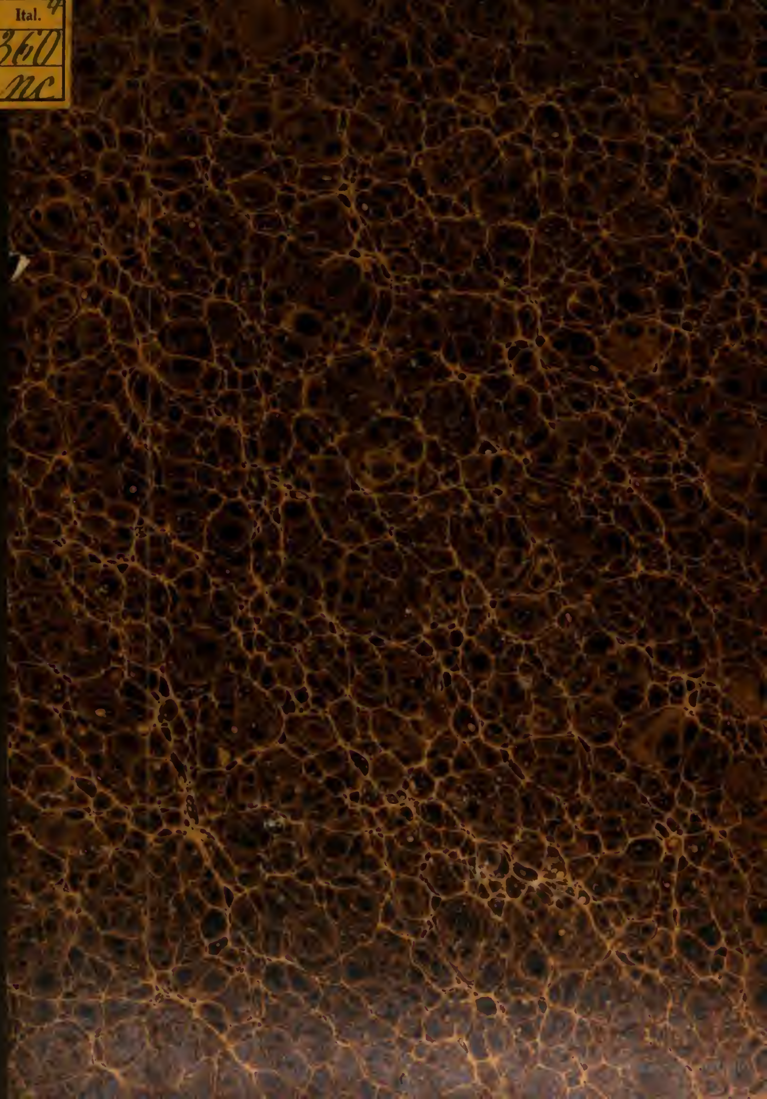

Ital. 4
360
nc

Ital 360 nc in 4°

Ricciardi

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE L'ITALIE

ET

DE SES RAPPORTS AVEC L'AUTRICHE

DEPUIS 1815 JUSQU'A NOS JOURS

PAR

JOSEPH RICCIARDI

DÉPUTÉ AU PARLEMENT DE NAPLES EN 1848

ILLUSTRATIONS DE CHARLES METTAIS

CARTE DE L'ITALIE DRESSÉE PAR A. H. DUFOUR

PRIX : 2 FRANCS 10 CENTIMES.



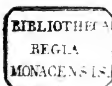
PARIS,

PUBLIÉ PAR GUSTAVE BARBA, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

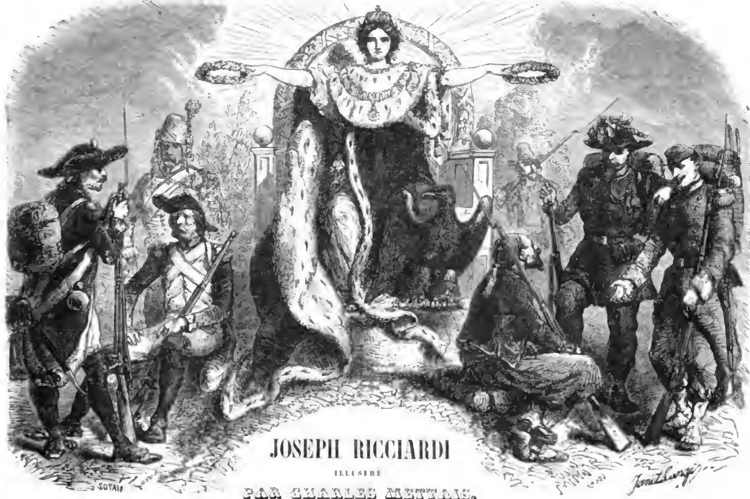
8, RUE CASSETTE.

Toute traduction ou contrefaçon est interdite en France et à l'étranger. (Propriété de l'Éditeur.)

Digitized by Google



Digitized by Google



HISTOIRE D'ITALIE.

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR.

Les publications que nous avons consacrées à l'histoire contemporaine ont obtenu un succès que nous pouvons qualifier d'inouï dans les fastes de la librairie. Elles sont faites sur un plan entièrement neuf. Profitant d'un format commode où les ouvrages les plus considérables peuvent se condenser en un petit nombre de livraisons, nous avons pour la première fois écrit l'histoire avec les documents. Nous ne présentons point les faits travestis au gré du caprice ou des préjugés d'un auteur; nous donnons les pièces justificatives elles-mêmes, les rapports officiels, les notes diplomatiques, les narrations improvisées par les témoins oculaires; et le tout est accompagné de vignettes, de cartes, de portraits, qui facilitent l'intelligence du texte.

Ainsi nous avons fait paraître des travaux sur la guerre de Crimée, sur Neufchâtel, sur l'attentat du 14 janvier, sur l'insurrection de l'Inde. Grâce à nous, nous pouvons le dire avec assurance, il n'est point de ville, point de village, qui ne connaisse à fond la gigantesque lutte entreprise par la France, l'Angleterre et la Sardaigne, pour assurer l'intégrité de l'empire ottoman.

Nous ne pouvons garder le silence, aujourd'hui que des événements non moins remarquables s'accomplissent ou se préparent. La France va généreusement prodiguer son sang et ses trésors pour l'indépendance de l'Italie. Nous ne négligerons pas de suivre les opérations de l'armée qui marche sur les traces des héros d'Arcole et de Marengo. Nous avons confié la rédaction de ce nouvel ouvrage à l'habile auteur de la *Guerre d'Orient*, M. Émile de la Bédollière, qui se trouve dans une position exceptionnellement favorable pour recueillir tous les documents.

Mais d'abord nous avons voulu peindre à grands traits le glorieux passé de l'Italie, et retracer avec quelques développements ses dernières révolutions, ses malheurs, ses relations avec l'Autriche, enfin les circonstances qui ont été comme le prélude de la crise actuelle. Ce résumé substantiel a été entrepris par M. Joseph Ricciardi, député au parlement de Naples en 1848. Après avoir joué un rôle aussi actif qu'honorable dans les mémorables événements de la Péninsule, M. Ricciardi a pris la plume pour les raconter. C'est le neuvième ouvrage de cet écrivain, et dans aucun des précédents il n'a mieux déployé les ressources de son intelligence et les nobles sentiments de son cœur patriotique. Ses récits ont le cachet de vérité, l'animation, le relief que peut seul donner un témoin oculaire dont les souvenirs sont précis et les convictions profondes. Nos lecteurs reconnaîtront sans peine que M. Ricciardi a puisé ses inspirations dans sa conscience et dans l'amour de la patrie.

En publiant, en 1857, l'*Histoire d'Italie* de M. Ricciardi, nous disions, entre autres choses : « Tôt ou tard, l'Italie sera le théâtre » de grands événements. La connaissance de sa situation est essen- » tielle et pour ainsi dire d'utilité publique. » Or ce que nous pressentions il y a deux ans étant sur le point de se vérifier, la lecture d'un ouvrage où la situation de la Péninsule italienne se trouve si clairement et si complétement dessinée semblera plus que jamais opportune. Nous appellerons surtout l'attention du lecteur sur les faits des derniers soixante ans, c'est-à-dire de la période qui a suivi la chute de la république de Venise, en 1797, parce qu'ils prouvent jusqu'à la dernière évidence tout le mal produit par l'Autriche en Italie, et l'urgente nécessité d'exclure à tout jamais cette puissance d'un pays que son oppression directe ou indirecte n'a pas cessé de maintenir dans un état d'agitation extrêmement dangereux pour le repos général de l'Europe. Qu'on lise attentivement les quatre dernières parties de l'histoire de M. Ricciardi, et l'on ne tardera pas à se convaincre de la haute sagesse de ces mots mémorables de la proclamation publiée naguère par l'Empereur : *L'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique.* Que les armes de notre glorieux pays, unies fraternellement à celles de la généreuse Italie, puissent changer bientôt en heureuse réalité le vœu de Napoléon III, en amenant ainsi l'accomplissement de la fameuse prédiction de Sainte-Hélène, que M. Ricciardi a eu bien soin de rappeler en terminant son ouvrage!

A cette publication succédera presque immédiatement l'*Histoire de la guerre d'Italie*. Nous enregistrerons jour par jour les batailles et les négociations, les faits d'armes, les anecdotes, tout ce qui sera susceptible d'intéresser et d'éclairer le public. M. Janet-Lange nous prête le concours de son expérience et de son talent, et nous osons compter, pour l'*Histoire de la guerre d'Italie*, sur un succès au moins égal à celui de l'*Histoire de la guerre d'Orient*.

GUSTAVE BARBA.

Digitized by Google

HISTOIRE D'ITALIE.

PRÉFACE.

Quelle histoire présente autant d'intérêt que celle dont nous allons retracer l'abrégé? Indépendamment de la grandeur des événements qu'elle renferme et de l'immense éclat jeté dans le monde par le peuple-roi, quel pays peut vanter une civilisation aussi ancienne et, ajoutons-le, aussi renouvelée que celle dont s'enorgueillit l'Italie?

En effet, tandis que les autres peuples ne comptent qu'une seule époque de réveil intellectuel et de splendeur littéraire, l'Italie n'en compte pas moins de quatre, savoir : celle des Etrusques, celle de la Grande-Grèce, celle des Latins et celle de la Renaissance. Ajoutons à cela que c'est uniquement à cette dernière qu'est due l'impulsion donnée à la culture intellectuelle des principales nations de l'Europe, y compris celles qui brillent aujourd'hui de plus de gloire. Il est à remarquer en outre que, malgré tous les maux dont l'invasion étrangère a accablé la nation italienne depuis le treizième siècle, la lumière des sciences, des lettres et des arts n'a jamais cessé d'y briller, et qu'après avoir donné au monde, pendant six siècles consécutifs (1265-1857), une pléiade de génies, parmi lesquels il nous suffira de nommer Dante, Pétrarque, Boccace, Michel-Ange, Raphaël, Christophe-Colomb, Guicciardini, Machiavel, le Tasse, l'Arioste, le Corrège, Léonard de Vinci, Galilée, Vico, Muratori, Alfieri, Volta, Spallanzani, Canova, Rossini; aujourd'hui même, en dépit de ses déplorables conditions politiques, elle se montre, sous le rapport de l'intelligence, au niveau des contrées les plus puissantes et les plus libres. C'est là un fait immense, qui suffirait à lui seul pour prouver de la manière la plus éclatante la vigueur indestructible de notre race.

Bien que notre travail doive embrasser l'histoire tout entière de la Péninsule italienne, nous parcourrons très-rapidement celle qui précède l'ère moderne, nous proposant d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les événements des derniers siècles, mais surtout sur ceux dont l'Italie a été le théâtre depuis les premières années du dix-septième siècle, époque à laquelle la prépondérance de l'Autriche commença à se faire sentir au delà des Alpes, prépondérance qui a été constamment l'une des causes principales de tous les bouleversements et de toutes les guerres qui ont troublé et ensanglanté l'Italie jusqu'à nos jours. Aussi notre récit s'attachera principalement à montrer combien ont été grands de tout temps les efforts des Italiens pour reconquérir l'indépendance nationale, et justifiera à la fois l'intérêt général que leur cause ne cesse d'inspirer. Notre but, comme celui de tout Italien digne de ce nom, est de convier les autres peuples à favoriser d'une manière efficace l'affranchissement et l'unification de cette antique et infortunée nation, et cela non-seulement dans son intérêt, mais aussi et surtout dans celui de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe, lesquels ne seront jamais assurés tant qu'il y aura des pays morcelés et opprimés, tant que la Pologne et l'Italie seront condamnées à l'immobilité et au silence par la force des baïonnettes étrangères!

Des flots de sang ont été versés de 1853 à 1856, et des monceaux d'or dépensés, dans l'unique but d'assurer l'intégrité et l'indépendance de la Turquie, tandis qu'aux portes mêmes de la France et de l'Allemagne il existe des nations autochthones chrétiennes et civilisées ayant un passé glorieux et bien autrement malheureuses que les Turks, lesquelles, constituées en Etats libres, seraient des amies dévouées et des alliés mille fois plus utiles pour la France et pour l'Angleterre. Il suffirait de l'avénement de l'Italie au rang de puissance de premier ordre, de l'Italie qui compte vingt-cinq millions d'hommes, comme la Pologne, et dont les forces seraient décuplées par la liberté, pour que toute entreprise de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie devînt impossible, et, partant, tout conflit européen.

Mais ici on ne manquera pas de nous poser deux questions : 1° Sous quel gouvernement placera-t-on l'Italie émancipée? 2° que fera-t-on du pape?

Nous répondrons à la première en rappelant le principe sur lequel est fondé le gouvernement français; et à la seconde, en insistant sur la nécessité d'ôter aux papes le pouvoir temporel, parce qu'il ne peut exister qu'en s'appuyant sur les baïonnettes étrangères. Il est vrai qu'on peut en dire autant des autres gouvernements de la Péninsule, hormis celui des Etats sardes, ce qui prouve une fois de plus combien il est urgent de faire cesser un état de choses intolérable qui ne s'appuie que sur la force extérieure!

Tours, 1857.

J. RICCIARDI.

PREMIÈRE PARTIE.

DEPUIS LES PEUPLES PRIMITIFS JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (2600 av. J. C. — 476 apr. J. C.).

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ITALIE JUSQU'A LA FONDATION DE ROME.

(2600 753 avant l'ère chrétienne.)

En laissant de côté la question, fort controversée, des origines de la nation italienne, traitée très à fond par Mazzoldi dans son ouvrage intitulé *Les Origines italiques*, nous dirons que l'opinion la plus commune est que les Tyrrhéniens furent les premiers à s'ajouter aux aborigènes, les Tyrrhéniens, que l'on croit originaires de l'Asie, et qui, sous les noms d'Osques, d'Etrusques et de Tauriens, s'établirent, les premiers dans le midi, les seconds dans le centre, et les troisièmes dans le nord de la Péninsule. Dans cette dernière contrée survenaient bientôt les Vénètes, qui donnèrent leur nom à la Vénétie. Presque en même temps les Ibères, issus, eux aussi, de l'Asie, se répandaient en Sicile, en Sardaigne, en Corse et sur les côtes occidentales de l'Italie, appelées depuis liguriennes, tandis que des peuples de race celtique, tels que les Insubres et les Ombriens, envahissaient cette partie de l'Italie qui s'étend depuis le versant méridional des Alpes jusqu'à la contrée qu'on appelle aujourd'hui les Abruzzes.

Telles paraissent avoir été les immigrations primitives qui eurent lieu en Italie entre l'année 2600 et l'année 1600 avant l'ère chrétienne, immigrations suivies de celles des Pélasgiens, dont la première doit être placée à l'année 1600. La guerre n'ayant pas tardé à éclater entre les anciens et les nouveaux immigrants, ces derniers finirent par être expulsés, ce qui n'empêcha pas des immigrations nouvelles, dont les unes du côté de l'Hellénie, les autres du côté du nord, les premières constituant la Grande-Grèce, dans l'Italie méridionale, les secondes, composées de Gaulois, embrassant une partie considérable de l'Italie septentrionale et centrale, et débutant, sous Bellovèse (587 av. J.-C.), par la fondation de Milan.

Inutile d'avertir que toute cette partie de l'histoire d'Italie est très-obscure, car les auteurs qui s'en occupèrent, à commencer par Fabius Pictor, le plus ancien de tous, vécurent huit ou neuf siècles après les peuples dont ils cherchèrent à recueillir les souvenirs. Tout est vague et conjectural dans les récits de ces auteurs, jusqu'à l'époque où le nom d'Italie se fit entendre pour la première fois, ainsi que son origine. La seule chose que l'on puisse affirmer en toute certitude, c'est le haut degré de civilisation des Etrusques et de la Grande-Grèce, mais surtout de cette dernière, car il est attesté par des monuments de tous genres, par les mille objets trouvés aujourd'hui même dans les fouilles de cette terre classique, et par tout ce qui nous est rapporté des institutions de ces peuples par les auteurs grecs et latins. Tout s'accorde pour prouver la prospérité et la puis-

Digitized by Google

sance de cette confédération des Etrusques qui embrassait presque toute l'Italie centrale, et s'étendait même jusqu'au Pô, et dont les villes principales étaient Clusium, Cortona, Volterra, Aretium, Pérouse, Volsinium, Vétulonie, Tarquinie et Veïes. Quant aux républiques qui constituaient la Grande-Grèce, qui est-ce qui ignore la gloire antique de Sybaris, de Crotone, de Tarente, de Turium, de Locris, mais surtout l'éclat jeté par l'école de Pythagore, de ce législateur philosophe que l'on regarde à juste titre comme l'homme le plus éminent de son temps? Parmi les nombreux auteurs italiens qui ont écrit sur la période historique antérieure à la domination romaine, nous citerons surtout Micali, dont le mérite a été rabaissé bien injustement par certains critiques étrangers.

CHAPITRE DEUXIÈME.

ROME SOUS LES ROIS.

(753-509 av. J. C.)

L'incertitude qui ne cesse de régner dans la période antérieure à la fondation de Rome est presque aussi grande à l'égard des faits qui la suivirent jusqu'à l'expulsion des Tarquins. On n'ignore pas les nombreux travaux de critique historique publiés dans ces derniers temps. Nous rappellerons surtout ceux de Niebhur, qui nie la plupart des événements attestés par la tradition populaire, et qui, loin d'ajouter foi aux conquêtes opérées par les Romains sur les peuples voisins, et notamment sur les Etrusques, prétend que ces derniers envahirent et occupèrent Rome pendant quelque temps, sous la conduite de leur roi Porsenna. Nous devons dire cependant que les arguments qu'il allègue ne nous semblent pas reposer sur une base beaucoup plus solide que la tradition populaire. Aussi nous suivrons celle-ci de préférence, sauf à la quitter toutes les fois qu'elle nous paraîtra s'écarter du probable.

Sans nous arrêter sur l'histoire fabuleuse de Romulus et de son frère Rémus, allaités par une louve, ou plutôt par Acca Laurentia, femme du berger Faustulus, ni sur l'origine assez obscure de la ville de Rome, nous dirons que, formée par l'assemblage de divers peuples de l'Etrurie et du Latium, sa domination sous Romulus, son fondateur et son premier roi, ne tarda pas à s'étendre dans les pays limitrophes, surtout après l'adjonction des Sabins. Tatius, roi de ces derniers, partagea depuis lors le pouvoir avec le roi des Romains, mais il fut tué au bout de quelques années, et Romulus régna seul jusqu'en 716, époque à laquelle, mis à mort lui-même par le sénat, il fit place, après trente-sept ans de règne, à Numa Pompilius, gendre de Tatius, qui régna jusqu'à l'année 672. Roi pacifique et législateur, après un roi tout guerrier, Numa chercha à adoucir les mœurs des Romains par la religion, qui fut, avec l'organisation politique du nouvel Etat, le principal souci de son règne. Tullus Ostilius lui ayant succédé, les guerres contre les voisins recommencèrent, contre les Albains surtout, qui finirent par être vaincus et transférés à Rome, après le célèbre combat entre les Horaces et les Curiaces, et la trahison de Metius Suffetius. Ancus Martius, quatrième roi de Rome, régna depuis l'année 640 jusqu'en 616, et, tout en s'occupant, comme Numa, d'institutions religieuses, il fit la guerre aux Latins, dont il soumit une partie, et fonda la ville d'Ostie, qui fut depuis le port de Rome. Tarquin l'Ancien, ayant succédé à Ancus Martius en 616, ne régna pas moins de trente-huit ans, contribua beaucoup par ses victoires à la puissance de Rome, accrut le nombre des chevaliers et porta à trois cents celui des sénateurs. Il succomba à l'âge de quatre-vingts ans sous les coups de sicaires apostés contre lui par les fils d'Ancus Martius. Son successeur, Servius Tullius, élu roi par les tribus en 578, en récompense de la valeur qu'il avait déployée dans les dernières guerres, une fois sur le trône, s'occupa plutôt de politique que de conquêtes. C'est à lui que Rome dut la plupart de ses premières lois, et ce fut lui aussi qui stipula un traité avantageux avec les trente villes des Latins, dont les principales étaient Tusculum, Gabies, Préneste, Ardée et Aricia. Niebhur attribue à Servius Tullius le dessein de se démettre du pouvoir royal pour y substituer le gouvernement consulaire. En butte à la haine des patriciens pour avoir soutenu les droits du peuple, et ayant pour ennemis son gendre Lucius Tarquin et sa propre fille Tullie, le sixième roi de Rome ne tarda pas à être victime d'une conspiration, à la suite de laquelle Tarquin, surnommé le Superbe, fut proclamé à sa place. Pendant son règne, qui dura depuis 534 jusqu'en 509, le nouveau roi s'attacha à détruire pièce à pièce l'œuvre de son prédécesseur, en défaisant surtout ce que celui-ci avait opéré dans l'intérêt de la plèbe. Tarquin entreprit aussi plus d'une guerre, celle notamment contre les Volsques, qu'il vainquit, et celle contre Gabies, qu'il subjugua à l'aide de la trahison. Enfin il fonda plusieurs colonies; mais sa tyrannie étant devenue intolérable, et le viol et la mort de Lucrèce ayant mis le comble à l'indignation populaire, Rome finit par se soulever et par le chasser avec les siens. Afin de perpétuer le souvenir de ce grand événement, on institua une fête appelée *Fugalia* ou *Regifugium*, qui fut célébrée depuis le 24 février de chaque année.

CHAPITRE TROISIÈME.

ROME RÉPUBLICAINE.

(509-30 av. J. C.)

Rien ne fut changé aux institutions politiques de Rome lors de l'expulsion des Tarquins, si ce n'est qu'au lieu d'un roi électif, il y eut deux consuls, car on ne toucha point au sénat, ainsi qu'à ce mélange d'aristocratie et de démocratie qui fut la cause principale, sinon la seule, de toutes les agitations de la société romaine jusqu'à la chute de la république. Tandis que les patriciens trônaient au sénat, le peuple s'assemblait au forum pour nommer les consuls, les préteurs, les tribuns, les édiles et les autres magistrats. Il y avait, en outre, les censeurs qui, indépendamment du soin de présider, tous les cinq ans, au recensement de la république, exerçaient un contrôle sévère sur les mœurs, et modifiaient, au besoin, la condition politique des citoyens.

Junius Brutus et Collatin (au dernier desquels succéda bientôt Valérius Publicola) furent les premiers consuls de Rome, et leur premier soin fut de rétablir les lois édictées par Servius Tullius. Une conspiration ayant été ourdie par quelques jeunes patriciens en faveur du roi expulsé, et les deux fils de Brutus y ayant participé, ce dernier, donnant un exemple terrible, ne craignit pas de condamner ses enfants. Dix ans après la proclamation de la république, un dictateur fut nommé pour la première fois en la personne de T. Lartius. Ce fut ensuite sous la dictature d'A. Posthumius que les Romains vainquirent, près du lac Régille, ceux parmi les Latins et les Etrusques qui avaient pris en main la cause des Tarquins. Trois ans après cette victoire, un traité fut conclu entre la république romaine et les peuples latins, traité par lequel fut consacré ce fameux *Jus Latii* qui contribua tant à augmenter la puissance de Rome. Depuis lors, les autres peuples d'Italie commencèrent à voir en quelque sorte leur métropole dans la ville aux sept collines, et placèrent au-dessus de tout autre honneur celui d'être citoyen romain.

La guerre ayant toujours contribué à l'accroissement de la puissance romaine, et étant de plus un excellent moyen pour les patriciens, vrais maîtres de la république par le sénat, de détourner le peuple des affaires publiques, il ne s'écoula presque pas d'année sans que Rome entrât en campagne contre quelqu'un des autres peuples d'Italie. Parmi toutes les guerres qui précédèrent l'invasion des Gaulois, nous citerons surtout celle portée contre les Volsques, signalée par la part qu'y prit Coriolan et par la dictature de Cincinnatus, et celle qui finit par la prise de Veïes par Camille. Il est à noter que ce fut pendant le siége de cette ville que les légions romaines commencèrent à être payées.

Entre la guerre contre les Volsques et la prise de Veïes, des décemvirs furent nommés à la place des consuls, avec charge de former les lois des douze Tables, d'après celles données à Athènes par Solon; leur pouvoir étant devenu tyrannique, et le principal d'entre eux, Appius Claudius, ayant été cause de la mort de Virginie, ils furent renversés par le peuple, qui rétablit le consulat.

Les Gaulois occupés au siége de Clusium ayant marché contre Rome, à la suite de la faute commise par les Fabius, qui d'ambassadeurs s'étaient, en dépit du droit des gens, changés en combattants, les Romains furent battus sur l'Allia, et virent Rome envahie par Brennus. Mais heureusement Camille, que l'ingratitude de ses concitoyens avait forcé à s'exiler, ne tarda pas à accourir pour délivrer sa patrie des barbares, qui furent d'autant plus prompts à se retirer, que leurs propres terres venaient d'être envahies par les Vénètes. C'est de cette époque que date véritablement la première grandeur des Romains, qui bientôt surent se mettre à la tête des autres peuples d'Italie pour repousser les Gaulois, aidés jusqu'alors par quelques-uns de ces mêmes peuples, mais surtout par les Etrusques.

De toutes les guerres faites par Rome jusqu'à l'invasion de Pyrrhus, la plus importante fut celle soutenue contre les Samnites, car elle dura plus de cinquante ans et la mit à deux doigts de sa perte, lors de la défaite des fourches caudines, en 321. Les Samnites vaincus, la domination romaine ne cessa de s'étendre, et aussi bien du côté de la Campanie et de la Grande-Grèce que de celui de l'Etrurie, soit qu'on y formât des colonies, soit qu'on organisât les pays vaincus en municipes ou en préfectures.

La république de Tarente ayant été attaquée par Rome, et forcée d'appeler à son secours Pyrrhus, roi d'Epire, celui-ci accourut en Italie en 280, battit deux fois les Romains (à Pandosie d'abord, puis à Ascoli); mais, ayant été faire une descente en Sicile, au lieu de poursuivre ses succès sur le continent italien, à son retour il trouva ses adversaires assez forts pour le battre à Bénévent, et pour le forcer à évacuer la Grande-Grèce, qui, après la chute de Tarente, passa sous la domination de Rome.

Déjà assez puissants pour porter au dehors leur activité ambitieuse, les Romains sortaient pour la première fois de la Péninsule en 264, dans le but d'arracher la Sicile aux Carthaginois, qui l'avaient conquise sur les Grecs. Messine prise, la première guerre punique commença. Les Romains triomphèrent deux fois sur mer; mais ayant

Digitized by Google

voulu passer en Afrique pour frapper au cœur leurs ennemis, ils y subirent cette défaite qu'illustra depuis le dévouement sublime de Régulus. La lutte ayant recommencé en Sicile, les Romains finirent par en chasser entièrement les Carthaginois, et par la réduire en province.

Entre la première et la seconde guerre punique, Rome soumit la Sardaigne et la Corse, triompha en Illyrie, refoula les Gaulois jusqu'au Pô et fonda Plaisance et Crémone.

La seconde guerre punique, commencée en 218, ne finit qu'en 201. Elle fut signalée d'abord par les victoires remportées par Annibal sur le Tessin, près du lac Trasimène et à Cannes; mais la fortune des Romains ne tarda pas à se relever; car, après avoir vaincu en Ibérie par Scipion et avoir empêché en Italie la jonction de l'armée d'Asdrubal avec celle de son frère Annibal, ils portèrent la guerre en Afrique, où ils gagnèrent deux batailles, avec l'aide de Massinissa, roi des Numides. Forcé alors de quitter l'Italie pour aller au secours de sa patrie, Annibal accourut à Carthage pour être défait à Zama.

Pendant les dix ans qui suivirent, la Grèce fut soustraite à la domination de Philippe, roi de Macédoine, pour être placée sous celle de Rome, qui presque en même temps voyait ses légions triompher de nouveau en Espagne, et concluait un traité avec l'Egypte. Depuis lors l'accroissement de la puissance romaine fut très-rapide, et les soixante ans qui précédèrent la troisième guerre punique (de 190 à 150) furent signalés par une nouvelle lutte avec Philippe, ainsi que par la défaite de son fils Persée, qui, amené à Rome, y figura en captif dans un triomphe. Pendant cette période, les Romains combattirent aussi avec succès en Espagne, en Ligurie, en Corse, en Sardaigne, en Istrie et en Illyrie, tandis que c'était le sénat de Rome qui décidait de la succession au trône en Syrie et en Egypte.

La troisième guerre punique, dont le but était la destruction de Carthage, se termina en effet par la ruine de cette ville en 146. Une dernière guerre fut ensuite portée en Grèce, qui eut pour résultats définitifs la dissolution de la ligue achéenne et la destruction de Corinthe, et alors, délivrés de tous rivaux sur mer, les Romains furent seuls maîtres de la Méditerranée. Restait l'Espagne, qui, après environ soixante ans de lutte acharnée, finit, elle aussi, par accepter le joug en 133. Presque en même temps le riche royaume de Pergame était légué aux Romains par Attalus, aux Romains à qui tout paraissait sourire, tandis que la corruption des mœurs, produite par l'accumulation à Rome des richesses des vaincus, minait déjà la république, et que la hideuse guerre civile, qui devait la désoler pendant près d'un siècle, était sur le point de commencer.

L'antagonisme existant entre les patriciens et les plébéiens, qui avait éclaté la première fois par la retraite du peuple au mont Sacré, d'où était sorti le tribunat, se manifesta avec une bien autre violence sous les Gracques, de 131 à 121; mais le parti populaire succomba, d'abord par la mort de Tibérius Gracchus, tué par Scipion Nasica, puis par celle de son frère Caïus. Ces deux chefs populaires étaient parvenus à faire adopter, du moins en partie, la fameuse loi agraire, limitant d'une part la possession des terres, réglant de l'autre la répartition de celles conquises sur l'ennemi, ainsi que des trésors légués par Attalus. C'est aussi à cette époque que commencèrent ces distributions de blé qui ne contribuèrent pas peu à alimenter l'oisiveté et à accélérer la corruption de la plèbe.

De 118 à 106 eut lieu la guerre contre Jugurtha, roi de Numidie, terminée par Marius, qui eut ensuite la double gloire de défaire les Teutons sur le Rhône et les Cimbres sur l'Adige, sauvant ainsi l'Italie de ces barbares dont les descendants devaient, six siècles plus tard, la bouleverser de fond en comble.

En 95, une ligue fut formée par les peuples alliés de Rome, dans le but de forcer cette dernière à leur accorder le droit de cité. Cette ligue s'appela *italique*, et eut pour siége la ville de Corfinium, en Toscane, et pour principal chef C. Papius. La guerre, conduite, du côté des Romains, tantôt par Marius, tantôt par Sylla, commença en 91 et continua, avec des alternatives de succès et de revers, jusqu'à l'année 88, où elle cessa par la victoire des Romains, qui finirent par accorder en partie aux vaincus ces mêmes droits qui avaient été cause de la lutte. Malheureusement pour Rome, cette guerre, appelée *sociale*, avait accru encore l'importance de Marius et créé celle de Sylla; le premier était le chef du parti populaire, tandis que l'autre représentait l'aristocratie. De là les horribles proscriptions qui ensanglantèrent la république pendant si longtemps.

Sylla ayant obtenu le commandement des légions contre Mithridate, roi de Pont, Marius chercha à l'en dépouiller. Sylla alors marcha sur Rome et parvint à en expulser son rival et à proscrire ses nombreux partisans. Cela fait, il retourna en Grèce, battit Mithridate en plusieurs rencontres, prit et saccagea Athènes en 87, et passa de là en Asie, où il accorda la paix au roi de Pont, tandis que Rome, retombée au pouvoir du parti opposé, était inondée de sang, d'abord par Cinna et par Marius, ensuite par Carbon, enfin par le fils de Marius et par Norbanus. Une armée ayant été envoyée en Asie par le parti populaire, plutôt contre Sylla que contre Mithridate, le premier accourut en Italie en toute hâte, défit Norbanus et le fils de Marius en deux batailles, et ne tarda pas à rallier autour de lui le fils de Pompée, ainsi que d'autres personnages importants de l'aristocratie. Entré à Rome, il assuma aussitôt la dictature, et fit à l'égard du parti populaire ce que Marius avait fait à l'égard de ses adversaires. De plus, il réforma le sénat et supprima les tribuns. Sertorius ayant seul survécu à la défaite de son parti, on le vit résister longtemps en Espagne; mais enfin il fut vaincu par Pompée et tué par Perpenna.

Pendant que Rome était déchirée par les factions, les esclaves, se soulevant de toutes parts, s'avançaient contre elle en grand nombre, sous la conduite de Spartacus, qui battit quatre fois les Romains, mais succomba enfin sous Crassus (70). Pompée, après avoir vaincu Sertorius, purgeait la mer des pirates, tandis que Lucullus changeait en province romaine l'île de Crète. Lucullus participa aussi à une nouvelle guerre contre Mithridate, qu'il vainquit, mais qui ne devait être défait complétement que par Pompée, en 63. Malgré les guerres civiles et la corruption qui envahissait de plus en plus la république, jamais Rome n'avait été aussi puissante au dehors qu'à cette époque, ce qui prouve à la fois la force merveilleuse de ses institutions et l'infériorité des autres peuples.

Pompée, créé consul avec Crassus, bien qu'il appartînt au parti aristocratique, n'en rétablit pas moins le tribunat, dans le but d'amener à conciliation les partis, et peut-être, s'il avait eu plus de génie et joui d'une plus grande popularité, et surtout si César n'avait pas été là, aurait-il, avec l'aide de Cicéron et de Caton, sinon sauvé la république, du moins ajourné sa chute pour longtemps.

Catilina, après avoir ourdi en vain deux conspirations, tenta, sous le consulat de Cicéron et d'Antoine Népos, un soulèvement qui coûta la vie à plusieurs de ses partisans; il finit par succomber lui-même les armes à la main en Etrurie.

César, de retour de la Lusitanie, parvint, à force d'intrigues et aidé de la faveur populaire, à siéger comme triumvir à côté de Pompée et de Crassus; puis, les provinces ayant été partagées entre eux, l'Espagne et l'Afrique échurent à Pompée, et l'Asie à Crassus, tandis que César avait en partage les Gaules, où il ne tarda pas à acquérir, grâce à une série de triomphes éclatants, cette puissance fatale qu'il devait bientôt employer à tuer la liberté de sa patrie! Crassus, étant allé en Asie pour y combattre les Parthes, y trouva la défaite et la mort en 53. Pompée, qui était resté à Rome, réussit à s'y faire nommer dictateur; mais le prestige exercé par César était déjà tel, que, même éloigné, il pouvait à Rome mille fois plus que Pompée, et celui-ci, en faisant sommer son rival de se démettre de son commandement, ne fit que presser son retour des Gaules et le fameux passage du Rubicon. Au bout de deux mois, César était maître de toute l'Italie, d'où Pompée fut forcé de se réfugier en Grèce, tout en gardant sous son autorité, par ses lieutenants, l'Espagne et l'Afrique. Il est vrai que, vaincu bientôt à Pharsale, il était forcé de s'enfuir, pour aller mourir en Egypte. César alors n'eut plus à vaincre que Caton en Afrique, et les fils de Pompée en Espagne, qui furent les derniers à lui céder. Mais ce que les armes n'avaient pu faire contre lui sur le champ de bataille, une conspiration le fit à Rome, une conspiration dont les chefs furent Brutus et Cassius, qui, aux ides de mars de l'an 44 avant J.-C., aidés de nombreux conjurés, l'égorgèrent en plein sénat, en face de la statue de Pompée, son émule, et peut-être sa victime, croyant sauver par sa mort ces institutions républicaines que la corruption des mœurs tuait tout aussi bien qu'eût pu le faire la dictature de César changée en despotisme impérial.

César tombé, Rome se partage en deux camps, l'un sous Antoine et Lépidus, l'autre sous Brutus et Cassius, avec l'aide de Sextus Pompée et de Cicéron, qui défend au sénat la cause de la république. Octavien, neveu de César et son héritier, se posa, lui aussi, en défenseur de cette dernière, mais il ne tarda pas à passer du côté des Césariens, et à former, avec Lépidus et Antoine, le deuxième triumvirat, qui, une fois maître de Rome, y exerça des rigueurs aussi atroces que celles dont s'étaient rendus coupables Marius et Sylla. Cicéron fut l'une des premières et des plus illustres victimes de ces fureurs détestables.

Les républicains vaincus à l'intérieur, Antoine et Octavien dirigent leurs forces contre Brutus et Cassius, encore maîtres de la Grèce, d'une partie de l'Asie et de l'Egypte, et parviennent à les vaincre à Philippes. Cassius et Brutus morts, tandis qu'Antoine se tourne vers l'Egypte, et s'y oublie dans son amour pour Cléopâtre, Octavien rentre en Italie pour y combattre L. Antonius, frère de son collègue, et y consolider sa puissance. Sextus Pompée lutte pendant deux ans sur mer; puis, vaincu par Lépidus et Agrippa, il finit par aller mourir en Asie, en 38. Enfin Lépidus est écarté du pouvoir par ses collègues, et, après quatre ans de rivalités entre les deux autres triumvirs, ceux-ci en viennent aux mains dans une bataille navale, livrée près d'Actium, en 31. Antoine, dont Cléopâtre avait voulu partager la fortune, y est défait; et, forcé de fuir en Egypte avec sa maîtresse, il s'y tue avec elle. Octavien alors, resté seul au pouvoir, prend le titre de César-Auguste, et devient, en l'an 30 avant Jésus-Christ, le premier empereur de Rome et le maître du monde.

Il serait bien long d'énumérer les historiens, les orateurs, les poëtes vantés par les derniers siècles de la république romaine, qui, après avoir vu briller, de l'an 250 à l'an 130 avant Jésus-Christ, Livius Andronicus, Nevius, Ennius, Plaute, Térence, Fabius Pictor et Caton l'Ancien, vit fleurir dans ses derniers temps Hortensius, Cicéron,

Digitized by Google

Varron, Salluste, César, Lucrèce et Catulle, tandis que Tite-Live, Cornélius Népos, Horace et Virgile, qui devaient jeter tant d'éclat sur le règne d'Auguste, avaient atteint l'âge d'homme et acquis déjà quelque gloire, ce qui nous porte à combattre l'opinion vulgaire qui attribue au siècle d'Auguste ce qui était en quelque sorte le produit des dernières lueurs de la liberté romaine. Nous dirons même à ce sujet que les quatre grandes époques de civilisation dont s'enorgueillit l'Italie coïncident avec des époques de liberté politique, car la culture intellectuelle des Etrusques et des Italiens de la Grande-Grèce alla de pair avec les institutions libres, et si, comme nous l'avons dit, c'est aux derniers temps de la république romaine que doit être attribuée la gloire dont on s'est plu à faire honneur au commencement de l'empire romain, c'est aussi pendant la plus grande prospérité des célèbres républiques du moyen âge que la Renaissance jeta son plus vif éclat, c'est-à-dire alors que Venise et Florence, que Pise et Gênes étaient libres et puissantes, tandis que les autres peuples se montraient aussi arriérés sous le rapport des institutions que sous celui des lumières.

CHAPITRE QUATRIÈME.

ROME SOUS LES EMPEREURS.

(30 av. J. C. — 476 apr. J. C.)

Auguste, n'osant pas détruire en entier les libertés de Rome, laissa subsister la plupart de ses institutions républicaines, si ce n'est qu'il s'en appropria en quelque sorte une partie, en prenant le pouvoir consulaire (dont il ne resta que le nom et les honneurs à ceux qu'on appela depuis les *consules suffecti*), les attributions des tribuns, la censure, et jusqu'à la dignité de grand pontife. S'il laissa au peuple ses comices, ce ne fut que pour élire à des magistratures de peu d'importance, le choix des principaux magistrats appartenant désormais au sénat, qu'il eut soin de composer de ses créatures. Telle avait été néanmoins jusqu'alors la misérable condition de Rome et de l'Italie, grâce aux longues guerres civiles et à tant d'horribles proscriptions, que le règne d'Auguste fut regardé par le plus grand nombre comme une période de bonheur. Qu'on ajoute à cela le prestige immense attaché à un empire qui avait pour limites le Rhin et le Danube, le désert d'Afrique et l'Euphrate, et comptait parmi ses provinces ce qu'on regarderait aujourd'hui comme des États de premier ordre. Quant à l'Italie, ses différents peuples n'en formaient plus qu'un seul, jouissant des mêmes droits que les citoyens de Rome, car César avait fait accorder par le sénat la bourgeoisie romaine jusqu'aux habitants de la Gaule cisalpine, qui dès lors firent partie intégrante de la nation italienne.

Auguste promulgua beaucoup de lois, parmi lesquelles une des plus détestables, dont ses successeurs abusèrent cruellement, celle contre les crimes de lèse-majesté, qui punissait de mort le moindre manque de respect à l'empereur; mais son plus grand tort fut celui de n'avoir pas réglé la succession au trône, ce qui fut cause des terribles convulsions qui signalèrent presque toujours l'avénement des Césars.

Les armes du premier empereur des Romains furent partout victorieuses, excepté en Germanie, où Arminius détruisit les légions commandées par Varus, guerre fatale qu'Auguste transmit à ses successeurs, et qui ne devait finir qu'avec l'empire d'Occident!

Tibère, fils de Livie, seconde femme d'Auguste, et désigné par celui-ci comme son successeur, pour le malheur de Rome et la honte de l'humanité, monta sur le trône l'an 14 après Jésus-Christ, et l'un de ses premiers soins fut d'abolir les comices. Maître absolu de l'État pendant vingt-trois ans, il ne régna que par la terreur. Dans les derniers temps, tandis que les légions romaines combattaient en Germanie et en Asie, et que la Cappadoce était réduite en province, Tibère, retiré à Caprée pour s'y livrer à d'infâmes voluptés, gouvernait le monde par Séjan, puis mourait dans sa retraite, en 37, pour faire place à un monstre encore plus abominable, à Caligula, fils de Germanicus, qui, après quatre ans d'atrocités tenant de la folie, fut égorgé par les prétoriens, et remplacé par son oncle Claude. Elevé au trône par les meurtriers de son prédécesseur, qu'il récompensa par un donatif, le quatrième empereur de Rome, aussi lâche que cruel, régna honteusement par les femmes et les favoris, et fut remplacé en 54 par Néron, qui, dernier rejeton de la famille des Césars, donna au monde pendant quatorze ans le spectacle de tous les crimes, à commencer par le meurtre de sa mère, et fut enfin déposé par les prétoriens et égorgé par un esclave en 68. Alors les limites de l'empire s'étendaient, d'un côté, dans la Grande-Bretagne, de l'autre, en Afrique et en Asie.

De 68 à 69 on ne vit pas moins de quatre empereurs se succéder sur le trône des Césars; car Galba, proclamé par les prétoriens, qui disposaient presque seuls désormais de la couronne impériale, fut renversé quelques mois après par Othon, renversé lui-même par Vitellius, auquel succéda Vespasien. Rome et le monde respirèrent alors, après cinquante-cinq ans d'horrible tyrannie, car, si le nouvel empereur augmenta les tributs, il n'en régna pas moins pendant dix ans d'une manière toute différente de celle de ses prédécesseurs. Les principales guerres de son règne furent celles portées en Bretagne et en Judée, la première par Agricola, la seconde par son fils Titus. Bien que ce dernier eût à se reprocher la destruction de Jérusalem, il régna de telle sorte, de 79 à 81, qu'il laissa des regrets unanimes. Son frère Domitien, en revanche, dont le règne dura quinze ans, fut l'un des plus détestables tyrans qui aient jamais souillé le trône. Tué en 96, à la suite d'une conspiration de palais, il eut pour successeur le vieux Nerva, qui, après avoir régné avec justice pendant trois ans, fut remplacé par Trajan, son fils adoptif, dont le règne de dix-neuf ans passe à juste titre comme l'un des plus glorieux et des plus prospères. Après avoir aboli les procès de lèse-majesté, Trajan rendit au peuple ses comices et son libre vote au sénat; et, tout en songeant à doter Rome et l'Italie de belles routes et de splendides monuments, il fit la guerre aux Parthes et aux Arabes, et étendit les limites de l'empire en franchissant le bas Danube et en soumettant cette même Dacie dont Domitien n'avait pas eu honte de devenir tributaire. Adrien, monté sur le trône en 117, fut moins guerrier que Trajan, car il traita avec les Parthes, et abandonna même les conquêtes entreprises en Asie par son prédécesseur; mais il l'égala sous le rapport de la justice, et fit surgir partout, comme lui, des édifices de tout genre. On peut lui reprocher seulement d'avoir restreint les franchises des communes par l'institution des magistrats consulaires, dont le but était de centraliser les forces de l'empire. Antonin, qu'Adrien avait adopté, le remplaça sur le trône en 138, et fit régner l'ordre, la justice et la paix jusqu'en 161, époque à laquelle son fils adoptif Marc Aurèle prit sa place.

Le premier acte du nouvel empereur fut de s'associer Lucius Vérus, avec qui il régna dans le plus parfait accord jusqu'en 169; cet exemple de deux empereurs sur le trône devait être bien funeste par la suite. Pendant ce règne les Romains combattirent avec succès contre les Parthes et avec des chances diverses contre les Marcomans, espèce de ligue germanique dont une partie pénétra un moment dans la Péninsule. Ce fut alors que des légions de barbares furent soldées pour la première fois, ce qui devait avoir plus tard les plus sinistres conséquences. Lucius Vérus mort en 169, Marc Aurèle régna seul pendant onze ans, pour faire place, en 180, à son indigne fils Commode, qui à cinq règnes pleins de justice et entourés de gloire en fit succéder un des plus détestables. Tandis qu'il achetait la paix aux Marcomans, il figurait au cirque en histrion ou en gladiateur, abandonnant les soins du gouvernement aux préfets du prétoire, dont il étendit tellement les attributions qu'il en fit des sous-tyrans extrêmement redoutables. Tombé enfin sous la domination des courtisanes et des libertes, il périt sous les coups de ces derniers en 192.

Cinq empereurs se succédèrent dans l'année 193: Pertinax d'abord, porté au trône par les meurtriers de Commode, et tué, comme lui, au bout de trois mois; puis Didius Julianus, qui acheta l'empire, mis à l'encan par les prétoriens; enfin Pescennius Niger, Albinus et Septime Sévère, proclamés, l'un par les légions de Syrie, l'autre par les légions britanniques, le troisième par celles d'Illyrie. La victoire resta à Septime Sévère, qui, aussi bon soldat que politique habile, régna avec gloire pendant dix-sept ans, et laissa le trône, en 211, à ses deux fils Caracalla et Géta; mais le premier, coupable déjà d'attentat contre la vie de son père, inaugura son règne par l'assassinat de son frère, crime énorme que suivirent beaucoup d'autres. Ce fut Caracalla qui, en étendant à tous les peuples de l'empire les droits de cité, accordés déjà à tous ceux d'Italie, contribua beaucoup à l'affaiblissement de cette dernière, surtout par l'admission des barbares au commandement des armées. Caracalla fit la guerre en Allemagne et en Asie, et fut tué en 217 par *Macrin*, préfet du prétoire, qui le remplaça pour peu de temps, car *Héliogabale*, jeune prêtre du Soleil, bien qu'âgé de dix-sept ans à peine, fut proclamé par les soldats, à qui l'on avait fait croire qu'il était fils de Caracalla. Egorgé par les prétoriens après avoir souillé le trône pendant quatre ans par toute espèce de forfaits, Héliogabale eut pour successeur en 222 son cousin Alexandre Sévère, qui, bien différent de lui, régna treize ans avec justice et même avec gloire. Vainqueur des Perses, qui sur les ruines de la puissance des Parthes avaient fondé un nouvel État beaucoup plus dangereux pour l'empire, il fit aussi la guerre en Allemagne, où il finit par être tué par ses soldats, irrités contre lui à cause de la discipline qu'il avait voulu rétablir dans leurs rangs. Maximin, Thrace d'origine, lui succède en 235; mais tandis qu'il combat avec succès en 237 contre les Germains, les Pannons et les Sarmates, Gordien est proclamé à Rome avec son fils, pour faire place dans le cours de la même année à Papien et à Balbin. Maximin ayant marché contre ces derniers, ils sont tués tous les trois par leurs propres soldats. Un troisième Gordien, fils et neveu des deux autres, est élevé à l'empire, quoique enfant, et règne six ans par le préfet du prétoire. En 244 Philippe dit l'*Arabe* monte sur le trône, le garde pendant cinq ans, bien que différentes provinces de l'empire lui soient disputées, et périt en 249 par la main de Décius, l'un de ses capitaines, qui règne deux ans seulement et expie son crime en mourant glorieusement avec son fils, en 251, dans un combat contre les Goths. Gallus, nommé empereur par l'armée, est tué par elle en 253, tandis qu'il marche contre Emilien, proclamé et tué, lui aussi, presque aussitôt par les soldats, qui lui donnent pour succes-

Digitized by Google

seur Valérien. Celui-ci, dont le règne dura jusqu'en 260, eut à défendre l'empire, d'une part contre les Germains et les Goths, de l'autre contre les Perses, guidés par le roi Sapor, qui finit par le battre et le faire prisonnier. Son fils Gallien, qu'il avait associé à l'empire, siégea à Rome, pendant qu'une foule d'autres empereurs (on en compte jusqu'à dix-neuf) se disputaient le reste de l'empire, ce qui permit aux barbares de mieux préparer leurs attaques. A Gallien, mort en 268, succéda Claude II surnommé le *Gothique* pour avoir vaincu les Goths, ce qui lui valut plus tard une statue au Capitole. Mort de la peste à Syrmium en 270, Claude II eut pour successeur son frère Quintillus, élevé à l'empire par le sénat tandis qu'Aurélien était proclamé par l'armée. Resté seul maître de l'empire après le suicide de son rival, Aurélien régna cinq ans avec gloire, car, s'il fut forcé d'abandonner la Dacie, il repoussa les Germains et les Goths, vainquit Zénobie, reine de Palmyre, qui avait envahi l'Asie Mineure et l'Egypte, et triompha en Bretagne, dans les Gaules et en Espagne. Il fut assassiné en 275, et aussitôt l'empire retomba dans son misérable état de désordre. Après un interrègne de six mois (tel était le dégoût inspiré désormais par la pourpre impériale que personne ne voulait la revêtir), le sénat nomma Tacite, vieillard de soixante-quinze ans, qui mourut au bout de six mois en combattant contre les Goths, et fut remplacé par son frère Florien, élevé, lui aussi, à l'empire par le sénat en même temps que Probus était proclamé en Syrie par les soldats; mais le premier n'ayant pas tardé à tomber sous les coups des prétoriens, le second saisit le sceptre impérial, qu'il garda six ans, employés par lui principalement à faire la guerre sur le Rhin et sur le Danube et à construire une muraille destinée à contenir les barbares. Très-jaloux de la discipline, comme Alexandre Sévère, Probus mourut comme lui en 282, et eut pour successeur Carus, préfet du prétoire, qui combattit avec succès contre les Goths, et périt de la foudre en 284, au moment où il marchait contre les Perses. Ses deux fils Numérien et Carin lui succédèrent, mais ils ne régnèrent pas longtemps, car l'un fut tué par Arius Aper, préfet du palais, et l'autre, une année après, par un tribun dont il avait séduit la femme. Dioclétien, qui avait été élevé au trône par l'armée, du vivant de Carin, débuta dans l'empire en tuant de sa main le meurtrier de Numérien. Son règne de vingt ans fut signalé par des événements considérables, mais surtout par le partage qu'il fit de l'empire en quatre parties, dans l'espoir de mieux le défendre contre les attaques des barbares. Gardant l'Asie sous son sceptre, il plaça l'Italie et l'Afrique sous celui de Maximien, qu'il s'était associé en 286, et il partagea le reste entre Galère et Constance Chlore, qu'il venait de nommer césars ou successeurs désignés. Depuis lors un certain ordre régna dans la succession au trône, qui cessa d'être livrée au caprice des prétoriens.

Les chrétiens, persécutés plus ou moins cruellement dès le règne de Néron, le furent encore plus sous Dioclétien. Cette nouvelle persécution, qui est réputée la dixième, fut la plus générale qui eût eu lieu jusqu'alors; mais loin d'affaiblir le christianisme, elle lui fit jeter de nouvelles racines dans la société romaine, et ne contribua pas peu à préparer la conversion de Constantin.

Dioclétien ayant abdiqué avec Maximien en 305, Galère et Constance restèrent maîtres de l'empire. Le dernier étant mort presque aussitôt, son fils Constantin lui succéda; mais il ne fut reconnu par Galère que comme césar, ce qui amena une longue guerre pendant laquelle il y eut jusqu'à six aspirants à l'empire : car, outre Galère et le fils de Constance, on vit Maximien reprendre le titre d'auguste, puis son fils Maxence, Licinius, Maximin et Sévère surgir çà et là en prétendants. Aussi il fallut dix-sept ans à Constantin pour se débarrasser de tous ses rivaux. Sévère fut tué par Maximin, celui-ci par Constantin, Galère par ses débauches, et Maxence dans une grande bataille tout près de Rome. Quant à Maximin, il se suicida après avoir été vaincu par Licinius, vaincu et tué à son tour par Constantin en 323, après avoir régné neuf ans sur la moitié orientale de l'empire.

Le règne de Constantin, rempli à la fois d'événements très-importants et de crimes atroces, fut signalé surtout par deux faits d'une immense portée : la translation, en 329, du siége de l'empire à Byzance, appelée depuis lors Constantinople, et la protection accordée au christianisme par l'empereur nouvellement converti. Le premier fait eut pour motif principal la nécessité d'opposer une barrière puissante aux barbares du côté de l'Orient; et en effet la nouvelle capitale ne succomba qu'environ mille ans après Rome. Quant au second, il eut pour conséquences et le progrès très-rapide de la nouvelle religion et la prédominance de l'Église de Rome, dont l'évêque prit bientôt le nom de pape, c'est-à-dire père dans l'idiome grec. En attendant, l'Italie perdait sa suprématie politique, et les barbares étant admis toujours en plus grand nombre dans les armées, son esprit guerrier allait s'affaiblissant de plus en plus.

L'empire se divisait alors en quatre grandes préfectures, subdivisées en diocèses gouvernés soit par des recteurs, soit par des proconsuls, soit par des vicaires; mais Constantin le partagea par son testament entre ses trois fils, Constantin II, Constant et Constance, dont le premier eut les Gaules, le second l'Italie et l'Illyrie, le troisième l'Orient. Constantin II s'étant mis en guerre avec son frère Constant et ayant succombé dans la lutte, ce dernier réunit tout l'Occident sous son sceptre, pour succomber à son tour sous Magnence, qui, vaincu par Constance, se tua et laissa en 350 son rival unique maître de l'empire. Constance s'associa comme césars, d'abord Gallus, qu'il ne tarda pas à faire mourir, puis Julien surnommé l'*Apostat*, qui combattit avec succès contre les Germains et les Francs, et, appelé au secours de Constance, que les Perses avaient vaincu, fut proclamé auguste par l'armée. Constance mort, Julien resta seul sur le trône. Vaillant capitaine, il marcha contre les Perses, qu'il vainquit; mais, arrivé sur le Tigre, il périt dans une bataille en 363. Ayant abjuré la foi chrétienne, il s'efforça en vain de ranimer le paganisme, qui après lui s'éteignait d'autant plus vite, que les barbares, qui pressaient l'empire de toutes parts, avaient presque tous embrassé le christianisme. Jovien, proclamé empereur par l'armée, céda aux Perses les provinces que son prédécesseur avait conquises sur eux, et mourut au bout de quelques mois, pour faire place en 364 à Valentinien, qui s'associa aussitôt son frère Valens. Ce dernier régit l'Orient, tandis que le premier gouvernait l'Occident, ayant pour associé à l'empire son fils Gratien, qui, monté sur le trône à la mort de son père, en 375, s'associa à son tour son frère Valentinien. Valens, serré de plus près par les Visigoths, qui étaient eux-mêmes refoulés par les Huns, avait pactisé avec eux et leur avait même accordé de s'établir sur la rive droite du Danube. Or ces barbares, poussés à bout par Lupicinus et Maxime, que l'empereur avait délégués auprès d'eux pour les gouverner, finirent par se révolter contre lui et par le tuer à la suite d'une bataille. Gratien alors, de plus en plus effrayé, s'associa en 379 Théodose, capitaine renommé, et lui assigna les préfectures les plus menacées, qui étaient celles d'Orient et d'Illyrie. Sur ces entrefaites, Rome et l'Italie se montraient de plus en plus énervées, et la dépopulation du pays, conséquence inévitable de la corruption des mœurs aussi générale que profonde, offrait une facilité de plus aux barbares qui, après avoir entamé l'empire de différents côtés, s'apprêtaient à envahir la Péninsule italienne. Théodose réussit à les arrêter pendant tout son règne, Théodose qui réunit l'empire entier sous son sceptre jusqu'en 395, après les événements les plus graves. Gratien ayant été tué dans les Gaules par Maxime, celui-ci fut pris et tué par Théodose, qui se rendit à Rome avec Valentinien II, fils de Gratien, proclamé empereur d'Occident; mais un des généraux de ce dernier, nommé Arbogaste, se révolta bientôt contre lui et l'égorgea. Théodose alors fit à l'égard du meurtrier ce qu'il avait fait à l'égard de Maxime, en étouffant de plus la rébellion d'Eugène, qui avait voulu remplacer Arbogaste.

Théodose mort, l'empire fut partagé de nouveau entre ses deux fils, Arcadius et Honorius, dont le premier eut l'Orient, le second l'Occident. Le règne d'Honorius, prince des plus médiocres, et sous lequel l'empire marcha de plus en plus vers sa ruine, fut signalé cependant par deux victoires remportées par Stilicon : la première près de Vérone, sur les Visigoths, guidés par Alaric; la seconde en Toscane, sur un autre essaim de barbares, ayant pour chef Radagaise. Mais Stilicon ayant été mis à mort, en 408, comme coupable d'avoir aspiré à l'empire, Alaric repassa bientôt les Alpes, alla jusqu'à Rome, où il leva des contributions et nomma Attale à l'empire. Il revint ensuite, en 410, saccager la ville éternelle, pour aller enfin échouer devant Naples et mourir à Cosenza, en Calabre. Son successeur Ataulphe quitta l'Italie pour le midi des Gaules et l'Espagne, où il fonda un empire éphémère, tandis qu'Honorius, qui n'avait cessé de rester enfermé dans Ravenne avec sa cour, s'associait l'un de ses meilleurs capitaines, nommé Constance. Honorius et Constance morts, un certain Jean, homme obscur, usurpa le trône pour le céder bientôt au fils de Constance, qui l'occupa, en 424, sous le nom de Valentinien III. Pendant ce nouveau règne, les Romains furent obligés d'abandonner la Bretagne aux Saxons, l'Afrique aux Vandales, et l'Helvétie et les Gaules aux Bourguignons; tandis que la Pannonie, la Dalmatie et la Norique passaient sous le sceptre de l'empereur d'Orient. L'empire d'Occident se trouvait réduit presque à la seule Italie, corps meurtri qui luttait encore toutefois contre le flot toujours croissant de ses terribles ennemis, ce qui n'est pas assurément l'une des dernières preuves de la vitalité puissante de la race latine.

La première invasion des Goths ne fut rien en comparaison de celle des Huns conduits par Attila, qui, après s'être grossi en Germanie, avait fondu sur les Gaules en 450. Battu par Aétius à Châlons, en 451, il se rejeta sur l'Italie, et, Aquilée détruite, il porta le fer et le feu dans toute la partie de la Péninsule qui s'étend entre les Alpes et le Pô. Ayant ensuite franchi cette rivière, dans le but de faire éprouver le même sort aux autres pays d'Italie, il fut arrêté, selon la tradition, par le pape Léon Ier, envoyé par Honorius à la tête d'une députation, mais en réalité par la crainte d'une nouvelle défaite semblable à celle de Châlons; car Aétius, qui ne cessa de manœuvrer très-habilement pendant cette invasion d'Attila, se tenait prêt à fondre sur lui des positions les plus fortes. Malheureusement la retraite des Huns ne sauva pas l'Italie, où un nouvel essaim de barbares se précipita bientôt avec d'autant plus de chances de succès, qu'Aétius, qui fut le dernier grand capitaine de l'empire, venait de périr par la main de Valentinien III, tué lui-même peu de temps après par le sénateur Maxime, dont il avait enlevé la femme. Dans les vingt ans qui suivirent et qui furent les derniers de l'empire, neuf

Digitized by Google

empereurs se succédèrent : Maxime, qui ne resta sur le trône que trois mois et périt quelques jours avant que Genseric vint saccager Rome avec ses Vandales; Avitus, que Théodoric, roi des Goths, avait engagé à revêtir la pourpre impériale; Majorien, Livius Sévère et Anthémius, élevés et déposés par Ricimer, chef barbare, qui fut le vrai maître de Rome jusqu'à l'année 472; Olybrius, tué au bout de trois mois; Glycérius, chassé par Tullius Népos, nommé à Constantinople, et déposé à son tour par Oreste, chef de la milice impériale; enfin Romulus Augustule, fils d'Oreste, détrôné, en 476, par Odoacre, roi des Hérules, qui, au lieu de nommer des empereurs, à l'instar de Ricimer, mit fin à l'empire en concentrant le pouvoir dans ses mains.

La culture intellectuelle de la période écoulée entre la chute de la république romaine et celle de l'empire se divise en païenne et en chrétienne. Dans la première, nous trouvons en premier lieu Ovide, Tibulle, Properce et Phèdre, puis Lucain, Perse, Stace, Martial, Sénèque le philosophe et Sénèque le poëte; et, entre le premier et le deuxième siècle, Quintilien, les deux Pline, Juvénal et Tacite. Viennent ensuite Suétone, Frontin, Pétrone et Fronton; et dans les siècles suivants, Ausone, Claudien, Eutrope, Apuleius, Justin et Macrobe; mais, à part quelques-uns d'entre eux, surtout ceux du siècle d'Auguste, tous ces écrivains appartiennent à ce qu'on appelle la basse latinité. Quant à la littérature chrétienne, elle consiste presque uniquement dans des livres de controverse ecclésiastique, œuvre des Pères de l'Eglise, parmi lesquels nous nous contenterons de rappeler Tertullien, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin.

DEUXIÈME PARTIE.

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN JUSQU'A LA MORT DE CHARLEMAGNE (476-814).

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS ODOACRE JUSQU'A THÉODORIC, ROI DES GOTHS.

(476-493.)

L'empire romain ayant, après une durée de cinq siècles, succombé aux attaques des barbares, l'Italie fut dès lors un objet de luttes incessantes entre ses envahisseurs, la déchirant tour à tour et lui infligeant pendant bien longtemps la plus misérable servitude.

Odoacre, roi des Hérules, qu'une foule d'autres barbares avaient aidé à vaincre Oreste, qui s'était enfermé dans Pavie, et à s'emparer de Ravenne, où s'était réfugié Augustule, établit son siége dans cette dernière ville et régna dix-sept ans, non-seulement sur l'Italie, y compris la Sicile, mais sur la Dalmatie, que Julius Népos avait gardée jusqu'alors, et sur la Rhétie; tandis que les Vandales occupaient la Sardaigne et la Corse. Odoacre, indépendamment de ses talents militaires, possédait une capacité politique peu commune. Aussi, tout en agissant dans l'intérêt de ses soldats, auxquels il distribuait le tiers des terres, il ne tyrannisa pas les vaincus, il respecta même la plupart des institutions de l'empire et fit succéder un gouvernement fort à un état de choses qui n'était pas loin de l'anarchie. En 487, il alla faire la guerre aux Rugiens, qu'il vainquit et conduisit avec lui en Italie, tandis que leur roi allait se réfugier auprès de Théodoric, roi des Goths orientaux, dont la domination s'étendait depuis la Pannonie jusque sous les murs de Constantinople, pour l'exciter à le venger. L'empereur d'Orient, de son côté, dans le but de se débarrasser d'un voisin très-dangereux, non-seulement engagea Théodoric à arracher l'Italie à Odoacre, mais il lui en fit concession. De là une nouvelle invasion de barbares, car Théodoric s'étant mis en marche avec ses Goths, y compris les femmes et les enfants, franchit les Alpes Carniques, battit Odoacre, d'abord sur l'Isonzo, le 27 mars 489, puis à Vérone, enfin sur l'Adda, et l'enferma à Ravenne, où il l'assiégea pendant trois ans. Ayant pris la ville, en 493, il commença par pactiser avec son rival; mais, quelques jours après, il ne craignit pas de ternir à tout jamais sa gloire, en le faisant assassiner au milieu d'un banquet auquel il l'avait invité. Dès lors l'Italie ne tarda pas à appartenir aux Goths tout entière.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LES GOTHS.

(493-553.)

Les nouveaux barbares chassèrent les anciens des terres que ceux-ci avaient prises aux Romains, sans trop peser sur ces derniers, auxquels ils laissèrent leurs lois et leurs magistrats. On doit même dire que le règne de Théodoric a un cachet de modération et de grandeur très-remarquable pour l'époque. Le nouveau roi, qui eut pour principal ministre l'Italien Cassiodore, non content de respecter les anciens monuments, en éleva partout de nouveaux, et, bien que lui et les siens appartinssent à la secte d'Arius (280-336), pendant bon nombre d'années les Romains ne furent point troublés dans l'exercice de leur culte, qui, à part le diocèse de Ravenne, où l'arianisme régna un certain temps, fut dès lors, comme toujours, celui de l'Eglise catholique. Théodoric, après avoir contracté soit des alliances, soit des parentés avec plusieurs princes étrangers, y compris Clovis, roi des Francs, entreprit, dès 504, de nouvelles guerres, et, partant, de nouvelles conquêtes; de sorte qu'en 520 la Theiss, le Danube, le Rhône et la Garonne constituaient les limites de ses Etats. Les dernières années de son règne furent signalées par des persécutions, moitié politiques, moitié religieuses, à la suite desquelles Boëtius et le pape Jean Ier périrent en prison, tandis que son beau-père Symmaque montait sur l'échafaud. Théodoric laissa le trône, en 526, à son petit-fils Athalaric, âgé de dix ans seulement, avec sa fille Amalasonte pour régente; mais Athalaric mourut à dix-huit ans, victime de ses débauches, et Amalasonte, après avoir épousé son cousin Théodat, dernier rejeton de la race des Amales, en eut en récompense d'abord l'exil, puis la mort, à l'instigation surtout de Théodora, courtisane que Justinien n'avait pas craint d'élever à l'empire. Théodat, aussi lâche que scélérat, était à peine devenu roi, en 534, qu'il offrait à l'empereur d'Orient de renoncer au sceptre, à la condition de conserver un domaine d'un revenu de douze cents livres d'or; mais ayant appris qu'un échec venait d'être essuyé par les troupes impériales, il rétracta sa parole, ce qui amena Justinien à envoyer contre lui Bélisaire, vainqueur des Perses, et que l'on comptait voir vaincre aussi en Italie. En effet, ce célèbre capitaine conquit aisément la Sicile, d'où il passa en Calabre, puis à Naples, dont il s'empara par surprise. Sur ces entrefaites, les Goths, indignés de la lâche inaction de Théodat, lui ôtèrent la couronne et la vie, et élevèrent à sa place Vitigès. Celui-ci, n'étant pas préparé à la résistance, dut se retirer devant Bélisaire, qui fit son entrée à Rome en 536. Après une guerre de trois ans, poursuivie avec des chances diverses, et à laquelle prirent part les Francs et les Bourguignons, Bélisaire assiégea Vitigès dans Ravenne et finit par l'y faire prisonnier; puis la guerre contre les Perses ayant recommencé, il quitta l'Italie, bien qu'elle ne fût pas subjuguée en entier, car une partie de la Vénétie était encore occupée par les Goths, et Milan même, qu'il avait pris quelque temps auparavant, était retombé dans leurs mains. Le départ de Bélisaire et les affreux ravages commis partout par ses troupes portèrent un rude coup à la cause de Justinien en Italie, d'autant plus que les Goths nommèrent bientôt roi Totila, aussi bon soldat que prince rempli d'humanité, si l'on doit en croire l'historien Procope, et qui en peu de temps reprit Naples, qu'il s'abstint de saccager, et prit deux fois Rome, qu'il épargna : la première, grâce à un appel fait à sa générosité par Bélisaire, que Justinien avait renvoyé en Occident, et qui cette fois n'avait rien pu contre les Goths, et la seconde, sur les instantes prières de saint Benoît. L'Italie était à jamais perdue pour les Grecs, sans l'eunuque Narsès, favori de Justinien, en qui se révéla tout à coup le génie d'un grand capitaine. Passé en Italie, en 552, à la tête d'une armée, composée en grande partie de Huns, d'Hérules et de Vandales, Narsès ne tarda pas à livrer bataille, près de Gubbio, à Totila, qui fut vaincu et blessé mortellement. Teïa, réputé le brave des braves parmi les Goths, fut proclamé roi à sa place et fit tout ce qu'il put pour relever la fortune de son peuple; mais, bien qu'il fût parvenu à ramener les fuyards et à ramasser autour de lui à force d'or une multitude de soldats, atteint non loin de Cumes par Narsès, il fut complétement défait au pied du Vésuve, et tué après des prodiges de valeur. Avec lui s'éteignit la domination des Goths, après une durée de soixante ans, pour faire place à celle des Grecs, beaucoup plus funeste à l'Italie, quoique venant d'une nation réputée si supérieure aux barbares. Voici ce que dit, au sujet des Goths, Pierre Giannone, dans son excellente *Histoire civile du royaume de Naples* :

« Les Goths, nation illustre et guerrière, qui, malgré le bruit des » armes, furent toujours attentifs à maintenir la justice, la tempé» rance, la bonne foi et les autres vertus dont ils étaient ornés, nous » ont été injustement représentés comme barbares et inhumains, » puisqu'ils laissèrent vivre leurs ennemis vaincus sous leurs propres » lois, pour lesquelles ils témoignèrent eux-mêmes de grands égards. » La disposition et l'ordre de nos provinces ne subirent aucun chan» gement sous leur domination; ils laissèrent subsister les mêmes

Digitized by Google

» magistrats consulaires, correcteurs et présidents, et maintinrent » les usages et les coutumes tels qu'ils étaient sous les empereurs » romains. Ce ne fut point sous leur règne que les plus funestes altérations eurent lieu dans le gouvernement, mais bien sous celui des » empereurs d'Orient. »

CHAPITRE TROISIÈME.

LES GRECS DU BAS-EMPIRE ET LA DOMINATION DES LOMBARDS.

(553-774.)

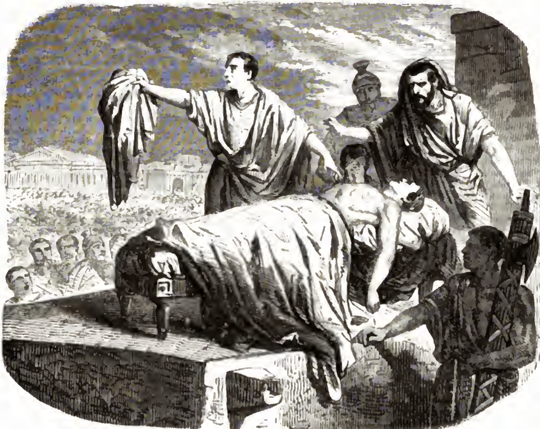
En effet, l'état de la Péninsule, au lieu de s'améliorer par l'expulsion des Goths, ne fit qu'empirer sous les Grecs, dont la corruption était encore plus profonde que celle de l'Italie, et qui la traitèrent en province, tandis que les barbares qui les avaient précédés en avaient fait un royaume séparé; et, si leur domination avait duré, ils auraient fini par se fondre dans la race latine, et par en assurer l'indépendance. Narsès établit son siége à Ravenne, et gouverna pendant quatorze ans, au nom de Justinien, qui publia, en 554, une pragmatique destinée à régir l'Italie, qui dès lors fut obligée d'observer non-seulement les lois contenues dans le Code et dans les Pandectes, mais aussi les Novelles publiées peu de temps après. Jusqu'alors non-seulement l'Italie, mais les Goths eux-mêmes avaient suivi les dispositions du code Théodosien. Des préfets furent envoyés dans chaque province pour les administrer séparément, ce qui indisposa beaucoup les Italiens, habitués qu'ils étaient à voir ces magistratures confiées au choix du sénat, dont les Goths avaient respecté l'existence. Longin, nommé exarque à la place de Narsès, en 567, par Justin II, successeur de Justinien, alla bien plus loin; car, usant de son autorité sans bornes pour effacer jusqu'aux derniers vestiges des institutions romaines, il donna à l'Italie une forme toute nouvelle. Supprimant les magistrats consulaires, les correcteurs et les présidents, il plaça dans les villes de quelque importance des chefs qu'il nomma ducs et des juges chargés de l'administration de la justice. Rome même ne fut point distinguée des autres villes. Privée déjà de ses consuls et de son sénat, on la soumit au gouvernement d'un duc qu'on envoyait chaque année de Ravenne. Mais la domination grecque allait recevoir un rude coup en Italie. Narsès s'était retiré à Naples, après sa disgrâce, avec le désir le plus vif de se venger du gouvernement qui avait méconnu ses services. Lié d'amitié avec Alboin, roi des Lombards, qui avait établi un royaume en Pannonie, et qui, lors de la guerre contre les Goths, avait envoyé une armée en Italie pour aider les Grecs à en opérer la conquête, il l'engagea à venir s'y établir avec sa nation. « Vous verrez, lui écrivait-il, une » terre où le lait et le miel coulent avec abondance, et telle que Dieu » n'en a pas créé encore de pareille. » Alboin, n'ayant pas tardé à se mettre en marche avec tout son peuple, ainsi que l'avait fait Théodoric avec ses Goths, fondit sur l'Italie en 568, et commença par camper dans le Frioul, où il érigea un duché en faveur de son neveu Gisolphe; puis il étendit sa domination jusqu'à Milan, où les Lombards le saluèrent comme roi du pays conquis en lui mettant une pique à la main, selon l'usage de leur nation. Ce fut alors que la Gaule cisalpine échangea son nom contre celui de Lombardie. Bien que Longin n'eût que très-peu de troupes à opposer aux Lombards, et que la désaffection des Italiens ne lui permît pas de compter sur leur aide, Rome, Ravenne et Pavie tenaient toujours pour l'empire d'Orient; mais Alboin s'empara bientôt de la dernière, après avoir poussé jusqu'en Toscane, et érigé un duché en Ombrie, avec le siége ducal à Spolète. Ce fut là le terme des prospérités et de la vie du premier roi des Lombards, que sa femme Rosamonde fit assassiner, et qui eut pour successeur Cléfus, bon soldat, lui aussi, mais avare et féroce à l'excès. Proscrivant les personnages les plus éminents, il faisait mettre à mort les plus riches pour s'emparer de leurs biens. Après trois ans de cruautés, il fut, en 574, mis à mort par les Lombards poussés à bout, qui, au lieu de nommer un nouveau roi, partagèrent en trente duchés la partie de l'Italie dont ils s'étaient emparés. Les plus importants de ces États étaient ceux de Pavie, Milan, Bergame, Brescia, Trente et Spolète. Ces trente duchés formèrent pendant quelque temps une espèce de république fédérative, assez forte pour tenir en échec les forces de l'exarque impérial, mais trop faible pour s'emparer de l'Italie tout entière. On sait en effet que les Lombards ne s'étendirent jamais au delà de Bénévent, tandis que Rome resta toujours en dehors de leur atteinte, dominée nominalement par les empereurs d'Orient, mais en réalité par les papes. L'Italie comptait donc à cette époque trois capitales : Pavie, siége de la domination des Lombards; Ravenne, où siégeaient les exarques; et Rome, résidence des pontifes. L'unité nationale de la Péninsule italienne était brisée désormais, pour n'être plus reconstituée depuis lors.



La fondation de Rome, ou Romulus traçant son sillon, en 753 avant Jésus-Christ.

Longin, qui ne pouvait rien entreprendre contre les Lombards,

abaissait la dignité de l'empire jusqu'à traiter avec eux, en convenant que chacune des parties garderait les pays occupés. Plus tard, l'empereur Maurice engageait Childebert, roi des Francs, à venir en Italie pour en chasser ces Lombards contre lesquels ses armes étaient tout à fait impuissantes. La crainte inspirée par les préparatifs de Childebert porta alors les ducs lombards à rétablir la monarchie en élevant au trône, en 584, Autharis, fils de Cléfus, dont le règne de six ans fut signalé par deux événements considérables : la défaite des Francs et la fondation du duché de Bénévent. A sa mort, sa veuve Théodelinde, très-respectée à cause de ses vertus, fut reconnue comme régente du royaume, avec faculté de choisir un second mari, qui serait en même temps le nouveau roi. De là son union avec Agilulphe, duc de Turin, qu'elle convertit de l'arianisme au catholicisme, et sur la tête duquel elle posa une couronne de son invention, qui était presque toute d'or, quoiqu'on la dit de fer, et qui fut regardée depuis par les souverains de la Lombardie comme l'emblème de leur dignité. Agilulphe s'attacha a réduire le nombre des duchés Italiens. Rotharis, mort en 652, eut pour successeurs d'abord Rodoald, qui ne régna que quelques mois, puis Aripert, neveu de Théodelinde, qui laissa le royaume à ses deux fils Pertharit et Gondebert, dont le premier siégea à Milan, l'autre à Pavie; mais bientôt la discorde ayant éclaté entre eux, Grimoald, duc de Bénévent, accourut pour en profiter. En effet, ayant mis en fuite le premier, et tué le second, il monta sur le trône en 662. Il régna neuf ans, pendant lesquels il repoussa Constant, le seul empereur d'Orient qui eût osé mettre le pied en Italie pour la reconquérir, et battit les Francs et les Avares. Son fils Garibald, l'ayant remplacé en 671, fut chassé trois mois après par Pertharit, qui s'était réfugié en France et qui régna pour la seconde fois jusqu'en 688, sans laisser d'autres traces de son règne que la fondation de bon nombre de monastères. Il eut pour successeur son fils Cunibert, dont le règne fut troublé par la révolte d'Alachis, duc de Trente, et à qui succéda en 700 son fils Liutbert, chassé bientôt par Ragimbert, duc de Turin et fils du roi Goudebert. Ragimbert mort en 712, le trône fut occupé par son fils Aripert,



La mort de César à Rome le 15 mars, 44 avant Jésus-Christ.

et à faire régner la subordination parmi les ducs et l'ordre dans le royaume, qu'il défendit vaillamment contre les Slaves et les Francs, tandis que par la terreur de ses armes il forçait les exarques à lui payer un tribut de douze mille livres d'or. Dans la même année qu'Agilulphe était élevé au trône des Lombards, Grégoire Ier montait sur le siége pontifical, dont il contribua beaucoup à fonder la puissance. Un grand accord régna entre lui, la reine Théodelinde et Agilulphe, ce qui ne favorisa pas peu l'accroissement de cette même domination lombarde à laquelle d'autres papes devaient porter plus tard de si rudes coups. Agilulphe étant mort en 615, son fils Adaluald, encore enfant, lui succéda, sous la tutelle de sa mère Théodelinde. Devenu adulte, il perdit bientôt la raison, grâce à un breuvage que lui avait administré Eusèbe, ambassadeur d'Héraclius, et il commit de telles cruautés, qu'il finit par être tué par les Lombards révoltés. Ariobald, duc de Turin, fut créé roi à sa place, Ariobald, qui avait épousé Gondeberge, sœur d'Adaluald, et qui mourut en 636, sans laisser d'enfants mâles. Les Lombards firent alors à l'égard de sa veuve ce qu'ils avaient fait à l'égard de Théodelinde, en l'autorisant à nommer roi celui qu'elle aurait pris pour mari. Gondeberge choisit Rotharis, duc de Brescia, dont le règne fut marqué par la prise de Gênes sur les Grecs, mais surtout par la première publication de lois écrites, les Lombards n'ayant eu jusqu'alors que des coutumes, ce qui pouvait être supportable pour eux, mais ne l'était nullement pour les deuxième de ce nom, qui vainquit et tua Liutbert, et fut vaincu à son tour et remplacé par Asprand, remplacé lui-même trois mois après par son fils Liutprand. Le règne de ce dernier, qui fut le plus remarquable parmi ceux des rois lombards, surtout à cause des nombreuses lois qui furent ajoutées à celles d'Autharis, dura trente-sept ans, et fut signalé par des événements mémorables.

Profitant de l'irritation qu'avait excitée en Italie la destruction des images, ordonnée par Léon l'Isaurien, le nouveau roi des Lombards attaqua et prit Ravenne; mais cette ville ne tarda pas à être reprise par les Vénitiens, assez puissants déjà, bien que leur république ne datât que de l'invasion d'Attila, pour que leur alliance et leur aide fussent recherchées par les empereurs d'Orient. Grégoire II occupait alors le trône pontifical, et se posait en ami des villes d'Italie qui voulaient s'affranchir de la domination étrangère, parmi lesquelles nous citerons celles des Marches, constituées en ligue dès la fin du siècle précédent sous le nom de Pentapole. Liutprand, jaloux de l'influence toujours croissante exercée par les papes, conclut bientôt un traité avec l'exarque Eutychius, et marcha avec lui sur Rome dans le but de s'en emparer; mais Grégoire étant sorti à sa rencontre avec son clergé, il se laissa désarmer et battit en retraite avec ses troupes. Ce fut le pape Grégoire III (735-741) qui, pressé entre les Lombards et les Grecs, eut le tort immense de faire cet appel aux Francs, que ses successeurs devaient renouveler, et qui devait attirer une

Digitized by Google

nouvelle invasion sur la malheureuse Italie et amener un fait non moins funeste pour elle, la création du pouvoir temporel des pontifes!

A Liutprand, mort en 744, succéda, pour ne régner que sept mois, son neveu Ildebrand, chassé par Rachis, duc de Frioul. Celui-ci ayant mis le siége autour de Pérouse en 749, le pape Zacharie accourut auprès de lui et le persuada non-seulement de se retirer, mais de rendre les villes qu'il avait prises dans la Pentapole. La voix de Zacharie produisit même un tel effet sur Rachis, qu'il prit soudainement la résolution de se faire moine et de se retirer au mont Cassin. Son frère Astolphe, nommé roi à sa place, se montra animé d'un esprit tout différent, car dès 751 il recommença la guerre, et bientôt il prit Ravenne ainsi que tout l'exarchat jusqu'aux lagunes de Venise, ne laissant aux Grecs que Naples et la Sicile. Ayant depuis attaqué Rome, où siégeait le pape Etienne, celui-ci, après avoir invoqué en vain les secours de l'empereur d'Orient, se tourna vers Pépin, fils de Charles-Martel, qui, ayant déposé et enfermé dans un couvent le dernier des Mérovingiens, s'était fait proclamer roi en 752. Le pape alla même jusqu'à se rendre en France en 753 pour y sacrer le nouveau roi et ses deux fils, Charles et Carloman, et Pépin, pour l'en récompenser, entra l'année suivante en Italie avec une armée, battit Astolphe près de Suse, l'assiégea dans Pavie et le força à promettre la restitution des villes conquises; mais le roi des Francs était à peine parti, que le roi lombard recommençait la guerre, jusqu'à reprendre le siége de Rome. Alors, sur de nouvelles instances du pontife, Pépin repassa les Alpes, défit de nouveau Astolphe, l'obligea à rendre ses conquêtes et en fit donation à l'Eglise de Rome. C'est ainsi que le premier roi Carlovingien payait avec un bien qui ne lui appartenait pas la consécration par le pape de son usurpation sur les Mérovingiens.

Il est à noter que la ville de Rome ne fut pas comprise dans la donation, et qu'elle continua pendant quelque temps encore à être soumise à la suzeraineté des empereurs d'Orient. Enfin il n'est pas inutile de faire remarquer, au sujet du sacre de Pépin par Etienne II, que désormais ces mêmes papes, dont la nomination n'était réputée valide qu'en vertu de l'approbation des empereurs, furent appelés à sanctionner l'autorité des princes temporels.

Astolphe étant mort en 756, Didier, duc de Brescia, fut appelé à lui succéder. Ce devait être le dernier roi des Lombards. Après de longs démêlés avec le pape, celui-ci fit un nouvel appel à Pépin; mais le roi des Francs ne vint pas cette fois; puis étant mort en 768, ses deux fils, Charles, appelé bientôt Charlemagne, et Carloman, se partagèrent le royaume. Le premier épousa une fille de Didier, nommée Berthe, qu'il répudia et renvoya à son père en 771: ce fut entre eux une première cause de discorde. De plus, les fils de Carloman, dépossédés par leur oncle, ne tardèrent pas à se réfugier auprès de Didier avec leur mère. Enfin, Adrien Ier, monté sur le trône pontifical en 772, à la suite de nouvelles attaques du roi des Lombards, qui avait occupé plusieurs villes censées appartenir à l'Eglise, et menacé même Rome, invita solennellement Charlemagne à venir l'aider de ses armes.

Le nouveau roi des Francs passa les Alpes en effet en 773, battit d'abord les Lombards en rase campagne, puis assiégea Didier dans Pavie et son fils Adelgise dans Vérone. Ayant pris cette dernière ville vers la fin de la même année, il se rendit à Rome vers Pâques de l'année suivante, tandis qu'Adrien recevait l'hommage des villes qui s'étaient soustraites aux Lombards, ainsi que celui du duc de Spolète, qui se déclara son vassal. Charlemagne, après avoir confirmé au pape la donation de Pépin, retourna au siége de Pavie, qu'il prit au mois de juin 774. Ce fut là que finirent et le règne de Didier (que Charlemagne envoya prisonnier en France avec sa femme) et la domination des Lombards, qui avait duré plus de deux siècles, et qui cessait alors même que la race des envahisseurs commençait à se fondre dans celle du peuple envahi. Ajoutons que les Lombards n'avaient pas pesé trop durement sur les Italiens, dans les derniers temps surtout, et qu'ils n'étaient pas aussi barbares qu'on a voulu le faire croire: témoin leur législation, très-remarquable pour l'époque, notamment en ce qui a trait aux mariages, aux tutelles, aux contrats, aux aliénations, aux testaments, aux successions *ab intestat* et à la sûreté des biens. En matière criminelle, les Lombards distinguaient soigneusement la violation des droits de la société d'avec celle des droits des particuliers, et ils les frappaient d'amendes différentes.

La peine capitale était très-rare et les autres peines étaient presque toutes pécuniaires; mais ce qui rend surtout dignes d'éloges leurs lois pénales, c'est que la confiscation y était proscrite, et que les biens des condamnés n'étaient pas enlevés à leurs enfants. Enfin, si les lois lombardes étaient inférieures à celles des Romains, elles étaient certes infiniment supérieures à la législation des autres peuples qui dominèrent en Europe après la chute de l'empire. Charlemagne lui-même les confirma après sa conquête, et y joignit quelques-unes des siennes propres, qu'il voulut qu'on observât en Lombardie et dans tout le reste de l'Italie comme lois lombardes. Au surplus, nous recommandons à l'attention des lecteurs, pour tout ce qui concerne l'histoire des Lombards, l'ouvrage capital publié à ce sujet par l'historien napolitain Charles Troya.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LA FIN DE LA DOMINATION DES LOMBARDS JUSQU'A LA MORT DE CHARLEMAGNE.

(774-814.)

Le sort déjà si malheureux des Italiens devint encore plus triste pendant le règne de Charlemagne, qui d'une main détruisit le peu qui restait de leurs franchises communales, en consolidant et en étendant le régime féodal introduit par les Lombards, et de l'autre favorisa de toutes ses forces l'accroissement de la puissance papale et l'influence du clergé. Aux ducs établis par Alboin, il ajouta des marquis et des comtes, auxquels il distribua les terres des vaincus, et il assura de riches bénéfices aux ecclésiastiques qui s'étaient montrés favorables à sa cause; puis, une année seulement après la conquête, il s'en allait reprendre cette guerre contre les Saxons, qui devait être signalée par de si grandes cruautés et ne se terminer qu'après une longue suite de batailles. Adelgise, fils de Didier, qui s'était réfugié à Constantinople après la chute de Vérone, ayant opéré une descente en Italie et excité une rébellion parmi les Lombards, Charlemagne accourut, en 776, pour la réprimer, ce qu'il fit en effet, surtout par la défaite et la mort du duc de Frioul. Après quatre ans de guerres, tant en Allemagne qu'en Espagne, il revint dans la Péninsule, en 780, pour y faire couronner par le pape ses deux fils, Pépin et Louis, encore enfants, l'un comme roi d'Italie, l'autre comme roi d'Aquitaine. Charlemagne repassa encore une fois les Alpes, en 786, pour combattre le duc de Bénévent, qu'il vainquit, sans lui enlever pourtant son duché. Ayant installé Pépin à Pavie, il se tourna contre Tassillon, duc de Bavière et gendre du dernier roi des Lombards, qu'il dépouilla de ses Etats et força à prendre l'habit. Il eut ensuite à repousser un essaim de Huns et d'Avares de la Bavière et du Frioul, ainsi qu'une nouvelle tentative d'Adelgise à Naples et dans les Calabres. Enfin il étendit les limites de ses Etats jusqu'aux frontières de l'Istrie. Pendant ce temps, à Adrien Ier succédait Léon III, qui siégea paisiblement jusqu'en 799, époque à laquelle éclatèrent pour la première fois à Rome ces guerres civiles qui plus tard devaient la troubler si fréquemment. Assailli subitement à la suite d'un complot, Léon III parvint à se sauver d'abord à Spolète, puis en France, où Charlemagne le reçut avec les plus grands honneurs, pour le renvoyer bientôt à Rome avec un nombreux cortége de comtes et de prélats. C'est alors que s'accomplit le projet conçu déjà par Charlemagne, d'accord avec le pape, de se proclamer empereur d'Occident. S'étant rendu à Rome à la fin de l'année 799, le roi des Francs y reçut le jour de Noël, des mains de Léon III, dans la basilique vaticane, cette couronne impériale si ardemment convoitée, en présence de ses deux fils Charles et Pépin, de la noblesse, du clergé et d'une foule innombrable. Ce fait, qui frappa le monde d'étonnement et qui fut même salué avec joie par les Italiens, ne porta en définitive aucun changement à leur triste condition. Charlemagne, en effet, loin de fixer en Italie le siége de son empire, ne songea pas même à reconstituer son unité nationale; car, outre le pape, dont il avait fait un prince temporel, et la république de Venise, qui était le seul pays libre et prospère qui existât au delà des Alpes, il laissa debout le duché de Bénévent et ne toucha aucunement au duché de Naples, à la Sicile et aux autres possessions de l'empire d'Orient, bien que l'état d'extrême faiblesse où celui-ci était tombé rendit très-facile la conquête de ces provinces. Il est à observer, en outre, que l'importance donnée au pape par Charlemagne, en s'en faisant couronner, devait être la source de querelles interminables entre l'Eglise et l'empire, surtout au sujet des investitures, ainsi que de nouveaux déchirements pour l'Italie.

« Cette prospérité des papes, dit l'historien Giannone, fut la vraie » cause qui donna naissance à toutes les prétentions qu'ils formèrent » ensuite sur l'étendue de leur pouvoir spirituel. Auparavant, les » limites de leurs droits à cet égard étaient certaines et précises; dès » lors ils les étendirent au gré de leur ambition: c'est pour cette » raison que les écrivains les plus judicieux ont dit que Charlemagne » avait porté plus de préjudice que Constantin le Grand aux droits » des princes, et qu'en même temps ses bienfaits étaient devenus nui» sibles à l'Eglise, en corrompant son ancienne discipline. »

Le nouvel empereur quitta l'Italie vers Pâques de l'année 800, pour ne plus y revenir. Il résida depuis à Aix-la-Chapelle, où il promulgua ses fameux capitulaires, tandis que son fils Pépin faisait la guerre, sans trop de succès, contre le duc de Bénévent, les Vénitiens et les Grecs. Charlemagne fit, en 806, un premier partage de ses Etats entre ses trois fils, en désignant Charles, son aîné, comme roi des Francs, Louis comme roi d'Aquitaine, et Pépin comme roi d'Italie; mais le sort en avait autrement décidé, car Pépin mourut en 810, et Charles en 811. Il ne lui restait dès lors que Louis, c'est-à-dire celui de ses fils qui promettait le moins sous le rapport du talent et de l'énergie. Aussi il s'empressa de faire la paix avec tout le monde, y compris l'empereur d'Orient, qui le reconnut enfin comme empereur d'Occident en 812, et le duc de Bénévent, qui consentit à devenir son tributaire. Après avoir envoyé en Italie son pe-

Digitized by Google

tit-fils Bernard, Charlemagne désigna, en 813, son fils Louis, appelé depuis le Débonnaire, comme son successeur dans tout le reste de l'empire, qu'il lui laissa le 28 janvier 814, en mourant à l'âge de soixante-douze ans.

Pendant la triste époque dont nous venons de présenter l'esquisse, presque nulle trace de culture intellectuelle ne s'offre à nos regards, et, en effet, qu'aurait pu produire en ce genre la malheureuse Italie, non-seulement privée qu'elle était de toute liberté, mais foulée aux pieds par toute espèce de barbares? Nous trouvons, néanmoins, sous le règne de Théodoric, trois noms restés célèbres, ceux de l'orateur Symmaque, du ministre Cassiodore et du philosophe Boëtius. De Cassiodore il ne reste que quelques lettres et son abrégé de l'*Histoire des Goths*, que nous a conservé Jornandès, et de Boetius, il n'est parvenu jusqu'à nous que des opuscules, ainsi que le beau livre qu'il écrivit en prison sous le titre de *Consolations de la philosophie*. Grégoire Ier, élu pape en 590, mérite d'être cité comme écrivain ecclésiastique. Rappelons pour mémoire saint Colomban, moine irlandais, venu en Italie du temps de la reine Théodelinde, et n'oublions pas que c'était dans les couvents que l'on conservait les restes de l'ancienne littérature. Pour ce qui est des historiens, nous ne pouvons en citer qu'un, Paul Diacre, qui, né dans les derniers temps de la domination lombarde, en écrivit l'histoire sous Charlemagne. Quant à ce dernier, nous nous contenterons de rappeler que sa science n'allait pas jusqu'à l'écriture, et que toute celle de son règne se personnifia en quelque sorte dans Alcuin, moine anglais, qui exerça une grande influence sur son esprit. Les arts, enfin, se réduisirent à ce mélange d'ancien et de moderne, de grec et de barbare, qu'on désigne très-improprement sous le nom de gothique, et dont l'honneur doit être attribué principalement à Théodoric d'abord, puis à Théodelinde et à Agilulphe.

TROISIÈME PARTIE.

DEPUIS LA MORT DE CHARLEMAGNE JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE GRÉGOIRE VII (814-1073).

CHAPITRE PREMIER.

LES SUCCESSEURS DE CHARLEMAGNE.

(814-888.)

Bernard, fils de Pépin, très-jeune encore, gouvernait l'Italie depuis 812, aidé des conseils d'Adélard, abbé de Corbeil, et de son frère Walla, quand Louis le Débonnaire, prince faible et facile à céder aux suggestions perfides de ses courtisans, ordonna tout à coup leur rappel. Non content de cela, en 807, il déclara auguste son fils aîné Lothaire, ce qui équivalait à le désigner comme futur empereur d'Occident. Cette résolution choqua profondément Bernard, qui, en sa double qualité de roi d'Italie et d'unique enfant du fils aîné de Charlemagne, croyait avoir seul le droit d'hériter du trône impérial. De là une conspiration et une levée de boucliers en Italie, à la suite desquelles Bernard fut appelé en France pour y rendre compte de sa conduite. Jugé et condamné à mort par une cour de barons, l'empereur commua la peine capitale en celle encore plus barbare de l'aveuglement. Quelques jours après Bernard expirait, et Louis, devenu maître de l'Italie, y envoyait pour la gouverner son fils Lothaire, à qui il avait donné déjà la Bavière. Louis le Débonnaire et Lothaire furent couronnés par les papes, qui, à leur tour, en reçurent la confirmation de leur dignité.

Le règne de Louis le Débonnaire fut constamment troublé par des guerres entre lui et ses trois fils, auxquels les pontifes et les hauts dignitaires de l'Eglise ne s'abstinrent pas de se mêler, tandis que des querelles continuelles avaient lieu entre les évêques de Ravenne et les papes, et entre ceux-ci et les Romains. En même temps les Sarrasins occupaient la Sicile et commençaient à infester le continent. Nous ne trouvons à mentionner avec éloge dans ce règne qu'un décret ou capitulaire, émané en 8.9, et par lequel on prescrivait l'ouverture d'études centrales dans plusieurs villes d'Italie.

Louis le Débonnaire étant mort en 840, Lothaire resta seul maître de l'Italie avec le titre d'empereur. Etant allé faire la guerre en France à ses frères Louis et Charles, il fut battu à Fontenay; mais en 843, il se réconcilia avec eux et parvint même à obtenir le gouvernement de toute la France occidentale. En 844 il fait couronner roi d'Italie son fils Louis, qu'il associe à l'empire en 849; et en mourant, en 855, il laisse ses autres Etats à ses deux autres fils, Charles et Lothaire.

Pendant le règne de Louis II, empereur et roi, la guerre ne cessa pas d'avoir lieu entre les ducs de Bénévent et de Spolète, les villes grecques et les Sarrasins, et Rome fut attaquée par ces derniers, qui allèrent jusqu'à piller les églises de Saint-Paul et de Saint-Pierre. Louis II étant accouru, ce nouveau fléau fut éloigné, les deux basiliques furent entourées de murs, et le quartier de Saint-Pierre prit le nom de cité Léonine, du nom du pape Léon IV. Louis II établit son siége à Pavie, repoussa les Slaves du Frioul, et étant allé dans le Midi, il fit la guerre tour à tour contre les Sarrasins, contre les villes grecques et contre le duc de Bénévent, qui le battit et le retint prisonnier pendant quelque temps. Ce fut sous son règne que les Normands se montrèrent pour la première fois sur les côtes de la Péninsule, ces Normands qui devaient bientôt chasser les Sarrasins de la Sicile et fonder un royaume puissant dans l'Italie méridionale.

Louis II meurt, sans laisser d'enfants, en 875, et aussitôt Charles le Chauve, roi de France, et Charles et Carloman, fils de Louis, roi d'Allemagne, accourent en Italie pour s'emparer de la succession à l'empire. Charles le Chauve réussit à écarter ses rivaux et à se faire couronner par le pape Jean VIII; mais son règne ne dure que deux ans, car il meurt empoisonné en 877 par un médecin juif, et Carloman, fils de Louis, lui succède pour ne régner à son tour que jusqu'en 880, époque à laquelle il est remplacé par son frère Charles le Gros, qu'il s'était associé en 879. Après s'être fait couronner empereur par le pape en 882, Charles le Gros succède à son autre frère Louis, roi d'Allemagne, et deux ans après à son cousin Carloman, roi de France, ce qui fait que l'empire tout entier se trouve réuni sous son sceptre. Son règne, pourtant, qui paraissait destiné à consolider la dynastie carlovingienne et à rétablir dans toute sa force l'empire d'Occident, ne servit au contraire qu'à hâter leur ruine et à réduire l'Italie à la plus misérable anarchie, et cela tant à cause de l'incapacité du nouvel empereur, que de la tendance naturelle des trois races italienne, allemande et française, à isoler leurs nationalités respectives.

Charles le Gros mourut en 888, en laissant le trône à Charles le Simple, que les barons du royaume jugèrent incapable de régner et qui fut le dernier des Carlovingiens.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEPUIS BÉRENGER Ier JUSQU'A RODOLPHE.

(888-924.)

De nouvelles invasions étrangères et de nouveaux déchirements signalèrent la période que nous allons résumer, sans que nous ayons à faire ressortir aucune vertu parmi les grands, aucune véritable énergie dans les masses.

Charles le Gros était à peine mort que Bérenger, duc de Frioul, se faisait couronner roi d'Italie par Anselme, archevêque de Milan, en reconnaissant pour suzerain Arnolphe, roi d'Allemagne. Gui, duc de Spolète, qui avait commencé par entrer en accord avec lui et par tenter une expédition en France, repoussé par Eudes, tuteur de Charles le Simple, et bientôt roi, revint en Italie avec le dessein d'en expulser Bérenger. Après lui avoir livré un premier combat, non loin de Brescia, en 888, il le vainquit dans une bataille sur la Trebbia en 889; puis il alla se faire couronner roi à Pavie, et deux ans après empereur à Rome, pour s'associer au trône, l'année suivante, son fils Lambert. Mais Arnolphe, sur les instances de Bérenger, après avoir, en 893, envoyé à son secours son fils Zuentebald, s'avançait en personne à la tête d'une armée, prenait Bergame, déposait ou tuait bon nombre de comtes et de marquis, et se faisait couronner lui-même roi d'Italie. Repoussé après cela avec perte de Bourgogne, où il était allé combattre Rodolphe, allié de Gui, il s'en retournait en Allemagne, en 894, tandis que ce dernier laissait en mourant la couronne impériale à Lambert, qui n'en avait pas moins pour compétiteurs à la couronne d'Italie Arnolphe et Bérenger. Le premier, en effet, repassa bientôt les Alpes, dépouilla Bérenger du peu qui lui restait, et alla à Rome, en 896, s'y faire couronner par Formose. C'est ici que l'histoire devient vraiment honteuse pour les papes, qui se mêlent plus que jamais à tous les bouleversements de l'Italie, tandis que l'institution qu'ils sont appelés à diriger se corrompt de plus en plus. Déjà, depuis la mort d'Etienne VI, en 891, de grands troubles avaient eu lieu à Rome, où Formose avait été élu par une faction, et Sergius, antipape, par une autre. Formose étant mort en 896, le nouveau pape, Etienne VII, annula tous ses actes, et le parti de Sergius alla jusqu'à déterrer son cadavre et le noyer dans le Tibre. Enfin, Etienne VII fut jeté en prison et étranglé au mois d'août 897, et Romain et Théodore, ses successeurs, détruisi-

Digitized by Google

rent à leur tour tout ce qu'il avait établi. Jamais Rome n'avait vu pareil désordre. Ce fut encore pis quand Théodora d'abord, puis sa fille Marotie, eurent à Rome assez de pouvoir pour faire et défaire les pontifes, changeant ainsi en objet de mépris ce que les peuples avaient le plus vénéré dans les premiers temps de l'Eglise.

Arnolphe, tombé malade à Rome en 896, était retourné en Allemagne, ce qui permit à Bérenger et à Lambert de relever leur fortune. Instruits par le malheur, les deux rivaux se mettent d'accord et se partagent le pouvoir: l'un gardant la partie orientale, l'autre la partie occidentale de la Péninsule; mais Lambert ayant péri dans une chasse près Marengo en 898, et Arnolphe étant mort en Allemagne en 899, Bérenger reste seul sur le trône pendant quelque temps, c'est-à-dire jusqu'à ce que Louis de Bourgogne, entrant tout à coup dans l'arène, relève le parti de Lambert. Sur ces entrefaites, les Hongrois, qui avaient pris en Pannonie la place des Huns et des Avares, viennent défaire Bérenger et porter le ravage jusqu'en Lombardie. Louis de Bourgogne profite de cet échec de son rival pour le battre à son tour et pour aller se faire couronner roi à Pavie et empereur à Rome, en 900. Ce fut là aussi un de ces règnes éphémères dont on ne trouve que trop d'exemples dans ces temps déplorables. Louis avait à peine disparu pour se rendre en Bourgogne, que Bérenger, qui s'était réfugié en Allemagne, rentrait en Italie pour y régner tranquillement jusqu'à 904, époque à laquelle son émule, aidé d'Adalbert, marquis de Toscane, qui avait acquis une puissance considérable dans l'Italie centrale, revenait à l'attaque et s'emparait même de Vérone; mais cette ville ne tarda pas à retomber par trahison dans les mains de Bérenger, qui, abusant indignement de la victoire, fit crever les yeux à son rival, qu'il renvoya ainsi en Bourgogne, d'où Louis ne devait plus revenir, malgré qu'il gardât le titre impérial. Bérenger régna dès lors sans conteste, et pour la troisième fois, pendant dix-sept ans. Après avoir repoussé une seconde invasion des Hongrois, il fut appelé par le pape contre les Sarrasins qui désolaient le midi de la Péninsule, mais il se contenta d'aller à Rome pour s'y faire couronner empereur en 916. La haute Italie semblait devoir respirer quelque peu après tant d'épreuves douloureuses, quand plusieurs de ces grands feudataires, à qui le pouvoir de Bérenger faisait ombrage, appellent Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, et le proclament roi d'Italie en 922. Bérenger alors, adoptant le parti le plus triste, fait venir à son secours ces mêmes Hongrois dont il avait repoussé les attaques. Battu avec eux à Firenzuola, en 923, il en appelle de nouveaux qui saccagent Pavie ainsi que d'autres villes, et poursuivent Rodolphe jusqu'en Bourgogne, tandis que Bérenger périt enfin assassiné à Vérone par un des siens, en l'an 924.

CHAPITRE TROISIÈME.

DEPUIS LA MORT DE BÉRENGER JUSQU'A L'AVÉNEMENT D'OTHON Ier.

(924-964.)

Le règne de Rodolphe ne fut pas de longue durée, car Hugues, comte de Provence, vint bientôt en Italie appelé surtout par sa sœur Hermengarde, femme du marquis d'Ivrée, et après avoir mis en fuite le roi de la Bourgogne transjurane, se fit couronner à Milan par l'archevêque de cette ville en 926. En 931 il s'adjoignit son fils Lothaire, et l'année suivante il épousa la trop fameuse Marotie, veuve d'Albéric et mère du pape Jean XI, ainsi que d'un autre Albéric, qui, ayant été outragé par Hugues, souleva contre lui le peuple de Rome, et après l'avoir forcé d'abord à s'enfermer dans le château Saint-Ange, puis à s'enfuir en Lombardie, se fit tyran de Rome et emprisonna sa mère et son frère. Hugues vient bientôt l'assiéger inutilement, tandis que Rodolphe est rappelé par son parti; mais, au lieu de se rendre en Italie, il entre en arrangement avec son rival et accorde sa fille en mariage à Lothaire en 933. Hugues, après s'être débarrassé en 934 d'un autre compétiteur, d'Arnold de Bavière, surnommé le Mauvais, revient encore une fois attaquer Rome; mais ne pouvant la prendre, il fait la paix avec Albéric et consent même à lui donner sa fille en mariage, puis il s'en va ravager la Toscane en 936, et l'année suivante il se rend en Bourgogne pour y épouser la veuve de Rodolphe, tandis que les Hongrois viennent désoler l'Italie pour la quatrième fois. En 940, Hugues ayant cherché à dépouiller de son Etat Bérenger, marquis d'Ivrée, celui-ci court en Allemagne demander l'appui d'Othon de Saxe, appelé depuis le Grand, qui le met à même de rentrer tout-puissant en Italie et d'y régner de fait, tout en laissant son rival régner nominalement. Hugues et son fils étant morts, l'un en Provence en 947, l'autre en Italie en 950, Bérenger II et son fils Adalbert sont élus rois, en 951, dans une espèce d'assemblée nationale; mais leur gouvernement ayant bientôt dégénéré en tyrannie, et Adélaïde, veuve de Lothaire, qu'ils avaient dépouillée de son douaire et retenue prisonnière, ayant eu recours à Othon Ier, celui-ci passe les Alpes en 952 sans qu'on lui oppose de résistance, se fait proclamer roi à Pavie, délivre et épouse Adélaïde, et s'en retourne en Allemagne après avoir chargé Conrad, duc de Lorraine, du soin de poursuivre Bérenger et Adalbert. Ces derniers, forcés bientôt de subir la loi du vainqueur, finissent par se rendre auprès d'Othon et par lui prêter serment de fidélité; mais leur gouvernement ayant continué à être des plus tyranniques, le pape, les évêques et les seigneurs (le peuple n'avait pas encore de voix) font un appel solennel à Othon Ier, qui, en 961, revient en Italie par le Tyrol à la tête d'une armée considérable. Malgré les préparatifs de défense faits par Bérenger et Adalbert, Othon, aidé de la haine générale dont ceux-ci sont l'objet, parvient à Pavie et à Milan sans obstacle, et après avoir ceint la couronne de fer dans cette dernière ville, il va recevoir à Rome, de Jean XII, celle de l'empire en 962. Bérenger et Adalbert, qui s'étaient renfermés, le premier dans la forteresse de Saint-Léo, le second dans une île du lac de Garda, ne tardèrent pas à être forcés, en 964, l'un à se rendre, l'autre à s'enfuir, pour tenter plus tard inutilement de ressaisir la couronne d'Italie, qui, dès lors, des rois italiens passa aux mains des Allemands. C'est ainsi que s'évanouissaient pour l'Italie ses dernières espérances d'indépendance et d'unité nationales, et que commençait à peser sur elle ce joug allemand qui devait l'opprimer pendant si longtemps, et qui, grâce à l'action fatale de l'Autriche, est aujourd'hui encore la principale cause de ses maux.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES TROIS OTHON.

(964-1002.)

Othon Ier, vainqueur de Bérenger et d'Adalbert, et tenant les papes sous sa dépendance (il avait débuté dans l'empire par déposer Jean XII et par le remplacer par Léon VIII) eût été assez puissant pour faire de l'Italie un seul État; mais, au lieu de tenter ce grand œuvre, il se borna à guerroyer dans l'Italie méridionale pendant près de quatre ans, au bout desquels il conclut la paix avec l'empereur d'Orient, en faisant épouser Théophanie, fille de ce dernier, à son fils Othon, couronné à Rome en 967. Il est vrai qu'en revanche il procéda à des réformes importantes, ayant pour objet, d'une part, de restreindre quelque peu la puissance des grands feudataires, de l'autre, de redonner un peu de vie aux franchises municipales, ce qui imprima une première, bien que très-légère impulsion à cette formation des communes libres, qui devait avoir lieu environ un siècle après. Suivant, en outre, un système tout à fait opposé à celui des Carlovingiens, au lieu de favoriser l'agrandissement du pouvoir papal, il s'attacha à le diminuer, en faisant valoir surtout le droit que s'était arrogé l'empire d'approuver et parfois même de diriger l'élection des pontifes.

A Othon Ier, mort en 973, succéda son fils Othon II; mais il ne vint en Italie qu'en 980 et n'alla à Rome que l'année suivante. Sa femme Théophanie l'ayant porté à se mêler aux guerres qui ne cessaient d'avoir lieu dans l'Italie méridionale entre les ducs lombards, les Grecs et les Sarrasins, Othon fut d'abord vainqueur; mais vaincu ensuite, ce fut avec beaucoup de peine que, en 982, il parvint à se sauver des mains de ses ennemis. S'étant rendu en Lombardie, il était occupé à faire dans tout l'empire de grands préparatifs pour renouveler la guerre, quand il mourut, en 983, à l'âge de vingt-huit ans. Bien qu'âgé de quatre ans seulement, son fils, qui prit le nom d'Othon III, n'en fut pas moins confirmé empereur dans une diète qui eut lieu à Vérone, avec sa mère Théophanie pour régente, remplacée en 991 par Adélaïde, veuve d'Othon Ier. Pendant ce temps, Rome était troublée plus que jamais par les factions et par ses papes et antipapes; ce qui permit à Crescentius, l'un de ses capitaines, de s'emparer du pouvoir, soit qu'il voulût en user pour rétablir l'ancienne liberté sur les ruines de l'autorité temporelle des pontifes, soit qu'il visât à la tyrannie. En 996, le pape Jean XVI appela à son secours Othon III, qui, quoique âgé de dix-sept ans seulement, se rendit à Rome, déposa Crescentius, éleva au trône pontifical son cousin Grégoire V et en reçut la couronne impériale. Remonté ensuite en Lombardie, il ceignit à Milan la couronne de fer, puis s'en retourna en Allemagne, tandis que Crescentius, relevant la tête, mettait en fuite Grégoire V, lui opposait un antipape et faisait sentir plus que jamais sa puissance. Othon III revient à Rome en 997, y restaure son cousin, et après avoir assiégé et pris Crescentius, qui s'était enfermé dans le château Saint-Ange, le fait décapiter avec douze de ses principaux partisans. En 998, Grégoire V étant mort, Othon III fit en sorte que Gerbert, son maître, fût nommé à sa place; Gerbert qui passait pour le plus grand lettré de son époque et qui prit le nom de Sylvestre II. En l'an 1000, que l'ignorance et la superstition générales avaient si appréhendé comme devant amener la fin du monde, Othon III repassa en Allemagne, d'où il alla en Pologne admirer la puissance du roi Boleslas Ier dit le Grand [1]. En quittant la Pologne, il revint encore une fois en 1001 pour apaiser les nouveaux troubles dont Rome était le théâtre; enfin, au commencement de l'année suivante, il mourait à l'âge de vingt-deux ans au moment même où,

[1] Voy. l'*Histoire de Pologne*, par Léonard Chodzko, publiée en 1855 par G. Barba.

Digitized by Google

comme son père, il faisait de grands apprêts pour une expédition dans l'Italie méridionale.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LE ROI ARDOUIN ET L'EMPEREUR HENRI II.

(1002-1024.)

Othon III se mourait à peine, qu'Ardouin, marquis d'Ivrée, qui était devenu l'un des premiers feudataires de la Péninsule, se voyait proclamer roi d'Italie, tandis que les Allemands élisaient comme empereur Henri de Saxe, parent des Othon, et que nous appellerons Henri II, car en Allemagne il fut le second de ce nom. Cette double nomination ne pouvait pas manquer d'amener de nouvelles guerres et de nouveaux déchirements. Une armée allemande ne tarde pas, en effet, à franchir la frontière d'Italie. Ardouin marche hardiment à sa rencontre, et est assez heureux pour la battre; mais Henri ayant lui-même passé les Alpes en 1004, Ardouin est abandonné par les seigneurs et par les évêques, et son rival, amené en triomphe à Pavie, est élu roi et couronné le 14 mai. Il est vrai que le soir même le peuple se soulève contre les Allemands, ce qui cause l'incendie d'une grande partie de la ville, d'où Henri se sauve à la hâte. L'Italie eut alors deux rois, dont l'un en Allemagne, tandis que l'autre n'était reconnu et obéi que par une infime minorité : singulier état de choses qui eut du moins l'avantage de favoriser l'émancipation des communes d'une partie de la Péninsule. Pendant les neuf ans que Henri II fut absent, Pise fut saccagée une nuit par les Sarrasins et sauvée par l'héroïsme de Cinsica Sismondi, et deux nobles de Bari, appelés Melo et Datto, délivrèrent leur ville de la domination des Grecs. Benoit VIII, chassé de Rome, était allé se réfugier auprès de Henri II, qui, en 1013, le rétablissait sur son siége, et l'année suivante s'y faisait couronner avec sa femme Cunégonde. Bien qu'Ardouin se fût éloigné de Pavie à l'approche de l'empereur, celui-ci, au lieu de le poursuivre, s'en retourna en Allemagne. Ardouin put alors refaire ses forces en s'alliant notamment avec plusieurs comtes et marquis, et prendre Novare et Verceil; mais au moment même où, grâce à l'éloignement et à la faiblesse de Henri II, il aurait pu assurer pour longtemps l'indépendance nationale, il alla s'enfermer tout à coup, sans que l'on sût pourquoi, dans une abbaye, où il mourut le 29 octobre 1015. L'Italie, abandonnée à elle-même, est alors plus que jamais la proie des factions et la victime de ses tyranneaux, tandis que les Sarrasins, déjà maîtres de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne, font souvent des descentes en terre ferme. Il est vrai que les Génois et les Pisans, dont la puissance maritime commençait à se faire sentir, parviennent à les expulser de la Sardaigne, dont ils se disputent ensuite pendant longtemps la domination. En 1020, le pape Benoit VIII et Melo, l'un des libérateurs de Bari, se rendent à la cour de Henri II pour invoquer son aide contre les Grecs; mais l'empereur ne vient en Italie que vers la fin de 1021. S'étant porté dans le midi, à la tête d'une armée considérable, il s'y fait reconnaître non-seulement par les ducs lombards, mais aussi par ceux de Naples et autres villes dominées par les Grecs; puis il remonte en Toscane et en Lombardie, d'où il s'en retourne en Allemagne en 1022, pour y mourir en 1024. C'est avec lui que s'éteignit la maison de Saxe, remplacée par celle de Frankonie, dite aussi des Weibelins ou Gibelins, à cause du château de Weibelingen qui avait été leur berceau.



Attila arrêté en Italie, par le pape saint Léon le grand en 452.

CHAPITRE SIXIÈME.

L'ITALIE SOUS LES PREMIERS EMPEREURS DE LA MAISON DE FRANKONIE.

(1024-1073.)

Conrad, duc de Frankonie, dit le Salique, ayant été élu en Allemagne, il s'ensuivait, d'après le droit que s'étaient arrogé les empereurs, qu'il était aussi roi d'Italie, et cela malgré toutes les protestations des Italiens. Aussi plusieurs seigneurs et prélats, parmi lesquels les marquis d'Este et de Turin et l'évêque d'Asti, conçurent la pensée de proposer la couronne d'abord à Robert, roi de France, et à son fils, qui la refusèrent; puis à Guillaume, duc d'Aquitaine, qui se rendit en Italie, mais en repartit aussitôt, découragé qu'il fut par le spectacle de ces misérables divisions. Cependant Aribert, archevêque de Milan, prélat des plus puissants, s'avisa d'aller en Allemagne en 1025 pour offrir le sceptre à Conrad, qui, l'année suivante, vint en Italie, se fit couronner roi à Monza, et, après avoir été à Ravenne, où une première collision eut lieu entre les Italiens et les Allemands, il passa en Toscane en 1027, et de là à Rome, pour s'y faire couronner empereur par Jean XIX. Quelques jours après, le sang des deux nations coulait encore dans un combat engagé entre les Impériaux et les habitants de la ville éternelle, d'où Conrad se rendit à Béné-

Digitized by Google

vent et à Capoue, puis remonta en Lombardie et reprit le chemin de l'Allemagne, sans avoir osé assiéger Pavie, dont les portes lui avaient été fermées dès son arrivée dans la Péninsule : fait très-digne de remarque, car il montre à la fois et la faiblesse des empereurs et l'importance acquise déjà à cette époque par certaines villes d'Italie. En 1035, une révolte de la part des petits feudataires ayant éclaté contre l'archevêque de Milan, Conrad revint en Italie en 1036, afin de juger le différend, qu'il décida en faveur des insurgés. Aribert alors excita les Milanais à prendre les armes contre l'empereur, et après avoir soutenu un siége assez long, le força à s'enfuir, d'abord à Crémone, puis à Parme, où une querelle sanglante eut lieu entre les habitants et les soldats. Ce fut pendant le siége de Milan, le 28 mai 1036, que Conrad publia cette constitution des fiefs par laquelle le droit de succession était réglé et les petits feudataires se voyaient protégés contre les grands. Appelé à Rome par Benoît IX, qui s'y trouvait aux prises avec ses barons, Conrad y alla en 1038, et après avoir rétabli le pouvoir du pape et apaisé d'autres querelles dans le Midi, il s'en retourna en Allemagne, où il mourut en 1039. Pendant ce temps, Aribert, pressé d'un côté par ses voisins dévoués à la cause impériale, de l'autre par ses propres feudataires, armait les citoyens et les habitants de la campagne qui relevaient de son autorité et leur donnait, comme signe de ralliement, ce fameux carroccio traîné par des bœufs et surmonté d'une cloche, d'une croix et d'un autel, qui devait jouer un si grand rôle dans l'histoire des républiques italiennes.

Conrad eut pour successeur, sans conteste cette fois, son fils Henri, troisième du nom, et qui fut peut-être le meilleur parmi les princes de la maison de Frankonie. Le nouvel empereur fit la paix avec l'archevêque de Milan, qui, de son côté, chercha à se mettre d'accord avec ses dépendants; mais de nouveaux troubles étant survenus en 1041, il finit par être chassé de la ville avec les principaux parmi les capitaines et les nobles. Le peuple alors se plaça sous la conduite de l'un de ses chefs, nommé Lanzone, qui, après avoir été en Allemagne, et avoir reçu de l'empereur la promesse de puissants secours, une fois revenu à Milan, persuada à la ville de ne pas les attendre et de s'accorder avec les nobles, qu'il parvint, en effet, à réconcilier avec les basses classes : excellent exemple, que suivirent d'autres villes d'Italie, où la liberté commençait à s'organiser, après une si longue et si affreuse servitude. Aribert, en qui nous trouvons le modèle de ce qu'étaient à cette époque la plupart des prélats, grands seigneurs féodaux plutôt que grands dignitaires de l'Eglise, mourut en 1045, et eut pour successeur, mais presque sans d'autres droits que ceux de son ministère d'archevêque, Ariald, notaire de Henri III, qui, regardant les siéges ecclésiastiques comme des fiefs (et, en vérité, ils l'étaient pour la plupart), ne cessa guère d'intervenir dans cette sorte d'élection.

Le nouvel empereur s'étant rendu en Italie, en 1046, alla d'abord à Milan, puis à Rome, où la corruption et le désordre étaient arrivés à leur comble. Benoît IX, troisième de ces papes de la maison des comtes de Tusculum, descendants d'Albéric et de Marotie, à cause de sa conduite, fut chassé enfin par les Romains, et remplacé par Sylvestre III, remplacé à son tour par Grégoire VI. Ce fut ce dernier pape qui mit le premier en relief ce moine Hildebrand qui, sous le nom de Grégoire VII, devait jouer un rôle si considérable dans son siècle. Henri III arrivé, Grégoire VI déposa le pouvoir, pour se retirer en France avec Hildebrand, et l'Allemand Clément II fut nommé. L'empereur, s'étant fait sacrer par lui, s'en alla dans le Midi pour y recevoir l'hommage des Normands, qui avaient conquis sur les Grecs une bonne partie de ce qui forme aujourd'hui le royaume de Naples, et s'apprêtaient à enlever la Sicile aux Sarrasins. Pendant que Henri III s'en retournait en Allemagne, Clément II mourait à Rome, après avoir lancé contre les élections simoniaques un de ces décrets qui commencèrent la réforme de l'Eglise. Benoît IX remonta alors un moment sur le trône pontifical, pour faire place à un autre Allemand, à Damase II, dont le successeur, Léon IX, élu en Allemagne, voulut, avant de se rendre en Italie, aller en France, afin d'y avoir une entrevue avec Hildebrand, qu'il ramena à Rome avec lui. Ce pontife, dont le règne ne fut pas sans quelque gloire, fit une rude guerre à la simonie et au concubinage, et employa les armes temporelles contre les Normands, qui le firent prisonnier en 1053, et auxquels il fut forcé d'accorder cette investiture que les papes firent valoir plus tard à l'appui de leurs prétentions sur le royaume de Naples. A Léon IX, mort en 1054, succéda Victor II, Allemand, lui aussi, et dont l'élection avait été accomplie en grande partie par Hildebrand. En 1055, Henri III revint en Italie, pour y faire la guerre à son frère, le cardinal Frédéric, ainsi qu'à Godefroy de Lorraine, déjà son ennemi en Allemagne, et qui avait épousé Béatrix, veuve du comte Boniface, puissant feudataire de Toscane et père de la fameuse comtesse Mathilde. S'étant emparé de Béatrix, qu'il garda quelque temps comme otage, et ayant forcé son frère à s'enfermer au mont Cassin et Godefroy à se réfugier en France, Henri III ne tarda pas à rentrer en Allemagne, où il mourut en 1056.

Henri IV, qui avait à peine atteint sa sixième année à l'époque de la mort de son père, fut déclaré majeur à quinze ans, après avoir été sous la tutelle d'abord de sa mère Agnès, puis de l'archevêque de Cologne. A dix-sept ans, il épousa Berthe, fille de cet Eudes de Savoie, dont la maison devait plus tard devenir assez puissante pour absorber une partie considérable de l'Italie. D'un esprit inquiet et ambitieux à l'excès, il entra en guerre de bonne heure et contre son beau-frère Rodolphe de Souabe et contre les Saxons et contre le duc de Bavière. Ayant vaincu ce dernier, il donna son duché à ce Guelfe de la maison d'Este, souche première d'un grand nombre de princes, mais surtout de ces d'Este ou Guelfe qui, élevés par la maison des Gibelins, devinrent par la suite ses émules, et donnèrent leur nom à ses adversaires. L'Italie, en attendant, était, sinon tranquille, livrée du moins à ses propres destinées. Aussi un grand travail intérieur s'opérait en elle au profit de ses libertés, que nous verrons bientôt refleurir, tandis que les Normands chassaient les Sarrasins de la Sicile, et y importaient ces institutions constitutionnelles qu'elle devait conserver pendant sept siècles !

Un Allemand (c'était le cinquième pape de cette nation) succéda à Victor II, en 1057, sous le nom d'Etienne IX, mort en 1058, et remplacé par Nicolas II, évêque de Florence, élu grâce à l'influence de plus en plus grande de la cour féodale de Toscane. Ce fut ce pape qui décida en concile que l'élection pontificale serait désormais confiée exclusivement aux curés ou prêtres cardinaux de la ville de Rome, sauf à être confirmée par le reste du clergé et par le peuple, ainsi que par les empereurs. Nicolas II travailla aussi beaucoup à la réforme de l'Eglise, en appuyant surtout les peuples qui la favorisaient contre ceux des évêques qui ne craignaient pas d'y mettre obstacle.

En 1061, Alexandre II succéda à Nicolas II, mais le parti impérial, au lieu de le reconnaître, lui opposa comme antipape Cadaloo, évêque de Parme, ce qui amena de grandes querelles et de grands troubles jusqu'en 1068, époque à laquelle Cadaloo fut déposé. Le parti guelfe ou papal prit une nouvelle force en 1069, grâce au mariage de Mathilde, fille de Béatrix, avec le fils de Godefroy de Lorraine, qui succéda à celui-ci dans le gouvernement du duché, si ce n'est que le nouveau duc passa beaucoup plus de temps en Lorraine qu'en Italie, et ce fut Mathilde qui exerça en réalité le pouvoir, et acquit bientôt la plus grande influence même au delà des limites de ses Etats, qui s'étendaient, d'une part jusqu'à Modène et à Mantoue, de l'autre jusqu'en Romagne. Les papes trouvèrent dans cette princesse un grand appui contre les Gibelins, et dans leurs prétentions de haute suprématie. Alexandre II, fort de l'ascendant que la papauté avait su prendre depuis quelques années, et surtout de l'opinion de l'Italie de plus en plus hostile aux Allemands, ne craignit pas de citer l'empereur Henri IV à venir lui rendre compte de ce qu'il appelait ses méfaits contre l'Eglise. C'est ainsi que commença cette grande querelle entre Rome et l'empire qui devait agiter le monde pendant si longtemps, et qu'Alexandre II, en mourant en 1073, laissa en héritage à son successeur Grégoire VII.

L'Italie ne produisit presque rien en fait de littérature, pendant les neuvième et dixième siècles, si ce n'est les biographies des archevêques de Ravenne, des papes et des princes de Bénévent, par le bibliothécaire Anastase et par Erchembert, l'histoire de Liutprand, mort en 970, et qui raconta tant bien que mal les tristes événements de son temps, et les chroniques des anonymes de Bénévent et de Salerne, qui font suite aux écrits d'Erchembert. Le dixième et le onzième siècle ne virent fleurir que des écrivains ecclésiastiques, dont le principal fut Gerbert ou Sylvestre II, en qui se résuma en quelque sorte tout le savoir de son âge. Quant aux arts, ils ne brillèrent guère, dans ces malheureux temps, d'une lumière plus vive que les sciences et la littérature, si ce n'est la musique chorale, qui fut, dès les premières années du neuvième siècle, assez florissante en Italie pour que Charlemagne la fit adopter comme modèle dans les écoles de ce genre introduites par lui en France. Rappelons aussi que ce fut le moine Gui d'Arezzo qui en 1023 établit la division de l'octave en sept notes et trouva le moyen d'écrire la musique. Les ténèbres intellectuelles devaient planer encore quelque temps sur le monde, pour être dissipées enfin par l'Italie, remise en possession d'une partie de son ancienne indépendance.

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE GRÉGOIRE VII ET LA FORMATION DES COMMUNES LIBRES JUSQU'A LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE (1073-1530).

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE GRÉGOIRE VII JUSQU'A CELUI DE L'EMPEREUR HENRI V.

(1073-1106.)

Hildebrand aurait acquis assez de titres à la gloire, si, en montant sur le trône pontifical, il s'était borné à continuer la grande œuvre de la réforme de l'Église, entreprise par ses prédécesseurs inspirés surtout par ses conseils; mais, poussé par une ambition aussi démesurée que celle qui animait Henri IV, et concevant une idée des plus exagérées de l'autorité pontificale, il voulut qu'elle dominât celle de l'empire et, en général, celle de tout autre pouvoir temporel. Rappelons brièvement les actes de son pontificat de douze ans, ainsi que les principaux incidents de sa lutte avec l'empereur au sujet des investitures, mais surtout de la suprématie qu'ils réclamaient à l'envi.

Grégoire VII débuta, il faut le dire, en montrant beaucoup de modération envers l'empereur, car non-seulement il ne donna aucune suite à la citation d'Alexandre II, mais il laissa ratifier par lui sa propre nomination. De plus, il s'offrit comme médiateur entre Henri IV et les princes et les peuples qui s'étaient insurgés contre son autorité. Mais cette bonne harmonie ne devait pas durer bien longtemps. Le nouveau pape réunit, en 1074, un premier concile, que rendirent mémorable et la déposition des prêtres concubinaires et l'imposition du célibat aux gens d'église et l'anathème lancé contre les simoniaques. Dans le concile de l'année suivante (Grégoire VII en réunit un presque tous les ans), on décréta l'abolition des investitures données par des princes ou par des feudataires laïques aux évêques et aux abbés. Tous ces décrets ne manquèrent pas de susciter à Grégoire VII de nombreux et puissants ennemis, c'est-à-dire, d'une part, ceux qui avaient intérêt à la continuation des abus, de l'autre, tout prince ou seigneur lésés dans ce qu'ils regardaient comme des droits inhérents à leur autorité. Sur ces entrefaites, quelques barons de Rome, du parti de l'empereur, s'emparant tout à coup de Grégoire, dans la nuit de Noël de 1075, tandis qu'il officiait dans l'église Sainte-Marie Majeure, l'enfermèrent dans une tour; mais le jour n'avait pas encore paru, que déjà le peuple soulevé opérait la délivrance du pontife. Une autre tempête se préparait pour Grégoire du côté de l'Allemagne. Henri IV, après d'importants succès remportés sur le parti ennemi, convoqua à Worms, en 1076, une diète composée des feudataires et des prélats que les réformes de Grégoire VII atteignaient le plus, déclara nulle son élection, bien qu'il l'eût approuvée, et fit lancer contre lui un décret d'excommunication. Le pape, de son côté, ne se contentant pas d'excommunier Henri, alla bientôt jusqu'à délier ses sujets du serment de fidélité. De là de profondes scissions dans l'empire, où il fut question, en 1077, de procéder à l'élection d'un nouvel empereur. Grégoire VII, invité à se rendre au sein d'une diète réunie à Augsbourg par son parti, se dispose à y aller avec la comtesse Mathilde, quand, arrivé à Verceil avec elle, il apprend que l'empereur est sur le point de passer les Alpes. Rebroussant chemin sur-le-champ, il va s'enfermer à Canossa, château fort qui faisait partie des domaines de Mathilde; mais Henri arrivait en suppliant, au lieu de se présenter en ennemi. Après l'avoir laissé pendant trois jours presque à jeun et par la neige dans l'une des cours du château de Canossa, et l'avoir vu ensuite s'agenouiller devant lui en repentant, Grégoire VII finit par l'absoudre : scène de fol orgueil de la part du pape, de lâche humiliation de la part de l'empereur, et qui peint admirablement l'époque où elle eut lieu. Une pareille réconciliation ne pouvait pas durer longtemps, et en effet elle ne tarda pas à être suivie d'une nouvelle lutte encore plus vive que la première, et compliquée d'un côté de la nomination en Allemagne de Rodolphe de Souabe, beau-frère de Henri; de l'autre, de l'élection en Italie de l'antipape Guibert, archevêque de Ravenne. Grégoire VII, sentant le besoin d'ajouter la force temporelle aux armes spirituelles, se décida à appeler à son secours ce même Robert Guiscard qu'il avait naguère excommunié, puis confirmé dans ses droits sur le royaume de Naples. Ceci se passait dans l'année 1080. L'année suivante, Henri, victorieux en Allemagne contre Rodolphe, qui fut blessé mortellement dans une bataille, et en Italie contre les troupes de Mathilde, descendit à la tête d'une armée, attaqua Florence, qui le repoussa glorieusement; puis, suivi de l'antipape, il alla mettre le siége devant Rome; mais le mauvais air le força à rétrograder en Toscane et à Ravenne, où il passa l'hiver. Après être revenu inutilement à l'attaque deux fois, en 1082 et en 1083, il parvient enfin, en 1084, à force d'or et d'intrigues, à se faire ouvrir les portes de Rome, où il intronise l'antipape, qui à son tour le revêt de la couronne impériale, tandis que le pape reste enfermé dans le château Saint-Ange. C'est alors que Robert Guiscard, sur un nouvel appel du pontife, marche à sa délivrance, et comme Henri IV n'ose pas l'attendre, vu l'infériorité de ses forces, il entre à Rome sans obstacle avec son armée, si ce n'est que, beaucoup d'aventuriers et même bon nombre de Sarrasins étant à sa suite, le ravage et l'incendie sont portés par eux dans la ville. Grégoire VII, restauré ainsi par Guiscard sur le trône pontifical, soit qu'il se défiât des Romains, soit qu'il craignit une nouvelle attaque de la part de l'empereur, s'en alla avec le prince normand à Salerne, où il mourut en 1085. Peu de temps après Robert Guiscard le suivait au tombeau, laissant la puissance normande solidement établie, aussi bien en Sicile qu'en Pouille et en Calabre.

Le siége pontifical resta vacant pendant une année, au bout de laquelle il fut occupé par Victor III, mort en 1087, et remplacé, après une autre année de vacance, par un Français, ce même Urbain II qui présida au commencement des croisades.

En 1090, Henri IV revint encore une fois en Italie, principalement pour y combattre la comtesse Mathilde, à qui il prit plusieurs villes, mais qu'il assiégea en vain dans Canossa. En 1092, il repassa en Allemagne. Ce fut alors que Milan, Lodi, Crémone et Plaisance, préludant en quelque sorte à la glorieuse ligue lombarde de 1167, s'unirent pour leur défense commune par un traité dont la durée fut fixée à vingt ans, et Courad, fils aîné de Henri IV, et rebelle à son père, s'étant réfugié auprès d'elles, l'archevêque de Milan le revêtit de la couronne de fer, à Monza, en 1093. Cet événement décida l'empereur à franchir de nouveau les Alpes, mais sans aucun succès cette fois. Le parti guelfe prenait même une nouvelle force sous Urbain II, et une partie des croisés, ayant traversé Rome pour se rendre en Orient par la Pouille, en expulsaient l'antipape. A Urbain II, décédé l'année même de la prise de Jérusalem, c'est-à-dire en 1099, succéda Pascal II, qui, Guibert mort et les deux autres antipapes ayant été pris et déposés par les Normands, resta seul enfin sur le trône pontifical.

Les dernières années du règne de Henri IV furent des plus tristes, car, outre la rébellion de Conrad, mort à Florence en 1101, il eut à supporter celle de son autre fils (qui fut depuis Henri V), dont il mourut prisonnier en 1106, après avoir été déposé par une diète. Son génie et sa puissance étant loin d'égaler son ambition et son orgueil, et les circonstances lui ayant été presque toujours défavorables, non-seulement il ne réussit dans aucun de ses projets, mais il vit ses efforts aboutir en définitive à un résultat tout contraire à celui qu'il avait espéré; car, très-jaloux de l'autorité impériale, et très-désireux de l'étendre au détriment de celle de l'Église, il laissa l'empire plus faible que jamais, tandis que le prestige qui n'avait pas cessé d'entourer les pontifes, depuis le commencement des réformes, avait grandi en proportion. Un bien immense cependant résulta pour l'Italie de cette lutte acharnée entre l'empire et la papauté, entre le pouvoir temporel et l'autorité spirituelle, celui de l'avénement des nombreuses républiques italiennes, avénement qui n'aurait jamais pu avoir lieu si les deux puissances rivales avaient été en bon accord, ennemies qu'elles devaient être de leur nature, bien que dans des vues différentes, de toute liberté et de tout progrès de notre nation.

Mais quelles furent les institutions de ces républiques qui devaient jeter tant d'éclat sur l'histoire du moyen âge et consoler un peu l'Italie de la perte de son unité nationale ?

Disons d'abord qu'indépendamment de Venise, datant du cinquième siècle, et des villes de la Pentapole, qui jouirent pendant quelque temps d'une certaine liberté, autant qu'on peut en juger par les chroniques de l'époque, aussi rares qu'obscures, Gênes, Lucques et Pise paraissent avoir été les premières à s'élever au rang de communes libres. Milan, Pavie, Asti, Crémone et d'autres villes de Lombardie ne tardèrent pas à imiter leur exemple, surtout lorsque l'empire eut perdu tout prestige sous Henri IV. A part Venise, constituée aristocratiquement, et qui finit par tourner à l'oligarchie, toutes ces villes adoptèrent le gouvernement consulaire, à savoir, celui de consuls exerçant le pouvoir exécutif avec un petit conseil appelé *credenza*, et un grand conseil composé de l'universalité des citoyens, auxquels seuls appartenait le pouvoir législatif. En Toscane, le fond du gouvernement fut le même, bien qu'il variât quant au nom et à la forme des magistratures; à Florence notamment, qui devait être l'une des principales et des plus illustres républiques de la Péninsule. Les institu-

Digitized by Google

tions en question étaient loin, assurément, d'être parfaites, cependant elles suffirent à développer d'une manière merveilleuse et l'énergie individuelle et la prospérité générale. Heureuse l'Italie si, d'une part, cette précieuse liberté s'était étendue partout, et si, de l'autre, ses villes libres ne s'étaient pas souvent fait la guerre, au lieu de tourner toutes leurs forces contre l'ennemi commun, l'étranger!

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI V JUSQU'A CELUI DE FRÉDÉRIC Ier.

(1106-1152.)

L'avénement de Henri V fut salué avec joie par le parti guelfe qui, l'ayant vu en rébellion contre son père, lui attribuait des sentiments tout différents vis-à-vis de la papauté. Il n'en fut rien pourtant, car, dès l'année 1107, la querelle relative aux investitures fut reprise avec une ardeur nouvelle entre le nouvel empereur et le pape Pascal II. Le premier se rendit en Italie en 1110, alla tenir diète à Roncaille, après s'être vu fermer les portes de Milan, traita avec Mathilde, passa à Florence et courut de là s'emparer de quelques bourgs et châteaux situés sur le territoire de Pise. L'année suivante, il poussa jusqu'à Rome, où il chercha en vain à se mettre d'accord avec le pape, qu'il finit par faire prisonnier; mais le peuple s'étant soulevé, il dut s'éloigner de la ville et relâcher le pontife, sauf à s'en faire couronner peu de temps après, et à obtenir un traité par lequel il avait gain de cause au sujet des investitures. Il est vrai que ce ne fut là qu'une trêve bien courte, car un concile ayant condamné le traité, en 1112, la lutte recommença, et elle fut depuis d'autant plus vive qu'un motif de discorde bien autrement grave vint s'ajouter à tous les autres, en 1115, par la mort de la comtesse Mathilde, qui, par son testament, laissait le saint-siége son légataire universel, tandis que ses Etats, dont l'investiture n'avait pas cessé d'être concédée par les empereurs, étaient considérés par ceux-ci comme l'un des fiefs de l'empire. En effet, Henri V, lors de son retour en Italie, en 1116, s'empressa d'en prendre possession, puis il alla de nouveau à Rome, d'où le pape s'était enfui à son approche. A Pascal II, mort en 1117, succéda Gélase II, qui dut fuir, lui aussi, le parti impérial lui ayant opposé un antipape. Calixte II, nommé en 1119, hors de Rome, y rentra en 1120, lutta à son tour contre l'empereur, et, en 1121, il parvint à chasser l'antipape et en même temps à mettre fin à la longue querelle relative aux investitures moyennant cette transaction ridicule, qu'elles seraient faites désormais par le sceptre, symbole du pouvoir temporel, au lieu de l'être par la crosse et l'anneau, symboles de l'autorité de l'Eglise. Calixte II mourut en 1124, et eut pour successeur Honoré II, et, l'année suivante, la première et véritable maison des Gibelins s'éteignit par la mort de l'empereur Henri V. Les plus proches parents de ce dernier étaient ses neveux, Frédéric et Conrad de Hohenstaufen-Schwabe ou de Souabe; mais Lothaire, duc de Saxe, l'emporta auprès des électeurs. De là une guerre qui dura plusieurs années, en Italie surtout, où Conrad fut proclamé roi par les Milanais, en 1128, tandis que Pavie et les autres villes gibelines suivaient le parti de Lothaire. Honoré II étant mort en 1130, Innocent II lui succéda, mais en même temps le fils de Pierre Leone, jadis préfet impérial et tout-puissant à Rome, surgissait comme antipape sous le nom d'Anaclet, ce qui ajouta de nouvelles divisions à celles qui existaient déjà en Italie et dans la chrétienté. Anaclet eut pour lui, outre Conrad, le premier roi de Sicile, Roger, dont il confirma les droits non-seulement sur l'île, mais encore sur les provinces continentales que les Normands avaient définitivement enlevées aux empereurs d'Orient, et lesquelles, ayant été ajoutées à la Sicile, firent que le nouvel Etat porta dès lors le nom absurde de *royaume des Deux-Siciles*. Innocent fut obligé d'aller chercher refuge en France, où, aidé de saint Bernard, qui jouissait déjà d'un grand crédit dans la chrétienté, il finit par être reconnu par tout le monde, y compris Lothaire, qui, s'étant rendu en Italie en 1132, fut couronné par lui à Rome, en 1133, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, tandis que l'antipape trônait dans la cité Léonine. Après avoir conclu avec Innocent II un traité relatif à la succession de la comtesse Mathilde, l'empereur s'en retourna en Allemagne. A cette même époque, saint Bernard cherchait en vain à apaiser les discordes et à faire cesser les guerres qui avaient lieu en Italie, non-seulement entre ses petites républiques, mais aussi quelquefois entre les citoyens de la même ville. Plus heureux avec Conrad, il parvenait à le faire renoncer à ses prétentions à la couronne d'Italie, ce qui permit à Lothaire, désormais tranquille de ce côté, de tourner toutes ses forces contre l'antipape Anaclet et contre Roger. En effet, étant descendu en Italie à la tête d'une armée, en 1136, il força Amédée de Savoie à lui rendre hommage, soumit quelques villes de Lombardie, de Toscane et de Romagne, et marcha ensuite contre le roi normand. Au mo-



Couronnement de Charlemagne à Rome par le pape Léon III, le 25 décembre 800.

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

Digitized by Google

ment même les Pisans, suivant comme auxiliaires un autre corps d'Impériaux, commandé par Henri de Bavière, s'emparaient d'Amalphi, après avoir forcé Roger à lever le siége de Naples, qui était à peu près la seule ville du midi qui eût réussi jusqu'alors à se conserver indépendante et presque libre, bien que sous la suzeraineté des empereurs d'Orient et le gouvernement ducal de Sergius. La ville de Salerne étant tombée au pouvoir de Lothaire, c'en était fait de la monarchie normande, sans la discorde qui ne tarda pas à éclater entre l'empereur et le pape, au sujet de l'investiture qui devait être donnée à Rainolphe qui, de comte d'Alife et Avellino, venait d'être créé par eux duc de Pouille et de Calabre. Mais ce qui rétablit encore mieux les affaires de Roger, ce fut la mort de Lothaire, décédé à Trente, en 1137, au moment où il allait rentrer en Allemagne.

Après une année de lutte entre Henri d'Este, duc de Saxe et de Bavière, surnommé le Superbe, et ce même Conrad d'Hohenstaufen qui s'était trouvé en rivalité avec Lothaire, le second fut élevé à l'empire, sous le nom de Conrad II. C'est avec lui que commença la domination de cette maison de Souabe qui devait régner longtemps en Italie et ranimer chez elle aussi bien qu'en Allemagne les déplorables querelles des Guelfes et des Gibelins. Henri le Superbe étant mort en 1139, Guelfe, son frère, continua la guerre entreprise contre Conrad, jusqu'à ce que, réunis un moment par la deuxième croisade, ils allèrent en Palestine l'un et l'autre, en 1147. Mais la guerre recommença entre eux plus vive que jamais, en 1150. Conrad, vainqueur enfin de son rival, s'apprêtait à descendre en Italie, lorsqu'il mourut en 1152. Il est à remarquer que, seul parmi les empereurs allemands, il ne passa pas les Alpes, bien que son règne ne durât pas moins de quinze ans : circonstance très-heureuse pour l'Italie, car elle permit à ses villes libres de prendre assez de force pour résister ensuite avec succès aux nouvelles attaques des Allemands. Roger, de son côté, put mieux asseoir sa puissance dans les Deux-Siciles, dont il fut enfin confirmé roi par ce même Innocent II qui l'avait excommunié quelques années auparavant. C'est à peu près à cette époque que le célèbre Arnaud de Brescia était condamné dans un concile, à l'instigation de saint Bernard, pour expier plus tard par la mort le dessein généreux de rappeler Rome à son ancienne liberté et l'Eglise à sa pureté primitive. A Innocent II, mort en 1143, avaient succédé d'abord Célestin II, puis Lucius II, enfin Eugène III, tous les trois assez bons papes, surtout en comparaison de ceux que Rome avait subis pendant les dixième et onzième siècles, et de ceux qu'elle devait subir par la suite. Cependant des querelles incessantes avaient lieu, d'une part, entre les feudataires, forts de leurs châteaux et de leurs vassaux, et les villes libres, de l'autre, entre celles-ci, divisées en guelfes et en gibelines : état de choses très-fâcheux, sans nul doute, mais qui avait du moins l'avantage de retremper et d'aguerrir les Italiens, et, partant, de les mettre mieux à même de se défendre contre l'envahisseur étranger.

CHAPITRE TROISIÈME.

FRÉDÉRIC BARBEROUSSE ET LA LIGUE LOMBARDE.

(1152-1183.)

Après avoir traversé de très-longues périodes d'abaissement et de misère, nous allons enfin en aborder une de puissance et de gloire pour les Italiens, amenée principalement, répétons-le, par l'antagonisme existant entre l'empire et la papauté.



La bataille de Legnano, près Milan, gagnée sur les Allemands, commandés par Frédéric Barberousse, le 29 mai 1176.

Frédéric de Souabe, surnommé Barberousse, était à peine élu en Allemagne à la place de Conrad, que déjà des sollicitations pour qu'il passât les Alpes lui parvenaient de toutes parts, à savoir, du pontife, pressé de plus en plus par Arnaud de Brescia et son parti; du prince de Capoue, dépouillé par les Normands; et des exilés de Côme et de Lodi, villes dominées par les Milanais. Ce ne fut pourtant qu'en 1154 que le nouvel empereur se décida à aller en Italie, c'est-à-dire alors que les Milanais eurent chassé le messager qu'il leur avait envoyé avec un diplôme favorable aux habitants de Lodi. La tâche qu'il allait entreprendre était des plus difficiles, car les Italiens s'étaient accoutumés à une grande indépendance pendant le règne de Conrad, et même les cités que l'on regardait comme fidèles à la cause impériale tenaient fortement à leurs franchises nouvelles et au gouvernement consulaire, et n'étaient aucunement disposées à reconnaître les droits régaliens mis en avant par l'empereur. Celui-ci, prévoyant qu'il ne serait pas reçu dans les villes, alla camper près de Plaisance, dans cette enceinte de Roncaille où ses prédécesseurs avaient tenu diète et réuni autour d'eux leurs adhérents. Ce fut là qu'il entendit les plaintes des Lodaisans et des Comasques contre Milan, ainsi que celles du marquis de Montferrat contre les petites républiques de Quiers et d'Asti. Après s'être contenté, à l'égard des Milanais, d'en réclamer des vivres et de leur prendre trois châteaux, en 1155, il se rendit à Turin, d'où il alla à l'attaque de Quiers et

Digitized by Google

d'Asti, qu'il fit saccager et brûler; puis il marcha contre Tortone qui, après deux mois de glorieuse résistance, tomba au pouvoir des Allemands, et fut traitée par eux de la manière la plus barbare. Tels furent les premiers exploits de Frédéric en Italie, exploits dont il sembla aller chercher la récompense, à Pavie d'abord, où il ceignit la couronne de fer, puis à Rome, où Adrien IV, qui avait succédé à Anastase IV, en 1154, le revêtit de la couronne impériale. N'oublions pas de noter que, quelques jours avant, Arnaud de Brescia, livré par Frédéric à Adrien IV, et par celui-ci au bras séculier, avait péri à Rome par les flammes, victime de son amour pour la liberté et premier martyr de la réforme!

Les milices de Rome s'étant soulevées contre les Allemands, ceux-ci ne tardèrent pas à les battre; mais Frédéric ne s'en retira pas moins à Tivoli, d'où il alla incendier la ville de Spolète pour la punir d'avoir porté atteinte aux prétendus droits de l'empire. Parvenu à Ancône, n'osant pas s'attaquer aux Normands, à la tête desquels se trouvait Guillaume dit le Mauvais, fils de Roger, il licencia son armée pour rentrer bientôt en Allemagne par le Tyrol, non sans avoir couru le risque de tomber dans les mains des Véronais. Cette première descente de Frédéric en Italie diminua encore davantage le prestige de l'empire, dont elle prouva la faiblesse. En effet, Barberousse n'avait fait la guerre qu'aux moins fortes parmi les villes libres, et avait surtout évité d'en venir sérieusement aux mains avec les Milanais, qui, n'en acquérant que plus d'audace, non-seulement réédifièrent Tortone, mais battirent les Pavesans, leurs rivaux, cherchèrent à abaisser le marquis de Montferrat et les autres partisans de l'empereur, resserrèrent leurs liens avec les peuples amis, et fortifièrent les passages du Tessin et de l'Adda. En même temps le pape s'éloignait de Frédéric pour se rapprocher des Normands, et, en écrivant au premier, il ne craignait pas de lui représenter la couronne impériale comme un bienfait de sa main. En 1158, Barberousse repassa en Italie avec une armée bien plus nombreuse que celle qui l'avait suivi la première fois, voulant, disait-il, en finir avec ces Italiens si peu respectueux envers l'empire. Après avoir occupé Brescia, il força le passage de l'Adda et alla mettre le siége autour de Milan, qu'il chercha à affamer, et qui, après de brillantes sorties de la part de ses habitants, finit par obtenir une capitulation en vertu de laquelle, tout en consentant à prêter serment de fidélité à l'empereur et à admettre les droits régaliens, elle gardait le gouvernement consulaire.

Frédéric, ne se fiant pas entièrement à la force des armes, convoqua à Roncaille les principaux jurisconsultes de Bologne, ville où les études étaient déjà florissantes, dans le but de leur faire expliquer les droits impériaux d'après les lois de Justinien, et dans un sens tout à fait opposé à celui des franchises des villes libres. Inutile d'ajouter qu'il n'eut pas beaucoup de peine à leur faire déclarer ce qu'il voulait, en dépit du principe de prescription, et plus encore du droit sacré qu'a tout peuple de se gouverner à sa guise, et surtout de ne pas subir la plus odieuse des oppressions, l'oppression de l'étranger. Ce fut à cette époque que des représentants de l'empire, qu'on appela *podestats*, furent établis dans toutes les villes sur lesquelles l'empereur exerçait quelque puissance, tandis que les autres ne voulurent pas les recevoir ou ne tardèrent pas à les chasser. De ce dernier nombre furent Brescia, Milan et Créma, ce qui décida Frédéric à rentrer en campagne. Après avoir ravagé les champs environnants, il mit le siége autour de Créma, le 4 juillet 1159. Ce fut là un des plus beaux épisodes du grand drame dont nous évoquons les souvenirs, car les Crémasques montrèrent pendant tout le siége une valeur et surtout une constance sans égales, tandis que Barberousse ternissait de plus en plus sa renommée par d'abominables cruautés. Non content de faire égorger les prisonniers, il ne craignit pas d'offrir comme but aux flèches des assiégés bon nombre de leurs enfants attachés aux tours de bois qu'il employait contre la place. Ce ne fut pourtant qu'au bout de six mois que Frédéric put entrer à Créma (le 26 janvier 1160), qu'il fit piller et incendier, puis détruire de fond en comble par les habitants de Crémone, qui n'avaient pas eu honte de lui demander à accomplir cette œuvre impie à la place des Allemands! Ce fut là un des exemples les plus horribles des haines qui divisaient l'Italie à cette époque, et qui, se perpétuant malheureusement dans les siècles suivants, ont été la cause principale de tous les maux de la nation!

Les pertes essuyées au siége de Créma et le départ de plusieurs des grands feudataires qui étaient venus grossir l'armée impériale, non-seulement empêchèrent Frédéric de rien tenter pour le moment contre les Milanais et les Bressans, afin de les punir d'avoir secouru les Crémasques, mais lui valurent d'être battu par les premiers à deux reprises. Sur ces entrefaites, Alexandre III était élu à la place d'Adrien IV par tous les cardinaux, excepté trois, un desquels était élu antipape par les deux autres, sous le nom de Victor III. De puissants renforts lui étant arrivés d'Allemagne ainsi que des villes gibelines d'Italie, en 1161, Barberousse attaqua enfin les Milanais, qu'il assiégea et affama pendant neuf mois, et qui, après une glorieuse résistance, durent demander à capituler; mais leur implacable ennemi les obligea de se rendre à discrétion. Il se renouvela alors à Milan l'indigne spectacle qui avait eu lieu à Créma, celui de mains italiennes détruisant une ville italienne pour le compte des Allemands! Après avoir reçu à Pavie l'hommage de ceux parmi les peuples de Lombardie que la crainte poussait à se soumettre à son autorité, Barberousse reprit le chemin de l'Allemagne comme si rien n'était plus à redouter pour lui de la part des Italiens. Il s'en fallait de beaucoup cependant qu'il en fût ainsi, car étant revenu en Italie en 1163, il y fit par-ci par-là des actes de souveraineté, celui entre autres de donner un certain Barrison pour roi à la Sardaigne, dont Pise et Gênes se disputaient la possession. Il est vrai que le nouveau prince ne tarda pas à être déposé par les Génois, qui le gardèrent même en prison pendant longtemps sans que Frédéric osât venir à son secours.

L'année 1164 devait être le commencement d'une nouvelle fortune pour les républiques italiennes. Une première ligue contre l'empereur fut formée par Vérone, Vicence, Trévise et Padoue, auxquelles se joignit bientôt Venise, bien que par sa position exceptionnelle elle eût peu à craindre de Barberousse. Celui-ci, apercevant le danger et voulant y parer sans retard, marche sur Vérone; mais, repoussé par les alliés, il s'empresse de repasser en Allemagne, où il est retenu pendant deux ans, tant par sa querelle avec la France et l'Angleterre à cause de l'antipape, que par celle de sa propre maison contre les Guelfes. Pendant ce temps les villes ne cessèrent d'augmenter leurs forces, et Alexandre III, qui avait été forcé de chercher un asile en France, revenait à Rome, où il était soutenu contre l'antipape d'abord par Guillaume Ier, puis par son successeur Guillaume II, surnommé le Bon, et hostile lui aussi à l'Empereur. Ce dernier descendit pour la quatrième fois en Italie, en 1166; mais, soit que son armée ne fût pas bien nombreuse, soit que la puissance des villes guelfes lui parût de plus en plus redoutable, il ne fit presque rien pendant cette campagne. Après avoir perdu six mois autour de Bologne et consenti à épargner Ancône moyennant une rançon, il marcha contre Rome, prit la cité Léonine, et attaqua, sans pouvoir le forcer, le Colisée, où le pape s'était enfermé, et d'où il parvint à s'enfuir à Bénévent. Il est vrai que Rome ouvrit alors ses portes aux Allemands; mais ceux-ci ne tardèrent pas à être décimés par les fièvres et obligés de s'éloigner, et ce fut avec la plus grande peine que leur chef, protégé dans sa retraite par le marquis Malaspina, put arriver à Pavie. Depuis lors la fortune de Barberousse ne fit que décliner de plus en plus, tandis que de beaux jours allaient luire pour l'Italie. Le 7 avril 1167, les députés de Brescia, de Bergame, de Crémone, de Mantoue, de Ferrare, de Vérone, de Vicence, de Padoue et de Trévise s'étant réunis dans le couvent de Saint-Jean de Pontida, commencèrent par arrêter la réédification de Milan à frais communs, et finirent par jurer, au nom de leurs villes, une ligue contre l'empire, à laquelle vinrent se joindre, le 1er décembre de la même année, outre les Milanais, Lodi, Plaisance, Parme, Modène, Bologne et Venise, sous le saint nom de *Concorde*, qui devrait bien être le cri de ralliement et le mot d'ordre de l'Italie tout entière. Ce fait parut tellement grave à Frédéric, qu'il quitta Pavie à la hâte pour se rendre en Allemagne, suivi seulement d'une trentaine des siens, et en emmenant quelques otages que la petite ville de Suse, par laquelle il dut passer pour atteindre le mont Cenis, l'obligea de relâcher. D'autres villes alors, telles que Asti, Novare et Verceil, et même quelques feudataires, parmi lesquels le marquis Malaspina, s'empressèrent d'accéder à la ligue. Il ne restait d'autres amis à Barberousse que Pavie et le marquis de Montferrat. Or pour mieux les tenir en respect, les confédérés décidèrent d'élever en commun, à l'endroit où le Tanaro opère sa jonction avec la Bormida, une ville forte qu'ils appelèrent Alexandrie, du nom du pape Alexandre. Enfin les villes de Ravenne, Rimini, Imola et Forli voulurent faire partie, elles aussi, de la glorieuse alliance, bien formidable dès lors, et qui aurait pu assurer dès cette époque l'indépendance de l'Italie et amener peu à peu son unité nationale, si, d'une part, les mêmes institutions avaient régi la Péninsule tout entière, et si, de l'autre, le pouvoir temporel des pontifes n'avait pas été un obstacle permanent à toute union vraie et durable des Italiens contre les attaques de l'étranger.

Les consuls des villes libres unies en ligue se réunissaient en assemblée générale, et élisaient entre eux les chefs tant politiques que militaires de l'alliance, dont le serment, formulé désormais d'une manière bien plus large qu'il ne l'avait été primitivement, portait « qu'on ne ferait ni paix, ni trêve, ni compromis d'aucune sorte avec » l'empereur, et qu'on empêcherait à tout prix qu'aucune armée im- » périale franchît les Alpes. » La durée de l'alliance fut fixée à cinquante ans.

Soit que tous les faits que nous venons de rappeler eussent donné à réfléchir à Frédéric, soit qu'il fût absorbé par les affaires d'Allemagne, il est certain que six ans s'écoulèrent sans qu'il molestât l'Italie, ce qui fut peut-être un malheur pour la ligue, car elle ne s'étendit guère pendant ce temps, et l'on vit même plus d'un fait déplorable, tel que celui de la continuation de la guerre entre Gênes et Pise, guerre à laquelle prirent bientôt part Lucques, Sienne et Pistoie, tandis que Florence et Prato luttaient avec les Pisans, et que la ville d'Ancône soutenait un siége glorieux contre Chrétien, archevêque de Mayence et légat impérial en Italie, en recherchant

Digitized by Google

l'alliance de l'empereur d'Orient plutôt que celle des villes libres.

Enfin, Frédéric descendit une cinquième fois en Italie, en 1174. Désormais il ne lui était ouvert qu'un seul passage, celui du mont Cenis, grâce aux comtes de Savoie, que l'on regrette d'avoir à citer comme ses amis en pareille circonstance. Après avoir incendié Suse, pour se venger de l'humiliation qu'elle lui avait fait subir en 1168, il s'avança contre Asti, qu'il traita de la manière la plus cruelle; puis il marcha sur Alexandrie, dont il croyait avoir raison facilement; mais cette ville, bien que construite de terre mêlée de paille, résista seule, pendant plus de quatre mois, contre toutes les attaques des Allemands, qui, ne pouvant pas la réduire par la force, eurent recours, en vain aussi, aux plus indignes stratagèmes. Ce ne fut qu'au printemps de 1175 que la ligue fit marcher une armée au secours de la ville assiégée. Frédéric alors leva le camp pour aller à la rencontre des alliés; mais, soit qu'un reste de respect pour l'empereur retint les Italiens, soit que toutes leurs forces ne fussent pas encore arrivées, et qu'ils ne voulussent pas confier la fortune de leur cause aux chances d'une bataille, on vit, chose étrange! les deux armées se séparer sans combattre, et Barberousse se retirer tranquillement à Pavie avec sa cour. Que ce fût générosité ou calcul de leur part, les alliés eurent bientôt à se repentir amèrement de leur conduite; car au printemps de l'année suivante, une armée encore plus considérable que celle de 1174 ayant pénétré en Italie par les Grisons, Frédéric sortit de Pavie en cachette et alla se mettre à sa tête, bien décidé cette fois d'en finir à tout prix avec les confédérés. Ceux-ci en effet avaient eu à peine le temps de réunir une partie seulement de leurs forces, que déjà l'empereur s'ébranlait pour les attaquer. Cette mémorable rencontre, qu'on appelle la bataille de Legnano, eut lieu le 29 mai 1176, près le village de ce nom, situé sur la route qui mène de Milan au lac Majeur. Aux nombreuses troupes de Frédéric, les alliés n'avaient à opposer que les milices de Plaisance, de Vérone, de Novare, de Verceil et de Milan; mais parmi ces dernières on remarquait les deux compagnies d'élite dénommées du *Carroccio* et de la *Mort*, l'une de trois cents hommes, l'autre de neuf cents, lesquelles avaient fait serment de mourir plutôt que de lâcher pied. Aussi, après une lutte des plus acharnées et des prodiges de valeur, qui eurent lieu surtout lorsqu'il s'agit de défendre le *Carroccio*, la victoire resta aux Italiens, et ce fut à peine si Frédéric put regagner Pavie, où sa femme le pleurait pour mort. La liberté des villes confédérées était assurée désormais. Il n'en était pas de même de l'indépendance italienne, car pour cela il aurait fallu n'accorder ni paix ni trêve à l'ennemi, ainsi que le portait le beau serment de l'alliance. Or on fit absolument le contraire, puisque, après la trêve de six ans conclue à Venise en 1177, la paix fut signée à Constance entre les villes libres et Barberousse, le 25 juin 1183. Il est vrai que par ce traité l'empereur reconnaissait des priviléges importants à la plupart des villes lombardes; mais il est vrai aussi qu'il n'en gardait pas moins envers elles ses droits de suzeraineté, et que les portes de l'Italie restaient toujours ouvertes aux Allemands : triste résultat en vérité d'une lutte si glorieuse, qui, nous aimons à le répéter, aurait pu assurer à tout jamais l'émancipation de l'Italie, tandis qu'elle ne servit en définitive qu'à prouver au monde la vigueur renaissante de ses peuples.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LA PAIX DE CONSTANCE JUSQU'A LA MORT D'OTHON DE SAXE.

(1183-1218.)

C'est ici que notre tâche devient de plus en plus difficile, car l'importance des villes libres d'Italie devient tellement grande, que chacune d'elles mériterait une histoire. Forcé par les étroites limites de notre cadre à ne rappeler que les événements les plus mémorables, nous ne citerons des républiques italiennes du moyen âge que les faits se rattachant à l'histoire générale de la Péninsule. Notons seulement, dès à présent, qu'après avoir fait preuve contre Barberousse de la plus brillante valeur, et même de l'union la plus louable, une fois la paix faite, elles employèrent de nouveau leur énergie à s'entre-déchirer, et que dans leur sein même, à Florence surtout, il naquit les plus funestes discordes, à la suite desquelles des catégories entières de citoyens furent bien souvent expulsées. Venise seule jouit presque toujours d'une grande tranquillité, bien qu'aux dépens de la liberté populaire, tandis qu'à Gênes le principe aristocratique s'allia assez heureusement avec la démocratie.

Frédéric Barberousse descendit en Italie pour la sixième fois, en 1186, et obtint, par le mariage de son fils Henri (qui fut ensuite le sixième de ce nom) avec Constance, fille de Roger et tante et héritière de Guillaume II, mort sans enfants, beaucoup plus qu'il n'aurait pu l'espérer par une victoire : preuve nouvelle des graves conséquences que peuvent avoir pour les peuples les alliances matrimoniales entre les princes. Ce mariage en effet, qui devait aboutir à un changement de dynastie dans les Deux-Siciles, valut à ce malheureux pays les plus horribles traitements de la part des Allemands.

La ville de Jérusalem ayant été prise par Saladin, en 1187, il s'ensuivit une nouvelle croisade, et partant une paix presque générale en Europe. En Italie même toutes les inimitiés firent trêve pendant quelque temps, et l'on vit Pise et Gênes suspendre leur lutte acharnée pour mettre leurs galères au service de la guerre sainte. Frédéric Barberousse de son côté alla y prendre part avec Guillaume II, pour y mourir presque en même temps que lui, en 1190. Son fils, Henri VI, ne tarda pas à se faire couronner à Rome par Célestin III, puis il marcha contre Tancrède, comte de Lecce et prince de la famille régnante, que les Siciliens avaient proclamé roi malgré le testament de Guillaume le Bon en faveur de sa tante Constance. Repoussé avec les Génois et les Pisans, qui l'avaient aidé dans l'entreprise, Henri revient à l'attaque en 1194, époque de la mort de Tancrède, et s'empare du trône des Deux-Siciles, au détriment de Guillaume III, fils de Tancrède, qui, étant mineur, se trouvait sous la tutelle de sa mère. C'est là que commence une série de crimes atroces de la part de Henri VI, qui, non content de violer le traité par lequel le jeune Guillaume aurait dû être mis en possession du comté de Lecce et de la principauté de Tarente, l'attire dans un infâme guet-apens, le fait châtrer et aveugler, livre aux supplices les plus affreux une partie des partisans de l'infortuné prince, envoie tous les autres dans l'exil, et remplit la Sicile de victimes. Non moins avare que cruel, il ne craint pas ensuite de dépouiller son nouveau royaume des richesses qu'y avaient amassées les Normands. Aussi les Siciliens ne tardèrent pas à lever l'étendard de la révolte, en tentant de placer sur le trône Jourdan, dernier rejeton de la tige normande. On prétend que Constance, outrée de la tyrannie de son mari, favorisa le mouvement. Mais Henri VI avait de telles forces, que la Sicile fut soumise en peu de temps, et couverte aussitôt de sang et de ruines par son impitoyable oppresseur, vrai monstre à face humaine, que la mort surprit enfin à Messine, en 1197, au moment où il s'apprêtait à aller en Palestine, comme en expiation de ses crimes. Célestin III, qui l'avait excommunié et à qui Henri VI n'avait pas voulu donner les biens qu'il lui avait promis, pour prix de sa réconciliation avec l'Église, allait refuser à son corps la sépulture en lieu sacré, et même interdire toute pompe religieuse à ses obsèques, quand, apprenant que cet empereur avait par son testament légué la Sicile en vasselage au saint-siége, dans le cas où son fils Frédéric serait mort sans postérité, il permit que la religion présidât à ses funérailles. Mais la colère pontificale se calma encore mieux lorsqu'on sut que Constance, dont la mort suivit de près celle de Henri VI, avait nommé le pape régent du royaume pendant la minorité de Frédéric II. Ajoutons qu'Innocent III, successeur de Célestin III, ne craignit pas de rendre hommage par acte public à la mémoire de Henri VI; tant il est vrai que la cour de Rome sait faire taire toute considération morale, une fois que ses intérêts temporels sont en jeu. Le nouveau pape, très-heureux de l'occasion qu'on lui offrait de mettre pied dans le royaume, s'empressa de se déclarer tuteur du jeune Frédéric, et envoya le cardinal Octavien comme son lieutenant en Sicile.

Le règne de Henri VI, si funeste à l'Italie méridionale, fut très-utile à la Lombardie et à la Toscane, en ce sens que l'empereur étant absorbé par les affaires des Deux-Siciles, laissa tranquilles tous les autres pays de la Péninsule. Les villes lombardes en profitèrent pour augmenter leur puissance et raffermir leur liberté et celle de Toscane, pour secouer toute espèce de joug de la part des agents impériaux, et détruire à jamais autour d'elles toute domination féodale. Il n'en fut pas de même, quant à cette dernière, dans la haute Italie, où elle reprit même assez de vigueur, pour étouffer plus tard presque partout la liberté des communes. Les marquis d'Este et de Montferrat et les comtes de Savoie étaient, à cette époque, les plus puissants parmi les grands feudataires, tandis que les Ezzelins prenaient racine dans la Vénétie, pour devenir ensuite si tristement célèbres par leur affreuse tyrannie.

Tandis que, profitant de la minorité de Frédéric II, Philippe, chef du parti gibelin, et Othon de Saxe, son oncle guelfe, se disputaient en Allemagne la couronne impériale, les croisés prenaient Zara en 1202 pour le compte des Vénitiens, envers qui ils s'acquittaient ainsi du prix de leur passage en Orient; puis, en 1204, ils s'emparaient avec eux de Constantinople, où Baudouin, comte de Flandre, était proclamé empereur. Le doge Henri Dandolo lui-même, bien que presque aveugle et nonagénaire, avait voulu faire partie de l'expédition et y avait pris une part glorieuse. La république de Venise obtint pour sa part près d'un quart de l'empire d'Orient, dont elle garda une bonne partie, mais surtout l'île de Candie, qui fut la plus considérable de ses colonies et celle qu'elle perdit en dernier lieu. Ajoutons que le fait de la prise de Constantinople par les Latins contribua grandement à augmenter la puissance maritime de l'Italie, mais notamment de Venise, de Gênes et de Pise, dont les navires parcouraient presque seuls la Méditerranée, que l'on pouvait regarder réellement comme un lac italien.

Après beaucoup d'événements qui nous montrent l'Allemagne aussi divisée que l'Italie, Philippe de Souabe ayant été assassiné par un de ses vassaux en 1208, Othon de Saxe fut proclamé empereur au détriment de Frédéric II, et couronné à Rome l'année suivante sous le nom d'Othon IV par Innocent III. Celui-ci était bien aise de voir sur le trône un prince guelfe; mais sa joie ne fut pas de longue du-

2.

Digitized by Google

rée, car Othon une fois sacré cessa de faire preuve de respect envers l'Eglise, et alors le pape se mit à favoriser de toutes ses forces le jeune Frédéric aux dépens de ce même empereur qu'il venait de couronner; et dans le but de procurer un appui à son nouveau protégé, il lui fit épouser Constance, fille du roi d'Aragon. Othon ayant eu avis de ces trames et voulant s'opposer de bonne heure à l'agrandissement de son rival, marcha bientôt sur la Pouille, sous prétexte qu'elle appartenait à l'empire d'Occident. De là une sentence d'excommunication lancée contre lui par le pontife, et non-seulement de nouvelles divisions, tant en Allemagne qu'en Italie, où les uns se déclarèrent pour Othon, les autres pour Frédéric, mais un conflit européen, au bout duquel Othon IV fut vaincu à Bouvines en 1214, pour mourir quatre ans après dans un abandon général.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEPUIS FRÉDÉRIC II DE SOUABE JUSQU'A LA MORT DE CONRADIN. (1218-1268.)

Frédéric II était âgé de vingt-deux ans seulement quand, par la mort d'Othon IV, il se vit seul maître des Deux-Siciles et de l'empire. Après être resté deux ans en Allemagne, il revint en Italie en 1220 pour se faire sacrer à Rome par Honoré III, qui avait succédé à Innocent III, et à qui il promit en vain de passer en terre sainte, d'où un premier prétexte de querelle entre lui et le saint-siége. Nous disons prétexte, car les motifs réels de leur brouille furent tout à fait temporels, c'est-à-dire une jalousie mutuelle et l'alarme conçue par le pape en voyant la puissance de plus en plus grande du nouvel empereur. Animé par ces sentiments, Honoré III prêta volontiers l'oreille à la proposition qui lui fut faite par plusieurs villes lombardes, mais surtout par Milan, de renouer la ligue de 1167, que la prospérité d'abord, puis de malheureuses haines politiques avaient non-seulement relâchée, mais dissoute. Un traité fut conclu, en 1225, entre Milan, Brescia, Alexandrie, Verceil, Mantoue, Vicence et autres villes; mais cette nouvelle ligue fut loin de produire les mêmes résultats que la première, et elle faillit même échouer complétement dès le début, grâce à une sentence arbitrale prononcée par ce même pape qui l'avait approuvée; sentence par laquelle il était statué que Frédéric remettrait dans ses bonnes grâces les villes coalisées, et que celles-ci, de leur côté, tout en conservant leurs libertés, seraient tenues de fournir un certain nombre de troupes pour l'expédition en terre sainte. Il est vrai que cette paix ne devait être ni longue ni solide. Grégoire IX ayant succédé à Honoré III en 1227, dès l'année suivante il lança une première excommunication contre Frédéric pour n'être pas allé en Orient à l'époque désignée; puis une seconde, pour avoir laissé le saint sépulcre entre les mains des infidèles. Ajoutant ensuite aux foudres de l'Eglise les moyens temporels les moins avouables, Grégoire IX ne craignit pas d'exciter Jean de Brienne, beau-père de Frédéric, à envahir les Etats de son gendre; ce qui força ce dernier à quitter la Palestine pour venir défendre le royaume de Naples. Après s'être débarrassé de Jean de Brienne, Frédéric II tourna ses armes contre le pape en employant contre lui, entre autres troupes, sept mille de ces mêmes Sarrasins qu'il venait de combattre. Grégoire, serré de près par son ennemi, fut obligé de faire la paix, une paix qui dura d'autant moins qu'il y avait mauvaise foi et haine irréconciliable des deux parts, mais plus encore du côté du pape, dont il suffira de dire qu'il alla jusqu'à fomenter contre l'empereur la rébellion de son fils Henri! Dès qu'il fut parvenu à conjurer ce nouveau danger, Frédéric songea à faire la guerre aux villes guelfes de Lombardie, et, en 1236, il prit Vicence, tandis que l'un de ses lieutenants, le trop fameux Ezzelin, s'emparait de Padoue. L'année suivante il battit les Milanais à Cortenova, sans pour cela oser s'attaquer à leur ville. En 1238, il assiégea Brescia inutilement, et se borna ensuite à parcourir le Piémont et la Lombardie pour rattacher à sa cause plusieurs villes de ces contrées, ainsi que quelques seigneurs, parmi lesquels le marquis d'Este. En 1239, il descendit en Toscane, et, en 1240, il s'avança vers Rome; ce qui fit que le pape, non content de l'excommunier pour la troisième fois, prêcha contre lui la croisade : armes impuissantes désormais, d'autant plus que les Pisans, en qui résidait la plus grande force du parti gibelin, remportèrent, le 3 mai 1241, à la Méloria, une éclatante victoire navale sur les Génois, principaux représentants du parti guelfe. Telle fut la douleur de Grégoire IX, en apprenant cet événement, qu'il ne tarda pas à en mourir. Après deux ans de vacance, le siége pontifical fut occupé par Innocent IV, ancien ami de Frédéric II, mais qui une fois pape lui fut aussi hostile que son prédécesseur. Menacé à Rome par le parti gibelin, Innocent IV s'enfuit d'abord à Gênes en 1244, puis en France en 1245, où il convoqua un concile, par lequel il fit excommunier encore une fois Frédéric et prononcer même sa déposition. Ce dernier acte lui ayant valu l'abandon de plusieurs villes de son parti, et des conspirations et des soulèvements dans ses propres Etats, l'empereur fut forcé de demander paix et merci par l'entremise de saint Louis, roi de France; mais ni le pape ni le concile ne voulurent admettre de justification. Etant à Turin, où il s'était rendu pour se rapprocher d'Innocent IV, avec qui il espérait toujours se réconcilier, Frédéric apprit le soulèvement de la ville de Parme, dont les Gibelins avaient été chassés en masse par les Guelfes. Après avoir envoyé en vain dans le Parmesan l'un de ses fils naturels, nommé Enzo, qu'il avait décoré du titre de roi de Sardaigne, il s'y porta en personne avec une armée formidable; mais là un immense échec devait l'atteindre, tandis qu'une nouvelle gloire devait être acquise par les armes italiennes combattant contre les Allemands. L'empereur, faisant à l'égard des Parmesans ce que la ligue lombarde avait fait jadis à l'égard de Pavie et du marquis de Montferrat par l'édification d'Alexandrie, construisit à peu de distance de la ville insurgée un grand fort avec des tours et des fossés, auquel il donna le nom de *Victoire*. Or, un jour que l'empereur était à la chasse, les Parmesans attaquèrent à l'improviste et avec une telle vigueur son armée, qu'ils la mirent dans la déroute la plus complète. Après avoir pris et brûlé le fort de la *Victoire*, ils s'emparèrent d'une grande quantité de provisions, ainsi que du trésor et de la couronne même de l'Empereur, tandis que ce dernier s'enfuyait tout honteux à Crémone. Cet événement mémorable avait lieu au mois de février 1248, et l'année suivante les Bolonais remportaient une victoire tout aussi glorieuse sur Enzo, qu'ils faisaient même prisonnier, pour le garder ensuite bien longtemps, malgré toutes les offres et toutes les menaces de Frédéric. Celui-ci alors, aigri par le malheur et poussé par la vengeance, exerça en Toscane les plus horribles cruautés contre ses ennemis, cruautés qui n'étaient rien cependant en comparaison de celles qu'Ezzelin commettait dans la Vénétie, après avoir remporté des succès considérables sur les Guelfes. C'était presque d'un bout à l'autre de l'Italie un pêle-mêle affreux, auquel mit fin, pendant quelque temps du moins, la mort de Frédéric, qui eut lieu en Pouille en 1250 à la suite d'une maladie grave, ou, comme l'affirment quelques historiens, par l'œuvre de Mainfroid, son bâtard. Le long règne de Frédéric II, rempli par les événements les plus graves et terni par beaucoup de crimes, n'en fut pas moins signalé par l'encouragement donné aux lettres, que l'Empereur se plaisait à cultiver lui-même, par la fondation de l'université de Naples, ville où il fixa sa résidence, et par nombre de lois très-remarquables pour l'époque, dont une par laquelle on enlevait aux feudataires le droit de mort et de mutilation, et une autre destinée à abolir les jugements de Dieu et les épreuves barbares du feu et de l'eau. On dut aussi à Frédéric II et l'institution des corps municipaux et celle du syndicat, magistrat chargé de recevoir les plaintes des sujets contre les hommes en place. Enfin, il eut le mérite d'avoir introduit le premier dans le parlement deux hommes pris dans chaque ville ou bourg et dans la classe du peuple, en leur accordant les mêmes prérogatives qu'aux nobles et aux prélats; ce qui fut probablement l'origine du bras domanial, c'est-à-dire du tiers état.

Frédéric II avait laissé par son testament le royaume de Naples à Conrad, son aîné, déjà nommé roi d'Allemagne, et la Sicile à son autre fils légitime, Henri, encore enfant, en instituant Mainfroid gouverneur des deux royaumes pendant l'absence du premier et la minorité du second. Mais Innocent IV, qui était rentré en Italie en relevant partout le parti guelfe, s'empressa de faire écrire aux villes principales et aux barons des Deux-Siciles d'arborer les armes de l'Eglise et de lui prêter obéissance, attendu que par l'interdiction de Frédéric II ce pays était dévolu au saint-siége. Il envoya même une armée vers Naples pour soutenir ses prétentions par la force, mais ses opérations ne furent pas heureuses, et Mainfroid ayant parcouru le royaume, y fit proclamer le nom de Conrad; puis celui-ci étant arrivé d'Allemagne, en 1251, il alla lui rendre hommage avec les barons du royaume à Manfrédonia, ville de Pouille, où une flotte vénitienne avait déposé le nouveau roi. La seule ville de Naples refusant encore l'obéissance, Conrad alla l'assiéger en 1252, et il ne tarda pas à la réduire à la dernière extrémité, bien plutôt par la faim que par le fer; puis l'ayant forcée à se rendre à discrétion, il la livra au pillage et fit massacrer tous ceux des habitants qui avaient combattu pour la défense de leur patrie : exploits bien dignes d'un prince que l'histoire accuse d'avoir empoisonné son frère Henri! En attendant, le pape ne pouvant pas avoir pour lui les Deux-Siciles, offrait ce royaume d'abord à Richard, puis à Edmond, l'un frère, l'autre fils du roi d'Angleterre. Le dernier accepta, mais ne vint jamais en Italie. Conrad étant mort en 1254, sans laisser d'autre héritier que son fils Conradin, resté en Allemagne et âgé de deux ans seulement, d'une part, les Siciliens se soulevèrent contre les Allemands, et, de l'autre, le pape lança des troupes sur le royaume de Naples dans le but de s'en emparer. Mais Mainfroid était là, Mainfroid qui, s'appuyant surtout sur les Sarrasins, dont Frédéric II avait fait une espèce de colonie militaire à Lucéra, en Pouille, vit bientôt le royaume se lever en sa faveur, et repoussa d'autant plus facilement l'agression papale, qu'Innocent IV mourut pendant ce temps, et qu'Alexandre IV, élu à sa place, tout en se montrant lui aussi ennemi acharné de la maison de Souabe, n'était pas en état d'accomplir les desseins de son prédécesseur. Il est vrai qu'Alexandre eut au moins la gloire de contribuer à la chute d'Ezzelin en prêchant la croisade contre cet abominable tyran, qui, après s'être rendu

Digitized by Google

maître non-seulement de Padoue, mais de Vicence et de Vérone, et avoir commis pendant longtemps les plus grandes atrocités, finit par être vaincu à Cassano, sur l'Adda, par les milices des villes coalisées. La chute d'Ezzelin, suivie de près par celle de son frère Albéric, qui avait cherché à continuer sa tyrannie, fit place à Vérone à la puissance des Scaliger, qui devaient être bientôt les chefs suprêmes du parti gibelin dans la Vénétie.

Mainfroid, en attendant, profitait de la fausse nouvelle de la mort de Conradin pour prendre la couronne de Pouille et de Sicile; puis, ayant appris que son neveu n'était pas mort, il se contentait de le déclarer son successeur. Dans le but d'étendre au dehors l'autorité de son nom, il aidait les Gibelins de Toscane contre les Guelfes, et contribuait, le 4 septembre 1260, à la victoire remportée par les premiers à Montaperti. L'année suivante était signalée par la chute de l'empire latin à Constantinople, et en même temps par la fondation à Galata de cette colonie génoise qui devait tant prospérer par la suite. Pendant cette même année 1261, un Français était élu à la place d'Alexandre IV, sous le nom d'Urbain IV, qui, continuant l'œuvre de haine entreprise par ses prédécesseurs contre les Suèves, offrit en 1263 la couronne des Deux-Siciles à Charles d'Anjou, frère du roi de France; mais Urbain étant mort en 1265, ce fut son successeur Clément IV, Français comme lui, qui présida à la ruine de la maison de Souabe. Tandis que Charles d'Anjou se rendait à Rome avec une brillante suite, pour y recevoir du pape l'investiture du royaume des Deux-Siciles, une armée lui était amenée par le comte de Montfort, à travers la Lombardie et la Romagne. Déclaré champion de l'Eglise par le pape, et aidé par une bulle où l'on promettait des indulgences à quiconque l'aurait suivi dans son entreprise, Charles marcha à la tête de près de trente mille hommes contre Mainfroid, qui, trahi déjà par son parti, après des prodiges de valeur, fut battu et tué à Bénévent le 26 février 1266. Charles d'Anjou et les siens abusèrent indignement de leur victoire en commettant toute espèce de barbaries non-seulement à Bénévent, mais dans le pays tout entier, ce qui indisposa contre eux l'opinion générale, et ranima de telle sorte les espérances des Gibelins, que le jeune Conradin étant accouru d'Allemagne en 1267, un soulèvement ne tarda pas à avoir lieu en sa faveur, tant dans le royaume de Naples qu'en Sicile. Mais l'heure fatale avait sonné pour la maison de Souabe : Conradin fut vaincu et pris à Tagliacozzo le 23 août 1268, et son indigne vainqueur le faisait décapiter à Naples le 27 octobre de la même année, sans que le pape manquât d'être accusé d'avoir donné le conseil de sa mort!

Pendant la période écoulée entre l'année 1073, date de l'avénement de Grégoire VII, et l'année 1268 à laquelle nous venons d'arriver, l'Italie, respirant enfin après tant de siècles de servitude et de douleur, se préparait en quelque sorte par la liberté à la grande époque de la renaissance. Les écrivains de cette période furent en grande partie ecclésiastiques, et nous en trouvons un grand nombre, depuis saint Anselme d'Aoste, archevêque de Cantorbéry, jusqu'à saint Bonaventure et à saint Thomas d'Aquin. Deux célèbres écoles étaient fondées entre le onzième et le treizième siècle, l'une de médecine à Salerne, dont les aphorismes font autorité aujourd'hui même, l'autre de jurisprudence à Bologne, où brillèrent les plus illustres jurisconsultes, depuis Irnérius, mort en 1126, jusqu'à Accursius, mort en 1260. De superbes monuments surgissaient aussi partout, parmi lesquels il nous suffira de citer l'église Saint-Marc à Venise et la cathédrale de Pise. En même temps le latin, altéré déjà par l'invasion des barbares, se transformait de plus en plus dans la langue vulgaire ou italienne, et de nombreux chroniqueurs et une foule de poëtes s'y essayaient; tandis que Brunetto Latini, maître de Dante Alighieri, professait à Paris et écrivait la plupart de ses œuvres en français. Ce n'étaient là, répétons-le, que les préparatifs de la renaissance, d'autant plus remarquables toutefois que le reste de l'Europe ne donnait presque aucun signe de vie intellectuelle.

CHAPITRE SIXIÈME.

DEPUIS CHARLES D'ANJOU JUSQU'A LA MORT DE RIENZI.

(1268-1354.)

Le nouveau roi des Deux-Siciles, animé d'une immense ambition, aspira bientôt à dominer l'Italie, et les circonstances aidant, il ne tarda pas à avoir la haute main dans les affaires de la Péninsule. Les Guelfes avaient repris presque partout le dessus et chassé ou soumis les Gibelins. Buose de Doara et Obert Pallavicini, principaux chefs de ce parti en Lombardie, avaient eux-mêmes perdu plusieurs de leurs terres. Milan reçut un *podestat* envoyé par Charles. Les deux villes de Vérone et de Pavie persistèrent seules dans le parti impérial. Toute la Toscane, à l'exception de Pise, devint guelfe, et le pape nomma le roi de Naples vicaire de ce pays. La suprématie de Charles d'Anjou aurait été solidement assise depuis la Sicile jusqu'aux Alpes, et aurait pu amener peut-être avec le temps l'unification de l'Italie, si, d'une part, son gouvernement n'était pas devenu tyrannique, et si, de l'autre, il n'avait pas porté ombrage à Grégoire X, qui, après trois ans de vacance du siége pontifical, avait remplacé Clément IV. Voyant qu'il était nécessaire de lui susciter un rival, le nouveau pape profita de la vacance de l'empire pour provoquer l'élection, comme roi des Romains (c'est ainsi que l'on avait commencé à désigner les empereurs d'Allemagne, pour indiquer leur prétendu droit à la couronne d'Occident), de ce même Rodolphe de Hapsbourg qui posa les premiers fondements de la maison d'Autriche. Cette nomination, que le pape eut soin de confirmer dans le concile tenu à Lyon en 1274, déplut beaucoup à Charles, qui ne cessa d'être en brouille avec Rome qu'au moment où un Français, sous le nom de Martin IV, eut succédé à Nicolas III, en 1281. En attendant, un grand mécontentement s'était manifesté partout contre le roi de Naples, à cause des vexations toujours croissantes de ses lieutenants. Le Piémont s'était même soulevé contre ceux-ci, et des troubles graves avaient eu lieu en Lombardie et en Toscane. Mais une bien autre tempête se préparait contre Charles en Sicile, pays réduit à un tel esclavage qu'il finit en 1282 par se lever tout entier et par exterminer les Français. Jean de Procida et Roger de Loria, dont le rôle a été par trop rabaissé par M. Michel Amari, dans son histoire, très-remarquable d'ailleurs, des Vêpres siciliennes, furent les principaux chefs de cette révolution, si ce n'est qu'au lieu de constituer un gouvernement national dans l'île insurgée, ils eurent le tort d'y appeler de nouveaux étrangers en contribuant à placer la couronne sur la tête de Pierre d'Aragon. Charles d'Anjou chercha en vain à ressaisir la Sicile : ses flottes furent vaincues deux fois par Roger de Loria, qui fit même prisonnier son fils aîné Charles le Boiteux en 1284, tandis que les Pisans, prenant leur revanche contre les Génois, les battaient complétement devant ce même cap de la Méloria, où ils avaient été défaits par eux en 1241. Charles d'Anjou, après s'être vengé de ses défaites en torturant les Napolitains, mourut abreuvé d'amertume et dévoré de remords, en 1285. Son successeur, Charles II, ne fut rendu à la liberté qu'en 1287, à la condition de signer un traité par lequel il faisait cession de la Sicile aux Aragonais, qui la gardèrent dès lors pour longtemps, non sans gloire, surtout pendant le règne de Frédéric II.

L'affaiblissement de la maison d'Anjou donna lieu à l'élévation de quelques familles souveraines dans la haute Italie, et dénatura en même temps le gouvernement de la plupart des républiques de cette partie de la Péninsule. La crainte d'un roi puissant ayant cessé, un plus libre cours fut donné aux ambitions particulières des chefs de partis. Milan en fournit le premier exemple, Milan où les Torriani et les Visconti se disputèrent longtemps le pouvoir, qui finit par rester aux derniers. L'affermissement de la puissance des Scaliger date aussi de cette époque. Presque en même temps la république de Venise devenait, sous le doge Pierre Gradenigo, de plus en plus aristocratique, malgré les efforts de Bajamonte Tiepolo, chef du parti populaire, qui, aidé d'une partie de la noblesse, tenta un soulèvement des plus graves, et périt victime de sa tentative. Ce fut à cette occasion qu'eut lieu la création du conseil des dix et du tribunal des inquisiteurs. Voici comment un des plus éminents historiens de ces derniers temps, Charles Botta, parle de cette institution, jugée d'une manière si diverse : « C'était un frein contre la noblesse plutôt qu'un instrument » de tyrannie contre le peuple. Dans le commencement, ce terrible » tribunal n'eut d'autre but que de maintenir l'œuvre de Gradenigo; » mais dans la suite il fut chargé de veiller sur la conduite de chaque » noble, de manière qu'aucun d'eux ne pût s'élever au-dessus de la » condition de ses consorts ni s'arroger un pouvoir extraordinaire et » au-dessus des lois. C'est pourquoi on ne vit point dans Venise des » chefs de faction déchirer, comme à Gênes et à Florence, le sein de » la patrie, et s'attribuer une autorité tyrannique. On n'y vit point » ni Frégose, ni Adorne, ni Doria, ni Spinola, ni Buondelmonti, ni » Uberti, ni Cerchi, ni Donati, ni Médicis, ni Pazzi, ni Visconti, ni » Torriani, se disputer comme une proie l'autorité souveraine et les » dépouilles de leur pays. On n'y vit pas non plus, comme à Milan, » un Visconti; à Lucques, un Castruccio Castracani; à Padoue, un » Carrara; à Vérone, un Cane della Scala; à Florence, un Médicis, » s'emparer du pouvoir suprême et river les fers de la servitude de » leurs concitoyens. Loin de nous l'idée d'approuver le tribunal des » inquisiteurs d'Etat de Venise : nous l'avons en horreur, parce que » nous concevons une forme de gouvernement où il ne serait pas » nécessaire; mais une fois la forme du gouvernement vénitien don- » née, dans laquelle pourtant le peuple n'était pas foulé, on doit » avouer que ce tribunal a été d'une grande utilité, à moins qu'on ne » veuille préférer au calme de Venise le gouvernement despotique » d'un seul ou les déchirements de la multitude. »

Sans partager entièrement l'opinion du célèbre historien, nous n'en croyons pas moins que le gouvernement de Venise a été souvent calomnié, et qu'au surplus les institutions d'un Etat qui a su durer quatorze siècles sans presque pas de secousses intérieures, et en gardant constamment son indépendance, devaient avoir une grande valeur intrinsèque.

Rodolphe de Hapsbourg étant mort en 1292, Adolphe de Nassau fut élu empereur à sa place; mais l'Italie fut assez heureuse pour qu'il ne songeât pas à s'occuper d'elle. Il en fut de même d'Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, nommé en 1298, en opposition d'Adolphe de Nassau, et assassiné en 1308 par Jean de Souabe au moment où la Suisse se levait pour son émancipation. Il est vrai que si l'Italie n'était pas troublée par les empereurs, elle l'était beaucoup par les

Digitized by Google

papes. Nicolas IV, élu à la place d'Honoré IV en 1288, avait eu pour successeur Célestin V en 1294, après deux ans de vacance, grâce à des luttes incessantes entre les cardinaux italiens et les cardinaux français, et Célestin V, qui avait abdiqué au bout de cinq mois de pontificat, avait été remplacé par Boniface VIII, l'un des papes les plus turbulents qu'ait vus Rome, en dépit de son grand âge. S'occupant avant tout de politique, ce pontife prit part à toutes les querelles de son temps, appela à l'aide de son parti Charles de Valois, qui ne contribua pas peu aux déchirements de la Toscane, se brouilla avec Philippe le Bel, fut en guerre avec les Colonna, qui l'insultèrent et le firent prisonnier à Anagni, et finit par mourir de colère et de douleur en 1303. Benoit XI lui succéda, mais il ne survécut que quelques mois à son élection. Après de nouvelles et de tout aussi longues disputes entre les cardinaux des deux nations, un Français fut élu en 1305 sous le nom de Clément V. Ce fut ce pape qui transféra le siége pontifical à Avignon, ville appartenant aux Angevins, sur les instances de Philippe le Bel, désireux de l'avoir sous sa dépendance, et surtout de s'en faire un appui à sa candidature à l'empire. Mais Clément V, craignant la prépondérance que le roi de France, devenu empereur, n'aurait pas manqué d'acquérir, préféra appuyer la nomination d'un prince allemand, à savoir, celle de Henri de Luxembourg, qui fut élu en effet en 1308. Charles II, surnommé le Boiteux, étant mort en 1309, après un règne dénué de toute gloire, le trône de Naples fut occupé par son fils Robert, qui ne devait se signaler à la postérité que par la protection accordée aux lettres et son amitié pour Pétrarque. Vers la fin de 1310, Henri VII descendit en Italie pour aller prendre la couronne de fer à Milan dans les premiers jours de 1311. Après avoir confirmé dans leur pouvoir ses partisans les Visconti, et fait acte de suzeraineté à l'égard de plusieurs villes de Lombardie, il alla à Gênes, qui, quoique guelfe, consentit à lui ouvrir ses portes, puis à Pise, qui fut seule à l'accueillir avec enthousiasme, enfin à Rome, en 1312, où il se fit couronner par les légats du pape, dans l'église Saint-Jean de Latran, la basilique vaticane étant au pouvoir des partisans du roi Robert. Cette descente de Henri VII en Italie, où les empereurs n'avaient pas reparu depuis soixante ans, prouva le peu d'autorité que l'empire y exerçait désormais, et contribua beaucoup à l'affaiblissement du parti gibelin. D'un autre côté, l'éloignement des papes diminuait grandement les forces du parti guelfe. Aussi, non-seulement ces dénominations commençaient à n'avoir plus le même sens, mais bientôt Guelfes et Gibelins devaient disparaître entièrement, pour faire place à de nouvelles passions et à de nouveaux intérêts.

Henri VII étant mort à Buonconvento, en Toscane, en 1313, au moment où il se disposait à marcher sur le royaume de Naples, deux empereurs à la fois furent élus en 1314, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, fils d'Albert, ce qui valut à l'Allemagne une guerre de huit ans, au bout desquels Frédéric fut vaincu et forcé de renoncer à la couronne impériale.

En 1316, à Clément V succédait un autre pape français, Jean XXII. Ce fut là une nouvelle cause de faiblesse pour les Guelfes, dont l'unique chef en Italie était désormais Robert de Naples, prince littéraire plutôt que politique et guerrier, et que Dante appelle *re da sermone* (roi bon pour sermonner). Il ne serait pas juste toutefois de passer sous silence son intervention personnelle en faveur des Génois en 1318, lors du long siége soutenu par eux contre les Gibelins, mais surtout contre Matthieu Visconti, maître de Milan et vrai fondateur de la puissance de sa maison.

La mort de Henri VII mit en grand danger la république de Pise, restée presque seule en face des Guelfes de Toscane, parmi lesquels les Florentins étaient ses adversaires les plus acharnés. Aussi elle s'empressa d'appeler à son secours et de placer à la tête de ses forces Uguccione de la Faggiuola, qui s'était déjà fait remarquer par ses talents militaires, et qui en effet releva la cause des Gibelins, en Toscane, par une victoire remportée sur les Florentins, à Montecatini, en 1315; mais ayant voulu s'ériger en tyran, tandis que son fils Néri pesait sur Lucques de la même manière, il arriva que Pisans et Lucquois les chassèrent bientôt en même temps. Il est vrai que Lucques retombait sous le joug en confiant le gouvernement à Castruccio Castracani, qui ne tarda pas à acquérir une grande puissance en Toscane, surtout après avoir battu les Florentins à Altopascio en 1325, ce qui engagea ces derniers à se placer pour dix ans sous le patronage du duc de Calabre, fils du roi de Naples.

Louis de Bavière ayant passé en Italie en 1327, alla d'abord à Milan, où il prit la couronne de fer, et déposa Galéas Visconti, fils de Matthieu, qui mourut quelque temps après. S'étant ensuite rendu en Toscane, il se brouilla avec Pise, qu'il attaqua, à l'instigation de Castruccio, sans pour cela la lui livrer dès qu'il l'eut prise; créa Castruccio duc de Lucques et d'autres villes, et se dirigea enfin vers Rome en 1328. Ne pouvant pas se faire couronner au nom du pape, qui, sur les instances des rois de France et de Naples, l'avait mis au ban de l'Église, il se fit couronner par deux évêques excommuniés comme lui; après quoi, il provoqua le jugement et la déposition de Jean XXII, ainsi que l'élection d'un antipape, ce qui occasionna un soulèvement contre lui de la part des Romains, et partant sa fuite de Rome. Renonçant alors aux projets qu'il avait formés contre le roi Robert, d'accord avec le roi de Sicile en 1329, il retourna d'abord en Toscane, où il se contenta de vendre Lucques aux parents de Castruccio, qui venait de mourir, puis en Lombardie, où il vendit le duché de Milan à Azzo Visconti, fils de Galéas, qui ne lui en ferma pas moins les portes de la ville. Il est facile d'imaginer combien tous ces faits durent rabaisser encore en Italie le prestige de la puissance impériale, qui subit pendant cette même année un nouvel échec, par la mort de Cane della Scala, surnommé le Grand, célèbre pour avoir donné l'hospitalité à Dante Alighieri. Louis de Bavière, ayant appris en 1330 que les frères de Frédéric d'Autriche, mort récemment, s'étaient levés contre son autorité, s'empressa de repasser en Allemagne, pour ne plus en revenir. Ce fut en vain que Jean de Bohême, fils de Henri VII, arrivant en Lombardie peu de temps après, chercha à y relever la cause impériale. Il est vrai qu'il se borna à vendre au plus offrant parmi les tyranneaux de cette partie de la Péninsule les villes qui s'étaient rangées de son côté; puis les Florentins étant parvenus à organiser une ligue contre lui, il s'empressa de quitter l'Italie.

L'histoire qui suit est également des plus tristes, car il s'agit des ambitions et des rivalités misérables de républiques et de principicules tendant sans cesse, celles-là à opprimer les villes voisines, ceux-ci à tuer autour d'eux toute liberté pour en augmenter d'autant leur puissance. Ainsi Bologne tomba en 1337 sous la tyrannie d'un Pépoli, qui devait la vendre aux Visconti en 1350. D'autres villes, tant guelfes que gibelines, passaient de l'anarchie où les avait plongées les déchirements des factions, soit sous la domination des républiques voisines, soit sous le gouvernement d'un seul. De ce dernier nombre fut Padoue, échue en partage à la famille des Carrara. En attendant, la république de Venise commençait à s'étendre en terre ferme, par l'acquisition en 1336 de Trévise, ainsi que d'autres villes de la Vénétie.

En 1339, Luchino Visconti succédait à son neveu Azzo, pour exercer bientôt la plus affreuse tyrannie. Les Florentins subissaient eux-mêmes, quelque temps après, celle d'un aventurier français, c'est-à-dire de ce Gauthier, plus connu sous le nom de duc d'Athènes, que le duc de Calabre leur avait envoyé pour le représenter, et qu'ils chassèrent le 26 juillet 1343. Ce fut pendant cette même année que mourut le roi Robert, qui, son fils Charles lui étant prédécédé, laissa le trône à sa petite-fille Jeanne, âgée de dix-sept ans seulement.

C'est aussi une histoire des plus tristes que celle du règne de Jeanne d'Anjou, agité depuis le commencement jusqu'à la fin, grâce surtout aux quatre mariages de la reine. Après la mort de son premier mari, André de Hongrie, à laquelle elle fut accusée d'avoir participé, Jeanne épousa en 1347 Louis de Tarente, l'un des collatéraux de la maison d'Anjou; mais Louis de Hongrie, frère d'André, n'ayant pas tardé à chasser du royaume les nouveaux mariés, ceux-ci se réfugièrent à Avignon, qu'ils vendirent au pontife par besoin d'argent, et d'où ils repartirent pour Naples dès qu'ils surent que Louis de Hongrie s'en était éloigné. Après une nouvelle attaque de ce dernier en 1350, des péripéties de toute sorte et un jugement du pape favorable à Jeanne, celle-ci reprit les rênes du gouvernement, et se fit couronner avec Louis de Tarente en 1352.

Pendant ce temps, Venise et Gênes se faisaient une guerre acharnée, se disputant la souveraineté de cette Méditerranée à laquelle les Pisans n'étaient plus guère en état d'aspirer, surtout après avoir été dépouillés de la Sardaigne par les Aragonais en 1323. Les Génois, vainqueurs déjà de l'empereur Cantacuzène, dont ils avaient incendié la flotte, et des Tatars de Krimée à Kaffa, défirent en 1352, sous la conduite de Paganino Doria, les Vénitiens guidés par Nicolas Pisani, dans une grande bataille navale combattue dans le Bosphore; mais l'année suivante ils furent vaincus à leur tour par ce même Pisani sur les côtes de Sardaigne. Préférant alors la satisfaction de leur vengeance à leur liberté, et dans l'unique but de trouver une aide puissante contre leurs adversaires, ils se donnèrent à Jean Visconti, qui avait succédé en 1349 à son frère Luchino, et qui en effet les mit à même de remporter en 1354 une nouvelle victoire sur Venise, laquelle dès lors se vit obligée de faire la paix.

Jean XXII, mort en 1334, avait eu pour successeur Benoit XII, et Clément VI avait succédé à celui-ci en 1342. Ce fut sous ce dernier pontificat qu'eut lieu un des plus singuliers épisodes de l'histoire d'Italie. Nous voulons parler de la tentative faite par Rienzi de rappeler Rome à son antique liberté, tentative que les circonstances paraissaient devoir faciliter, c'est-à-dire, d'une part, l'éloignement des papes, de l'autre, le désir conçu par les Romains de mettre fin à l'insolence et aux rivalités de quelques familles patriciennes, telles que les Colonna, les Orsini et les Savelli. Le 19 mai 1347, Rienzi, qui des dernières classes de la société s'était élevé par son talent à la place de chancelier des sénateurs, soulève tout à coup le peuple, monte avec lui au Capitole, s'y proclame son tribun et établit à Rome, d'accord avec le vicaire du pape (ce n'est pas là assurément la particularité la moins étrange de l'événement), ce qu'il appelle le *bon gouvernement*, après quoi il assigne devant lui l'empereur d'Allemagne et Charles de Luxembourg, son compétiteur. Son entreprise ne manqua pas d'exciter partout le plus grand enthousiasme, de manière qu'il n'y eut pas de ville en Italie qui ne lui envoyât des

Digitized by Google

ambassadeurs pour le féliciter et lui offrir son appui, tandis que Pétrarque lui adressait des vers immortels : mais malheureusement, étant plutôt orateur qu'homme politique, il gouverna si mal la chose publique, qu'avant la fin de l'année il fut obligé de quitter Rome. S'étant réfugié auprès de Charles de Luxembourg, qui venait de succéder à Louis de Bavière, sous le nom de Charles IV, il fut livré par lui, en 1352, à Innocent VI, élu pendant cette même année à Avignon, à la place de Clément VI. Le nouveau pape, après avoit gardé Rienzi en prison pendant deux ans, l'envoya à Rome avec le cardinal Albornoz, dans le but (ce qui doit paraître encore plus extraordinaire) de restaurer en Italie la cause pontificale. Quoi qu'il en soit de cette mission, il est certain que Rienzi siégea, en qualité de sénateur de Rome, jusqu'au mois d'octobre 1354, époque à laquelle les nobles et le peuple s'étant coalisés contre lui, il fut tué au pied de ce même Capitole où sa voix avait tonné en faveur de la liberté.

C'est pendant la première moitié du siècle dont nous rappelons les événements, qu'un nouveau fléau venait affliger l'Italie, celui des compagnies de *condottieri*, qui, destinées à remplacer les milices des républiques, devaient leur être si funestes, soit en enlevant aux Italiens l'occasion de s'exercer dans le maniement des armes et dans l'art de la guerre, soit en fournissant à tout prince ambitieux le moyen de détruire la liberté de ses voisins. Les premières bandes de *condottieri* furent formées, entre la descente de Henri VII et celle de Louis de Bavière, par Marc et Lodrisio Visconti. Ce dernier, dont la compagnie portait le nom de Saint-Georges, fut défait par son parent Luchino, à Parabiago, en 1339. Une autre compagnie, dénommée la *Colombe*, avait ravagé la Toscane en 1335, et une troisième désola plus tard une partie considérable de la Péninsule, sous la conduite d'un Allemand appelé Guarnieri, dont il suffira de dire qu'il avait osé faire graver ces mots sur sa cuirasse : *Ennemi de Dieu et de toute miséricorde !*

Les temps sinistres allaient recommencer pour la liberté ; mais en attendant, la lumière des lettres et des arts brillait de l'éclat le plus vif. Qu'il nous suffise de rappeler à ce sujet que c'était le siècle de la renaissance, le siècle de Dante, de Pétrarque et de Boccace ; précédés ou suivis d'une foule innombrable d'écrivains de tout genre ; le siècle de Giotto et d'Arnolphe, le siècle enfin qui ouvrait l'ère du progrès intellectuel des nations, grâce à cette même Italie, où la civilisation avait fleuri trois fois déjà d'une manière si glorieuse !

CHAPITRE SEPTIÈME.

DEPUIS LA DESCENTE EN ITALIE DE L'EMPEREUR CHARLES IV JUSQU'A LA MORT DE LADISLAS, ROI DE NAPLES.

(1354-1414.)

Jean Visconti, mort en 1354, laissa ses Etats à ses trois neveux, Matthieu, Bernabo et Galéas ; mais le premier ne tarda pas à être empoisonné par ses frères, qui se partagèrent le duché. Gênes, Bologne et Pavie secouèrent leur joug en 1356 ; mais Pavie ne resta indépendante que pendant trois ans, sous Jacques Bussolari, prédicateur célèbre, qui joua dans cette ville à peu près le même rôle que Rienzi avait joué à Rome, pour aller mourir ensuite obscurément dans un couvent de Verceil. Une ligue formidable fut organisée peu de temps après contre les Visconti par les Florentins, par le marquis de Montferrat et par les d'Este de Ferrare et les Gonzague de Mantoue ; mais la puissance de Bernabo et de Galéas était déjà telle qu'ils purent lui résister avec succès.

L'année 1355 fut signalée à Venise par la conspiration du doge Marin Faliero, conspiration dont aujourd'hui même on ne pourrait dire le vrai but, mais dont l'auteur n'en fut pas moins jugé, condamné et décapité secrètement presque aussitôt qu'elle eut été découverte.

L'année précédente, Charles IV avait fait sa première apparition en Italie, pour aller se faire couronner tant à Milan qu'à Rome. Rentré en Allemagne en 1355, il y publia en 1356 cette fameuse *bulle d'or*, par laquelle il établit un nouveau mode pour l'élection des empereurs des Romains. Charles IV n'exerça aucune influence en Italie, et il ne repassa les Alpes en 1368 que pour vendre la souveraineté de quelques villes lombardes à ceux qui les gouvernaient en son nom, ainsi que pour faire couronner l'impératrice par Urbain V, qui, ayant succédé à Innocent VI en 1362, était venu passer à Rome trois années. Charles IV fut remplacé par son fils Wenceslas en 1378. Quant à Urbain V, il mourut en 1370, et eut pour successeur Grégoire XI, le même qui en 1377 transféra de nouveau à Rome le siége pontifical, au grand détriment de l'Italie ; car, si les pontifes avaient continué à résider en deçà des Alpes, ils auraient fini tôt ou tard par être dépouillés du pouvoir temporel, cause permanente du morcellement de l'Italie et surtout de sa dépendance de l'étranger, que les papes n'ont jamais cessé d'appeler à leur secours contre toute tentative d'unification nationale.

En reprenant l'histoire de la reine Jeanne de Naples, nous dirons que son second mari, Louis de Tarente, étant mort sans enfants en 1362, elle se remaria dans le cours de la même année avec Jacques d'Aragon, sans lui conférer toutefois le titre de roi. Mais Jacques l'abandonna bientôt pour aller faire la guerre en Espagne, où il fut fait prisonnier, puis racheté par sa femme, qu'il rejoignit en 1365. Ce troisième mari de Jeanne étant mort en 1374, deux ans après elle épousait en quatrièmes noces Othon de Brunswick. Nous verrons bientôt la triste fin de ce règne, l'un des plus déplorables qu'ait vus Naples.

Le retour des papes en Italie fut signalé presque aussitôt par de nouveaux déchirements dans la chrétienté. Grégoire XI étant mort en 1378, l'élection de son successeur fut vivement disputée à Rome entre douze cardinaux français et quatre italiens ; tandis que le peuple demandait à grands cris un Romain. Une espèce de compromis ayant eu lieu, un Napolitain fut élu, sous le nom d'Urbain VI ; si ce n'est que les cardinaux français, n'ayant pas tardé à se repentir de ce choix, nommèrent quelques mois après un des leurs, qui s'intitula Clément VII. De là un nouveau schisme, qui ne dura pas moins de quarante ans, pendant lesquels il y eut des papes à Rome et des antipapes à Avignon ; les premiers reconnus par l'Italie presque entière et par l'Allemagne, les seconds par la France, par l'Angleterre, par l'Espagne et par la Sicile.

Urbain VI fut comme Boniface VIII un pape politique et brouillon. Voyant la reine Jeanne prendre parti pour l'antipape, il ne se contenta pas de l'excommunier, mais il prononça sa déposition, puis il appela de Hongrie Charles de Duras, qui servait dans ce pays sous les drapeaux du roi Louis, son parent, afin qu'il la chassât du royaume ; et, dans le but de lui faciliter l'entreprise, il lui fournit l'argent nécessaire et le couronna même à Rome, en le saluant du nom de Charles III. Jeanne alors, pour conjurer l'orage, adopta, n'ayant pas d'enfants, et déclara son successeur Louis, duc d'Anjou, fils du roi de France, ce qui fut l'origine dans le royaume de Naples de la faction des Angevins en opposition avec celle des Duras. Charles III, proclamé roi en 1381, s'empara bientôt après de la ville de Naples, où il prit Jeanne, qu'il garda prisonnière jusqu'en 1382, époque à laquelle il la fit étrangler. En attendant, Louis d'Anjou, s'étant fait couronner à Avignon par l'antipape, venait venger Jeanne et recueillir son héritage ; mais, après une lutte inutile d'environ deux ans, il mourut en 1384, en léguant ses prétentions au trône de Naples à son fils, qui prit le nom de Louis II. Charles III étant allé mourir en Hongrie en 1386, et son fils Ladislas étant encore en bas âge, de longues luttes s'ensuivirent entre ses partisans et Othon de Brunswick, et entre le pape Urbain VI et Louis II. Cet état de guerre et d'anarchie se prolongea même jusqu'à l'année 1399, époque à laquelle Ladislas parvint à réunir le pays sous son sceptre en se vengeant à la fois de ses ennemis selon la coutume de son temps, c'est-à-dire avec la plus grande cruauté.

Boniface IX avait succédé, en 1389, à Urbain VI, qui, après avoir puni d'une manière terrible une conspiration de cardinaux en 1385, avait laissé la division et le désordre dans ce même Etat que le cardinal Albornoz s'était efforcé de réunir et de pacifier.

L'histoire d'Italie s'éparpillant plus que jamais, il devient de plus en plus difficile de suivre rigoureusement l'ordre chronologique dans le récit des événements que nous avons à rappeler.

De grands troubles agitèrent Florence entre l'année 1378 et l'année 1382, troubles dans lesquels Michel Lando, chef du parti populaire ou des Ciompi, joua le rôle principal.

A Gênes, la lutte des Adorne contre les Frégose avait fait place à celle des Doria contre les Fiesques, tandis que les galères de la république combattaient de nouveau contre Venise. Après une lutte soutenue en Orient et une défaite essuyée à Antium, en 1378, les Génois prirent leur revanche à Pola, en 1379, sur la flotte de Vettor Pisani, ce qui, joint à l'emprisonnement de l'amiral vénitien, sur qui ses compatriotes avaient voulu se venger de leur échec, les enhardit au point de les pousser à l'attaque de Venise même, qu'ils investirent en effet du côté de Chioggia. Les Vénitiens, serrés de très-près, songèrent alors à délivrer Pisani, et grâce à lui et à Charles Zeno, autre grand capitaine maritime qu'ils s'étaient empressés de rappeler de l'Orient ; ils parvinrent à repousser et même à vaincre leurs adversaires en 1380. Une paix s'ensuivit entre les parties en 1381, paix signée à Turin, en vertu de la médiation d'un prince de la maison de Savoie, dont l'importance commençait déjà à se faire sentir en Italie.

Galéas Visconti étant mort en 1378, son fils Jean Galéas partagea le pouvoir avec son oncle Bernabo ; mais en 1385 il le priva tout à coup de la liberté, pour s'en débarrasser ensuite à l'aide du poison. Ce n'était pas là le premier crime de cette triste famille, et ce ne devait pas être le dernier. Maître à peine de l'Etat tout entier, Jean Galéas songea à le consolider et à l'agrandir. Il commença par s'allier avec les Carrara de Padoue contre Venise et les Scaliger, et prit Vérone à ces derniers en 1386, puis, s'unissant aux Vénitiens contre les Carrara, il prenait à ceux-ci Padoue et Trévise en 1387. Il est vrai que François II de Carrara parvenait, trois ans après, avec l'aide du duc de Bavière, gendre de Bernabo Visconti, à recouvrer ses domaines ; mais ce n'était que pour les perdre bientôt d'une autre manière. Jean Galéas, en attendant, poussé de plus en plus par son ardente ambition, s'attaquait à Bologne et à la Toscane, si ce n'est que Florence ne perdit pas courage, et grâce à l'aide du duc de Ba-

Digitized by Google

vière, du comte d'Armagnac et de l'Anglais Hawkwood, dont elle avait pris les bandes à sa solde, elle finit par conquérir une paix honorable en 1392. Jean Galéas, pour qui tous les moyens étaient bons pourvu qu'ils l'aidassent à augmenter sa puissance, ne craignit pas, en 1395, d'acheter moyennant cent mille florins d'or, de l'empereur Wenceslas, non-seulement le titre de duc de Milan pour lui et ses héritiers mâles, mais vingt-six parmi les villes lombardes situées depuis les bords du Tessin jusqu'aux Lagunes. Rien à coup sûr ne saurait mieux que ce fait donner une juste idée de l'époque, ainsi que du degré d'avilissement où les empereurs des Romains étaient tombés. Il est vrai que les électeurs d'Allemagne, indignés de plus en plus contre Wenceslas, finirent par le déposer, en lui donnant pour successeur, en 1400, Robert, comte palatin du Rhin. Celui-ci descendit aussitôt en Italie pour combattre Jean Galéas; mais, battu par lui à Brescia en 1401, délaissé par ses alliés et ayant épuisé tout l'argent que lui avaient envoyé les Florentins, il fut obligé de s'en retourner en Allemagne, d'où il ne revint plus, bien qu'il régnât jusqu'en 1410.

François de Carrara profitant du profond mécontentement excité partout par la tyrannie de Jean-Marie, se joignit en 1404 à Guillaume, dernier des Scaliger, pour reprendre Vérone, laquelle, Guillaume étant mort quelques jours après, passa sous sa domination, tandis que Vicence passait sous celle de Venise. Cette dernière ensuite, non contente de chasser les Carrara de Vérone, les chassa aussi de Padoue, s'empara d'une partie de cette famille en 1405, et fit étrangler François et ses deux fils en 1406.

Dans cette même année 1406, Florence parvenait à s'emparer de la ville de Pise, qu'elle convoitait depuis longtemps : ambition misérable qui devait lui être un jour bien funeste ! Sienne et Lucques, en attendant, avaient secoué le joug des Visconti, ainsi que Pérouse et Bologne; mais ces dernières, au lieu de se maintenir libres, avaient arboré les armes du pontife.

Innocent VII avait succédé à Boniface IX en 1404, et Grégoire XII à Innocent VII en 1406, tandis que Pierre de Luna siégeait à Avignon sous le nom de Benoit XIII. Tant ce dernier que Grégoire XII



La renaissance des lettres personnifiée en Dante, Pétrarque et Boccace, de 1265 à 1375.

Une grande partie de la Péninsule restait livrée dès lors au pouvoir du duc de Milan, les possessions duquel s'étendaient, d'un côté jusqu'à Bologne et à Pérouse, dont la première avait été enlevée par lui à Bentivoglio, en 1401, et de l'autre jusqu'à Sienne. Il est probable que si la peste ne l'avait pas emporté, en 1402, il aurait fini par réunir sous son sceptre toute l'Italie septentrionale. Jean Galéas employa beaucoup les compagnies de condottieri, mais il eut du moins le mérite de préférer aux aventuriers étrangers les aventuriers italiens, parmi lesquels les plus célèbres protégés par lui furent Malatesta, Delverme et Albéric de Barbiano. Disons toutefois qu'ayant laissé ses deux fils Jean-Marie et Philippe-Marie, encore enfants, sous la tutelle de leur mère Catherine et sous la garde des condottieri, ceux-ci faillirent être bien funestes à la domination de sa maison. Jean Galéas avait légué le duché de Milan à Jean-Marie, et Pavie et ses dépendances à Philippe-Marie; mais plusieurs villes s'étant insurgées à la nouvelle de sa mort, les condottieri les soumirent presque toutes pour leur compte. Facino Cane, qui était le principal d'entre eux, s'établit à Alexandrie, Ottobon à Parme, Malatesta à Brescia, Jean de Vignate à Lodi, Gabrino Fondolo à Créma. Catherine fut jetée en prison, où elle mourut en 1404, et Jean-Marie, élevé par Facino, donna bientôt le spectacle de toutes les cruautés et de tous les vices, jusqu'à ce que, ayant été tué par les Milanais, le 16 mai 1412, Philippe-Marie réunit le duché tout entier sous son autorité.

furent cités devant le concile réuni à Pise en 1409; mais si l'un ni l'autre ne s'étant présentés, le concile les déposa également et nomma à leur place, d'abord Alexandre V, puis celui-ci étant mort en 1410, Jean XXIII, ce qui fit qu'il y eut trois papes à la fois.

A toutes ces causes de scission et de troubles venait se joindre, dès 1408, l'ambition de Ladislas, roi de Naples, qui n'avait pas craint d'adopter pour devise les mots célèbres : *Aut Cesar, aut nihil.* Ayant envahi Rome et attaqué la Toscane, les Florentins s'avisèrent de lui opposer Louis d'Anjou, qu'ils firent venir de France en toute hâte et qui lutta pendant quelques années avec Ladislas, employant contre lui les bandes de Braccio de Montone, tandis que son adversaire employait celles d'Attendolo Sforza, qui étaient les plus célèbres de l'époque.

Ce fut dans l'année 1409 que la Sicile, qui avait formé un royaume indépendant pendant cent vingt-sept ans, fut réunie à celui d'Aragon par la mort de Martin le Jeune, qui laissa le trône à son père Martin, dit l'Ancien, roi d'Aragon, mort sans enfants en 1410, et remplacé par son neveu Ferdinand.

Pendant cette même année, l'empereur Robert faisait place en Allemagne à l'empereur Sigismond, dont l'action sur l'Italie devait être tout aussi nulle que celle de ses prédécesseurs.

Louis d'Anjou était parvenu à chasser de Rome Ladislas et même à remporter sur lui une victoire décisive à Roccasecca, mais sa flotte

ayant été battue par celle de son adversaire, et le manque d'argent et de provisions l'ayant fait trahir par ses capitaines et abandonner par ses soldats, il fut obligé de renoncer à la guerre et de s'en retourner en Provence. Ladislas, alors, ne voyant plus d'obstacles à ses projets, entra de nouveau à Rome, d'où il marcha sur la Toscane, qu'il aurait mise en très-grand danger, si la mort ne l'avait pas atteint presque subitement à Pérouse en 1414.

CHAPITRE HUITIÈME.

DEPUIS LA MORT DE LADISLAS JUSQU'A CELLE DE LAURENT DE MÉDICIS.

(1414-1492.)

Ladislas n'ayant pas laissé d'enfants, sa sœur lui succéda sous le nom de Jeanne II, dont le règne devait être tout aussi agité et encore plus déplorable que celui de Jeanne Ire. Veuve de Léopold, archiduc d'Autriche, elle épousa en 1415 Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui, après avoir pris le titre de roi, fit mettre à mort le favori de sa femme et emprisonner celle-ci dans son propre palais. Mais le peuple s'étant soulevé contre lui en 1416, Jeanne emprisonna à son tour son mari, pour ne le relâcher qu'en 1419, époque à laquelle il s'enfuit en France pour ne plus en revenir. Ce fut alors que n'ayant pas d'enfants, Jeanne II adopta Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, qui avait succédé à Ferdinand en 1416, et qui se rendit à Naples en 1421; mais la discorde ne tarda pas à éclater entre eux, et la reine révoquant son premier acte d'adoption, adopta Louis d'Anjou, fils de celui qui avait disputé le trône à Ladislas, et qui prit le nom de Louis III. De là une nouvelle guerre dans laquelle combattirent, d'un côté, François Sforza, de l'autre Nicolas Piccinino, le premier fils d'Attendolo, le second successeur de Braccio. En 1433, Jeanne II se réconcilia avec Alphonse, qu'elle réadopta pour réadopter bientôt Louis III, qui mourut presque aussitôt, et pour mourir elle-même en 1435, en appelant au trône par son testament René d'Anjou, frère de Louis, décédé sans postérité. C'est sur cette double adoption de Louis III, ainsi que sur le testament de Jeanne II, que se fondèrent depuis les prétentions au trône de Naples de la part des rois de France.

René d'Anjou alla à Naples en 1438 pour en être chassé en 1442 par son rival, qui entra dans la ville de la même manière que l'avait fait Bélisaire en 536, et qui, à part une vaine tentative opérée par René en 1453 pour ressaisir le pouvoir, régna paisiblement et non sans gloire jusqu'en 1458.

Nous avons laissé la chrétienté divisée entre Grégoire XII, Benoit XIII et Jean XXIII. Martin V, de la famille des Colonna, ayant succédé au premier en 1417, plus heureux que les conciles de Pise et de Constance, qui n'avaient pu mettre fin aux déchirements de l'Église, réunit sous son autorité, en 1419, une grande partie de la chrétienté, et le reste dix ans après; mais son successeur Eugène IV, élu en 1431, s'étant brouillé avec les Colonna, tout-puissants à Rome, des troubles graves s'ensuivirent; puis ayant dissous le concile qu'il avait convoqué lui-même à Bâle, il donna lieu à la nomination d'un nouvel antipape, en la personne d'Amédée VIII de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Ce nouveau schisme ne cessa qu'en 1449, époque à laquelle l'antipape se démit en faveur de Nicolas V, qui avait été élu en 1447 à la place d'Eugène IV.



Jérôme Savonarola prêchant la réforme de l'Église à Florence en 1494.

Amédée VIII de Savoie, que nous venons de mentionner comme antipape, joua un rôle considérable dans son temps, et fut l'un des principaux fondateurs de la puissance de sa maison, dont il réunit les deux branches en 1418, après avoir vu son comté érigé en duché par l'empereur Sigismond, le 19 février 1416. Premier duc de Savoie, aux territoires que ses ancêtres avaient su acquérir petit à petit, en profitant habilement de toutes les occasions favorables à leur ambition, il en ajouta de nouveaux, entre autres celui de Verceil, en 1434. Ce fut vers la fin de cette même année qu'il laissa le pouvoir à son fils Ludovic, pour prendre l'habit et se retirer dans l'ermitage de Ripaille, où on vint le chercher, ainsi que nous l'avons dit, pour en faire un antipape.

La république de Florence, qui n'avait pas cessé de s'agrandir par l'acquisition non-seulement de Pise, mais de Pistoie, d'Arezzo et de Volterra, dominée d'abord par le parti aristocratique, qui avait à sa tête la famille des Albizzi, dont Renaud était le personnage principal, ne tarda pas à assister au triomphe du parti populaire, mais pour voir bientôt grandir dans son sein cette famille des Médicis qui devait lui être si fatale en arrivant au pouvoir suprême, grâce à sa popularité, mais surtout aux immenses richesses qu'elle avait su acquérir dans le commerce. Côme de Médicis, fils de Jean, qui avait été gonfalonier en 1421, donnant ombrage entre tous par la grande influence qu'il exerçait sur les affaires publiques, Renaud des Albizzi

Digitized by Google

parvint, en 1433, à le faire exiler de Florence; et en même temps à éliminer ses partisans des magistratures. Mais une année à peine s'était écoulée, que Côme se voyait rappeler par ses concitoyens, et Renaud était forcé à son tour à s'expatrier, pour aller chercher un asile auprès du duc de Milan. Mais il est temps de reprendre l'histoire de ce dernier.

Philippe-Marie Visconti, accourant de Pavie à la première nouvelle de l'assassinat de son frère Jean-Marie, avait été reconnu duc de Milan en 1412. Après avoir épousé la veuve de Facino Cane, pour mieux s'assurer des bandes dont celui-ci avait été le chef, il mit à leur tête François Bussone. Celui-ci, plus connu sous le nom de comte de Carmagnola, reconquit bientôt pour le compte de son maître à peu près tout ce qui avait fait partie des domaines de Jean Galéas, y compris la ville de Gênes, qui lui ouvrit ses portes en 1422. Mais, soit que Philippe-Marie se fût montré ingrat à son égard, soit que son ambition le poussât sur un champ d'activité beaucoup plus vaste, Carmagnola quitta le duc pour aller, en 1424, offrir ses services à la république de Venise. En 1426, étant à la tête d'une armée envoyée par celle-ci contre son ancien maître, il s'empara de Brescia, et, après avoir essuyé un échec à Gottolengo, il battit en 1427, dans une grande bataille, à Maclan, Nicolas Piccinino et François Sforza, capitaines au service de Philippe-Marie, et les plus renommés de l'époque.

Selon l'usage adopté par les condottieri, qui se traitaient déjà avec toute espèce d'égards, et qui finirent par se battre sans vouloir se tuer, Carmagnola s'empressa de relâcher les prisonniers. Or, ce fait, mal interprété par les Vénitiens, suffit pour le faire regarder par eux avec soupçon. Ce fut encore pis, quand, en 1431, Carmagnola, non content de se laisser battre à Soncino, permit la destruction de la flottille vénitienne qui avait remonté le Pô jusqu'à la hauteur de Crémone. Rappelé à Venise, sous prétexte de s'entendre avec le gouvernement sur le plan de la nouvelle campagne, il fut jeté en prison, d'où il ne sortit que pour monter à l'échafaud, le 5 mai 1432, non sans avoir été torturé par la corde et par le feu. En 1433, Venise et le duc de Milan firent la paix, et, en 1434, les Génois remportèrent pour le compte de ce dernier une victoire navale sur Alphonse d'Aragon, qu'ils firent prisonnier, mais que Philippe-Marie relâcha en 1435, ce qui fut peut-être cause de leur révolte contre le duc et du rétablissement de la république.

En 1436, la guerre ayant recommencé entre Philippe-Marie d'une part, et Venise et Florence de l'autre, l'on vit Piccinino combattre pour le duc de Milan, Sforza pour les deux républiques. Après des alternatives de paix et de guerre, Philippe-Marie, qui avait fini par avoir le dessous, chercha à attirer à lui Sforza, en lui offrant la main de Blanche, sa fille naturelle. A la paix conclue en 1441 succédèrent de nouvelles guerres, ainsi que des querelles entre Sforza et son beau-père, puis la mort de celui-ci, en 1447, laquelle fut l'occasion d'une nouvelle crise.

L'empereur Sigismond, que nous avons dit avoir été élu en 1410, ne songea à descendre en Italie qu'en 1431, pour se faire couronner à Milan, tandis que Philippe-Marie se tenait caché dans son château d'Abbiategrasso. Il alla à Rome en 1432, et il s'en retourna en Allemagne, en 1433, sans avoir fait autre chose que prouver aux Italiens une fois de plus le peu de puissance des empereurs. Étant mort en 1437, Albert II d'Autriche le remplaça en 1438, et depuis lors la dignité impériale ne sortit plus de sa maison. Mais Albert II ne la garda qu'environ deux ans, pour faire place en 1440 à Frédéric III, couronné à Aix-la-Chapelle le 17 juin 1442.

Le duché de Milan ayant été concédé en fief aux Visconti, pour être transmis de mâle en mâle, et Philippe-Marie n'ayant laissé qu'une fille naturelle, personne n'était en droit d'aspirer à sa succession. Cependant les prétendants ne manquèrent pas, parmi lesquels le duc d'Orléans comme parent de Valentine Visconti, et ce même François Sforza que les Milanais eurent l'immense tort de prendre à leur service, tout en rétablissant la république. C'était là vouloir se mettre tout à fait à sa merci, et, en effet, Sforza, après avoir vaincu trois fois les Vénitiens, qui avaient profité de la mort de Philippe-Marie Visconti pour renouveler leurs attaques, fit la paix avec eux en 1448, à la condition d'en être aidé pour s'emparer du duché. Ses succès furent tels, que bientôt toutes les villes le reçurent. Milan seulement résistait, mais les vivres lui ayant été coupés, le peuple se souleva, et, le 26 janvier 1450, il ouvrit les portes à Sforza. C'est ainsi qu'une nouvelle usurpation succédait à celle des Visconti, et que la liberté des Milanais se trouvait à tout jamais confisquée. Le nouveau duc consacra quatre années à terminer ces guerres qui avaient occupé presque tout le règne de Philippe-Marie, et en 1454 il conclut avec ses adversaires une paix en vertu de laquelle les États de Milan et de Venise se trouvèrent limités à peu près tels qu'ils l'ont été jusqu'à la fin du dernier siècle. De plus, la puissance de Sforza se trouva assise assez solidement pour qu'il pût se passer de l'investiture de Frédéric III d'Autriche, et pour la refuser ensuite quand l'empereur la lui offrit pour de l'argent. L'action exercée par Frédéric III sur les affaires de la Péninsule ne fut pas plus considérable que celle de ses prédécesseurs. Descendu en Italie en 1452 seulement, il se contenta de nommer le marquis d'Este duc de Modène et de Reggio. N'osant pas aller à Milan, il obtint de Nicolas V d'être couronné à la fois comme empereur et comme roi d'Italie.

En 1453, Rome fut le théâtre d'une nouvelle tentative contre le pouvoir temporel des pontifes, celle d'Étienne Porcari, qui, après avoir défendu les droits du peuple romain pendant l'élection de Nicolas V, ce qui lui avait valu d'être proscrit, rentra une nuit dans la ville avec trois cents autres exilés, dans le but de la soulever contre le pape; mais, trahi et cerné par des forces supérieures, il fut bientôt pris et mis à mort.

Cette même année 1453 fut signalée par un événement d'une portée immense pour l'avenir, la prise de Constantinople par les Turks, sans que la chrétienté fit autre chose que de s'en effrayer. Il était réservé à la république de Venise et à la nation polonaise de lutter héroïquement, l'une sur mer, l'autre sur terre, contre ces nouveaux ennemis, pour être payées plus tard, l'une et l'autre, de leur glorieux dévouement, par l'assassinat politique le plus lâche dont l'histoire ait conservé le souvenir.

L'Italie, en attendant, recevait les derniers restes de la civilisation de l'ancien monde, toute fière de donner l'hospitalité à ces lettrés si nombreux de l'empire grec, qui venaient ajouter encore à son patrimoine intellectuel, déjà si splendide.

Nicolas V, pape lettré et grand protecteur des gens de lettres, mourut en 1455, et un premier Borgia lui succéda sous le nom de Calixte III, mais il ne siégea que trois ans, employés par lui à exciter en vain la chrétienté contre les Turks. Il fut remplacé en 1458 par Pie II, de l'illustre famille Piccolomini de Sienne, et célèbre aussi comme savant et homme de lettres. Pie II consacra tout son pontificat également en vain à organiser une croisade. Venise, attaquée par les Ottomans dans ses possessions d'Orient, conclut en 1463 une alliance avec Mathias Corvin, roi de Hongrie, avec le duc de Bourgogne et avec Skanderbeg, chef des Albanais; mais Pie II étant mort en 1464 et Skanderbeg en 1466, et le duc de Bourgogne ayant plus d'ambition que de puissance, Venise resta seule en face de l'ennemi. Pie II eut pour successeur un Vénitien, Pierre Barbo, qui prit le nom de Paul II, et siégea six ans, pour faire place en 1471 à Sixte IV.

Alphonse d'Aragon, mort en 1458, laissa ses possessions d'Espagne et la Sicile à son frère Jean, et le trône de Naples à Ferdinand, son fils naturel, dont le règne fut rempli de perfidies et de cruautés. Les barons qu'il avait cherché à rabaisser, et qui ourdirent contre lui une conspiration qu'il châtia d'une manière terrible, appelèrent dans le royaume le fils du roi René, lequel y arriva avec assez de forces pour pouvoir s'y maintenir quelques années. Ferdinand aurait même fini par être chassé tout à fait, s'il n'avait pas reçu des secours du duc de Milan et de Côme de Médicis. Ce dernier mourut en 1465, en laissant sa famille toute-puissante à Florence, bien qu'elle n'osât pas encore se poser en maîtresse de la république. Quelques mois auparavant, Gênes, qui en 1458 s'était donnée à la France, abandonnée de celle-ci, s'était livrée à François Sforza, qui, arrivé ainsi à l'apogée de sa fortune, mourut en 1466, pour être remplacé sur le siége ducal par son fils Galéas, dont le règne de dix ans fut une suite de crimes et de débauches.

Pierre de Médicis, qui avait hérité de l'autorité de son père, sans en avoir la modération et la prudence, permit qu'on jetât dans l'exil grand nombre de citoyens. Cela fut cause, l'année suivante, d'une tentative de la part des proscrits, tentative aidée par Barthélemy Colleoni, condottiere des plus célèbres, mais laquelle échoua misérablement, faute d'être aidée par le peuple de plus en plus favorable aux Médicis.

L'Italie étant en paix, il fut question en 1470 d'une ligue contre les Turks, ligue qui fut même signée à Rome par Paul II, par les marquis de Mantoue et de Montferrat, par Amédée IX de Savoie, et par les représentants des républiques de Venise, de Sienne et de Lucques; mais elle n'eut aucune suite, et les Vénitiens furent laissés seuls encore une fois contre toutes les forces des Ottomans.

Nous avons dit que l'Italie était en paix. Nous ajouterons qu'elle n'en était pas moins agitée par les conspirations. On en compta trois dans la seule année 1476, dont la plus célèbre fut celle ourdie à Milan par trois jeunes gens, Olgiati, Visconti et Lampugnani, contre Galéas Sforza, qu'ils tuèrent dans l'église de Saint-Étienne, le 26 décembre, sans pouvoir pour cela rappeler leur patrie à la liberté. Visconti et Lampugnani furent égorgés dans l'église même par les satellites du tyran, et Olgiati périt quelques jours après dans les supplices les plus affreux, tandis que le jeune fils de Galéas était proclamé duc sous la tutelle de sa mère, Bona de Savoie.

Deux ans après, une autre conspiration, dont l'issue fut tout aussi contraire à la cause de la liberté, eut lieu à Florence contre Laurent et Julien, fils de Pierre de Médicis, qui lui avaient succédé, en 1469, sinon dans le pouvoir, du moins dans la haute influence exercée sur la chose publique. Ferdinand de Naples et Sixte IV favorisèrent cette conspiration, dont les principaux chefs furent les Pazzi et l'archevêque de Florence Salviati. Ce fut aussi dans une église que la terrible tentative eut lieu, le 26 avril 1478; mais Julien seul fut tué, et Laurent, fort de ses nombreux partisans et, qui plus est, de la faveur populaire, n'en devint que plus puissant dans sa patrie, dont il fut même dès lors le vrai maître. Le pape lança contre lui les foudres de

Digitized by Google

l'Eglise, en punition d'avoir fait exécuter Salviati; puis il forma une ligue avec le roi Ferdinand et la république de Sienne, et le duc d'Urbin que l'on avait mis à la tête des troupes coalisées, ayant marché contre les Florentins, ceux-ci furent battus à Poggio-Impérial, en 1479. Laurent de Médicis chercha alors à traiter, mais voyant bientôt qu'il n'obtiendrait rien du duc d'Urbin, il prit le parti très-hardi d'aller à Naples, se livrant ainsi à ce même Ferdinand qui, en 1465, s'était défait traitreusement de Piccinino. Plus heureux que celui-ci, Laurent put s'en retourner à Florence, en 1480, après avoir conclu avec son adversaire un traité aussi avantageux que les circonstances pouvaient le lui faire espérer. Il est vrai que la paix, tant avec Ferdinand qu'avec le pape, fut facilitée par l'effroi que leur avait causé la prise d'Otrante par les Turks, chassés depuis de cette ville par les troupes du duc de Calabre.

En 1478, les Génois, profitant de la minorité de Galéas, rétablirent la république, et nommèrent doge un des leurs. En 1479, les Milanais étaient battus, à Giornico, par les Suisses, et bientôt après Louis Sforza, surnommé le Maure, oncle du jeune Galéas, déclarait celui-ci majeur, dans le but de dépouiller Bona de Savoie de tout son avoir et de gouverner à sa place.

En 1482, on vit commencer une triste guerre, produite par ce népotisme des papes, dont Nicolas III, de la famille des Orsini, avait donné le premier exemple pendant la seconde moitié du treizième siècle. Sixte IV, voulant constituer un État à son neveu Jérôme Riario aux dépens de la famille d'Este, s'allia à cet effet avec les Vénitiens, ce qui amena une contre-ligue entre Ferdinand d'Aragon, Louis le Maure et Laurent de Médicis. Après de nombreux incidents et beaucoup d'intrigues des deux parts, Sixte IV mourut en 1484, en laissant son neveu maître d'Imola et de Forli, et fut remplacé par Innocent VIII, qui pratiqua le népotisme tout autant que lui, et dont les mœurs ne furent rien moins qu'irréprochables. Ce pape était de la famille Cibo, de Gênes.

Après une courte guerre, faite par Innocent VIII contre le roi de Naples et les Florentins en 1486, Laurent de Médicis donna une de ses filles en mariage à ce François Cibó, qui légua à ses descendants le duché de Massa et de Carrare. En 1488, Jérôme Riario fut assassiné par ses capitaines, et sa veuve, qui sut conserver l'État à son fils, épousa depuis Jean de Médicis, chef des fameuses bandes noires. En 1489, un autre assassinat politique avait lieu à Faenza, sur la personne de Galeotto Manfredi, autre prince de Romagne, dont le fils put recueillir l'héritage. Notons ici que la plupart des villes appartenant à ce qu'on appelait le patrimoine de Saint-Pierre étaient sous la domination de familles seigneuriales ne reconnaissant le pape que comme suzerain, et exerçant le pouvoir d'une manière plus ou moins tyrannique. Quant aux institutions républicaines, elles allaient s'effaçant de plus en plus en Italie, et la plus illustre de ses républiques, celle de Florence, obéissait à un chef tout-puissant, à ce Laurent de Médicis, à qui il ne manquait désormais que le titre de prince, titre qu'il eût pris probablement si la mort ne l'avait pas enlevé, en 1492, à l'âge de quarante-quatre ans.

C'est dans cette même année 1492 qu'un immense événement avait lieu, grâce au génie d'un Italien, la découverte du nouveau monde par Christophe Colomb, découverte qui était une espèce de corollaire de celle de la boussole par Flavius Gioja d'Amalfi, et qui servait en quelque sorte de complément aux voyages en Asie du non moins célèbre Marc Polo. Avons-nous besoin d'ajouter que ce fut aussi un Italien, Améric Vespuce, qui donna le nom au nouveau continent? Et rappellerons-nous enfin que trois autres Italiens, Jean Cabot et son fils Sébastien, de Venise, et Jean Verrazzani, de Florence, découvrirent l'Amérique septentrionale, les deux premiers pour le compte de l'Angleterre, le troisième pour le compte de la France?

CHAPITRE NEUVIÈME.

DEPUIS LA MORT DE LAURENT DE MÉDICIS JUSQU'A LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE.

(1492-1530.)

Nous allons aborder un nouvel ordre de faits et décrire une série de vicissitudes bien plus cruelles pour l'Italie que toutes celles dont nous venons de rappeler le souvenir; car, si nous l'avons vue morcelée et souvent déchirée par ses propres mains, elle nous est apparue du moins livrée à elle-même et encore en possession d'institutions libres dans quelques-unes de ses parties, tandis que nous la verrons envahie de nouveau et bouleversée de fond en comble par les étrangers, et privée enfin partout de ces précieuses franchises qui la dédommageaient jusqu'à un certain point du manque d'unité nationale.

Voici quelle était la situation politique des principaux États d'Italie lors de la mort de Laurent de Médicis, en 1492.

La Sicile et le royaume de Naples vivaient, l'une sous le sceptre de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, l'autre sous celui de Ferdinand d'Aragon, vieux désormais, et qui mourut en 1494. Le siége pontifical était occupé par ce Roderic Borgia qui, sous le nom d'Alexandre VI, devait être un objet d'horreur pour la postérité, après avoir donné à ses contemporains le spectacle de tous les crimes. A Florence, c'était Pierre de Médicis, fils de Laurent, qui exerçait l'autorité avec ses deux frères, Julien et Jean, dont le dernier était cardinal et fut depuis pape sous le nom de Léon X. Quant au duché de Milan, le gouvernement appartenait nominalement à Jean Galéas, marié, en 1489, à Isabelle d'Aragon, fille du roi de Naples, mais en réalité à Louis le Maure. La famille d'Este régnait à Ferrare et à Modène, et celle des Gonzague à Mantoue, tandis que la Savoie et le Piémont étaient sous Charles II, encore enfant. La république de Venise, enfin, bien qu'elle fût l'État le plus considérable et le plus fortement constitué de la Péninsule, se tenait tout à fait à l'écart, préoccupée qu'elle était sans cesse par le soin de protéger ses possessions d'Orient, aussi bien que la chrétienté, contre les attaques des Ottomans. Tel était l'état de division et partant de faiblesse de l'Italie, qui, pour surcroît de malheur, avait désappris le métier des armes, grâce à ses condottieri, en même temps que ces derniers, les meilleurs d'entre eux étant morts, ne servaient plus désormais qu'à continuer à dispenser les Italiens de tout service militaire. Il est facile de conclure de tout ce que nous venons d'exposer que l'Italie était une proie toute prête pour quiconque aurait voulu s'en emparer. Or c'est ce qui arriva, malheureusement, à cause surtout de la détestable ambition de Louis le Maure. Celui-ci, plutôt que d'abandonner le pouvoir à son neveu, ainsi que l'en avait sommé le roi de Naples, se fit donner l'investiture par l'empereur Maximilien, successeur de Frédéric III; puis, recherchant l'alliance de Charles VIII, roi de France, il ne craignit pas de lui promettre en échange de son appui toute espèce de facilités et de secours à son passage en Italie. Charles, de son côté, bien aise de pouvoir mettre le pied dans la Péninsule, et désireux surtout de faire valoir les droits que la maison de France prétendait avoir sur le royaume de Naples, profita très-volontiers de l'occasion qu'on lui offrait. Ajoutons que parmi ses instigateurs les plus ardents on vit ce même cardinal della Rovere, qui, étant depuis pape sous le nom de Jules II, devait se poser en champion de l'indépendance italienne, et écrire ces mots sur son drapeau : *Italia ab exteris liberanda.* Charles VIII passa donc les Alpes au mois d'août de l'année 1494, alla d'abord à Turin, puis à Asti, où il tomba malade de la petite vérole. Guéri à peine, il se rendit à Milan, où il vit Jean Galéas, déjà mourant, et qui mourut en effet, le 20 octobre, sans vouloir lui faire droit contre son oncle, qui régna dès lors sans conteste. Pierre de Médicis, dès qu'il eut appris que le roi Charles s'avançait vers la Toscane, s'empressa d'aller à sa rencontre, et, à la première sommation, lui livra les places fortes, y compris le château de Pise. Cela fit qu'à son retour à Florence, le peuple indigné se souleva contre lui et le chassa, le 9 novembre 1494, au moment même où les Pisans secouaient le joug des Florentins, sous les yeux du roi de France. Celui-ci ne tarda pas à marcher sur Florence, où il fit son entrée militairement, la lance appuyée sur la cuisse, comme en pays de conquête; mais, ayant voulu imposer à la république les conditions les plus dures, le gonfalonier Pierre Capponi lui déchira la feuille au visage, en prononçant ces paroles mémorables : « Sonnez vos trompettes et nous sonnerons nos cloches. » Après une espèce de compromis avec les Florentins, Charles VIII se remit en route pour Rome, où Alexandre VI commença par se renfermer dans le château Saint-Ange, pour entrer ensuite en accommodement avec le roi. En attendant, Alphonse II, qui venait de succéder à son père, était forcé par son impopularité à abdiquer en faveur de son fils Ferdinand II (le 24 janvier 1495), sans pour cela préserver le royaume de l'invasion, car son successeur, ayant cherché en vain à le défendre, dut, trahi ou abandonné par la plupart des siens, aller se réfugier en Sicile. Charles VIII n'eut dès lors qu'à faire son entrée triomphale dans ce qu'il appelait déjà ses États, pour les perdre, au bout de quelques mois seulement, avec autant de facilité qu'il en avait opéré la conquête. En effet, il n'était pas plutôt installé à Naples, qu'une ligue se formait derrière lui, ligue à laquelle prenait part le pape Alexandre, revenu de sa frayeur; Venise, se rappelant enfin ses devoirs de puissance italienne de premier ordre; ce même Louis le Maure qui venait d'ouvrir à Charles VIII les portes de la Péninsule; Maximilien, roi des Romains, et Ferdinand le Catholique. Le traité d'alliance était signé à Rome le 31 mars 1495, et le 30 mai Charles VIII quittait Naples avec le gros de son armée, traversait Rome, évitait Florence, touchait à peine la ville de Pise, et, en franchissant les Apennins, trouvait à Fornovo une armée italienne, sous le commandement du marquis de Mantoue, qui l'attendait pour lui couper la retraite. Le 6 juillet 1495, le combat s'engagea avec vigueur et se prolongea pendant plusieurs heures. Enfin le roi Charles fut assez heureux pour forcer le passage et arriver jusqu'à Asti, d'où, après avoir signé, le 22 octobre, une paix partielle avec Louis le Maure, il s'en retourna en France, pour ne plus la quitter jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1498.

Ferdinand II, rentré à Naples le 7 juillet 1495, songea aussitôt à chasser du royaume les Français que Charles VIII y avait laissés, sous la conduite du duc de Montpensier; mais il avait à peine accompli cette tâche, avec l'aide de Gonzalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, que Ferdinand le Catholique lui avait envoyé avec

Digitized by Google

des troupes, qu'il mourait en 1496, en laissant le trône à son oncle Frédéric. Dans cette même année, l'empereur Maximilien vint en Italie; mais n'ayant ni argent ni soldats, son voyage ne servit qu'à mettre de plus en plus en lumière sa vaniteuse impuissance.

Les Florentins, si heureusement débarrassés des Médicis, tout en se gouvernant librement, étaient sous l'influence d'un frère dominicain, c'est-à-dire de ce fameux Jérôme Savonarola, qui fut en quelque sorte le continuateur de Rienzi et le précurseur de Luther, et qui, prêchant à la fois la réforme politique et la réforme religieuse, souleva contre lui, d'un côté, les ennemis de la liberté, et de l'autre le pape et la partie la plus corrompue du clergé. Alexandre VI lui ayant défendu de monter en chaire, Savonarola commença par obéir; mais il ne tarda pas à tonner de nouveau contre les abus de l'Eglise et les vices de ses ministres, mais surtout contre le pape, dont la vie et les actes ne prêtaient que trop de sujet à ses terribles sermons. Alors le parti ennemi, qu'on appelait des *arrabbiati* (les enragés), chercha à opposer à la voix de Savonarola celle d'autres prédicateurs. Ce fut d'abord un frère agostinien, puis un franciscain nommé François de Pouille, qui, pour confondre son adversaire, proposa une espèce de jugement de Dieu, c'est-à-dire de traverser avec son rival un bûcher ardent, à la condition que la victoire resterait à celui qui n'aurait pas été atteint par les flammes. Savonarola ayant refusé ce singulier défi, un autre moine de son ordre, appelé Dominique, accepta à sa place, et la journée du 7 avril 1498 fut fixée pour l'épreuve, laquelle ayant manqué au grand désappointement de l'immense multitude accourue pour y assister, les *arrabbiati* en profitèrent pour ameuter contre Savonarola et les dominicains. Le lendemain, 8 avril, le couvent de Saint-Marc fut pris d'assaut, et Savonarola, frère Dominique et un autre moine, furent amenés prisonniers, pour être ensuite, sur les instances d'Alexandre VI, soumis à la question, condamnés à mort et brûlés en place publique, le 23 mai 1498.

Le jour même où la ridicule épreuve du feu manquait à Florence, le duc d'Orléans devenait roi de France, sous le nom de Louis XII. Faisant bientôt valoir ses prétendus droits au duché de Milan, de la ville d'Asti, qui se trouvait déjà dans ses mains, il entra en campagne au mois de septembre 1499, et après quelques légers combats avec les troupes de Louis le Maure, qui se retira en toute hâte en Allemagne, il fit son entrée à Milan le 2 octobre, tandis que les Génois venaient se ranger sous son sceptre. Le 15 avril de la même année, il avait conclu un traité avec les Vénitiens, qu'il était parvenu à attirer de son côté par la cession de Crémone et de la Ghiara d'Adda. Presque en même temps Alexandre VI s'était rapproché de la France, dans l'intérêt de son fils naturel, César Borgia, duc de Valentinois, à qui il voulait constituer à tout prix une vaste principauté, ce qu'il espérait faire encore plus facilement avec l'aide de Louis XII. Louis le Maure, profitant du retour du roi en France, ainsi que du mécontentement occasionné dans le duché par les déportements des Français, y rentra à la tête d'un nombreux corps de Suisses, et ne tarda pas à s'en emparer en entier. Il est vrai que son triomphe ne fut pas de longue durée, car le duc de la Trémouille ayant été envoyé contre lui, à la tête d'une armée composée de Français et de Suisses, les soldats de cette dernière nation qui avaient suivi le duc de Milan, après avoir refusé de se battre contre leurs compatriotes, finirent par le livrer aux Français. Conduit en France, Louis le Maure resta captif pendant dix ans dans le château de Loches, où il mourut en 1509 : sort bien digne de celui qui par sa misérable ambition avait causé tant de maux à sa patrie.

Louis XII, non content du Milanais, tourna aussi son attention du côté de Naples, et, dès le 11 novembre 1500, il concluait à Grenade, avec Ferdinand le Catholique, un traité en vertu duquel le roi d'Espagne, bien que parent et protecteur de Frédéric d'Aragon, s'engageait à aider les Français à s'emparer du royaume, pour le partager ensuite avec eux. Ce marché inique ne tarda pas à être consommé, grâce surtout à Gonzalve de Cordoue, qui ne craignit pas de ternir ainsi sa renommée, pour en être payé bientôt par l'ingratitude la plus noire. Le malheureux Frédéric, préférant traiter avec les anciens ennemis de sa maison plutôt qu'avec des amis qui le trahissaient, se rendit en 1501 aux Français commandés par le duc de Nemours, qui l'envoya en France, où il mourut en 1504. Mais ceux qui s'étaient mis d'accord pour le dépouiller ne pouvaient pas manquer d'en venir aux mains pour s'emparer exclusivement de sa dépouille. En effet, la guerre entre les Français et les Espagnols éclata dès 1502, et les premiers, après des chances diverses, finirent par être vaincus en 1503, et dès lors le royaume des Deux-Siciles se trouva réuni tout entier sous le sceptre de Ferdinand le Catholique.

Au mois d'août de cette même année 1503, le pape Alexandre VI mourait des suites d'un poison qu'il avait fait préparer pour d'autres et dont il avait pris par mégarde, ainsi que son digne fils César Borgia. Celui-ci n'en mourut pas, il est vrai, mais il n'en fut pas moins dans l'impossibilité d'empêcher l'insurrection d'une partie de ce duché de Romagne qui lui avait coûté tant de crimes. Notre devoir d'historien nous force à rappeler, à propos de César Borgia, que ce même homme, qui n'est qu'un type affreux de perversité et de tyrannie, fut presque admiré par un des plus grands esprits de son siècle, par Machiavel, tant le sens moral était profondément perverti à cette époque! N'oublions pas de noter aussi en nous séparant de l'abominable règne d'Alexandre VI, que c'est à un de ses décrets daté du 1er juin 1502 que le monde catholique doit cette censure ecclésiastique des livres dont on a tant abusé, et dont on abuse aujourd'hui encore à tel point, qu'il ne paraît pas un seul ouvrage quelque peu remarquable qui ne soit mis à l'index!

Un autre Piccolomini succéda à Alexandre VI, sous le nom de Pie III; mais il ne siégea que quelques jours, pour faire place au cardinal de la Rovere, qui prit le nom de Jules II. C'est surtout à ce pape, l'un des plus ambitieux et des plus énergiques qui aient occupé le trône pontifical, que Rome est redevable de l'accroissement de sa puissance temporelle, accroissement qui fut même l'unique souci de son règne. Son premier soin fut de se débarrasser de César Borgia, qu'il fit prisonnier et livra à Gonzalve de Cordone; puis il chercha à réduire ou à expulser tous ces autres tyranneaux que le fils d'Alexandre VI n'avait pu détruire, et dont il parvint à purger ses Etats. Les Baglioni de Pérouse et les Bentivoglio de Bologne furent du nombre. Poussé enfin par le désir de recouvrer quelques villes de la Romagne dont les Vénitiens s'étaient emparés, ainsi que d'acquérir Parme et Plaisance, Jules II ne craignit pas de tremper dans cette ligue de Cambrai, qui mit Venise à deux doigts de sa perte, et laquelle conclue le 10 décembre 1508, entre lui, Louis XII, l'empereur Maximilien, la maison d'Este et le marquis de Mantoue, ne visait à rien moins qu'au partage des Etats de terre ferme de la république. Les Français furent les premiers à s'ébranler, en marchant du duché de Milan contre l'armée vénitienne commandée par Alviano et par le comte de Pitigliano, tandis que Jules II les aidait, tant par les armes temporelles que par les foudres de l'Eglise. Vaincue à Aignadel, le 14 mai 1509, et dépouillée par ses ennemis de presque tout son territoire, la république de Venise paraissait perdue, lorsque d'une part son énergie et sa sagesse, et de l'autre le dévouement de ses peuples, relevèrent tout à coup sa fortune. Ses sujets de terre ferme, quoique déliés par le sénat du serment de fidélité, se défendirent ou se levèrent presque partout contre les ennemis de la république; ce qui doit prouver une fois de plus que son gouvernement n'était pas aussi mauvais qu'on a voulu le faire croire. Jules II, de son côté, satisfait d'avoir recouvré ses villes de Romagne, fut le premier à se détacher de la ligue. Après avoir, le 24 février 1510, signé la paix avec Venise, il se tourna secrètement d'abord, puis ouvertement contre les Français. Appelant à cet effet de nouveaux étrangers en Italie, c'est-à-dire un grand nombre de Suisses, sous la conduite du cardinal-évêque de Sion, il fit envahir par eux le Milanais, tandis que les troupes pontificales s'avançaient de Modène pour se joindre à Vérone avec les Vénitiens. Il est vrai que les Français se tenaient sur leurs gardes, et que le pape faillit même tomber dans leurs mains. Quelques jours après, Jules II, qui paraissait plutôt fait pour conduire une armée que pour exercer les fonctions de pontife, étant allé présider à l'assaut de la Mirandole, y faisait son entrée par la brèche, après quoi il prenait possession de Parme et de Plaisance. Battu à Casalecchio, le 21 mai 1511, il n'en persista pas moins dans la nouvelle voie dans laquelle il était entré, et, comme s'il avait voulu réparer l'immense tort d'avoir appelé tant de fois l'étranger en Italie, et surtout d'avoir pris part à l'inique ligue de Cambrai, le 5 octobre 1511, il en conclut une nouvelle, qu'il décora du nom de sainte, avec la république de Venise, les Suisses, l'Espagne et l'Angleterre. L'empereur Maximilien seul restait avec Louis XII, mais son aide était bien peu de chose désormais, surtout après son échec devant Padoue, ville que les Vénitiens avaient su conserver en la défendant héroïquement contre des forces supérieures et une artillerie formidable. Une armée espagnole, sous la conduite de Cardona, ne tarda pas à mettre le siége autour de Bologne, où les Bentivoglio étaient revenus tout de suite après la bataille de Casalecchio, et les Vénitiens, de leur côté, rentrèrent victorieux à Brescia. On vit alors un chef-d'œuvre d'art militaire, c'est-à-dire l'armée française, commandée par Gaston de Foix, fondre tout à coup sur les alliés, dégager Bologne des Espagnols, défaire les Vénitiens et reprendre Brescia douze jours après, et revenir enfin contre les troupes espagnoles et papales, pour les battre à Ravenne, le 11 avril 1512. Il est vrai que Gaston de Foix étant mort dans cette bataille, la fortune des armes françaises ne fit que décliner depuis lors. Maximilien, de son côté, laissa passer vingt mille Suisses allant au secours des Vénitiens, et l'Espagne et l'Angleterre attaquèrent Louis XII en France même, ce qui l'obligea à rappeler son armée d'Italie et fut cause, d'une part, de l'expulsion des Français de la ville de Gênes, et, de l'autre, de la proclamation, comme duc de Milan, de Maximilien Sforza, fils de Louis le Maure. Mais si les Français étaient expulsés de la Péninsule, d'autres étrangers y restaient, à savoir, les Suisses, les Allemands et les Espagnols, qui la désolaient bien autrement.

Florence, après la triste victoire remportée par les *Arrabbiati* et la mort de Savonarola, avait fini par nommer, en 1502, comme gonfalonier à vie Pierre Soderini, qui eut Machiavel pour son principal secrétaire, et qui gouverna avec modération. En 1509, les Florentins réussirent à reprendre Pise, pour retomber eux-mêmes, trois ans après, sous le joug le plus dur. Les ennemis de la France, pour laquelle ils avaient constamment pris parti, ayant voulu leur imposer une

Digitized by Google

amende, qu'ils refusèrent de payer, Julien et Jean de Médicis (Pierre était mort en 1495) offrirent à Cardona la somme demandée à leur patrie, à la condition d'être aidés par lui à l'asservir : marché honteux, accepté aussitôt par l'Espagnol, qui traverse l'Apennin, saccage Prato, et par là effraye de telle sorte les Florentins, qu'ils chassent Soderini et consentent à recevoir les Médicis au mois de septembre 1512.

Le 21 février 1513 Jules II venait à mourir, et le 11 mai suivant il était remplacé par Léon X. Quelques jours après, c'est-à-dire le 24 du même mois, Louis XII faisait la paix avec Venise, et une fois rassuré de ce côté, il envoyait la Trémouille et Trivulce reconquérir le duché de Milan sur le fils de Louis le Maure; mais celui-ci avait pris à sa solde un grand nombre de Suisses qui, ayant battu les Français à Novare le 6 juin 1513, les forcèrent à repasser les Alpes. Léon X et les Espagnols se tournèrent alors contre Venise, en prenant parti pour Sforza, et ils parvinrent à occuper presque tous les États de terre ferme. Cependant François Ier succédait à Louis XII, mort le 1er janvier 1515, et le nouveau roi de France ne tardait pas à passer les Alpes pour recouvrer la Lombardie et prendre Parme et Plaisance, après une terrible bataille gagnée à Marignan sur les Suisses, les 13 et 14 septembre 1515. Les Espagnols s'étant retirés de leur côté, les Vénitiens reprirent possession de leur territoire, et Maximilien Sforza alla en France pour y vivre le reste de ses jours avec une pension de la couronne. Enfin Léon X fit la paix avec François Ier, et le 18 août 1516 il conclut avec lui un concordat, par lequel furent réglées pour longtemps les affaires religieuses de la France. Le même jour le pape accordait à Laurent de Médicis, son parent, l'investiture du duché d'Urbin, au détriment de la famille de la Rovere, laquelle pourtant avait donné l'hospitalité à la sienne pendant les jours de l'exil.

Le 15 janvier de cette même année 1516 mourut Ferdinand le Catholique, en laissant pour son successeur son petit-fils Charles, élu depuis empereur d'Allemagne le 28 juin 1519, et lequel ne sera plus bientôt désigné par nous que du nom de Charles-Quint. Le nouveau roi d'Espagne signa, le 13 août 1516, avec François Ier, ce traité de Noyon auquel Maximilien ne tarda pas à adhérer, et qui termina la longue lutte occasionnée par la ligue de Cambrai. L'Italie et le monde paraissaient devoir respirer enfin, mais de nouvelles causes de conflit ne manquèrent pas de surgir, tandis que l'un des faits les plus considérables des temps modernes était amené par le peu de sagesse de Léon X et par les abus de la cour de Rome. Nous voulons parler de la révolte de Luther contre l'Église, et partant de la réforme, occasionnée principalement par la vente des indulgences, laquelle eut lieu, en Allemagne surtout, dès l'année 1516, sous prétexte de subvenir aux frais de l'édification de Saint-Pierre, mais en réalité pour alimenter le faste peu chrétien de la cour pontificale. Ce grand événement, qui devait exercer tant d'influence sur l'avenir de l'humanité, en substituant le libre examen à la foi aveugle, fut très-nuisible à l'Italie, en ce sens qu'il rapprocha les deux mortels ennemis de sa liberté et de son unité nationale : le pape et l'empereur, alarmés l'un et l'autre également de la naissance d'une force nouvelle, regardée par eux comme devant saper leur puissance. Par son élection à l'empire, Charles-Quint, déjà roi de l'Espagne et des Indes, se trouvait à la tête d'une monarchie tellement formidable, que le pape, tant dans l'intérêt de l'équilibre de l'Europe, qu'eu égard au poids énorme dont le nouvel empereur allait peser sur l'Italie, aurait dû faire cause commune contre lui avec le roi de France; mais, nous l'avons dit, le besoin de combattre la réforme, et de plus, le désir de recouvrer Parme et Plaisance, qui des mains des Français avaient passé sous la domination de l'empereur, le firent pencher tout à fait du côté de ce dernier, avec qui il conclut, le 8 mai 1521, l'alliance la plus étroite. N'oublions pas d'ajouter que depuis lors, sauf de très-rares exceptions, les papes furent toujours avec l'empire, et partant avec la maison d'Autriche.

La guerre ayant bientôt recommencé, les troupes espagnoles firent, le 19 novembre 1521, leur entrée à Milan, où François Sforza, dernier fils de Louis le Maure, fut proclamé duc, tandis que Parme et Plaisance rentraient au pouvoir du saint-siége. Ce fut en apprenant ces nouvelles que Léon X mourut subitement le 1er décembre 1521, après un pontificat de huit ans, qui, malgré tout le lustre emprunté aux lettres et aux beaux-arts, fit plus de mal que de bien à l'Italie, qu'il laissa exposée plus que jamais aux attaques et à l'oppression des étrangers.

Un Flamand, ancien précepteur de Charles-Quint, revêtit la tiare le 9 janvier 1522 sous le nom d'Adrien VI. Ce devait être le dernier pape non Italien. Très-austère dans ses mœurs et animé d'une foi religieuse des plus sincères, le nouveau pontife aurait voulu réformer les abus de la cour de Rome et rétablir la discipline du clergé si grandement relâchée; mais, soit que le mal fût déjà trop profond, soit le peu de durée de son pontificat, son action se borna à resserrer encore l'alliance de la papauté avec l'empereur et à désespérer les hommes de lettres et les artistes, qui, habitués aux encouragements et aux largesses de Léon X, ne virent en lui qu'un barbare. Adrien VI mourut le 24 septembre 1523, et le 18 novembre de la même année, le cardinal Jules de Médicis, fils naturel de ce Julien qui avait été tué à Florence, lors de la conspiration des Pazzi, en 1478, monta sur le trône pontifical sous le nom de Clément VII.

La guerre entre François Ier et Charles-Quint, qui n'avait pas cessé un instant pendant le pontificat d'Adrien VI, et laquelle avait été signalée par une défaite des Français à la Bicocca, le 29 avril 1522, continua plus vive que jamais sous le pontificat de Clément VII. Une nouvelle armée française passa en Italie sous la conduite de l'amiral Bonnivet, en même temps que des troupes soldées en Allemagne y étaient amenées par le connétable de Bourbon, déjà traître envers la France, et que le marquis de Pescare s'avançait du Midi à la tête d'un corps d'Espagnols. Après une série de combats qu'il serait trop long de raconter, les Français furent forcés de se retirer par Ivrée et la vallée d'Aoste, en 1524. Ce fut pendant cette retraite qu'eut lieu la mort de Bayard, lequel s'était signalé en Italie, dès l'année 1512, par l'humanité dont il avait fait preuve lors de la prise de Brescia. Le connétable de Bourbon et le marquis de Pescare profitèrent de leurs succès pour faire une pointe en Provence; mais ils furent bientôt forcés de rentrer en Italie, où François Ier descendit de nouveau au mois d'octobre 1524 pour mettre le siége autour de Pavie et envoyer à Naples des forces considérables, qui s'y maintinrent quelques années. Le marquis de Pescare étant accouru à la défense de Pavie, il s'ensuivit, le 24 février 1525, cette mémorable bataille où François Ier fut fait prisonnier, pour n'être délivré qu'en vertu du traité signé le 14 janvier 1526, traité qu'il ne tint pas, et auquel, par conséquent, succéda une guerre encore plus acharnée. Pendant sa captivité en Espagne une conspiration fut ourdie par François Sforza et par Jérôme Morone, son chancelier, dans le but de délivrer l'Italie du joug des Allemands et des Espagnols, joug devenu de plus en plus insupportable; mais le marquis de Pescare, que les conjurés croyaient avoir gagné à leur cause, en lui faisant entrevoir la couronne de Naples comme récompense de son aide, les dénonça à Charles-Quint, et fit arrêter Morone le 14 octobre 1525, pour mourir un mois après méprisé de tous malgré la gloire que lui avaient procurée ses victoires. Le 22 mai 1526, une ligue était formée entre François Ier, Clément VII, de plus en plus alarmé en voyant la toute-puissance de Charles-Quint, les Vénitiens et Sforza; mais elle ne servit qu'à dépouiller encore plus tôt ce dernier de son duché de Milan (24 juillet 1526), et à attirer sur Rome la fureur de ces bandes d'Espagnols et d'Allemands, que l'on décorait du nom d'armée impériale. Prise une première fois, au mois de septembre 1526, Rome avait vu piller le Vatican par Pompée Colonna; mais un bien plus terrible sort l'attendait en 1527. Le connétable de Bourbon, victorieux en Lombardie, s'avance tout à coup vers le Midi à la tête de ses bandes indisciplinées et non payées, franchit l'Apennin, menace Florence sans oser l'attaquer, puis il investit Rome le 5 mai 1527. Ayant donné l'assaut à la ville le jour suivant, il est atteint mortellement d'un coup d'arquebuse; mais le prince d'Orange le remplace dans le commandement, et bientôt Rome est envahie, saccagée de fond en comble et remplie de sang et de cadavres! Clément VII, prisonnier un moment, parvint à s'enfuir, et Charles-Quint, tout en faisant semblant de déplorer ce qui s'était passé, laissa son armée à Rome pendant neuf mois sans rien tenter pour en réprimer les excès. Ce ne fut que le 17 février 1528 que le prince d'Orange partit de la ville avec son armée de bandits, grâce à une forte somme reçue de Clément VII. Tandis qu'un ridicule défi avait lieu entre François Ier et Charles-Quint, Lautrec, envoyé dans le royaume de Naples avec une armée considérable, en venait aux mains avec le prince d'Orange; mais de terribles maladies ayant enlevé la plupart de ses soldats, il fut obligé de quitter Naples. L'épidémie et la guerre désolaient aussi la Lombardie, où les Français, conduits par le maréchal de Saint-Pol, étaient aux prises avec les Allemands commandés par Brunswick.

Le 28 mai 1528, Philippe Doria, de Gênes, servant le roi de France en qualité d'amiral, remporta une grande victoire sur la flotte impériale, dans les eaux du golfe de Salerne. Le 30 juin de la même année, son oncle André Doria, amiral, lui aussi, au service de France, quittait cette dernière pour passer, le 20 juillet suivant, au service de Charles-Quint, à la condition de rendre la liberté à sa patrie, ce qui eut lieu le 12 septembre, sans qu'il voulût garder sur elle d'autre pouvoir que celui que lui donnait l'ascendant de son nom et de ses vertus : désintéressement patriotique d'autant plus digne d'admiration, qu'on en trouve peu d'exemples dans l'histoire.

Mais si Gênes recouvrait sa liberté, Florence était sur le point de perdre la sienne à tout jamais.

Le 20 juin 1529, un premier traité de paix avait lieu à Barcelone, entre Charles-Quint et Clément VII; puis le 5 août la paix était conclue entre le roi de France et l'Empereur, ce qui équivalait à livrer l'Italie à la maison d'Autriche et à la papauté, si bien liées désormais, mais Florence surtout, que Clément VII était parvenu à faire obtenir en apanage à Alexandre son fils naturel.

Au mois de novembre 1529, l'empereur et le pape se joignirent à Bologne, où le premier fut couronné le 24 février 1530, après avoir rétabli dans son duché, bien qu'à des conditions extrêmement dures, François Sforza, et élevé le marquis de Mantoue au grade de duc.

Déjà, le 16 mai 1527, c'est-à-dire dix jours après la prise de Rome, les Florentins, secouant de nouveau le joug des Médicis, avaient rétabli

Digitized by Google

la république, qu'ils s'étaient efforcés, cette fois, de réorganiser aussi bien que possible, tout en songeant à armer les citoyens et à fortifier les murs de la ville. Pour mieux remplir ce dernier but, ils avaient appelé de Rome Michel-Ange, qui s'était empressé de venir mettre son génie au service de la patrie; mais malheureusement, à l'heure du danger, ils conférèrent le commandement de leurs forces à Malatesta Baglioni, qui, par son infâme trahison, rendit inutiles les prodiges de valeur faits par eux, mais surtout par leur commissaire François Ferruccio contre ces mêmes bandes qui avaient désolé la ville de Rome. Arrivé sous les murs de Florence le 14 octobre 1529, le prince d'Orange donna l'assaut le 10 novembre; mais les assiégés le repoussèrent glorieusement; puis, malgré l'abandon des Vénitiens, qui n'eurent pas honte de faire leur paix séparément avec Charles-Quint, ils opérèrent de brillantes sorties contre l'ennemi le 21 mars et le 5 mai 1530. Le 27 avril, Ferruccio, qui tenait la campagne à la tête de quelques milliers d'hommes, prenait Volterra, qu'il défendait ensuite vaillamment pour y former une armée de secours, avec laquelle il espérait dégager Florence. Mais le prince d'Orange, instruit de ses desseins et favorisé par l'inaction calculée du traître Malatesta, quitta le siége pour marcher contre Ferruccio, et le 2 août 1530 une rencontre terrible eut lieu à Gavinana, à la suite de laquelle les deux chefs d'armée tombèrent blessés mortellement. Les Impériaux toutefois, étant beaucoup plus nombreux, finirent par rester maîtres du terrain. Il en était fait dès lors de la république de Florence, qui, après une glorieuse résistance de dix mois, fut forcée de capituler, pour être ensanglantée aussitôt par les supplices et livrée ensuite à l'affreuse tyrannie d'Alexandre de Médicis. Désormais il ne restait d'autre république en Toscane que celle de Sienne, que nous ne tarderons pas à voir tomber également sous le joug, après une lutte tout aussi héroïque contre ses oppresseurs.

Il nous faudrait faire un livre à part pour rappeler seulement les trésors littéraires et artistiques accumulés en Italie pendant la période écoulée depuis la grande triade de Dante, Pétrarque et Boccace jusques et y compris ce qu'on appelle si improprement le siècle de Léon X; car les merveilles enfantées par l'Italie à cette époque ne furent, comme celles du siècle dit d'Auguste, que le glorieux reflet des dernières lueurs de la liberté nationale. Ce serait aussi vouloir entreprendre une œuvre tout à fait en dehors de notre cadre que de suivre les progrès de l'intelligence italienne à travers le temps qui nous sépare de l'époque actuelle. Nous dirons donc une fois pour toutes que depuis la renaissance l'Italie, malgré tous ses malheurs, n'a jamais cessé d'ajouter à son brillant patrimoine scientifique, littéraire et artistique, et qu'aujourd'hui même elle est, sous ce triple rapport, au niveau des nations les plus puissantes et les plus libres.

CINQUIÈME PARTIE.

DEPUIS LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE SUCCESSION.

(1530-1701.)

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE FLORENCE JUSQU'A LA PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS.

(1530-1559.)

Aucun des articles du traité stipulé le 12 août 1530 entre les commissaires de la république florentine et les représentants de l'empereur ne fut observé, et le duc Alexandre, dont l'entrée à Florence eut lieu le 5 juillet 1531, ne fit qu'ajouter de nouvelles proscriptions et de nouvelles cruautés à celles dont ses partisans s'étaient déjà rendus coupables à l'égard des vaincus. Ce fut en vain que les nombreux citoyens bannis de leur patrie se plaignirent à Charles-Quint de la violation de l'amnistie solennellement promise, et qu'une sentence arbitrale fut prononcée à Naples par l'empereur. Alexandre de Médicis n'en persista pas moins dans sa tyrannie, en même temps qu'il poussait ses débauches jusqu'à forcer les portes des couvents, ce qui pourtant n'empêcha pas Charles-Quint de lui donner en mariage Marguerite d'Autriche, sa fille naturelle.

Clément VII mourut le 25 septembre 1534, après un pontificat de onze ans, signalé par toute espèce de malheurs pour l'Italie, sans être relevé par aucun acte mémorable, à moins qu'il ne faille lui tenir compte de tout ce qu'il fit dans l'intérêt de sa famille, y compris le mariage qu'il parvint à conclure, en 1533, entre le fils aîné de François Ier, qui fut depuis Henri II, et Catherine de Médicis, fille de Laurent, duc d'Urbin : bien triste présent pour la France, car il devait lui coûter plus tard des torrents de sang!

Clément VII eut pour successeur, le 15 octobre 1534, un Farnèse, Paul III, qui avait lui aussi un fils naturel, et qui fit pour lui ce que son prédécesseur avait fait pour le sien.

François Sforza, dernier rejeton de sa race, mourut le 1er décembre 1535, en laissant le duché de Milan à l'empereur, qui s'empressa d'en prendre possession. L'année suivante, Charles-Quint, sans lequel rien ne se faisait désormais dans la Péninsule, intervenant dans la querelle soulevée entre le duc de Savoie et le marquis de Saluces, au sujet de la succession de Montferrat, dont le dernier marquis était mort sans enfants en 1533, disposa de ce pays en faveur des Gonzague de Mantoue, qui le possédèrent ensuite pendant plus d'un siècle.

Après sept ans de paix, François Ier renouvela ses prétentions au duché de Milan, et la lutte recommença en Italie; mais cette fois elle eut lieu surtout en Piémont, où régnait Charles III dit le Bon, qui avait succédé en 1504 à Philibert II dit le Beau. Tant celui-ci que ses prédécesseurs, en remontant jusqu'à Charles II, que nous avons laissé enfant en 1494, n'avaient fait que tolérer plus ou moins patiemment les passages si fréquents et si désastreux des armées françaises, allemandes ou espagnoles à travers leur pays. Ce fut encore pis en 1536, car les Français occupèrent la Savoie, Turin et d'autres villes du Piémont, tandis que les troupes impériales tenaient presque tout le reste du territoire. Le malheureux Charles III, placé entre deux maux, c'est-à-dire entre deux alliances également dangereuses, eut le tort de préférer celle du plus fort, en se rapprochant de Charles-Quint, dont l'armée ne tarda pas à faire une expédition en Provence, si ce n'est que, repoussée vigoureusement, elle fut forcée de revenir en Piémont. En 1538, on arrêta une trêve de dix ans; mais, avant que la quatrième année fût entièrement révolue, les hostilités étaient reprises, et en 1543 les soldats de François Ier, devenu l'allié de la Turquie, venaient attaquer et piller Nice avec les musulmans! Enfin, après une brillante victoire remportée par les Français à Cérisolles, le 14 avril 1544, la paix fut conclue le 18 septembre de la même année entre le roi de France et l'empereur, sans que pour cela les deux armées cessassent d'occuper le Piémont, où Charles III ne régnait déjà plus que de nom.

Revenons maintenant en arrière de quelques années, pour rappeler la triste fin d'Alexandre de Médicis. Les excès de ce misérable étant arrivés à leur comble, Florence trouva un vengeur parmi les parents mêmes du tyran, c'est-à-dire en Laurent de Médicis, plus connu sous le nom de Lorenzino ou Lorenzaccio, qui, ayant attiré le duc dans sa propre maison, l'y égorgea avec l'aide d'un sicaire, le 6 janvier 1537; mais assassin vulgaire plutôt que chef de parti, au lieu de chercher à rappeler sa patrie à la liberté, il ne songea qu'à s'enfuir à Venise, où le fer d'un autre Médicis devait l'atteindre quelques années plus tard. Nous voulons parler de ce Côme, fils du fameux chef des bandes noires, qui, trois jours après la mort d'Alexandre, était proclamé duc, bien qu'âgé de dix-neuf ans seulement. Le célèbre historien Guicciardini contribua beaucoup à l'élévation de Côme de Médicis, qu'il se flattait de pouvoir mener à sa guise, tandis que ce fut au contraire le jeune duc qui fit plier bientôt tout le monde devant sa volonté. Ajoutons que le rôle joué par Guicciardini, tant dans cette circonstance que pendant la tyrannie d'Alexandre, fut en général celui d'un mauvais citoyen.

Dans la même année où Alexandre de Médicis fut tué, Paul III constitua à son fils naturel, Pierre-Louis Farnèse, homme abominable en qui se réunissaient tous les vices, un premier apanage à Castro et à Népi. L'année suivante, il obtint en sa faveur, de Charles-Quint, l'érection en marquisat du territoire de Novare. Enfin, cela ne lui suffisant pas encore, en 1545 il détacha Parme et Plaisance des Etats de l'Eglise pour lui en former un duché. Il est vrai que les déportements du nouveau duc furent tels, que le 10 septembre 1547 il périssait victime d'une conspiration. Ferdinand de Gonzague, vicaire impérial à Milan, accourut aussitôt pour s'emparer de Plaisance au nom de l'empereur; mais à Parme, Octavien Farnèse, fils de Pierre-Louis, fut proclamé duc, ce qui suscita une nouvelle guerre.

L'année 1546 fut signalée par une tentative patriotique des plus hardies conçue par le gonfalonier de Lucques, François Burlamachi, qui ne visa à rien moins qu'à délivrer la Toscane des Médicis, pour rallumer ensuite le feu sacré de la liberté dans les autres contrées de la Péninsule. Ce fut peut-être là la première entreprise faite en Italie dans un sens essentiellement national, et laquelle, malgré son insuccès, devait être suivie de beaucoup d'autres. Burlamachi, mal secondé ou trahi par ceux-là mêmes qui lui avaient promis leur appui, fut arrêté et envoyé à Milan, où il eut la tête tranchée, après avoir été appliqué à la question.

Digitized by Google

Le 2 janvier 1547, une conspiration d'un autre genre, c'est-à-dire tout à fait municipale, échouait à Gênes. Elle avait été ourdie par Louis Fieschi contre Giannettino Doria, qui, indigne neveu de cet André Doria qui avait délivré sa patrie en 1528, avait pris toutes les allures d'un tyran. Attaqué subitement par les conjurés, Giannettino périt sous leurs coups; mais Fieschi s'étant noyé dans la mer presque au même moment où la révolution était sur le point de triompher, ses partisans furent vaincus par le parti opposé, et les supplices commencèrent.

Le 31 mars de cette même année 1547, François Ier faisait place sur le trône de France à son fils Henri II, et le 10 novembre 1549 mourait Paul III, après un pontificat de quinze ans, signalé par la convocation du concile de Trente, mais aussi par le népotisme le plus effronté, ainsi que par l'approbation donnée à la trop célèbre compagnie de Jésus fondée par Ignace de Loyola. Jules III, élu le 18 février 1550, confirma aux Farnèse l'investiture de Parme, et chercha en vain, pendant son pontificat de cinq ans, tant à mettre un terme aux guerres qui divisaient la chrétienté qu'à mener à bonne fin l'œuvre entreprise par le concile. Marcel II, élu le 9 avril 1555, ne siégea que quelques jours, et le 23 mai suivant un Napolitain, le cardinal Caraffa, occupait le trône pontifical sous le nom de Paul IV. Il suffira de dire de ce pape qu'il fut l'un des plus grands soutiens de l'inquisition, qu'il aurait voulu introduire dans tout le monde catholique, pour l'y voir fonctionner de la même manière qu'en Espagne.

Pendant les quatre pontificats dont nous venons de faire mention, le roi de France et la maison d'Autriche ne cessèrent pas d'être en guerre. Commencée au sujet de Parme et Plaisance, où la France soutenait les Farnèse, la lutte ne tarda pas à s'étendre, surtout du côté de l'Allemagne, où Henri II se posa en protecteur des protestants. Il n'y eut pas de grandes opérations militaires en Italie; mais le pays n'en souffrit pas moins, dévasté qu'il était à l'envi par les armées des puissances belligérantes. Le Piémont surtout fut ravagé, tant par les Français que par les Impériaux, et même beaucoup plus par ces derniers, bien qu'ils se dissent ses amis. Ce fut au milieu de cette déplorable guerre, en 1553, que mourut Charles III après avoir régné près de cinquante ans, pendant lesquels il n'avait pu faire que peu de chose à l'avantage de l'Etat, grâce à la pression étrangère qu'il avait dû subir presque toujours. Il eut pour successeur son fils Emmanuel Philibert, qui avait déjà acquis une brillante réputation comme capitaine, et dont le règne devait être bien autrement remarquable.

Côme de Médicis, désireux d'asservir la Toscane tout entière, ne cessait de poursuivre de toutes ses forces la destruction de la république de Sienne, et le 27 janvier 1554 il faisait même une tentative pour s'emparer de la ville. Ayant échoué, il appela contre elle une armée espagnole, qui vint bientôt l'assiéger et l'affamer. On vit alors se renouveler le glorieux spectacle qu'avait donné Florence en 1529 et 1530; car les Siennois, aidés des Français, qui avaient fait de leur cité une espèce de place d'armes destinée à appuyer leurs opérations dans l'Italie centrale, opposèrent pendant plusieurs mois la plus vigoureuse résistance; mais, à bout de vivres, ils furent obligés de se rendre le 2 avril 1555, et après avoir vu succéder aux combats pour la liberté les proscriptions et les supplices, la glorieuse république de Sienne tomba le 19 juillet 1557 sous le joug de Côme de Médicis. En attendant, le 5 février 1556, on avait conclu une trêve à Cambrai. Peu de temps après, Charles-Quint, fatigué d'une couronne portée sans profit pour les peuples, auxquels il ne légua en définitive que la servitude et la guerre, renonçait à l'empire et à ses Etats d'Allemagne en faveur de son frère Ferdinand, et laissait à son fils Philippe l'Espagne et les Indes, les Flandres, la Bourgogne, la Sardaigne, les Deux-Siciles et le duché de Milan.

La lutte ne tarda pas à recommencer de la part de Henri II contre Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne, et Philippe II, roi d'Espagne; et une armée française ayant passé les Alpes en 1557 sous la conduite du duc de Guise, dans le but de chasser les Espagnols du royaume de Naples, on vit la guerre s'étendre plus que jamais en Italie, tandis qu'elle était tout aussi sérieuse dans les Flandres et en France même, où Emmanuel Philibert, qui commandait l'armée espagnole, remportait sur les Français, à Saint-Quentin, une victoire signalée le 11 août 1558. Après d'autres combats beaucoup moins considérables, tant en Italie qu'en deçà des Alpes, on conclut enfin la paix à Cateau-Cambrésis le 3 avril 1559.

CHAPITRE DEUXIÈME.

COUP D'ŒIL SUR LA SITUATION DE L'ITALIE ET SUR LES ÉVÉNEMENTS DONT ELLE FUT LE THÉATRE JUSQU'A LA MORT D'EMMANUEL-PHILIBERT.

(1559-1580.)

Voici quels étaient en 1559 et les Etats dont se composait l'Italie, et les conditions politiques de ses peuples.

Le roi d'Espagne Philippe II, de si funeste mémoire, possédait les Deux-Siciles, la Sardaigne et le duché de Milan. Ce dernier s'étendait alors depuis l'Adda jusqu'à la Sésia, et comprenait, outre Alexandrie et son territoire, plusieurs fiefs enclavés dans la Ligurie. Avons-nous besoin de rappeler que le gouvernement qui pesait sur ces contrées était l'un des plus détestables qu'ait vus l'Italie? Et qui est-ce qui ignore l'avidité infâme et l'horrible cruauté de ces proconsuls espagnols qui pressurèrent et torturèrent les Deux-Siciles pendant plus de deux siècles? Nous nous contenterons de noter que plus de cent millions d'écus, somme qui équivaudrait aujourd'hui à plus d'un milliard de francs, étaient enlevés au royaume de Naples seulement pendant l'espace de treize ans, c'est-à-dire de 1631 à 1644, et que près de deux cent mille de ses habitants, enrôlés pour le compte de l'Espagne, depuis le règne de Charles-Quint jusqu'à celui de Philippe V, furent obligés d'aller combattre et mourir à l'étranger, dans des guerres auxquelles leur pays n'était nullement intéressé! Quant aux misères du duché de Milan, elles n'étaient pas moindres que celles des Deux-Siciles, et pour ce qui était de la Sardaigne, il nous suffira de dire que c'est surtout à la longue domination de l'Espagne que cette île si fertile et si belle doit d'être restée en arrière de la civilisation générale.

Emmanuel-Philibert régnait en Savoie et en Piémont, si ce n'est que Turin, Pignerol, Chivas et Villeneuve-d'Asti étaient encore dans les mains des Français, tandis que les troupes espagnoles occupaient Asti et Verceil. Après avoir combattu pour l'Espagne et vaincu pour son compte à Saint-Quintin, le duc de Savoie fut toujours en bons termes avec elle, et une fois libre des soucis de la guerre, il consacra tous ses soins à améliorer les conditions intérieures de l'Etat.

La république de Venise, tout en penchant pour l'Espagne, se tenait en dehors des affaires de la Péninsule, contente de faire respecter son territoire et de protéger contre les Turcs l'Istrie et la Dalmatie, mais surtout Candie et Chypre, les seules îles de l'Archipel qui lui restassent désormais.

La république de Gênes ne pouvait pas être comparée à celle de Venise sous le rapport de la puissance : car, indépendamment de la Corse, elle ne possédait que le territoire des deux rivières, c'est-à-dire l'étroit espace que l'on voit à l'est et à l'ouest de la ville, entre la mer et les Apennins. Quant à la suprématie maritime, elle n'appartenait plus ni aux Génois ni aux Vénitiens, mais aux peuples de l'Occident, tandis que la Méditerranée reconnaissait la prépondérance de l'Espagne.

Le marquisat de Montferrat et le duché de Mantoue obéissaient à Guillaume Gonzague.

Octavien Farnèse régnait à Parme seulement, la ville de Plaisance étant au pouvoir des Espagnols.

Les duchés de Ferrare et de Modène appartenaient à la famille d'Este, et le duc régnant était ce même Alphonse II que le Tasse glorifia dans son immortel poëme de la *Jérusalem délivrée*, pour en être payé plus tard par une captivité de sept ans!

Le duché d'Urbin, enclavé dans les Etats romains, avait été recouvré par la famille de la Rovère, dont le chef était alors ce François-Marie II en qui elle devait s'éteindre.

La ville de Lucques se gouvernait librement, ainsi que la petite république de Saint-Marin, autre enclave des Etats du saint-siége.

Quant à ces derniers, ils furent grandement agités en 1559, à l'occasion de la mort de Paul IV, arrivée le 18 août, et laquelle fut le signal, à Rome surtout, de manifestations très-hostiles à la mémoire de ce pontife ainsi qu'aux membres de sa famille qu'il avait le plus favorisés. Le peuple romain, après avoir brisé ou traîné dans la boue les statues de Paul IV, se porta avec fureur au palais de l'inquisition, en enfonça les portes et en délivra les nombreux prisonniers. Un Médicis fut élu à la place de Paul IV, le 26 décembre 1559, et prit le nom de Pie IV. Ce pape, préoccupé avant tout du désir d'avancer l'œuvre du concile réuni à Trente, lequel n'avait fait jusqu'alors que fort peu de chose, ne songea même pas à se soustraire à l'influence désormais toute-puissante de l'Espagne. Le cardinal Ghislieri succéda à Pie IV en 1566, sous le nom de Pie V. Ce fut le dernier pape canonisé par l'Eglise. Nous ne devons pas manquer de rappeler que Pie V contribua beaucoup, tant par ses conseils que par son attitude vis-à-vis des protestants, à préparer en France la terrible nuit de la Saint-Barthélemy, laquelle eut lieu sous le pontificat de son successeur, Grégoire XIII (Buoncompagni), élu le 13 mai 1572, et qui eut, lui aussi, l'immense tort de ne pas détourner la cour de France des exécrables projets qu'elle avait formés contre les huguenots.

Côme Ier gouvernait la Toscane en prince absolu, usant souvent de la plus grande cruauté vis-à-vis de ses ennemis, et ne craignant pas d'ensanglanter jusqu'à ses foyers domestiques. Bien qu'entouré d'une garde moitié allemande, moitié espagnole, il n'en organisa pas moins des milices nationales, institution que ses successeurs laissèrent tomber. En 1569 il reçut du pape le titre de grand-duc, que l'empereur ne voulut pas lui confirmer. Il protégea l'agriculture et le commerce, ainsi que la littérature que nous appellerons innocente, telle que celle des académies, et surtout l'*Académie florentine*, d'où naquit plus tard l'*Académie de la Crusca*. Etant mort en 1574, il eut pour successeur son fils François Ier, qui lui fut inférieur en tout, excepté sous le rapport de la cruauté, dont il fit preuve notamment, en 1575, à l'occasion

Digitized by Google

de la découverte d'une conspiration. L'année suivante il vit confirmer en sa faveur, par l'empereur Ferdinand, le titre de grand-duc, que Pie V avait conféré à son père, et en 1579 il épousa cette Vénitienne appelée Blanche Cappello, qui s'était échappée de la maison paternelle, et qu'il avait eue pour maîtresse du vivant de sa première femme, Jeanne d'Autriche.

Grâce au traité de Cateau-Cambrésis, l'Italie jouit de près de vingt ans de tranquillité, pendant lesquels il n'y eut d'événement véritablement important que la perte de l'île de Chypre par Venise, durant la guerre soutenue par elle contre les Turks, de 1570 à 1575. Les Etats d'Italie étaient en décadence, excepté celui gouverné par Emmanuel-Philibert, qui, prince guerrier et réformateur à la fois, fit beaucoup dans l'intérêt de son agrandissement et de son organisation intérieure, surtout en ce qui avait trait à l'armée. Ce prince eut, en revanche, le double tort de dissoudre les états généraux de la Savoie, qu'il avait convoqués lui-même à Chambéry, et qui ne furent jamais plus réunis, et de persécuter cruellement les Vaudois, après avoir de harceler depuis pendant longtemps. En 1588 il s'emparait de Saluces, d'où il résulta une guerre avec la France sur toute la ligne des Alpes, guerre qu'il conduisit lui-même contre Lesdiguières, et pendant laquelle, profitant des discordes qui déchiraient le royaume sous Henri IV, il fit en 1590 une pointe jusqu'à Aix et jusqu'à Marseille, où il fut même proclamé duc de Provence. Nous ajouterons que ses visées s'étendaient bien plus loin, car elles allaient jusqu'au trône de France; mais ce furent là de vains efforts, qui n'aboutirent en définitive qu'à la paix conclue à Vervins en 1598. L'année suivante, Charles-Emmanuel s'étant rendu à Paris tandis que la querelle relative au marquisat de Saluces était remise à l'arbitrage du pape, on prétend qu'il ne craignit pas de tremper dans la conspiration qui coûta la vie au maréchal de Biron. Quoi qu'il en soit de cette accusation, il est certain qu'en 1600 les troupes de Henri IV envahirent la Savoie; mais cette nouvelle guerre ne dura qu'un an environ : car le 17 janvier 1601 un traité était conclu à Lyon entre Henri IV et le duc de Savoie, par lequel celui-ci cédait à la France la Bresse, le



La mort de Ferruccio à Gavinana, le 2 août 1530.

aidé de ses troupes la France et l'Autriche dans leurs guerres de religion. Ce ne fut qu'en 1574 qu'il parvint à se débarrasser des Français et des Espagnols qui occupaient le duché, et partant à jouir seul en Italie, avec la république de Venise, d'une certaine indépendance. Celle-ci aurait été même pleine et entière pour lui si le marquisat de Saluces, dont le dernier titulaire était mort en 1563, n'avait pas été envahi et gardé par la France. Après vingt et un ans de règne, Emmanuel-Philibert laissa en 1580 le trône ducal à son fils Charles-Emmanuel, qui fut le premier de ce nom.

CHAPITRE TROISIÈME.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CHARLES-EMMANUEL Ier JUSQU'A CELUI DE VICTOR-AMÉDÉE Ier.

(1580-1630.)

Charles-Emmanuel Ier s'attacha pendant tout son règne à compléter l'œuvre de son père, si ce n'est qu'au lieu de tourner entièrement son ambition vers l'Italie et tâcher de s'agrandir de ce côté, il chercha à s'étendre du côté de la France et de la Suisse. Dès 1583, il fit en vain une première tentative contre la ville de Genève, qui avait secoué le joug de la maison de Savoie en 1536, et qu'il ne cessa Bugey et le Valromey, en échange du marquisat de Saluces, dont on lui faisait abandon. Depuis lors Charles-Emmanuel pencha presque toujours vers la France, et son alliance avec elle aurait même amené de grands résultats en faveur de la maison de Savoie, et peut-être aussi de l'Italie, si Henri IV, qui roulait dans sa tête de vastes projets dans l'intérêt de l'équilibre de l'Europe, et dans le but de mettre obstacle à la prépondérance de l'Espagne et de l'Autriche, n'avait pas été assassiné en 1610.

François Gonzague étant mort en 1612 sans laisser d'autre enfant que sa fille Marie, Charles-Emmanuel en profita pour s'emparer en 1613 du marquisat de Montferrat; mais l'Espagne s'opposa à cette prise de possession, et de là une guerre de quatre ans, suivie d'un traité en 1617, qui rétablit le *statu quo*. Quelque temps après, la Valteline, pays catholique, s'étant soulevée contre les Grisons, canton protestant, l'Espagne aida la première, tandis que le duc de Savoie et les Vénitiens prenaient parti pour les seconds; ce qui donna lieu à une nouvelle lutte, laquelle n'était pas plutôt terminée, que la France et Charles-Emmanuel faisaient une tentative contre Gênes, tentative signalée par une conspiration fomentée par le duc de Savoie au sein même de la république.

La France signait la paix avec l'Espagne à Monzone en 1626; mais ce n'était que pour reprendre les armes une année après contre l'Autriche et le duc de Savoie, qui s'étaient alliés soudainement contre

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

elle à l'occasion de la succession de Mantoue. Richelieu, ministre tout-puissant de Louis XIII, soutenait les droits de Marie Gonzague et de son mari Charles, fils de Louis, duc de Nevers, capitaine assez renommé, qui avait servi en France pendant les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Cette nouvelle guerre fut très-désastreuse pour Charles-Emmanuel, car, après avoir vaincu les Français en 1628, il fut battu par eux en 1629, et vit tomber en leur pouvoir la Savoie, Pignerol et Saluces. Il s'apprêtait à rentrer en campagne quand il mourut, le 26 juillet 1630, c'est-à-dire six jours après la prise de Mantoue par les Espagnols. Prince essentiellement guerrier et capitaine habile, audacieux à l'extrême et non dénué d'éloquence, il fut très-aimé de ses soldats, bien qu'il les payât fort mal, et très-populaire dans le pays, bien que son règne ne lui valût que des guerres incessantes.

Une autre succession, outre celle de Mantoue, amenait à cette époque un léger changement dans la distribution des territoires italiens. Alphonse II d'Este étant mort en 1597, sans laisser d'autres héritiers qu'un fils naturel, César d'Este, le pape réclama Ferrare, qu'il regardait comme un fief de l'Eglise, et qu'il finit par incorporer aux Etats-Romains, à la suite d'un traité conclu en 1598. César d'Este n'eut donc en partage que le duché de Modène et Reggio, que sa descendance conserva jusqu'à la fin du dernier siècle.

En 1586, à Octavien Farnèse avait succédé à Parme son fils Alexandre, capitaine célèbre, qui avait combattu à Lépante, puis en France, et gouverné les Pays-Bas pour le compte de l'Espagne, laquelle, en récompense de ses services, avait rendu Plaisance à son père dès l'année 1585. Alexandre, mort en 1592, avait eu pour successeur son fils Ranuccio, deuxième de ce nom; et celui-ci, mort en 1622, avait été remplacé par son fils Edouard.

En Toscane, au grand-duc François, mort sans postérité légitime en 1587, avait succédé son frère Ferdinand Ier, naguère cardinal, dont le règne se distingua par la protection accordée à l'agriculture et au commerce, ainsi que par la guerre incessante faite aux Barbaresques, auxquels il prit la ville de Bone. En 1609, il fut remplacé par son fils Côme II, et celui-ci par Ferdinand II, encore enfant, en 1622.

Presque tous les princes que nous venons de nommer, y compris Charles-Emmanuel Ier, se posèrent plus ou moins en grands amis des gens de lettres, ce qui fit que la littérature, au lieu d'élever les esprits, ne servit le plus souvent qu'à les énerver et à les corrompre.

Nous devons en dire autant de la plupart des différents papes qui se succédèrent sur la chaire de saint Pierre depuis Grégoire XIII. Celui-ci, connu surtout pour la réforme du calendrier, accomplie en 1582, eut pour successeur, le 12 avril 1585, ce terrible Sixte-Quint (Peretti), qui dota Rome de magnifiques monuments, détruisit les brigands des Etats-Romains et fit une rude guerre aux protestants de France et d'Allemagne. Urbain VII (Castagna), élu le 15 septembre 1590, siégea quelques jours seulement, et Grégoire XIV (Sfondrato), élu le 5 décembre de la même année, ne fit pendant son pontificat de dix mois et dix jours que compléter contre les brigands l'œuvre entreprise par Sixte-Quint. Innocent IX (Facchinetti), revêtu de la tiare le 30 octobre 1591, ne siégea que deux mois et deux jours, pour faire place à Clément VIII (Aldobrandini), élu le 30 janvier 1592. Ce fut ce pape qui reçut l'abjuration de Henri IV et qui réunit Ferrare aux Etats-Romains. Un Médicis lui succéda le 1er avril 1605, sous le nom de Léon XI, et un Borghèse succéda à celui-ci, le 16 mai de la même année, sous le nom de Paul V. C'est pendant le règne de ce pontife que l'église Saint-Pierre fut achevée et qu'eut lieu la grande querelle entre la cour de Rome et la république de Venise, que Paul V excommunia et qui fut défendue si habilement par son théologue Paul Sarpi, auteur célèbre de l'*Histoire du concile de Trente*. Grégoire XV (Ludovisi), élu le 9 février 1621, illustra son pontificat par la fondation du fameux *collége de la Propagande*. Il eut pour successeur, le 6 août 1623, Urbain VIII (Barberini), qui, comme la plupart de ceux que nous venons de nommer, pécha de népotisme et eut, de plus, l'immense tort de tolérer le monstrueux procès intenté par l'inquisition contre le grand Galilée.

Nous ne quitterons pas cette période sans faire mention d'une longue guerre (de 1601 à 1617) soutenue par les Vénitiens contre les Uscoques, pirates de l'Adriatique, protégés par l'Autriche, ainsi que de cette conspiration racontée par Saint-Réal et attribuée au duc de Bedmar et à l'Espagne, laquelle fut réprimée avec un tel mystère par le gouvernement de Venise, qu'aujourd'hui encore il règne une certaine incertitude tant sur ses auteurs que sur son but véritable. Rappelons aussi que le sort des peuples qui avaient eu le malheur de tomber sous le joug de l'Espagne ne faisait que devenir de plus en plus déplorable. A Philippe II, vrai Tibère de la monarchie espagnole, avaient succédé Philippe III en 1598, et Philippe IV en 1621, qui laissèrent gouverner à leur place des ministres tels que Lerma, Uzéda, Olivarès, représentés en Italie par des hommes bien pires



Masaniello, à la tête du peuple de Naples, insurgé contre la domination espagnole, le 7 juillet 1647.

Digitized by Google

qu'eux, et lesquels ne voyaient dans les malheureuses provinces livrées à leur bon plaisir que de riches proies à exploiter.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LA MORT DE CHARLES-EMMANUEL Ier JUSQU'A CELLE DE CHARLES-EMMANUEL II.

(1630-1675.)

Si un prince semblable à Charles-Emmanuel Ier avait succédé à celui-ci, et si son règne avait été tout aussi long, la maison de Savoie aurait certes absorbé dès ce temps-là une bonne partie de la Péninsule; mais il était dit que les progrès de cette famille seraient aussi lents que constants. Aussi il s'écoula entre la fin du règne de Charles-Emmanuel Ier et le commencement de celui de Victor-Amédée II, qui eut à peu près le même caractère et la même durée, un espace de quarante-cinq ans, pendant lequel se succédèrent trois princes mineurs et deux régences.

La guerre engagée au sujet de la succession des Gonzague se prolongea pendant quelques mois encore, après l'avénement de Victor-Amédée Ier, qui avait succédé à Charles-Emmanuel Ier, le 26 juillet 1630; on en vint ensuite aux traités, et par ceux de Cherasco et de Mirafiori, l'un du 6 avril 1631, l'autre du 5 juillet 1632, Mantoue et le Montferrat restèrent aux Nevers-Gonzague, tandis qu'Albe, Trino et quelques autres villes furent annexées aux États du duc de Savoie. Il est vrai que celui-ci fut obligé de livrer Pignerol, ce qui équivalait à rouvrir aux Français les portes de la Péninsule. Mais cette paix ne devait durer que trois ans, car Richelieu, reprenant l'idée de Henri IV, d'abaisser autant que possible la maison d'Autriche, en Italie surtout, manœuvra de telle manière, qu'un traité fut conclu à Rivoli-Piémontais, le 11 juillet 1635, entre la France et le duc de Savoie, traité signé bientôt par les ducs de Mantoue et de Parme, et approuvé par Urbain VIII, seul parmi les papes, depuis Paul IV, qui parût vouloir s'éloigner de l'Espagne. La guerre qui s'ensuivit ne dura pas moins de vingt-quatre ans; mais Victor-Amédée, qui avait été nommé capitaine général de la Ligue, ne put la conduire que pendant deux ans seulement, car il mourut le 7 octobre 1637. Ce fut là un nouveau malheur pour le Piémont, car à tous les maux de la guerre il s'ajouta pour lui celui des discordes intestines. Victor-Amédée Ier avait laissé pour son successeur son fils aîné François-Hyacinthe, âgé de cinq ans seulement, sous la régence de sa mère Christine de France, fille de Henri IV, et femme d'un esprit très-élevé. Malheureusement, elle avait contre elle, outre l'Espagne, Richelieu, qui aurait voulu gouverner à sa place, et ses beaux-frères Thomas et Maurice de Savoie, qui lui disputaient la régence, et lesquels ne craignirent pas de se déclarer contre elle au moment même où les troupes espagnoles envahissaient le Piémont. Ce fut sur ces entrefaites que François-Hyacinthe vint à mourir, pour être remplacé par son frère Charles-Emmanuel, encore plus jeune que lui, de manière que ses deux oncles finirent, en 1639, par être presque maîtres de l'État. La régente, forcée de se réfugier, d'abord dans la citadelle de Turin, puis à Grenoble, laissa son fils à Montmélian, avec ordre au gouverneur de la place de ne le livrer à personne, pas même sur la présentation d'une dépêche de sa main, ce qui empêcha Richelieu de s'emparer du jeune duc, ainsi qu'il en avait formé le projet. Ce ne fut qu'en 1640 que la ville de Turin put être recouvrée par Christine de France, et qu'en 1642 qu'un traité fut conclu entre celle-ci et ses beaux-frères, par lequel la régence resta à la duchesse mère, qui la garda dès lors jusqu'à la majorité de son fils. Après une guerre assez molle, ranimée un instant, en 1656, par la prise de Valence, le 7 novembre 1659, la paix dite des Pyrénées fut conclue entre l'Espagne et la France, cette dernière étant représentée par le cardinal Mazarin, qui avait succédé à Richelieu dans le maniement suprême des affaires. Quant au Piémont, il y gagna d'être délivré enfin de la présence des étrangers, et de voir Charles-Emmanuel II régner depuis lors assez paisiblement, ne songeant presque qu'à protéger les belles-lettres, qu'à orner de monuments ses États et qu'à faire percer à travers les Alpes, en 1670, une magnifique route destinée à relier de plus en plus l'Italie avec la France. Charles-Emmanuel fut un des rares princes de sa maison qui ne commandèrent pas en personne leurs armées, et les guerres de son règne se réduisirent à l'aide prêtée aux Vénitiens contre les Turcs, lors du siége de Candie par ces derniers, à deux déplorables campagnes contre les Vaudois, et à une attaque infructueuse contre Gênes, laquelle fut suivie, en vertu de la médiation ou plutôt des menaces de Louis XIV, d'une paix signée en 1673. Deux ans après, c'est-à-dire le 12 juin 1675, Charles-Emmanuel terminait son règne en ordonnant d'ouvrir les portes de son palais, afin que le peuple le vit pour la dernière fois sur son lit de mort.

Il nous faut maintenant revenir sur nos pas pour offrir au lecteur un aperçu très-rapide sur l'histoire des autres États de la Péninsule.

Les duchés de Parme, de Modène et de Mantoue-Montferrat, traversés sans cesse par les troupes des puissances belligérantes, furent obligés de prendre part à presque toute la lutte, commencée en 1635 et terminée par la paix des Pyrénées, lutte qui se trouva compliquée pendant quelque temps d'une misérable guerre au sujet du petit duché de Castro, appartenant aux Farnèse et séquestré, d'abord par Urbain VIII, puis par son successeur Innocent X, qui finit par l'annexer au patrimoine de saint Pierre. Le duché d'Urbin étant retourné au saint-siége par l'extinction de la famille de la Rovère, les États Romains se trouvèrent limités depuis lors tels qu'ils le sont aujourd'hui.

A Modène, Alphonse Ier succédait à son père François Ier, en 1658, et avait pour successeur, en 1662, son fils François II.

A Charles Ier, duc de Mantoue et de Montferrat, succéda, en 1637, son fils Charles II et à celui-ci, en 1665, son fils Charles III, qui devait être le dernier.

En Toscane, Ferdinand II, prince pacifique et lettré, eut pour successeur, en 1670, Côme III, qui continua l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs, depuis le grand-duc François Ier, c'est-à-dire celle d'énerver de plus en plus les Toscans, soit en favorisant ce genre de littérature, où le fond est sacrifié à la forme, et dont par conséquent les gouvernements despotiques n'ont rien à craindre, soit en tenant soigneusement le grand-duché à l'abri de toute chance de guerre, ce qui certes n'était pas fait pour y entretenir l'esprit militaire.

Nous avons dit qu'Urbain VIII avait eu pour successeur Innocent X (Panfili), élu le 14 septembre 1644. Ce pape, tout en persécutant les neveux de son prédécesseur, n'en favorisa pas moins beaucoup les siens propres, et son successeur Alexandre VII (Chigi), nommé le 7 avril 1655, après avoir très-bien commencé, finit lui aussi par népotiser d'une manière assez scandaleuse. Ce fut ce pontife qui, à l'occasion d'une querelle entre les gens de sa maison et ceux de l'ambassade de France, eut à souffrir toute espèce de supercheries de la part de Louis XIV, jusqu'à être obligé de lui faire présenter des excuses. Clément IX (Rospigliosi), élu le 20 juin 1667, et Clément X (Altieri), élu le 29 avril 1670, ne se distinguèrent que par leur népotisme, maladie incurable désormais chez les papes.

La république de Venise, toujours seule sur mer en face des Ottomans, eut à soutenir contre eux une nouvelle lutte qui, malgré deux brillantes victoires remportées par ses flottes, finit par lui faire perdre Candie, en 1669. Quant aux Génois, nous n'aurions rien à dire sur leur compte, sans la courte guerre soutenue par eux contre le duc de Savoie en 1672.

En arrivant aux malheureuses provinces opprimées par l'Espagne, nous dirons que si la Sardaigne et le duché de Milan souffraient patiemment l'odieux joug étranger, il n'en était pas de même des Deux-Siciles, lesquelles, il faut le dire, ont de tout temps protesté par les conspirations ou par les soulèvements contre les différentes oppressions qui se sont succédé chez elles depuis des siècles. Déjà, en 1547, c'est-à-dire tout juste cent ans avant la révolution qui eut pour principal chef Masaniello, la ville de Naples s'était soulevée pour repousser l'inquisition, cette même inquisition à laquelle les Espagnols ses maîtres se soumettaient avec tant de résignation. Plusieurs conspirations eurent lieu par la suite, celle entre autres à laquelle participa le célèbre Thomas Campanella, moine philosophe qui, retenu prisonnier pendant vingt-sept ans, fut torturé sept fois par les satellites de l'Espagne! Mais c'était l'année 1647 qui devait marquer surtout dans les annales des révolutions, tant en deçà qu'au delà du Phare.

En Sicile ce fut la disette qui provoqua le soulèvement de la ville de Palerme, où le peuple s'attaqua d'abord au préfet (qu'on désignait alors comme aujourd'hui sous le nom de préteur), puis au vice-roi Los Velez. Le premier chef du mouvement fut un homme du peuple nommé Nino della Pelosa, mais les nobles et le clergé n'ayant pas voulu faire cause commune avec les plébéiens et ceux-ci n'ayant pas tardé à se diviser, Nino et trois des siens furent faits prisonniers et étranglés, tandis que quarante autres étaient envoyés aux galères. La révolution recommença toutefois quelques jours après, à l'occasion d'une rixe engagée dans la rue entre quelques hommes du peuple et les valets d'un noble. La multitude insurgée força le vice-roi à s'embarquer et mit à sa place, avec le titre de capitaine général et de syndic perpétuel de Palerme, un batteur d'or, nommé Joseph d'Alessio. D'autres villes s'étant soulevées, la Sicile aurait pu se débarrasser des Espagnols; mais d'une part, l'incapacité et la faiblesse d'Alessio qui finit par rappeler le vice-roi, et de l'autre de nouvelles divisions nées au sein du peuple et habilement exploitées par ses ennemis, aidèrent ceux-ci de telle sorte qu'Alessio et une douzaine d'autres plébéiens ayant été pris et décapités, la Sicile rentra bientôt tout entière sous le joug.

Des événements pareils se passaient à Naples presque au même moment, si ce n'est que la période révolutionnaire devait durer près de neuf mois, car à Masaniello succéda le prince de Massa, et celui-ci fut remplacé par Gennaro Annese et par le duc de Guise. Il faut même dire que, sans l'arrivée de ce dernier, qui gâta tout par son étourderie et par son orgueil, les Espagnols auraient réduit Naples bien difficilement. Ce fut le 7 juillet que commença l'insurrection, sur la place du marché, à l'occasion d'une querelle entre les préposés de la douane et quelques gens du peuple, au sujet de la taxe des fruits nouvellement imposée par le vice-roi duc d'Arcos. Cette ma-

Digitized by Google

lencontreuse taxe, ajoutée à toutes les charges et à tous les maux dont la triste domination de l'Espagne avait accablé Naples, était comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Cependant il fallait un chef pour que l'émeute se changeât en révolution. Or ce chef se révéla tout à coup dans un homme obscur jusqu'alors, dans un pauvre vendeur de poisson, dans Thomas Aniello d'Amalfi, appelé par syncope Masaniello, lequel, bien que jeune encore, était fait pour entraîner la multitude et par son éloquence naturelle et par sa mâle beauté et par sa sombre énergie. Sur un mot de lui, la foule s'ébranle soudainement, se dirige sur le palais du vice-roi, en force les portes, et arrive jusqu'au duc d'Arcos en criant : *A bas la taxe des fruits!* et en demandant le rétablissement des priviléges accordés jadis à la ville par Charles-Quint. Le vice-roi est obligé de céder, bien que les châteaux forts soient aux mains des siens, qu'il dispose d'une nombreuse garnison, et que la noblesse soit, comme en Sicile, tout à fait de son côté. Naples dès lors est au pouvoir du peuple, qui nomme Masaniello son capitaine général, prend d'assaut la tour Saint-Laurent, fait bonne garde dans la ville, et, en allant briser tout ce qu'il trouve dans les maisons des publicains ou des nobles les plus détestés, n'emporte rien que pour en faire des feux de joie, sans en excepter des sacs remplis d'or! Ce ne fut pas là le trait le moins extraordinaire de cette singulière révolution. Qu'on ajoute à cela que, tout en s'insurgeant contre les Espagnols, le peuple de Naples respecta constamment l'autorité du roi Philippe IV. On vit même le portrait de celui-ci figurer à la fenêtre de l'humble maison de Masaniello, du haut de laquelle le capitaine général du peuple administrait la justice, assisté d'un prêtre nommé Genovino, et d'un secrétaire nommé Vitali, dont l'un lui donnait lecture des nombreux placets qu'on lui présentait au bout d'une perche, tandis que l'autre écrivait sous sa dictée les arrêts qu'il était appelé à prononcer à chaque instant et sur toute espèce de matières. Rien ne résistait à la volonté exprimée par Masaniello du haut de son tribunal, et un mot, un signe de lui suffisait pour réduire au silence et même pour disperser l'innombrable foule armée qui se tenait sans cesse à ses ordres. Mais ce singulier état de choses ne dura que huit jours, car soit par l'effet de l'enivrement du pouvoir, soit par celui de la fatigue excessive de l'esprit, la raison du malheureux Masaniello s'altéra subitement, et la folie lui fit commettre de tels excès, que, le 16 juillet 1647, quatre des siens, que le vice-roi était parvenu à gagner à force d'or, purent l'égorger impunément. Ce ne fut que le lendemain que le peuple, sentant l'immensité de sa perte, pleura amèrement la mort de son chef et lui fit de magnifiques funérailles. La révolution toutefois survécut à Masaniello, ainsi que nous l'avons dit, mais ce fut pour dévorer tous ses chefs, excepté le duc de Guise, que les Espagnols se contentèrent de faire prisonnier pour l'envoyer à Madrid, en 1648. Ce fut en vain que le cardinal Mazarin envoya à Naples une escadre française avec le prince Thomas de Savoie, qui de partisan de l'Espagne était devenu son ennemi, et lequel ne put pas même débarquer. Les fers des habitants des Deux-Siciles se trouvèrent rivés dès lors, ainsi qu'il arrive après toute révolution avortée. Pour en finir avec les tentatives révolutionnaires du dix-septième siècle, nous rappellerons qu'en 1674, sous le règne de Charles II, qui avait succédé à son père Philippe IV, en 1665, la ville de Messine se souleva en proclamant pour roi Louis XIV, et qu'après quatre ans de guerre dans une partie de la Sicile, les Français s'étant retirés, d'horribles représailles furent exercées par les Espagnols contre les malheureux insurgés.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE VICTOR-AMÉDÉE II JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE POUR LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

(1675-1701.)

Victor-Amédée II était âgé de neuf ans seulement quand son père mourut, en 1675. Aussi les rênes du gouvernement furent prises par sa mère Marie-Jeanne, issue d'une branche collatérale de la maison de Savoie. Cette régence fut troublée la première fois, en 1679, par une révolte provoquée à Mondovi par les taxes qui depuis quelque temps pesaient lourdement sur le pays.

En 1681, le duc de Mantoue, pressé par ses nombreux créanciers, vendait Casal à Louis XIV, qui, possédant déjà Pignerol, devint plus puissant que jamais en Piémont.

C'est ici le lieu de rappeler de nouvelles supercheries commises en Italie par celui qu'on appelait *le grand roi*.

En 1684, s'étant brouillé avec la république de Gênes pour un motif des plus futiles, il la traita de la manière la plus barbare, en faisant bombarder la ville et en forçant le doge à se rendre à Versailles avec quatre sénateurs pour lui présenter des excuses! Deux ans après il obligeait le jeune duc de Savoie, qui sortait à peine de tutelle, de faire à l'égard des Vaudois ce qu'il venait de faire lui-même en France, en 1685, par la révocation de l'édit de Nantes. Enfin en 1688, n'ayant pu obtenir d'Innocent XI, qui avait succédé à Clément X le 21 septembre 1676, de continuer à considérer l'hôtel de l'ambassade française à Rome comme asile inviolable, voire même à l'égard des malfaiteurs, il séquestra la ville d'Avignon. Mais une ligue fut formée enfin, le 3 juin 1690, contre tant d'orgueil et tant d'insolence, et Victor-Amédée II, qui ne fut pas le dernier à la signer, rouvrit aussitôt leurs vallées aux malheureux Vaudois qu'il avait été obligé d'expulser. Une armée française ayant envahi la Savoie et le Piémont, sous les ordres du maréchal Catinat, non-seulement le pays fut horriblement dévasté, mais des populations innocentes furent égorgées sans pitié. Battu dans une grande bataille à Staffarde, le 18 juin 1690, le duc prit sa revanche à Coni, en 1691, et l'année suivante il se trouva assez fort pour envahir le Dauphiné, si ce n'est que la petite vérole l'empêcha de pousser plus loin ses succès. En 1693, Catinat remporta une nouvelle victoire sur Victor-Amédée, à Marsaille, dans les environs de Pignerol; mais en 1695 il perdit Casal; puis Louis XIV, fatigué de la guerre et désireux de pourvoir aux éventualités pouvant résulter de l'ouverture de la succession d'Espagne, entama des négociations qui aboutirent à la paix signée à Turin le 4 juillet 1696 et publiée le 10 septembre suivant. Ce traité fut extrêmement favorable à la maison de Savoie, car Victor-Amédée II, outre qu'il recouvra l'entière possession de ses États, y compris Pignerol, dont la perte lui avait été si pénible, se posa en quelque sorte en représentant de l'Italie, en faisant stipuler sa neutralité. Ajoutez à cela que, l'Espagne n'ayant pas voulu souscrire à cette clause, il se tourna contre elle afin de l'y contraindre, ce qui contribua à amener la paix générale, signée peu de temps après à Ryswyck. Il est vrai que cette paix ne devait avoir, ainsi que toutes celles qui l'avaient précédée, qu'une durée assez courte, et que la neutralité de l'Italie devait être illusoire, en ce sens du moins qu'elle ne devait pas la préserver d'être foulée aux pieds par les armées des puissances étrangères.

Pendant ce temps, Ranuccio II était mort à Parme, en 1694, et François II, à Modène, dans le cours de la même année, et ils avaient eu pour successeurs, l'un son fils François Ier, l'autre son fils Renaud d'Este.

Charles II continuait à régner à Mantoue et dans le Montferrat, à l'exception de Casal, vendu à Louis XIV, et Côme III régissait toujours la Toscane.

Quant au siége pontifical, il était occupé par Innocent XI (Odescalchi), que nous avons vu résister noblement à Louis XIV, et qui eut aussi le mérite, en 1683, d'encourager Sobieski, roi de Pologne, à délivrer Vienne assiégée par les Turks [1]. En 1689, le trône pontifical avait été occupé par Alexandre VIII (Ottoboni), et en 1691 par Innocent XII (Pignatelli), qui mourut en 1700. Ce pape régna avec sagesse et justice, et fit une rude guerre au népotisme, jusqu'à publier une bulle à ce sujet, en 1692, avec injonction de la jurer aux cardinaux entrant au conclave, ainsi qu'à ses successeurs. Ajoutons que cette bulle, sans extirper le mal, contribua du moins à en atténuer les effets.

La république de Venise ne cessa pas de lutter contre les Turks, d'accord avec la Pologne et l'Autriche, depuis 1684 jusqu'en 1699; et grâce à Morosini, son dernier grand capitaine maritime, elle acquit la Morée, Egine, Sainte-Maure et quelques villes de la Dalmatie. Toutes ces conquêtes furent sanctionnées par la paix de Karlowitz, en 1699, laquelle eut aussi pour effet principal de faire reculer enfin cette puissance de l'empire ottoman, devenue si menaçante pour l'Europe.

Le roi d'Espagne Charles II, qui vint à mourir le 1er novembre de l'an 1700 sans laisser de postérité, connaissant toutes les intrigues et tous les traités qui avaient eu lieu entre les principales puissances de l'Europe en vue de sa succession, avait, par son testament du 2 octobre de la même année, légué sa monarchie à Philippe de France, petit-fils de Louis XIV, et celui-ci n'acceptant pas, à Léopold Ier, empereur d'Autriche. Or, Louis XIV et Philippe V ayant accepté immédiatement, le dernier se rendit aussitôt en Espagne, où il fut reconnu sans difficulté, ainsi qu'à Naples, en Sicile, en Sardaigne et à Milan; mais les autres prétendants ne tardèrent pas à se lever, et avec eux l'Angleterre et la Hollande, alarmées de voir l'Espagne aussi étroitement unie avec la France. De là cette guerre générale, qui ne dura pas moins de quatorze ans, et dont l'Italie eut si grandement à souffrir.

[1] Nos lecteurs trouveront des détails circonstanciés sur cette mémorable délivrance de Vienne, dans l'*Histoire de Pologne* et dans l'*Histoire de Turquie* de Léonard Chodzko, publiées en 1855 et 1856 par Gustave Barba.

Digitized by Google

SIXIÈME PARTIE.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE SUCCESSION JUSQU'A LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE (1701-1797).

CHAPITRE PREMIER.

APERÇU SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI EURENT LIEU EN ITALIE JUSQU'AUX TRAITÉS D'UTRECHT, DE RASTADT ET DE BADEN.

(1701-1714.)

La guerre commença vers la moitié de l'année 1701. D'une part se trouvaient la France, l'Espagne, la Bavière et le duc de Savoie; de l'autre, l'Autriche, et bientôt après l'Angleterre et la Hollande, liées à ce qu'on appelle *la grande alliance* par le traité du 7 septembre 1701. Venise déclara vouloir rester neutre, tout en accordant aux puissances belligérantes la faculté de faire traverser ses Etats par leurs troupes, à l'exception des villes fermées, ce qui n'empêcha pas que celles-ci aussi fussent envahies et occupées plus d'une fois. La maison d'Este, le duc de Parme et le pape flottaient entre les deux ligues, tandis que le duc de Mantoue ouvrait cette place aux Français et allait se renfermer à Casal de Montferrat.

Les opérations militaires furent entamées en Italie par le prince Eugène de Savoie, capitaine célèbre déjà au service de l'empereur d'Autriche. Le maréchal Catinat commandait l'armée française; mais, ayant laissé franchir l'Adige et le Mincio à son adversaire, il fut déposé et remplacé par Villeroi, général de cour, qui se laissa battre à Chiari, le 1er septembre 1701, et surprendre ensuite à Crémone, le 1er février 1702. Le duc de Vendôme lui ayant été substitué, une grande bataille, où les chances se balancèrent, eut lieu, le 15 août de la même année, à Luzzara, entre lui et le prince Eugène, sous les yeux de Philippe V, qui s'était rendu en Italie pour visiter Naples et Milan. Les derniers mois de 1702 et toute l'année suivante se passèrent en une série de combats sans grands résultats, tant en deçà qu'au delà des Alpes, tandis que le duc de Savoie préparait sa désertion vis-à-vis de l'alliance franco-espagnole, faute énorme, que nous pourrions appeler crime de lèse-patrie, car elle ne contribua pas peu à livrer plus tard l'Italie entière à la toute-puissance de l'Autriche. Louis XIV, ayant été instruit de ce qui se tramait contre lui, envoya l'ordre à Vendôme de faire désarmer tous les soldats piémontais qui se trouvaient mêlés à l'armée française, ce qui fut exécuté le 9 septembre 1703. Le duc alors, déclarant la guerre à la France et à l'Espagne, signa, le 25 octobre de la même année, un traité avec l'Autriche par lequel on lui promettait, outre Alexandrie, Valence, la Lomelline et la vallée de la Sésia, la succession du Montferrat, et voire même une partie de la France orientale, dont on se proposait d'opérer la conquête. En 1704, Victor-Amédée se trouva pressé entre la Feuillade, qui lui prit la Savoie et ne tarda pas à arriver jusqu'à Suse, et le duc de Vendôme, qui occupa Ivrée et Verceil. Le 13 août, les Français et les Bavarois, commandés par Marsin et par Tallard, perdaient une grande bataille à Blenheim contre les Autrichiens et les Anglais, commandés par le prince Eugène et par Marlborough, presque au moment même où, d'un côté, l'archiduc Charles, second fils de l'empereur d'Autriche, s'avançait du Portugal en Espagne, prenant le titre de roi, et, de l'autre, les Anglais s'emparaient de Gibraltar. La Feuillade prit Nice le 9 avril 1705, et le lendemain Vendôme prenait Verrua, pour battre ensuite, le 16 août, à Cassano, les Autrichiens commandés par Eugène de Savoie. En attendant, le maréchal Villars tenait en échec Marlborough et la ligue en Allemagne, où Joseph 1er avait succédé à l'empereur Léopold Ier le 10 mai 1705. En Espagne, l'archiduc Charles prenait Barcelone le 9 octobre, et y établissait son quartier général et sa cour. En 1706, après la victoire remportée par Vendôme à Calcinato, les chances devinrent tout à fait contraires aux Français. Vendôme ayant été appelé à combattre dans les Flandres, ce fut la Feuillade qui mit le siége autour de la ville de Turin, siége des plus mémorables, qui dura quatre mois environ, et pendant lequel les assiégés firent preuve d'une constance et d'un courage admirables. Aujourd'hui encore on garde religieusement en Piémont le souvenir d'un mineur nommé Pierre Micca, qui, surpris tout à coup par un parti de Français tandis qu'il travaillait à une contre-mine, sauva Turin en se faisant sauter avec l'ennemi. Eugène de Savoie ayant pu opérer, à Moncalieri, sa jonction avec Victor-Amédée, qui n'avait pas cessé de tenir la campagne et de manœuvrer très-habilement autour de la ville assiégée, une grande bataille s'ensuivit le 7 septembre 1706, sous les murs mêmes de Turin, entre les Français et les Austro-Sardes (notre plume se refuse presque à accoupler ces deux mots!), bataille qui, perdue par les Français, ouvrit pour longtemps l'Italie à la prépondérance de l'Autriche! Ce fut en vain qu'une victoire était remportée par les Français, le 9 novembre, sur le territoire de Mantoue, et qu'une belle défense était faite par eux jusqu'à la fin de l'hiver, tant en Italie qu'en Allemagne. Dans les Flandres, Villeroi et l'électeur de Bavière étaient battus à Ramillies le 23 mai 1706, et en Espagne l'archiduc Charles entrait à Madrid le 16 juin, pour en être bientôt expulsé, il est vrai, par Philippe V, qui y faisait sa rentrée le 22 septembre. En 1707, les Français évacuèrent toute l'Italie du Nord, en vertu d'une capitulation conclue le 13 mars. Il ne leur restait plus que Suse, dont le duc de Savoie les délogea le 3 octobre, et alors, à la faveur des événements militaires, de nouvelles conspirations et de nouveaux soulèvements eurent lieu dans l'Italie méridionale, conspirations et soulèvements bien déplorables cette fois, car ils n'avaient pas lieu dans l'intérêt de l'indépendance nationale, mais dans celui de l'Autriche, dont la domination était encore plus détestable que celle de l'Espagne. Naples se leva contre celle-ci le 7 juillet 1707. D'autres villes des Deux-Siciles suivirent bientôt son exemple, et la place forte de Gaëte, la seule qui fût restée au pouvoir de Philippe V, ayant été prise par les Autrichiens le 3 octobre, toute l'Italie se trouva débarrassée des armées franco-espagnoles. Après des alternatives de succès et de revers des deux parts tant en Espagne qu'en Allemagne, et une campagne du duc de Savoie en Dauphiné en 1708, le 5 juillet de la même année, Charles Gonzague étant mort sans postérité, le duché de Mantoue fut occupé par l'empereur d'Autriche, et le marquisat de Montferrat par Victor-Amédée. Eugène et Marlborough battaient les Français, le 11 juillet, à Oudenarde, et le 11 septembre à Malplaquet, et le 20 octobre ils prenaient Mons. En revanche, les armes françaises étaient victorieuses en Espagne. Quant à l'Italie, on la laissa tranquille pendant ce temps; puis, au mois de mars 1710, on ouvrit des négociations en Hollande; mais les conditions imposées à Louis XIV furent telles, qu'il préféra tenter de nouveau le sort des armes, et alors, après avoir commencé par essuyer d'assez grands revers, la France et l'Espagne finirent par se relever entièrement, grâce surtout à Vendôme, vainqueur à Villaviciosa les 9 et 10 décembre 1710. Les pourparlers furent repris en 1711, avec plus de succès cette fois, grâce à la mort de Joseph Ier, qui eut lieu le 13 avril, et laquelle, faisant monter sur le trône impérial ce même archiduc Charles qui prétendait à l'Espagne, donna à réfléchir à tout le monde. En effet, il était facile de prévoir les graves dangers qui auraient pu résulter pour l'équilibre européen de la reconstruction en faveur de la maison d'Autriche de la monarchie de Charles-Quint. Les opérations militaires commencèrent donc par se ralentir; puis, le 17 juillet 1712, on conclut une trêve entre la France et l'Angleterre. Enfin l'armée impériale restée seule en face de celle de la ligue ayant été battue à Denain par Villars le 24 juillet, tandis que les succès des Français ne discontinuaient pas en Espagne, les 11 et 17 avril 1713 on signa à Utrecht cinq traités entre la France d'une part, et de l'autre l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et les Pays-Bas. Or voici ce qui résulta de ces traités par rapport à l'Italie. Le duché de Milan, la Sardaigne et le royaume de Naples étaient abandonnés à l'Autriche, tandis que la Sicile passait sous le sceptre du duc de Savoie, à qui l'on accordait le titre de roi. Victor-Amédée II acquérait en outre le Montferrat, Alexandrie, Valence, la Lomelline, la vallée de la Sésia et tout le pays possédé par la France au delà des Alpes, si ce n'est que Barcelonnette, qui se trouve placée en deçà, était cédée à Louis XIV. L'Autriche, ayant été abandonnée par tous ses alliés, fut obligée de signer à Rastadt, le 6 mars 1714, et à Baden le 7 septembre de la même année, deux traités, qui ne furent en quelque sorte que la ratification de ceux d'Utrecht. Ce fut ainsi qu'après quatorze ans de lutte acharnée l'Europe put enfin respirer. Quant à l'Italie, si elle gagnait à la paix par l'agrandissement du Piémont, elle perdait énormément en ce sens qu'elle se trouvait de plus en plus à la discrétion de l'Autriche.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEPUIS LES TRAITÉS D'UTRECHT, DE RASTADT ET DE BADEN JUSQU'A LA PAIX DE VIENNE.

(1714-1735.)

Vers la fin de l'année 1714 la guerre recommença entre Venise et les Ottomans. Ces derniers visaient à reprendre la Morée, dont ils s'emparèrent en effet en 1415. Ayant ensuite attaqué les îles Ioniennes, les Vénitiens firent de grands apprêts, prirent à leur solde

Digitized by Google

Schulemberg, capitaine de quelque renom, et s'allièrent avec l'Autriche. Le prince Eugène, bien que vieux désormais, ayant été mis à la tête de l'armée impériale, remporta une victoire signalée sur les Turks à Peterwaradin, en 1716, et leur prit la ville de Belgrade, tandis que Schulemberg les repoussait bravement de Corfou le 18 août. En 1717 on combattit sur mer, et les Vénitiens, seuls le plus souvent, et quelquefois aidés par les galères des chevaliers de Malte, de la Toscane, du pape, de l'Espagne et du Portugal, furent presque toujours victorieux. Enfin, en 1718, on signa la paix de Passarowitz, en vertu de laquelle la république de Venise, malgré tous ses efforts et tous ses sacrifices, resta dépouillée de la Morée, tandis que l'Autriche se trouva accrue d'une partie de la Servie.

Le 1er septembre 1715 Louis XIV était mort en laissant pour successeur son petit-fils Louis XV, encore enfant. Aussi le duc d'Orléans avait pris les rênes du gouvernement en qualité de régent. Charles VI, empereur d'Allemagne, et le cardinal Alberoni, premier ministre de Philippe V, et tout-puissant en Espagne, animés d'une égale ambition, surtout à l'endroit de l'Italie, visaient, l'un à étendre sa domination en Sicile en donnant en échange la Sardaigne à Victor-Amédée, l'autre à reprendre aussi bien la Sardaigne que les Deux-Siciles en donnant le duché de Milan au nouveau roi de Sicile, après l'avoir reconquis ensemble sur l'Autriche. Pressé entre ces ambitions rivales, Victor-Amédée ne savait pas trop quel parti suivre, quand Alberoni, violant tout à coup les traités, fit occuper la Sardaigne au mois d'août 1717; puis, malgré les protestations ou les menaces d'une grande partie de l'Europe, le 30 juin 1718 il envoyait une autre armée en Sicile pour en dépouiller Victor-Amédée, ce qui amena contre l'Espagne une coalition de la France, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Autriche et de la Savoie, et, le 11 août 1718, la défaite d'une flotte espagnole par une flotte anglo-hollandaise dans les eaux de Syracuse. Presque en même temps une armée autrichienne débarquait en Sicile, où elle combattit pendant quelques années avec des chances diverses. Enfin, le cardinal Alberoni ayant été déposé par Philippe V, après de nouvelles tentatives faites pour bouleverser toute l'Europe, une paix fut signée le 17 février 1720, en vertu de laquelle l'Espagne se trouva encore une fois dépouillée de la Sardaigne, donnée à Victor-Amédée en échange de la Sicile, si ce n'est qu'elle obtenait en revanche la succession éventuelle en faveur de l'infant don Carlos tant du grand-duché de Toscane que du duché de Parme et Plaisance. Quant à l'Autriche, ce fut elle surtout qui gagna à ce traité, car elle resta en possession des Deux-Siciles, ainsi que du duché de Milan et du territoire de Mantoue, ce qui, la rendant aussi forte dans le midi que dans le nord de l'Italie, l'en faisait plus que jamais l'arbitre unique.

Victor-Amédée II employa les loisirs de la paix à réorganiser la Sardaigne et à améliorer les conditions du Piémont, où il réforma notamment l'instruction publique, en donnant une nouvelle organisation à l'université de Turin, ainsi qu'aux colléges provinciaux. Bien que prince guerrier avant tout, il aimait à s'entourer d'hommes éminents en tous genres, et surtout de ministres très-capables, parmi lesquels nous nommerons le comte d'Orméa. Devenu dévot, après une jeunesse désordonnée, il désira épouser une de ses anciennes maîtresses, la comtesse de Saint-Sébastien; mais, soit qu'il ne voulût pas effectuer ce mariage étant sur le trône, soit qu'il aspirât au repos, après un règne des plus longs et des plus agités, le 3 septembre 1730, il abdiqua en faveur de son fils, qui prit le nom de Charles-Emmanuel III; mais une année à peine s'était écoulée depuis sa retraite à Chambéry, que, poussé d'un côté par un nouveau besoin d'activité, et de l'autre par l'ambition de sa femme, désireuse du titre de reine, il arrivait tout à coup à Moncalieri le 25 septembre 1731, y appelait Del Borgo, ministre et notaire de la couronne, lui redemandait son acte d'abdication, et, dans la nuit même, il tentait de s'emparer de la citadelle de Turin. Charles-Emmanuel, averti sur ces entrefaites de ce qui se passait, réunissait le conseil des ministres, et, d'après leur avis, ordonnait l'arrestation de son père, qui fut opérée, en effet, dans la nuit du 27 au 28 septembre. Tandis que la comtesse de Saint-Sébastien était conduite à Céva, le vieux roi était renfermé dans le château de Rivoli, où il resta pendant un an. Réuni ensuite à sa femme, à Moncalieri, il y mourut le 31 octobre 1732. Ce furent là à la fois une triste fin et un mauvais commencement de deux règnes non dénués de gloire.

L'Autriche cherchait en vain, par des tentatives de réforme, à faire accepter son gouvernement par le duché de Milan et par les Deux-Siciles, car l'antipathie invincible existant de tout temps entre la race germanique et la race latine rendait alors, comme aujourd'hui, tout amalgame impossible entre les gouvernants et les gouvernés. Qu'on ajoute à cela que Charles VI vieillissant et n'ayant que deux filles, toute son attention et tous ses soins étaient dirigés à assurer sa succession à l'aînée d'entre elles, l'archiduchesse Marie-Thérèse.

La république de Venise s'effaçait de plus en plus, se contentant de défendre ce qu'elle possédait, sans songer pour cela à organiser des forces nationales. Quant à celle de Gènes, elle était préoccupée exclusivement par le soulèvement de la Corse, soulèvement qui était une juste punition de sa mauvaise administration et de sa persistance à ne voir que des sujets dans les Corses, au lieu de les admettre aux droits dont jouissaient ses propres citoyens. La rébellion commença en 1729 à l'occasion de mauvais traitements infligés à un vieillard par les agents de la finance. Des troubles graves ayant éclaté bientôt sur plusieurs points de l'île, les insurgés attaquèrent deux fois la ville de Bastia. Ce fut en vain que de nouveaux administrateurs furent envoyés de Gènes, et qu'en 1732 et 33 on eut recours à l'arbitrage de l'Autriche, car la révolte, apaisée un moment, se renouvela avec plus de force en 1734, et l'année suivante les révoltés s'organisèrent en Etat indépendant sous trois chefs : Ceccaldi, Giafferi et Hyacinthe Paoli.

A Modène et à Ferrare il n'y eut pendant ce temps d'autre événement que la mort de Renaud d'Este, auquel succéda François III.

Clément XI (Albani), élu le 29 novembre 1700 en place d'Innocent XII, avait été remplacé le 8 mai 1721 par Innocent XIII (Conti), et celui-ci par Benoît XIII (Orsini), le 29 mai 1724. Enfin Clément XII (Corsini) était monté sur le trône pontifical le 12 juillet 1730. Ces quatre papes, les meilleurs peut-être qui aient occupé la chaire de saint Pierre, régnèrent tous paisiblement.

Très-agités, en revanche, furent à Parme et en Toscane les règnes des derniers Farnèse et des derniers Médicis, grâce aux stipulations faites en 1720, relativement à leurs successions, par les grandes puissances de l'Europe, sans que les peuples dont elles disposaient eussent été aucunement consultés.

En Toscane, à Côme III avait succédé, le 31 octobre 1723, son fils Jean Gaston, âgé déjà de cinquante-deux ans, et prince d'un esprit cultivé, mais de mœurs détestables. Après s'être opposé pendant longtemps à la succession de l'infant don Carlos, fils de Philippe V, il l'accepta par le traité du 25 juillet 1731; ce qui ne l'empêcha pas, d'abord de protester secrètement, puis de vouloir rétablir l'ancienne liberté de sa patrie, pour accepter enfin dans l'Etat des garnisons étrangères et l'infant lui-même, au mois de décembre 1733.

Le duc François étant mort à Parme le 26 février 1727, son frère Antoine lui succéda pour protester, lui aussi, contre la succession qu'on lui avait imposée, et pour mourir à son tour le 10 janvier 1731, sans laisser de postérité. Les troupes impériales prirent aussitôt possession du duché, qu'elles livrèrent, d'après les traités, à l'infant d'Espagne don Carlos, qui vint s'y installer au mois d'octobre 1732. C'était le siècle des successions contestées; car à celles d'Italie vint s'ajouter celle de la Pologne, à l'occasion de la mort de Frédéric-Auguste de Saxe, arrivée le 1er février 1733. Les deux compétiteurs étaient Stanislas Leczinski, qui, après avoir déjà régné en Pologne au commencement du siècle, en avait été chassé par la Russie, et Auguste, électeur de Saxe, fils du roi défunt. Le premier était soutenu par Louis XV, son gendre; le second, par l'empereur Charles VI, ainsi que par la Russie. Or, le roi de Piémont, qui, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, était à l'affût de toutes les occasions favorables à l'agrandissement de ses Etats, se jeta cette fois du côté de la France, grâce à la promesse du Milanais, promesse consignée dans un traité signé à Turin le 26 septembre 1733, par lequel il fut stipulé aussi que l'on ferait la conquête des Deux-Siciles, lesquelles seraient placées sous le sceptre de l'infant don Carlos, sauf à ce que celui-ci cédât à son frère don Philippe le duché de Parme et Plaisance. La guerre commença presque aussitôt par une campagne d'hiver. Le vieux Villars était à la tête des Français, et le roi de Sardaigne avait le commandement général. Entrés à Milan le 3 octobre, les Franco-Piémontais en prirent le château, puis ils allèrent s'emparer de Pizzighettone, de Novare et de Tortone, enfin de tout le pays qui se trouve jusqu'à l'Oglio, et Charles-Emmanuel III ajouta à ses autres titres celui de duc du Milanais; mais, au lieu de suivre l'avis de Villars, qui était de pousser les Autrichiens l'épée dans les reins jusqu'à ce qu'ils eussent évacué l'Italie, il arrêta la marche de l'armée, se contentant de défendre le territoire déjà conquis, ce qui permit à l'Autriche d'envoyer de nouvelles troupes, sous le commandement de Mercy. Villars, sur ces entrefaites, allait mourir à Turin et était remplacé par Coigny. Après une grande bataille gagnée près de Parme par les Franco-Piémontais le 29 juin 1734, et une défaite que leur fit essuyer Konigseck le 14 septembre suivant, une autre victoire des plus signalées fut remportée par eux à Guastalla le 19 du même mois.

Pendant ce temps les Deux-Siciles passaient de la domination de l'Autriche sous celle de l'infant don Carlos. Celui-ci, débarqué en Toscane, dès 1733, à la tête d'une armée espagnole, n'avait pas tardé à marcher de là vers Rome et Naples, où il avait été reçu et proclamé roi sans obstacle. Les Autrichiens, n'étant pas en nombre, s'étaient concentrés en Pouille le long de l'Adriatique pour y attendre des renforts; mais le duc de Montémar, à qui Charles III avait confié le commandement de l'armée, courant à leur poursuite, les avait atteints et battus complétement à Bitonto le 23 mai 1734. La conquête de la Sicile suivit de très-près celle du royaume de Naples, grâce à ce même duc de Montémar qui avait vaincu à Bitonto, et qui ne perdit pas un instant pour aller débarquer à Solanto, pour pénétrer à Palerme et pour chasser l'ennemi de l'île tout entière. Les Autrichiens étaient obligés d'évacuer Messine le 25 mars 1735, et le 30 juin le roi Charles faisait son entrée à Palerme, où il était couronné le 3 juillet, après avoir prêté serment à ces institutions constitution-

Digitized by Google

nelles de la Sicile que son fils Ferdinand devait abolir d'un trait de plume en 1816.

A la suite d'une campagne assez molle dans la haute Italie, le 3 octobre 1735, la France et l'Angleterre signèrent les préliminaires de la paix, et le 19 novembre suivant, la Sardaigne et l'Espagne ayant adhéré au traité, la paix générale dite de Vienne fut conclue. Par cette paix, Auguste de Saxe resta roi de Pologne, d'où Stanislas avait été chassé; celui-ci fut créé duc de Bar et de Lorraine sa vie durant; François, duc de Lorraine, mari de l'archiduchesse Marie-Thérèse, héritière présomptive de l'empire d'Autriche, fut substitué à don Carlos comme successeur, en Toscane, du grand-duc Jean-Gaston; don Carlos fut reconnu roi des Deux-Siciles; Parme et Plaisance passèrent sous la domination de l'empereur, et Charles-Emmanuel III acquit Novare, Tortone et d'autres petits territoires, ce qui était bien peu de chose assurément en comparaison des espérances qui l'avaient engagé dans la lutte. Il est vrai que l'Italie, en revanche, gagnait considérablement à cette paix par l'érection en État indépendant, bien que sous un prince espagnol, du royaume des Deux-Siciles, si heureusement arraché à la maison d'Autriche, tandis que les possessions italiennes de cette dernière se trouvaient réduites au duché de Milan avec Mantoue, et à celui de Parme et Plaisance.

CHAPITRE TROISIÈME.

DEPUIS LA PAIX DE VIENNE JUSQU'A CELLE D'AIX-LA-CHAPELLE.

(1735-1748.)

La paix de Vienne ne devait durer que six ans, pour être suivie d'une lutte aussi longue qu'inutile à cause de la succession d'Autriche. En attendant, Charles-Emmanuel III en Piémont et le roi don Carlos à Naples mettaient la main à ces réformes, qui auraient épargné plus tard bien des maux à l'Italie, si du domaine administratif on les avait fait passer peu à peu dans le domaine politique.

Le 9 juillet 1737, le dernier des Médicis étant mort, François de Lorraine, gendre de l'empereur d'Autriche, occupait, selon les traités, le trône grand-ducal. Ce fut le premier prince de la maison qui règne actuellement en Toscane.

Environ trois ans après, c'est-à-dire le 31 mai 1740, Frédéric, appelé depuis le Grand, succéda à son père Frédéric-Guillaume sur le trône de Prusse. Le 20 octobre de la même année, Charles VI faisait place, sur le trône d'Autriche, à sa fille Marie-Thérèse, si ce n'est que, nonobstant la pragmatique promulguée par lui relativement à sa succession, pragmatique que tous les princes de l'Europe avaient acceptée, plusieurs d'entre eux s'opposèrent à son exécution, les uns par les armes, tel que Frédéric II, qui s'empara de la Silésie, d'autres par les voies diplomatiques et par les ligues. Une de ces dernières ayant été formée à Nimphembourg, le 18 mai 1741, entre la France, la Bavière et l'Espagne, la Prusse, la Saxe et le roi de Sardaigne ne tardèrent pas à y accéder. Il est vrai que Charles-Emmanuel, par un revirement soudain, qui fut de sa part un tort impardonnable envers l'Italie, se tourna quelques mois après vers Marie-Thérèse, avec qui il conclut, le 1er février 1742, un traité qu'on appela de simple neutralité, mais qui n'en fut pas moins un de véritable alliance.

Ajoutez à cela que Charles-Emmanuel III agissait ainsi au moment même où, grâce à des revers multipliés et à l'élection à l'empire de Charles-Albert électeur de Bavière (24 janvier 1742), la maison d'Autriche était à deux doigts de sa perte. Nous n'ignorons pas que, pour excuser la conduite du roi sarde dans cette circonstance, on allègue le projet formé par la France et par l'Angleterre de donner le duché de Milan, ainsi que celui de Parme et Plaisance, à l'infant don Philippe, au lieu de les annexer au Piémont; mais même dans ce cas Charles-Emmanuel aurait dû, comme prince italien, s'abstenir de favoriser la cause de l'Autriche, car don Philippe n'aurait pas tardé à s'italianiser, comme son frère don Carlos, dans les Deux-Siciles, et assurément il aurait toujours mieux valu avoir pour voisin un prince peu puissant et qui serait devenu bientôt national, qu'une puissance de premier ordre, ennemie naturelle de l'Italie. Rappelons-nous enfin que les armes autrichiennes n'auraient eu aucun succès dans la Péninsule, dans les différentes campagnes qui s'y succédèrent depuis 1742, sans l'aide de Charles-Emmanuel, qui dirigea lui-même les opérations militaires de la manière la plus habile, et souvent avec un bonheur digne d'une meilleure cause.

Ouvrant la guerre par une attaque contre Modène, dont le duc était l'allié de l'Espagne, le roi sarde s'avança par la Romagne contre les Espagnols que Philippe V venait d'envoyer dans l'Italie centrale; mais une autre armée de la même nation ayant envahi la Savoie au mois de septembre, il fut obligé d'accourir à la défense de ses États. Heureux d'abord dans ses combats contre l'ennemi, Charles-Emmanuel finit par être refoulé en Piémont, où il hiverna avec ses troupes. En 1743, une grande bataille eut lieu entre les Austro-Sardes et les Espagnols, à Camposanto, sur le Panaro, sans résultat définitif pour aucune des parties. Bien que la France eût accordé libre passage aux troupes espagnoles, elle n'était pas encore en hostilité ouverte avec Charles-Emmanuel; mais celui-ci ayant signé à Worms, le 13 septembre 1743, un nouveau traité avec l'Autriche, le gouvernement français lui déclara la guerre formellement, et, dès le 30 du même mois, il fit passer les Alpes à ses troupes. L'hiver ayant arrêté les opérations militaires, ce ne fut qu'au printemps de 1744 que l'armée franco-espagnole, commandée par le prince de Conti et par l'infant don Philippe, attaqua vigoureusement le Piémont. Bien qu'il se défendit vaillamment, Charles-Emmanuel n'en vit pas moins le comté de Nice envahi et l'ennemi au cœur même de ses États. Les alliés ayant mis le siége autour de Coni, le roi accourut à son secours, et il s'ensuivit, le 30 septembre 1744, la mémorable bataille connue sous le nom de Notre-Dame de l'Orme. La victoire, très-vivement disputée des deux parts, resta aux Franco-Espagnols, en ce sens qu'ils restèrent maîtres du terrain; mais le roi de Sardaigne n'en réussit pas moins à faire entrer des renforts et des vivres dans la place, outre que les alliés ne tardèrent pas à lever le siége pour venir hiverner en deçà des Alpes.

Tandis que ces événements avaient lieu dans la haute Italie, une armée autrichienne, sous les ordres de Lobckowitz, envoyée par Marie-Thérèse à la conquête de Naples, en venait aux mains avec les troupes napolitaines et espagnoles qui s'étaient avancées à sa rencontre jusqu'à Velletri. Après plusieurs escarmouches et une bataille engagée à Velletri même le 10 août 1744, Lobckowitz, dont les soldats avaient été vaincus plutôt par le climat et par les maladies que par les combats, fut obligé de se retirer en Lombardie, et depuis lors le roi Charles resta possesseur paisible des Deux-Siciles.

Le 1er mai 1745, la République de Gênes, sortant de la neutralité où elle était restée jusqu'alors, fit cause commune avec la France et l'Espagne, contre l'Autriche et le roi sarde, à qui son alliée de Worms avait abandonné le territoire de Finale. Ce fut là une résolution fatale de la part des Génois, car elle devait, ainsi que nous le verrons, les mettre à deux doigts de leur perte.

Une armée composée d'Espagnols et de Napolitains, commandée par le comte de Gages, vint se joindre sur le territoire génois aux Franco-Espagnols, commandés par Maillebois et par don Philippe. Le 3 septembre 1745, les troupes combinées prirent Tortone, et le 27 du même mois elles battirent Charles-Emmanuel à Bassignana, pour pénétrer ensuite en Piémont, jusqu'à Casal, occuper Parme et Plaisance, et entrer à Milan le 19 décembre. Mais ce fut là leur dernier succès, car depuis lors la fortune de la maison d'Autriche commença à se relever, grâce surtout à la mort de l'électeur de Bavière et à l'élection à l'empire de François de Lorraine, mari de Marie-Thérèse, et à la paix conclue entre celle-ci et Frédéric le Grand, le 25 décembre 1745. Ce fut pendant ce temps qu'un traité, qui aurait pu avoir d'immenses résultats pour l'Italie, fut sur le point d'être conclu entre la France et Charles-Emmanuel. Celui-ci s'était réservé, par le traité de Worms, la faculté de renoncer à son alliance avec l'Autriche, à la condition d'en donner avis quelque temps d'avance. Or, profitant de cette clause, il signa à Turin une première convention avec la France le 26 décembre 1745, puis un armistice le 17 février 1746, ainsi qu'un projet de paix d'après lequel le duché de Parme et Plaisance serait resté à l'infant don Philippe, et le Milanais aurait été uni aux États sardes, tandis que le duché de Modène et les républiques de Gênes et de Venise auraient reçu quelques petits accroissements. De cette manière, la Toscane seule serait restée à la maison d'Autriche, ou, pour mieux dire, à un prince de la maison de Lorraine, qui eût fini tôt ou tard par s'italianiser entièrement. Par malheur, au moment même où les préliminaires allaient être convertis en traité définitif, le roi sarde refusa sa signature, soit qu'il reculât devant un changement d'alliance aussi soudain, soit que, craignant la puissance du roi de France, son voisin immédiat, il crût nécessaire de lui opposer un contre-poids dans celle de l'Autriche, maîtresse du Milanais. Quoi qu'il en soit, ce fut là, certes, une faute énorme qui devait ajourner pour longtemps l'émancipation de la Péninsule, et laquelle doit prouver une fois de plus combien souvent les vues et les intérêts princiers sont en opposition avec ceux des peuples.

Les hostilités ayant été reprises au commencement de 1746, Charles-Emmanuel remporta le 5 mars un brillant succès près d'Asti, et le 11 il dégagea la citadelle d'Alexandrie. Les Autrichiens ayant battu Maillebois à Plaisance le 16 juin, ils recouvrèrent Milan et la Lombardie, après quoi Piémontais et Autrichiens rejetèrent les Franco-Espagnols non-seulement au delà des Apennins, mais en France.

C'est ici que vient se placer l'un des plus glorieux épisodes de l'histoire d'Italie, celui de l'expulsion des Autrichiens de la ville de Gênes, le 10 décembre 1746.

Les Génois, abandonnés par leurs alliés, furent obligés, le 7 septembre 1746, de subir les conditions les plus dures en recevant dans leur ville une armée autrichienne commandée par un renégat italien appelé Botta, qui ne craignit pas de les pressurer et de les humilier de la manière la plus cruelle, tandis que des navires anglais qui avaient jeté l'ancre dans leur port leur infligeaient toute espèce d'avanies. Non contents des monceaux d'or ravis à la république, et, qui plus est, de l'avoir forcée à violer les dépôts sacrés de la banque

Digitized by Google

de Saint-Georges, les Autrichiens allaient lui enlever son artillerie, lorsque la fureur du peuple, contenue jusqu'alors par le gouvernement lui-même qui était dans les mains de la noblesse, éclata tout à coup d'une manière sublime le soir du 5 décembre 1746. Ce fut à l'occasion de mauvais traitements infligés par un parti de soldats autrichiens à quelques hommes du peuple du quartier Portoria, par lesquels ils auraient voulu se faire aider pour relever un mortier énorme qui s'était enfoncé dans la rue et qu'ils allaient transporter hors des murs. Ce fut l'étincelle qui tombe sur la matière combustible. Une première pierre ayant été lancée par un enfant nommé Balilla, les soldats autrichiens, assaillis de toutes parts, furent aussitôt mis en fuite. Le lendemain toute la ville était en feu, et quatre jours après Botta et les siens, délogés avec de grandes pertes de tous leurs postes, étaient forcés à évacuer non-seulement la ville de Gênes, mais le territoire de la république. Il est vrai que l'année suivante ils revinrent à l'attaque, mais il est vrai aussi que la plus belle résistance leur fut opposée par les Génois, aidés cette fois par l'Espagne, mais surtout par la France, qui leur avait envoyé le chevalier de Boufflers. L'armée impériale, après avoir perdu beaucoup de monde inutilement, fut obligée de lever le camp le 3 juillet 1747. Charles-Emmanuel, de son côté, était vivement pressé par les Français. Après avoir été attaqué dans le comté de Nice et avoir perdu Vintimille, il allait se diriger vers Gênes, quand le chevalier de Bellisle assaillit soudainement à l'Assietta les Piémontais commandés par le comte de Bricherasco. Battus après une lutte des plus sanglantes, les Français durent repasser les Alpes, ce qui n'empêcha pas les opérations militaires de continuer quelque temps encore, si ce n'est que toutes les parties se trouvant plus ou moins épuisées, l'Espagne surtout, où à Philippe V avait succédé, le 9 juillet 1746, son fils Ferdinand VI, la guerre commença à se ralentir considérablement pour aboutir, après quelques mois, aux préliminaires du 30 avril 1748, puis à la paix conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre suivant. Par ce traité, don Philippe était reconnu duc de Parme et Plaisance; la monarchie piémontaise se trouvait accrue de quelques petits territoires du côté de Novare et de Pavie, et le Finale était définitivement annexé à la République de Gênes. Les conventions stipulées à Aix-la-Chapelle eurent, comme on le voit, l'avantage d'ajouter quelque chose à deux Etats italiens, sans faire acquérir un seul pouce de terrain à l'Autriche.

En revenant en arrière de quelques années, nous enregistrerons d'abord la ridicule tentative faite par le cardinal Alberoni, devenu légat de Ravenne, contre la république de Saint-Marin, tentative désavouée par le pape, et qui ne fit que troubler un instant l'heureuse tranquillité des libres habitants du Mont-Titan; puis nous rappellerons en quelques mots les événements de la Corse.

Nous avons laissé cette île en révolte contre Gênes. Or en 1736, un aventurier allemand, appelé Théodore, et se disant baron de Neuhof, arriva à Bastia avec quelque argent et quelques provisions qu'il était parvenu à obtenir du bey de Tunis, et tel était l'état de dénûment où se trouvaient les Corses, qu'il n'eut pas beaucoup de peine à s'en faire proclamer roi, le 15 avril. Au mois de novembre, il se remettait en route pour aller chercher de nouveaux secours, tant sur le continent italien qu'en Allemagne et en Hollande, d'où il revenait en effet au mois de septembre 1738, avec des sommes considérables; mais étant reparti bientôt, il ne fit que décliner depuis lors dans l'esprit des insulaires, dont les véritables chefs étaient Giafferri et Paoli. Sur ces entrefaites, des troupes françaises étant venues en aide aux Génois, les Corses cherchèrent à traiter en 1740; puis la guerre recommença en 1741. En 1743, Théodore voulut reprendre sa royauté; mais on ne lui permit pas même de débarquer. En 1744, on tenta en vain une nouvelle conciliation entre les parties, et en 1745 la lutte fut reprise plus vivement que jamais, avec l'aide de l'Autriche et du roi de Sardaigne, qui furent là aussi combattus par la France et l'Espagne, et elle ne cessa depuis qu'en 1748, lors de la paix d'Aix-la-Chapelle.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(1748-1789.)

Quarante-quatre ans de tranquillité pour l'Italie suivirent la conclusion de la paix, et cette période fut signalée presque partout par une série de réformes importantes, si ce n'est que, d'une part, rien ne fut fait par les gouvernants, excepté en Piémont, dans l'intérêt de la bonne organisation des forces militaires du pays, et, de l'autre, ces réformes tant vantées n'impliquaient aucun droit politique en faveur des gouvernés. Nous montrerons plus tard les funestes conséquences de ces deux graves omissions, nous contentant pour l'instant de passer en revue la position et les actes des différents gouvernements.

Charles de Bourbon, roi des Deux-Siciles, bien que d'un esprit borné et très-peu cultivé, n'en usait pas moins à l'avantage du royaume du pouvoir absolu dont il était investi, s'attachant, avec l'aide de ministres probes et intelligents, parmi lesquels nous citerons surtout Tanucci, à réparer autant que possible le mal immense produit par la domination étrangère pendant plus de deux siècles. Malheureusement on opéra d'une manière timide et incomplète. Nous citerons en exemple ce que l'on fit à l'égard des lois civiles, criminelles et commerciales, qu'on améliora, il est vrai, mais sans les coordonner ni les réunir dans un code unique, de sorte que l'on continua à compter dans le royaume onze législations différentes. Quant aux injustices inhérentes au régime féodal, on se contenta d'en supprimer les plus criantes, et même ce qu'on enleva aux feudataires fut donné aux gens de palais, qui étaient alors comme aujourd'hui l'une des principales plaies des Deux-Siciles. Dès l'année 1741, un concordat avait été conclu avec Rome dans le but d'obvier aux abus ecclésiastiques et de poser des limites au droit d'asile. On chercha en outre à réorganiser les finances, mais en respectant le détestable système des fermages, et, qui plus est, en introduisant dans le pays le jeu si immoral de la loterie. Ajoutons que les juifs furent expulsés du royaume, et qu'il ne s'en fallut guère que l'inquisition n'y fût établie. En revanche, de grands embellissements eurent lieu dans la ville, dont le musée surtout fut considérablement agrandi. En 1737, on avait commencé à bâtir ce théâtre de Saint-Charles, qui devait être l'une des merveilles de Naples, et en 1738 on avait mis la main aux fouilles d'Herculanum. Celles de Pompéia ne furent commencées qu'en 1749. Nous ne parlerons pas des magnifiques villas de Caserte, de Portici, de Capodimonte, ni des belles routes qui y conduisent, car elles coûtèrent des sommes énormes à l'Etat, sans aucun profit pour le public. Somme toute, le règne du premier Bourbon ne fut que d'une bonté relative, et ne mérite d'être loué que comparativement à l'horrible régime qui l'avait précédé et à celui qui devait le suivre.

Ferdinand VI, roi d'Espagne, étant mort sans enfants le 10 août 1759, son frère le roi de Naples fut appelé à lui succéder sous le nom de Charles III. Or celui-ci, réglant aussitôt sa succession, désigna Charles-Antoine, son second fils (l'aîné était incapable de régner), comme son héritier présomptif de la couronne d'Espagne, et nomma roi des Deux-Siciles son troisième fils, appelé Ferdinand; mais comme ce prince était âgé de huit ans à peine, il établit un conseil de régence, qui gouverna à sa place jusqu'en 1767. Tant sous la régence que pendant les premières années du règne de Ferdinand, le gouvernement marcha dans une assez bonne voie, grâce surtout à Tanucci, qui était resté à la tête du ministère; mais l'éducation déplorable qu'avait reçue le jeune roi, éducation qui n'avait fait que développer ses mauvais instincts, et son mariage avec l'archiduchesse Marie-Caroline, qui le domina bientôt complétement, furent cause et du renvoi de Tanucci et de son remplacement par le général anglais Acton, dont le système fut tout à fait l'opposé de celui qu'on avait suivi jusqu'alors.

En passant de Naples à Rome, nous trouvons sur le trône pontifical Benoît XIV (Lambertini), élu le 17 août 1740, à la place de Clément XII, mort le 6 février de la même année. Pape lettré et protecteur des gens de lettres, ami des beaux-arts, homme d'esprit, et qui plus est, bon et tolérant, Benoît XIV se fit aimer et respecter de tous pendant les dix-huit ans qu'il siégea. Il eut pour successeur, en 1758, Clément XIII (Rezzonico), dont le caractère fut tout à fait différent, car, peu traitable de sa nature, et défenseur rigide des prétendus droits de la cour de Rome, il se brouilla avec les républiques de Gênes et de Venise, ainsi qu'avec les Bourbons de Parme, de Naples, de France et d'Espagne, surtout à cause de l'expulsion des jésuites, expulsion commencée en Portugal pendant la première année de son pontificat, et poursuivie en France d'abord en 1764, puis en Espagne et à Naples en 1767. Deux ans après, Clément XIII faisait place à Clément XIV (Ganganelli), qui, élu le 19 mai 1769, après une résistance de quatre ans, publia, le 21 juillet 1773, la fameuse bulle par laquelle la Société des jésuites fut dissoute. Empoisonné, selon l'opinion du plus grand nombre, Clément XIV mourut le 7 septembre 1774, détesté par les uns, porté aux nues par les autres, mais, en réalité, bien plus digne d'éloges que de blâme, car il fut sincère dans sa foi et très-austère dans ses mœurs, tandis que son gouvernement mérite d'être cité comme l'un des moins mauvais qui aient pesé sur les Etats de l'Eglise. Ce ne fut que le 15 février 1775 que le cardinal Braschi prit sa place, sous le nom de Pie VI. Ce pape, dont le pontificat devait durer un quart de siècle, chercha à s'illustrer par la construction de très-beaux monuments, par l'ouverture du magnifique musée *Pio-Clementino*, par les travaux entrepris pour l'assainissement des marais Pontins, et par la protection accordée à la littérature et aux beaux-arts; mais ses réformes gouvernementales se réduisirent à si peu de chose, qu'il laissa tout à faire à ses successeurs.

En Toscane, Léopold Ier avait succédé, le 18 août 1765, à son père François Ier, dont le premier ministre Richecourt avait touché à peine aux réformes en matière ecclésiastique. Or le nouveau grand-duc, non content de pousser ces réformes aussi loin que possible et même de convoquer à Pistoie un synode d'évêques toscans (bientôt condamné par Rome pour avoir entre autres choses approuvé

Digitized by Google

les libertés de l'Eglise gallicane), pourvut à l'amélioration et à la codification des lois tant civiles que criminelles, à l'organisation des finances, à l'avancement de l'agriculture, à la liberté de l'industrie et du commerce, de manière qu'on peut dire qu'aucun pays régi despotiquement ne fut jamais aussi bien administré que l'était la Toscane à cette époque; mais en revanche Léopold Ier se laissa aller beaucoup trop à l'envie de tout réglementer, outre qu'il fit une trop large part à la police, qui finit par devenir trop gênante et quelquefois même tracassière. De Potter, dans sa vie du célèbre évêque de Pistoie, Scipion de Ricci, rapporte un projet de constitution qu'il affirme avoir été préparé par Léopold Ier; mais nous doutons fort que celui-ci ait jamais songé à l'octroyer, car autant il attachait de gloire à faire prospérer la Toscane en améliorant toutes les branches de l'administration, autant il était jaloux de son pouvoir absolu. Tel fut le gouvernement de Léopold Ier jusqu'en 1790, époque à laquelle il alla remplacer à Vienne son frère Joseph II, en laissant le trône grand-ducal à son fils Ferdinand III.

Quant aux Génois, ils se tenaient beaucoup moins en dehors de la politique générale, outre que leur activité commerciale s'exerçait sur une vaste échelle. Enfin leur conduite héroïque en 1746 et 47 leur avait donné un grand relief. Mais en revanche il y avait pour la république de Gênes deux grandes causes d'affaiblissement, la révolte de la Corse, qu'elle s'obstinait à vouloir réduire, et la concentration de tout pouvoir dans les mains débiles de la noblesse.

Un certain nombre de Français étant resté en Corse après la paix d'Aix-la-Chapelle, il commença à se former dans l'île un parti favorable à la France. Quant aux partisans de l'indépendance, ils reconnaissaient pour chef Gaffori; mais celui-ci ayant été assassiné par son frère dans les premiers jours de 1753, ils appelèrent à sa place Pascal Paoli, fils de Hyacinthe, qui, exilé comme son père, avait été comme lui au service du roi de Naples. Paoli, homme d'un grand caractère et doué de facultés peu communes, débarqua en Corse le 29 avril 1753, et fut bientôt reconnu en qualité de chef suprême par la grande majorité de ses compatriotes. Après avoir vaincu son émule Matra, qui



Le mineur Pierre Micca sauvant la ville de Turin, au prix de sa vie, le 7 septembre 1706.

passa du côté des Génois, il créa un gouvernement démocratique, tout en s'intitulant : *Général en chef du magistrat suprême du royaume de Corse*. Il organisa en outre des milices nationales à l'aide desquelles il sut maintenir à la fois l'ordre et la liberté, sans pouvoir réussir toutefois à chasser les Génois de plusieurs villes principales, ce qui fut un grand malheur pour l'indépendance de la Corse, car ses anciens dominateurs appelèrent deux fois encore les Français à leur aide, la première en 1756, la seconde en 1765. Trois ans après, c'est-à-dire le 15 mai 1768, on voyait un spectacle bien étrange, celui de la république de Gênes cédant à la France un pays sur lequel elle n'avait aucun droit, pas même celui de la force, car il lui avait presque entièrement échappé. Cependant Paoli résistait toujours, et ce ne fut qu'après une année de combats contre les Français que, vaincu par des forces supérieures, il quitta l'île (le 13 juin 1769) pour se rendre en Angleterre, d'où nous le verrons quelques années plus tard venir tenter encore une fois inutilement l'émancipation de sa patrie. Nous ne quitterons pas la Corse sans rappeler que le 15 août de la même année où Paoli renonçait à toute résistance contre les Français naissait à Ajaccio ce Napoléon Bonaparte qui devait remplir le monde de son nom, et que l'Italie aujourd'hui encore ne cesse de disputer à la France, tout en regrettant amèrement qu'il n'ait pas fait pour elle ce que sa toute-puissance lui aurait rendu si facile!

Nous avons laissé à Parme l'infant don Philippe, qui eut pour premier ministre un français appelé Dutillot, homme d'un esprit éminent, qui sut garder constamment l'attitude la plus ferme vis-à-vis de la cour de Rome, fit de bonnes lois civiles et réforma une foule d'abus. Ami sincère des gens de lettres, Dutillot en appela un grand nombre dans le pays, qu'il gouverna d'une manière très-sage, pour ne pas dire libérale, non-seulement jusqu'à la mort du duc, qui eut lieu le 18 juillet 1765, mais aussi pendant la minorité de son fils et successeur, Ferdinand. Tout changea dès que celui-ci eut pris les rênes du gouvernement; car, non content d'éloigner Dutillot, il défit en partie son ouvrage.

Le duché de Modène obéissait à Hercule Renaud, qui avait en 1742 succédé à son père François III, et qui, tout en gouvernant avec douceur et justice, songeait plutôt à thésauriser qu'à opérer des réformes dans l'Etat.

La république de Venise était en pleine décadence, et n'eussent été ses querelles avec le pape, on n'aurait pas entendu parler d'elle dans le monde. Toute guerre en outre ayant cessé pour elle non-seulement sur terre, où elle n'avait plus combattu depuis plus de deux siècles, mais sur mer, où ses flottes n'affrontaient plus les Turks depuis la paix de Passarowitz, ses institutions militaires s'étaient de plus en plus relâchées, et, par surcroît de malheur, le peu de troupes qu'elle entretenait encore se composaient exclusivement d'étrangers.

En laissant de côté les petites principautés de Massa et de Monaco,

Digitized by Google

dont la première appartenait à Béatrix d'Este, héritière des Cibo, la seconde aux Grimaldi, ainsi que les petites républiques de Lucques et de Saint-Marin, ce qui porterait à douze le nombre des Etats dont se composait l'Italie à cette époque, nous allons dire brièvement quelles étaient les conditions de la monarchie sarde.

Rappelons d'abord que ce fut une grande tache dans le règne de Charles-Emmanuel III que l'arrestation et la détention pendant douze ans dans la citadelle de Turin du célèbre historien Giannone, d'autant plus que cet énorme abus de pouvoir fut commis par lui pour plaire à cette même cour de Rome qu'il ne craignit pas de mécontenter par ses réformes en matière ecclésiastique. En revanche, Charles-Emmanuel III veilla à ce que la justice fût bien administrée dans l'Etat, donna de grands soins à l'armée, et fit pour la Sardaigne beaucoup plus que tous les gouvernements précédents, surtout par la fondation de deux universités à Cagliari et à Sassari. Il opéra aussi quelques réformes dans le régime féodal, si ce n'est que ce fut plutôt dans l'intérêt de l'autorité royale que dans celui des populations. Il améliora en outre l'organisation communale ainsi que l'instruction publique, qu'il sembla même vouloir beaucoup favoriser, en protégeant, lui aussi, les savants et les hommes de lettres. Ce fut le comte de Firmian qui pendant longtemps représenta en Lombardie l'empereur Joseph II. Or ce pays avait tant souffert sous les gouvernements précédents, qu'il se trouva presque heureux sous son administration, bien qu'il ne s'agit pour lui que de bien-être matériel, et qu'il fût, qui plus est, sous l'odieux joug étranger.

On doit conclure de tout ce que nous venons d'exposer, relativement aux réformes tant vantées du dernier siècle, qu'elles furent purement administratives, et qu'elles eurent pour effet principal de faire disparaître les abus les plus criants, mais surtout de fortifier l'autorité civile contre les empiétements de l'Eglise. Ajoutons que les princes décorés du nom de réformateurs ne firent, en améliorant quelque peu les conditions de leurs peuples, que répondre en partie seulement aux exigences de l'opinion publique, réveillée et excitée sans cesse par des écrivains tels que Beccaris, Filangieri, Pagano,



Les Autrichiens expulsés par le peuple de Gênes, le 5 décembre 1746.

Nous devons en dire de même quant au système de centralisation qu'il chercha à introduire dans l'administration du pays. Il eut pour successeur, le 20 février 1773, son fils Victor-Amédée III, qui lui fut inférieur sous tous les rapports, et qui, à l'instar de tous les princes médiocres, s'entoura d'hommes médiocres. Le nouveau roi s'occupa beaucoup, comme son père, de tout ce qui avait trait à l'armée, qu'il augmenta même, au grand détriment du trésor. Il se posa aussi en protecteur de la littérature et des hommes de lettres, et ce fut lui qui institua l'Académie de Turin; mais les lettres ayant besoin avant tout de liberté, et le Piémont n'en jouissant guère, il arriva que des hommes tels que Lagrange, Alfieri, Denina, Bodoni, Baretti, allèrent s'établir au dehors.

Pour compléter notre tableau, nous n'avons plus qu'à dire un mot de la Lombardie.

De légères réformes avaient été opérées pendant le règne de François Ier et de Marie-Thérèse; puis, le premier étant mort et la seconde ayant associé à l'empire son fils Joseph II, elles avaient été continuées, bien que très-imparfaitement. Ce ne fut qu'à l'avénement définitif, en 1780, du jeune empereur, qu'elles commencèrent à être opérées hardiment, surtout en ce qui concernait les droits de l'Etat vis-à-vis des prétentions de la cour de Rome. Sous ce rapport, peu de gouvernements allèrent aussi loin que celui de Joseph II. Quant aux lois, tant civiles que pénales, il chercha à les rendre moins barbares. Genovesi, Galiani et beaucoup d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer. Disons enfin qu'au premier retentissement de la révolution de 1789, au lieu de prévenir par de sages concessions politiques le danger qui pouvait résulter pour eux de la contagion des idées françaises, non-seulement ils mirent de côté toute pensée ultérieure de réforme, mais, se jetant presque tous dans la voie de la réaction la plus outrée, ils commencèrent à punir avec la dernière rigueur toute aspiration libérale de ceux qu'ils appelaient leurs sujets.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'A LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

(1789-1797.)

Victor-Amédée III fut le premier à mettre en avant le projet d'une ligue entre les princes italiens, destinée à conjurer les dangers que la révolution française devait nécessairement leur faire courir tôt ou tard. Mais, soit crainte excessive d'attirer en Italie cette guerre dont elle avait été si heureusement préservée pendant si longtemps, soit ce défaut d'organisation militaire que nous avons eu soin de signaler, aucun autre État de la Péninsule ne répondit à l'appel du roi de

Digitized by Google

Sardaigne, qui n'en osa pas moins faire cause commune avec l'Autriche, et provoquer la colère de la France révolutionnaire en accédant à la ligue formée contre elle à Pilnitz, dès le 7 août 1791. Ce fut là assurément une résolution bien funeste de sa part, car elle devait lui coûter le trône, après avoir, qui plus est, attiré sur son pays tous les maux de l'invasion étrangère!

L'empereur François II avait succédé à son père Léopold le 1er mars 1792, quand les coalisés s'ébranlèrent contre la France; mais, battus à Valmy et à Jemmapes, ils durent évacuer la Belgique et la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence, tandis que Victor-Amédée III perdait (au mois de septembre) la Savoie et le comté de Nice, envahis par l'armée française avant que les secours promis par l'Autriche fussent arrivés en Piémont. La république ayant été proclamée en France le 22 septembre 1792, et Louis XVI décapité le 21 janvier 1793, plusieurs princes qui avaient été neutres jusqu'alors, tels que le roi de Naples et le pape, accédèrent à la ligue de Pilnitz. De là quelques revers pour la France républicaine, et, entre autres, la chute de Toulon dans les mains des Anglais, appuyés d'un certain nombre de Piémontais et de Napolitains, dont la valeur devait se signaler brillamment pendant le siége de cette place.

Cette même flotte, commandée par l'amiral Truguet, qui avait traité Oneglia, en 1792, de la manière la plus barbare, échoua, le 24 janvier 1793, devant Cagliari, lors d'une tentative faite pour s'emparer de la Sardaigne. Peu de temps après, Paoli arrivait en Corse avec les Anglais, en occupait la plus grande partie, et s'y maintenait quelque temps; mais enfin il en était chassé avec ses auxiliaires, et la Corse restait au pouvoir de la France, qui, il faut le dire, loin de suivre à son égard les errements de la république de Gênes, sut, malgré la différence profonde qui existe entre ses propres habitants et les Corses, s'attacher ces derniers par le moyen le plus simple, celui de les traiter non pas comme des sujets, mais comme des frères.

En attendant, les Piémontais, aidés d'un certain nombre d'Autrichiens, s'efforçaient de reprendre Nice et la Savoie, et cherchaient à donner la main aux alliés renfermés dans Toulon; mais, à l'exception des brillants combats des 8 et 12 juin 1793, le long des Alpes maritimes, ils échouaient partout, et, quant à la place de Toulon, elle tombait dans les mains des républicains le 19 décembre. En 1794, les succès des armes françaises furent bien plus considérables. En Italie, après avoir violé la neutralité de la république de Gênes en occupant une partie de son territoire, ils s'emparèrent de Saorgio et du col de Tende, et le 21 septembre ils livraient aux Piémontais un premier combat à Dego. N'oublions pas de noter que le 23 mai de cette même année, Victor-Amédée commit l'énorme faute de conclure un traité avec l'Autriche, par lequel, défaisant en quelque sorte l'œuvre de ses ancêtres, il prenait l'engagement de lui rendre les provinces de Lombardie annexées à ses États, sauf à en être dédommagé par les territoires que l'on se proposait de conquérir sur la France. Heureusement les événements qui survinrent ne permirent pas l'accomplissement de ces projets. En 1795, le directoire de la république française étant parvenu à conclure la paix avec la plupart des puissances, le Piémont se trouva encore une fois seul avec l'Autriche en face de l'armée française, qui ne tarda pas à reprendre les hostilités, sous le commandement de Scherer, et à gagner, les 23 et 24 novembre, la bataille de Loano. Mais l'année 1796 devait être remplie d'événements bien autrement importants, et inaugurer en même temps une nouvelle manière de faire la guerre, grâce à Napoléon Bonaparte. Celui-ci, nommé le 29 février général en chef de l'armée d'Italie, arrivait le 26 mars sur le théâtre de la guerre, où ses progrès devaient être aussi rapides que ceux de ses devanciers avaient été lents. Se jetant entre les Autrichiens et les Piémontais, il les vainquit tour à tour : à Montenotte le 11 avril, à Dego le 12, à Millesimo le 14, à Mondovi le 22. Le 28 il forçait le roi de Sardaigne à conclure cet armistice de Cherasco qui aboutit à la paix de Paris du 28 mai. Par ce traité Victor-Amédée renonçait à l'alliance de l'Autriche, cédait à la république française le comté de Nice et la Savoie, et ouvrait à ses troupes les principales places fortes de l'État. C'était se livrer pieds et poings liés à la France. Il est vrai que le Piémont avait lutté presque seul contre elle pendant quatre ans, car très-peu de troupes autrichiennes l'avaient aidé sous Devins, Wallis et Beaulieu. Bonaparte, voulant profiter immédiatement de ses succès, passa le Pô à Plaisance dès le 7 mai 1796, accorda le 9 une trêve au duc de Parme, à la charge de payer une rançon considérable, força le passage de l'Adda, et fit son entrée à Milan le 15 mai, aux grands applaudissements du petit nombre, mais mal vu par les masses, qui ne devaient pas tarder à se soulever sur plusieurs points contre ses troupes. C'est ici le lieu d'observer que les idées répandues en Italie par la révolution française y furent acceptées unanimement par les classes éclairées, mais n'eurent aucune influence sur le peuple, qui, grâce surtout aux intrigues de l'Autriche, au lieu de voir dans les Français des auxiliaires puissants, ne vit en eux que de nouveaux envahisseurs. Ce fut encore pis quand les soldats de la république commencèrent à se comporter en Italie comme en pays de conquête, malgré les proclamations pleines de promesses dont on les avait fait précéder. La violation des dépôts sacrés des monts-de-piété, les contributions de guerre frappées sur un pays qui, en définitive, n'était pas l'ennemi de la France, et les réquisitions qui désolaient sans cesse les campagnes, exaspérèrent au plus haut degré les populations, d'où les soulèvements qui eurent lieu à Binasco, à Pavie, à Lugo, à Arquata, à Vérone, soulèvements signalés, il est vrai, celui de Vérone surtout, par des excès détestables; mais punis aussi, il faut le dire, avec la rigueur la plus barbare. L'Italie offrit à cette époque un spectacle singulier. Tandis que les masses, jalouses avant tout de l'indépendance nationale, se montraient de plus en plus hostiles aux Français, la bourgeoisie et la partie la plus avancée de la noblesse, sacrifiant l'indépendance à cette liberté que l'on ne cessait de promettre aux Italiens, conspiraient presque partout contre leurs propres gouvernements, et expiaient souvent bien cruellement leur sympathie pour les idées françaises.

Les premières rigueurs contre les libéraux eurent lieu à Naples en 1792, époque à laquelle un grand nombre de jeunes gens, presque tous nobles, furent emprisonnés pour le seul fait d'avoir été à bord de l'escadre commandée par l'amiral Latouche, que la France avait envoyé à Naples afin de demander compte au roi Ferdinand de son attitude hostile envers elle. Mais les persécutions contre le parti libéral ou français, comme on l'appelait alors, devinrent bien autrement graves quand Louis XVI, puis Marie-Antoinette, sœur de la reine de Naples, eurent été exécutés. Le moindre acte de sympathie pour tout ce qui venait de France, jusqu'à la forme des habits et jusqu'à la manière d'arranger la coiffure, servait de prétexte aux plus cruelles avanies, tandis que les œuvres de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu étaient brûlées en place publique par la main du bourreau. De plus l'espionnage le plus actif était établi sous les auspices de la reine Caroline, qui disait tout haut vouloir détruire le préjugé en vertu duquel sont réputés infâmes ceux qui exercent le métier d'espion dans l'intérêt de l'État. Enfin un tribunal extraordinaire, appelé *giunta di Stato*, était mis sur pied pour juger les crimes de lèse-majesté, et comme il lui fallait absolument des victimes, il commença par envoyer à l'échafaud un malheureux fou nommé Thomas Amato, accusé d'avoir proféré dans une église des blasphèmes contre Dieu et d'horribles injures contre le roi. Cet assassinat juridique fut suivi par celui de trois jeunes gens appelés Vitaliani, Galiani et De Deo, exécutés le 4 octobre 1794, pour une prétendue conspiration, à l'occasion de laquelle d'innombrables arrestations avaient eu lieu. Ces rigueurs continuèrent pendant plus de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à la fuite des Bourbons en Sicile, lors de l'invasion du royaume par l'armée française commandée par Championnet.

En Piémont, des arrestations en grand nombre eurent lieu en 1794, à la suite d'une conspiration, et deux jeunes gens de la vallée d'Aoste, Junod et Chantel, furent exécutés à Turin, tandis que beaucoup d'autres libéraux étaient condamnés aux galères ou forcés à s'expatrier.

A Bologne, deux étudiants en droit nommés de Rolandis et Zamboni étaient condamnés à mort pour avoir voulu soulever la ville contre l'autorité du pape, et, tandis que Zamboni se tuait dans son cachot, de Rolandis était pendu en place publique le 23 avril 1796.

Une tragédie bien autre que celle de 1794 avait lieu en Piémont en 1797. Dans plusieurs villes et villages, les libéraux, stimulés par de nombreux émissaires français, et encouragés par la présence des troupes républicaines dans les forteresses de l'État, prirent les armes contre le gouvernement; mais, abandonnés par ceux-là mêmes qui les avaient excités à la révolte, et qui auraient dû les aider, ils furent bientôt écrasés par l'armée royale et punis de la manière la plus terrible. Qu'il nous suffise de rappeler que près de cent patriotes furent passés par les armes en Piémont, dont deux à Turin : Berteux, officier, et Boyer, médecin, jeunes gens aimés et estimés de tout le monde, et Goveano et Tenivelli, l'un à Racconis, l'autre à Moncalieri, dans des circonstances qui firent de leur mort un véritable assassinat politique.

Mais il est temps de reprendre le récit des événements militaires, ou plutôt leur esquisse très-rapide, car il nous serait impossible de les rappeler en détail.

Après un très-court séjour à Milan, le général Bonaparte, franchissant l'Oglio, entra dans le territoire vénitien, malgré la neutralité de la république de Venise, qui, par sa déplorable inaction, paraissait résignée d'avance au sort qui l'attendait. Après avoir vaincu à Borghetto le 28 mai 1796, il passa le Mincio pour établir sa ligne sur l'Adige, et, le 3 juin, cerna la place de Mantoue; mais il ne voulut rien tenter contre elle avant de s'être assuré sur sa droite des États de l'Italie centrale, ce à quoi quelques jours lui suffirent : car, entré le 19 à Modène, d'où le duc s'était enfui à Venise, il arrivait par Bologne en Toscane le 26, jetait une garnison dans Livourne, et, après avoir conclu des armistices avec le pape et le roi de Naples, il s'en retournait sous Mantoue. En attendant, le général Wurmser descendait par le Tyrol avec une armée beaucoup plus considérable que toutes celles que l'Autriche avait mises sur pied jusqu'alors. Les postes français ayant été attaqués le 29 juillet 1796, Bonaparte quitta le siége le 31, pour aller à la rencontre de Wurmser, qui, battu à Lonato le 3 août, et à Castiglione le 4, se vit rejeter dans les Alpes tyroliennes. Il est vrai que le général autrichien, ayant reçu des renforts, ne tarda pas à revenir à l'attaque; mais Bonaparte reprit aussi-

Digitized by Google

tôt l'offensive, et, après avoir remonté le Tyrol jusqu'à Trente, en combattant les 3 et 5 septembre, et vu son adversaire se diriger vers la vallée de la Brenta, il le suivit à la piste et, grâce à d'admirables manœuvres, le força à se réfugier dans la place de Mantoue, où il commença à le serrer de très-près, bien que menacé lui-même par l'arrivée dans le Frioul d'une nouvelle armée autrichienne commandée par Alvinzi. Pendant ce temps, le roi de Naples et le duc de Parme signaient la paix avec la république française, l'un le 10 octobre, l'autre le 5 novembre 1796. Les conditions les plus dures étaient imposées au duc de Parme, y compris la cession d'un grand nombre de tableaux, bien qu'il n'eût commis aucun acte hostile vis-à-vis de la république française. Le 16 octobre Modène, Bologne et Ferrare, déjà occupées et soulevées par les Français, s'organisaient démocratiquement en prenant le nom de république Cispadane. Le même jour Victor-Amédée III faisait place à son fils Charles-Emmanuel IV, en lui laissant un État envahi et asservi par l'étranger. Le 1er novembre Alvinzi passe la Piave, et, à la suite de plusieurs combats, il parvient à refouler l'armée française sur l'Adige; mais là s'arrêtent ses succès : car Bonaparte fond sur lui de Vérone, le prend en flanc, le bat complétement à Arcole les 15, 16 et 17 novembre, et s'en retourne au siége de Mantoue.

Telle fut la campagne d'Italie de l'année 1796, véritable chef-d'œuvre en fait d'art militaire, qui aurait consommé la ruine de l'Autriche, si Bonaparte, au lieu de consentir à traiter avec elle, ainsi qu'il le fit en 1797, avait poursuivi ses succès, et surtout si, au lieu de traiter l'Italie en terre conquise, il l'avait appelée à l'indépendance et à la véritable liberté!

En entrant dans l'année 1797, nous avons à enregistrer une convention conclue à Milan le 9 janvier, entre le gouvernement provisoire et le général Dombrowski, relativement à l'organisation de ces immortelles légions polonaises qui combattirent, tant sous la république que sous l'empire, à côté des soldats italiens sur tous les champs de bataille de l'Europe, et dont les drapeaux portaient cette devise : *Les hommes libres sont frères!*

Une nouvelle descente d'Autrichiens, sous ce même Alvinzi qui avait été vaincu à Arcole, avait lieu dès les premiers jours de 1797; mais ils étaient battus à Rivoli le 4 janvier, tandis qu'un autre corps, commandé par le général Provera, aidé de Wurmser, sorti à cet effet de Mantoue, était défait à la Favorite, ce qui forçait Wurmser à rentrer dans la place le 16 janvier, pour la rendre ensuite le 2 février. Libre alors de ce côté, Bonaparte lance une partie de son armée sur les États-Romains, et, après avoir défait les troupes papales sur le Senio, force le pape, le 19 février, à signer à Tolentino une paix par laquelle il s'engage à céder, outre Avignon, Ferrare, Bologne et les Légations, et consent à payer trente millions, ainsi qu'à livrer les tableaux les plus précieux des musées de Rome. Le 10 mars Bonaparte se remettait en marche pour la haute Italie, et allait sur le Tagliamento, tandis que Joubert prenait la route du Tyrol, et Masséna celle de la Pontéba, dans le but de frapper un dernier coup sur l'Autriche, en l'attaquant sur son propre terrain. Heureuse l'Italie, si ce projet avait été poussé jusque dans ses dernières conséquences! C'était la première fois qu'une armée passait d'Italie en Allemagne pour envahir cette contrée, d'où tant d'armées s'étaient précipitées sur la malheureuse Péninsule! Les Autrichiens étaient commandés par l'archiduc Charles, l'un des meilleurs tacticiens de son temps, ce qui ne l'empêcha pas, lui aussi, d'être vaincu par Bonaparte, d'abord sur le Tagliamento, le 16 mars 1797, puis sur l'Isonso, le 19. Le 31 du même mois Bonaparte et Masséna faisaient leur jonction à Klagenfurth, où Joubert était lui-même sur le point de les rejoindre. C'était le moment ou jamais de pousser jusqu'à Vienne et d'effacer l'Autriche de la carte politique de l'Europe. Malheureusement les soulèvements d'une partie des provinces vénitiennes, soulèvements provoqués par les rapines de l'administration militaire et par les excès commis en Italie par les troupes françaises, aussi bien que par les menées autrichiennes, firent croire à Bonaparte, menacé ainsi sur ses derrières, qu'il serait utile d'en venir à une transaction avec l'Autriche. Après avoir proposé en vain d'ouvrir des négociations de paix, le 31 mars il poussa jusqu'à Unsmark, où il combattit heureusement le 3 avril, puis jusqu'à Léoben, où il arriva le 7. L'Autriche, alors menacée au cœur, demanda un armistice, que Bonaparte eut le tort d'accorder. Le 17 avril on signait les fameux préliminaires de Léoben, confirmés plus tard par les stipulations de Campo-Formio. Par ces préliminaires l'Autriche renonçait à la Belgique et au Milanais, recevant en échange les principautés ecclésiastiques d'Allemagne, qui allaient être supprimées, et le territoire vénitien jusqu'à l'Oglio. Quant à la république de Venise, elle recevait en dédommagement le territoire dont on venait de former l'éphémère république Cispadane. Telles furent les tristes conditions stipulées à Léoben. Elles devaient le devenir encore plus, grâce à l'insurrection de Vérone, qui, par une fatale coïncidence, eut lieu le jour même où les préliminaires en question étaient signés. Bonaparte, ne craignant pas d'attribuer à la république de Venise la responsabilité des excès commis à Vérone le lundi de Pâques de l'année 1797 (ce qui fit donner à cette sinistre journée le nom de *Pâques véronaises*), força le sénat vénitien à consommer lui-même en quelque sorte la destruction de la république. Nous voulons parler du vote du 12 mai 1797, par lequel, sous la pression des baïonnettes étrangères prêtes à l'envahir, Venise se soumit à une municipalité qu'on se plut à appeler démocratique, et dont le premier acte fut celui d'appeler les Français.

Presque à la même époque, le gouvernement de la république de Gênes était changé d'aristocratique en démocratique, ce qui aurait été un grand bien dans toute autre circonstance, tandis que c'était un mal par le seul fait d'avoir été imposé par une force étrangère. Ajoutez à cela que cette réforme de la constitution génoise fut précédée et suivie de convulsions terribles.

Un mouvement ayant eu lieu en Valteline contre la domination des Grisons, Bonaparte, arbitre unique désormais au delà des Alpes, s'en mêla pour annexer la première au Milanais changé en république Cisalpine.

Après de nouvelles négociations interrompues plus d'une fois, le 17 octobre 1797 on signa à Campo-Formio cette paix entre la république et l'Autriche qui devait renchérir encore sur les funestes préliminaires de Léoben; car Venise, qui pourtant n'avait rien fait contre ceux qui la traitaient ainsi, était livrée à l'Autriche avec son ancien territoire de terre ferme jusqu'aux bords de l'Adige. Les autres parties de ce territoire, ainsi que la place de Mantoue, Modène et les Légations, étaient annexées à la république Cisalpine. Quant à celle-ci, son nom même devait lui faire sentir son état de dépendance vis-à-vis de la république française.

On voit par tout ce que nous venons de dire de quelle manière la France républicaine avait répondu aux espérances placées en elle par les patriotes italiens, qui, après avoir sacrifié l'indépendance à la liberté, se voyaient frustrés aussi bien de l'une que de l'autre. C'est ce qui amena un revirement soudain dans leurs idées, et partant la première organisation de cette société des *Unitaires*, appelée aussi *Ligue noire*, qui, transformée plus tard en celle des *Rayons*, comptait en 1804 plus de cinquante mille affiliés. Le but de la nouvelle association, dont les premiers fils furent noués à Bologne et à Milan en 1796 et 97, était l'unité nationale, pour l'obtention de laquelle il fallait combattre à la fois les princes indigènes dévoués tous à l'Autriche et toute oppression étrangère. Ce fut là en même temps l'expression des efforts séculaires de l'Italie pour son émancipation et le point de départ du parti national, dont d'autres plus tard se sont posés en promoteurs, et assurément si l'esprit des masses avait été plus éclairé, et si par conséquent plus d'accord avait régné entre elles et les classes lettrées de la nation, les événements auraient pu dès ce temps-là prendre une tournure des plus favorables à la réalisation des grandes idées de l'indépendance et de l'unité de l'Italie.

SEPTIÈME PARTIE.

DEPUIS LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE JUILLET (1797-1830).

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS LA CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE JUSQU'A LA PAIX D'AMIENS.

(1797-1802.)

Tous les anciens États d'Italie menaçaient ruine; le premier à s'écrouler fut celui du pape. Le 28 décembre 1797, les républicains de Rome ayant tenté en vain un soulèvement, plusieurs d'entre eux se réfugièrent au palais Corsini, où résidait Joseph Bonaparte, ambassadeur de la république française. Or, il arriva que le général Duphot, qui faisait partie de sa suite et qui avait voulu intervenir en faveur des républicains réfugiés à l'ambassade, fut tué par les dragons romains. C'était plus qu'il ne fallait pour que Rome fût occupée par l'armée française. En effet, le général Berthier arrivait sous ses murs le 10 février 1798; le lendemain il faisait son entrée dans la ville, et le 15 du même mois la république romaine était proclamée du haut du Capitole : république éphémère, elle aussi, et dont la constitution fut calquée sur celle de la France. Le pape, à qui l'on chercha inutilement à faire signer un acte de renonciation, fut arrêté et conduit,

Digitized by Google

d'abord en Toscane, puis en France, où il mourut quelques mois plus tard, c'est-à-dire le 29 août 1799.

L'heure fatale allait sonner aussi pour le roi de Piémont; mais avant de raconter sa chute, nous allons rappeler brièvement les épisodes sanglants dont le Piémont fut le théâtre en 1798.

D'un côté, l'irritation profonde produite par les massacres de 1797, et de l'autre, les excitations continuelles des émissaires français, excitations plus ou moins approuvées par Ginguené, par Sottin et par Trouvé, ministres plénipotentiaires de la république à Turin, à Gênes et à Milan, furent cause de plusieurs tentatives en Piémont de la part des proscrits républicains. Quelques centaines de ces derniers s'étaient réfugiés et retranchés à Carrosio, gros bourg appartenant au roi de Sardaigne, mais enclavé dans le territoire génois, et de là, avec l'aide du gouvernement démocratique de la Ligurie, ils faisaient de fréquentes excursions à main armée jusqu'à s'emparer du poste du Pozzuolo, où ils firent prisonniers près de huit cents soldats de l'armée royale. Pendant ce temps, d'autres réfugiés, secondés par des volontaires cisalpins et par quelques Français, et encouragés par le général Brune, qui commandait à Milan et y était beaucoup plus puissant que le gouvernement lui-même, se réunissaient, au nombre de six cents, à Pallanza, sur le lac Majeur, dans le but d'envahir le Piémont, ce qu'ils firent en effet en débutant par la prise de Domodossola. Le danger devenant très-grave pour le roi, celui-ci envoya près de quatre mille hommes contre les républicains venus de Pallanza, qui, vu leur grande infériorité numérique, furent, malgré des prodiges de valeur, défaits complétement entre Gravellona et Ornavasso. Cent cinquante d'entre eux périrent les armes à la main, tandis que les autres tombaient presque tous au pouvoir de leurs adversaires. On s'attendait généralement à ce que le gouvernement, usant avec générosité de sa victoire, traiterait les vaincus en prisonniers de guerre. Il n'en fut rien cependant, et l'on apprit bientôt avec horreur que cent de ces malheureux avaient été fusillés à Domodossola, reprise immédiatement après leur défaite, et dix autres dans la forteresse de Casale, parmi lesquels deux Français, appelés Léotaud et Lious. Cette dernière exécution eut lieu le 26 mai 1798, malgré l'ordre de sursis envoyé la veille par le roi, sur les instances pressantes de Ginguené. Une nouvelle boucherie avait lieu dans les premiers jours de juillet de la même année, à l'occasion d'une tentative des plus hardies opérée sur Alexandrie par les réfugiés de Carrosio, que les troupes royales n'avaient pu vaincre jusqu'alors. Cernés par une partie de la garnison de la place, que le gouverneur Solaro, averti de leur dessein, avait placée en embuscade avec bon nombre de paysans, entre Spinetta et Marengo, les républicains furent non-seulement écrasés, mais traqués comme des bêtes fauves pendant deux jours et égorgés presque tous sans pitié. Charles Botta affirme qu'il en périt près de six cents.

Les faits que nous venons de rappeler feront comprendre aisément que personne ne s'apitoya sur le sort de Charles-Emmanuel IV, quand le 9 décembre 1798 le gouvernement de la république française le força à signer son abdication. Conduit d'abord en Toscane, puis en Sardaigne, le roi arrivait à peine à Cagliari le 3 mars 1799, qu'il y publiait une vaine protestation. On tenta de créer en Piémont une république semblable à celle de Rome; mais les Français ne le permirent pas, préférant qu'on établit un gouvernement provisoire, ce qui devait faciliter plus tard l'annexion à la France de cette partie de la Péninsule. Il est vrai que ce qui arrivait en Cisalpine n'était pas de nature à faire regretter au Piémont l'établissement d'une république de ce genre. Après une première réforme de la constitution, opérée violemment le 31 août 1798 par Trouvé, à l'aide des baïonnettes françaises, le 7 décembre de la même année, Rivaud, successeur de Trouvé, resserrait encore les libertés de la république Cisalpine, la liberté de la presse notamment, parce que les Italiens ne s'en étaient servis jusqu'alors que pour se plaindre de leur dépendance excessive de la France.

Nous avons à raconter maintenant la misérable chute du roi de Naples, due aussi bien à l'inhabileté de Mack, général autrichien, qu'il avait mis à la tête de l'armée, qu'à la mauvaise organisation de celle-ci et à la confiance placée dans l'appui de l'Angleterre et de l'Autriche.

Tandis que deux corps napolitains, l'un sous la conduite de Naselli, l'autre sous celle de Roger de Damas, émigré français, allaient débarquer à Livourne et à Orbitello, le roi Ferdinand et le général Mack, à la tête du gros de l'armée, faisaient le 29 novembre 1798 leur entrée à Rome, d'où les Français, commandés par le général Championnet, avaient dû se retirer précipitamment, à cause de l'infériorité de leur nombre. Cet heureux début du roi de Naples ne tarda pas à être suivi des échecs les plus cruels; car Mack, ayant marché à l'attaque des Français, fut battu dans toutes ses rencontres avec eux et forcé à se replier sur Rome, d'où Ferdinand fut le premier à s'enfuir. Championnet, à qui l'arrivée de renforts considérables avait permis de prendre l'offensive, rentrait dans la ville dix-sept jours après en être sorti. Pendant ce temps, Naselli et Roger de Damas se rembarquaient pour Naples, le premier sans avoir combattu, le second après de brillants faits d'armes avec les Français et une retraite des plus habiles. Le général Mack s'étant retiré et retranché à Capoue avec les restes de l'armée, y était attaqué par Championnet le 3 janvier 1799, et le 11, il signait avec lui un armistice. Le roi Ferdinand, de son côté, ne songeant qu'à se mettre en sûreté, s'embarquait le 31 décembre 1798 avec sa famille, et le 2 janvier 1799 il partait pour la Sicile sur le vaisseau amiral de Nelson, après avoir permis à celui-ci de brûler la flotte napolitaine, et avoir eu soin d'enlever non-seulement ce qu'il y avait de plus précieux dans son propre palais, mais le trésor de Saint-Janvier et jusqu'à l'argent déposé dans les banques de l'Etat. Cette fuite du roi Ferdinand était d'autant plus honteuse qu'elle avait lieu au moment même où la population de Naples se levait contre les Français. Tandis que le parti libéral pressait de tous ses vœux l'arrivée de Championnet, le peuple napolitain, bien que sans chefs et très-mal armé, marchait hardiment à sa rencontre et lui opposait une résistance désespérée pendant plusieurs jours; nous dirons même que Championnet ne serait jamais parvenu à prendre Naples, si les républicains, conspirant contre les *lazzaroni*, n'avaient pas réussi à s'emparer des châteaux forts. Enfin le 24 janvier 1799, les Français faisaient leur entrée dans la ville, et le même jour la république parthénopéenne était proclamée, république dont la durée devait être encore plus courte que celle de ses devancières, bien que les hommes les plus éminents et les plus honorables du pays en eussent pris les rênes, parmi lesquels nous citerons Marius Pagano, qui en rédigea la constitution; mais, fondée sous l'influence étrangère, elle devait périr nécessairement dès que l'armée française se serait éloignée.

Tandis qu'une nouvelle république était fondée à Naples, Serrurier et Miollis réformaient la constitution de Lucques, qu'ils changeaient, ainsi qu'on l'avait fait de celle de Gênes, d'aristocratique en démocratique. Peu de temps après, le général Gaultier venait régir la Toscane au nom de la république française, forçant le grand-duc à s'en aller à Vienne avec sa famille. En attendant, une nouvelle coalition contre la France était formée par l'Autriche, qui allait recommencer la lutte malgré ses défaites de 1796 et 97, par l'Angleterre, dont les hostilités n'avaient jamais cessé, et par la Russie, qui descendait pour la première fois dans l'arène. En Italie, les opérations militaires furent commencées par l'armée française placée sous les ordres de Schérer, laquelle franchit l'Adige le 26 mars 1799; mais battue les jours suivants par les Autrichiens conduits par Kray, elle se retira successivement sur le Mincio, sur l'Oglio et sur l'Adda. Schérer cédait le commandement à Moreau, quand les Russes, commandés par Souvoroff, passaient les Alpes, ce qui était cause du rappel de l'armée envoyée à Naples avec Championnet et passée depuis sous les ordres de Macdonald. Moreau ayant été défait à Cassano par les Russes, le 28 avril 1799, se retira d'abord à Milan, puis à Turin, pour aller de là se poster sur le Tanaro, entre Alexandrie et Valence. Souvoroff, après avoir poussé jusqu'à Turin, revint à la poursuite de Moreau; mais celui-ci, évitant habilement toute attaque sur un terrain qui lui semblait peu favorable, transféra son quartier général à Novi, dans le but surtout de tendre la main à Macdonald qui arrivait à marches forcées de l'Italie méridionale. Vers la moitié de juin, les deux armées étaient sur le point de se joindre; mais Moreau n'ayant pu arriver à temps, Macdonald et Dombrowski se trouvèrent seuls sur la Trebbia contre les forces des alliés commandées par Souvoroff. Après trois jours de bataille (les 17, 18 et 19 juin 1799), bataille où les pertes se balancèrent, Macdonald et Dombrowski furent assez heureux pour pouvoir opérer leur jonction avec Moreau à travers l'Apennin. L'Italie presque tout entière restait livrée aux armes austro-russes, et partant, à toutes les fureurs de la plus cruelle réaction. A Rome, à Florence et à Turin, on rétablit les anciens gouvernements, bien que le pape, le grand-duc et le roi de Sardaigne fussent absents. En Toscane c'étaient ces mêmes insurgés d'Arezzo que les Polonais avaient vaincus quelque temps auparavant à la suite d'une lutte acharnée, en se rendant de Naples sur la Trebbia, qui commettaient les excès les plus odieux, tandis qu'à Sienne la populace déchaînée faisait mourir par le feu trois juifs au cri de *Vive la foi!* Quant à Milan et à la Lombardie, les persécutions contre l'élite des patriotes avaient commencé dès la rentrée des Autrichiens le 28 avril 1799. Mais c'était Naples qui devait être témoin des plus grandes horreurs dont l'histoire ait jamais conservé le souvenir.

Le cardinal Ruffo, envoyé de Sicile en Calabre par le roi Ferdinand, dans le but de soulever le pays contre la république parthénopéenne, n'avait pas tardé à ramasser une armée de bandits, à la tête de laquelle il s'était avancé vers Naples, en laissant d'horribles traces de son passage, c'est-à-dire des villes saccagées et incendiées, et des populations massacrées, là surtout où les républicains avaient opposé la moindre résistance. Or, cette résistance fut héroïque d'un bout à l'autre du royaume, mais à Naples notamment, où l'armée royale ou de la *foi*, comme elle osait s'intituler, arriva le 13 juin 1799. Bien que les républicains fussent réduits à quelques centaines de braves, ils soutinrent vaillamment pendant plusieurs heures, sur le pont de la Madeleine, le choc des bandes innombrables de Ruffo; tandis que le plus glorieux épisode avait lieu à quelques pas de là, sur le bord de la mer, dans l'endroit appelé Viviena. Il y avait là une batterie fermée, défendue par deux cent cinquante républicains, presque tous Calabrais, qui, après avoir résisté bien longtemps à des

Digitized by Google

forces dix fois supérieures, au lieu de se rendre, se faisaient sauter en l'air en mettant le feu au magasin à poudre! Ce fut un prêtre, appelé Antoine Toscani, qui se chargea de cet acte héroïque, raconté le soir même aux républicains logés au Château-Neuf par le nommé Fabiani, le seul des deux cent cinquante défenseurs de Viviena qui fût parvenu à se soustraire à la mort en se jetant à la nage au moment suprême.

Dès que la ville eut été envahie par les sanfédistes, la plus vile populace se joignit à eux, et les scènes les plus atroces commencèrent. En renvoyant nos lecteurs aux récits que nous ont laissés de ces horribles faits Botta, Cuoco et le général Colletta, nous nous contenterons de dire qu'il suffisait d'être soupçonné de républicanisme pour être arrêté, traîné dans les rues et souvent massacré au cri de *Vive le roi!* Ces horreurs pourtant n'étaient rien en comparaison des assassinats juridiques qui devaient bientôt les suivre. Les républicains renfermés dans les forts, après de brillantes sorties contre les sanfédistes, finirent par conclure une capitulation des plus honorables avec le cardinal Ruffo, capitulation contresignée par les représentants des forces anglaises, russes et turques qui se trouvaient à Naples à cette époque. L'un des articles du traité portait que personne ne serait molesté à cause de ses opinions politiques, et que tous ceux qui voudraient quitter le pays pourraient le faire librement. En effet, deux navires chargés de républicains partirent bientôt pour Marseille, et d'autres allaient mettre à la voile quand Nelson, étant arrivé tout à coup sur la rade, déclara, au nom du roi, nulle et non avenue toute convention conclue avec ceux qu'on appelait des rebelles. Ce fut en vain que le cardinal Ruffo protesta de toutes ses forces contre cette infâme violation du droit des gens. Le soir même, les républicains qui n'étaient pas encore partis furent arrêtés et jetés dans les souterrains des châteaux forts, tandis qu'un tribunal de sang était établi par décret royal, nous ne dirons pas pour les juger, mais pour les envoyer à l'échafaud. Le vainqueur d'Aboukir, non content de ternir ainsi sa gloire à tout jamais, fit traîner devant une commission militaire l'illustre amiral napolitain Caracciolo, qui, après avoir reçu en Sicile un congé parfaitement régulier du roi de Naples, avait servi la république parthénopéenne et combattu bravement pour elle dans plusieurs rencontres avec les Anglais. Tel était le respect qu'inspirait Caracciolo, indépendamment de la capitulation, qui seule aurait dû suffire à le soustraire à tout châtiment, que le conseil de guerre n'osa le condamner qu'à une détention perpétuelle. Or Nelson, que la plus ignoble jalousie animait contre l'amiral napolitain, força ses juges, transformés par lui en bourreaux, à prononcer la peine de mort! Cet infâme arrêt, au bas duquel le président de la commission ne craignit pas d'écrire ces mots : *Dicté par Son Excellence l'amiral Nelson*, fut exécuté le 29 juin 1799, à deux heures de relevée, à bord de la frégate *la Minerve*. Raconterons-nous maintenant les exécutions qui suivirent par centaines, et lesquelles frappèrent l'élite de la population du royaume, c'est-à-dire des hommes tels que Pagano, Cirillo, Conforti, Baffa, Scotti, Manthoné, Massa, Fiorentino, Russo, Ciaja et tant d'autres qu'il serait beaucoup trop long de nommer? Et dirons-nous que plus de trente nobles payèrent de leur tête le dévouement à cette république qui détruisait tous leurs priviléges? Et ajouterons-nous que jusqu'à des femmes furent traînées à l'échafaud, telles qu'Éléonore Pimentel et Louise Sanfelice, la première pour avoir rédigé le *Moniteur républicain*, la seconde pour avoir révélé au gouvernement de la république une conspiration royaliste qui avait pour but le massacre en masse des patriotes? Rappellerons-nous enfin le sang-froid, la sérénité sublime, montrés sous l'étreinte du bourreau par tous ces glorieux martyrs de la liberté? Hector Caraffa, comte de Ruvo, homme d'un courage indomptable, devant, en sa qualité de noble, périr par le glaive, au lieu de périr par la corde, voulut se placer de manière à être frappé, non pas sur le cou, mais sur la gorge, et cela, disait-il, *par envie de voir tomber le couteau*. Éléonore Pimentel se sépara de ses amis le sourire sur les lèvres, et au moment suprême, elle montra tout autant de fermeté que ses compagnons de martyre. Cirillo, médecin célèbre, aurait pu obtenir facilement une commutation de peine par l'intervention de Nelson et de lady Hamilton, maîtresse de l'amiral anglais, à qui sa science était venue en aide plus d'une fois; mais il préféra le dernier supplice à des supplications avilissantes. Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini; mais ce que nous avons dit jusqu'à présent doit être suffisant à donner une idée de l'immense perte que fit le royaume de Naples en 1799; avec cela, que le nombre des victimes fut immense : Colletta le porte à plus de trois cents, dont cent dix pour la ville de Naples, tandis que Cuoco le fait monter à quatre mille! Il est vrai qu'il comprend dans ce chiffre tous ceux qui périrent à cette époque, tant dans les combats que par les mains de la populace ou par celles du bourreau. Ferdinand de Bourbon sembla vouloir faire à Naples en 1799 la contre-partie de ce que la révolution avait fait en France en 1793. Ce qui est certain, c'est que jamais terreur blanche ne fut plus atroce que celle dont nous venons de faire mention. Ajoutons que les persécutions contre les patriotes ne cessèrent que lors de la paix de Florence, conclue le 28 mars 1801.

Nous avons laissé Souvoroff sur la Trebbia. La retraite des Français fut cause de la chute d'Alexandrie et de Mantoue, lesquelles se rendirent à l'ennemi les 22 et 30 juillet 1799. Les Austro-Russes, s'avançant alors contre l'armée commandée par Joubert, la défirent à Novi le 15 août. Joubert ayant été tué dans la bataille, ce fut Moreau qui prit le commandement en chef et qui partagea le reste de ses troupes entre le territoire génois et la frontière du Var, dans le but de protéger la place de Gênes et de défendre la Provence. Mais la fortune devait bientôt changer entièrement pour les Français, grâce à ce même Bonaparte qui en 1796 avait en quelques mois seulement modifié radicalement en Italie la face des choses.

Ce fut pendant les revers des armes françaises que le général Lahoz, qui, après avoir été au service de l'Autriche, s'était enrôlé sous les drapeaux de la république française et avait été depuis l'un des plus ardents promoteurs des sociétés des *Unitaires* et des *Rayons*, tenta dans les Marches une levée de boucliers en faveur de l'indépendance italienne; mais ayant été tué dans une attaque faite le 9 octobre 1799 contre Ancône, défendue par le général Monnier, les bandes qu'il avait ralliées autour de lui ne tardèrent pas à se dissiper. Le parti des indépendants n'en fit pas moins des progrès depuis lors, bien que d'une manière souterraine, c'est-à-dire en forme d'association secrète, pour se fondre plus tard dans la fameuse société des *Carbonari*.

Le général Garnier, qui occupait Rome, ayant dû capituler, et cette ville ayant été occupée par les Napolitains, Monnier dut capituler à son tour. Aussi, il ne restait que Gênes aux Français, quand Napoléon Bonaparte, revenu tout à coup d'Égypte, renversait le directoire, se faisait nommer premier consul, et reprenait aussitôt les opérations militaires, dans le but de reconquérir le terrain que la république française avait perdu pendant son absence. De nombreuses troupes sont lancées par lui en Allemagne, sous la conduite de Moreau, et tandis que Masséna va défendre les Apennins liguriens, une troisième armée est organisée à Dijon par Berthier, avec si peu de bruit, que l'ennemi ne s'en aperçoit que lorsqu'il n'est plus temps de s'opposer à son entrée en Italie.

Souvoroff avait été forcé, dès le 21 septembre 1799, de quitter l'Italie pour aller en Suisse au secours de Korsakoff, battu à Zurich le 25 du même mois. Ce fut donc Mélas qui, le 5 avril 1800, ouvrit la campagne au delà des Alpes, en attaquant Masséna. Celui-ci, étant très-inférieur en nombre, fut obligé de se renfermer dans Gênes et de se séparer ainsi de Suchet qui, allant se poster le long du Var, s'y défendit vaillamment. Au moment même où Moreau remportait les plus brillants succès en Allemagne, le premier consul opérait ce merveilleux passage du Saint-Bernard qui, commencé le 14 mai, fut accompli le 20. Le 22, le général Lannes, qui commandait l'avant-garde, s'emparait d'Ivrée, et le 28 il prenait Chivas, sur le Pô. Bonaparte alors, ayant toute l'armée sous sa main, après avoir fait semblant de marcher sur Turin, franchit tout à coup le Tessin, le 31 mai, pour se rendre à Pavie et à Milan, où il entra le 2 juin. Pendant ce temps, Mélas, qui se trouvait dans le comté de Nice aux prises avec Suchet, se voyant coupé de sa base d'opération, revenait en toute hâte sur ses pas, afin de s'ouvrir un passage. Une grande bataille devenait dès lors imminente; mais sur ces entrefaites, Masséna, après une défense des plus glorieuses, était forcé par la faim à capituler (le 4 juin 1800), en obtenant toutefois les conditions les plus honorables, y compris celle de pouvoir se rendre avec ses troupes à Savone, d'où il put donner la main à celles commandées par Suchet.

Le 8 juin 1800, le premier consul partait de Milan pour se mettre à la tête de l'armée, dont le gros avait déjà franchi le Pô à Pavie. Le 9, les corps avancés des deux camps en venaient aux mains à Stradella et à Montebello, avec l'avantage des Français; mais ce n'était là qu'un combat d'avant-garde suivi, le 14, par cette mémorable bataille de Marengo, gagnée surtout grâce au dévouement héroïque de Desaix, et laquelle changea tout à coup le sort de la guerre et celui de la Péninsule tout entière. Le 15 juin 1800, Mélas était obligé de signer un armistice qui lui permettait de se retirer derrière le Mincio, tandis que les Français réoccupaient le Piémont, la Lombardie, la Ligurie (y compris Gênes), Parme, Modène, les Légations et la Toscane. Le 15 juillet, Moreau, vainqueur en Allemagne, où il était parvenu à refouler les Autrichiens au delà de l'Inn, leur accordait un premier armistice, rompu le 28 novembre et suivi de celui du 25 décembre, après la glorieuse journée de Hohenlinden. Une seconde armée française, sous les ordres de Macdonald, arrivait de Suisse en Italie par le Splugen le 5 décembre, puis une troisième, commandée par Brune, franchissait le Mincio le 25 du même mois, et l'Adige le 1er janvier 1801, pour signer le 16 un armistice à Trévise. Enfin, le 9 février on concluait à Lunéville entre la France et l'Autriche une paix semblable à celle de Campo-Formio, quant aux limites de l'empire autrichien et de la république cisalpine, dont la ligne de séparation était formée par l'Adige, mais qui en différait en ceci, que la France renvoyait à des décisions ultérieures le sort définitif du Piémont et de la Toscane. Quant au grand-duc Ferdinand, on lui accordait des compensations en Allemagne, tandis que l'Autriche s'engageait à constituer au duc de Modène une principauté en Brisgovie. D'autres traités suivirent de près celui de Lunéville, dont l'un conclu le 21 mars 1801 avec l'Espagne, par lequel cette dernière cédait, au nom du duc Ferdinand, le duché de Parme et Plaisance,

Digitized by Google

sauf à n'être livré qu'à sa mort en échange du grand-duché de Toscane érigé en royaume en faveur de son fils, sous le nom de royaume d'Etrurie. Par un autre traité, conclu le 28 mars avec le roi de Naples, celui-ci promettait une amnistie pleine et entière aux compromis politiques, et se dessaisissait, en faveur de la Toscane, de Porto-Longone et de ce qu'on appelait les *Présides*. Enfin, le 15 juillet 1801 eut lieu la signature d'un concordat entre la république française et Pie VII (Chiaramonti), élu à Venise à la place de Pie VI, le 14 mars 1800, et qui avait fait son entrée à Rome le 3 juillet de la même année.

Tous les traités dont nous venons de faire mention furent couronnés par celui conclu à Amiens le 27 mars 1802 entre la France et l'Angleterre, ce qui amena une paix générale, mais si peu solide, que treize mois après la lutte recommençait plus vive que jamais.

L'Italie, soumise désormais à la toute-puissance de la France, personnifiée en Napoléon Bonaparte, n'avait aucune espèce d'initiative, et même là où les institutions démocratiques existaient, comme en Ligurie et dans le Milanais, elles ne vivaient pas d'une vie propre, témoin la réunion des députés lombards à Lyon provoquée par le premier consul, sous le nom de *consulte*, laquelle, non contente de rédiger sous sa dictée une nouvelle constitution, lui déférait le 26 janvier 1802 la présidence de la république cisalpine.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEPUIS LA PAIX D'AMIENS JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE JOACHIM MURAT AU TRONE DE NAPLES

(1802-1808.)

Voici quels furent les principaux événements de l'année 1802.

Les constitutions de Lucques et de Gênes, après avoir été réformées, comme nous l'avons dit, dans le sens démocratique, furent modifiées de nouveau par ordre du premier consul, mais dans un sens tout à fait opposé, ce qui devait servir à préparer la voie à des institutions encore moins libérales.

Le duc de Parme et Plaisance étant mort, Napoléon Bonaparte envoya, pour administrer le duché, Moreau de Saint-Méry avec la mission d'y introduire les lois françaises, ce qui eut lieu non sans avantage pour le pays, où elles n'ont pas cessé d'exister.

Charles-Emmanuel IV, absorbé entièrement par les idées et par les pratiques de l'ascétisme le plus outré, abdiqua le 22 juin en faveur de son frère le duc d'Aoste, qui régna en Sardaigne sous le nom de Victor Emmanuel Ier.

La réunion du Piémont à la France, préparée par le décret du 2 avril 1801, dont l'effet avait été de façonner ce pays à la française, était consommée le 11 septembre 1802. Ce fut le général Menou, qui l'avait gouverné jusqu'alors de la manière la plus despotique, qui continua à y représenter le premier consul.

La Toscane obéissait en apparence à Louis de Bourbon, premier du nom, mais en réalité à Murat, commandant en chef des troupes françaises, dont le pouvoir devint encore plus absolu quand, le roi Louis étant mort, son jeune fils Charles-Louis lui succéda sous la régence nominale de sa mère.

Quant au pape, il avait sur ce qui lui restait des Etats-Romains autant d'autorité que voulait bien lui en laisser le premier consul, dont la volonté planait sur toute l'Italie, tandis que les armes françaises s'étendaient jusqu'au golfe de Tarente, dans le royaume de Naples, où le général Saint-Cyr avait été envoyé avec un corps considérable, dans le but de surveiller l'exécution du traité de Florence.

Au mois de mai 1803 la guerre était reprise entre l'Angleterre et la France, guerre inévitable dans les circonstances où était l'Europe.

Le 20 mai 1804 l'empire était proclamé en France, et l'on voyait Pie VII aller couronner à Paris, le 2 décembre, celui que les rois de vieille souche ne désignaient autrement que du nom d'usurpateur.

Nous ne quitterons pas l'année 1804 sans rappeler qu'elle était signalée en Italie par d'horribles ravages exercés à Livourne par la fièvre jaune.

La république ayant été abolie en France, on devait bien s'attendre à ce qu'elle le fût également en Italie. Aussi personne ne fut étonné quand, le 18 mars 1805, la république cisalpine était changée en *royaume d'Italie*, avec Eugène Beauharnais, fils adoptif de Napoléon, pour vice-roi. Le 4 juin, la république ligurienne, subissant le même sort qu'avait subi le Piémont en 1802, devenait province française, et le 23 du même mois on faisait de celle de Lucques une principauté en faveur d'Elisa Baciocchi, sœur de l'empereur Napoléon et déjà princesse de Piombino, tout en laissant au pays un simulacre de constitution.

Napoléon, après avoir été sacré à Paris comme empereur, voulut se faire sacrer aussi roi d'Italie, en allant ceindre à Milan cette couronne de fer qui, depuis l'époque de Charlemagne, avait été pour tant de princes un objet de si ardente convoitise! Cette cérémonie eut lieu en effet avec une pompe extraordinaire le 26 mai 1805, et elle fut suivie d'un voyage de l'empereur roi à travers une partie de la Péninsule, voyage pendant lequel il fut partout magnifiquement fêté par le monde officiel, paraissant être au faîte de la puissance et de la gloire, au moment même où une nouvelle coalition tout aussi formidable que les précédentes se préparait contre la France.

En renvoyant nos lecteurs à l'histoire de M. Thiers, pour ce qui est des événements qui se passèrent en deçà des Alpes, nous dirons, à propos de ceux dont l'Italie fut le théâtre à cette époque, que le jour même où Napoléon entrait à Vienne (le 13 novembre 1805), les troupes du royaume d'Italie, sous les ordres de Masséna, franchissaient le Tagliamento, après avoir, le 30 octobre, battu à Caldiero les Autrichiens commandés par l'archiduc Charles. Le 24 novembre, l'armée de Masséna et celle de l'empereur opéraient leur jonction en Autriche, pour aller vaincre à Austerlitz, le 2 décembre 1805, les restes des forces autrichiennes, ainsi que l'armée russe conduite par l'empereur Alexandre en personne. Cette victoire des armes françaises fut suivie de la paix signée à Presbourg le 26 décembre 1805, paix très-avantageuse pour l'Italie, en ce qu'elle ramena les limites de l'Autriche à l'Isonzo, en lui enlevant Venise et son territoire de terre ferme jusqu'à l'Adige, annexés au royaume d'Italie. Ce fut là un fait immense, qui aurait pu servir d'acheminement à l'unification de la Péninsule, si Napoléon, préoccupé alors par d'autres idées, avait pu voir dès ce temps-là ce qu'il ne vit enfin qu'à Sainte-Hélène, c'est-à-dire que le véritable point d'appui pour la France était dans les peuples d'Italie réunis en un seul corps de nation!

Par le traité de Presbourg, les anciennes provinces vénitiennes situées en Illyrie restaient à la disposition de l'empereur, sans être réunies pour le moment à aucun Etat, comme si Napoléon avait voulu les tenir en réserve pour l'accomplissement d'autres projets.

Les troupes de Saint-Cyr avaient quitté le royaume de Naples, et le roi Ferdinand avait conclu avec l'empereur des Français un traité de neutralité, quand, le 20 novembre 1805, douze mille Russes et trois mille Anglais débarquèrent tout à coup dans le royaume et établirent leurs quartiers, avec le consentement de la cour de Naples, ou du moins sans la moindre opposition de sa part, entre la capitale et Castellamare. Or, c'en fut assez pour que Napoléon, qui ne cherchait qu'un prétexte pour étendre sa puissance jusqu'à Naples, en y plaçant comme roi son frère Joseph, ordonnât à Masséna d'envahir le royaume, ce qui eut lieu le 8 février 1806 sans que l'armée d'opération rencontrât de véritable résistance qu'à Gaëte. Le roi, fidèle à son système de se soustraire sans retard au moindre danger, s'était enfui en Sicile dès le 23 janvier. Quant aux Russes et aux Anglais, ils avaient repris la mer à la première nouvelle de l'approche des Français, lesquels firent leur entrée à Naples le 14 février 1806, au grand contentement de ce qu'on appelait les patriotes et même des républicains, à qui les horreurs de 1799 faisaient paraître désirable tout gouvernement qui ne fût pas celui des Bourbons. Joseph Bonaparte, arrivé bientôt après Masséna, fut le 30 mars 1806 proclamé roi de Naples et de Sicile, si ce n'est que cette dernière ne cessa de rester sous le sceptre de Ferdinand pendant tout le temps que le roi Joseph d'abord, puis Joachim Murat occupèrent le trône de Naples. La place de Gaëte, très-vaillamment défendue par les Napolitains commandés par le prince de Hesse, ne se rendit que le 18 juillet. En attendant, le général Régnier avait été envoyé à la poursuite de cette partie de l'armée royale qui, sous les ordres du prince héréditaire, ou plutôt du comte Roger de Damas, s'était retirée vers les Calabres, à travers la province de Salerne et la Basilicate. Une rencontre n'ayant pas tardé à avoir lieu, les troupes royales furent battues complétement à Campotenese, et Régnier poussa jusqu'à Scylla, château placé sur la limite extrême du royaume; mais quelques milliers d'Anglais, sous les ordres du général Stuart, ayant été jetés soudainement en Calabre par l'escadre de Sydney-Smith, Régnier dut accourir à leur rencontre avec toutes les forces disponibles. Il s'ensuivit une bataille dans la plaine de Maïda, bataille gagnée par les Anglais, mais qui ne leur fut d'aucune utilité, car, étant en trop petit nombre pour pénétrer dans le cœur du royaume et Masséna s'avançant de Naples en toute hâte, ils ne tardèrent pas à se rembarquer. Presque en même temps Sydney-Smith, dont l'activité était extraordinaire et qui ne cessait en longeant les côtes Napolitaines de prêter la main aux partisans du roi, y compris le trop fameux *Fra Diavolo*, parvenait à jeter une garnison anglaise, sous les ordres de Hudson-Lowe, dans l'île fortifiée de Caprée, poste extrêmement important, car il commande le golfe de Naples. C'est à pareille époque que commença en Calabre cette terrible guerre du brigandage, alimentée par la cour de Palerme et par les Anglais qui occupaient la Sicile, et laquelle ne devait cesser entièrement qu'en 1810.

Notons pour mémoire que, le 6 août de cette même année 1806, François II d'Autriche renonçait à ce ridicule titre d'empereur des Romains, dont ses prédécesseurs s'étaient targués jusqu'alors, et qui, dans d'autres temps, n'avait pas été pour l'Italie l'une de ses moindres causes de malheur.

L'action de la Péninsule italienne étant alors, comme celle de beaucoup d'autres peuples, entièrement subordonnée à l'initiative de la France, ce que nous avons de plus intéressant à rappeler, c'est la part glorieuse prise aux guerres de l'empire par les soldats italiens, ce que nous faisons d'autant plus volontiers qu'il n'en est presque pas question chez la plupart des historiens français de cette période

Digitized by Google

mémorable. En renvoyant nos lecteurs aux ouvrages extrêmement importants écrits à ce sujet par MM. César Laugier et Vacani, nous nous contenterons de répéter avec eux que Vénitiens et Lombards, Piémontais et Liguriens, Parmesans et Modenois, Romagnols et Toscans, Romains et Napolitains, combattirent tous vaillamment partout où flotta le drapeau tricolore, et qu'ils ne déposèrent les armes, avec leurs frères de Pologne, que lorsque la France eut succombé définitivement en 1815 sous les forces des rois coalisés.

Sans nous arrêter sur la campagne de Prusse commencée à Iéna le 14 octobre 1806, ni sur les batailles d'Eylau et de Friedland gagnées par les Français, la première le 8 février, la seconde le 14 juin 1807, ni enfin sur la paix conclue à Tilsit le 9 juillet suivant, nous dirons que la fatale guerre entreprise en Espagne par Napoléon entraîna la suppression du royaume d'Étrurie. Les Bourbons, à qui l'on promit en vain des compensations en Portugal, furent éloignés de la Toscane, tandis que celle-ci était occupée par une armée française le 12 décembre 1807.

En Piémont, c'était le prince Borghèse qui, au grand contentement du pays, remplaçait le général Menou envoyé par l'empereur régenter la Toscane, où il devait gâter l'œuvre entreprise par une commission administrative, dont faisait partie de Gérando, et laquelle avait adopté d'excellentes mesures gouvernementales. Au mois de janvier 1808, le général Menou et la commission administrative faisaient place à la princesse Elisa Baciocchi, qui venait gouverner la Toscane au nom de son frère, avec le titre de grande-duchesse.

Il ne restait désormais dans l'Italie continentale d'autre prince italien que Pie VII; mais son règne approchait lui aussi de sa fin. Le 1er février 1808, Miollis, suivi de six mille Français, force les portes de Rome, puis exerce toute espèce de violences à l'égard du pape, le prive de ses troupes et règne de fait à Rome, tandis que le général Lemarrois est envoyé comme gouverneur dans les Marches, lesquelles ne tardent pas à être annexées par décret impérial du 2 avril 1808 au royaume d'Italie. N'oublions pas de noter que Pie VII ne manqua pas de protester contre tous ces actes, et qu'il montra même à cette occasion la plus noble fermeté.

Le 24 mai 1808 Parme et Plaisance furent déclarées provinces de l'empire sous la dénomination de département du Taro, formalité bien inutile, car elles appartenaient déjà de fait à la France depuis 1802.

Enfin, le 15 juillet 1808, Joachim Murat, beau-frère de l'empereur des Français, était envoyé à Naples pour y remplacer Joseph Bonaparte, destiné à occuper le trône d'Espagne à la place de Ferdinand VII. Il est juste d'observer que, pendant les deux ans que dura le règne de Joseph, des améliorations considérables furent opérées dans le royaume de Naples, surtout dans la législation et dans le système administratif, et qu'à part des rigueurs par trop sévères exercées contre les partisans des Bourbons, le roi français laissa un bon renom parmi les Napolitains, car, bien que son gouvernement fût despotique, il eut le rare mérite de faire sentir le moins possible le poids de la domination étrangère.

CHAPITRE TROISIÈME.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE JOACHIM MURAT AU TRONE DE NAPLES JUSQU'A SA MORT.

(1808-1815.)

Joachim Murat arrivait à Naples le 6 septembre de l'année 1808, et arrivé à peine, il songeait à chasser les Anglais de Caprée. Ce fut le général Lamarque qu'il chargea de l'expédition, laquelle fut conduite avec tant d'habileté et tant d'énergie à la fois, que le 18 octobre 1808, malgré les extrêmes difficultés de l'entreprise, les Anglais furent vaincus et faits prisonniers. Il restait à détruire le brigandage des Calabres. Tout autre moyen ayant échoué à cet effet, des mesures terribles furent employées par le général Manhès, qui, grâce à des exécutions très-nombreuses et avec l'aide des populations mêmes que le désespoir força à prendre les armes contre les brigands, finit par en triompher entièrement. Presque au moment même où Manhès désolait ainsi les Calabres pour les délivrer du brigandage, le marquis Artali, commissaire du roi Ferdinand, soumettait à d'atroces tortures à Messine un certain nombre de malheureux, accusés d'avoir conspiré en faveur de Murat contre le gouvernement des Bourbons. Nous devons rappeler ici que ce même gouvernement, qui poursuivait d'une manière si cruelle les conspirateurs muratistes, ne cessait de fomenter dans le royaume de Naples des conspirations contre Murat, excitant surtout par toute espèce de promesses les carbonari, secte qui commençait à s'étendre beaucoup dans l'Italie méridionale, d'où elle devait pousser bientôt des ramifications puissantes dans tout le reste de la Péninsule. Or ces excitations eurent pour conséquence des persécutions continuelles contre les nouveaux sectaires de la part du gouvernement de Murat, qui, après avoir en 1813 fait fusiller en Calabre Federico, surnommé Capobianco, l'un de leurs chefs principaux, en fit exécuter un bien plus grand nombre en 1814, lors d'une levée de boucliers opérée dans les Abruzzes, dans le but de forcer Joachim Murat à proclamer une constitution.

Outre ces rigueurs excessives, nous devons rappeler la licence militaire, tolérée et presque encouragée par le roi, et noter que son gouvernement ne fut tempéré par aucune institution libérale, car le statut constitutionnel octroyé au royaume de Naples à Bayonne, par le roi Joseph, le 20 juin 1808, resta tout à fait lettre morte. Ce fut là le mauvais côté du règne de Murat. Mais il ne serait pas juste de passer sous silence les améliorations introduites à Naples à cette époque, dans toutes les branches de l'administration, mais surtout dans les lois et dans l'organisation judiciaire, grâce à François Ricciardi, ministre de la justice et des cultes, qui compléta sous Murat les réformes commencées sous Joseph. Le Code Napoléon avait déjà pris la place de l'ancienne législation; mais la partie pénale contenait certaines dispositions qu'il était urgent de modifier ou de supprimer. Ce fut, pendant cinq ans, le soin principal de Ricciardi, qui dès 1813 opéra à Naples, dans le Code pénal, les changements qui ne devaient être accomplis en France qu'après la révolution de juillet. Le ministre réformateur reconstitua l'ordre judiciaire sur de nouvelles bases, et s'appliqua surtout à faire choix de magistrats aussi intègres qu'éclairés. Ministre du culte, il s'opposa avec constance et énergie aux empiétements du clergé, et il améliora l'enseignement dans les établissements ecclésiastiques. Beaucoup d'œuvres d'utilité publique furent entreprises en outre et conduites à bonne fin de 1808 à 1815, tandis que l'instruction générale faisait des progrès remarquables et que l'agriculture et l'industrie profitaient grandement de l'abolition des ordres religieux et de la vente des biens de mainmorte. Enfin, de grands soins étaient donnés par Murat à l'organisation de l'armée et de la marine de guerre, lesquelles, de très-négligées et de très-discréditées qu'elles avaient été jusqu'alors, commencèrent à être comptées parmi les meilleures de l'Europe.

Entre les rois légitimes et Napoléon Bonaparte il pouvait y avoir des trêves de quelques années, mais non pas une paix durable. Aussi la lutte recommença plus vive que jamais au printemps de 1809. Les armées de l'Autriche ayant envahi la Bavière à l'ouest, le duché de Varsovie au nord et l'Italie au midi, Napoléon accourut d'Espagne, et, à son ordinaire, ne tarda pas à vaincre cet ennemi, qu'il avait déjà épargné deux fois et qu'il devait épargner encore après son entrée à Vienne, le 13 mai 1809.

L'armée autrichienne envoyée en Italie était sous les ordres de l'archiduc Jean, qui, le 9 avril 1809, publia une proclamation dans laquelle il faisait sonner le mot d'indépendance, comme si elle avait pu se concilier avec la présence des armes étrangères, et prononçait même celui de constitution, comme si les institutions constitutionnelles et le gouvernement autrichien pouvaient jamais marcher d'accord. Le vice-roi, qui commandait l'armée franco-italienne, assisté des conseils de Macdonald, publiait de son côté un manifeste rempli à peu près des mêmes promesses. Le 10 avril les Autrichiens commençaient les opérations militaires en forçant le passage de Tarvis. Le 16 avril une bataille avait lieu à Sacile, où les Italiens se comportèrent très-bravement, et une autre, tout aussi honorable pour eux, à Caldiero, le 29 avril; puis, l'archiduc Charles ayant été vaincu en Allemagne, l'archiduc Jean était obligé de battre en retraite à son tour. Poursuivi très-vivement par le prince Eugène, il est battu encore une fois entre la Piave et Conegliano; et tandis que le vice-roi franchit le Tagliamento, dégage Osopo et Palmanova, et entre en vainqueur en Carinthie, Macdonald occupe Trieste le 17 mai 1809. Le 14 juin l'armée franco-italienne remportait à Raab une nouvelle victoire des plus signalées.

Le même jour où Macdonald prenait Trieste, Napoléon rendait à Vienne un décret par lequel il réunissait à l'empire français Rome et le peu de territoire qui restait encore à Pie VII, territoire dont il faisait deux départements, celui du Tibre et celui du Trasimène. Le 10 juin cette réunion était proclamée à Rome par le général Miollis, et, dans la nuit du 5 au 6 juillet, le général Radet forçait les portes du palais pontifical et enlevait le pape, pour l'emmener avec la plus grande rapidité d'abord en Toscane, puis en France. Tout en réprouvant hautement la manière violente dont cet acte fut accompli, il nous est impossible de ne pas regretter amèrement que Napoléon ait laissé échapper une aussi précieuse occasion d'assurer à tout jamais l'unité nationale italienne, à laquelle la présence à Rome du pontife avait été jusqu'alors l'un des obstacles principaux. Le tort de l'empereur des Français était d'autant plus impardonnable, qu'en déclarant la déchéance du pape comme prince temporel, il se fondait surtout sur les graves inconvénients résultant de la réunion du pouvoir spirituel et du pouvoir gouvernemental, et sur ce que le patrimoine de saint Pierre n'avait été donné aux papes par Charlemagne qu'à titre de fief impérial.

Une consulte, présidée par le général Miollis et composée par Saliceti, de Gérando, Jauet, Dalpozzo et César Balbo, secrétaire, fut établie à Rome pour y introduire le Code Napoléon et y opérer toute espèce de réformes; et nous devons dire qu'elle agit avec tant de sagesse et de justice, que les États-Romains auraient trouvé la domination étrangère mille fois préférable au gouvernement clérical, sans l'établissement d'une police essentiellement tracassière, et sans les rigueurs exercées contre les ecclésiastiques non assermentés.

Napoléon franchissait le Danube pour vaincre encore une fois à

Digitized by Google

Wagram, les 5, 6 et 7 juillet 1809, et pour dicter à l'Autriche une nouvelle paix à Schœnbrunn, par laquelle la maison de Lorraine fut obligée de rendre la Nouvelle-Gallicie, ainsi que ses possessions situées sur la rive droite de la Save. Le 2 avril, l'empereur des Français contractait sa funeste union avec l'archiduchesse Marie-Louise, et le 20 mars 1811 il en avait un fils, à qui il conférait le vain titre de roi de Rome.

Dans cette même année, Napoléon réunissait à Paris un concile d'évêques, destiné à mettre fin à ses controverses avec le pape, mais celui-ci ayant fini par décliner tout accommodement, le 9 juin 1812, l'empereur le faisait emmener de Savone, où il l'avait relégué, à Fontainebleau, avec les mêmes procédés employés en 1809, sans que Pie VII fléchît pour cela aucunement. Ce ne fut que le 25 janvier 1813 qu'un concordat put être conclu entre le pontife et Napoléon, concordat par lequel ce dernier cédait beaucoup plus qu'il ne gagnait.

En 1810, Joachim Murat tenta en vain une expédition en Sicile, car les troupes françaises qui auraient dû y coopérer ne purent y prendre part, grâce aux ordres secrets envoyés par Napoléon au général Grenier qui les commandait. Nous dirons à ce sujet que l'empereur des Français était entré en pourparlers avec Marie-Caroline d'Autriche, femme du roi Ferdinand, laquelle oubliait sa haine contre la France, dans le but de se soustraire à la domination des Anglais, maîtres désormais de la Sicile beaucoup plus que le gouvernement bourbonnien. Ce dernier n'ayant pas tardé à traiter les Siciliens de la même manière qu'il avait traité les Napolitains, il s'ensuivit un grand mécontentement dans le pays, mécontentement très-habilement exploité par lord Bentinck, représentant de l'Angleterre, dont le but était d'y mieux établir sa puissance en s'y rendant populaire. De là les réformes imposées au roi Ferdinand, celle de la constitution surtout, radicalement changée en 1812; de là aussi l'éloignement de Marie-Caroline, obligée par les Anglais, en 1813, de s'en aller à Vienne, où elle ne tarda pas à mourir.

Pendant que les anciennes institutions de la Sicile étaient réformées sous les auspices de l'Angleterre, l'attention du monde se portait tout entière sur cette fatale campagne de Russie qui devait être l'une des causes principales de la ruine de Napoléon. Nous ne devons pas taire que les soldats italiens prirent une part très-glorieuse à cette guerre, à la bataille de la Moskowa, mais surtout au combat de Maloiaroslavetz, le 24 octobre 1812. Nous croyons nécessaire d'ajouter que, sur les vingt-sept mille hommes fournis à la grande armée par les troupes du royaume d'Italie, il n'en revint que mille! Enfin nous rappellerons à cette occasion que, sur les trente mille cent quatre-vingts Italiens partis pour la guerre d'Espagne, de 1808 à 1814, il n'en survécut que huit mille neuf cent quatre-vingts, et que parmi ces derniers il y avait mille Napolitains, unique reste des dix mille qui avaient formé le contingent du royaume de Naples.

Ce fut à peu près à cette époque que Murat commença à séparer sa cause de celle de son beau-frère, et à vouloir agir dans l'intérêt de sa propre ambition. Il serait trop long d'énumérer les intrigues qui eurent lieu à ce sujet, dès les premiers jours de 1813. Après avoir proposé inutilement à Eugène Beauharnais de partager avec lui l'Italie, le roi Joachim entra en pourparlers avec l'Angleterre et avec l'Autriche, puis il se jeta du côté de cette dernière pour se rapprocher enfin de Napoléon, lors de son retour de l'Ile-d'Elbe. Mais avant d'insister sur ces faits, nous allons résumer les événements qui suivirent la campagne de Russie.

L'Autriche, cette ennemie naturelle de la France napoléonienne, ayant jeté le masque et pris les armes, elle aussi, en 1813, il s'ensuivit au delà des Alpes une nouvelle lutte soutenue vaillamment par l'armée franco-italienne commandée par le prince Eugène, qui vainquit les Autrichiens à Bassano, le 31 octobre et le 1er novembre. Son infériorité numérique l'ayant forcé à reculer sur l'Adige, le vice-roi n'en gagna pas moins, le 15 novembre, une nouvelle bataille à Caldiero, après avoir chassé l'ennemi de Brescia. Presque au même moment, le général Nugent, suivi d'un corps assez considérable d'Autrichiens, envahissait Ferrare, Ravenne et Forli, et répandait partout une proclamation où il parlait d'indépendance et de liberté, tout en tolérant les excès de ses soldats contre les propriétés et contre les personnes de ceux-là mêmes à qui il faisait les promesses les plus larges.

Au commencement de 1814, Joachim Murat occupa Rome et les Marches, et força les généraux Miollis et Barbou à évacuer, l'un le château Saint-Ange, l'autre Ancône. Ce fut là son premier acte d'hostilité contre Napoléon. Après avoir traité secrètement, tantôt avec Pino, gouverneur de Bologne et l'un des généraux les plus renommés du royaume d'Italie, tantôt avec lord Bentinck et avec l'Autriche, il finit, comme nous l'avons dit, par conclure une alliance avec cette dernière, faute énorme vis-à-vis de l'Italie, et laquelle devait presser la ruine de l'empire. Ce fatal traité, dont les bases avaient été arrêtées dès le 11 janvier, fut ratifié le 14 février 1814.



Le martyre de l'amiral Caracciolo, pendu à bord de la frégate anglaise *la Minerve*, le 29 juin 1799.

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

Sur ces entrefaites, une nouvelle rencontre avait lieu sur le Mincio (le 18 février 1814) entre les Franco-Italiens commandés par le vice-roi, et les Autrichiens commandés par Bellegarde. Bien que les premiers eussent eu l'avantage, ils étaient obligés de porter leur ligne sur l'Adda. En même temps, la fortune de l'empire allait toujours en déclinant, malgré des prodiges de valeur de la part de l'armée française, et les alliés, bien que battus dans vingt batailles, lors de l'immortelle campagne de France, finissaient par entrer à Paris, le 31 mars 1814.

Le 2 avril, ce même sénat que Napoléon avait institué comme élément conservateur de l'empire, décrétait son abolition, et, neuf jours après, l'empereur abdiquait à Fontainebleau.

Tandis que ces événements se passaient en France, les alliés ne cessaient de faire des progrès en Italie. Le 6 avril 1814, lord Bentinck débarquait à Livourne, où il publiait lui aussi un manifeste en tête duquel on lisait les mots d'indépendance et de liberté italiennes, et le 18 du même mois, les Anglais s'emparaient de Gênes qu'ils devaient livrer plus tard au roi de Sardaigne, malgré les promesses faites aux Génois relativement à leur autonomie politique.

Le 16 avril, le prince Eugène concluait à Schiarino-Rizzino une convention avec Bellegarde, par laquelle on laissait aux Français toute liberté de repasser les Alpes, tandis que Palmanova, Osopo, Legnago et Venise étaient consignées aux Autrichiens. Quant à l'armée italienne, elle devait continuer à occuper la partie du territoire dont elle était encore en possession, sauf à ce que le sort du pays fût réglé par les rois coalisés, ce qui équivalait à le livrer à l'Autriche. En effet, dès le 28 avril 1814, les Autrichiens faisaient leur entrée à Milan, bien que la prise de possession ne dût avoir lieu que plus tard. Malheureusement l'inexpérience et les divisions des patriotes lombards avaient beaucoup contribué à amener ce déplorable dénoûment, surtout par la fatale journée du 20 avril, pendant laquelle la salle du sénat avait été forcée, au moment où ce corps délibérait sur le parti à prendre dans l'intérêt de l'indépendance nationale. Eugène Beauharnais, qui s'était flatté d'être proclamé roi, se voyant déçu dans ses espérances, s'empressa de livrer Mantoue aux Autrichiens, et se retira en Bavière, non sans avoir stipulé avec Bellegarde des avantages personnels. C'est ainsi que finit en Italie la domination de la France. Voici maintenant ce que nous trouvons, relativement aux traces laissées par elle au delà des Alpes, dans l'*Histoire des peuples d'Italie* de Charles Botta :

« Les Français, obligés d'abandonner l'Italie après y avoir dominé » pendant dix-huit ans, y laissent de profonds souvenirs. De nom» breuses routes sont ouvertes au commerce ; celles principalement » de la Corniche, du mont Cenis et du Simplon, ouvrages admira» bles et dignes des anciens Romains, attestent ce que peut l'activité » jointe au génie; l'agriculture fait d'immenses progrès; les sciences » encouragées prennent un nouvel essor; de magnifiques palais sont » nouvellement bâtis, d'anciens temples terminés; des ponts, chefs» d'œuvre de l'art, jetés sur les rivières les plus difficiles; un accrois» sement de vie se manifeste dans toutes les parties du corps social. » Mais ce qui est particulièrement digne de remarque, ce sont les » nombreuses améliorations que l'organisation judiciaire avait reçues » en ce qui regarde la justice criminelle; améliorations qui avaient » réalisé en grande partie les vœux philanthropiques de Filangieri, » Beccaria et Pagano. Il en résulta que la sûreté fut rendue aux » routes : c'était déjà là un immense bienfait. »

A ces expressions élogieuses, Botta en fait succéder de très-sévères, non pas sur la nation française, mais sur Napoléon, en négligeant toutefois de lui reprocher son principal et véritable tort, celui de l'avoir laissée aussi morcelée et asservie qu'il l'avait trouvée en 1796!



Exécution du roi Joachim Murat, fusillé au Pizzo le 13 octobre 1815.

Le 12 mai 1814, Victor-Emmanuel I[er] débarquait à Gênes, pour faire, huit jours après, son entrée à Turin, et le 24 Pie VII rentrait à Rome, après avoir été reconduit de Fontainebleau à Savone, dès le mois de janvier, et après avoir recouvré, par le décret impérial du 10 mars, cette partie du territoire des États-Romains qui avait formé jusque alors les départements du Tibre et du Trasimène. Enfin le 30 mai 1814, avait lieu la signature du traité de Paris, qui rétablissait les choses sur l'ancien pied, tant en France qu'en Italie, et par lequel on constituait à Napoléon une souveraineté dérisoire à l'île d'Elbe.

Voici comment, le 12 juin 1814, Bellegarde faisait connaître aux provinces lombardo-vénitiennes leur retour sous le joug autrichien. C'est là un document aussi étrange par le fond que par la forme, ainsi que la plupart des proclamations lancées en Italie par l'Autriche, proclamations qui, rédigées en italien par des Allemands, sont écrites dans un langage à défier toute traduction.

« La paix signée à Paris, le 30 mai dernier, a établi sur des bases » sûres et solides la tranquillité et les destinées de l'Europe.

» Le sort de ce pays a été aussi fixé.

» Peuples de la Lombardie, des États de Mantoue, de Brescia, de

Digitized by Google

» Bergame et de Crémone, un sort heureux vous attend; vos pro-» vinces sont définitivement annexées à l'empire d'Autriche.

» Vous demeurerez tous réunis et également protégés sous le » sceptre du très-auguste empereur et roi François, père adoré de ses » sujets, souverain très-désiré par les États qui ont le bonheur de lui » appartenir.

» Après avoir accompli par la gloire des armes la plus grande des » entreprises, il se rend au milieu de ses sujets, de ses peuples, à sa » capitale, où son premier soin sera de donner à vos provinces une » forme de gouvernement satisfaisante et durable, et une organisa-» tion propre à assurer votre félicité à venir.

» Nous nous empressons de faire connaître aux peuples des sus-» dites provinces les gracieuses intentions de Sa Majesté, et nous de-» meurons convaincus que vos esprits seront transportés de joie en » contemplant une époque aussi heureuse que mémorable, et que » votre reconnaissance transmettra aux générations lointaines une » preuve indélébile de votre dévouement et de votre fidélité. »

C'est par cette proclamation pleine d'une cruelle ironie, que l'Autriche annonçait sa prise de possession du royaume lombardo-vénitien; mais sa domination y était à peine établie, que commençait déjà, de la part des Italiens, cette longue série de protestations qui devait se continuer sans interruption jusqu'à nos jours, et laquelle n'aura de terme que lorsque l'Italie se sera débarrassée de toute oppression étrangère. Nous voulons parler de la conspiration ourdie pendant l'automne de 1814 par un grand nombre de militaires de l'ancienne armée du royaume d'Italie, que l'Autriche avait incorporée dans la sienne. Le moment était des plus favorables, car les Autrichiens n'étaient pas très-nombreux en Italie, la garnison de Mantoue se composait en partie de soldats italiens, et Joachim Murat avait promis son appui. Ajoutez à cela que Napoléon aurait pu accourir immédiatement de l'île d'Elbe, pour prendre la direction suprême du mouvement, ce qui aurait pu changer complétement la face des choses, non-seulement en Italie, mais en Europe. Les conjurés, dont le siége principal était à Milan, avaient fixé le moment de l'insurrection à la nuit du 3 au 4 octobre. Au premier son du tocsin, les troupes italiennes casernées dans la ville devaient prendre les armes, écraser les postes autrichiens, et s'emparer du château au moment même où les soldats italiens en garnison à Mantoue se seraient rendus maîtres de cette place. Mais l'heure solennelle était sur le point de sonner, quand le général Fontanelli, qui aurait dû se mettre à la tête des insurgés, refusa tout à coup son concours, et ses collègues, tels que les généraux Lecchi, Bellotti et Demeester, n'osèrent pas le remplacer. Cependant les Autrichiens avaient eu vent de ce qui se tramait, grâce aux manœuvres d'un agent de Bellegarde. De là de nombreuses arrestations, et partant un long procès de haute trahison qui toutefois, faute de preuves, n'aboutit pour les accusés qu'à un emprisonnement de quatre ans. L'Autriche ne se croyait pas encore assez solidement assise en Italie pour pouvoir châtier ses ennemis aussi cruellement qu'elle devait le faire par la suite.

Nous avons dit qu'un traité avait été stipulé entre Murat et l'Autriche, traité qui n'avait pas empêché le roi de Naples, d'abord de laisser battre les Autrichiens par le prince Eugène, puis, comme nous l'avons vu, de conspirer contre eux avec les Lombards. L'alliance n'en subsista pas moins jusqu'au départ de Napoléon de l'île d'Elbe. La nouvelle de cet événement était à peine arrivée à son oreille, que Murat allait se remettre à la tête de son armée, en faisant répandre à la fois la promesse d'une constitution pour le royaume de Naples et une proclamation aux Italiens, dont voici la substance :

« L'heure où les hautes destinées de l'Italie doivent s'accomplir a » sonné. La Providence vous appelle enfin à devenir une nation indé-» pendante. Qu'on n'entende qu'un seul cri depuis les Alpes jusqu'au » Phare, celui d'*indépendance italienne!* De quel droit l'étranger pré-» tend-il vous enlever le premier droit, le premier bien de tout » peuple? Et à quel titre occupe-t-il votre magnifique pays? Ce fut » donc en vain que la nature plaça entre vous et lui la barrière des » Alpes! Que toute trace de domination étrangère disparaisse enfin » du sol italien. Jadis maîtres du monde, vous avez expié assez votre » gloire par vingt siècles d'oppression. Que votre gloire ne consiste » plus désormais qu'à n'avoir plus aucun maître! Quatre-vingt mille » Italiens des États de Naples marchent sur les pas de leur roi, en » faisant le serment de ne déposer les armes qu'après avoir assuré » votre délivrance. Italiens! c'est à vous de seconder ce dessein ma-» gnanime. Unissez-vous bien étroitement, et qu'un gouvernement » de votre choix, qu'une représentation véritablement nationale, » qu'une constitution digne de vous et de notre siècle, viennent as-» surer à tout jamais votre liberté et votre bonheur! »

Tel fut le langage tenu par Murat aux Italiens, mais ceux-ci, trompés déjà par tant de promesses mensongères, ne croyaient plus pour ainsi dire qu'aux arrêts de la force brutale, outre que la conduite ambiguë et les tergiversations antérieures du roi de Naples n'étaient pas faites pour leur inspirer une grande foi. Aussi, Joachim Murat se trouva seul avec son armée de trente-cinq mille hommes, car c'est à ce chiffre que se réduisait réellement celle si pompeusement annoncée dans son manifeste, contre les forces toujours croissantes de l'Autriche. Dès lors l'issue de la lutte ne pouvait plus être douteuse, et en effet, après une série de combats inutiles, tant sur le territoire de Modène que dans le Bolonais et en Romagne, les deux armées étant venues aux prises de nouveau, entre Tolentino et Macerata, le 3 mai 1815, celle commandée par Murat fut vaincue, et le royaume de Naples tomba bientôt au pouvoir des Autrichiens. Il importe de noter que presque au moment même où le roi Joachim publiait si tardivement (le 18 mai 1815) cette constitution qu'il avait laissé entrevoir aux Napolitains en entrant en campagne contre l'Autriche, le roi Ferdinand lançait dans le royaume une proclamation où, au milieu des plus belles promesses, brillait celle d'une charte constitutionnelle, si ce n'est que, par un procédé qu'il nous semble superflu de qualifier, le passage relatif à cette dernière était supprimé dans le texte publié dans le journal officiel de Sicile.

A part la place de Gaëte, qui, commandée par le brave général Begani, opposa une glorieuse résistance aux Autrichiens, ceux-ci ne rencontrèrent que peu d'obstacles dans leur invasion du royaume. La place de Pescare ayant capitulé, ils en détruisirent les fortifications: procédé bien étrange de leur part vis-à-vis du prince qu'ils venaient rétablir sur le trône, car ils le désarmaient tout en se disant ses amis.

Le 20 mai 1815 une convention militaire était conclue à Casalanza, près Capoue, entre les généraux autrichiens Bianchi et Neipperg et les généraux napolitains Carrascosa et Colletta, convention honorable pour l'armée napolitaine, et en vertu de laquelle l'Autriche, faisant en quelque sorte acte de souveraineté dans les États de son allié, promettait au nom du roi Ferdinand amnistie pleine et entière aux partisans de Murat, que l'on maintenait dans leurs emplois tant civils que militaires, ce qui empêcha la restauration bourbonienne de 1815 de ressembler à celle de 1799.

Murat et sa femme s'embarquèrent, l'un pour la France, l'autre pour Trieste : le premier sur un navire marchand, la seconde sur un vaisseau anglais. Le roi Joachim, malgré toutes les fautes de son règne, laissa, il faut le dire, de profonds regrets dans le pays, où sa nature chevaleresque et, ce qui vaut mieux, sa bonté l'avaient fait aimer par le plus grand nombre. Aussi la nouvelle de sa mort tragique produisit la plus douloureuse impression. Parti de Provence pour la Corse sur un bateau pêcheur, Joachim Murat y avait réuni près de deux cent cinquante hommes, et le 28 septembre il avait fait voile avec eux d'Ajaccio pour le royaume de Naples, dans l'espoir d'un succès semblable à celui qu'avait obtenu Napoléon en débarquant en France au mois de mars, sans réfléchir que les circonstances étaient tout à fait différentes, et que la sainte-alliance étant toute-puissante en Europe après la journée de Waterloo, il ne pouvait y avoir pour lui aucune chance favorable. Ayant débarqué au Pizzo le 8 octobre avec vingt-huit des siens, il y fut arrêté, traduit devant une commission militaire, jugé pour la forme, car l'ordre de sa mort avait été envoyé de Naples par voie télégraphique, et fusillé le 13 octobre 1815.

« L'arrêt reçut son exécution vers les quatre heures, sur l'esplanade » du château, à quelques pas de sa chambre. Il mourut digne de lui, » debout et sans avoir les yeux bandés. Il avait commandé le feu lui-» même, et, en découvrant sa poitrine et en marquant la place de son » cœur, il avait prononcé ces mots : *Soldats, dirigez ici vos coups*. Son » cadavre mutilé fut immédiatement transporté dans l'église parois-» siale du Pizzo et jeté dans la sépulture commune. »

Le passage qui précède a été extrait par nous d'un écrit très-intéressant sur la fatale expédition du Pizzo, publié à Paris en 1843 par M. Galvani, secrétaire de Murat en 1815, qui, l'ayant accompagné en Calabre, fut blessé à ses côtés. M. Galvani rapporte, entre autres documents importants, le décret relatif à Murat, édicté à Naples par le roi Ferdinand, le 9 octobre 1815, décret que nous reproduisons mot à mot :

« Art. Ier. Le général Murat sera traduit devant une commission » militaire dont les membres seront nommés par le ministre de la » guerre.

» Art. II. Il ne sera accordé au condamné qu'une demi-heure pour » recevoir les secours de la religion. »

Disons encore que la commission militaire appliqua à Joachim Murat le décret qu'il avait publié lui-même le 21 juin 1810 sur les attentats contre la sûreté de l'État.

Voici enfin quel fut le jugement porté à Sainte-Hélène par Napoléon sur l'exécution de son beau-frère :

« L'exécution de Murat a été horrible. C'est un événement dans » les mœurs de l'Europe, une infraction aux bienséances publiques. » Un roi a fait fusiller un roi reconnu tel par tous les autres. Quel » charme il a violé! »

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LA MORT DE JOACHIM MURAT JUSQU'A LA PROCLAMATION A NAPLES DE LA CONSTITUTION ESPAGNOLE.

(1815-1820.)

Voici comment l'Italie était divisée à cette époque, d'après ces funestes traités de 1815, qui aujourd'hui encore pèsent sur elle de la manière la plus déplorable.

Digitized by Google

Le royaume de Naples et la Sicile se trouvaient réunis de nouveau sous le sceptre du fils de Charles III, qui, après s'être intitulé Ferdinand IV à Naples et Ferdinand III en Sicile, finit par s'intituler Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, par décret du 8 septembre 1816.

Pie VII se voyait remis en possession des Etats-Romains (y compris les principautés de Bénévent et de Pontecorvo enclavées dans le royaume de Naples) avec les mêmes limites qu'avant l'invasion française, si ce n'est que l'Autriche gardait la partie du territoire de Ferrare située sur la rive gauche du Pô et s'arrogeait le droit de tenir garnison dans la citadelle de Ferrare et à Comacchio.

Le grand-duché de Toscane recouvré par Ferdinand III était limité comme aujourd'hui, à l'exception du territoire de Lucques, dont on forma un apanage en faveur de l'ancienne reine d'Etrurie et de son fils, sauf à ce qu'il fût réuni à la Toscane dans le cas où cette branche de la maison de Bourbon serait venue à s'éteindre ou aurait été mise en possession d'autres Etats.

Le duché de Modène était livré à François IV, fils de l'archiduc Ferdinand, mort en 1806, et de Béatrix d'Este, unique héritière d'Hercule Renaud, mort à Fribourg en Brisgau en 1803. Quant au petit Etat de Massa et Carrara, il était rendu à l'archiduchesse Béatrix, pour être réuni à sa mort aux Etats de François IV.

Parme et Plaisance étaient données à la veuve de Napoléon. Ajoutons que par le traité de Paris du 10 juin 1817 cet Etat fut déclaré réversible, après la mort de l'archiduchesse Marie-Louise, aux Bourbons régnant à Lucques, et, à l'extinction de ceux-ci, à l'Autriche et au roi de Sardaigne, dont la première aurait Parme, l'autre Plaisance. Par ce même traité on accorda à l'empereur d'Autriche le droit de garnison dans la citadelle de Plaisance.

Le roi de Sardaigne, après avoir recouvré tout le territoire qui constituait ses Etats le 1er janvier 1792, sauf quelques communes de la Savoie cédées à la France ou à la Suisse, entrait en possession du duché de Gênes, auquel on accordait un simulacre de représentation, nous ne dirons pas nationale, mais municipale, c'est-à-dire des conseils provinciaux destinés à approuver les impôts nouveaux, mais qui ne furent jamais convoqués.

Quant à l'Autriche, elle était certes la mieux partagée; car, indépendamment de toutes ses anciennes possessions, ainsi que de l'Istrie, de l'Illyrie et de la Dalmatie, y compris le territoire de Raguse, elle avait les provinces lombardo-vénitiennes avec la Valteline, Bormio et Chiavenne, c'est-à-dire le pays aussi vaste que magnifique qui s'étend des Alpes au Pô et du Tessin à l'Adriatique.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que dans tous ces fatals traités non-seulement il n'y avait pas un seul mot relatif au droit des peuples, mais par un article secret il était expressément défendu aux princes italiens de faire à leurs sujets le moindre concession que l'Autriche n'aurait pas jugé convenable de faire aux siens propres, ce qui équivalait à leur dénier à jamais tout espoir d'institutions libérales. Désormais il ne restait d'autres traces de liberté en Italie que chez les habitants de Saint-Marin, très-heureusement oubliés par les hautes puissances contractantes.

Voyons maintenant de quelle manière les gouvernements restaurés firent usage du pouvoir que le triomphe de la sainte-alliance leur avait remis dans les mains.

Les premiers actes de Ferdinand de Bourbon furent d'adhérer aux traités de Vienne, le 9 juin 1815, et de conclure, le 12 du même mois et de la même année, un traité d'alliance avec l'empereur François II, traité destiné à assurer la défense réciproque du royaume des Deux-Siciles et des possessions italiennes de l'Autriche. Le 26 septembre 1816, Ferdinand Ier donnait son adhésion à la sainte-alliance, puis il n'avait pas honte d'arrêter avec les Etats barbaresques des conventions par lesquelles il devenait leur tributaire, et de signer avec la France, l'Angleterre et l'Espagne des traités de commerce qui accordaient aux navires de ces puissances des avantages refusés aux navires nationaux. Ce fut aussi en 1816 que la constitution sicilienne fut abolie. Bien que le parlement n'eût voté les impôts que jusqu'au mois d'août, le roi, par son décret du 6 de ce mois, en ordonna la perception en Sicile, sous les peines les plus sévères pour les contribuables récalcitrants, et l'Angleterre, qui avait garanti, sinon d'une manière positive, du moins moralement, la constitution de 1812, ne fit absolument rien pour la soutenir. Ce fut en vain que le parti constitutionnel publia à Londres une protestation intitulée : *Appel à la nation anglaise en garantie de la constitution violée par le roi de Naples*, protestation où on lisait entre autres ces paroles : « Qu'il » nous soit permis de rappeler au monarque que notre serment était » le même que celui prêté par nos ancêtres aux rois aragonais : *Nous » qui valons autant que vous, et qui pouvons plus que vous, nous vous » reconnaissons pour notre seigneur et roi, mais à la condition de respecter nos franchises; sinon, non.* » C'est ainsi que ce même Ferdinand, qui avait promis une constitution au royaume de Naples pour mieux réussir contre Murat, supprimait la constitution dont la Sicile avait joui pendant sept siècles, oubliant les sacrifices en hommes et en argent que les Siciliens avaient faits pour lui de 1808 à 1815.

Bien que le traité de Casalanza dût garantir le royaume de Naples contre toute persécution politique, Ferdinand Ier n'en mit pas moins à la tête de la police le prince de Canosa, c'est-à-dire celui-là même qui avait été l'un de ses instruments les plus actifs contre Murat pendant son séjour en Sicile. Or le nouveau ministre commença par fonder la société des *calderari*, destinée à combattre celle des *carbonari*, et recrutée parmi le rebut de la population du royaume. De là des excès sans nombre contre les propriétés et contre les personnes non-seulement des *carbonari*, mais des libéraux en général. Les choses en arrivèrent au point que les ambassadeurs d'Autriche et de Russie demandèrent le renvoi de Canosa, qui fut remplacé par Patrizio d'abord, puis par Giampietro, persécuteurs l'un et l'autre des *carbonari*, mais qui du moins réprimèrent les excès des *calderari*.

Les Autrichiens évacuèrent le royaume en 1816; mais le général Nugent resta à la tête de l'armée napolitaine, laquelle se trouvait divisée en deux camps, celui des muratistes et celui des bourboniens; car aux troupes organisées par le roi Joachim s'étaient jointes celles venues de Sicile avec le roi Ferdinand, qui naturellement avait pour elles la plus grande prédilection.

L'année 1816 fut signalée par une terrible disette, par l'invasion de la peste, très-heureusement renfermée dans un petit rayon du royaume, et par l'incendie du magnifique théâtre de Saint-Charles, que le gouvernement fit reconstruire aussitôt moyennant la dépense d'un million.

Un décret royal vint détruire, en 1817, l'œuvre bienfaisante de Joseph Bonaparte, relativement au *Tavoliere* de Pouille, terrain vague d'une immense étendue que le roi français avait cherché à rendre à l'agriculture.

Le 18 février 1818 un concordat entre le roi de Naples et le pape fut signé à Terracine par le ministre Medici et le cardinal Consalvi, concordat par lequel le royaume perdait tout ce qu'il avait gagné pendant le règne de Murat et le ministère de Ricciardi; car les ordres monastiques se trouvaient rétablis, et une large voie était ouverte aux abus ecclésiastiques et aux empiétements de la cour de Rome.

En 1819 on publia le nouveau code, qu'on appela *Ferdinandeo*, bien que dans le fond ce fût toujours le code Napoléon, altéré en quelques parties seulement, telle que celle relative au mariage, qui dès lors ne fut reconnu valide qu'après la consécration religieuse. En revanche, la confiscation était totalement abolie, et le système hypothécaire non-seulement conservé, mais perfectionné de manière à être regardé aujourd'hui même comme l'un des meilleurs que l'on connaisse. Quant au code militaire, on y maintint la peine avilissante du bâton, et on y grossit l'énumération des cas d'indiscipline sujets à la peine de mort, sans qu'on y introduisît aucune disposition destinée à prévenir les abus du commandement. Enfin, la partie du code pénal relative aux crimes politiques devint l'une des plus draconiennes de l'Europe.

Le 13 mai 1814, c'est-à-dire onze jours avant que Pie VII fit son entrée à Rome, le cardinal Rivarola, qui s'y était rendu en qualité de légat *a latere*, publia, au nom du pape, un édit par lequel on restaurait l'ancien chaos législatif et judiciaire, et en général le déplorable état de choses antérieur à l'invasion des Français, dont on ne laissa sur pied que ce qui était relatif aux impôts. Ainsi on abolissait d'un trait de plume tout ce qui pouvait être utile aux populations, tandis qu'on ne respectait que ce qui était fait pour les vexer. Le 30 juillet, un édit spécial de Pie VII rétablissait les droits féodaux; mais heureusement ils restèrent lettre morte, tant à cause de la pauvreté ou de l'avarice des nobles, à qui il en aurait trop coûté de les faire revivre, que grâce aux progrès des lumières et aux nouvelles habitudes des populations. Il ne restait plus qu'à rappeler les jésuites, qui en effet ne tardèrent pas à revenir et à refleurir plus que jamais dans les Etats pontificaux ainsi que dans d'autres parties de la Péninsule. Il ne faut pas oublier enfin la protection ouvertement accordée par le gouvernement romain aux *sanfédistes*, qui, comme les *calderari* dans le royaume de Naples, avaient pour mission de combattre les progrès du carbonarisme, sans qu'ils fissent, après tout, comme à Naples, qu'amener des désordres de tout genre. Cette misérable secte ayant joué malheureusement un rôle considérable en Italie, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de la reproduction dans ces pages de la profession de foi de ses adeptes, telle qu'on la lit dans les documents faisant suite aux *Mémoires historiques* de M. Gualterio :

« Si miserum quemquam sursum consurgere cernis,
Fac ruat ac jaceat, dummodo nemo sciat.
Si quis obest, occide, etsi tibi carior,
Aut lingua, aut ferro, dummodo nemo sciat.
Religio vestis sit, quam induis, exuis, ut vis,
Mentem nulla ligat, dummodo nemo sciat.
Ista clientelæ sunt jura perennia nostræ,
Fingere, mentiri, dummodo nemo sciat. »

Voici maintenant le serment prêté par les sanfédistes :

« Je jure de me maintenir ferme dans la défense de la sainte cause que j'ai embrassée, de n'épargner aucun individu appartenant à l'infâme secte des libéraux, de n'avoir aucune pitié des larmes des enfants ni des vieillards, ni aucun égard pour le sexe ou pour le grade.

Digitized by Google

Je jure enfin haine implacable contre les ennemis de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, qui est la seule vraie. »

Il est à noter que l'ordre de la sainte foi, dont les sanfédistes de nos jours ne sont que les très-dignes représentants, fut institué en 1221, sous le pontificat d'Honoré III, par le cardinal Beltramo, dans le but de combattre quiconque n'aurait pas obéi aveuglément au souverain, et avec le mandat spécial de détruire les Albigeois et de soutenir la maison de Montfort.

Pie VII, qui s'était enfui de Rome au mois de mars 1815, lors de la tentative de Murat en faveur de l'indépendance italienne, y revint le 27 mai.

C'est à peu près à la même époque que le grand-duc de Toscane, qui s'était éloigné, lui aussi, à l'approche d'un corps d'armée napolitain, rentra dans ses Etats. En y remettant le pied, la première fois, en 1814, il avait commencé par rétablir les lois léopoldines, qui avaient du moins l'avantage d'être presque aussi bonnes que les lois françaises, et qu'il chercha à améliorer. Il fonda, en outre, plusieurs établissements d'utilité publique; et si son gouvernement fut absolu, s'il viola les franchises communales du pays par l'établissement des surintendances de Florence, de Pise, de Sienne, de Grosseto et d'Arezzo, il n'en régna pas moins avec une sagesse et une douceur d'autant plus dignes d'éloges, que la plupart des autres princes d'Italie donnaient des exemples tout à fait opposés.

Le duché de Lucques aurait dû, d'après les traités de Vienne, jouir d'institutions sinon libérales, du moins semblables à celles de 1805, que l'on pouvait regarder comme un simulacre de constitution; mais le despotisme le plus pur régna à Lucques, d'abord pendant les trois ans que le pays fut gouverné par l'Autriche, puis lors de l'installation de l'ancienne reine d'Etrurie, installation qui, grâce à des difficultés élevées par l'Espagne dans l'intérêt de l'infante, n'eut lieu que le 22 septembre 1817. Nous devons dire toutefois que le gouvernement de ce duché fut très-doux jusqu'à l'avénement de Charles-Louis et même pendant quelques années après la mort de sa mère.

Le même caractère distingua à Parme le commencement du règne de l'archiduchesse Marie-Louise, qui ne prit les rênes du gouvernement qu'après la signature du traité de Paris du 10 juin 1817. Jusque-là l'administration du duché avait été dans les mains d'une régence établie, le 6 juin 1814, par Nugent, et présidée par Ventura. Ajoutons que le comte Strassoldo, délégué de Bellegarde, avait déclaré le maintien dans le duché du code Napoléon, sauf la suppression du divorce.

Le duché de Modène eut un sort bien différent de celui des trois Etats dont nous venons de parler, grâce à l'archiduc François IV, qui, entré en possession le 16 juillet 1814, dès le 20 août de la même année rétablissait l'ancienne législation, désignée dans le pays sous le nom de *Codice Estense* (code de la famille d'Este), pour ne se signaler ensuite que par son avarice, ainsi que par une haine profonde pour tout ce qui rappelait la domination française ou semblait entaché de libéralisme.

L'archiduchesse Béatrix, rentrée dans son duché de Massa et Carrara, gouverna avec douceur, tout en partageant la répulsion de son fils pour tout ce qui sentait l'influence des idées françaises, confondues, par elle comme par lui, avec les idées de liberté.

Nous avons dit plus haut que Victor-Emmanuel Ier fit sa rentrée à Turin le 20 mai 1814. Or le lendemain même, cédant aux conseils des membres les plus arriérés du parti royaliste, parmi lesquels nous nommerons le comte Cerruti, il publiait un décret par lequel il supprimait d'un seul coup tout ce que la domination française avait établi, ce qui, ajouté à des destitutions en masse dans la magistrature, dans l'administration et dans l'armée, fit que tous les services publics se trouvèrent complétement désorganisés. La principale conséquence de ces faits déplorables fut de partager le pays en deux camps, le camp du passé ou des royalistes, et le camp de l'avenir ou des libéraux, tandis qu'il aurait été facile de les fondre en un seul, en respectant à la fois les droits acquis et les réformes que la France avait opérées, et que la majorité avait si bien acceptées. Cette œuvre néfaste était à peine accomplie, que les troupes autrichiennes, qui avaient occupé le Piémont dès la première chute de l'empire français, commencèrent à se retirer. Elles n'évacuèrent complétement les Etats sardes qu'après la bataille de Waterloo, non sans avoir détruit les magnifiques ouvrages de la place d'Alexandrie, auxquels Napoléon avait consacré la somme de trente millions! Non content du traité d'alliance avec l'Autriche, par lequel il s'engageait à tenir à la disposition de celle-ci une armée de trente mille hommes, et d'un concordat qui détruisait tout ce qu'avait établi celui conclu en 1803 par Napoléon, Victor-Emmanuel Ier rétablit à la fois les couvents et les majorats, et l'on peut dire que dès lors le clergé et la noblesse furent les véritables maîtres de l'Etat. Qu'on ajoute à cela l'extrême faiblesse du roi, dominé entièrement par sa femme, qui, issue de la maison d'Autriche, faisait prévaloir souvent dans les conseils son influence délétère. Il est juste de dire toutefois que le gouvernement de Victor-Emmanuel Ier ne fut pas persécuteur, et que s'il remit en vigueur les anciennes lois, non excepté les plus barbares, il chercha constamment à en mitiger les effets.

Il ne nous reste à parler que des provinces italiennes soumises au joug de l'Autriche.

Par l'acte constitutif du royaume lombardo-vénitien, érigé à la place du royaume d'Italie (7 août 1815), l'Autriche prétendait respecter la nationalité de ses sujets italiens, à qui elle accordait des congrégations provinciales et centrales, qu'elle avait soin de représenter comme de vraies garanties constitutionnelles. Or avons-nous besoin d'affirmer que ce beau programme ne se réalisa aucunement? A la presque indépendance dont les Lombards-Vénitiens avaient joui sous le royaume d'Italie (car l'administration avait été presque entièrement dans des mains italiennes, et le pays avait eu son armée et son drapeau), succéda la pression des baïonnettes étrangères et le régime le plus oppressif qui ait jamais pesé sur un peuple. Tandis que les Tudesques envahissaient la grande majorité des emplois, et que les soldats italiens étaient incorporés dans l'armée autrichienne et envoyés dans les provinces les plus reculées de l'empire, les lois françaises étaient remplacées par le code autrichien, l'un des plus barbares de l'Europe, surtout en ce qui a trait aux affaires politiques; les majorats et les ordres monastiques étaient rétablis, et tous les journaux supprimés, excepté la *Gazette de Milan*, organe du gouvernement. Quant à l'instruction publique, il nous suffira, pour montrer de quelle manière elle était comprise par l'Autriche, de rapporter les paroles adressées par l'empereur François II aux professeurs de Pavie: « Sachez, messieurs, que, fort peu désireux de voir augmenter dans » mes Etats le nombre des savants et des hommes de lettres, je tiens » infiniment et avant tout à avoir des sujets fidèles et dévoués. » Ce triste état de choses ne changea aucunement à l'arrivée, en 1818, de l'archiduc Rainieri, qui devait gouverner le royaume lombardo-vénitien jusqu'en 1848. C'est à peine si le *Conciliatour*, journal que Confalonieri, Porro, Pellico et d'autres libéraux marquants étaient parvenus à fonder malgré tous les obstacles de la censure, put vivre pendant quelque temps. Ajoutons que tous les efforts déployés par ces mêmes libéraux pour faire profiter leurs concitoyens des progrès des autres peuples furent constamment contrariés par la police, qui, dans chaque tentative de ce genre, voyait un commencement d'attentat contre la sûreté de l'Etat. Mais rien ne saurait mieux donner une idée de cette police, ainsi que du gouvernement de l'Autriche en général, que les paroles suivantes extraites d'un ouvrage attribué à Thérèse Trivulzio, princesse de Belgiojoso, et publié à Paris, en 1846, sous le titre d'*Etude sur l'histoire de la Lombardie dans les trente dernières années :*

« Je dirai, pour me résumer, que le pivot du gouvernement autrichien, c'est la police; que la police n'a point de bornes à l'exercice » de son autorité; qu'elle se joue également de toute justice et de toute » loyauté; qu'elle fait même pompe de son injustice et de sa déloyauté; » qu'elle n'est soumise à aucun contrôle; qu'elle ne subit aucune responsabilité, si ce n'est celle des idées libérales qui pourraient se » répandre, ou des mouvements qui pourraient avoir lieu; que rien » n'arrive en Autriche sans sa participation; que pas une place n'est » donnée, pas une faveur accordée, pas un châtiment infligé, pas un » établissement fondé, pas une mesure prise enfin, sans que la police » y ait puissamment coopéré. L'omnipotence de la police et de son » directeur rejaillit et s'étend sur tous les employés. Tout homme » attaché à la police par des liens secrets ou avoués est au-dessus des » lois; son témoignage ne pourrait être révoqué en doute, et ses prétentions ne peuvent être que fondées. Il va sans dire que la qualité qui leur confère de si beaux titres à l'infaillibilité, la qualité » d'agent de police, les dépouille en même temps de la qualité d'honnête homme, d'où il résulte que la classe la plus infâme de la société en est aussi la plus puissante, en raison même de son infamie. » Ajoutons encore que cette classe est fort nombreuse et le devient » chaque jour davantage, puisque l'espion étant l'homme du monde » qui inspire le moins de confiance, à peine existe-t-il, que l'on » éprouve le besoin de le faire espionner à son tour. Voici donc comment la chose se passe : dans un village, par exemple, le surveillant » officiel de la commune pour le compte de la police, c'est le commissaire du district; mais, loin de s'en rapporter à celui-ci, le directeur charge l'adjoint de regarder de près le commissaire; l'adjoint n'est pas plutôt investi de son honorable fonction, qu'il éveille » la sollicitude soupçonneuse du directeur. Qui lui répond, en effet, » qu'il sera plus fidèle que son chef, lui dont les appointements sont » moindres? Le premier commis est établi à côté de l'adjoint, et

Digitized by Google

» remplit auprès de ce dernier le rôle que lui-même joue auprès du » commissaire. L'espionnage forme ainsi une chaine dans laquelle » viennent se placer tous les villageois ayant quelque intelligence et » de l'ambition. Le curé est souvent l'un des principaux anneaux de » cette chaine, et son exemple, accompagné de ses exhortations, ne » peut-il suffire à persuader aux habitants des campagnes que l'es- » pionnage est le point dans lequel l'intérêt et le devoir se rencon- » trent et se joignent heureusement? »

Faut-il s'étonner, après tout ce que nous venons d'exposer, que les Italiens, trompés si indignement aussi bien dans leurs espérances de liberté que dans celles relatives à l'indépendance et à l'unité nationale, aient voué dès 1815 une haine éternelle à la plupart de leurs princes, mais surtout à l'Autriche, sans laquelle aucun d'eux n'aurait eu alors comme aujourd'hui le pouvoir de les opprimer? De là la fusion en un seul parti immense des libéraux de toutes les nuances, représentés jusqu'alors par les sociétés des *Rayons*, des *Francs-maçons*, des *Patriotes*, de l'*Epingle noire*, des *Vaudours de Bonaparte* et des *Chevaliers du soleil*, lesquelles finirent toutes par se fondre dans le *Carbonarisme*. Quant à ce dernier, d'après les calculs de Colletta, il comptait en 1819, dans le royaume de Naples seulement, six cent quarante-deux mille prosélytes, tandis qu'un rapport rédigé à cette même époque par la police autrichienne en faisait monter le nombre à huit cent mille!

Dès 1817 une tentative fut préparée dans les Marches par un certain nombre de sectaires, tentative dont le but était de s'emparer de la place d'Ancône, laquelle aurait servi de point de ralliement aux insurgés du reste des Etats-Romains, sinon même des Etats limitrophes; mais la conspiration ayant été découverte, il s'ensuivit de nombreuses arrestations et, partant, des condamnations assez graves.

Ces rigueurs n'étaient rien cependant, en comparaison de celles qui devaient désoler le royaume de Naples, en 1819. Un mouvement ayant été tenté à cette époque, dans la province de Lecce, le général Church, Irlandais au service du roi de Naples, fut investi par celui-ci de pleins pouvoirs dont il usa de la manière la plus atroce. Qu'il nous suffise de rappeler, d'après l'assertion de Joseph La Farina, auteur d'une *Histoire d'Italie* de 1815 à 1850, que le nombre des exécutions se monta à cent soixante-sept! C'est ainsi qu'étaient traités par les Bourbons de Naples, en 1819, ces mêmes *carbonari* qu'ils avaient encouragés et caressés, de 1808 à 1815, pour s'en faire une arme contre Murat!

Ce fut dans cette même année que l'empereur d'Autriche après avoir visité les provinces lombardo-vénitiennes, parcourut le reste de la Péninsule, recevant partout des princes italiens le même accueil que les seigneurs d'autrefois recevaient de leurs vassaux, tandis que les carbonari préparaient ce mouvement qui devait éclater à Naples en 1820, à la suite de la révolution d'Espagne, et qui, si nous devons en croire le général Pepe, faillit avoir lieu au moment même du voyage de François II, que les affiliés, dit-il dans ses Mémoires, furent sur le point de faire prisonnier avec le roi Ferdinand, à l'occasion d'une revue au Champ de Mars. Quoi qu'il en soit de ce projet, il est certain que le carbonarisme était tout-puissant dans ce temps-là, car il avait envahi toutes les classes et pénétré surtout dans l'armée. Nous dirons à ce propos que la réunion d'un grand nombre de régiments au camp de Sessa, au printemps de 1820, ayant été cause du rapprochement des affiliés militaires, contribua beaucoup à amener la révolution dont nous venons de parler. Le signal du mouvement fut donné par un escadron du régiment *Royal-Bourbon* qui, sous la conduite de Michel Morelli et de Joseph Silvati, l'un lieutenant, l'autre sous-lieutenant de cavalerie, se rendit, dans la nuit du 1er au 2 juillet 1820, de Nola (province de la Terre de Labour) à Avellino, chef-lieu de la principauté ultérieure, où le lieutenant-colonel de Concili se mit aussitôt à la tête de cette troupe pour se placer à son tour, deux jours après, sous les ordres du général Guillaume Pepe, accouru de Naples avec d'autres soldats révoltés. En même temps, la province de Salerne et une partie de la Basilicate se prononçaient pour la révolution, et les troupes envoyées par le gouvernement contre les insurgés se laissaient battre ou fraternisaient avec eux. Bientôt, près de sept mille hommes se trouvèrent réunis autour de Pepe, sur la colline de Monteforte, située près d'Avellino, et l'opinion publique s'étant déclarée énergiquement contre la continuation du régime despotique, le roi fut obligé, le 6 juillet, de publier la proclamation suivante :

« La nation du royaume des Deux-Siciles ayant manifesté le vœu » unanime d'une constitution, nous l'accordons de notre pleine » volonté, et nous promettons d'en faire connaître les bases dans » l'espace de huit jours. Jusqu'à la publication de cette constitution, » les lois actuelles seront en vigueur. Ayant satisfait ainsi au vœu » public, nous voulons que les troupes rentrent dans leurs cantonne- » ments et que tout le monde reprenne ses occupations ordinaires. »

Le 7 juillet, le prince héréditaire, que le roi, feignant d'être malade, avait nommé vicaire général du royaume, faisait paraître une nouvelle proclamation destinée à calmer l'impatience générale que le délai de huit jours annoncé par Ferdinand Ier avait grandement irritée.

« La constitution du royaume des Deux-Siciles sera celle adoptée » par l'Espagne en 1812 et sanctionnée par S. M. Catholique au mois » de mars de la présente année, sauf les modifications que la repré- » sentation nationale croira devoir nous proposer, afin de l'adapter » aux circonstances particulières des États du roi. »

Cet acte n'étant pas revêtu de la signature du roi, dut reparaître signé par ce dernier (telles étaient les justes défiances de l'opinion publique!) avec une apostille conçue comme il suit :

« Je confirme le présent acte et promets, sous ma foi de roi, d'ob- » server la constitution, en me réservant de la jurer dans les formes » voulues. Je ratifie en outre, dès à présent, tous les actes que mon » fils jugera convenable d'émaner en exécution de ladite consti- » tution. »

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEPUIS LA PROCLAMATION A NAPLES DE LA CONSTITUTION ESPAGNOLE JUSQU'A LA DISSOLUTION DU CONGRÈS DE VÉRONE.

(1820-1823.)

Jamais révolution n'avait été aussi pure de tout excès que celle opérée à Naples en 1820, malgré tous les griefs du pays contre la domination des Bourbons, et jamais constitution ne fut implantée aussi facilement que celle d'Espagne dans cette partie de l'Italie, en dépit de ses défauts très-nombreux qui, du reste, auraient fini par être effacés par le parlement national, pour peu que le nouveau régime eût duré. Mais pour cela il aurait fallu assurer la révolution contre les attaques immanquables de l'Autriche, ce qu'on ne pouvait faire qu'en l'étendant sans le moindre délai au reste de la Péninsule, ou, en d'autres termes, en changeant un mouvement partiel et municipal en soulèvement général et en croisade nationale contre l'ennemi naturel et implacable de toute liberté au delà des Alpes. Malheureusement le général Pepe et les chefs du carbonarisme ne comprirent pas cette vérité élémentaire, et au lieu de sortir immédiatement du royaume avec toutes les forces dont la révolution pouvait disposer, afin de la propager partout, ils ne songèrent qu'à faire leur entrée triomphale à Naples, le 9 juillet 1820, à la grande terreur du roi Ferdinand, qui se cacha dans son palais au moment même où le duc de Calabre dissimulait ses vrais sentiments avec le plus grand art. Nous voulons parler de la réception faite par le prince royal nommé vicaire général, à Pepe, à de Concili, à Morelli, et autres chefs du carbonarisme, dont il n'avait pas craint d'adopter les couleurs. Nous devons même dire à ce propos que les cocardes carboniques qui brillaient sur la poitrine de tous les membres de la cour avaient été faites et distribuées par la duchesse de Calabre. Jamais comédie politique ne fut mieux jouée. Après un discours du vicaire général, empreint des sentiments les plus patriotiques et des idées les plus libérales, Pepe, suivi de quatre autres, fut introduit chez le roi, qui prononça ces paroles : « Général, vous avez rendu un grand service » aussi bien à moi qu'à la nation. Acceptez-en mes plus vifs remer- » ciments. Que le commandement suprême de l'armée, qui se trouve » aujourd'hui dans vos mains, soit employé par vous à assurer cette » œuvre généreuse qui fera tant d'honneur aux Napolitains. J'aurais » octroyé plus tôt la constitution, si on m'avait fait connaître l'uti- » lité et le vœu du pays à ce sujet. Je rends grâces à Dieu d'avoir » accordé à ma vieillesse de faire un si grand bien à mon royaume. »

Le 13 juillet 1820, Ferdinand Ier prêtait serment à la constitution dans la chapelle du palais, en présence des ministres, des membres de la junte provisoire, nommés, d'accord avec les *carbonari*, dès le 6 juillet, ainsi que d'un grand concours de citoyens. Le serment prononcé, le roi faisait entendre ces paroles, en tenant les mains sur l'Evangile et les yeux fixés sur la croix : « Dieu tout-puissant, dont » l'œil infini lit dans mon âme aussi bien que dans l'avenir, foudroie- » moi à l'instant même si je mens, ou si un jour je dois manquer à » mon serment! » Le duc de Calabre et son frère le prince de Salerne prêtèrent serment eux aussi au milieu de l'émotion générale, et les détails de cette scène solennelle, répandus aussitôt dans la ville, y excitaient la plus grande joie et dissipaient toute défiance à l'égard des Bourbons, comme si les souvenirs de 1799 et les promesses trahies de 1815 n'avaient pas été là pour éclairer le pays sur l'avenir. L'enthousiasme populaire se renouvela le 1er octobre, lors de l'ouverture du parlement faite par le roi en personne, qui répéta à cette occasion les assurances les plus formelles relativement à la constitution et au désir de la voir fructifier à l'avantage du royaume. Le parlement se composait de soixante-douze membres sortis de l'élite du pays. On comptait dans le nombre dix prêtres, tous libéraux. Quant à la noblesse, elle n'avait que deux seuls représentants, ce qui prouve à la fois l'importance acquise à Naples, dès cette époque, par la bourgeoisie, et le peu d'influence exercée dans le pays par la classe patricienne. Aussitôt l'assemblée nationale réunie, la junte provisoire résigna ses pouvoirs dans les mains des ministres, non sans avoir adopté les mesures les plus urgentes, telles que la délivrance de tous les détenus politiques, l'organisation des milices provinciales, l'appel sous les

Digitized by Google

armes des soldats congédiés et l'abaissement de l'impôt du sel, impôt qui avait été perçu jusqu'alors de la manière la plus odieuse. Le parlement commença bientôt ses travaux, et les ministres, choisis presque tous dans le parti muratiste qui, à l'instar du parti bonapartiste en France, se confondait avec le parti libéral, se mirent à l'œuvre dans le but d'améliorer les lois et l'administration de l'Etat, et assurément, si le régime constitutionnel n'avait pas été étouffé à Naples par les baïonnettes autrichiennes, les réformes les plus importantes auraient été accomplies, surtout dans la législation et dans l'ordre judiciaire. Voici comment le général Colletta s'exprime à ce sujet :

« Le ministre de la justice était le comte François Ricciardi, déjà » illustre sous Joseph et sous Joachim. Comme la réforme des codes » n'était pas urgente, et qu'il espérait des temps plus calmes pour » discuter chaque loi, il ne songea qu'à satisfaire aux besoins les plus » pressants. A cet effet il proposa un remaniement dans le personnel » de la magistrature, dont un grand nombre de membres, dénués de » tout mérite, n'avaient dû leur élévation qu'à la faveur, au retour » des Bourbons, ou, habitués aux vieilles institutions, n'étaient pas » en harmonie avec le nouvel ordre de choses. Après avoir démontré » la nécessité de cette mesure, il en prouva la justice, puisque les » magistrats étaient encore amovibles et n'occupaient leur charge que » par la volonté du roi; ainsi ce qui était d'abord un défaut deve- » nait un avantage dont il fallait profiter. Il établit ensuite pour les » nominations et les promotions des magistrats des règlements con- » formes à la liberté, à l'équité, au bien public, et aussi infaillibles » que peuvent l'être des jugements humains. »

Ricciardi proposa aussi l'établissement du jury; mais la mauvaise tournure prise par les événements ayant amené sa retraite, ainsi que celle de ses collègues, le 7 décembre 1820, son projet resta à l'état de rapport.

La nouvelle de la révolution de Naples ne fut communiquée officiellement aux Siciliens que le 15 juillet, grâce au vice-roi Naselli, qui crut devoir la tenir cachée pendant plusieurs jours et qui ne publia même ce jour-là que la proclamation royale du 6, par laquelle on promettait une constitution sans la spécifier, ce qui fut cause qu'une partie de la Sicile, poussée par les barons, se prononça pour la constitution de 1812. Ce fut là un grand malheur, car s'il est vrai que la constitution sicilienne convenablement modifiée eût mieux valu que celle d'Espagne, il est vrai aussi que celle-ci ayant été adoptée à Naples, la Sicile aurait dû l'accepter unanimement, sauf à la voir réformer par ses représentants réunis à ceux des provinces continentales du royaume.

Nos lecteurs peuvent trouver dans l'ouvrage de M. Famin, intitulé : *La Révolution de Sicile en* 1820, les détails relatifs à ces événements. Nous nous bornerons donc à rappeler ici que la Sicile, déchirée par les partis et ensanglantée par ses propres mains, ne tarda pas à être soumise par les troupes envoyées contre elle par le gouvernement napolitain, sous les ordres du général Florestan Pepe. Nous dirons aussi que la convention conclue par ce dernier avec les insurgés, le 5 octobre 1820, ne fut pas ratifiée par le gouvernement de Naples, ce qui contribua puissamment à augmenter l'animosité qui régnait déjà entre les deux peuples, et, partant, à la ruine de leur commune liberté.

Dès le 25 juillet 1820, l'Autriche avait déclaré ne vouloir souffrir aucune atteinte aux traités de 1815, ainsi qu'aux droits des princes italiens, et elle avait appuyé ces paroles par une levée de cinquante mille hommes. La Russie et la Prusse se montraient hostiles, elles aussi, au nouvel ordre de choses établi à Naples, tandis que la France se refusait à le reconnaître, et que l'Angleterre gardait à son égard un silence peu rassurant. Au mois d'octobre, sur la proposition de l'empereur d'Autriche, celui-ci, l'empereur de Russie et le roi de Prusse s'étant réunis à Troppau, publièrent une déclaration encore plus explicite que celle déjà faite par l'Autriche, et invitèrent le roi Ferdinand à se rendre à Laybach, afin de s'entendre avec eux. L'Angleterre, tout en désapprouvant les projets d'intervention manifestés par les trois puissances absolutistes, ne fit rien pour les combattre. Quant au gouvernement français, il accéda aux principes mis en avant à Troppau, en exprimant toutefois le désir qu'ils ne fussent pas appliqués violemment, et en attendant, il donnait au gouvernement de Naples le conseil de modifier la constitution de manière à calmer les inquiétudes des souverains coalisés. De là le message présenté au parlement, au nom du roi, par les ministres napolitains, le 18 novembre 1820, message où l'on demandait l'autorisation pour Ferdinand Ier de se rendre à Laybach, afin d'y plaider, disait-on, la cause de la constitution, et où l'on proposait la réforme de celle-ci dans le sens de la charte française. Or, le parlement, après une discussion des plus animées, admit ce qu'il aurait dû rejeter, et rejeta ce qu'il aurait dû admettre dans les fatales circonstances où le pays se trouvait placé, c'est-à-dire qu'il autorisa le roi à quitter Naples, ce qui équivalait à se dessaisir d'un otage précieux, et refusa de modifier une constitution que la sainte-alliance voulait détruire à tout prix. Ferdinand Ier s'empressant de profiter de la faute énorme commise par le parlement, s'embarqua le 24 décembre 1820 sur le vaisseau anglais le *Revenge*, et le duc de Calabre resta à la tête de l'État, entouré de nouveaux ministres, car ceux qui avaient présenté le message avaient donné leur démission lors du rejet de ce dernier. Le nouveau ministère était composé d'hommes aussi honorables et aussi éclairés que leurs devanciers; mais qu'auraient-ils pu faire dans l'intérêt du pays, en présence du carbonarisme, c'est-à-dire d'une secte toute-puissante, qui était une espèce d'État dans l'État, sans savoir pour cela oser s'emparer du pouvoir, mais surtout d'un vicaire général qui, sous les apparences les plus libérales, agissait dans le plus parfait accord avec son père, dans le but de détruire le régime constitutionnel?

Le congrès de Laybach était à peine réuni en janvier 1821, que les trois souverains du Nord publiaient un manifeste où ils disaient être prêts à détruire par la force des armes le nouvel état de choses établi à Naples, dans le cas où le roi Ferdinand aurait été impuissant à atteindre ce résultat par lui-même. Cette nouvelle déclaration des rois coalisés était transmise aussitôt par Ferdinand à son fils, qui convoquait le parlement en séance extraordinaire pour le 13 février 1821. Il s'agissait pour les représentants du pays de se prononcer pour la paix ou pour la guerre, ou, pour mieux dire, de décider s'il fallait renoncer volontairement à toute liberté, et, partant, se suicider moralement, ou bien tomber avec honneur en résistant le plus longtemps et le plus bravement possible à la plus inique des agressions.

Réduite à ces termes, la question ne pouvait pas être douteuse, et en effet, le parlement napolitain ne tarda pas à la trancher dans le sens de la guerre. Malheureusement le pays avait, pour la faire, beaucoup plus de bonne volonté et même d'enthousiasme, que de vraies forces militaires. L'armée était privée de ses meilleurs soldats, envoyés si fatalement en Sicile, tandis que les milices étaient aussi nombreuses que mal armées et dénuées de toute instruction militaire. Ajoutez à cela l'influence du carbonarisme qui, en portant atteinte à l'ordre hiérarchique, avait détruit toute discipline dans les troupes, et les divisions qui existaient parmi les généraux, tous très-jaloux de Pepe, et dont quelques-uns avaient été même gagnés par le duc de Calabre. L'Autriche, de son côté, était parfaitement préparée à la guerre, et l'armée qu'elle faisait marcher contre Naples ne comptait pas moins de cinquante-deux mille hommes, tandis que la Russie tenait des forces très-considérables prêtes à accourir en Italie en cas d'échec de son allié. Enfin une proclamation du roi Ferdinand, portant la date du 23 février, publiée dans le journal officiel de Rome, engageait les Napolitains à considérer les Autrichiens comme des alliés et des amis, et enjoignait aux troupes de ne voir en eux qu'une force employée dans le véritable intérêt du royaume. Toutes ces causes réunies devaient faire regarder la partie comme perdue par les Napolitains avant même d'être engagée, et en effet, le général Pepe, qui avait été chargé de couvrir les Abruzzes avec le deuxième corps d'armée, ayant attaqué, le 7 mars 1821, dans la plaine de Riéti, les Autrichiens commandés par le général Walmoden, fut, malgré la bravoure déployée pendant sept heures par les troupes régulières qui se trouvaient sous ses ordres, battu complétement, grâce surtout à l'abandon des milices, qui lâchèrent pied au premier feu. Ce fut là le signal du débandement général de l'armée, et, conséquemment, de l'invasion du royaume par les Autrichiens, qui firent leur entrée à Naples le 23 mars 1821, au milieu de la consternation générale, et au moment même où le parlement, représenté par vingt-deux députés, ajoutait, avant d'être dissous par la force, une nouvelle protestation à celle qu'il avait rédigée quatre jours auparavant. Pour comble de fatalité, ce n'était que le 21 mars que les Napolitains apprenaient cette révolution du Piémont, qui aurait pu tout sauver si, au lieu d'être opérée si tardivement, elle l'avait été tout de suite après celle de Naples. Cette même nouvelle étant arrivée le 26 mars à Messine, où les forces militaires étaient sous les ordres du général Rossaroll, celui-ci fit une levée de boucliers en faveur de la constitution, levée de boucliers qui, n'ayant pas été secondée par le reste de la Sicile, n'aboutit qu'à de nombreuses proscriptions.

La révolution de Naples du 6 juillet 1820 avait eu son contre-coup à Bénévent et à Pontecorvo; mais les habitants de ces deux principautés papales, enclavées dans le royaume, ayant offert en vain de faire cause commune avec ce dernier (si grande était chez le gouvernement napolitain la crainte de mécontenter la sainte-alliance!), s'étaient contentés de s'organiser en pays indépendants et de rétablir la législation antérieure à la restauration pontificale. Quant aux États Romains, les carbonari de cette partie de la Péninsule, après avoir décidé d'attendre, avant de se prononcer, que la révolution du Piémont répondît à celle de Naples, durent renoncer à tout projet de soulèvement lors de la marche des Autrichiens vers les frontières napolitaines. Pendant ce temps, un certain nombre de carbonari des Abruzzes faisaient inutilement une pointe dans la province romaine d'Ascoli. La Toscane, n'ayant pas à se plaindre de son gouvernement, resta tranquille, tandis que les carbonari des duchés de Parme et de Modène organisaient leurs forces, et que ceux de Bologne ne cessaient de répandre des proclamations révolutionnaires, rédigées en latin, dans les régiments hongrois qui faisaient partie de l'armée autrichienne destinée à opérer contre Naples. Les libéraux lombards

Digitized by Google

enfin, dont l'action était subordonnée entièrement à celle du Piémont, allaient seconder le mouvement insurrectionnel de ce pays, quand la nouvelle de l'échec de Rieti vint paralyser tout à coup leur projet.

Avant de parler de la révolution du Piémont, nous devons dire que, dès 1816, cette partie de l'Italie avait accueilli la société des *Adelphes*, lesquels, en 1818, prirent le nom de *Sublimes maîtres parfaits*, tandis que le docteur Gastone et l'avocat Grandi introduisaient le carbonarisme. De ces sociétés surgit enfin celle des *Fédérés* qui, ayant pour principal objet l'agrandissement de la maison de Savoie, à la condition qu'elle assurerait l'indépendance de l'Italie, travaillaient plutôt pour le roi que contre lui. Le projet des fédérés était de partager l'Italie en trois grands Etats, celui du Nord, celui du Centre et celui du Midi, ne laissant au pape que la ville de Rome. Malheureusement le peuple resta tout à fait à l'écart de ce travail souterrain, ce qui fit que la révolution de 1821 le trouva aussi indifférent qu'elle fut accueillie avec enthousiasme par la bourgeoisie et même par une partie de la noblesse. En parfait accord avec les libéraux lombards, les fédérés reconnaissaient pour chef suprême le prince de Carignan (depuis roi, sous le nom de Charles-Albert), à défaut du général Giflenga, qu'ils avaient appelé en vain à leur tête.

Une grande irritation avait été produite en Piémont par les scènes de violence et de carnage du 12 janvier 1821, dont plusieurs étudiants avaient été victimes, et le gouvernement était devenu très-impopulaire quand, le 10 mars, le mouvement insurrectionnel éclata au milieu de la garnison d'Alexandrie et de celle de Fossano. Un gouvernement provisoire fut aussitôt installé dans la première de ces deux villes, et une proclamation était publiée aussitôt par lui, proclamation où, entre autres choses, on lisait une déclaration de guerre à l'Autriche. Le lendemain, une tentative pareille était faite inutilement à Turin par le capitaine Ferrero, à la tête d'un certain nombre de soldats et d'une centaine d'étudiants; mais le 12 mars, le capitaine Enrico, qui commandait la citadelle, ayant entraîné une partie de la garnison et arboré le drapeau tricolore au son du canon, la révolution fut bientôt consommée dans la capitale du Piémont. Victor-Emmanuel Ier ne voulant ni céder ni trahir, ainsi que l'avait fait le roi de Naples, abdiqua, le 13 mars, en faveur de son frère Charles-Félix, et après avoir désigné le prince de Carignan comme régent du royaume, il partit pour Nice avec sa famille. Or, le régent, après bien des tâtonnements qui décelèrent dès ce jour-là la faiblesse de son caractère et les irrésolutions de son esprit, se décida enfin à proclamer la constitution espagnole, à laquelle il prêta serment le 15 mars, tout en défendant rigoureusement la substitution du drapeau et de la cocarde tricolores au drapeau et à la cocarde de Savoie. Une junte provisoire, composée d'abord de quatorze membres, et dont le nombre alla ensuite jusqu'à vingt-huit, prit la place de l'ancien ministère, et quand le prince de Carignan quitta soudainement Turin dans la nuit du 20 au 21 mars, avec deux régiments de cavalerie, l'artillerie légère et les gardes du corps, ce fut elle qui prit la direction suprême des affaires; mais si elle comptait dans son sein les hommes les plus honorables du pays, elle n'en comptait guère de révolutionnaires, excepté peut-être Santarosa, dont malheureusement les conseils énergiques ne prévalurent guère. La conduite du gouvernement provisoire du Piémont était toute tracée par les circonstances. Le gros des troupes autrichiennes étant engagé dans le midi d'Italie, on pouvait leur couper toute retraite en se jetant en Lombardie et en appelant à s'insurger sur leurs derrières les peuples de l'Italie centrale et septentrionale. C'est dans ce sens qu'avaient insisté les conjurés lombards, même avant que la révolution piémontaise éclatât; mais le temps et l'occasion étant tout en pareilles conjonctures, et les insurgés piémontais n'ayant pas su les mettre à profit, ces mêmes Lombards, qui les avaient pressés de franchir le Tessin, écrivaient comme il suit à Santarosa, par l'organe du comte Confalonieri : « Général, si jamais j'ai exercé sur vous » quelque influence, voilà l'occasion de me le prouver. Je profite de » notre ancienne amitié, je profite de la confiance que vous m'avez » toujours témoignée, pour vous adjurer de ne pas vous jeter en Lombardie. Ce pays n'est pas prêt à vous recevoir, et votre arrivée ne » ferait que compromettre inutilement ceux qui se prononceraient en » votre faveur, sans avoir assez de force pour vous appuyer. Épargnez » de grâce à cette malheureuse contrée une lutte qui ne saurait aboutir » au succès. » Cette lettre, qui aurait dû servir de preuve favorable à Confalonieri lors du procès qui lui fut intenté vers la fin de 1821, fut au contraire la principale cause de sa condamnation.

Nous avons dit que le prince de Carignan avait brusquement quitté Turin, avec une partie des troupes, dans la nuit du 20 au 21 mars; nous dirons maintenant que cet acte inqualifiable avait été déterminé par la déclaration datée de Modène, du 18 mars, par laquelle Charles-Félix déclarait nul et non avenu tout ce qui avait été fait après l'abdication de son frère. De plus, une lettre confidentielle avait été adressée au régent par le nouveau roi, lettre par laquelle celui-ci lui ordonnait de se rendre immédiatement à Novare pour y rejoindre, avec les troupes restées fidèles, celles que le général royaliste de Latour y avait déjà concentrées. La lettre en question se terminait par ces mots : « Je verrai par l'empressement que vous mettrez à m'obéir » que vous tenez à continuer de compter parmi les membres de la » maison de Savoie. » L'Autriche avait nourri et nourrissait encore le désir de faire transmettre au duc de Modène les droits que la branche de Carignan avait au trône des Etats sardes. Or, le régent, placé entre ses intérêts princiers et le mépris des libéraux avec lesquels il avait fait cause commune jusqu'alors, ne se rappela que sa qualité d'héritier présomptif de la couronne. Arrivé à Novare, il y publiait aussitôt une déclaration, où il disait « qu'il n'avait accepté la charge » de régent que pour obéir au roi Victor-Emmanuel Ier, mais que son » premier devoir étant d'être fidèle au nouveau roi Charles-Félix, il » ne désirait que donner à tout le monde l'exemple de la soumission. »

Le même jour, le général de Latour, en faisant connaître les intentions de Charles-Félix, invitait l'armée à imiter l'exemple du prince de Carignan. Quant à ce dernier, non content d'avoir déserté la cause libérale, il se rendit au camp autrichien, où il se vit exposé aux moqueries du général Bubna, puis à Modène, où Charles-Félix refusa de le recevoir, enfin à Florence, chez son beau-père le grand-duc, où il resta jusqu'à l'époque de la guerre d'Espagne.

Malgré toutes les causes de ruine que nous venons d'énumérer, Santarosa fit, en sa qualité de ministre de la guerre, tout ce qui était possible pour sauver la révolution; mais quelle chance de succès pouvait-elle avoir après la fuite du régent, et avec une armée divisée en deux camps, tandis que les Autrichiens s'avançaient en force de toutes parts? En engageant nos lecteurs à lire l'ouvrage publié à Paris par Santarosa, sous ce titre : *La Révolution piémontaise de* 1821, nous rappellerons que la partie constitutionnelle de l'armée étant venue aux prises avec les Autrichiens sous les murs de Novare, dans la journée du 8 avril 1821, fut complétement battue, comme l'avait été un mois auparavant celle de Pepe, et que les soldats de l'Autriche occupèrent le Piémont comme ils avaient occupé le royaume de Naples, de manière que le seul et vrai maître de l'Italie était plus que jamais l'empereur François II.

Dès que Santarosa eut appris l'échec de Novare, il proposa à la junte provisoire de transférer à Gênes le siége du gouvernement, mais elle préféra se dissoudre en transmettant ses pouvoirs à la municipalité de Turin, et alors le reste de la petite armée constitutionnelle se retira à Acqui. Enfin la place d'Alexandrie s'étant rendue aux Autrichiens, et Turin ayant été occupé par le général de Latour, ceux qui avaient participé à la révolution ne durent plus songer qu'à prendre le chemin de l'exil. En effet, près de douze cents proscrits s'embarquèrent bientôt à Gênes, en recevant de la population de cette noble ville les signes de la plus grande sympathie. Aussitôt que la révolution eut été vaincue, Charles-Félix nomma le comte Thaon de Revel son lieutenant en Piémont, avec pleins pouvoirs, dans le but de châtier sévèrement quiconque ayant pris part au mouvement, n'avait pas eu le bon esprit de s'éloigner.

Mais avant de rappeler les effets de la réaction royaliste dans les Etats sardes, il nous faut rappeler ceux de la réaction bourbonienne dans les Deux-Siciles.

Les puissances représentées au congrès de Laybach avaient paru d'abord conseiller la clémence au roi de Naples, mais celui-ci ayant insisté sur la nécessité de sévir contre ceux qu'il appelait des rebelles, malgré son serment, elles avaient fini par lui laisser toute liberté à cet égard, liberté dont il abusa tellement que le général Frimont, qui commandait l'armée autrichienne, dut exiger le renvoi du prince de Canosa, que Ferdinand avait nommé au ministère de la police avant même qu'il rentrât dans le royaume.

Une des premières mesures du gouvernement restauré fut le désarmement général du pays, exécuté avec une telle rigueur, que tout individu convaincu d'avoir été porteur d'une arme quelconque, voire même un couteau de table, était immédiatement fusillé! Les exécutions de ce genre furent très-nombreuses d'un bout à l'autre du royaume. En même temps, un décret royal menaçait de la peine de mort tout prosélyte du carbonarisme, et, en attendant, Canosa faisait fustiger publiquement le nommé Angeletti, officier romain, chez lequel on avait trouvé les insignes de la secte. De plus, des commissions inquisitoriales étaient établies, avec ordre de scruter la conduite de tous les employés tant civils que militaires, afin, disait-on, de *purger* la magistrature, l'administration et l'armée de tous les *ennemis des* Bourbons, ce qui amena des destitutions en masse, et, partant, la désorganisation de tous les services. Rappellerons-nous après cela les arrestations et les proscriptions innombrables atteignant l'élite des patriotes, ainsi que les condamnations par coutumace des proscrits les plus illustres? La réaction royaliste alla si loin, qu'indépendamment d'une censure devant laquelle les écrits les plus innocents ne trouvaient pas grâce et d'un impôt énorme établi sur les livres provenant de l'étranger, impôt qui équivalait à une prohibition, on vit mettre à l'index le catéchisme jusqu'alors en usage dans les écoles publiques, par cela seul que, parmi les devoirs de l'homme, on comprenait l'amour de la patrie!

Ferdinand Ier fit sa rentrée à Naples le 15 mai, et le 30, jour de sa fête, il publia une amnistie générale, que l'on crut devoir mettre

Digitized by Google

un terme aux persécutions politiques, et qui n'empêcha cependant ni les arrestations ni même les exécutions capitales. Nous citerons à ce propos le procès intenté aux nombreux officiers qui avaient pris part au soulèvement de 1820, trente desquels furent condamnés à la peine de mort par une commission extraordinaire, si ce n'est que Frimont et plusieurs parmi les ambassadeurs étrangers, et, plus qu'eux, l'opinion publique, obligèrent le roi de commuer le dernier supplice, pour vingt-huit des condamnés, dans l'*ergastolo* à perpétuité, emprisonnement des plus horribles, qu'il est difficile de supporter au delà de quelques années. Morelli et Silvati seuls furent exécutés. Colletta et La Farina font monter à huit cents les condamnations à mort prononcées dans les Deux-Siciles à la suite des événements de 1820 et 1821, et au double celles à des peines moins sévères. Ajoutons que le traité de Casalanza ayant été déclaré nul, avec l'assentiment de cette même Autriche qui l'avait garanti en 1815, les persécutions s'étendirent des carbonari aux muratistes, tandis que Canosa recevait une riche pension et que le général Frimont était créé duc, avec une rente annuelle de 200,000 ducats (850,000 francs, en calculant le ducat à 4 fr. 25 cent.).



Les prisonniers du Spielberg.

Le 1er juillet 1821, l'armée napolitaine était dissoute, à l'exception de la garde royale, grâce au refus qu'elle n'avait pas eu honte de faire de se battre contre les Autrichiens, et ce furent ces derniers qui eurent la garde du royaume, au grand détriment du trésor public, auquel ils coûtèrent des sommes énormes. Le gouvernement fut obligé d'avoir recours aux emprunts les plus onéreux, la maison Rothschild ayant réglé les choses de manière à ne verser réellement que les deux tiers des trente et un millions et huit cent mille ducats dont le trésor avait besoin, et encore elle ne consentit au prêt qu'à la condition que Medici, en qui seul elle avait confiance, serait placé à la tête des finances. D'autres emprunts plus ou moins ruineux eurent lieu par la suite, de telle sorte que les intérêts de la dette publique, qui, au départ de Murat en 1815, ne dépassaient pas 800,000 ducats, atteignaient en 1824 le chiffre de cinq millions et demi, et cela indépendamment des emprunts siciliens, parmi lesquels celui contracté en 1822, pour la somme de trois millions de ducats, aux intérêts usuraires de dix pour cent!

Voici dans quels termes étranges (nous avons traduit mot à mot) était conçue une proclamation émanée, le 3 avril 1821, à Modène, du roi Charles-Félix : « Le premier devoir de tout sujet fidèle étant de » se soumettre de bon cœur aux ordres de celui qui a été investi par » Dieu de l'exercice de l'autorité suprême, et qui est le seul appelé » par lui à juger des moyens les plus aptes à procurer son vrai bien, » nous ne pourrons plus considérer comme bon sujet celui qui oserait » même murmurer contre les mesures que nous croyons nécessaires. » En faisant connaître notre volonté comme guide unique de la con- » duite de tout le monde, nous déclarons que seulement par leur par- » faite soumission à cette volonté, nos sujets pourront se rendre » dignes de notre retour. »

Le comte Thaon de Revel, installé à peine dans sa charge de lieutenant général du roi, nommait une haute commission, composée moitié de militaires, moitié de magistrats, et ayant pour juge d'instruction le sénateur Tacchini, destinée exclusivement « à connaître des crimes de haute trahison, de rébellion et d'insubordination, commis dans le but d'opérer ou de maintenir la suppression du gouvernement légitime. » Or, pendant les cinq premiers mois que siégea cette commission, cent soixante-dix-huit personnes furent jugées par elle, dont soixante-treize furent condamnées à la peine capitale. Heureusement, soixante-sept d'entre elles étaient absentes, parmi lesquelles Santarosa, qu'on eut soin d'exécuter en effigie, après l'avoir dépouillé de ses biens. Quant aux six condamnés présents, deux seulement furent exécutés, le lieutenant de gendarmerie Jean-Baptiste Laneri, et le capitaine d'infanterie Jacques Garelli, l'un le 21 juillet, l'autre le 25 août 1821. Toutes les classes de la société furent atteintes plus ou moins par les persécutions politiques, non excepté des prêtres et jusqu'à des évêques, témoin l'emprisonnement de celui d'Asti, malgré les franchises dont jouissait l'Église en Piémont, sans que le pape protestât, tant il est vrai que toute considération cède, auprès de la cour de Rome, devant sa haine pour les idées de liberté !

Des commissions inquisitoriales furent établies comme à Naples, ce qui occasionna, comme à Naples, des destitutions très-nombreuses, parmi lesquelles 2?0 dans l'armée, sur les 694 officiers dont la conduite avait été examinée. Les universités de Turin et de Gênes furent fermées, ainsi que le *collége des provinces* établi dans la capitale, en même temps que l'on déclarait de nul effet les examens subis par les étudiants pendant la courte période constitutionnelle. Le 30 septembre, une amnistie royale fut publiée, mais, bien qu'on l'appelât générale, les exceptions étaient tellement nombreuses, qu'elle ne profita réellement qu'aux malfaiteurs. Cependant le nombre des

proscrits était très-considérable. En Espagne seulement, on comptait 209 officiers qui s'enrôlèrent presque tous en Catalogne, dans la légion italienne commandée par le brave colonel Pacchiarotti, et laquelle comptait aussi un grand nombre d'émigrés napolitains. On n'ignore pas que cette légion prit une part brillante à la guerre soutenue par les Espagnols, en 1823, contre l'armée de Louis XVIII, armée dont faisait partie Charles-Albert, obligé de se réhabiliter ainsi aux yeux des rois, tandis que l'Autriche s'efforçait toujours de le faire exclure de la succession au trône des Etats sardes. Nous devons ajouter à ce propos que ce fut surtout dans le but d'avoir en main les preuves de la participation du prince de Carignan au mouvement du mois de mars 1821, que le gouvernement autrichien ordonna l'arrestation de Confalonieri et de beaucoup d'autres, et, en général, des poursuites contre les libéraux lombards encore plus rigoureuses que celles qui venaient de faire tant de victimes dans les provinces vénitiennes. Ces poursuites parurent d'autant plus extraordinaires, qu'elles avaient lieu presque au moment même qu'elles cessaient en Piémont, grâce à l'amnistie dont nous avons parlé, suivie, le 18 octobre 1821, par l'entrée solennelle à Turin du nouveau roi qui, il faut le dire, bien qu'ennemi acharné de toute idée libérale, ne se plut pas à persécuter le parti libéral, ainsi qu'on le faisait dans la plupart des autres Etats de l'Italie.



Combat des patriotes italiens contre les Autrichiens à Rimini, le 25 mars 1831.

Il nous faudrait écrire un ouvrage à part, si nous devions raconter les procès politiques surgis dans la Lombardo-Vénitie, avant et après la révolution du Piémont. Aussi, en renvoyant nos lecteurs au célèbre livre de Silvio Pellico, annoté par Maroncelli, à l'*Etude sur la Lombardie*, déjà citée, ainsi qu'aux *Mémoires d'un prisonnier d'Etat*, par Andryane, et à l'ouvrage du marquis Pallavicini, sur sa *Captivité au Spielberg*, nous nous contenterons de transcrire, afin de donner une idée des procédés employés par le gouvernement autrichien, dans les affaires politiques, et de l'horrible régime du Spielberg, quelques passages d'une précieuse lettre que nous écrivait d'Amérique M. Félix Foresti, l'une des plus nobles victimes de l'Autriche.

« L'avant-veille de Noël (le 23 décembre 1821), nous étions tous appelés devant la commission pour entendre la lecture des arrêts. Le lendemain avait lieu notre exposition sur la place de Saint-Marc, au milieu d'une foule immense. Le vice-roi assista à cette scène du haut du grand balcon du palais des doges. Toute la garnison était sur pied, quatre pièces de canon étaient braquées autour de l'échafaud, et les artilleurs tenaient leurs mèches allumées. L'un des juges lut les arrêts à haute voix. Les innombrables spectateurs nous donnèrent des signes non équivoques de profonde sympathie. Salvotti avait dit aux condamnés que, par faveur spéciale du vice-roi, il leur serait permis de garder leurs chapeaux pendant l'exposition. Oroboni ne voulut pas profiter de cette grâce, et, aux gardiens qui l'engageaient à se couvrir et à cacher son visage à l'aide de son mouchoir, il répondit : — Je ne suis nullement honteux de me trouver à cette place, car j'y suis pour une sainte cause, et je veux que tout le monde puisse me voir. — Lorsque nous descendîmes de l'échafaud pour entrer dans nos cachots, des mouchoirs en très-grand nombre furent agités dans l'air en signe d'adieu, surtout par des dames, et le soir même une sérénade se fit entendre sous les fenêtres de la prison. Nous partîmes de Venise dans la nuit du 12 au 13 janvier 1822. On choisit une pareille heure pour éviter de nouvelles manifestations. Trois commissaires nous accompagnaient, et un détachement de garde de police enveloppait nos voitures. Nous étions liés deux par deux, et nous voyageâmes ainsi pendant trois semaines. Tous les soirs nous nous arrêtions pour coucher, mais nos corps étaient condamnés à s'étendre sur la paille, et le plus souvent nous avions pour gîte une prison. Pour surcroît de tourments, nos gardiens passaient la nuit avec nous. Bien que les journaux du gouvernement nous eussent peints comme des hommes de sang ou des impies, afin d'éloigner de nous toute pitié, les populations au milieu desquelles nous passions ne cessaient de nous témoigner l'intérêt le plus vif. Les femmes surtout nous donnaient les plus grandes marques de sympathie. Il y en eut qui, tendant vers nous leurs enfants, nous priaient de les bénir. Dans quelques villes notre entrée fut une véritable ovation. En même temps on regardait les commissaires de très-mauvais œil, et plus d'une fois on les siffla. Ils s'en vengeaient en redoublant de brusqueries et de rigueurs à notre égard.

» A peine fûmes-nous arrivés au Spielberg, qu'on procéda à l'opération du ferrement. Nos chaînes étaient extrêmement lourdes, et je ne saurais dire ce qu'elles me firent souffrir pendant les premiers jours. Notre lit consistait dans un paillasson placé sur un escabeau et dans une couverture de laine très-grossière. Chaque cellule n'avait que douze pieds de longueur sur huit de large, et la lumière y arrivait d'en haut par une petite lucarne garnie de barreaux de fer. Pour tout couvert de table, nous n'avions qu'une cuiller par personne;

Digitized by Google

aussi n'ayant ni fourchettes, ni couteaux, nous étions souvent obligés de manger avec nos doigts. Un de nos plus grands tourments était la faim. Avant l'arrivée des condamnés lombards, on nous donnait pour toute nourriture quelques cuillerées de ce potage nauséabond appelé *brenn suppe*, un petit morceau de viande, pourrie le plus souvent, enfin une tranche de pain noir. Lorsque Confalonieri et les autres condamnés lombards furent arrivés, notre traitement fut quelque peu amélioré. Cependant, nous n'en continuâmes pas moins à souffrir de la faim et à maigrir au point que le médecin de la prison en fut alarmé; mais, ne pouvant rien changer à notre sort, pour atténuer notre misérable position, il nous prescrivait de temps à autre, en guise de médicaments, quelques fruits ou un verre de vin. Quatre d'entre nous, entrés en bonne santé au Spielberg, y moururent de besoin, Oroboni, le colonel Moretti, Villa et Albertini. Ces décès, *occasionnés uniquement par la faim*, auraient dû faire réformer l'horrible régime auquel nous étions condamnés. Mais il n'en fut rien, et aux privations matérielles vinrent s'ajouter des privations morales de toute espèce. Pendant les deux premières années, il nous avait été permis de garder le peu de livres que nous avions apportés. Puis l'empereur, nous enviant jusqu'à cette dernière consolation, nous les fit retirer et donner en échange tout ce qu'il y a de plus ennuyeux et de plus absurde en fait de livres ascétiques. Mais c'était la privation absolue des nouvelles de nos familles qui nous affligeait le plus profondément. Qu'on ajoute à cela des vexations toujours croissantes pendant quatorze ans. Trois fois dans les vingt-quatre heures on visitait nos cellules, on fouillait nos personnes, et, quelquefois, on nous obligeait à quitter jusqu'à notre chemise! Pour comble de maux un espionnage d'un nouveau genre était exercé à notre égard, car c'étaient les prêtres qu'on nous imposait pour confesseurs qui s'en chargeaient. L'abbé Paulowich, Dalmate récompensé plus tard de ses *honorables services* par l'évêché de Cattaro, se distingua entre tous. Il ne nous parlait pas autant de Dieu que des affaires politiques, auxquelles il prétendait que nous avions été mêlés, et il agissait de la sorte par les ordres de l'empereur, qui nous poursuivait ainsi jusque dans la prison, désireux de nous faire servir d'instrument à de nouvelles persécutions. En 1834, François II vint à Brunn pour y assister à de grandes manœuvres. On s'attendait à quelque grâce, ou du moins à une diminution de rigueurs. Ce fut le contraire qui arriva. Mais ce n'est pas tout. Le vieux Munari était atteint de paralysie; Albertini était mourant; tous les autres languissaient plus ou moins sous le coup de la faim ou de la misère. L'empereur était parfaitement au courant de cet état de choses, car, poussé plutôt par son esprit inquisiteur que par des sentiments d'humanité, il envoyait souvent son médecin nous visiter. Eh bien, il ne voulut rien faire, ni en faveur de Munari, qu'une translation hors de la prison aurait guéri, ni pour Albertini qui se mourait, ni pour tous les autres dont l'inanition tuait la vie dans sa source. »

Tandis que les persécutions les plus cruelles atteignaient les libéraux dans les provinces lombardo-vénitiennes, où presque chaque famille comptait un captif ou un proscrit, les carbonari, excommuniés déjà par Pie VII au mois de septembre 1821, étaient poursuivis avec une nouvelle rigueur dans les États-Romains, mais surtout dans les légations de Ravenne et de Forli, gouvernées par les cardinaux Rusconi et Sanseverino, c'est-à-dire par les membres les plus rétrogrades du sacré collége. A Parme aussi le gouvernement, qui jusqu'alors avait été des plus doux, malgré l'influence de l'Autriche, commençait à sévir contre le parti libéral; mais ce n'était rien en comparaison de ce qui se passait dans le duché de Modène, où François IV, animé d'une véritable fureur contre quiconque était seulement soupçonné de libéralisme, se livrait avec sa police à des vexations et à des cruautés faites pour rappeler les jours les plus sombres du moyen âge. Les détails de ces rigueurs sauvages, ou, pour mieux dire, des horribles tortures pratiquées à cette époque dans les prisons de Modène, se trouvent consignés dans un écrit fort intéressant, publié à Madrid, en 1823, par M. Panizzi, proscrit modénois, aujourd'hui bibliothécaire au musée de Londres, dans les *Martyrs de la liberté italienne*, d'Atto Vannucci, imprimé à Livourne en 1849, ainsi que dans le *Martyrologe italien*, publié naguère par nous-même à Turin. Aussi nous bornerons-nous à rappeler l'assassinat juridique de l'excellent prêtre Andreoli, que le duc de Modène laissait exécuter à Rubiera, le 17 octobre 1822, au moment même où il faisait grâce de la vie à un parricide!

Jamais la réaction royaliste n'avait été aussi cruelle en Italie, sans remplir aucunement le but qu'elle se proposait, celui d'empêcher de nouvelles tentatives, témoin la conspiration ourdie à Palerme dans les derniers jours de 1821, conspiration qui, ayant réussi, aurait fait, à l'égard des Autrichiens qui occupaient la Sicile, ce que les Siciliens avaient fait à l'égard des Français en 1282. Le moment de l'explosion avait été fixé par les conjurés au 12 janvier 1822, anniversaire de la naissance du roi, et le tocsin devait retentir le soir, à l'heure où les officiers se trouveraient réunis au théâtre; mais un traître ayant averti le vice-roi, au lieu du sang étranger on vit bientôt couler celui de quinze des conjurés.

Vers la fin de 1822 avait lieu à Vérone ce congrès, où l'on vit réunis presque tous les souverains de l'Europe, avec ses principaux diplomates, tels que Chateaubriand, Metternich, Nesselrode, Pozzo di Borgo et Hardenberg.

Les matières à traiter étaient celles-ci : la répression de la traite des noirs; les questions pendantes entre la Russie et la Turquie; l'attitude à prendre vis-à-vis de la révolution qui venait d'éclater en Grèce; la question relative à l'indépendance des colonies espagnoles du nouveau monde, et celle de la piraterie des mers américaines; mais surtout les mesures à adopter à l'égard de la révolution d'Espagne et de l'occupation du Piémont et de Naples par l'Autriche. Sans nous arrêter aux ambitions rivales, qui s'agitèrent dans ces conférences, et aux intrigues mises en jeu par tant d'intérêts opposés, nous dirons très-brièvement ce qui fut arrêté concernant l'Italie. L'Autriche tenait beaucoup naturellement à prolonger d'une manière indéfinie son occupation des Etats sardes et des Deux-Siciles, dans le double intérêt de son trésor et de sa puissance, tandis que la France et la Russie la voyaient de mauvais œil. Ce fut donc sur leurs instances, appuyées par le cardinal Spina, au nom du pape, que, le 14 décembre 1822, il fut stipulé entre les plénipotentiaires autrichien, russe, prussien et sarde, que les troupes autrichiennes quitteraient immédiatement Verceil, Vigevano, ainsi que tous leurs cantonnements situés sur la rive gauche du Pô, ce qui devait diminuer le corps d'occupation de quatre mille hommes, qu'au mois d'avril 1823, il serait diminué encore de trois mille hommes, par l'évacuation de Casal, Voghera, Tortone, Castelnuovo, ainsi que des autres postes de la rive droite, et que le reste des troupes occuperait Alexandrie et Valence jusqu'au 1er octobre de la même année, époque à laquelle les Etats sardes seraient entièrement évacués. Le roi de Naples, qui avait beaucoup plus à craindre de ses peuples, et qui préférait sa sûreté à sa dignité, se montra beaucoup moins disposé à consentir au départ des Autrichiens. Cependant il dut tolérer que leur nombre fût réduit de dix-sept mille hommes. Avons-nous besoin d'ajouter que rien ne fut fait ni même proposé dans le congrès pour adoucir le sort de l'Italie, ni pour calmer les fureurs de la réaction monarchique? Rien non plus ne fut fait pour les Grecs, que l'on abandonna à leur courage, tandis qu'on permit au gouvernement français d'envoyer une armée en Espagne pour y étouffer la constitution. En attendant, des milliers de proscrits erraient partout, dont beaucoup, comme nous l'avons dit, combattirent pour la liberté de l'Espagne. Ajoutons que beaucoup d'autres combattirent et moururent pour celle de la Grèce, parmi lesquels l'illustre Santarosa, qui tomba glorieusement dans l'île de Sfacteria, sous le cimeterre ottoman, le 9 mai 1825.

CHAPITRE SIXIÈME.

DEPUIS LA DISSOLUTION DU CONGRÈS DE VÉRONE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE JUILLET.

(1823-1830.)

C'est encore une bien triste période que celle que nous avons à parcourir de 1823 à 1830, car il ne s'agit le plus souvent que d'exposer les actes odieux des gouvernements et les souffrances des gouvernés. Aussi nous serons très-concis, et en même temps, pour ne pas passer trop de fois d'un Etat à l'autre, nous rappellerons l'histoire de chacun d'eux jusqu'en 1830, en tenant moins compte de l'ordre chronologique général que de celui des faits dont chaque partie de la Péninsule fut le théâtre pendant les sept ans dont nous avons à évoquer le souvenir.

Le 20 août 1823, Pie VII mourait, âgé de quatre-vingt-un ans, après un pontificat de vingt-trois ans et sept mois. Doué de facultés médiocres, il fut beaucoup plus grand dans l'exil que sur le trône pontifical, où il céda souvent aux inspirations les plus antilibérales. Il laissa le pays dans l'état le plus misérable, c'est-à-dire divisé par les haines politiques, appauvri, et avec une administration aussi corrompue que détestée. Les quarante-neuf cardinaux réunis en conclave se partageaient en deux camps, celui des *zélés* et celui des *modérés*, les uns guidés par Gregorio, Falzacappa, Testaferrata et Pallotta, les autres reconnaissant pour chef l'ancien secrétaire d'Etat Consalvi. Les premiers, qui étaient les plus nombreux, auraient voulu porter au pontificat le cardinal Severoli, dont on disait beaucoup de bien, mais le cardinal Albani ayant déclaré son exclusion au nom de l'Autriche, dont il était l'âme damnée, le 28 septembre 1823, trente-quatre votes se réunirent en faveur du cardinal della Genga, qui prit le nom de Léon XII. Or, il était impossible de plus mal choisir, car le nouveau pape n'était connu que par sa profonde aversion pour les idées de liberté et pour ceux qui les professaient. Son premier acte fut de renvoyer Consalvi, son ennemi personnel, pour lui substituer le vieux cardinal della Somaglia, et, bien qu'âgé lui-même de soixante-quatre ans, il n'en entreprit pas moins avec une ardeur toute juvénile, non pas la réforme des innombrables abus du gouvernement et de l'Eglise, mais la destruction de tout ce que son prédécesseur avait tenté dans ce sens. Sa haine contre toute espèce de progrès alla au point de supprimer la commission chargée de veiller

Digitized by Google

aux vaccinations, dont il abolit le règlement, ce qui fit que la petite vérole ne tarda pas à exercer de terribles ravages dans le pays. Outre cela, par son décret du 1er septembre 1824, les israélites, traités déjà si durement dans les Etats-Romains, furent mis à la merci du saint-office, lequel fonctionna plus que jamais sous le règne de Léon XII, tandis que les campagnes étaient désolées par les brigands, sans en excepter les environs de Rome, et que cette ville était tellement dévorée par la misère, qu'elle comptait plus de dix indigents sur chaque centaine d'habitants!

Plusieurs assassinats politiques ayant eu lieu en Romagne, le cardinal Rivarola y fut envoyé avec les pouvoirs les plus étendus, dont il usa de telle sorte que bientôt les prisons d'État regorgèrent; puis, en sa qualité monstrueuse de juge unique, et sans qu'aucun débat contradictoire eût eu lieu, ni qu'aucune défense eût été entendue en faveur des accusés, il prononça, le 31 août 1825, un arrêt par lequel cinq cent quatorze personnes étaient condamnées, dont sept à la peine capitale, heureusement commuée par le pape en celle de l'emprisonnement perpétuel. On comptait parmi les condamnés trente nobles, deux ecclésiastiques, cent six propriétaires ou négociants, trente-huit militaires, soixante-quatorze employés civils et soixante-douze médecins, avocats ou hommes de lettres, coupables d'opinions franchement libérales, plutôt que de faits perpétrés contre le pouvoir. A l'occasion du jubilé ouvert à Rome le 25 décembre de cette même année, on entendit partout les prêtres et les moines tonner du haut de la chaire contre les libéraux, ce qui ne manqua pas, en encourageant les sanfédistes d'amener de nouvelles collisions entre eux et les carbonari, et, partant, de nouvelles persécutions contre ces derniers. Mais plus le gouvernement sévissait, et plus l'audace des sectaires augmentait. Elle alla jusqu'au point de s'attaquer à la personne du cardinal Rivarola, qui faillit être tué en pleine rue. Cet attentat étant venu s'ajouter à d'autres actes de vengeance politique exercés contre les agents les plus odieux du gouvernement pontifical, celui-ci installa à Ravenne une commission extraordinaire, présidée par un prélat appelé Invernizzi, laquelle, après l'instruction la plus ténébreuse et la plus inique, finit par envoyer cinq personnes à l'échafaud. L'exécution eut lieu à Ravenne le 13 mai 1828. Deux autres sectaires avaient été décapités à Rome quelque temps auparavant. A l'occasion de tous ces procès, le gouvernement de Léon XII apprit avec la plus grande terreur, qu'indépendamment des carbonari, l'Italie centrale renfermait dans son sein les sociétés secrètes dénommées comme il suit : les *Frères artistes*, les *Défenseurs de la patrie*, les *Fils de Mars*, les *Ermolaïstes*, les *Maçons réformés*, les *Tirailleurs américains*, les *Illuminés*, les *Adelphes*, les *Philadelphes*, les *Chevaliers européens*, les prosélytes de la *Tourbe*, de la *Sibérie* et du *Devoir*. Toutes ces sociétés, dont les ramifications s'étendaient dans les Etats limitrophes, se fondirent dans le *carbonarisme réformé*, absorbé lui-même, après 1830, par la *Jeune Italie* fondée par Joseph Mazzini.

Tandis que les États-Romains étaient travaillés ainsi par les sectes, la dette publique augmentait d'une manière effrayante, l'extrême pauvreté du pays ne permettant pas l'établissement de nouvelles taxes, et le plus grand désordre régnant dans l'administration des finances. Ce déplorable état de choses ne changea aucunement, lorsque le cardinal Bernetti prit, au mois de janvier 1827, la place du cardinal della Somaglia, bien qu'il ne manquât ni de capacité ni d'énergie; mais le gouvernement des Etats de l'Église est de ceux qu'il est impossible de réformer, grâce à sa nature même, ainsi que le dit fort bien M. Mamiani, que personne à coup sûr n'accusera d'exaltation démagogique. Le passage que nous allons reproduire fait partie d'un écrit publié par lui à Paris, sans nom d'auteur, en 1832, sous le titre de *Précis politique sur les derniers événements des Etats-Romains*, où l'on trouve des notions précieuses sur l'organisation, ou, pour parler plus exactement, sur le désordre politique et administratif de ce malheureux pays.

« Les lumières du siècle ont démontré l'iniquité de l'inquisition, les empiétements du droit canonique, l'assemblage désordonné des lois, et ont, en même temps, révélé au peuple ses droits et la limite équitable du pouvoir. L'absolutisme pontifical, à qui aucun frein légal et déterminé par les institutions n'a été imposé, a poursuivi sa marche, et, s'abandonnant à la nature de tout pouvoir, d'étendre indéfiniment son action, il a pénétré partout, en détruisant toujours sans jamais réédifier. Les franchises municipales n'existent plus; la féodalité a disparu comme les priviléges de l'aristocratie, et même les priviléges des séculiers, tandis que la plupart des priviléges du clergé subsistent encore. Ainsi se sont établis deux peuples, l'un de gouvernants, l'autre de gouvernés : tous deux entièrement divisés par leurs intérêts, leurs études, leurs habitudes, leurs penchants. Les gouvernants ont les richesses, les honneurs, les emplois, le pouvoir, et avec cela l'ignorance, les préjugés, la faiblesse d'esprit. Pour les gouvernés il reste l'obéissance passive, une nullité politique complète; mais avec cela la science, la civilisation du siècle, l'activité de l'esprit et du cœur. Aucune carrière n'est ouverte à cette double activité, ni celle des armes, ni celle du gouvernement, ni celle du commerce, ni celle des études. La science ne conduit ni aux honneurs ni à la fortune; le génie industriel est arrêté par la misère publique, par l'administration déplorable du trésor, par l'ignorance des prélats dans l'économie publique, par la méfiance générale, enfin par la faiblesse des garanties que les lois offrent à la propriété et à la sainteté des contrats. Au milieu de tout cela l'arbitraire du gouvernement romain a dû nécessairement porter ses fruits. Aucune loi n'est stable, et aucun droit n'est garanti. Le bon plaisir du souverain dispose de tout. Le souverain casse la chose jugée, augmente et change les impôts et dispose arbitrairement du trésor public. L'Etat n'a ni lois fondamentales ni codes. Chaque pape fait ses *motu proprio*, l'un détruit ce que l'autre a fait; le successeur rétablit ce qu'avait annulé son prédécesseur. Aucun service, aucun mérite n'obtient une récompense assurée. Les emplois ne sont jamais en rapport avec les études spéciales ou les capacités. Un chanoine devient trésorier, un homme de loi est chargé du ministère de la guerre, un moine monte sur le trône. Le gouvernement étant électif et les électeurs étant tous et seuls éligibles, et revêtus en outre d'un caractère divin, naturellement ils ne croient point avoir de supérieurs, et, sans vouloir circonscrire le degré de leur pouvoir, ils sont bien aises de participer largement à l'absolutisme de leur chef; ils ne veulent en aucune manière être subordonnés à quelques-uns de leurs collègues, ils prétendent n'avoir de compte à rendre à personne, et ne s'assujettissent à aucune responsabilité. C'est principalement dans les provinces qu'ils exercent leur souveraineté, de sorte que le gouvernement change, non-seulement avec le prince, mais avec le légat. Les évêques, revêtus d'une autre espèce d'autorité irresponsable et de caractère divin, exercent eux-mêmes un pouvoir indépendant et très-étendu, qui se trouve souvent en collision avec celui des représentants du prince. On peut en dire autant des chefs de la sainte inquisition. Ainsi les sujets pontificaux sont soumis en même temps à trois ou quatre sortes de pouvoirs arbitraires et incohérents, qui s'éloignent l'un de l'autre et qui exercent chacun leur contrôle, non-seulement sur les actions, mais sur les pensées. On peut croire que sous un pareil gouvernement il n'existe point de vertus publiques, parce qu'il n'y a pas d'intérêts généraux. Dans la machine politique rien ne marche que par intrigue et faveur, tout est spéculation et égoïsme. Rome est le centre de cette corruption morale; Rome, qui a reçu des siècles le droit de tenir boutique de religion et de trafiquer de la justice; Rome, où l'on trouve le moyen de vivre commodément, non pas avec le produit de travaux honorables, mais en restant dans l'oisiveté, en se frappant la poitrine, en se promenant dans les antichambres, en faisant des dupes, en recueillant des cadeaux et des pots-de-vin pour les emplois, les grâces, les exemptions et les marchés. »

Le 10 février 1829, Léon XII mourait détesté de tout le monde, excepté des sanfédistes qu'il avait constamment protégés. Il eut pour successeur le cardinal Castiglioni qui, élu le 31 mars de la même année, prit le nom de Pie VIII, et ne fut guère meilleur que Léon XII. Agé de soixante-huit ans, d'un esprit très-borné et à tendances essentiellement rétrogrades, il n'avait jamais cessé d'être l'ami fidèle de l'Autriche, au point que, pour lui plaire, il nomma le cardinal Albani son secrétaire d'État à la place de Bernetti. Il est à remarquer, à propos de ce fait, qu'on ne craignit pas d'en relater les motifs dans le procès-verbal secret rédigé par le notaire du conclave. Le pontificat de Pie VIII, dont la durée ne dépassa pas huit mois, ne fut signalé par aucun acte mémorable, si ce n'est un nouveau décret contre les carbonari, édictant contre eux la peine de mort et la confiscation, et menaçant des galères quiconque, instruit de leurs menées, ne les aurait pas dénoncés! Un arbre de liberté ayant été planté pendant la nuit sur une des places de Césène, trente personnes furent châtiées sévèrement. Des condamnations bien plus graves furent prononcées à Rome, le 26 septembre 1829, par une commission spéciale présidée par le prélat Cappelletti, lors de la découverte d'une vente carbonique fondée par un prêtre napolitain nommé Joseph Picilli. Pie VIII mourut le 30 novembre 1830, pour faire place à Grégoire XVI (Cappellari), élu le 2 février 1831.

Les dernières années du triste règne de Ferdinand Ier furent des plus funestes pour les Deux-Siciles, car de nouvelles exécutions y eurent lieu, dont quatre à Naples, cinq à Capoue, trois à Cosenza, trois à Messine et deux à Palerme (ces dernières par sentence du 30 avril 1824), à la suite de conspirations vraies ou fausses, car souvent les agents du gouvernement ne craignaient pas d'en forger! Les exécutions de Cosenza furent opérées en vertu d'un arrêt *prononcé* par une commission prévôtale, le 24 mars 1823, après une *procédure* des plus odieuses, pendant laquelle les prétendus coupables avaient été horriblement torturés. Nous devons ajouter, dès à présent, que le préfet de la province, de Mattheis, qui avait eu la principale part dans ces déplorables faits, fut, au bout de quelques années et après bien des réclamations de la part des familles des victimes, incarcéré avec cinq de ses complices, et enfin traduit, en 1830, devant la haute cour du royaume; mais, condamné à dix ans de relégation (la moitié des voix avait été pour la peine de mort), non-seulement il fut gracié par Ferdinand II, qui venait de monter sur le trône, mais il reçut une pension considérable! Les trois malheureux exécutés à Messine, par sentence du 27 février 1823, périssaient victimes de la tentative faite par le général Rossaroll au mois de mars 1821.

Digitized by Google

En Sicile, au court vicariat du cardinal Gravina, avait succédé celui du prince de Cutò, homme aussi ignorant que faux et ambitieux qui, dans un intérêt de famille, se livra à de cruelles persécutions contre des communes entières, indépendamment des persécutions politiques qui, du reste, n'empêchèrent pas l'existence, voire même les progrès des sociétés secrètes, car, outre les carbonari, il y avait en Sicile la société du *Silence*, celle des *Imitateurs de Sand*, celle des *Jeunes Spartiates*, celle des *Fabius* et celle des *Prosélytes d'Alfieri*. Le prince de Campofranco remplaça le prince de Cutò, sans que les conditions de la Sicile fussent aucunement améliorées. Le seul décret un peu utile publié à cette époque par le gouvernement de Ferdinand Ier, fut celui du 10 février 1824, relatif à ce qu'on appelait les *subjugations*, triste conséquence du régime féodal aboli en 1812, qu'on chercha à faire disparaître sans y réussir qu'imparfaitement.

Enfin, dans la nuit du 3 au 4 janvier 1825, le vieux Ferdinand était frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante, et notre devoir d'historien nous force à dire que la nouvelle de sa mort excita dans le royaume une véritable joie, punie aussitôt par de nombreuses arrestations, digne prélude du triste règne de François Ier!

Le nouveau roi commença par se rendre à Milan, dans le but de s'aboucher avec l'empereur d'Autriche, et d'en prendre en quelque sorte le mot d'ordre. Ce voyage eut aussi pour objet d'obtenir la prolongation, pendant une nouvelle année, du séjour des Autrichiens dans le royaume, où ils restèrent en effet jusqu'en 1826. En attendant, François Ier prenait à son service près de six mille Suisses, coûtant à l'État le triple de ce qu'auraient coûté des soldats nationaux.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée du misérable régime auquel les Deux-Siciles furent soumises pendant le règne de François Ier, nous donnerons la traduction littérale du passage suivant de l'Histoire de La Farina que nous avons déjà citée :

« Sous le règne de François Ier, la corruption gouvernementale » arriva à un tel point, que je ne sache pas que l'histoire en présente de pareille. C'était sans aucune retenue, je dirai même aussi » effrontément que possible, que l'on vendait, comme sur un marché » public, les honneurs, les emplois, les faveurs, et jusqu'aux vengeances. » Le ministre Medici, un Michel-Ange Viglia, valet de chambre du » roi, une Catherine de Simone, femme de chambre et confidente de » la reine Isabelle, faisaient trafic de l'autorité royale. Camille Caropreso, pour être nommé ministre des finances, dut payer, rien » qu'au valet de chambre, la somme de trente mille ducats. Viglia » était très-ignorant, les règlements de la cour de Naples prescrivant que le valet de chambre ne sache ni lire ni écrire, afin que » les secrets du palais soient mieux à l'abri des indiscrétions; mais » l'homme était fin au dernier point, outre que l'ignorance ne fut » jamais un obstacle auprès du gouvernement de Naples pour arriver » au maniement des affaires. Le roi savait très-bien l'infâme trafic » que l'on faisait à sa cour, et il en riait en disant à Viglia : — Fais » de bonnes affaires, et ne perds pas de temps surtout, car ma vie ne » sera pas longue. — En attendant, les tribunaux condamnaient tous » les jours à la réclusion ou aux galères ceux qui, poussés par la faim, » avaient volé une poule ou même un morceau de pain. La loi était » une vraie toile d'araignée, dans laquelle ne se trouvaient pris que » les moucherons, tandis que les grosses mouches l'enfonçaient, et le » peuple, en voyant les voleurs non-seulement impunis, mais protégés par le roi, la prenait en aversion et la considérait comme un » nouvel instrument de tyrannie. Les martyres pour cause de liberté » se renouvelaient tous les jours, et, assurément, celui qui voudrait » les décrire en détail finirait par trouver des lecteurs insensibles, le » cœur humain ne pouvant pas supporter trop longtemps les mêmes » sensations douloureuses sans s'y accoutumer et, par conséquent, » sans s'endurcir. »

Et, nous aussi, faisant comme La Farina, nous parcourrons très-rapidement les cinq ans de ce règne de François Ier qui fut, certes, l'un des plus déplorables qu'aient jamais subis les Deux-Siciles.

Malgré une nouvelle série de persécutions et de condamnations, en 1825, 26 et 27, ou plutôt à cause même de ces nouvelles rigueurs, un mouvement insurrectionnel eut lieu dans la province de Salerne, dans l'été de 1828. Le soulèvement commença le 28 juin, au cri de *Vive la constitution française!* mais n'ayant pas été secondé par les autres provinces du royaume, et la capitale n'ayant pas bougé, il fut très-facilement réprimé par les troupes royales envoyées de Naples en toute hâte. Le roi avait confié le commandement de l'expédition, avec pleins pouvoirs, au général Delcarretto qui, après s'être signalé par son exaltation libérale en 1820 et 21, époque à laquelle il avait exercé les fonctions de chef d'état-major auprès du général Pepe, était devenu l'un des principaux séides du gouvernement bourbonien. L'insurrection était à peine étouffée que des cours prévôtales condamnaient à mort des centaines d'individus, dont onze furent exécutés à Salerne, et vingt dans le village de Bosco, lequel, pour avoir été le siége principal de la révolte, fut détruit de fond en comble, avec défense à ses habitants dispersés de reconstruire leurs maisons. On peut consulter à ce sujet le décret royal du 28 juillet 1828 et la proclamation de Delcarretto, publiée à cette occasion, laquelle est le document le plus étrangement odieux qui existe en pareil genre. Parmi les victimes on compta des ecclésiastiques, et, entre autres, le vénérable chanoine de Luca, qui avait siégé comme député au parlement de 1820 et 21. Vers la fin de 1829, plus d'une année après la levée de boucliers qui avait déjà coûté tant de sang, trois frères, du nom de Capozzoli, qui avaient, avec Antoine Galotti, joué le principal rôle dans l'insurrection de 1828, et qui, après s'être réfugiés en Corse avec lui, avaient eu l'imprudence de rentrer dans le pays clandestinement, étaient arrêtés, jugés pour la forme et fusillés à Palinuro, c'est-à-dire à l'endroit même où le mouvement avait été commencé. Quant à Galotti, on ne doit pas ignorer en France que, réclamé par le gouvernement napolitain à celui de Charles X, il fut livré, puis redemandé, sur les réclamations de la tribune parlementaire, au moment où on allait l'exécuter. Au surplus, Galotti a laissé des mémoires où se trouvent consignés, outre les faits de sa vie, les détails de la malheureuse tentative que nous venons de rappeler.

L'acharnement avec lequel on poursuivait à cette époque le parti libéral alla à tel point, que le gouvernement de Naples, ne visant à rien moins qu'à son extermination, demanda à tous ses agents une liste générale de ceux qu'il appelait ses ennemis. Or, quelle ne fut pas sa terreur, quand, ce dénombrement ayant été effectué, il eut la certitude que le chiffre des *irréconciliables* seulement dépassait celui de cent mille! Tels étaient les effets de l'horrible compression dont les idées de liberté avaient été l'objet pendant si longtemps.

Tandis que ces tristes événements avaient lieu dans les provinces continentales du royaume, la Sicile était tyrannisée par le marquis Hugo delle Favare, vice-roi dans le genre de ceux que l'Espagne entretenait autrefois dans ses provinces italiennes, et dont il serait fastidieux, pour nous comme pour nos lecteurs, de rappeler les méfaits.

Presque au même moment où la province de Salerne était horriblement désolée, le drapeau des Bourbons était souillé à Tripoli par l'échec qu'une division de la flotte napolitaine essuyait contre les Barbaresques, à qui, pour surcroît d'humiliation, le gouvernement de François Ier consentait à payer une somme considérable. Nous ne devons pas passer sous silence que Sozi-Caraffa, commandant de cette malheureuse expédition, fut entièrement absous par ce même roi qui venait de signer l'arrêt de mort de trois jeunes gens (Migliorati, Carola et de Mattia), accusés d'avoir trempé, à Naples, dans une conspiration se rattachant au soulèvement de la province de Salerne.

Pour combler le déficit, croissant d'année en année à cause de la mauvaise administration des finances, on faisait des retenues sur la solde des employés, et on ajoutait de nouveaux impôts à ceux, déjà très-lourds, qui pesaient sur le pays, outre que, contrairement aux principes les plus élémentaires d'économie publique, on affermait les douanes, à la condition que l'excédant des recettes serait partagé entre le gouvernement, le régisseur et ses employés, ce qui était un nouveau stimulant aux vexations fiscales dont on avait déjà tant à se plaindre.

En 1829, le roi François étant parti pour l'Espagne, afin d'y conduire sa fille Christine, fiancée à Ferdinand VII, le duc de Calabre (aujourd'hui Ferdinand II) resta à la tête du gouvernement en qualité de vicaire général du royaume, et, il faut le dire, bien que très-jeune, car il avait à peine dix-neuf ans, il fit preuve, pendant tout le temps que son père fut absent, d'une fermeté extraordinaire pour son âge, d'une rare aptitude au maniement des affaires publiques, et en même temps d'une modération qui inspira sur son compte des espérances bien cruellement trompées par la suite. Le roi François, dont le voyage coûta des sommes énormes, sans nul profit pour l'État, revint à Naples un peu avant la révolution de juillet, dont il avait pu remarquer les symptômes pendant son séjour à Paris, et la terrible nouvelle des trois glorieuses journées contribua beaucoup à presser les progrès de la grave maladie dont il était atteint depuis quelque temps et à laquelle il succomba le 8 novembre 1830.

Nous terminerons cet aperçu sur le gouvernement de François Ier en reproduisant les passages suivants de la dépêche adressée par M. de Chateaubriand à M. de Portalis, garde des sceaux, chargé par intérim du ministère des affaires étrangères en l'absence de M. de la Ferronnayes.

« Rome, 16 avril 1829.

» ..... Quant à la position de l'Italie, monsieur le comte, il faut lire » avec précaution ce qu'on vous en mandera de Naples ou d'ailleurs. » Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-» Siciles est tombé au dernier degré du mépris. La manière dont la » cour est au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours » poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spec-» tacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en » plus, dans ce pays, à avilir la royauté. Mais on prend pour des » conspirations ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du » siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat de » la décrépitude des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes » générations; enfin, la comparaison que chacun fait de ce qui est à » ce qui pourrait être. Ne nous le dissimulons pas : le grand spec-» tacle de la France, puissante, libre et heureuse; ce grand spectacle, » qui frappe les yeux des nations restées ou retombées sous le joug, » excite des regrets et nourrit des espérances. Le mélange des gou-» vernements représentatifs et des monarchies absolues ne saurait

Digitized by Google

» durer; il faut que les unes ou les autres périssent, que la politique » reprenne un égal niveau, ainsi que du temps de l'Europe gothique. » La douane d'une frontière ne peut désormais séparer la liberté de » l'esclavage; un homme ne peut plus être pendu de ce côté-ci d'un » ruisseau pour des principes réputés sacrés de l'autre côté de ce » même ruisseau. C'est dans ce même sens, monsieur le comte, et » uniquement dans ce sens qu'il y a *conspiration* en Italie; c'est dans ce » sens encore que l'Italie est *française*. Le jour où elle entrera en jouis- » sance des droits que son intelligence aperçoit et que la marche pro- » gressive du temps lui apporte, elle sera tranquille et purement ita- » lienne. Ce ne sont point quelques pauvres diables de carbonari, excités » par des manœuvres de police et pendus sans miséricorde, qui sou- » lèveront ce pays. On donne aux gouvernements les idées les plus » fausses du véritable état des choses : on les empêche de faire ce » qu'ils devraient faire pour leur sûreté, en leur montrant toujours » comme des conspirations particulières d'une poignée de jacobins » ce qui est l'effet d'une cause permanente et générale. Telle est, » monsieur le comte, la position réelle de l'Italie.... »

Les Etats sardes se trouvaient dans des conditions infiniment meilleures que les Deux-Siciles, bien que le gouvernement y fût tout aussi despotique; mais Charles-Félix n'aimait pas, comme nous l'avons dit, les persécutions inutiles, et quoique prince des plus ineptes et des moins éclairés, il laissait faire son ministre de l'intérieur Roger de Cholex, qui, tout en étant aussi ennemi des idées libérales que son maître, opéra cependant des réformes importantes dans l'Etat. En même temps, l'instruction faisait en Piémont des progrès considérables, et les mœurs publiques s'épuraient. L'industrie et le commerce commençaient aussi à prospérer d'une manière sensible. Qu'il nous suffise de dire à ce sujet que la marine marchande des Etats sardes, grâce aux encouragements qu'elle n'avait pas cessé de recevoir, comptait deux mille huit cent vingt-quatre navires, représentant ensemble le chiffre de cent quarante-quatre mille huit cents tonneaux. Le gouvernement s'occupait en outre de la Sardaigne un peu plus qu'il ne l'avait fait par le passé, en lui donnant des lois moins barbares, destinées notamment à faire disparaître les traces du triste régime féodal. N'oublions pas enfin la brillante expédition de Tripoli, commandée par le capitaine de vaisseau Sivori, laquelle fut signalée, le 25 septembre 1825, par la belle conduite du lieutenant de vaisseau Mameli.

Nous aurons tout dit, quant aux provinces italiennes soumises au joug autrichien, quand nous aurons rappelé qu'une terreur morne et un silence de mort y régnaient et que bien peu de citoyens y étaient exempts de la surveillance et des tracasseries de la plus odieuse des polices. Quant aux lois publiées par l'Autriche, nous mentionnerons l'édit par lequel on enjoignait aux employés du gouvernement d'assister aux offices le dimanche, ayant soin de se placer de manière à être aperçus du public, et celui publié en 1823, par lequel on introduisait dans les provinces lombardo-vénitiennes le système monétaire autrichien, qui est, comme on sait, l'un des plus détestables de l'Europe.

Quant aux duchés de Parme et de Plaisance et à celui de Modène, ils n'étaient en réalité que des fiefs impériaux, le premier surtout, d'autant plus que l'empereur François s'était, par un traité stipulé en 1822, arrogé la faculté de fixer le nombre de soldats destinés à garnir la place de Plaisance. Ce même gouvernement qui, jusqu'à l'année 1820, s'était montré, tout en subissant l'influence de l'Autriche, d'une grande douceur relative, était devenu soupçonneux et inquisitorial, et tandis que les lois étaient altérées et que l'esprit fiscal commençait à prédominer dans l'administration, les ordres monastiques envahissaient le pays, au grand détriment de l'instruction publique dont ils s'emparaient en partie, et de l'agriculture, grâce à la reconstitution des biens de mainmorte. Dans le duché de Modène, les persécutions politiques avaient été érigées en système de gouvernement, et l'insatiable avarice du duc appauvrissait de plus en plus le pays, tout en portant l'atteinte la plus grave à la liberté des transactions commerciales, par la constitution de plusieurs monopoles, parmi lesquels nous citerons celui des boucheries et celui des cuirs. François IV ne se départit qu'une fois seulement de son vice capital, et ce fut en faveur des nobles dépouillés des droits féodaux, qu'il voulut indemniser par son décret du 3 avril 1825. Il est vrai qu'il le fit, non pas sur sa cassette, mais aux frais de l'Etat. En 1829, sa mère, Béatrix d'Este, étant venue à mourir, il hérita, d'après les traités de 1815, du petit duché de Massa et Carrara, outre que ses richesses, déjà immenses, furent accrues de la somme de vingt millions de florins.

Le grand-duché de Toscane et le duché de Lucques étaient les seuls pays d'Italie vraiment tranquilles et aussi heureux qu'on peut l'être lorsqu'on est dépouillé vis-à-vis du gouvernement de toute garantie politique. Non-seulement il n'y eut pas de persécution en Toscane pendant la période que nous parcourons, mais Ferdinand III, à qui le comte de Bombelles, ambassadeur d'Autriche, remit un jour la liste des Toscans affiliés à la charbonnerie, ne la reçut de ses mains que pour la brûler sans la lire! Aussi n'y eut-il en Toscane pendant ce temps ni conspirations ni soulèvements, car les peuples ne conspirent ni ne se soulèvent que lorsque l'oppression les y force. Ferdinand étant mort le 18 juin 1824, l'ambassadeur d'Autriche aurait voulu que l'avénement du nouveau grand-duc n'eût lieu que sur l'approbation de l'Autriche, comme pour faire sentir aussi bien à la Toscane qu'à Léopold II leur dépendance de l'empereur; mais Fossombroni qui, en sa qualité de premier ministre avait déjà dignement représenté la Toscane vis-à-vis des prétentions de l'Autriche, s'empressa de faire proclamer le nouveau prince. Quant à Léopold II, bien que d'un esprit faible et borné, il marcha constamment sur les traces de son père jusqu'à la révolution de Juillet, et même pendant les premières années qui la suivirent, ce qui fit que la Toscane fut le seul pays d'Italie où l'on vit prospérer véritablement aussi bien l'agriculture et l'industrie, que la littérature. Nous ne devons pas oublier à ce propos de signaler les éminents services rendus non-seulement à la Toscane, mais à l'Italie tout entière, par Jean-Pierre Vieusseux qui, après avoir fondé à Florence son *Cabinet scientifique et littéraire*, créa l'*Anthologie italienne*, excellente revue rédigée par l'élite des savants et des littérateurs italiens, auxquels le bel établissement de Vieusseux servait de centre. Tel était le gouvernement grand-ducal à cette époque, et l'état de la Toscane aurait dû servir d'exemple aux autres gouvernements, en les engageant à cesser leurs rigueurs, ce qui leur eût évité les dangers que fit naître pour eux la révolution de Juillet, et eût épargné à l'Italie des soulèvements qui ne devaient servir, en définitive, qu'à prouver au monde la persistance de ses aspirations vers la liberté et l'indépendance nationale.

HUITIÈME PARTIE.

DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE JUILLET JUSQU'AU SOULÈVEMENT DE LA SICILE (1830-1848).

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE JUILLET JUSQU'À L'OCCUPATION D'ANCONE PAR LES FRANÇAIS.

(1830-1832.)

La période de 1830 à 1848 que nous allons dérouler aux yeux de nos lecteurs est, plus que toute autre, celle des conspirations et des soulèvements continuels, conséquence nécessaire de la mauvaise nature des gouvernements indigènes, mais surtout de l'oppression étrangère. Le mécontentement était général et profond, et le travail des sociétés secrètes plus actif que jamais d'un bout à l'autre de la Péninsule. Ajoutons que les menées des sectaires italiens, notamment de ceux du centre, se rattachaient aux travaux d'un comité établi à Paris, dans lequel siégeaient, entre autres, le général Lafayette et Dupont (de l'Eure), sous le haut patronnage du duc d'Orléans. Ce dernier devenu roi, grâce à la révolution de Juillet dont le retentissement en Italie fut immense, on se flatta d'en être aidé puissamment dans toute tentative de régénération politique. De là l'insurrection de l'Italie centrale qui, ayant été fondée sur l'espoir dont nous venons de parler, devait nécessairement périr dès que l'appui de la France serait venu à lui manquer. Les chefs de la conspiration qui précéda le mouvement étaient parvenus à se procurer un bien étrange auxiliaire en ce même duc de Modène qui avait jusqu'alors persécuté les libéraux d'une manière si cruelle, en le flattant de le faire arriver au trône de l'Italie. Que François IV fût sincère dans cette circonstance, ou qu'il feignît de favoriser les projets des conjurés afin de pouvoir mieux les connaître et les déjouer, il est certain que jusqu'au mois de janvier 1831 il fut en relation très-étroite avec les principaux chefs de la conspiration, mais surtout avec Cyrus Menotti. On assure même qu'il passa un écrit avec lui, par lequel ils se promettaient réciproquement la vie sauve quels qu'eussent été les événements. Nous verrons comment cette promesse religieusement tenue par Menotti, fut observée à son égard par François IV. Celui-ci, averti

Digitized by Google

de Vienne, ou même de Paris, comme on l'a prétendu, que le cabinet des Tuileries, bien loin de vouloir appuyer un mouvement quelconque en Italie, n'opposerait aucun obstacle à l'intervention de l'Autriche, non-seulement rompit tout à coup avec Menotti, mais, le 24 janvier 1831, expédia le nommé Tacoli, en courrier extraordinaire à Rome et à Naples, et le nommé Cimbardi à Milan, avec les joyaux appartenant à sa femme, puis le 3 février il commença à faire procéder à l'arrestation des conspirateurs. Ce fut ce dernier fait qui décida Menotti à presser le moment de l'explosion, que l'on fixa à la nuit même du 3 au 4. Des exprès furent envoyés sur-le-champ à ceux des principaux conjurés qui habitaient la campagne, avec ordre de se porter dans la nuit sur la ville avec autant de monde qu'il serait possible d'en réunir. Selon le plan primitif, toutes les villes du duché devaient éclater en même temps. Bologne et les villes de la Romagne d'un côté, le duché de Parme de l'autre, devaient suivre immédiatement l'exemple de Modène. Le mouvement ayant dû être anticipé de quelques jours, il ne fut possible d'avertir que très-peu de villes du duché de Modène, telles que Carpi, Sassuolo et quelques autres. Quant à celles des Etats-Romains et du duché de Parme, on ne put par aucun moyen leur faire savoir ce qui allait être opéré. Les conjurés devaient se rendre à onze heures du soir chez Menotti; mais il faisait à peine nuit qu'il y en avait déjà trente et un occupés à préparer les armes et à confectionner des cartouches. En attendant, le duc, instruit des projets des conjurés, qui consistaient à s'assurer de sa personne après avoir ouvert les portes de la ville à ceux qu'ils attendaient de la campagne, faisait cerner par ses soldats la maison de Menotti trois heures avant celle désignée pour l'insurrection. Les conjurés n'ayant pas voulu se rendre à discrétion d'après la sommation qui leur en fut faite, une lutte terrible s'ensuivit, lutte héroïque de la part des insurgés, qui resistèrent pendant plus de cinq heures, et que le duc ne put réduire, malgré le millier d'hommes qui obéissaient à ses ordres, qu'à l'aide de deux pièces d'artillerie! N'oublions pas de noter que sur les instances du prince de Canosa qui, à cette époque, se trouvait à la cour de Modène, le duc fut sur le point de faire sauter la maison Menotti, bien que d'autres personnes que les conjurés l'habitassent, voire même des enfants et des femmes. Nous ne décrirons pas les horribles traitements infligés aux vaincus par les soldats de François IV. Nous dirons seulement que trois d'entre eux furent égorgés pendant le trajet de la maison Menotti à la citadelle, où les survivants furent jetés et laissés pendant trente-six heures sans que l'on songeât à leur donner à manger. Ce ne fut que dans la matinée du 6 que l'un des geôliers, touché de l'état des prisonniers, prit sur lui de leur distribuer quelques pommes. Ce fut aussi le 5 février que commencèrent les interrogatoires de la commission prévôtale que le duc avait chargée, nous ne dirons pas du jugement, mais de la condamnation des prisonniers, car dès le 4 février il avait écrit ces mots au gouverneur de Reggio : « Une terrible révolte a éclaté contre moi cette nuit; mais les conspirateurs sont tombés dans mes mains. » Envoyez-moi le bourreau. » Menotti refusa constamment de répondre et demanda plusieurs fois inutilement à parler au duc, qui envoya bientôt l'ordre de prononcer les arrêts. Deux heures après, le tribunal militaire prononçait en effet la peine de mort contre Menotti et huit autres, et celle des travaux forcés à perpétuité contre le reste des prisonniers. Tout était prêt pour l'exécution des sentences capitales, et des prêtres avaient été appelés dans la citadelle pour préparer à la mort les neuf condamnés, quand un courrier arriva tout à coup de Bologne, avec la nouvelle de l'insurrection de cette ville. Des ordres furent donnés aussitôt pour suspendre les exécutions et préparer la fuite de François IV qui, dans la nuit du 5 au 6, prit la route de Mantoue, accompagné de sa famille et du prince de Canosa, escorté par ses troupes et traînant à sa suite l'infortuné Menotti qu'il devait garder comme otage, puis livrer à l'échafaud. Quelques moments avant sa fuite, le duc avait eu soin de brûler une grande quantité de papiers contenant, à ce que des personnes dignes de toute confiance nous ont assuré, des documents précieux relatifs au procès de Rubiera, ainsi qu'à sa participation aux menées de Cyrus Menotti. Le peuple de Modène, maître enfin de lui-même, n'abusa pas un seul instant de sa force, et non-seulement l'ordre public ne fut aucunement troublé, mais on respecta le palais du duc et, en général, tout ce qui était censé lui appartenir. Ce même caractère de modération et de générosité distingua les mouvements insurrectionnels des Etats-Romains et du duché de Parme, où des gouvernements provisoires furent établis comme à Modène, gouvernements formés par les hommes les plus honorables, mais en même temps les plus incapables, grâce à leur inexpérience des affaires et surtout des révolutions, de diriger le pays dans des circonstances aussi difficiles que celles qu'il avait à traverser.

Le soulèvement de Bologne s'était propagé immédiatement dans les deux tiers environ du territoire des Etats-Romains, et les troupes pontificales s'étaient empressées presque partout de faire cause commune avec le peuple. La révolution avait été sur le point d'éclater à Rome même, grâce surtout aux deux jeunes Bonaparte, fils de l'ancien roi de Hollande qui, après avoir tenté en vain un coup de main avec bon nombre de patriotes, d'accord avec une partie de la garnison, allèrent rejoindre le camp des insurgés; mais le gouvernement provisoire installé à Bologne, craignant de déplaire à Louis-Philippe, au lieu d'accepter leurs offres de service, les relégua à Forli, où l'aîné des deux frères mourut de la rougeole. Le mouvement éclata à Parme le 13 février, et le nouveau gouvernement permit à l'archiduchesse Marie-Louise de se retirer à Plaisance, où les Autrichiens étaient en force. A peine arrivée dans cette ville, elle déclara nul et non avenu tout ce qui avait été fait par le gouvernement provisoire et, le 25 février, un corps d'Autrichiens, après avoir ensanglanté Firenzuola, rétablissait partout son autorité. Presque en même temps, le duché de Modène était envahi par les troupes autrichiennes et ducales. Un engagement eut lieu à Novi entre elles et quatre cents patriotes, jeunes gens la plupart qui maniaient le fusil pour la première fois, et lesquels n'en opposèrent pas moins, sous la conduite du brave capitaine Morandi, une résistance vigoureuse; mais pressés par le nombre, ils durent se replier sur Modène, et bientôt le général Zucchi lui-même, qui s'était échappé de Milan pour se mettre à la tête des insurgés du duché, fut obligé, avec le peu de troupes qu'il avait pu réunir en quelques jours, de se diriger sur Bologne. Or quel ne fut pas l'étonnement des Modénois, quand, arrivés sur la frontière des Etats-Romains, ils furent requis, au nom du gouvernement provisoire de ce pays, de mettre bas les armes? C'était, disait-on, pour respecter le principe d'intervention, principe que l'Autriche venait de violer au moment même à l'égard de Parme et de Modène, et qu'elle devait violer sous peu de jours à l'égard des légations elles-mêmes! Après un pareil fait, il n'y a pas lieu d'être surpris de la facilité avec laquelle la révolution italienne succomba à cette époque, car ceux qui furent appelés à la guider firent précisément le contraire de ce qu'ils auraient dû faire, ne comprenant pas que le seul moyen d'assurer le succès du mouvement était de l'étendre sans le moindre délai dans les États limitrophes, après avoir réuni en faisceau les forces des trois pays insurgés. Les gouvernements insurrectionnels de l'Italie centrale commirent, en 1831, la même faute qu'avaient commise en 1820 et 21 les insurgés de Naples et des Etats sardes. Aussi l'Autriche s'empressa d'en profiter en intervenant aussitôt, d'abord à Parme et à Modène, puis dans les Etats-Romains, sans que le gouvernement de Louis-Philippe opposât autre chose à cette violation flagrante du principe qu'il avait proclamé lui-même d'une manière solennelle, que la vaine protestation rédigée à Rome le 27 mars 1831 par son ambassadeur, le marquis de Saint-Aulaire.

Les insurgés des Etats-Romains, obligés de battre en retraite devant des forces supérieures, se dirigèrent vers Ancône, avec le gouvernement provisoire et les réfugiés modénois, à qui cette fois on ne refusa pas l'usage de leurs armes; mais avant d'arriver à leur destination, un engagement eut lieu à Rimini, le 25 mars 1831, entre une partie d'entre eux et les Autrichiens, engagement où les Italiens, malgré leur infériorité numérique, luttèrent vaillamment pendant plusieurs heures, ne cédant enfin le terrain que pour se retirer en ordre dans les Marches. En attendant, le gouvernement provisoire qui avait déjà atteint la ville d'Ancône, concluait avec le cardinal Benvenuti, légat *a latere* de Grégoire XVI, une capitulation que le général en chef autrichien et le nouveau pape ne craignirent pas de déclarer nulle. Cette violation du droit des gens fut cause, entre autres faits déplorables, de la capture dans les eaux d'Ancône même, par un bâtiment de guerre autrichien, d'un navire sur lequel se trouvaient quatre-vingt-seize des principaux insurgés tant des Etats-Romains que du duché de Modène, parmi lesquels Mamiani, Orioli, Pepoli et le général Zucchi. Ce dernier, jugé bientôt et condamné à mort en Autriche, comme déserteur, voyait commuer sa peine par l'empereur en celle de l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse de Styrie, tandis que les autres prisonniers étaient détenus pendant plus d'un an à Venise, au grand risque, pour les Modénois, d'être livrés à François IV. Voici maintenant de quelle manière celui-ci usait du pouvoir que les Autrichiens l'avaient aidé à recouvrer.

Des patriotes, il n'était resté à Modène que ceux qui n'avaient pris aucune part aux actes postérieurs à la fuite du duc, tant l'on craignait ses vengeances; mais le malheureux Menotti était toujours dans ses mains, et Vincent Borelli, rédacteur et principal signataire des actes du 6 et du 8 février, par lesquels on avait fondé le nouveau gouvernement et déclaré la déchéance du duc, avait eu l'imprudence de rentrer à Modène, ce qui veut dire qu'il avait été arrêté immédiatement. Menotti et Borelli furent donc choisis par le duc comme victimes expiatoires; mais, tout en faisant préparer leur supplice, François IV ordonna l'arrestation de tout homme soupçonné de libéralisme. Bientôt les cachots regorgèrent de suspects, puis les procès commencèrent, et à la suite des procès, de nombreuses condamnations furent prononcées. Les biens de vingt-neuf Modénois condamnés à mort par contumace furent confisqués, et le duc, faisant du communisme à sa manière, voulut qu'ils fussent partagés, moitié entre leurs familles, moitié entre les parents de ceux parmi ces mêmes condamnés qui n'avaient rien ou presque rien. Mais que sont ces actes auprès du terrible drame dont il nous reste à retracer le souvenir?

La délivrance de Menotti était généralement désirée. Pendant la révolution même, une pétition, signée par les principaux habitants de Modène, avait été envoyée au duc, à Mantoue, et François IV avait

Digitized by Google

répondu : « qu'il ne pouvait relâcher Menotti pour le moment, et » qu'il ferait dépendre son sort de la conduite des Modénois. » Nous avons dit quelle fut cette conduite, surtout à l'égard de ce qui pouvait toucher le duc. Les paroles de celui-ci parurent tellement graves, même à la commission militaire chargée de juger Menotti, qu'elle crut devoir lui adresser une représentation à ce sujet. Or, le duc mit la feuille en morceaux et ordonna la poursuite du procès! Menotti était dépositaire de secrets trop importants pour pouvoir être épargné. Le 26 mai 1831, le fatal arrêt fut prononcé et exécuté le jour suivant.

Le tribunal qui jugea Borelli se composait de Zerbini, président, et des juges Mariani et Borsari. Le chef d'accusation mis en avant contre le prévenu consistait uniquement dans la part qu'il avait prise aux actes des 6 et 8 février. Dévoué à l'échafaud avant d'être jugé, Borelli y monta le même jour et à la même heure que Menotti.

Les effets de la réaction dans le duché de Parme se réduisirent à un certain nombre d'arrestations, suivies en général du bannissement des personnes arrêtées, tandis que les Etats-Romains, outre des milliers d'exilés, comptèrent des captifs très-nombreux. Malgré l'édit publié le 2 avril 1831, par le cardinal Bernetti, secrétaire d'Etat de Grégoire XVI, édit où l'on parlait, entre autres choses, d'une ère nouvelle à devoir bientôt commencer pour les sujets du saint-siége, le 14 du même mois, deux commissions étaient établies par le gouvernement pontifical, l'une civile, l'autre militaire, chargées de juger tout individu accusé du crime de rébellion. « La procédure, disait le » décret, sera expéditive et sommaire, la défense très-concise et » limitée aux seules difficultés réelles du procès. » Tous ces faits émurent assez les cinq grandes puissances de l'Europe pour les engager à une démarche collective auprès du pape, d'où le *memorandum* présenté le 10 mai 1831 par les cours de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie, *memorandum* que nous croyons devoir reproduire en entier.

« Il paraît aux représentants des cinq puissances, que, quant à l'Etat de l'Eglise, il s'agit dans l'intérêt général de l'Europe, de deux points fondamentaux :

» 1° Que le gouvernement de cet Etat soit assis sur des bases solides par les améliorations méditées et annoncées par Sa Sainteté elle-même dès le commencement de son règne;

» 2° Que les améliorations, lesquelles, selon l'expression de l'édit de Son Eminence le cardinal Bernetti, fonderont une ère nouvelle pour les sujets de Sa Sainteté, soient par une garantie intérieure mises à l'abri des changements inhérents à la nature de tout gouvernement électif.

» Pour atteindre ce but salutaire, ce qui, à cause de la position géographique et sociale de l'Etat de l'Eglise, est d'un intérêt européen, il paraît indispensable que la déclaration organique de Sa Sainteté parte de deux principes vitaux :

» 1° De l'application des améliorations en question, non-seulement aux provinces où la révolution a éclaté, mais aussi à celles qui sont restées fidèles, et à la capitale;

» 2° De l'admissibilité générale des laïques aux fonctions administratives et judiciaires.

» Les améliorations paraissent devoir embrasser d'abord le système judiciaire et celui de l'administration municipale et provinciale.

» A. Quant à l'ordre judiciaire, il paraît que l'exécution entière et le développement conséquent des promesses et principes du *motu proprio* de 1816, présentent les moyens les plus sûrs et les plus efficaces de redresser les griefs assez généraux relatifs à cette partie si intéressante de l'organisation sociale.

» B. Quant à l'administration locale, il paraît que le rétablissement et l'organisation générale de municipalités élues par la population, et la fondation de franchises municipales pour régler l'action de ces municipalités dans les intérêts locaux des communes, devraient être la base indispensable de toute amélioration administrative.

» En second lieu, l'organisation des conseils provinciaux, soit d'un conseil administratif permanent destiné à aider le gouvernement de la province dans l'exécution de ses fonctions avec des attributions convenables, soit d'une réunion plus nombreuse, prise surtout dans le sein des nouvelles municipalités, et destinée à être consultée sur les intérêts les plus importants de la province, paraît extrêmement utile pour conduire à l'amélioration et à la simplification de l'administration provinciale, pour contrôler l'administration communale, pour répartir les impôts et éclairer le gouvernement sur les véritables besoins de la province.

» L'importance immense d'un état réglé des finances, et d'une telle administration de la dette publique qui donnerait la garantie si désirable pour le crédit financier du gouvernement, et contribuerait si essentiellement à augmenter ses ressources et assurer son indépendance, paraît rendre indispensable un établissement central dans la capitale, chargé, comme cour suprême des comptes, du contrôle de la comptabilité du service annuel dans chaque branche de l'administration civile et militaire, et de la surveillance de la dette publique avec les attributions correspondantes au but aussi grand que salutaire qu'on se propose d'atteindre. Plus une telle institution portera le caractère d'indépendance et l'empreinte de l'union intime du gouvernement et du pays, plus elle répondra aux intentions bienfaisantes du souverain et à l'attente générale. Il paraît que, pour atteindre ce but, des personnes y devraient siéger, choisies par des conseils locaux, et formant, avec des conseillers du gouvernement, une junte ou consulte administrative. Une telle junte formerait une partie d'un conseil d'Etat dont les membres seraient nommés par le souverain parmi les notabilités de naissance, de fortune et de talent du pays.

» Sans un ou plusieurs établissements centraux de cette nature, intimement liés aux notabilités d'un pays si riche d'éléments aristocratiques et conservateurs, il paraît que la nature d'un gouvernement électif ôterait nécessairement aux améliorations, qui forment la gloire éternelle du pontife régnant, cette stabilité dont le besoin est généralement et puissamment senti, et le sera d'autant plus vivement, que les bienfaits du pontife seront grands et précieux. »

Le cardinal Bernetti ne manqua pas de déployer toutes les ressources de son esprit astucieux en répondant à la pièce qui précède, par sa note au marquis de Saint-Aulaire du 6 juin 1831, note aussi remplie de promesses solennelles que l'édit du 2 avril, et laquelle pourtant fut suivie, le 5 juillet, d'un *motu proprio*, où l'on prescrivait le contraire de ce qui avait été demandé par les cinq puissances et promis par le gouvernement pontifical, tandis qu'on y remarquait des dispositions si absurdes concernant la réforme des lois et du système judiciaire, que le barreau de Bologne fut obligé d'invoquer le rétablissement de l'ancien ordre de choses. En dépit de tout cela, les ambassadeurs des cinq puissances se montrèrent satisfaits, si ce n'est que les gouvernements de France et d'Angleterre ayant insisté pour l'évacuation des Etats-Romains par l'Autriche, les troupes impériales se retirèrent vers la fin de juillet 1831, sans qu'il restât d'autre force armée dans les Légations que la milice citoyenne. Or, il est important de rappeler que jamais l'ordre et la paix ne régnèrent dans cette partie de l'Italie comme pendant les six mois qu'elle fut débarrassée à la fois de l'occupation autrichienne et de la présence des troupes pontificales, ce qui aurait dû prouver une fois de plus combien ces populations étaient mûres pour les institutions les plus libres.

Avant de compléter l'exposition des événements dont l'Italie centrale fut le théâtre à cette époque, nous devons faire mention de ceux des autres parties de la Péninsule.

Ferdinand II, monté sur le trône de Naples le 8 novembre 1830, commença par publier une proclamation, qui, n'étant dans le fond qu'une terrible satire du règne précédent, fit beaucoup plus d'effet que les documents de ce genre n'en produisent ordinairement. « Nous nous » attacherons surtout, disait le jeune roi, à guérir les plaies du » royaume. » Or, nous devons le dire, ses premiers actes, à part la grâce accordée à de Mattheis, dont nous avons parlé plus haut, répondirent assez aux espérances qu'il avait inspirées, car, après avoir destitué le marquis delle Favare, aux grands applaudissements des Siciliens, et leur avoir donné pour vice-roi son propre frère, le comte de Syracuse, qui avait la réputation de nourrir des idées libérales, il chassa Viglia du palais, promulgua une amnistie et dégréva quelques impôts. Ces mesures, ajoutées au bruit qu'il eut soin de faire répandre du prochain octroi d'une constitution, suffirent à calmer l'agitation que les nouvelles de Paris avaient fait naître dans les Deux-Siciles, puis à les empêcher de seconder le mouvement de l'Italie centrale, tant il est vrai que les peuples ne se lancent dans les révolutions que lorsqu'une extrême nécessité les y pousse. Ce ne fut qu'après le combat de Rimini et la capitulation d'Ancône, et quand Ferdinand, se croyant hors de tout danger, eut jeté le masque en appelant le général Delcarretto au ministère de la police, qu'une tentative fut faite en Sicile, sans autre résultat que la condamnation à mort de onze personnes, dont quelques-unes furent fusillées à Palerme. Ce fut le premier sang versé dans les Deux-Siciles, au nom de ce Ferdinand II, qui devait en faire couler des torrents!

Dès les premiers jours de son règne, le nouveau roi, pressentant que son seul appui serait la force matérielle, s'occupa beaucoup de l'armée, qu'il augmenta considérablement, et auprès de laquelle il chercha à se rendre populaire.

En Toscane, malgré la douceur du gouvernement, un projet d'insurrection fut formé dans le but de forcer Léopold II à proclamer une constitution, mais le manque d'union ou d'énergie de la part des conjurés, parmi lesquels se trouvait Guillaume Libri, fit avorter le complot, et la police, dirigée par Ciantelli, opéra plusieurs arrestations, entre autres celle de Guerrazzi, et obligea Libri de s'expatrier.

En Piémont aussi, une conspiration fut découverte quelque temps après la révolution de juillet, ce qui fut cause de l'arrestation de Broffario, de Jacques Durando et de beaucoup d'autres, contre lesquels on instruisit un procès, qui durait encore quand le roi Charles-Félix vint à mourir, le 27 avril 1831. L'avénement de Charles-Albert, objet d'espérance pour le parti libéral, malgré les souvenirs de 1821, ne changea rien au système de gouvernement, et, contre l'attente générale, le nouveau roi, au lieu de songer à ouvrir les portes du pays aux proscrits, ce qui n'aurait été de sa part qu'une réparation, se borna à ordonner la mise en liberté des personnes compromises par la conspiration dont nous venons de parler. Quant à des réformes, il ne fit que créer un conseil d'Etat, mais il eut soin de le priver de toute espèce d'initiative, ne voulant lui laisser que l'examen des questions qu'il lui plairait de lui soumettre. En revanche, il confia le

Digitized by Google

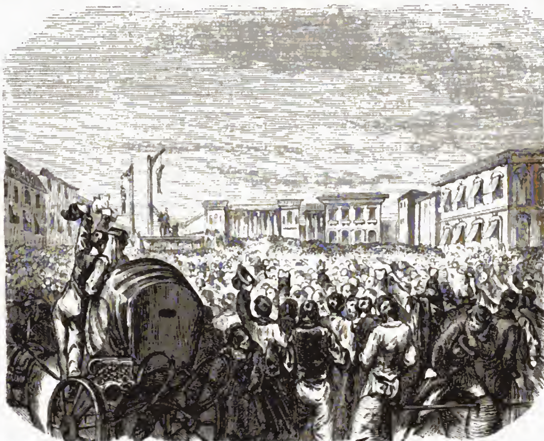
portefeuille de la justice au comte Barbaroux, homme aussi savant que vertueux, qui s'attacha à faire disparaître bon nombre de vices et d'abus, tant de la législation que de l'ordre judiciaire. Nous devons dire aussi que, songeant peut-être dès ce temps-là à tirer vengeance des humiliations qui lui avaient été infligées par l'Autriche, il donna, en vue d'une guerre avec elle, de grands soins à l'organisation de l'armée.

Nous n'avons rien à dire des provinces lombardo-vénitiennes, si ce n'est que les rigueurs de l'Autriche y augmentaient en raison des espérances et de l'agitation qu'y avaient fait naître, d'abord les événements de Paris, puis l'insurrection de l'Italie centrale. Entièrement désarmée, et comprimée par des forces supérieures, cette partie de la Péninsule ne put rien faire pour l'indépendance nationale.

Un nouveau motif de préoccupation venait de surgir pour l'Autriche comme pour les gouvernements italiens. Nous voulons parler de la fondation de la *Jeune Italie* par Joseph Mazzini, société qui, créée à Marseille en 1831, pénétra bientôt en Italie, et, le moment étant favorable, absorba en peu de temps toutes celles dont nous avons déjà fait mention. La nouvelle société, fondée sur les principes démocratiques, à l'instar du carbonarisme, et insistant comme lui sur l'indépendance et l'unité nationale, n'en différait en réalité que par l'absence de tout rite. Elle avait pour organe un journal, qui parut pendant quelque temps à Marseille, puis en Suisse, sous le nom même de la secte.

Nous avons laissé la Romagne livrée à elle-même, grâce à la retraite des Autrichiens et au manque de toute force organisée de la part du gouvernement pontifical. Celui-ci, voulant rétablir à tout prix son autorité dans les Légations, après être parvenu, avec l'aide de l'Autriche, qui tenait à être payée de ses frais d'intervention, à conclure un emprunt des plus onéreux, mit sur pied un corps d'environ cinq mille hommes, recrutés la plupart dans la lie du peuple ou dans les bagnes, et les achemina vers la Romagne, sous la conduite du cardinal Albani; mais avant de les lancer sur cette malheureuse contrée, le 10 janvier 1832, le cardinal Bernetti ne craignit pas d'envoyer aux représentants de l'Autriche, de la France, de la Russie et de la Prusse une note circulaire destinée à leur faire savoir « que Sa » Sainteté avait accompli les promesses d'institutions annoncées » quelques mois auparavant, et qu'ainsi le pape avait non-seulement » réformé ou amélioré, mais *perfectionné* l'ordre judiciaire, adminis- » tratif et financier du gouvernement de ses Etats; que l'organisation » des troupes régulières et soldées ayant été terminée, Sa Sainteté » avait l'intention de les envoyer dans les Légations, et de leur con- » fier le rétablissement et le maintien de l'ordre public, en procédant » à la dissolution des gardes civiques et en rétablissant l'obéissance » aux lois et l'autorité des représentants du souverain. » Sait-on maintenant de quelle manière les quatre ambassadeurs répondirent à cette note du secrétaire d'Etat de Grégoire XVI? Ils répondirent, le 12 janvier, « en applaudissant d'une commune voix à la sagesse et à » la magnanimité du pontife, en approuvant l'envoi des troupes pon- » tificales pour obtenir une *soumission immédiate* et *non conditionnelle*, » et en promettant de secourir Sa Sainteté par les moyens les plus puis- » sants dont ils auraient pu disposer. »

Enhardi par ces paroles, le gouvernement papal n'hésita plus à faire envahir par le cardinal Albani les malheureuses Légations qui, après avoir opposé une résistance inutile aux attaques des hideuses bandes, qui formaient la nouvelle armée du pontife, se virent en proie à leur fureur. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le *Précis politique sur les derniers événements des Etats-Romains* que nous avons déjà cité :



Le martyre de Cyrus Menotti et de Vincent Borelli à Modène, le 26 mai 1831.

« Le faubourg de Saint-Antoine, à Césène, fut saccagé de telle manière qu'il n'y est pas resté une seule maison qui ne ressemble à une masure. Ils (les pontificaux) se dirigèrent vers l'église de Notre-Dame du Mont dont ils brisèrent les portes; ils se précipitèrent dans le sanctuaire, qu'ils dépouillèrent de ses vases sacrés; ils foulèrent aux pieds les saintes hosties, et commirent les plus abominables souillures. Dans un des souterrains de l'église ils trouvèrent un malheureux qui s'y était réfugié et qui tenait un crucifix dans ses bras; ils l'égorgèrent! Le couvent contigu fut dévasté, et les moines furent maltraités d'une manière horrible; l'un d'eux fut tué. On entra ensuite dans la ville de Césène, et on continua à piller plusieurs maisons et boutiques. Un grand nombre de citoyens inoffensifs et sans armes furent massacrés. Le jour suivant, les troupes se mirent en mouvement pour occuper Forli que la garde civique avait déjà abandonné. Les magistrats de cette ville se rendirent immédiatement à Césène, auprès du cardinal Albani, pour lui faire savoir que les habitants n'opposeraient aux troupes papales aucune résistance. Ces troupes entrèrent, en effet, dans la ville, à une heure, sans rencontrer la moindre opposition; elles furent logées, casernées et reçurent en

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

abondance des vivres et des fourrages. On attendait vers le soir le cardinal, et la population, rassurée par les promesses qu'il avait faites aux magistrats, ne craignait pas de circuler dans les rues, lorsque tout à coup, par suite d'une légère dispute qui s'éleva entre un soldat et un homme du peuple, un canonnier, qui était de garde auprès d'une pièce, tua ce dernier d'un coup de fusil. Bientôt on entendit le cri aux armes! partir des rangs des soldats qui étaient en bataille sur la place; ce cri fut répété par toutes les troupes. Alors le feu commença de tous côtés, on criait : Tuez! tuez! pillez! pillez! Le carnage fut épouvantable. Les cadavres furent laissés sur la place absolument nus et tellement mutilés qu'il fut impossible d'en reconnaître un assez grand nombre; des enfants, des femmes enceintes, des vieillards de quatre-vingts ans furent impitoyablement égorgés. Le cardinal Albani arriva quelques heures après que le massacre avait cessé. Les soupirs des moribonds, les plaintes des blessés, les cris de douleur des citoyens, et au milieu de tout cela des hurlements et des clameurs qui témoignaient la joie féroce du soldat, telles furent les ovations qui accompagnèrent l'entrée solennelle du prélat qui, le lendemain, se contenta de publier un manifeste, où il qualifiait cette horrible tragédie de malheureux accident!

« Les massacres de Césène et de Forli, ajoute l'auteur du *Précis politique*, plongèrent la Romagne dans le désespoir; les campagnes se soulevaient, des groupes se formaient partout, prêts à se livrer à des actes sanglants; la nécessité de la défense et la soif de venger tant d'outrages avaient ébranlé tous les cœurs. Le cardinal Albani s'aperçut à sa honte que ses troupes pourraient à peine se maintenir dans le pays déjà occupé, et que, par conséquent, il était absurde de songer à soumettre le reste : il en appela donc aux Autrichiens qui, réunis déjà sur plusieurs points de la frontière, accoururent au nombre de douze mille environ. »

Faut-il s'étonner, après tous les faits qu'on vient de lire, que le gouvernement français ait songé à faire occuper un point quelconque sur les côtes des États-Romains, tant pour protéger les populations contre les fureurs de la réaction papale, que pour contre-balancer l'influence de l'Autriche? De là l'occupation d'Ancône, qui eut lieu dans la nuit du 22 au 23 février 1832. Malheureusement, les soldats français, qui avaient été accueillis par le pays comme des libérateurs, ne tardèrent pas à être changés par le gouvernement de Louis-Philippe en nouveaux suppôts de la cour de Rome, sous le prétexte de maintenir *l'ordre* dans les États de l'Église, *ordre* qui ressemblait beaucoup à celui que le tzar Nicolas Ier avait rétabli à Varsovie dès la fin de 1831!

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEPUIS L'OCCUPATION D'ANCONE PAR LES FRANÇAIS JUSQU'A L'INVASION DU CHOLÉRA.

(1832-1837.)

La réaction, qui triomphait partout en Italie, se fit sentir même en Toscane, où un procès fut intenté à Marmocchi et à plusieurs autres libéraux, tandis que bon nombre de proscrits politiques, à qui le gouvernement grand-ducal avait donné asile jusqu'alors, étaient expulsés, entre autres le baron Joseph Poerio, ancien député au parlement de Naples. Mais ce qui choqua le plus l'opinion publique, ce fut la suppression de l'*Anthologie italienne*, provoquée par les cours de Russie et d'Autriche, blessées, l'une par un article anonyme, où le tzar était appelé *bourreau de la Pologne*, l'autre par un article de Tommaseo sur la situation de la Lombardie. De nouvelles rigueurs eurent lieu plus tard, et elles indignèrent tellement les Toscans, peu habitués à de pareils procédés de la part de leur gouvernement, qu'une manifestation fut organisée par le parti libéral, manifestation qui força le grand-duc à renvoyer Ciantelli, non sans le récompenser toutefois de son zèle, bien qu'il n'eût servi, en définitive, qu'à diminuer considérablement sa popularité.



Le martyre des frères Bandiera et de leurs sept compagnons, fusillés à Cosenza, le 25 juillet 1844.

C'était bien autre chose à Modène. Le 8 avril 1832, le duc publiait un décret, dont voici mot à mot l'article 3 :

« Dans le cas où, à l'aide de dénonciations ou de témoignages secrets » (dont les auteurs ne seront jamais compromis, soit par des confrontations, soit autrement), on viendrait à acquérir la certitude morale du crime commis, au lieu d'exposer celui qui aurait fait des » révélations utiles, nous nous contenterons, par mesure de police, » de prononcer contre le coupable une peine extraordinaire, plus » douce cependant que l'ordinaire, mais à laquelle on joindra presque » toujours la peine de l'exil. Cette mesure doit être considérée comme » très-juste, parce que toute personne soupçonnée d'être ou coupable » ou complice, ou enfin non révélatrice du crime de lèse-majesté, » mérite d'être regardée comme dangereuse, et on a par là des » motifs suffisants pour la priver du droit de vivre dans l'État. »

En vertu de ce décret, les avocats Rampalli et Marchetti, et l'in-

Digitized by Google

génieur Toschi furent exilés. Ayant demandé à être jugés, le duc, pour toute réponse, leur fit dire « qu'il les envoyait en exil, parce qu'il » savait qu'ils pensaient contrairement à son système de gouverne- » ment. » Ceci pourtant n'était rien en comparaison de l'assassinat juridique qui devait, dans le cours de cette même année 1832, venir épouvanter les malheureux habitants de Modène. Les troupes autrichiennes continuaient à occuper le duché, et la consternation générale était à son comble, quand une proclamation du gouverneur Riccini vint annoncer au public « qu'une trame infernale avait été ourdie » contre les jours de l'excellent prince et de sa famille. » Le gouvernement n'ignorait rien, disait Riccini, et il parlait ensuite de dépôts d'armes et de munitions, de conciliabules secrets et de relations entretenues avec les émigrés. En même temps de fortes patrouilles, suivies de canons, parcouraient la ville, et des visites domiciliaires étaient faites dans beaucoup de maisons, avec la brutalité habituelle aux employés de la police de Modène. Tout cela ne fit pour le moment qu'augmenter l'anxiété et la terreur qui régnaient déjà dans le pays, ce qui ne suffisait pas à Riccini, d'autant plus que des journaux étrangers avaient rapporté sa proclamation et n'avaient pas manqué d'en relever le ridicule. Piqué d'honneur, et voulant à toute force qu'il y eût une conspiration, il en forgea une, et il ne craignit pas d'aller choisir sa victime parmi les gardes du corps du duc. Ce fut le chevalier Ricci, dont le gouverneur de Modène était l'ennemi personnel. Il y avait au bagne deux forçats, natifs de la commune de Bastiglia, dans le territoire de laquelle Riccini avait sa maison de campagne. Après les avoir instruits du rôle qu'ils avaient à jouer, le gouverneur ordonna l'arrestation de Ricci et de trois habitants de Bastiglia. L'instruction était à peine commencée, que l'on faisait résulter des dépositions des personnes arrêtées et des déclarations des témoins, qui n'étaient autres que les deux forçats, « que le chevalier » Ricci était coupable d'attentat contre le duc et sa famille. » Pour toute preuve, on présenta un pistolet et des cartouches que l'on disait avoir été trouvés dans la sacristie de l'église Saint-Pierre, où, d'après le dire de Riccini, la conspiration devait éclater. Or, ce pistolet et ces cartouches avaient été placés là par la police ! Nous ne nous arrêterons pas sur les détails de cette horrible affaire ; nous dirons seulement qu'elle fut un tissu d'infamies, et que l'innocence de Ricci était patente, même aux yeux de ses juges. Le malheureux n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté le 19 juillet 1832, sa famille n'ayant obtenu, pour toute grâce, que de le faire passer par les armes, au lieu de le faire périr par la corde !

Trois conspirations furent découvertes dans le royaume de Naples, pendant les années 1832 et 33, et ce fut au milieu des persécutions politiques les plus cruelles qu'eut lieu le mariage de Ferdinand II avec Christine de Savoie, princesse qui fut très-aimée des Napolitains, à cause de ses vertus, et sincèrement regrettée par eux quand elle mourut au commencement de 1836, après avoir mis au monde celui qui est aujourd'hui le prince royal et qu'on appelle duc de Calabre.

L'année 1833 fut signalée, dans les États sardes, par de nombreuses exécutions capitales, provoquées par les menées de la *Jeune Italie*, qui, après avoir fait des prosélytes dans toutes les classes, était parvenue à gagner du terrain dans l'armée. Nous devons même dire que la conspiration qui coûta tant de sang au Piémont fut plutôt militaire que civile, et que ceux que l'on passa par les armes furent presque tous des sous-officiers, dont quelques-uns pour le seul fait d'avoir reçu et prêté le journal de Mazzini ! Deux individus furent fusillés à Gênes, trois à la Cava, six à Alexandrie et trois à Chambéry. Parmi ces derniers il y eut un officier nommé Tola. Jacques Ruffini, de Gênes, jeune médecin des plus honorés dans la ville, se croyant trahi par ses amis politiques, sur la présentation d'une déposition que l'on reconnut fausse par la suite, se suicida dans sa prison à l'aide d'un clou. L'exécution du procureur Vochieri, à Alexandrie, fut entourée de circonstances horribles que nos lecteurs trouveront relatées, avec d'autres particularités des plus émouvantes, dans l'*Histoire du Piémont*, de Brofferio, ainsi que dans celle plus récente de Gallenga. Gioberti, emprisonné à cette époque avec beaucoup d'autres, fut envoyé en exil, après une détention de quatre mois dans la citadelle de Turin. Beaucoup d'autres personnes furent obligées de se réfugier à l'étranger ou furent renfermées dans la forteresse de Fénestrelle. Malgré cet échec, au mois de février 1834, la *Jeune Italie*, aidée d'un certain nombre de proscrits tant polonais qu'allemands, réunis à cet effet dans les cantons de Vaud et de Genève, opéra une descente en Savoie, descente dirigée, sous le rapport politique, par Joseph Mazzini, sous le rapport militaire, par le général Jérôme Ramorino. Cette tentative, qui n'avait aucune chance de succès, surtout après l'atroce répression de 1833 et le profond découragement qu'elle avait répandu dans les États sardes, et qui échoua effectivement à son début même, coûta la vie aux nommés Volonteri et Borel, pris les armes à la main et fusillés à Chambéry. Elle eut aussi pour effets et de diminuer considérablement l'influence de la *Jeune Italie* et de son chef, et d'amener de terribles persécutions contre tous ceux, au delà des Alpes, qui avaient promis d'y coopérer. De cinq à six cents personnes furent arrêtées en Lombardie, et, après un long et rigoureux procès, un grand nombre d'entre elles furent condamnées à des peines plus ou moins graves, quelques-unes même à l'horrible emprisonnement du Spielberg. Ajoutons que Bressanini et Meani devinrent fous pendant la procédure, à cause des tortures tant physiques que morales auxquelles on n'avait pas craint de les soumettre. Quant au Piémont, de nouvelles arrestations y étaient faites, tandis que Garibaldi se voyait forcé à s'exiler, pour aller à Tunis d'abord, puis dans l'Amérique du Sud, où sa bravoure devait briller de tant d'éclat, à la tête de cette légion italienne qui contribua puissamment, avec les Français commandés par le colonel Pichot, à assurer la liberté de Montévideo contre les attaques de Rosas.

Ces tentatives répétées firent que Charles-Albert, malgré son antipathie pour l'Autriche, se rapprocha d'elle, et que son gouvernement pencha de plus en plus vers le despotisme le plus pur. Au comte de Latour, qui avait dirigé jusqu'alors les affaires étrangères, succéda le comte Solaro della Margherita, dont les tendances étaient encore plus rétrogrades ; en même temps que le clergé, les jésuites surtout, profitant de la faiblesse d'esprit du roi et de son penchant à la dévotion, prenaient un tel ascendant sur lui, qu'ils devenaient presque maîtres de l'État.

C'était encore pis dans les deux-Siciles, où Ferdinand II, qui avait débuté par censurer le règne de son père, avait fini par marcher dans une voie toute pareille. En nous réservant de revenir sur ses actes, nous dirons pour le moment que toute sa politique, trop bien secondée par Delcarretto, consistait à réprimer brutalement toute aspiration du pays vers un sort plus supportable. De là des conspirations se renouvelant sans cesse, malgré les rigueurs les plus atroces, qui semblaient en quelque sorte stimuler le courage des sectaires au lieu de leur inspirer la terreur. Ce serait une singulière histoire à écrire que celle du travail souterrain qui avait lieu à cette époque d'un bout à l'autre du royaume, travail qui se rattachait aux menées secrètes du reste de la Péninsule, et dont les effets se manifestèrent en partie en 1837, lors de l'invasion du choléra. On sait que l'Italie fut horriblement ravagée par le fléau pendant cette année, et que des insurrections impitoyablement réprimées vinrent ajouter de nouveaux maux à tant de maux. Sans parler des troubles de Viterbe, étouffés, eux aussi, dans le sang, nous rappellerons le soulèvement d'une partie des Abruzzes et la tentative des Calabres, dont l'une coûta la vie à huit personnes et l'autre fit onze victimes. C'est à peu près à ce moment et tandis que le choléra décimait la ville de Naples, qu'une nouvelle reine y faisait son entrée. C'était une princesse autrichienne, la fille de l'archiduc Charles, que Ferdinand II avait préférée à l'une des filles de Louis-Philippe, malgré l'espérance qu'il en avait fait concevoir à ce dernier lors de son voyage en France en 1836. Ce mariage, contracté sous de sinistres auspices, et que l'Autriche se flattait devoir lui servir à amener le roi de Naples sous sa domination, n'eut pas les résultats qu'elle en attendait ; car Ferdinand II, étant de ceux qui veulent tyranniser pour leur compte, repoussa alors comme auparavant toute ingérence étrangère, au grand désespoir de Metternich, qui envoya en vain à Naples ambassadeurs sur ambassadeurs. Pour prouver combien le roi de Naples a été toujours jaloux de son pouvoir, nous citerons la disgrâce de son frère le comte de Syracuse, qu'il avait envoyé comme vice-roi à Palerme, et qu'il rappela et força même à voyager pendant quelque temps, par cela seul qu'il était devenu populaire en Sicile. Mais il est temps de parler des graves événements dont cette île fut le théâtre pendant l'été de 1837, événements qui mettront de plus en plus en lumière les justes griefs des Siciliens contre le gouvernement de Ferdinand II.

Le choléra étant sur le point d'éclater en Sicile, la mission du gouvernement napolitain était toute tracée. Il aurait dû songer, ainsi qu'on l'avait fait ailleurs en pareille circonstance, à assainir les villes, à créer de nouveaux hôpitaux, à établir partout des dispensaires, à pourvoir aux besoins des classes nécessiteuses, à encourager les médecins, à veiller à ce que les pharmaciens ne manquassent pas des médicaments nécessaires, à amasser des vivres pour prévenir la disette ; il aurait dû, enfin, donner l'exemple du courage, de la prudence, de la charité. Au lieu de tout cela, il resta dans l'inaction, ou bien il adopta les mesures les plus absurdes, et pendant tout le temps que dura l'épidémie il n'envoya en Sicile, pour tout secours, qu'une troupe de galériens pour enlever les morts et un bâtiment chargé de blé, mais d'une qualité si mauvaise, qu'il ne fut pas possible de s'en servir ; encore ces deux mesures ne reçurent d'exécution que lorsque déjà vingt mille personnes avaient péri dans la seule ville de Palerme ! Un pareil gouvernement ne pouvait pas manquer d'exciter jusqu'à un certain point les soupçons que conçut contre lui une population profondément ignorante. Nous voulons parler des soupçons d'empoisonnement dont il fut l'objet dans presque toute la Sicile. Cette fausse opinion, qui prouve l'horrible réputation que le gouvernement de Ferdinand II s'était faite dans ce pays, y occasionna malheureusement les scènes les plus tristes, et qui fournirent le

Digitized by Google

prétexte d'une réaction atroce contre des hommes plutôt égarés que pervers. Après avoir admis en libre pratique les navires provenant de pays infectés par le choléra, malgré les protestations de l'opinion publique, qui croyait unanimement à la contagion, le gouvernement, dès que l'épidémie eut éclaté, publia une ordonnance par laquelle il prescrivit aux citoyens de ne pas approcher des malades. Ce fut aussi sur son ordre que l'on barricada les maisons de ceux qui furent attaqués les premiers par la maladie. Ce fut encore le gouvernement qui enjoignit aux communes de la province de Palerme de rompre toute relation avec la métropole, ce qui faillit ajouter la famine à la peste; mais voici un fait bien plus grave : les autorités furent les premières à s'enfuir, à savoir : le vice-roi, prince de Campofranco, le directeur S. Martino, le préfet Terrelmuna, le général en chef Tschudy, le général Vial, commandant de la place, et avec eux un très-grand nombre d'employés subalternes. Il ne resta à Palerme que le prince de Scordia, préteur de la ville, destitué plus tard en récompense de son courage, et le duc de Cumia, directeur de la police. On imaginera facilement les funestes conséquences et des mesures absurdes que nous venons de rappeler et de la lâche conduite des autorités. Bloquée de toutes parts, la ville de Palerme se trouva privée de tous secours, même au plus fort de l'épidémie, même alors que dix-huit cents personnes étaient enlevées en un seul jour! Dans une quinzaine seulement la ville de Palerme perdit près de vingt mille habitants. Le nombre des décès pendant toute la durée de la maladie fut de trente mille, c'est-à-dire du sixième de la population. Malgré toute l'incurie du gouvernement et toutes les causes de désordre que nous avons signalées, la tranquillité publique ne fut presque pas troublée à Palerme. Malheureusement, il n'en fut pas de même du reste de la Sicile, où de graves excès furent commis, et en général, c'était la crainte des empoisonnements qui les enfantait; mais un fait surtout mérite d'attirer l'attention, c'est que la fureur populaire alla tomber presque toujours sur les agents du pouvoir ou sur ceux des habitants qui étaient censés lui être attachés. Les communications étant interrompues entre les villes, on crut généralement en Sicile que la capitale de l'île s'était insurgée. Cette fausse opinion influa beaucoup sur les mouvements insurrectionnels de Syracuse et de Catane. Dans la première de ces deux villes, ce fut encore la crainte des empoisonnements qui causa la révolte. D'horribles scènes, il est vrai, en signalèrent le commencement; mais bientôt la lie du peuple qui, seule, fut coupable des excès que l'on eut à déplorer, fit place aux honnêtes gens, et la révolte se changea en révolution. Un conseil de soixante membres, recrutés parmi les notabilités de la ville, fut formé. Depuis lors l'ordre public ne fut point troublé à Syracuse. La révolution de Catane éclata le 24 juillet. Il n'y eut point de collision entre le peuple et la troupe, et le changement fut opéré sans l'effusion d'une seule goutte de sang. Une junte composée de vingt-quatre membres fut établie aussitôt, et on appela à y siéger tout ce qu'il y avait de plus honorable, de plus distingué dans la ville. De sages mesures furent adoptées pour assurer l'ordre public, qui ne cessa de régner dans les murs de Catane. Le préfet de la province, le procureur du roi et différents autres magistrats qui par leur odieuse conduite s'étaient attiré l'animadversion générale, furent consignés par le peuple dans les mains de la junte. En attendant, le gouvernement de Naples, instruit par le télégraphe de ce qui se passait en Sicile, y envoyait deux corps de troupes dont l'un, sous les ordres du général Désauget, fut dirigé sur Palerme, l'autre, commandé par le ministre de la police Delcarretto, prit la route de Messine. Delcarretto avait été investi par le roi de pouvoirs extraordinaires pour les trois provinces de Messine, de Syracuse et de Catane. Il arriva devant la première de ces villes dès le commencement du mois d'août, en même temps qu'une contre-révolution avait lieu à Catane. A Syracuse, il en fut à peu près de même et aucune résistance ne fut opposée aux soldats de Delcarretto. Enfin, il ne restait en armes que quelques villages seulement quand les troupes napolitaines débarquèrent en Sicile, ce qui aurait dû rendre le gouvernement moins cruel dans la répression. Il n'en fut rien cependant. Delcarretto, à peine arrivé à Catane, mit à prix cent soixante têtes. Les sommes variaient, selon l'importance des personnes, de cent vingt à trois cents ducats. Pour l'honneur du peuple sicilien, nous devons dire que pas une seule tête ne fut présentée au proconsul de Ferdinand II. Le nombre des personnes arrêtées fut immense. Quant à celles qui furent passées par les armes, on en compta huit à Catane, douze à Syracuse, dix-sept à Misilmeri, neuf à Floridia, huit à Marineo et quatre à Canicatti, ce qui porta le total des victimes à cinquante-huit. Sur les dix-sept individus fusillés à Misilmeri, il y eut un enfant de quatorze ans. Un malheureux fut mis à mort uniquement parce qu'il avait dit que le choléra était l'œuvre du gouvernement. De plus, une femme fut condamnée à vingt ans de réclusion pour avoir sonné le tocsin dans un village. Les huit personnes exécutées à Catane appartenaient toutes à la partie éclairée du pays et avaient été condamnées pour des faits purement politiques. Or, Delcarretto ordonna qu'elles fussent passées par les armes au son de la musique militaire, et l'exécution terminée, il se rendit avec son état-major à un bal qu'il avait fait préparer à l'hôtel de ville et auquel les employés du gouvernement furent contraints d'assister avec leurs familles! Parmi les douze victimes de Syracuse on compta l'avocat Adorno et son fils âgé de dix-neuf ans, dont le premier avait tout fait pour empêcher les excès populaires, et le second n'était coupable que d'avoir porté à l'imprimerie la copie d'une proclamation au peuple, empreinte de l'esprit le plus modéré! Delcarretto, en mettant le pied en Sicile, avait décidé, pour punir Syracuse de sa révolte, que le chef-lieu de la province serait transféré à Noto. Par le décret royal du 31 octobre 1837, on dépouilla la Sicile de ses dernières franchises. Il ne resta aux Siciliens d'autre privilége que celui d'être exempts de la conscription. Le gouvernement les craignait trop pour ne pas les tenir éloignés de toute habitude militaire, ce qui du reste ne devait pas les empêcher de se lever en 1848, pour se débarrasser en quelques heures des soldats du roi de Naples.

CHAPITRE TROISIÈME.

DEPUIS L'INVASION DU CHOLÉRA JUSQU'AU MARTYRE DES FRÈRES BANDIERA ET DE LEURS COMPAGNONS.

(1837-1844.)

La mort de l'empereur d'Autriche François II (2 mars 1835) n'avait rien changé au malheureux sort du royaume Lombardo-Vénitien, si ce n'est qu'au despotisme du souverain avait succédé celui du premier ministre, c'est-à-dire de Metternich, le fils de François II étant de ces princes qui ne peuvent régner que de nom. Ce ne fut que dans l'été de 1838, deux ans après l'avénement de Ferdinand Ier et à l'occasion de son couronnement à Milan, qu'une amnistie générale, mais conditionnelle, fut publiée. Nous disons conditionnelle, parce que pour en profiter il fallait signer une déclaration humiliante. Aussi, bien des proscrits préférèrent la continuation de leur exil à la rentrée chez eux à un tel prix. Metternich, habitué à saisir avec empressement toute circonstance qui lui permît de faire sentir à l'Italie la prépondérance de l'Autriche, eut soin d'attirer à Milan presque tous les princes italiens, qui n'eurent pas honte de faire acte de vasselage vis-à-vis de l'empereur Ferdinand. A part l'amnistie, aucune modification ne fut apportée au système de gouvernement qui pesait sur les provinces lombardo-vénitiennes, tandis que leurs charges, déjà si lourdes, étaient augmentées grâce à la loi sur le timbre, laquelle, outre les sommes considérables qu'elle soutira au pays, fut un nouveau sujet de vexations infinies. D'après les agents du fisc, tout fut bientôt soumis au timbre, voire même les cartes à jouer, sous peine d'amende, non-seulement pour les fabricants ou pour les débitants, mais aussi pour les joueurs. Les impôts de consommation étant affermés, c'était là aussi une autre cause d'avanies de toutes sortes pour les contribuables, car les fermiers, visant à tirer de l'impôt le plus qu'ils pouvaient, ne cessaient d'user de rigueur, sinon même d'exercer l'inquisition la plus odieuse, au moindre soupçon de fraude. On ne saurait se faire une idée des sommes exorbitantes prélevées par l'Autriche dans ses provinces italiennes, depuis 1814, et il faut que la richesse de ce pays soit vraiment extraordinaire pour qu'il ne se trouve pas, à l'heure qu'il est, complétement épuisé. L'étendue du royaume Lombardo-Vénitien ne dépasse pas la dix-huitième partie de l'étendue totale de l'empire d'Autriche, tandis que sa population en forme à peine le septième. Malgré cela, il supportait à cette époque le quart des charges générales. Aujourd'hui les Lombards-Vénitiens sont encore plus cruellement pressurés. Ces charges étaient d'autant plus lourdes, que celles supportées par eux à l'époque du *royaume d'Italie* étaient légères en comparaison. Les droits de douane, qui ne dépassaient pas alors le 10 %, furent portés, sous le régime autrichien, jusqu'au chiffre de 60. L'Autriche, connaissant bien l'impossibilité de faire accepter sa domination en Italie et ne se regardant que comme campée au delà des Alpes, cherchait alors comme aujourd'hui à tirer de ce pays le plus possible.

Comparée à celle du royaume Lombardo-Vénitien, la position des États sardes était presque heureuse, car, si le gouvernement était despotique, si l'aristocratie et le clergé y exerçaient une influence par trop grande, du moins les charges publiques n'étaient pas trop lourdes, beaucoup de probité distinguait les hommes exerçant le pouvoir, la justice et les finances étaient bien administrées, et l'instruction faisait des progrès. Qu'on ajoute à cela les nouvelles lois publiées sous le nom de *Code-Albertin*, lesquelles, quoique inférieures aux lois françaises et entachées, d'une part, d'esprit aristocratique, et de l'autre, d'intolérance religieuse vis-à-vis des protestants et des juifs, étaient à coup sûr bien préférables à l'ancienne législation. Malheureusement, le caractère faible et incertain de Charles-Albert gâtait assez souvent ce qu'il y avait de bon et d'utile, soit dans les lois, soit dans les œuvres du gouvernement. Nous citerons en exemple ce qui arriva lors de la publication du nouveau code. Le garde des sceaux était parvenu à faire exclure le titre relatif au droit d'aînesse. Or le roi, cédant à la pression d'une partie de la noblesse, le fit publier à part quelque temps après, ce qui détermina la retraite du comte Barbaroux. Rien de plus triste que l'histoire des contradictions de Charles-Albert. En même temps qu'il paraissait ronger son frein vis-à-vis de l'Au-

Digitized by Google

triche, et ne désirer que l'occasion de le briser, il aidait sous main les entreprises liberticides de don Carlos et de don Miguel en Espagne et en Portugal, et s'il ne favorisait pas les menées de la duchesse de Berry et des légitimistes français, ce n'était que par crainte de la puissance trop voisine de Louis-Philippe. Toute sa conduite se ressentait de son caractère essentiellement mobile et irrésolu, ce qui faisait que le parti libéral et le parti rétrograde le regardaient souvent avec une égale défiance. On sait le singulier aveu qu'il fit au duc d'Aumale en 1843 : « Je vis entre le poignard des sectaires et le chocolat des » jésuites. » Flottant entre ses deux ministres, le comte Solaro della Margherita et le marquis de Villamarina, l'un principal représentant du parti clérical, l'autre réputé libéral, bien qu'il eût participé à l'atroce répression de 1833, Charles-Albert ne suivait pas deux jours de suite la même politique, tandis que souvent ses velléités de libéralisme étaient désavouées par la conduite de ses agents, recrutés la plupart dans le parti rétrograde. En 1840 pourtant, son attitude antipathique à l'égard de l'Autriche commença à se dessiner d'une manière assez nette. Ce fut à l'occasion d'une note du prince Schwarzenberg, ambassadeur auprès de la cour de Turin, relativement à l'occupation par les troupes impériales de quelques positions en Piémont, dans le cas où la guerre, que l'on prévoyait au sujet de la question d'Orient, serait venue à éclater. Charles-Albert, sortant de ses habitudes de réserve et d'indécision, déclara résolûment qu'il n'aurait toléré aucune violation de ses droits, et que la neutralité armée du Piémont serait maintenue à tout prix. Inutile d'ajouter qu'il suffit de ce fait pour que le roi sarde fût applaudi de la manière la plus ardente par les patriotes italiens. En 1843, le gouvernement piémontais permit l'établissement de cette *Société agraire* qui compta en peu de temps jusqu'à trois mille six cents membres, et qui, grâce aux circonstances, finit par devenir une arme puissante dans les mains du parti libéral.

La situation des Etats-Romains devenait de plus en plus triste, car, aux ravages du choléra, était venue s'ajouter une misère nouvelle, misère que le gouvernement n'avait aucun moyen de soulager, grâce à l'état de plus en plus déplorable de ses finances. Nous dirons à ce sujet que les charges publiques qui, en 1816, n'étaient que de quatre millions six cent mille écus (23,460,000 francs), dans les dernières années du règne de Grégoire XVI atteignirent le chiffre de dix millions, et que les dépenses qui, en 1816, n'étaient que de quatre millions sept cent mille écus, allèrent sous Grégoire XVI jusqu'à près de douze millions! Cet état de choses ne pouvant qu'augmenter le mécontentement général et qu'amener, par conséquent, de nouveaux soulèvements, le gouvernement romain n'en sut prévenir le danger que par l'enrôlement de cinq mille Suisses, moyennant d'énormes sacrifices, ainsi que par l'établissement des *volontaires pontificaux*, nouveau fléau ajouté à tous les autres dont le pays était victime, car cette milice, recrutée parmi le rebut des populations, fut une arme de plus dans les mains du sanfédisme. Quant à ce dernier, son directeur suprême était toujours le duc de Modène, ayant pour lieutenant, dans les Etats-Romains, le prince de Canosa, établi depuis peu à Pesaro, et pour agents principaux des hommes tels que Freddi, Nardoni, Minardi, Alpi et Alai, tandis que l'Autriche, désireuse d'exploiter la haine profonde dont le gouvernement de Grégoire XVI était l'objet dans ses Etats, cherchait à y propager, par un de ses agents nommé Barattelli, une société appelée *Ferdinandéenne*, du nom de l'empereur; mais ses efforts eurent un succès fort médiocre, la haine nourrie contre l'Autriche étant encore plus ardente que celle que l'on portait au gouvernement pontifical.

Aux nombreuses tentatives d'insurrection qui avaient déjà eu lieu dans cette partie de la Péninsule, il vint s'en ajouter une nouvelle en 1843. Tandis que des bandes armées parcouraient les montagnes du Bolonais, et tenaient pendant quelque temps contre les Suisses et la gendarmerie, le colonel Ribotti et quelques autres réfugiés appartenant presque tous à la *Légion italique*, nouvelle société dont le siége était à Malte, tentaient un audacieux coup de main sur la ville d'Imola, coup de main qui fut sur le point d'aboutir à l'arrestation de trois cardinaux, parmi lesquels celui qui porte aujourd'hui le nom de Pie IX. Après plusieurs engagements avec les troupes pontificales, les insurgés errant dans les montagnes furent pris ou forcés de se jeter en Toscane, d'où, grâce aux sympathies des libéraux et à la tolérance du gouvernement, ils purent gagner l'étranger. Sur ceux qui tombèrent dans les mains du pouvoir, il y en eut six fusillés à Bologne, le 7 mai 1844; un septième, appelé Joseph Gardeughi, fut exécuté quelque temps après dans la même ville. Ces exécutions semblèrent d'autant plus cruelles, que les suppliciés étaient tous des hommes très-obscurs, les chefs du mouvement étant parvenus à s'échapper.

La Toscane et le duché de Lucques jouissaient, en attendant, d'une grande tranquillité, les gouvernements de ces pays ayant le bon esprit de ne pas marcher à rebours de l'opinion publique. A Lucques, l'autorité ne se faisait presque pas sentir, grâce au caractère nonchalant de Charles-Louis de Bourbon, qui songeait beaucoup plus à la satisfaction de ses plaisirs qu'à s'occuper des soins du gouvernement. Nous ne devons pas taire les nombreuses dettes de ce prince et sa subite conversion au protestantisme, conversion, il est vrai, qui ne tint pas longtemps contre l'indignation et les vives remontrances du saint siége, car on vit bientôt le nouveau converti abjurer ses croyances d'un jour dans les mains du patriarche de Venise.

Le grand-duc Léopold permettait à Pise, en 1839, la première réunion de ces congrès scientifiques qui, en rapprochant les intelligences et en même temps les notabilités libérales de la Péninsule, devaient contribuer puissamment à activer le mouvement qui commençait à se faire dans les esprits. L'exemple donné par Léopold II fut imité à Turin, en 1840, par Charles-Albert, puis, l'opinion publique prenant de plus en plus de la force, par les autres gouvernements, excepté ceux de Modène et de Rome, qui firent aux congrès scientifiques la même guerre qu'ils n'avaient cessé de faire à l'établissement des salles d'asile et des caisses d'épargne, mais surtout à celui des chemins de fer, sachant bien que tout ce qui contribue au rapprochement des peuples ne peut être qu'une cause de ruine pour les mauvais gouvernements.

Il nous faudrait bien des pages pour faire connaître en détail les actes du pouvoir dans les Deux-Siciles, de 1837 à 1844, et pour décrire complétement la situation déplorable de cette partie de l'Italie. C'était plus que jamais la police, présidée par Delcarretto, qui régnait et gouvernait d'un bout à l'autre du royaume, avec cette circonstance importante que son chef suprême était en même temps le commandant général de la gendarmerie, et que les gendarmes, en vertu d'un rescrit ministériel du 6 février 1838, étaient déclarés inviolables et assimilés en quelque sorte aux magistrats. « Chaque fois, » disait-on, entre autres choses, dans le rescrit en question, que des » gendarmes seront condamnés à des peines correctionnelles, on sus» pendra l'exécution de l'arrêt, et on en référera au ministre pour » qu'il avise. » Les procès-verbaux des gendarmes faisaient foi devant les tribunaux, tandis que les peines les plus graves atteignaient quiconque eût été assez osé pour leur résister. Heureux le pays si du moins il avait été préservé par eux des vols et des brigandages; mais malheureusement, malgré la présence d'un corps de gendarmerie de dix mille hommes, coûtant à l'État des sommes énormes, les voleurs et même les brigands ne cessaient d'exercer leur métier, et, chose étrange, l'autorité royale était forcée parfois de pactiser avec eux; témoin l'arrangement fait par Delcarretto avec le nommé Talarico, brigand calabrais, à qui l'on assigna une pension pour lui faire mettre bas les armes et accepter pour résidence l'île de Lipari. Le gouvernement napolitain, non content de tyranniser, voulut avilir ses victimes, en faisant servir à ses vengeances politiques cette célèbre *commission des bastonnades*, établie primitivement par une simple ordonnance de police, dans le but de mettre fin aux terribles combats à coups de pierres que se livraient les lazzaroni. Entre autres décrets draconiens, nous citerons celui promulgué, le 21 juillet 1838, contre les duellistes que l'on menaçait de la peine de mort, avec déni de sépulture pour leurs cadavres.

Ferdinand II, qui avait commencé son règne par faire la guerre aux voleurs, finit par tolérer, comme l'avait fait son père, les dilapidations les plus manifestes et les abus les plus scandaleux. Il suffirait de rappeler à ce propos les richesses énormes accumulées par quelques-uns de ses ministres, tandis que son confesseur, monseigneur Cocle, vendait les faveurs royales au plus offrant. Un nouveau vice se manifesta aussi chez le roi, celui de l'avarice, car, non content de puiser largement dans les caisses de l'État, pour subvenir aux besoins de sa famille de plus en plus nombreuse (la liste civile n'existe à Naples pas même de nom), il publia un décret en vertu duquel chaque nouveau prince devait recevoir cinq cent mille ducats (2,125,000 fr.) d'apanage, ce qui équivalait à changer en calamité publique la fécondité extraordinaire de la reine. En attendant, les impôts, au lieu de diminuer, devenaient de plus en plus écrasants. Celui sur les immeubles atteignit jusqu'au chiffre de vingt-trois pour cent. Le sel, dont le gouvernement avait le monopole, fut vendu jusqu'à soixante centimes la livre. Le pays aurait toléré néanmoins ces charges énormes, s'il avait vu le gouvernement consacrer son argent à des entreprises d'utilité publique, mais notamment aux chemins de fer, qui auraient aidé merveilleusement au développement des immenses richesses que la nature s'est plu à accumuler dans cette partie de l'Italie, et dont l'homme, grâce à la plus détestable des administrations publiques, ne parvient à tirer qu'un bien mince parti. A peine si des lignes ferrées purent être établies de Naples à Castellamare, à Caserte et à Capoue, lignes beaucoup moins utiles au public que faites pour l'agrément du roi et de sa famille. Quant aux établissements publics, ils étaient dans l'état le plus déplorable, particulièrement les prisons, véritables lieux d'horreur, surtout pour les détenus politiques. L'instruction, livrée en partie aux jésuites, était des plus pitoyables, tandis que les établissements dépendant de l'État, à commencer par l'université de Naples et à terminer par les écoles communales, se trouvaient dans un état bien fait pour prouver que l'on n'avait pas

Digitized by Google

calomnié le gouvernement en l'accusant de ne considérer ces sortes d'institutions que comme un mal nécessaire. Parlerons-nous après cela de la manière dont la justice était administrée, et de l'arbitraire du pouvoir venant détruire sans cesse et à toute occasion ce qu'on avait laissé de bon dans les lois?

La position de la Sicile était encore pire que celle des provinces continentales du royaume, car, à tous les sinistres effets du gouvernement despotique, s'ajoutaient pour elle les effets de sa condition de province. Le manque de bonnes voies de communication, dont se plaignait le royanme de Naples, était presque absolu en Sicile, car il n'y avait d'autres routes carrossables que celle de Palerme à Messine et de Messine à Catane, et cela malgré les emprunts et les impôts auxquels on avait eu recours à cet effet, et malgré les décrets royaux du 17 septembre 1838 et du 16 février 1841. Un autre décret du 17 décembre 1838, relatif au cadastre, fut exécuté de la manière la plus injuste, et celui du 18 du même mois et de la même année, concernant l'aliénation du domaine royal, dont l'exécution aurait été très-utile, resta lettre morte. Rien ne saurait mieux peindre l'état de ce malheureux pays que l'extrait suivant de l'*Histoire économique et civile de la Sicile* de M. Bianchini, partisan déclaré des Bourbons, et qui aujourd'hui même dirige la police du roi de Naples. « Les » travaux publics à la charge des provinces ou des communes étaient » dans ces derniers temps dans la plus triste condition, de sorte » que la Sicile était, sous ce rapport, dans le même état qu'il y » a quatre ou cinq siècles, et, à l'exception de très-peu de routes, » fort mal construites et fort mal entretenues, les chemins destinés » à mettre en communication les différentes localités étaient si » difficiles, qu'on ne pouvait les traverser qu'à dos de mulet, si » même on n'était pas obligé de grimper, au prix des dangers les » plus graves, par des sentiers étroits entourés de précipices. La » propriété, ajoute l'auteur, n'a pas en Sicile la valeur et l'appro- » priation que les admirables conditions de son sol et de son climat, » ainsi que l'esprit naturel de ses habitants, devraient lui donner. » D'immenses campagnes désertes, condamnées à la stérilité la plus » complète, ne prouvent pas tant l'inertie de l'homme que le défaut » ou l'inobservance des lois politiques et civiles. Les cours d'eau, » pourtant si abondants et si limpides, ne sont aucunement utilisés » en faveur de l'agriculture et de l'industrie, et quant aux établis- » sements manufacturiers, ils sont extrêmement rares, inconnus même » dans quelques endroits. » Ce pays, considéré autrefois comme le grenier de l'Italie, dans l'année 1839, non-seulement ne livra pas un sac de blé à l'étranger, mais en reçut pour des sommes considérables, tout en contribuant aux charges de l'Etat jusqu'à concurrence de vingt-six millions de francs. Pour ce qui est de l'instruction publique, nous ne rappellerons que deux faits. La censure était en Sicile encore plus brutale et plus stupide que sur le continent, au point que des ouvrages imprimés à Naples étaient défendus à Palerme, et que l'*Histoire d'Italie* de Charles Botta, imprimée dans cette dernière ville, était proscrite à Messine. Les professeurs des universités de Palerme, de Messine et de Catane étaient rétribués à raison de deux francs cinquante centimes par jour, c'est-à-dire à peu près comme un soldat suisse ou un gendarme. Au prince de Campofranco avait succédé le duc de Laurenzana, homme probe, mais des plus excentriques, qu'il fallut remplacer par ce même général Tschudy qui avait déserté Palerme à l'occasion du choléra, et qui étant mort fut remplacé à son tour par le général Majo, connu aussi bien par son ignorance que par le peu de bravoure qu'il avait montrée pendant la campagne de 1815. La Sicile fut dès lors plus que jamais soumise au gouvernement militaire, ce qui n'empêcha pas les conspirations ni même plus tard les insurrections. Nous dirons à ce sujet qu'une réunion générale des principaux conspirateurs eut lieu à Palerme, en 1840, et qu'un comité mixte, c'est-à-dire composé de Siciliens et de Napolitains, était établi à Naples, d'où il correspondait avec les autres villes d'Italie. Ce fut pendant cette même année que le roi de Naples fut humilié par l'Angleterre, à l'occasion de la question des soufres.

Le 10 juillet 1838, le gouvernement napolitain avait passé avec une société française un contrat des plus ruineux pour le pays, et par lequel les intérêts de plusieurs Anglais se trouvèrent lésés. Après deux ans de vaines réclamations, le gouvernement britannique ayant demandé formellement la résiliation du contrat, Ferdinand II, fort de l'appui de l'Autriche et de la Russie, ne voulut pas céder, ce qui amena une escadre anglaise devant Naples et l'obligea, par la capture d'un certain nombre de navires napolitains, d'accorder à la force ce qu'il avait refusé à l'emploi des moyens diplomatiques. Ajoutons que ce fut au grand détriment de la Sicile, qui dut payer des indemnités aussi bien à la compagnie française qu'aux Anglais, après avoir beaucoup souffert elle-même du contrat dont nous avons fait mention. Le seul service rendu par le roi Ferdinand II aux Deux-Siciles, ou, pour mieux dire à l'Italie, ce fut l'organisation d'une armée excellente et d'une belle marine de guerre, si ce n'est qu'il s'attacha à faire de l'une comme de l'autre des instruments aveugles de son impitoyable despotisme.

Un mouvement insurrectionnel échoua à l'Aquila, chef-lieu de l'un des Abruzzes, le 8 septembre 1841, et cet échec fut suivi d'un procès intenté à cent trente-trois personnes, dont onze furent condamnées à la peine de mort. Trois d'entre elles furent exécutées en 1842, à l'Aquila, c'est-à-dire les nommés Balthazar Carnassale, Gaëtan Ciccarelli et Raphaël Scipione. Parmi les nombreux condamnés aux fers, onze moururent au bagne avant 1848.

Le 15 mars 1844, un nouveau mouvement éclata à Cosenza, chef-lieu de la Calabre citérieure, mouvement qui manqua, comme celui des Abruzzes, pour avoir été opéré avant l'époque désignée par le comité central siégeant à Naples, d'accord avec les comités des provinces. De très-nombreuses arrestations eurent lieu à cette occasion, tant dans la capitale qu'en Calabre, entre autres celles de Charles Poerio et de François Bozzelli, et six personnes furent fusillées ensuite à Cosenza, le 11 juillet 1844, c'est-à-dire quatorze jours avant le martyre des frères Bandiera et de leurs sept compagnons.

Après tant de tentatives avortées et tant d'atroces répressions, l'Italie paraissait profondément découragée, quand les jeunes frères Bandiera, fils de l'amiral de ce nom, au service de l'Autriche, et officiers eux-mêmes de la marine impériale, sentirent qu'il fallait à leur patrie un grand exemple pour l'arracher à sa torpeur apparente. Décidés à jouer leur vie, ils saisirent la première occasion qui se présenta pour se jeter sur la terre italienne, afin d'y provoquer à tout prix un mouvement national. On fit courir dans le temps les bruits les plus absurdes. Les uns prétendaient que les frères Bandiera avaient été attirés en Calabre par le gouvernement napolitain, ou excités par des émissaires de l'Autriche. Les autres accusaient les chefs du parti républicain de les avoir poussés lâchement à affronter des dangers qu'ils s'étaient bien gardés de partager. La vérité est qu'Attilius et Emile Bandiera, trop intelligents pour se laisser grossièrement tromper, et trop élevés pour servir d'autre impulsion que celle de leur cœur, allèrent en Calabre presque certains du sort qui les attendait, ce qui rend leur acte d'autant plus digne d'admiration. Voici ce qu'ils répondaient le 11 juin 1844, c'est-à-dire la veille de leur départ de Corfou, à la lettre que nous leur avions écrite le 17 mai, pour les adjurer de renoncer à tout projet de descente en Calabre, sauf à tenter plus tard ensemble un hardi coup de main sur un autre point de la Péninsule : « Lorsque vous recevrez cette lettre, nous » serons en Calabre. Les journaux vous apprendront notre sort. Quel » qu'il soit, gardez le souvenir de vos frères, et appelez surtout les » Italiens à imiter notre exemple! » C'est dans ces derniers mots, selon nous, que se trouve la pensée intime de ces héroïques jeunes gens, qui se dévouèrent à la mort uniquement pour ranimer le feu sacré dans le cœur de leurs compatriotes! L'intérêt immense qu'ils excitèrent partout nous engage à entrer dans quelques détails sur leur compte.

Les frères Bandiera étaient parvenus à gagner une partie des équipages de la flotte autrichienne, laquelle, comme on sait, est montée presque en entier par des Italiens. D'accord avec la *Jeune Italie* et la *Légion Italique*, ils en étaient au point de tenter une descente en Sicile à l'aide de la frégate la *Bellone*, lorsque trahis tout à coup, ils se virent obligés de prendre la fuite, l'un de Smyrne, l'autre de Venise. Ils se rejoignirent à Corfou, où leur mère ne tarda pas à accourir, poussée à cette démarche non-seulement par sa tendresse, mais par les ordres du gouvernement autrichien, qui, voulant à tout prix ramener à lui les jeunes Bandiera, leur faisait promettre pardon plein et entier, et, chose étrange! la réintégration dans leur grade. Mais tout fut inutile auprès d'eux, jusqu'aux larmes et aux supplications d'une mère tendrement aimée! Pour subvenir aux frais de leur entreprise, ils vendirent tout ce qui ne leur était pas absolument nécessaire, et le 12 juin au soir, ils partirent au nombre de vingt, parmi lesquels Nicolas Ricciotti, qui s'était fait un renom dans la guerre d'Espagne, et le jeune Dominique Moro qui, enseigne de vaisseau dans la marine autrichienne, avait rompu lui aussi avec l'Autriche. Après une traversée de trois jours, ils abordèrent nuitamment à quelques milles de Crotone. Entrés dans les bois, un de leurs compagnons, appelé Boccheciampe, les quitta tout à coup pendant une halte, pour aller donner l'éveil aux autorités. Quelques heures après la petite bande était attaquée par des forces supérieures, et, bien qu'elle se battit en désespérée, elle était prise et désarmée, après avoir perdu un des siens et eu deux blessés. Amenés d'abord à San-Giovanni-in-Fiore, ensuite à Cosenza, les prisonniers furent jugés par une commission militaire qui en condamna quatorze au dernier supplice. Toutefois, pour cinq d'entre eux la peine de mort fut commuée en celle de l'emprisonnement perpétuel. Voici les noms des neuf martyrs : Attilius et Emile Bandiera, Nicolas Ricciotti, Dominique Moro, Anacharsis Nardi, François Berti, Jacques Rocca, Jean Venerucci et Dominique Lupatelli. Conduits au supplice le 25 juillet 1844, ils demandèrent à commander le feu, en refusant de se laisser bander les yeux et de se mettre à genoux, et ils moururent tous en criant : *Vive l'Italie!* Un frémissement douloureux parcourut l'Europe à la nouvelle de cette affreuse boucherie, tandis que l'Italie en était émue si profondément, que nous ne craignons pas d'affirmer qu'un grand changement s'opéra depuis lors dans ses dispositions et que l'impression qu'elle en ressentit contribua puissamment à son réveil, ce réveil qu'on a faussement attribué à l'avénement et aux premières réformes de Pie IX.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LE MARTYRE DES FRÈRES BANDIERA ET DE LEURS COMPAGNONS JUSQU'AUX OBSÈQUES DE CONFALONIERI.

(1844 1846.)

L'opinion publique, de plus en plus favorable aux idées de liberté et d'indépendance nationale, prenait toujours de nouvelles forces dans toute l'Italie, et tout annonçait que le temps des grandes commotions politiques n'était pas loin. Le mouvement intellectuel surtout devenait de plus en plus remarquable et, en dépit des obstacles que lui opposait la censure, les vrais sentiments du pays perçaient dans tous les écrits. Quant à ceux publiés par les proscrits, et dans lesquels on abordait nettement les grandes questions politiques du jour, ils étaient, malgré les rigueurs de la police, recherchés et lus avec une avidité extraordinaire. Il nous faudrait bien des pages si nous devions exposer en détail les ouvrages lancés à l'intérieur par l'Italie émigrante, depuis les publications de la *Jeune Italie* jusqu'à l'apparition des écrits de Gioberti. Ces derniers, sans avoir l'importance que les admirateurs du célèbre abbé se sont plu à leur attribuer, et sans être exempts de défauts, parmi lesquels nous citerons celui d'une longueur excessive, contribuèrent néanmoins à activer le mouvement général des esprits vers un nouvel avenir politique. Après avoir publié des œuvres philosophiques, ou, pour parler plus exactement, théologiques, car l'auteur part plutôt de la foi aveugle que du libre examen, sans lequel il ne saurait y avoir de vraie philosophie, Gioberti fit paraître au commencement de 1843 un livre intitulé : *De la suprématie civile et morale des Italiens*, qui, quoique fort timide dans ses conclusions, puisqu'elles n'allaient pas au delà d'une confédération entre les gouvernements, y compris celui de l'Autriche, sous la présidence du pontife, et malgré les flatteries prodiguées aux princes italiens, causa un grand déplaisir tant à ceux-ci qu'à l'Autriche. Ce fut encore pis lorsque le comte César Balbo publia ses *Espérances de l'Italie*, livre fondé principalement sur le principe de l'indépendance nationale. *Porro unum est necessarium,* disait l'auteur dès le commencement de son ouvrage, *délivrer la patrie de l'étranger*, et, assurément, il ne pouvait mériter jusque-là que des éloges; mais quels moyens proposait-il pour atteindre le grand but? Oubliant le haut prix attaché de tout temps par l'Autriche à la possession des provinces italiennes, et les immenses sacrifices faits par elle, de 1796 à 1814, d'abord pour les garder, ensuite pour rétablir son usurpation, le comte Balbo s'évertuait à prouver que la dissolution plus ou moins prochaine de l'empire ottoman, dissolution devant amener nécessairement un remaniement général de l'Europe, pourrait décider l'Autriche, grâce à des compensations sur le Danube, à renoncer spontanément au royaume Lombardo-Vénitien. D'autres ouvrages d'une moindre portée suivirent celui de Balbo, et Gioberti lui-même rentra bientôt dans l'arène politique en 1845, par ses *Prolégomènes*, qui sont peut-être le meilleur écrit qui soit sorti de sa plume, et par lequel il faisait un grand pas en avant, car il parlait des princes avec une certaine hardiesse, s'élevant surtout contre le roi de Naples au sujet du supplice des frères Bandiera, tandis qu'il s'attaquait avec vigueur à l'Autriche et aux jésuites. Mais tant lui que Balbo, et en général, tous les écrivains de leur école que l'on appela des *libéraux modérés*, et à laquelle ne tardèrent pas à se rattacher tous ceux que tant de tentatives inutiles avaient découragés, conseillaient l'emploi des moyens pacifiques, au lieu de continuer à avoir recours aux moyens révolutionnaires, ou, en d'autres termes, la substitution de l'initiative des princes à l'initiative nationale. Partant de là, ils ne cessaient de circonvenir les premiers de toute espèce de caresses, en s'efforçant à la fois de les exciter contre l'Autriche : tactique des plus étranges à coup sûr, car ils ne pouvaient pas ignorer combien les princes italiens devaient tenir à rester unis avec l'Autriche, en qui ils avaient toujours trouvé un soutien fidèle de leurs trônes, à la seule condition de n'accorder à leurs peuples aucune institution libérale. Telle fut l'origine du parti *modéré* ou *réformiste*, lequel, malgré l'absurdité de ses doctrines, devait, grâce à des circonstances extraordinaires, jouer en Italie un rôle considérable, bien que sans d'autre résultat, en définitive, que celui de contribuer à la ruine de la grande cause nationale.

En attendant, les persécutions ne cessaient d'atteindre les libéraux dans la plupart des États de la Péninsule, mais surtout dans les États-Romains, où l'année 1845 fut signalée par une recrudescence de rigueurs. Par sentence du 10 septembre, Jacques Biagioli et François Casadio périssaient sur l'échafaud à Ravenne, tandis que des condamnations très-nombreuses aux fers ou à d'autres peines étaient prononcées par des commissions militaires. Un grand nombre de patriotes s'étaient soustraits aux poursuites de la police en se réfugiant à Saint-Marin; mais le gouvernement pontifical menaçant sans cesse de violer cet asile, ils se décidèrent, d'accord avec une partie de l'émigration, et sous la conduite de Pierre Renzi, à tenter un coup de main sur la ville de Rimini, dont ils s'emparèrent en effet, au cri de *Vive la réforme, à bas le mauvais gouvernement!* En même temps, une centaine de patriotes de Bagnacavallo, guidés par Pierre Beltrami, cherchaient à propager le mouvement dans le reste de la Romagne. Renzi s'était rendu en France quelque temps auparavant, et avait rapporté de Paris un manifeste rédigé par des proscrits du parti modéré, et retouché à Pise par Montanelli. Ce manifeste, qui, ayant été adressé au pape par une partie de la Romagne levée en armes, reçut en Italie le singulier nom de *Pétition armée*, exposait les nombreux griefs des États-Romains et indiquait à la fois les concessions exigées par l'opinion publique. Nous ajouterons qu'il n'y avait pas un seul mot qui parût mettre en doute l'autorité du pontife, que l'on avait l'air de supplier tout en s'insurgeant contre lui : étrange manière de procéder, qui montre assez combien l'esprit de transaction avait pénétré jusque dans les États-Romains, c'est-à-dire là où le gouvernement s'opposait le plus obstinément à toute espèce de réformes. Un mouvement tenté dans ces conditions n'avait aucune chance de succès. Aussi les troupes suisses, suivies de quelques pièces d'artillerie, ayant marché sur Rimini, et le reste de la Romagne n'ayant pas répondu à l'appel des insurgés, ceux-ci furent obligés d'aller chercher un refuge en Toscane. Dans ce dernier pays, un certain nombre de jeunes gens avaient pris les armes pour aider la tentative des États-Romains; mais, grâce à la promptitude avec laquelle elle fut étouffée, ils ne purent qu'aider les réfugiés romagnols à gagner Livourne, afin de s'y embarquer pour la France. Quant au gouvernement grand-ducal, il faut dire, à son honneur, qu'il fit preuve dans cette circonstance d'une modération d'autant plus digne d'éloges que les autres gouvernements, celui du pape surtout, donnaient des exemples tout contraires. Malheureusement il ne persista pas dans cette voie, car le 24 janvier 1846, sur les instances de l'Autriche et du nonce pontifical, il livra Pierre Renzi, qui avait eu l'imprudence de revenir clandestinement en Toscane et à qui le gouvernement papal eût infligé le dernier supplice s'il n'était parvenu à lui arracher des révélations. Il est vrai qu'un ministère Corsini, relativement libéral, avait succédé le 8 novembre 1845, celui composé par Cempini, Baldasseroni, Hombourg et Paver. A part Cempini, c'étaient des hommes plus ou moins dévoués à l'Autriche, et dont la politique peu éclairée eut pour effet d'irriter l'opinion publique et d'activer la presse clandestine, qui fonctionnait déjà depuis quelque temps, sans que la police eût jamais pu découvrir les auteurs des pamphlets circulant sans cesse en Toscane. C'est à peu près à cette époque que M. d'Azeglio, libéral de l'école réformiste, ayant fait imprimer secrètement une brochure intitulée : *Des événements de la Romagne,* brochure où il faisait une critique aussi vive que juste du gouvernement pontifical, fut expulsé de Toscane, ce qui ne servit qu'à donner à l'écrit en question et à son auteur une importance qu'ils n'avaient pas par eux-mêmes. Tout contribuait dans ce temps-là à imprimer une vigueur nouvelle à l'opinion publique, et les événements étrangers, qui jusqu'alors n'avaient pas eu un grand retentissement dans la Péninsule, commençaient à y exercer une influence considérable. Telle fut surtout celle des nouvelles des épouvantables massacres de Galicie et de la confiscation de la république de Krakovie, et les paroles prononcées à ce sujet par lord Palmerston au sein du parlement anglais : « Si les traités de 1815 sont déclarés nuls » sur la Vistule, ils pourront l'être aussi tôt ou tard sur le Rhin ou « sur le Pô, » produisirent une immense sensation en Italie, d'autant plus que depuis 1831 les patriotes italiens n'avaient pas cessé de sentir combien leur cause était étroitement liée à celle de la Pologne. Nous devons rappeler à ce propos que quand le tzar Nicolas traversa en 1845 une partie de l'Italie pour aller rejoindre sa femme à Palerme, on le regarda presque partout d'un œil ennemi. Ce ne fut pas en outre sans une profonde indignation que l'on apprit l'accolade donnée par le chef de l'Église à celui qui venait de martyriser si horriblement la Pologne catholique! En Toscane on vit un spectacle singulier, celui du peuple de Livourne désapprouvant hautement la conduite peu digne du grand-duc, qui avait cru devoir aller chapeau bas au-devant de Nicolas. « Couvrez-vous, couvrez-vous, Altesse! » lui cria-t-on de toutes parts, tandis que la foule restait froide et morne en face du tzar.

Le commencement de l'année 1846 fut signalé par la mort du duc de Modène, François IV, que personne ne regretta en Italie, si ce n'est le parti sanfédiste, qui perdait en lui son chef suprême. Son fils, François V, pour tout acte réparateur envers ses sujets, ne fit que renvoyer Riccini qu'il avait toujours détesté, et chaque fois qu'on lui parlait de la nécessité d'opérer des réformes, afin d'éviter des révolutions, il répondait qu'il n'y avait rien à réformer dans le duché, et que, pour châtier les révolutionnaires, il avait à sa disposition, outre ses propres troupes, les trois cent mille baïonnettes de l'empereur d'Autriche.

Quant au gouvernement de Parme, il empirait à mesure que l'archiduchesse vieillissait et que l'Autriche et les jésuites gagnaient du terrain dans l'État.

Rien n'avait pu décider le gouvernement pontifical à satisfaire aux exigences de l'opinion publique, pas même les conseils de Rossi, envoyé comme ambassadeur à Rome par le roi Louis-Philippe, et la situation des États-Romains était telle désormais, qu'un mouvement, bien autrement redoutable que tous ceux dont ils avaient été le théâtre jusqu'alors, y aurait éclaté immanquablement, quand Gré-

Digitized by Google

goire XVI vint à mourir, le 1er juin 1846. L'espoir qu'un nouveau pape chercherait à porter remède aux horribles maux qui affligeaient le pays, y empêcha seul l'explosion, mais une grande agitation y subsista, agitation qui, grâce aux efforts du parti libéral modéré, se traduisit en pétitions couvertes d'innombrables signatures, par lesquelles on réclamait à peu près ce qu'avaient demandé les insurgés de Rimini. Le prélat Savelli, ayant été envoyé dans les Légations avec pleins pouvoirs et quelques troupes, fut obligé de reculer devant l'effervescence des esprits, et ses rapports au sacré collége contribuèrent beaucoup à presser la réunion du conclave et l'élection du nouveau pape. En effet, les cardinaux, renfermés au Quirinal le 13 juin 1846, trois jours après portaient leurs votes sur Jean Mastaï Ferretti, qui prenait le nom de Pie IX. Parvenu au trône pontifical au milieu de pareilles circonstances, le nouvel élu ne pouvait qu'adopter une politique différente de celle qu'avait suivie son prédécesseur. Ce ne fut pas toutefois sans une certaine répugnance qu'il entra dans la voie que l'opinion générale lui montrait. Son avénement eut lieu le 16 juin 1846. Or, ce ne fut qu'un mois après qu'il proclama l'amnistie; mais cet acte essentiellement réparateur, et que rendait indispensable le nombre immense de réfugiés ou de condamnés politiques qui erraient sur la terre étrangère ou peuplaient les prisons de l'État, fut accompli de manière à en atténuer de beaucoup la portée. Notons d'abord que les ecclésiastiques, les militaires et les employés du gouvernement étaient exclus de l'amnistie, ce qui était déjà la restreindre considérablement. Mais ce n'est pas tout. Après un assez long préambule, qu'il nous semble inutile de rapporter, voici comment s'exprimait Pie IX à l'égard des détenus politiques : « Il est fait à tous nos sujets » qui se trouvent actuellement en lieu de punition pour délits poli- » tiques, remise de leur peine, pourvu qu'ils fassent par écrit une » déclaration solennelle, sur leur honneur, de ne vouloir, en aucune » manière ni en aucun temps, abuser de cette grâce, et de remplir à » l'avenir tous les devoirs de bons et fidèles sujets. » Quant aux nombreux proscrits des Etats-Romains, on leur accordait le délai d'une année *pour faire connaître aux nonces apostoliques leur désir de profiter de cet acte de clémence du souverain*. Enfin, la proclamation papale se terminait par une menace, car, après avoir fait appel à l'union entre les gouvernants et les gouvernés, Pie IX avait soin d'ajouter ces paroles : « Mais dans le cas où notre espérance se trou- » verait trompée, ce serait avec une bien amère douleur que nous » nous rappellerions que si la clémence est l'attribut le plus doux de » la souveraineté, la justice en est le premier devoir. » L'amnistie de Pie IX n'était donc pas pleine et entière, mais conditionnelle, et ne différait pas beaucoup de celle octroyée, en 1838, par l'Autriche. Aussi plusieurs parmi les exilés refusèrent de rentrer, car ils n'auraient pu le faire sans désavouer les principes et les actes de toute leur vie politique.

Tel fut le caractère de la première mesure libérale adoptée par Pie IX, ce qui ne l'empêcha pas d'être accueillie avec le plus grand enthousiasme, tant les peuples sont faciles à contenter, et tant les habitants des Etats-Romains avaient souffert sous le gouvernement précédent. Le même accueil enthousiaste fut fait aux actes subséquents du nouveau pape, bien qu'ils ne se suivissent pas de très-près, et que, loin d'être spontanés, ils fussent dus entièrement aux exigences de l'opinion publique, qui devenait toujours plus puissante. Voici, au surplus, ce que nous écrivions à ce sujet dans la *Revue indépendante* du mois d'août 1847, c'est-à-dire au moment même où la grande majorité des libéraux, non-seulement d'Italie, mais d'Europe, prodiguait à Pie IX les applaudissements les plus ardents :

« Jamais aucun pape ne cédera spontanément la plus mince partie » de son pouvoir ni de celui du clergé, et Pie IX ne différera pas en » cela de ses prédécesseurs. En effet, quelle a été sa conduite sous » ce rapport, et qu'a-t-il fait, en général, pour améliorer véritable- » ment les conditions insupportables où se trouvaient les Etats-Ro- » mains lors de son avénement? Arrivé au trône pontifical dans un » moment où le gouvernement était presque en dissolution, dans un » moment où une crise terrible paraissait imminente, grâce au sys- » tème détestable suivi pendant quinze ans par son prédécesseur, » Pie IX, sans être l'homme supérieur qu'on s'est plu à voir en lui, » ne tarda pas à apercevoir qu'il n'y avait qu'un moyen de sauver la » double autorité dont la papauté est investie, celui de paraître céder » au courant au lieu de le contrarier. Que l'on fasse, en outre, la » part aux nécessités de tout règne nouveau, qui ne saurait commen- » cer sans quelques concessions et quelques réformes. De là l'amnistie, » le consentement à l'introduction des chemins de fer, la nomination » de quelques commissions réformatrices, la destitution des prélats » et des fonctionnaires publics les plus impopulaires, la suppression » des tribunaux militaires, une certaine liberté accordée à la presse » et une certaine tolérance des réunions publiques; enfin l'appel à » Rome de quelques députés des provinces et l'institution des gardes » civiques. Mais tous ces actes, outre qu'ils sont arrivés lentement et » comme arrachés par la force des choses, ont été incomplets pour la » plupart ou gâtés par quelque mesure subséquente... Tous ces faits » ne prouvent pas tant la mauvaise volonté du gouvernement papal, » que son impuissance radicale à opérer des réformes véritables. De » tous les gouvernements de la Péninsule, celui de Rome est le pire, » parce qu'il n'est pas amendable, et cela grâce à sa constitution » même. Pour se rendre supportable, il devrait céder le pouvoir aux » laïques, ce qui équivaudrait à une abdication. Or, on n'a jamais vu » de gouvernement se porter volontairement à un pareil acte. »

Pie IX, en prenant les rênes du gouvernement, au lieu de nommer immédiatement un secrétaire d'État, en remplacement du cardinal Lambruschini, qui avait occupé cette charge dans les dernières années du règne de Grégoire XVI, et qui s'y était rendu aussi odieux que le cardinal Bernetti, avait établi une *commission consultative*, où, à côté des cardinaux Amat et Gizzi, qui jouissaient jusqu'à un certain point de la faveur populaire, on vit siéger les deux anciens secrétaires d'État de Grégoire XVI. C'était là un premier indice du caractère faible et indécis de Pie IX, sinon de son désir de ne pas trop s'écarter des errements de son prédécesseur. Ce ne fut que le 8 août 1846 qu'il éleva le cardinal Gizzi au poste de secrétaire d'État, et qu'il mit la main à ces réformes si ardemment désirées, et lesquelles, bien que très-incomplètes et très-lentes, valaient au pontife de véritables ovations. Nous rappellerons, entre autres, celle du 8 septembre 1846, qui fut l'une des plus solennelles. Ces manifestations populaires étaient dirigées à Rome par un marchand de vins appelé Ange Brunetti, et que le peuple avait surnommé *Ciceruacchio*, c'est-à-dire Cicéron le Brave, à cause de son éloquence et de son courage.

Daniel O'Connell étant mort à Gênes, au moment même où il se disposait à aller à Rome, de magnifiques obsèques furent célébrées en son honneur dans cette dernière ville, et le père Ventura prononça à cette occasion un discours plein d'idées libérales et brûlant de patriotisme, qui fit d'autant plus de sensation que l'orateur avait appartenu au parti rétrograde. Encore une noble existence s'éteignait en 1846, celle de Frédéric Confalonieri, illustre victime de l'Autriche, dont nous ne saurions mieux honorer la mémoire qu'en rapportant la notice que nous publiâmes sur son compte dans le *National* du 21 décembre 1846.

« Un homme que l'Autriche tortura pendant treize années dans ses horribles cachots du Spielberg vient de terminer sa longue agonie dans un obscur village de la Suisse. Entré, en 1823, plein de vie et de santé dans cette prison trop célèbre, où tant de ses compagnons succombèrent, Confalonieri en sortit en 1836, emportant le germe de la fatale maladie qui, dix ans plus tard, devait le conduire au tombeau. Son corps de fer n'avait pu résister au *carcere duro*, et un tel changement s'était opéré dans sa personne, qu'un de ses amis l'ayant rencontré à Bruxelles, en 1837, ne put s'empêcher de fondre en larmes en voyant si affaissé celui qu'il avait vu jadis dans toute la vigueur de la jeunesse. Une seule chose était restée intacte chez Confalonieri, cette force de caractère qu'aucune menace de ses juges, qu'aucune torture de ses bourreaux n'avait pu briser ni fléchir. Je ne raconterai pas, après M. Andryane, les mille iniquités de ces procès de Lombardie, qui durèrent deux ans et firent la désolation de tant de familles; je ne dirai pas comment Confalonieri fut condamné à la peine de mort (commuée dans le lent supplice du Spielberg) pour une lettre qui aurait dû le faire acquitter; mais, en revanche, je rappellerai la fermeté inébranlable avec laquelle l'illustre prisonnier supporta sa longue captivité. Le régime du Spielberg est trop connu pour que j'aie besoin de m'arrêter à le décrire. Que l'on sache seulement qu'à l'égard de Confalonieri il y eut raffinement de barbarie, et cela sur les ordres de l'empereur François, qui s'acharnait d'autant plus à torturer ses victimes, que celles-ci semblaient mieux braver son implacable cruauté. Je ne citerai à ce propos qu'un seul fait : Confalonieri avait, comme on sait, une femme héroïque qui, après l'avoir arraché à la mort, travailla sans relâche à préparer sa fuite du Spielberg. L'œuvre était extrêmement difficile. Ayant pu néanmoins, à force d'argent, gagner un des geôliers, elle se croyait sur le point d'atteindre le but de ses longs efforts et de ses espérances les plus chères, lorsqu'une descente subite opérée chez elle par la police vint l'avertir que son projet avait manqué! Elle éprouva de cela une telle douleur que peu de temps après elle mourut. Or, croira-t-on que l'empereur, qui jusqu'alors s'était opposé obstinément à ce que la moindre nouvelle du dehors parvînt à Confalonieri, voulut qu'on lui communiquât sans retard celle de la mort de sa femme, en défendant en même temps expressément d'y ajouter aucun détail? Cet ordre infâme fut exécuté à la lettre, car le directeur de la prison ayant fait appeler devant lui Confalonieri, ne lui adressa que ces mots : *numéro quatorze* (au Spielberg, on perd jusqu'au nom, que l'on échange contre un chiffre), *Sa Majesté l'empereur m'a ordonné de vous annoncer la mort de votre femme*. Et il avait à peine terminé sa phrase, que les gardiens traînaient déjà le prisonnier à sa cellule! Après un pareil fait, que je tiens de la bouche même de Confalonieri, on ne doit pas s'étonner de l'état déplorable où était celui-ci à sa sortie du Spielberg, mais de ce qu'il ait pu conserver jusqu'à son dernier souffle cette énergie d'âme dont il avait toujours fait preuve et que je ne saurais trop signaler à l'admiration de mes compatriotes. Le nom de Frédéric Confalonieri sera gravé en caractères ineffaçables dans l'histoire de nos malheurs. Issu d'une famille noble et riche, élevé au milieu du luxe et entouré de séductions, il ne vit autour de lui cependant qu'une chose, un étranger détesté foulant le sol national, et, résolu dès lors à se dévouer tout entier à la cause de son pays, il sut préférer à l'existence molle

Digitized by Google

et inutile de la jeunesse dorée de son temps cette vie de sacrifice qui, en Italie, n'aboutit qu'à la prison et à l'échafaud. Honneur donc à Confalonieri ! et souvenons-nous que les hommes passent, tandis que les exemples de fermeté et de dévouement donnés par eux restent et fructifient. Que cette pensée puisse adoucir quelque peu l'amertume de tous ceux qui, comme moi, ne doutent pas que son dernier vœu fut pour cette résurrection de l'Italie que ses yeux n'ont pu voir ! »

Quelques jours après la mort de Confalonieri, la ville de Milan offrait un spectacle aussi noble que touchant. Une foule immense, composée d'hommes de toutes les classes, se pressait aux funérailles du martyr. Toute cette multitude était animée des mêmes sentiments ; elle ne pleurait pas seulement l'illustre victime de la cause italienne ; en se groupant autour de son cercueil, elle semblait aussi vouloir protester encore une fois contre la domination étrangère. Les Milanais, après ces obsèques populaires, ouvrirent une souscription destinée à subvenir aux frais d'un monument que l'on se proposait d'élever à Hospenthal, c'est-à-dire à l'endroit même où Confalonieri était mort. On concevra facilement l'effet que dut produire sur l'Autriche une pareille manifestation. Après avoir fait tant d'efforts, après avoir commis tant de crimes pour étouffer en Italie toute idée libérale, tout sentiment national, elle était condamnée à voir ce même esprit de liberté et d'indépendance s'y montrer plus vivace que jamais.

Au moment même où Confalonieri expirait au pied des Alpes, les Génois célébraient la fête séculaire destinée à rappeler la glorieuse expulsion des Autrichiens en 1746, et le soir une longue suite de feux brillant au sommet des Apennins venait symboliser l'union qui se faisait de plus en plus dans les esprits d'un bout à l'autre de la Péninsule.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEPUIS LES OBSÈQUES DE CONFALONIERI JUSQU'AU SOULÈVEMENT DE LA SICILE.

(1846-1848.)

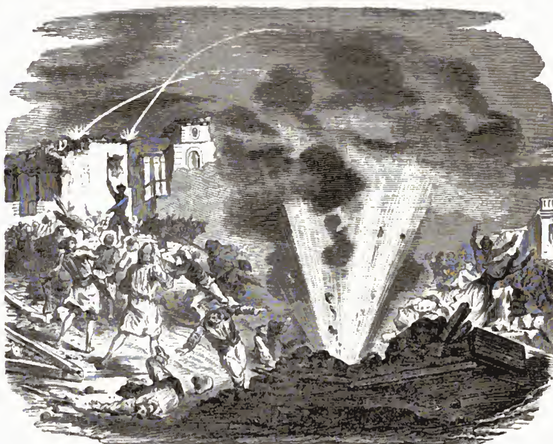
L'année 1847 vit un redoublement de manifestations populaires, organisées par le parti libéral modéré, dans le but d'encourager ou de maintenir les princes italiens dans la voie des réformes, tandis que les libéraux avancés se tenaient à l'écart ou se préparaient au combat, et que l'Autriche et le roi de Naples faisaient au mouvement réformiste la même guerre qu'ils avaient faite jusqu'alors aux révolutions.

Nous allons rappeler les événements dont les différents Etats de la Péninsule furent le théâtre pendant cette année, en commençant par les Etats-Romains, qui attiraient l'attention avant tous les autres, à cause des grandes espérances que le nouveau pape avait fait naître.

Ce ne fut que le 12 mars 1847 que Pie IX se décida à publier l'édit relatif à la presse, qui n'était en réalité qu'un adoucissement aux rigueurs de la censure, mais qui, l'opinion aidant, permit l'établissement de plusieurs journaux politiques, dont le plus important fut le *Contemporaneo*, rédigé principalement par Sterbini et le marquis Potenziani. Le 14 avril, un nouveau *motu proprio* établissait une *consulte d'Etat*, composée de vingt-quatre députés que le pape devait choisir sur des listes de trois personnes présentées par les prélats chargés de l'administration des provinces. Cette consulte, en qui les habitants des Etats-Romains se plurent à saluer une espèce de représentation nationale, et qui, en définitive, n'avait aucune valeur constitutionnelle, ne fut réunie à Rome que sept mois après, c'est-à-dire le 15 novembre 1847, et lors de son ouverture, Pie IX eut bien soin de préciser les limites de l'institution qu'il avait accordée, et d'annoncer sa ferme résolution de ne pas aller plus loin en fait de concessions de ce genre. Voici comment s'exprimait à ce sujet le journal officiel de Rome du 16 novembre 1847 :

« En réponse aux paroles de Son Eminence le cardinal Antonelli, président de la consulte, le souverain pontife a adressé, tant à celui-ci qu'aux députés, une longue allocution, qui peut se résumer de la manière suivante :

« Je vous remercie de vos bonnes intentions, et j'en fais grand » cas en vue du bien public. C'est aussi en vue du bien public que, » depuis le premier moment de mon élévation au trône pontifical, » j'ai fait, d'après les conseils inspirés de Dieu, tout ce que j'ai pu, » et je suis encore prêt, avec l'assistance de Dieu, à faire tout pour » l'avenir, sans cependant rien retrancher de la souveraineté du pontificat, et de même que je l'ai reçue pleine et entière de mes prédécesseurs, de même je dois transmettre ce dépôt sacré à mes successeurs. J'ai pour témoins trois millions de mes sujets, j'ai pour » témoin toute l'Europe de ce que j'ai fait jusqu'ici pour me rapprocher de mes sujets, pour les unir à moi, pour connaître de près » leurs besoins et y pourvoir. C'est surtout dans le but de mieux



L'insurrection du peuple de Palerme, le 12 janvier 1848.

» connaître ces besoins et de mieux pourvoir aux exigences de » la chose publique, que je vous ai réunis en une consulte per- » manente; c'est pour entendre au besoin vos avis, pour m'en aider » dans mes résolutions souveraines, dans lesquelles je consulterai ma » conscience, et pour en conférer avec mes ministres et le sacré col- » lége. Celui-là se tromperait grandement qui verrait autre chose » dans les fonctions que vous allez remplir; celui-là se tromperait » grandement qui verrait dans la consulte d'Etat que je viens de » créer la réalisation de ses propres utopies et le germe d'une insti- » tution incompatible avec la souveraineté pontificale. »

» Sa Sainteté ayant prononcé ces dernières paroles avec quelque vivacité et quelque chaleur, elle s'est arrêtée un instant; puis, reprenant sa bonté et sa douceur naturelles, elle a continué à peu près en ces termes :

« Cette vivacité et ces paroles ne s'adressent à aucun de vous, » dont l'éducation sociale, la probité chrétienne et civile, autant que » la loyauté des sentiments et la rectitude des intentions m'étaient » connues depuis le moment où j'ai procédé à votre élection. Ces pa- » roles ne s'appliquent pas non plus à la presque totalité de mes su- » jets, car je suis sûr de leur fidélité et de leur obéissance; je sais » que les cœurs de mes sujets s'unissent au mien dans l'amour de » l'ordre et de la concorde. Mais il existe malheureusement quelques » personnes (en petit nombre à la vérité, il en existe cependant) qui, » n'ayant rien à perdre, aiment le désordre et la révolte, et abusent » des concessions mêmes. C'est à ceux-là que s'adressent ces paroles; » qu'ils en saisissent bien la signification. Dans la coopération de » MM. les députés, je ne vois qu'un ferme soutien de personnes qui, » se dépouillant de tout intérêt privé, travailleront avec moi, par » leurs conseils, au bien public, et qui ne seront pas arrêtées par les » vains propos d'hommes inquiets et peu judicieux. Vous m'aiderez, » avec votre sagesse, à trouver ce qui est le plus utile pour la sûreté » du trône et pour le véritable bonheur de mes sujets. »

Le pape, réputé libéral par excellence, disait à cette époque, en toutes lettres, aux députés des Etats-Romains, que son intention bien arrêtée était de ne rien accorder de plus, en fait d'institutions représentatives, qu'une chambre consultative, ne se doutant guère que quelques mois plus tard il subirait une constitution.

En revenant en arrière de quelques mois, nous devons dire que, le 11 juin 1847, Pie IX avait nommé quatre nouveaux cardinaux, parmi lesquels le prélat Antonelli, qui n'était pas aimé du public, et, le 14 du même mois, il l'avait admis au rang de ses ministres, avec d'autres cardinaux tout aussi impopulaires. Malgré cela, le 16 juin, anniversaire de son avénement, il fut l'objet d'une nouvelle ovation, si ce n'est que le peuple, attribuant à son entourage et non à lui les allures aussi lentes que peu franches de son gouvernement, commença à crier *Vive Pie IX, mais tout seul!* Le mécontentement public se manifesta surtout à l'occasion d'un édit du cardinal Gizzi, par lequel on défendait les manifestations populaires. En dépit des pétitions relatives à l'institution de la garde nationale, qui affluaient à Rome de toutes parts, Pie IX ne voulut l'accorder qu'à la métropole; mais, quelques jours après, il fut obligé de l'étendre au reste de l'Etat, grâce à la conspiration découverte à Rome le 14 juillet, conspiration organisée par le parti sanfédiste et favorisée par une partie du sacré collége, d'accord avec l'Autriche. Cette dernière, comme si elle n'avait pas craint de prouver sa complicité dans cette circonstance, jetait de nouvelles troupes dans la citadelle de Ferrare, puis, sur un prétexte des plus futiles, faisait occuper les portes de la ville, ce qui provoquait le 6 et le 14 août 1847 deux protestations du cardinal Ciacchi, légat de la province de Ferrare. Bien que l'effervescence populaire fût très-grande dans les Etats-Romains, on se contenta d'arrêter un certain nombre de sanfédistes, parmi lesquels Freddi, tandis que le prélat Grassellini, gouverneur de Rome, Nardoni et beaucoup d'autres allaient chercher un asile auprès du roi de Naples. Sur ces entrefaites, au cardinal Gizzi, en qui les libéraux n'avaient pas grande confiance, avait succédé le cardinal Ferretti qui, quoique parent de Pie IX, n'en inspirait guère davantage, et que l'on accusa même plus tard d'avoir entretenu des relations avec la police autrichienne. Malgré cela, l'attitude du nouveau secrétaire d'État fut très-décidée vis-à-vis de l'Autriche, qui finit par céder sur la brûlante question de l'occupation de Ferrare. Quant au procès intenté aux sanfédistes arrêtés, il se réduisit pour eux à quelques vains interrogatoires et à quelques mois de prison, le gouvernement étant intéressé à étouffer une affaire dans laquelle beaucoup de hauts personnages se trouvaient gravement compromis.



L'expulsion des Autrichiens de la ville de Milan, le 22 mars 1848.

Le grand-duc de Toscane, poussé sans cesse par l'opinion comme Pie IX, consentait d'abord à des réformes de détail, telles que l'abaissement du port des journaux étrangers, la suppression de quelques bureaux de douane, l'abolition de la basse police et l'établissement

Digitized by Google

d'une commission chargée de réformer les lois pénales ; puis, pressé de plus en plus par l'esprit public, il accordait, par décret du 6 mai 1847, une certaine liberté à la presse, créait lui aussi, le 25 août, une espèce de consulte, et finissait, le 4 septembre, par céder au vœu général concernant l'institution de la garde civique. Cette dernière concession, qui donna lieu à la fête solennelle du 12 septembre, fut amenée par les troubles de la ville de Sienne, où un étudiant, appelé Petronici, avait été tué par les carabiniers, et par la surexcitation qu'avait fait naître en Toscane le double fait de la conspiration sanfédiste découverte à Rome et de l'occupation de Ferrare par les Autrichiens. La nouvelle loi sur la presse permit la création d'une foule de journaux, parmi lesquels les plus remarquables furent l'*Alba*, dirigée par La Farina ; la *Patria*, qui comptait parmi ses rédacteurs l'abbé Raphaël Lambruschini et l'avocat François Salvagnoli ; l'*Italia*, fondée à Pise par Joseph Montanelli et Silvestre Centofanti, enfin le *Corriere livornese*, dont le principal écrivain était François-Dominique Guerrazzi. Tous ces journaux rendirent de grands services à la cause italienne, en réagissant sur la partie de la Péninsule où les gouvernements résistaient le plus aux vœux des gouvernés, et contribuèrent ainsi à précipiter les efforts de ces derniers pour briser un joug détesté.

Le duché de Lucques fut le premier à ressentir le contre-coup du mouvement qui agitait la Toscane. Le mécontentement occasionné dans ce pays par la vie dissipée et par la mauvaise administration de Charles-Louis de Bourbon, dont le principal ministre était un Anglais, ancien palefrenier, appelé Ward, avait été accru, soit par des mesures arbitraires, telles que la destitution d'un homme très-populaire, M. Fornaciari, président de la cour criminelle, soit par l'insolence de la force armée, dirigée le plus souvent par le prince héréditaire, jeune écervelé aux manières brutales. Les émeutes n'ayant pas tardé à éclater, et les moyens employés pour les réprimer n'ayant fait que les rendre plus menaçantes, le duc fut obligé de changer complétement de système. Le 1er septembre 1847, cédant à une manifestation populaire des plus imposantes, il accorda l'institution de la garde nationale, et permit de procéder aux réformes réclamées par le pays ; mais le calme était à peine rétabli, grâce à ces promesses, que, se repentant de les avoir faites, il s'enfuyait à Massa, d'où il ne consentait à revenir que sur les instances de sa bru. Quinze jours après, il résignait le pouvoir dans les mains du conseil d'État, présidé par le marquis Mazzarosa, pour abdiquer enfin le mois suivant. Ce dernier acte fut amené par l'extrême détresse où se trouvait le duc, forcé de faire face aux exigences de ses nombreux créanciers. Charles-Louis consentit donc à l'annexion anticipée de son duché à la Toscane, en échange d'une pension considérable que lui assigna Léopold II, tandis que le duc de Modène lui allouait douze mille piastres par an, en compensation des territoires du duché de Lucques annexés à celui de Modène en vertu des traités de Vienne. Ce fut à cette occasion qu'eut lieu la triste affaire de Fivizzano, petite contrée qui, d'après ces mêmes traités, devait être cédée au duc de Modène lors de la fusion du duché de Lucques dans le grand-duché de Toscane. Dans cette circonstance comme dans toutes celles du même genre, malgré l'opinion publique très-irritée à ce sujet, l'intérêt des peuples fut indignement sacrifié, et la médiation de Charles-Albert et de Pie IX n'aboutit qu'à une misérable comédie, car, en résumé, on ne fit que légaliser en quelque sorte l'invasion brutale de Fivizzano par les soldats du duc de Modène.

Le gouvernement de Parme restait stationnaire au milieu du mouvement des esprits, à moins qu'on ne veuille considérer comme des concessions aux exigences de l'époque une espèce de réforme postale, une ordonnance prescrivant des travaux de statistique, ou l'annonce de chemins de fer qui ne devaient pas être entrepris. Ces velléités réformatrices étaient, du reste, plus que balancées par la prohibition de tous les journaux, voire même les plus innocents, et par les vexations continuelles de la police, surtout lorsqu'il s'agissait de manifestations populaires en honneur du pontife. Ce triste gouvernement prit fin le 17 décembre 1847, par le décès de Marie-Louise, pour faire place à celui de l'ancien duc de Lucques. N'oublions pas de noter à cette occasion que, par la mort de l'archiduchesse Marie-Louise et par l'annexion du duché de Lucques à la Toscane, l'Italie se trouvait réduite d'un État, ce qui était une atténuation de son misérable morcellement.

Quant au duché de Modène, nous avons déjà dit que François V, en succédant à son père, n'avait rien tenté pour en faire oublier les méfaits. Pas un seul des mille proscrits modénois ne fut rappelé, et aucune mesure ne fut prise pour amener la suppression des nombreux abus dont le pays avait à se plaindre. Décidé plus tard à donner le change à l'opinion, François V prescrivit (au mois d'octobre 1847) la mise en liberté dans les vingt-quatre heures des personnes emprisonnées, et limita les peines correctionnelles à une détention de vingt jours ; mais ces rescrits, que d'ailleurs l'arbitraire du gouvernement pouvait violer impunément, ce qui arriva en effet plus d'une fois, étaient une véritable anomalie après l'attitude que le duc avait prise et gardée constamment dès les premiers jours de son règne ; car, indépendamment d'avoir placé à la tête des troupes ce même colonel Saccozzi, qui avait présidé en 1831 la commission chargée de juger, ou plutôt de condamner Menotti, il avait fait jeter en prison de nombreux citoyens, et notamment des jeunes gens de Reggio, pour le seul fait d'avoir chanté l'hymne de Pie IX. Ajoutons que François V refusa obstinément d'accéder à la ligue douanière dans laquelle les gouvernements de Rome, de Sardaigne et de Toscane lui avaient proposé d'entrer à plusieurs reprises. Cette ligue douanière, qui aurait eu d'immenses résultats pour l'Italie, en faisant pour elle ce que le Zollverein avait fait pour l'Allemagne, c'est-à-dire en abattant ces barrières de douanes qui entravent à chaque pas son industrie et son commerce, et tuent la richesse du pays dans ses sources principales, n'en resta pas moins à l'état de projet, malgré tous les efforts de son principal promoteur, le prélat Corboli Bussi. Voici la déclaration que nous trouvons au sujet de cette ligue dans la *Gazette piémontaise* du 3 novembre 1847, déclaration signée par Corboli Bussi, pour les États-Romains, par San Marzano, pour les États-Sardes, et par Martini, pour la Toscane.

« Sa Sainteté Pie IX, Sa Majesté le roi de Sardaigne et Son Altesse » Impériale et Royale le grand-duc de Toscane, duc de Lucques, grandement animés du désir de contribuer par leur union à l'accroissement de la prospérité et de la dignité de la nation italienne et du » bien-être matériel des populations placées sous leur gouvernement, » se proposent de conclure entre eux une union douanière. Ils espèrent obtenir l'adhésion des autres souverains italiens, qui apprécieront sans doute les bienfaits de cette alliance. A cet effet, les » soussignés, en vertu des pouvoirs à eux déférés, déclarent :

» Art. Ier. — Une ligue douanière est établie en principe entre les » États du saint-siége, de la Toscane et de la Sardaigne. Elle doit » s'effectuer en vertu de la nomination de commissaires chargés par » les hautes parties contractantes, qui se proposent d'établir un tarif » de douane et de poser des bases équitables pour la part distributive » du revenu commun.

» Art. II. — Dans la formation primitive de ce tarif, et dans les » révisions ultérieures qui seront pratiquées périodiquement, dans » un délai à établir, les parties contractantes s'efforceront d'étendre » autant que possible la liberté commerciale, d'accord avec les intérêts mutuels.

» Art. III. — L'époque et le lieu où les commissaires du congrès devront se réunir seront fixés aussitôt que les intentions sur le rejet » ou l'adhésion de ce projet d'union auront été communiquées par » Sa Majesté le roi des Deux-Siciles et Son Altesse Royale le duc de » Modène. »

Nous avons dit de quelle manière le duc de Modène répondit à ces ouvertures. Le refus du roi de Naples fut encore plus décidé, ce qui n'étonna personne, si ce n'est ces libéraux modérés qui avaient eu la bonhomie d'envoyer à Ferdinand II l'adresse suivante, rédigée par le comte Balbo et revêtue de nombreuses signatures :

« Regardez autour de vous, voyez, tout le long de l'Italie, la joie » des peuples ressuscités, la satisfaction des principaux auteurs de la » résurrection, la mutuelle union, la paix, l'innocence, la vertu qui » président à tous nos actes, bénis par le souverain pontife, et bénis » de nouveau par l'assentiment de toute la chrétienté, et décidez si » nous accomplissons une révolution insensée ou impie, ou bien une » rénovation bonne, sainte et heureuse, selon la volonté de Dieu.

» Sire, adhérez à cette rénovation, et vous la rendrez plus facile, » plus heureuse et plus modérée ; vous compléterez la résurrection » de notre nation, vous la rendrez inattaquable à ses ennemis, indépendante de la protection de nos amis étrangers, libre et complète » en elle-même ; vous lui donnerez la force et le temps d'achever » son œuvre admirable ; vous assurerez enfin, autant que peut être » assurée une chose humaine, les destinées de l'Italie. Refuserez-vous, » au contraire, de suivre les destinées de l'Italie ? Ces destinées pourront en être troublées, mais non arrêtées dans leur magnifique voie. » Non, l'Italie ne peut rester arriérée, divisée, opposée à la civilisation chrétienne triomphante. Votre refus trancherait immédiatement par la violence la question de la résurrection italienne ; mais » alors cette résurrection ne serait plus pure, sainte, unique dans le » monde et dans le cours des siècles. Et c'est pour cela, sire, que » nous vous crions, nous, Italiens indépendants de vous, du plus » profond de nos cœurs : *Dieu ne veut pas que vous résistiez !* »

Rien ne prouve mieux que l'adresse qui précède les profondes illusions que le parti réformiste nourrissait à cette époque à l'égard des princes italiens. Nous verrons tantôt de quelle façon le roi de Naples répondit à leur attente, car maintenant nous avons à parler de ce qui se passait dans les États sardes.

Les contradictions du roi de Sardaigne se renouvelaient plus souvent que jamais, malgré tous les encouragements du parti libéral

Digitized by Google

modéré, qui saisissait les moindres occasions, soit pour l'engager à entrer franchement dans la voie des réformes, soit pour l'exciter contre l'Autriche. Déjà au mois de mai 1846 il avait suffi d'une déclaration assez ferme, publiée dans le journal officiel, lors de certaines représailles commerciales de l'Autriche, pour qu'une ovation à Charles-Albert eût été préparée par les libéraux réformistes, ovation qu'il avait fait manquer en contremandant subitement la revue qui aurait dû en être l'occasion. Ce même caractère de réserve et d'incertitude signala la conduite du roi sarde, en 1847, au moment même où l'effervescence des esprits lui demandait une attitude libérale décidée. Après avoir permis une souscription ayant pour but d'offrir une épée d'honneur à Garibaldi, il faisait défendre à l'armée d'y participer. Plus tard, il ordonnait la suppression des *Lectures de famille*, excellent journal populaire, dirigé par Laurent Valerio, tout en autorisant l'entrée en Piémont du *Jésuite moderne*, de Gioberti, ouvrage où le parti obscurantiste était fort maltraité. Mais il y a plus encore. Tandis qu'il encourageait la construction des chemins de fer, dont plusieurs ne tardèrent pas à être exécutés au grand avantage du pays, et qu'en matière commerciale il paraissait favorable au principe du libre échange, il prohibait l'impression des discours prononcés dans les banquets donnés par le parti libéral en honneur de Cobden, qui, à cette époque, parcourut presque toute l'Italie. Enfin, tandis qu'il offrait à Pie IX son aide contre l'Autriche, ses agents en Suisse prenaient parti pour le *Sonderbund*. Dans les premiers jours de septembre, la cinquième réunion de la *Société agraire* ayant eu lieu à Casal, le comte de Castagneto, secrétaire du roi, lisait une lettre de celui-ci, qui se terminait par ces mots : « Si la Providence nous accorde de pouvoir » entreprendre la guerre de l'indépendance nationale, je monterai à » cheval avec mes fils, je me mettrai à la tête de l'armée, et je ferai » ce que fait Schamyl contre les Russes! » Cette lettre, répandue aussitôt dans le pays par milliers d'exemplaires, produisit une immense sensation et valut à Charles-Albert, lors d'un voyage qu'il fit à travers une partie du Piémont, l'accueil le plus enthousiaste, ce qui effraya tellement le parti rétrograde, qu'il poussa le roi, toujours flottant entre deux influences, à défendre les manifestations populaires. Cette défense fut déterminée surtout par les tristes scènes de Turin, du 1er octobre 1847, veille de la fête de Charles-Albert. Les libéraux modérés avaient voulu profiter de cette occasion pour faire une démonstration en faveur des réformes; mais le gouvernement avait répondu à cet appel pacifique par des charges de cavalerie, suivies de nombreuses arrestations. Ce fut dans ces circonstances que le marquis de Villamarina donna sa démission, et Charles-Albert, fidèle à son système de bascule, et désireux de neutraliser le mauvais effet produit dans le pays, tant par la répression brutale du 1er octobre que par la retraite du ministre réputé libéral, renvoya en même temps le comte Solaro della Margherita, qu'il remplaça par le comte Asinari de San-Marzano, tandis qu'il nommait à la place de Villamarina le comte Broglia de Casalborgone, gendre de ce même ministre des affaires étrangères qu'il venait de congédier, comme s'il avait voulu par là donner une espèce de satisfaction au parti réactionnaire. Tous les faits que nous venons de rappeler, ajoutés à l'influence exercée dans les Etats sardes, tant par les événements que par la presse de l'Italie centrale, avaient contribué à surexciter l'opinion publique, à Gênes notamment, ville des plus vives en tout temps, et laquelle envoya une députation à Charles-Albert, dans le but de l'engager à réformer les lois relatives à la presse et à accorder l'institution de la garde nationale. Or, le roi, après avoir refusé d'admettre en sa présence les pétitionnaires, consentit enfin à les recevoir, mais séparément, et donna à l'un d'entre eux, le marquis Doria, une réponse des plus vagues. Cependant l'agitation du pays devenant de plus en plus grande, et quelques concessions étant désormais indispensables, il finit par se décider, le 30 octobre, à publier des décrets qui avaient pour but : 1° de modifier essentiellement la loi municipale, en lui donnant pour base le principe de l'élection; 2° d'abolir les juridictions exceptionnelles; 3° de créer à Turin une haute cour devant laquelle on appelât en dernier ressort; 4° d'introduire dans les procès criminels la défense orale et la publicité des débats; 5° de limiter les pouvoirs de la police, sans bornes jusqu'alors; 6° de tempérer les rigueurs de la censure.

Tous ces décrets ne faisaient que détruire des abus intolérables, ou pratiquer des améliorations indiquées par le plus simple bon sens; mais, à part le principe électif introduit dans la loi municipale, ils n'impliquaient la reconnaissance d'aucun droit en faveur des gouvernés. D'ailleurs, par ces réformes, on ne touchait nullement aux deux plaies principales de l'Etat, c'est-à-dire aux abus inhérents à l'existence d'une aristocratie puissante et d'un clergé envahisseur. Il nous suffira de rappeler à ce propos, d'une part, le droit d'aînesse, et, de l'autre, les énormes capitaux immobilisés dans les mains des corporations religieuses. Malgré cela, l'enthousiasme général fut immense quand les décrets en question furent connus, et Charles-Albert n'en reçut pas moins, comme Pie IX et Léopold II, le titre de prince réformateur. La nouvelle loi sur la presse, bien qu'elle maintînt la censure, permit toutefois la création de bon nombre de journaux, parmi lesquels la *Concordia*, par Valerio, le *Risorgimento*, par le comte Balbo et le comte de Cavour, et le *Mondo illustrato*, par l'éditeur Joseph Pomba, tandis que le *Messaggiere*, que l'avocat Brofferio avait rédigé avec talent pendant quelques années, prenait un nouvel essor.

Il est facile d'imaginer l'effet produit dans le royaume Lombardo-Vénitien par les nouvelles des réformes opérées, d'abord à Rome et en Toscane, puis dans les Etats sardes. Le sentiment d'hostilité contre l'Autriche, déjà si profond, avait été accru encore par l'atroce répression des troubles de Padoue, le 7 septembre 1847, et par les horribles scènes dont Milan avait été le théâtre à cette même époque, lors de l'arrivée du nouvel archevêque. Plus de soixante personnes, parmi lesquelles des vieillards, des enfants et des femmes, avaient été blessés ou égorgés par les agents de la police et par les soldats autrichiens, sans la moindre provocation de la part des victimes, et sans que le gouvernement eût songé à punir les assassins. A la nouvelle des réformes piémontaises du 30 octobre, un surcroît d'agitation se manifesta en Lombardie. La congrégation centrale se trouvant réunie à Milan, l'un de ses membres, l'avocat Nazari, fit porter à l'ordre du jour une représentation énergique « sur la nécessité de » mettre fin à la profonde désunion existant entre les gouvernants et » les gouvernés. » Dans d'autres temps une pareille démarche aurait suffi pour envoyer Nazari au Spielberg; mais la fermentation du pays était telle que le gouverneur de Milan se contenta, par sa lettre du 18 décembre 1847, de recommander à la congrégation de se garder à l'avenir de sortir de ses attributions en touchant à la politique. Quant à la représentation proposée par Nazari et votée par la congrégation de Lombardie, elle fut envoyée à Vienne, sans produire d'autre effet qu'un redoublement de sévérité de la part du gouvernement autrichien.

L'esprit public s'était réveillé à Venise d'une manière tout aussi marquée, surtout depuis le congrès scientifique du mois de septembre, au sein duquel des discours très-hardis avaient été prononcés. Plus tard, Daniel Manin, avocat obscur jusqu'alors, et Nicolas Tommaseo, littérateur des plus estimés, faisant à Venise ce que Nazari avait fait à Milan, insistèrent sur les réformes les plus urgentes et s'élevèrent notamment contre les lois iniques qui pesaient sur la presse. Ces représentations leur valurent, quelque temps après, d'être jetés en prison. En attendant, les agents de l'Autriche, au lieu de chercher à calmer les esprits, venaient les irriter de plus en plus, à Milan, au commencement de janvier 1848, par une conduite mille fois pire que celle tenue au mois de septembre 1847, mais bien digne de ceux qui avaient organisé les massacres de Galicie en février 1846. Faute d'autres moyens, les patriotes s'étaient donné le mot d'ordre contre la régie des tabacs, dans le but d'en diminuer le revenu. Or, voici de quelle manière la police pensa venir en aide à la finance. Elle relâcha un certain nombre de détenus correctionnels à qui elle ordonna de fumer dans les rues, en les autorisant à repousser par la force quiconque voudrait les en empêcher. En même temps l'autorité militaire faisait afficher dans les casernes des placards provocateurs en allemand et en slave, et délivrait aux soldats de l'argent et des cigares. Des collisions en résultèrent bientôt, et la troupe qui était aux aguets étant intervenue, le carnage commença. Outre bon nombre de morts, le soir on comptait à l'hôpital de Milan deux cent seize blessés! Plus de deux cents personnes furent arrêtées sans que la police trouvât sur elles aucune arme. Malgré l'indignation générale et les plaintes énergiques portées de toutes parts au vice-roi, celui-ci n'eut pas honte, le lendemain du massacre, de publier une proclamation par laquelle les événements de la veille étaient imputés aux victimes! Le même jour, le maréchal Radetzky, paraphrasant les fameux mots de Metternich, à propos des massacres de Galicie en 1846, osa prononcer ces paroles : « Quinze jours de terreur amèneront quinze ans de paix! »

Dans la nuit du 9 janvier 1848, et dans la matinée du 10, le sang coula aussi dans la ville de Pavie, à l'occasion de rixes engagées entre la troupe et les étudiants, dont deux furent tués, tandis que plusieurs autres étaient blessés grièvement.

Nous verrons tantôt ce que coûtèrent à l'Autriche toutes les atrocités que nous venons de rappeler, car pour le moment nous avons à rendre compte des événements des Deux-Siciles.

Le gouvernement de Ferdinand II, à l'accusation que les libéraux du reste de l'Italie lui adressaient sans cesse, de rester immobile au milieu du mouvement général, ne craignait pas de répondre que dans ses Etats il n'y avait rien à réformer, ce qui était vrai en partie, quant à la législation et à l'organisation judiciaire et administrative, bien supérieures à coup sûr à celles des autres Etats de la Péninsule, mais qu'annulait complétement l'arbitraire sans frein qui constituait le caractère, l'essence même du gouvernement. Pour se convaincre encore mieux de cette vérité, on n'a qu'à parcourir une brochure imprimée à Naples clandestinement pendant l'été de 1847, due à la plume de Louis Settembrini et portant le titre de *Protestation du peuple des Deux-Siciles*. Dans cet écrit on faisait une exposition détaillée des griefs du pays, et la peinture de ses maux était si frappante, que les gouvernants eux-mêmes en parurent troublés un in-

Digitized by Google

stant. Ce fut là comme un dernier effort pacifique tenté par les patriotes pour faire sortir de sa voie fatale un gouvernement oppresseur. Voici les principaux passages du premier chapitre :

« Les étrangers qui visitent nos contrées admirent la sérénité de » notre ciel et la fertilité de nos campagnes ; en parcourant le code » de nos lois, et en entendant le gouvernement parler de progrès, de » civilisation et de religion, ils pourraient bien être tentés de croire » que les Italiens des Deux-Siciles jouissent d'un bonheur à faire » envie aux autres nations. Cependant aucun Etat en Europe n'est » dans une condition pire que la nôtre, sans excepter même les Turks. » Ceux-ci du moins sont censés des barbares, ils savent qu'ils n'ont » d'autre volonté que la volonté de leur maître ; leur religion leur » persuade de se soumettre à une aveugle fatalité, et, malgré cela, » leur condition s'améliore tous les jours. Mais dans le royaume des » Deux-Siciles, dans le pays qu'on appelle le jardin de l'Europe, trois » hommes sur quatre meurent de faim, et sont dans un état pire que » la brute. Le caprice seul fait la loi, le progrès consiste à rétrograder, et au saint nom du Christ un peuple chrétien est opprimé. Oh! » si chaque ville, chaque village, chaque hameau des Abruzzes, des » Principautés, de la Pouille, de la Calabre, de la belle et malheureuse Sicile, pouvaient raconter les cruautés inouïes, les insultes, » la tyrannie qu'ils souffrent dans les personnes et dans les biens ! » Mais ce que nous en dirons suffira à faire pleurer et frémir, et à » prouver que les prétendues améliorations de notre gouvernement » sont autant de mensonges impudents, de nouvelles et plus ingénieuses oppressions. Le gouvernement des Deux-Siciles est une immense pyramide, dont la base est formée par les sbires et les prêtres, et le sommet par le roi. Chaque employé, depuis l'huissier » jusqu'au ministre, depuis le dernier soldat jusqu'au général, depuis » le gendarme jusqu'au ministre de la police, depuis le plus simple » prêtre jusqu'au confesseur du roi, tranche du despote, et, tandis » qu'il tyrannise ses subordonnés, il rampe devant ses supérieurs. » Par conséquent, celui qui ne compte pas parmi les oppresseurs se » sent écrasé de tous côtés par le poids de la tyrannie d'une foule de » misérables, et la liberté, les biens, la paix, la vie même des honnêtes gens dépendent du caprice, nous ne dirons pas du prince ou » d'un ministre, mais du plus petit employé, d'un courtisan, d'un » espion, d'un sbire, d'un prêtre ou d'un jésuite. Il y a vingt-sept » ans que les Deux-Siciles sont écrasées par un gouvernement qu'on » ne saurait qualifier trop énergiquement de stupide et de cruel, par » un gouvernement qui nous a abrutis, et que nous souffrons encore, » parce que Dieu veut peut-être nous faire descendre à l'excessive » misère et à l'extrême abaissement, pour nous pousser à bout et nous » faire arriver par là à un meilleur avenir. D'ailleurs, il n'y a pas » d'espoir d'un sort meilleur, attendu que le roi Ferdinand devient » plus cruel avec les années, et que ses fils, élevés par des prêtres, » seront encore pires que lui. Il résulte de là qu'il ne reste à ce malheureux peuple d'autre parti à prendre que d'avoir recours à la » suprême raison des armes ; mais avant que le jour terrible de l'insurrection éclate, il est nécessaire que nous protestions à la face » du monde civilisé. »

Le gouvernement de Ferdinand II ayant répondu au cri de douleur dont nous venons de reproduire l'expression par des rigueurs encore plus sauvages que toutes celles auxquelles il s'était livré jusqu'alors, les libéraux avancés se décidèrent à tenter encore une fois la voie des armes. L'un des principaux chefs de la conspiration était un Calabrais, Dominique Romeo, homme aussi intelligent qu'énergique, secondé dans sa province natale par l'élite des patriotes. Malheureusement, soit que tous les affiliés ne fussent pas d'accord entre eux, soit que ceux de Reggio et de Messine, se croyant découverts, se vissent obligés d'avancer de quelques jours l'exécution de leurs projets, le mouvement éclata dans ces deux villes avant le temps déterminé. Le roi, averti par le télégraphe, fit partir immédiatement son frère le comte de l'Aquila, avec des forces considérables, et les insurgés, qui n'avaient pas eu le temps de s'étendre dans les Calabres, furent facilement écrasés. Les troupes royales, abusant comme toujours de la victoire, après avoir bombardé la ville de Reggio, y commirent des excès de tout genre. Sur ces entrefaites, le général Nunziante, vainqueur du soulèvement dans le district de Gerace, y présidait à l'exécution de cinq jeunes gens très-aimés dans le pays, au nombre desquels se trouvait Pierre Mazzoni qui, peu de jours auparavant, avait épargné la vie de plusieurs agents du gouvernement tombés entre ses mains. D'autres exécutions eurent lieu à Reggio et à Messine. Dans cette dernière ville, il n'y avait eu qu'une heure de combat entre une partie de la garnison et une trentaine d'insurgés. Ces derniers, malgré leur petit nombre, avaient fait essuyer d'assez grandes pertes à leurs adversaires, et loin de se laisser entamer, ils étaient parvenus à se retirer dans les monts environnants. Les arrestations s'étaient multipliées en Calabre, et presque au même moment où Dominique Romeo tombait assassiné dans un guet-apens, d'autres arrêts de mort étaient prononcés par les commissions militaires ; mais Ferdinand, effrayé par l'étendue de la conspiration et par l'importance des personnes compromises, commua la peine capitale de quarante-six condamnés en celle de l'*ergastolo*.

Malgré la terrible répression que nous venons de rappeler, le parti libéral ne se découragea pas, et, quoique sûr du mauvais accueil qui serait fait par Ferdinand II à l'expression de ses désirs, il organisa à Naples une de ces manifestations solennelles qui étaient alors en usage dans l'Italie centrale. La première tentative de ce genre fut faite le 14 décembre 1847. Une foule compacte, composée d'hommes de toutes les classes, s'avançait en ordre de la rue de Tolède vers le palais du roi, quand celui-ci la fit disperser à coups de sabre. De nombreuses arrestations ayant été faites à cette occasion, le lendemain la protestation suivante, revêtue de plus de cinq cents signatures, était affichée et répandue dans la ville :

« Nous soussignés déclarons avoir tous, soit par le conseil, soit par » l'action, concouru à la sainte manifestation du 14 décembre. Nous » protestons donc de toutes nos forces contre les arrestations faites à » cette occasion. Si c'est un crime d'aimer son pays, et de l'avoir » publiquement attesté, si c'est un crime de s'être rendu les organes » des désirs modérés de tous, si c'est un crime d'avoir cru et espéré » que notre roi nous aimait, et voulait, à l'exemple des autres princes » italiens, exaucer les vœux de son peuple, nous sommes tous coupables. Et, s'il ne suffit pas au gouvernement de nous avoir fait » courir sus par ses soldats, d'avoir blessé plusieurs d'entre nous, » et d'en avoir fait fouler aux pieds des chevaux et frapper grièvement beaucoup d'autres, il faut qu'il honore de l'emprisonnement » tous ou personne. »

Cet acte courageux produisit une grande sensation, mais n'empêcha pas le gouvernement de réprimer de la même manière qu'il l'avait fait le 14 décembre une nouvelle manifestation, encore plus éclatante, qui eut lieu, de la part du parti libéral, le 25 du même mois. Cependant de terribles jours se préparaient pour Ferdinand II. Après avoir eu recours inutilement aux pétitions et aux manifestations populaires employées sur le continent, les Siciliens se décidèrent à l'insurrection, et, chose étrange ! ils l'exécutèrent à jour fixe, c'est-à-dire le 12 janvier 1848, au moment même où les autorités et la troupe fêtaient l'anniversaire du roi de Naples. L'effervescence générale, accrue déjà par les événements de l'Italie continentale, avait été surexcitée encore par l'arrestation, opérée le 9 janvier, de onze parmi les personnes qui avaient pris part aux manifestations pacifiques. Le soulèvement fut commencé par une cinquantaine de personnes armées de fusils de chasse, parmi lesquelles se trouvait Joseph Lamasa qui, à l'aide d'un foulard rouge, d'un mouchoir blanc et d'un ruban vert attachés au bout d'une canne, forma le drapeau tricolore italien, comme pour prouver à l'Italie que l'insurrection de la Sicile serait plutôt nationale que municipale. Aussitôt la cocarde italienne brilla, comme par enchantement, sur toutes les poitrines, et le tocsin retentit d'un bout à l'autre de Palerme. Un mouvement commencé avec des moyens d'action aussi restreints que ceux dont pouvaient disposer les insurgés aurait pu être réprimé facilement, pour peu que le lieutenant du roi et ses soldats eussent déployé d'énergie ; mais, si le nombre et la discipline étaient du côté des troupes, il leur manquait totalement l'appui de l'opinion, laquelle, en revanche, se trouvait tout entière dans le camp opposé. Le premier jour il n'y eut que de légères escarmouches, et, de la part des Palermitains, on s'occupa surtout à construire des barricades, dans le but de paralyser les efforts de la cavalerie. Le lendemain, le nombre des insurgés ayant décuplé, grâce surtout à l'arrivée des hommes de la campagne, plusieurs postes tombèrent dans leurs mains, malgré le feu continuel des troupes renfermées dans le palais royal et celui de l'artillerie du fort de Castellamare. Le 14, pas un soldat n'osait paraître dans les rues, quand on vit arriver tout à coup la flotte que le roi avait fait partir de Naples en toute hâte, sous les ordres du comte de l'Aquila, avec cinq mille soldats commandés par le général Désauget. En attendant, un comité avait été organisé, sous la présidence de Ruggiero Settimo, ancien contre-amiral, très-considéré et très-aimé par les Siciliens. Le 15 janvier 1848 fut une terrible journée pour Palerme, car, au feu de mousqueterie et d'artillerie de la garnison, s'ajoutèrent les boulets et les bombes de la flotte et l'attaque des troupes conduites par Désauget. Cependant, les Palermitains ne fléchirent pas, et le comte de l'Aquila, voyant l'inutilité de la fusillade et du bombardement, s'empressa d'aller à Naples, pour exposer la situation à son frère et le presser de faire des concessions. En effet, le 21 janvier, le général Majo faisait parvenir au comité quatre décrets royaux datés du 18, par lesquels on étendait les attributions de la consulte d'Etat, on abolissait quelques-unes des mesures les plus odieuses prescrites par le décret de 1837, on promettait une amnistie générale, et on changeait le personnel des principaux employés du gouvernement, à commencer par Majo, à qui on substituait ce même comte de l'Aquila qui avait bombardé Reggio, et qui venait de bombarder Palerme ! Ces concessions dérisoires, faites à une insurrection triomphante, ne pouvaient rencontrer qu'un refus méprisant. « Nous savons trop bien, d'après une » cruelle expérience, répondit le comité au nom de la Sicile, la foi » qu'on peut avoir dans un gouvernement absolu. Nous nous sommes » levés pour recouvrer nos anciens droits et ces garanties politiques » qui peuvent seules assurer la prospérité de notre patrie. Nous ne » déposerons les armes que le jour où la Sicile, représentée à Palerme » par son parlement, aura adapté aux besoins de l'époque la constitution de 1812. » En effet, non-seulement les armes ne furent pas

Digitized by Google

déposées, mais elles furent si bien employées par les insurgés, que le général Désauget fut obligé, le 27 janvier, de s'éloigner de Palerme pour se rembarquer le 30 avec ses soldats, en laissant derrière lui une partie de son matériel, et après avoir fait tuer tous ses chevaux. Nous ne devons pas taire, qu'en évacuant l'arsenal de Palerme et le château du Môle, il mit en liberté près de cinq mille condamnés pour crimes ordinaires, ce qui occasionna de sérieux embarras au gouvernement sicilien, et fut plus tard un danger permanent pour l'ordre public.

Le vice-roi et le général Vial, commandant de la place, étaient partis pour Naples, même avant Désauget, ce qui fit que la garnison de Palerme, après avoir pendant quelques jours opposé une vaine résistance dans les forts, où l'insurrection était parvenue à l'enfermer, fut obligée de capituler. Le reste de la Sicile n'avait pas manqué de prendre feu à la nouvelle de l'insurrection de Palerme, et une telle panique s'était emparée des soldats, qu'ils luttèrent partout très-mollement contre les populations soulevées. Dans les premiers jours de février, il ne restait à l'armée du roi de Naples que la citadelle de Messine qui, hérissée de canons et gardée par une assez forte garnison, ne cessait de molester la ville par la canonnade et les bombes. Ce fut l'usage si fréquent de ces dernières contre les Siciliens qui valut à Ferdinand II le surnom de *Bomba*, que l'histoire lui conservera, et qui, en 1848, fut gravé en Sicile sur toutes les pièces de monnaie circulant dans l'île. Nous engagerons ceux de nos lecteurs qui seraient désireux de connaître plus en détail les événements dont la Sicile fut le théâtre en 1848 et 49, à lire, entre les mille et un ouvrages publiés à ce sujet, celui de La Farina, intitulé : *Histoire documentale de la révolution sicilienne, ainsi que de ses rapports avec les gouvernements italiens et étrangers*. Ils y trouveront, outre un récit complet des faits, de très-importants documents relativement à l'action exercée sur les affaires de Sicile, tant par l'Angleterre que par la France, depuis la mission de lord Minto jusqu'aux démarches tentées inutilement par l'amiral Baudin pour amener une transaction entre les Siciliens et le roi de Naples.

NEUVIÈME PARTIE.

DEPUIS LE SOULÈVEMENT DE LA SICILE JUSQU'A LA CAPITULATION DE VENISE (1848-1849).

CHAPITRE PREMIER.

DEPUIS LE SOULÈVEMENT DE LA SICILE JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE D'ÉMANCIPATION.

(1848.)

Le royaume de Naples, répondant au cri poussé en Sicile, se réveillait lui aussi au soleil de la liberté, après dix-huit ans de tortures. Un soulèvement ayant eu lieu dans les environs de Salerne, et la fermentation étant arrivée à son comble dans la capitale même, le roi crut devoir faire une première concession à l'opinion publique, et il sacrifia Delcarretto. Jeté le 26 janvier sur un bateau à vapeur, le ministre de la police de Ferdinand II se vit chasser de Naples tout à coup et de la manière la plus ignominieuse par celui-là même qu'il avait si bien servi pendant dix-sept ans. Repoussé à Livourne par l'indignation générale, conspué à Gênes par les patriotes, poursuivi jusqu'à Marseille par la conscience publique, ce ne fut qu'à grand'peine qu'il put débarquer pour aller, protégé par la gendarmerie, cacher sa honte et sa rage dans les environs de Montpellier. Presque en même temps le confesseur du roi s'enfuyait à Malte avec sa fortune mal acquise. Le plus grand désarroi régnait à la cour, et telle était la terreur de Ferdinand II, que des bateaux à vapeur avaient été préparés par son ordre, et tout était prêt pour la fuite, quand eut lieu la manifestation solennelle du 27 janvier. Cette manifestation, à laquelle prit part l'élite de la population de Naples, se serait changée très-facilement en révolution, si, d'une part, le comité mixte, dont nous avons déjà parlé, n'avait pas tout fait pour empêcher une prise d'armes, et si, de l'autre, le roi ne s'était pas empressé de céder. Quant à Ferdinand II, s'il en agit ainsi, ce fut grâce aux conseils des généraux Filangieri et Statella, qui lui représentèrent l'impossibilité de résister plus longtemps au vœu public et au refus du général Ruberti, commandant du fort de Saint-Elme, de tirer à boulets rouges sur la ville. Faisant donc, en 1848, ce qu'avait fait son aïeul en 1820, il publia, le 29 janvier, la proclamation suivante, contre-signée par le duc de Serra Capriola, son ancien ambassadeur à Paris, qu'il avait nommé président du conseil :

« Ayant entendu le vœu général de nos bien-aimés sujets pour avoir » des garanties et des institutions conformes à la civilisation actuelle, » nous déclarons que notre volonté est de condescendre aux désirs » qui nous ont été manifestés, en donnant une constitution, et pour » cela nous avons chargé notre nouveau ministre d'État de présenter » à notre approbation, dans un délai qui ne devra pas excéder dix » jours, un projet sur les bases suivantes :

» Le pouvoir législatif sera exercé par nous et par deux chambres, » à savoir, une chambre des pairs et une chambre des députés. Les » membres de la première chambre seront nommés par nous ; les dé» putés seront nommés par des électeurs sur les bases d'un cens qui » sera fixé.

» L'unique religion dominante de l'Etat sera la religion catholique, » apostolique et romaine, et aucun autre culte ne sera toléré.

» La personne du roi sera toujours sacrée, inviolable, et non su» jette à la responsabilité.

» Les ministres seront toujours responsables de tous les actes du » gouvernement.

» Les forces de terre et de mer seront toujours dépendantes du roi.

» La garde nationale sera organisée dans le royaume sur un mo» dèle uniforme et analogue à celui de la capitale.

» La presse sera libre et sujette seulement à une loi répressive » pour tout ce qui peut offenser la religion, la morale, l'ordre public, » le roi, la famille royale, les souverains étrangers et leurs familles, » ainsi que l'honneur et les intérêts des particuliers.

» En notifiant ici au public notre souveraine et libre résolution, » nous nous confions dans la loyauté et le bon esprit de nos peuples » pour le maintien de l'ordre et le respect dû aux lois et aux auto» rités constituées. »

Malgré la terrible expérience de 1820, malgré les détestables antécédents de Ferdinand II, malgré, enfin, toutes les réserves contenues dans la proclamation que nous venons de transcrire, les Napolitains l'accueillirent avec des cris de joie, et le roi ayant parcouru la ville le jour même, ils lui firent une véritable ovation ; aveuglement déplorable qui devait coûter bien cher, non-seulement aux Deux-Siciles, mais à la cause italienne ! La constitution promise par Ferdinand II le 29 janvier 1848 (le même jour Messine était bombardée pendant plusieurs heures par les troupes royales !) et publiée le 10 février, fut l'œuvre du nouveau ministre de l'intérieur, François Bozzelli, savant jurisconsulte, qui, exilé en 1821 comme libéral des plus avancés, avait habité longtemps la France. Rentré à Naples en 1837, Bozzelli avait été arrêté deux fois pour avoir conspiré contre le despotisme, et même siégé, à côté de Charles Poerio, dans le comité central établi dans la capitale. Le public, à qui il avait su inspirer une grande confiance, attendait de lui autre chose qu'une constitution calquée sur la charte française de 1830, dont il avait pu, de ses propres yeux, reconnaître les nombreux défauts. Il est vrai que la constitution napolitaine était riche en promesses, car on y prenait l'engagement de soumettre aux représentants du pays non-seulement la loi électorale, mais encore des projets de loi sur les municipalités, sur la presse, sur le secret des lettres, sur la responsabilité des ministres et sur le conseil d'Etat. On verra plus tard la manière dont ces promesses furent tenues, et comment Bozzelli, de libéral ardent, devint tout à coup l'un des plus aveugles instruments de Ferdinand II. Les autres ministres étaient le baron Bonanni, le prince Dentice, le prince Torella, le commandeur Scovazzo et le général Garzia. Ce dernier, nommé ministre de la guerre le 29 janvier, avait été longtemps, en sa qualité de directeur du même département, l'âme damnée de Ferdinand. Aussi sa nomination fut aux yeux des libéraux une preuve certaine que le roi entendait conserver la haute main dans tout ce qui touchait à l'armée. Charles Poerio, sorti naguère, comme Bozzelli, des prisons d'Etat, fut nommé directeur de la police, et plus tard ministre de l'instruction publique ; mais n'ayant pas tardé, ainsi que Scovazzo, à se convaincre de la mauvaise foi du roi, il donna sa démission, ce que firent, du reste, presque tous ceux qui se succédèrent au pouvoir, depuis le 29 janvier jusqu'au 15 mai 1848, de manière qu'en trois mois et demi on ne compta pas moins de vingt-sept ministres. Le nouveau ministère fit preuve d'une grande incapacité, surtout à l'égard de la question sicilienne, qu'il aurait fallu arranger à tout prix dans l'intérêt de la cause italienne. Il nous suffira de rappeler à ce propos le rejet des propositions, très-acceptables, que le gouvernement sicilien avait faites par l'entremise de lord Minto, propositions qui se trouvent relatées dans le discours prononcé par Ruggiero Settimo, le 25 mars 1848, lors de l'ouverture du parlement de Sicile. Trois semaines après, toute transaction étant devenue inutile entre les gouvernements des deux pays, le parlement sicilien prononçait à l'unanimité la déchéance de la dynastie des Bourbons.

Digitized by Google

Ce décret, rendu dans la séance du 13 avril 1848, et signé par le marquis de Torrearsa, président de la chambre des communes, par le duc de Serra di Falco, président de la chambre des pairs, par Calvi, secrétaire, et par Ruggiero Settimo, président du gouvernement sicilien, est conçu dans les termes ci-après :

« Art. Ier. — Ferdinand de Bourbon et sa dynastie sont pour tou» jours déchus du trône de Sicile.

» Art. II. — La Sicile sera régie par un gouvernement constitution» nel. Après avoir réformé sa constitution, elle appellera au trône un » prince italien. »

Le 8 mai 1848, Ruggiero Settimo et les ministres siciliens publièrent un manifeste à l'Europe, dans lequel ils exposèrent les griefs de la Sicile et les raisons qui avaient dicté au parlement sa résolution du 13 avril. Ferdinand II se borna à protester contre l'acte de déchéance, réservant à d'autres temps l'emploi de la force matérielle contre ceux qu'il ne cessait d'appeler des rebelles, bien qu'ils n'eussent fait que revendiquer des institutions séculaires indignement confisquées. N'oublions pas de noter que le 24 février, c'est-à-dire à l'heure même où le trône de Louis-Philippe s'écroulait, le roi de Naples prêtait serment à la constitution, dans l'église de Saint-François de Paule, en employant la même formule dont s'était servi son aïeul en 1820, et au milieu des mêmes transports d'enthousiasme, de la part des Napolitains, que ceux dont leurs devanciers avaient donné le spectacle vingt-huit ans auparavant, tant les peuples sont bons et crédules, malgré tous les avertissements de l'histoire.

La nouvelle de la promesse d'une constitution faite par le roi de Naples fut un véritable coup de foudre, non-seulement pour les autres gouvernements de la Péninsule, mais encore pour celui de Louis-Philippe, qui avait tout fait jusqu'alors pour maintenir le mouvement italien dans l'ornière des réformes administratives et des concessions gouvernementales. Il ne sera pas inutile de rappeler à ce sujet les paroles prononcées par M. Guizot, en réponse à un magnifique discours de M. de Lamartine : « Il ne s'agit pas en ce moment de » constitutions à établir dans les États italiens, » disait M. Guizot dans la séance de la chambre des députés du 29 janvier 1848, ne se doutant pas qu'à l'heure même où il parlait ainsi, le régime constitutionnel était inauguré en Italie par celui de ses princes qui avait donné le plus de gages aux partisans de l'absolutisme. Dans ce même discours, M. Guizot ne craignit pas d'insister sur le respect dû aux traités de 1815 et de faire l'éloge de la *modération* de l'Autriche, oubliant et la jacquerie de Galicie et la confiscation de Krakovie et les massacres de Milan, tandis qu'il ne sut pas trouver un seul mot en faveur du droit des peuples et de cette nationalité italienne au sujet de laquelle M. de Lamartine s'était exprimé comme il suit : « Il y a des symptômes, il y a des signes certains auxquels la » confiance du genre humain reconnaît si une nationalité est morte » en effet. Il y a des palpitations auxquelles se reconnaissent la vie » et la nationalité d'un grand peuple. Ces symptômes, quels sont-ils? » Le sol d'abord, le sol occupé dans le cercle de ses limites naturelles » par une race tout entière ; la race, quand elle ne s'est pas altérée » par le mélange des nations étrangères, quand elle a conservé ses » caractères de force, de vigueur et de beauté; la langue, ce lien des » peuples. Là où ces signes existent, soyez sûr que la vie n'est pas » éteinte, que la nationalité n'est pas morte. Eh bien, il suffit d'avoir » passé comme moi plusieurs années au milieu des peuples de l'Italie; » que dis-je? il suffit d'avoir traversé, comme un grand nombre » d'entre vous, cette magnifique Italie, pour y reconnaître, avec tous » ces symptômes, ce sentiment de nationalité qui est la véritable » force d'un peuple, que Dieu a donné à l'Italie, et qu'il n'est au » pouvoir d'aucune puissance de détruire. Nulle part, en Europe, ce » sentiment n'est plus fort que dans cette race italienne, qui, dans le » passé, a donné tant d'exemples de vertu, de gloire et de grandeur. » A l'émancipation de l'Italie, nos hommes d'État opposent les traités » de 1815. Il y a d'autres traités...... ce sont ceux qui ont été prépa» rés par la Providence et contre signés par la main des peuples, c'est » la sympathie des nations les unes pour les autres. Ces traités-là » nous ordonnent de porter aide et assistance à nos frères d'Italie ! »

Malheureusement ce beau langage de M. de Lamartine devait être démenti quelques semaines plus tard, lorsque le député de l'opposition constitutionnelle, devenu ministre des affaires étrangères de la république française, écrivait, le 2 mars 1848, son fatal manifeste à l'Europe, où l'on trouve ces paroles contradictoires : « Les traités de » 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la république française ; » toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait » qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rap» ports avec les autres nations. » Valait-il la peine de nier le droit, puisqu'on en admettait les conséquences matérielles ?

Quant au gouvernement britannique, nous devons dire que sa satisfaction ne fut pas beaucoup plus grande que celle du cabinet des Tuileries, en voyant la nouvelle phase où venait d'entrer l'Italie, et qu'en général son influence fut plutôt hostile que favorable aux aspirations des Italiens vers la liberté, mais surtout vers l'indépendance et l'unité nationales. Nous engagerons nos lecteurs à consulter à ce sujet le recueil de documents publiés en Angleterre, sous le titre de *Correspondence respecting the affairs of Italy*. Ils trouveront là de précieuses révélations sur la politique anglaise, ainsi que sur les intentions véritables des princes italiens et de l'Autriche.

Les événements des Deux-Siciles devaient amener nécessairement un changement radical dans l'attitude respective des gouvernants et des gouvernés dans le reste de la Péninsule, et y déterminer tôt ou tard l'établissement du système constitutionnel. Le roi de Sardaigne fut le premier à s'exécuter, car, cédant à la pression de l'opinion publique, dès le 8 février il publiait, au milieu de l'enthousiasme et de la joie universels, les bases d'une constitution assez semblable à celle de Naples, mais qui avait pour les États sardes une importance toute spéciale, car elle impliquait la destruction de ce qu'il y avait d'abusif dans les privilèges de l'aristocratie et du clergé. Le statut constitutionnel promis le 8 février fut publié à Turin le 4 mars 1848. Le nouveau ministère, présidé par le comte Balbo, était composé par Ricci, Pareto, Franzini, Sclopis, Buoncompagni, Desambrois et Revel, appartenant presque tous au parti libéral modéré.

Le grand-duc de Toscane, après avoir appelé le marquis Ridolfi au ministère, et promis, par son *motu proprio* du 31 janvier 1848, une extension de la consulte d'État et une loi plus large sur la presse, faisant droit enfin aux instances générales, publia le 11 février la proclamation ci-après, par laquelle il annonçait l'octroi d'une constitution :

« Avant notre *motu proprio* du 31 janvier dernier, notre intention » était de doter le pays confié à nos soins d'une représentation natio» nale qui répondît à ses désirs et aux besoins du temps; de conserver » ainsi à la famille toscane ce principe de gouvernement politique» administratif auquel elle doit son bonheur, et de lui donner en » même temps toutes les garanties qui peuvent assurer un heureux » avenir. Cette pensée avait déjà occupé l'esprit de notre immortel » aïeul. Le temps et les événements n'ont pas permis de la réaliser » jusqu'à présent. Mais nous sommes heureux de rappeler ce titre qui » nous appartient, en même temps qu'il nous est agréable de voir » enfin arriver le moment de doter la patrie de cette représentation » nationale vers laquelle tendaient toutes nos pensées et tous nos tra» vaux antérieurs.

» Toscans, votre confiance en moi ne se démentira pas dans ce » moment solennel. Tandis que mon amour pour vous grandit, vous » ne vous laisserez pas séduire par des suggestions impatientes; vous » attendrez dans le calme encore *peu de jours* que l'on mûrisse les » projets qui doivent assurer vos destinées. Je veux vous donner les » franchises pour lesquelles vous êtes mûrs, et que vous méritez par » la sagesse de votre conduite. Vous, laissez-moi la gloire d'être l'au» teur d'une grande institution essentiellement toscane, en même » temps qu'appropriée aux intérêts généraux de l'Italie. »

La constitution toscane fut promulguée le 17 février 1848. Ce qu'il y avait de plus remarquable c'était l'article relatif à l'égalité politique des citoyens, quelle que fût leur religion, ce qui impliquait l'émancipation complète des israélites, très-nombreux dans cette partie de l'Italie.

Pie IX, prince réputé réformateur par excellence, fut le plus lent à accorder des garanties politiques que désormais il était impossible de refuser, bien qu'elles fussent incompatibles avec le caractère du gouvernement pontifical, ce qui ne fut que trop prouvé par les événements. La constitution romaine, l'une des plus imparfaites qui aient été promulguées en Italie, et que Pie IX ne se décida à octroyer que lorsqu'il eut acquis la conviction qu'un plus long retard aurait amené une révolution, fut publiée le 14 mars 1848. Le 7 février le cardinal Ferretti avait fait place au cardinal Bofondi, mais le lendemain, une imposante manifestation populaire ayant eu lieu en faveur de la nomination d'un ministère laïque, ainsi que de prompts apprêts militaires contre l'Autriche, le pape avait publié, le 10, une de ces proclamations à double entente auxquelles le vulgaire se laisse si bien prendre, et, le 12, il avait formé un nouveau ministère composé en très-grande partie de laïques, mais sous la présidence du cardinal Antonelli.

Charles-Louis de Bourbon, qui se montrait à Parme ce qu'il avait été à Lucques, et dont le gouvernement était devenu de plus en plus impopulaire, surtout depuis le traité que, d'accord avec le duc de Modène, il avait conclu avec l'Autriche, ne tarda pas à faire place à une régence provisoire composée de l'élite des libéraux; puis le 9 avril 1848, il faisait connaître son abdication en ces termes :

« Je donne la démission plusieurs fois demandée par la régence » suprême, et je l'invite à conserver son pouvoir jusqu'à l'élection » et à l'entrée en exercice des membres d'un gouvernement provisoire.

» Conformément au décret auquel je me rapporte dans ma déclara» tion du 29 mars 1848, je laisse le conseil des anciens de Parme » libre de nommer dans sa sagesse le gouvernement provisoire.

Digitized by Google

« Cet État reste sous la tutelle et protection du roi Charles-Albert, » qui le regardera comme l'un des États qui concourent ensemble à » la grande œuvre de l'indépendance italienne.

» Je confie la tranquillité publique et la concorde fraternelle, la » protection de cette bonne ville, l'inviolabilité de ma personne et de » ma famille à l'honneur et au courage de la garde nationale et à la » loyauté de tous les citoyens. »

Cette déclaration du duc ne fut publiée par la régence que le 12 avril. Ce même jour, le conseil des anciens, composé de cent membres, réunis à l'hôtel de ville par ordre du maire, pour nommer un gouvernement provisoire, désignait pour le composer : Castagnola, Cantelli, Pellegrini, Sanvitale, Bandrini, Castelli et Maestri, citoyens recommandables sous tous les rapports, et qui firent tout ce qu'ils purent dans l'intérêt de la cause nationale.

Le mouvement constitutionnel se fit sentir jusque dans la petite principauté de Monaco, où Florestan Ier fut obligé de partager les soins du gouvernement avec les élus du pays. En même temps les jésuites, déjà en butte à l'animadversion générale, étaient chassés d'un bout à l'autre de l'Italie, et le plus souvent en dépit des gouvernements. Avons-nous besoin de dire que la révolution de février, par l'immense contre-coup qu'elle eut d'un bout à l'autre de l'Europe, contribua puissamment aux transformations politiques que nous venons de rappeler?

Le duc de Modène résistait seul obstinément au cri de l'opinion générale, si ce n'est que, trop faible par lui-même, il appelait à son aide les bataillons autrichiens, puis, ses alliés ayant dû se retirer, à la nouvelle du soulèvement de Milan, il s'enfuyait de Modène à leur suite.

Mais il est temps de rappeler les graves événements des provinces lombardo-vénitiennes. Qu'il nous soit permis, en parlant de ces événements, ainsi que de tous ceux qui se passèrent à cette époque au delà des Alpes, de faire plus d'un emprunt à notre *Histoire de la révolution d'Italie en* 1848, dont les récits ont été puisés par nous aux meilleures sources.

Nous commencerons par enregistrer un document des plus étranges, qui prouvera à nos lecteurs, beaucoup mieux que ne pourraient le faire toutes nos paroles, à quel point étaient arrivées, dans les provinces italiennes soumises au joug de l'Autriche, d'une part, la haine du pays pour ses oppresseurs, de l'autre, les précautions adoptées par ces derniers afin de prévenir la contagion des idées libérales. C'est une circulaire secrète envoyée par ordre de Radetzky à tous les chefs de corps presque au moment même où Milan s'insurgeait. Nous l'avons tirée des *Mémoires historiques* de M. Gualterio :

« Comme le clergé italien, à très-peu d'exceptions près, appartient » à nos ennemis les plus déclarés et les plus dangereux, je recom» mande aux chefs de corps de veiller à ce que les soldats ne se con» fessent à d'autres prêtres qu'à leurs aumôniers, afin qu'ils ne cou» rent pas le risque d'être séduits par leurs confesseurs. La même » vigilance devra être exercée à l'occasion des prédications du ca» rême. Que la troupe s'abstienne d'aller au sermon, plutôt que d'en» tendre des paroles faites pour ébranler sa fidélité. En vue de cela, » on adoptera, dans le plus grand secret, les dispositions opportunes.

» Gerhardt, *chef d'état-major de l'armée I. et R.* » *autrichienne.* »

L'effervescence des esprits était à son comble, quand la nouvelle de l'insurrection de Vienne du 13 mars 1848 arriva tout à coup. Le gouvernement en fut averti à Milan le 17 mars, et, dans la nuit même, le vice-roi quittait la ville avec sa famille. Le 18 au matin, le comte O'Donnel, vice-président du gouvernement de Lombardie, faisait afficher une proclamation, dans laquelle on lisait, entre autres, ces paroles :

« Sa Majesté l'empereur a arrêté : l'abolition de la censure et la » publication, dans le plus bref délai, d'une loi sur la presse, » ainsi que la convocation des États des provinces allemandes et » slaves, et des congrégations centrales du royaume Lombardo-Véni» tien. Cette réunion aura lieu au plus tard le 3 juillet. »

On imaginera facilement l'accueil trouvé dans la ville par ces concessions dérisoires faites par un gouvernement aux abois. Aussi le maire de Milan, qui n'était autre que le comte Gabrio Casati, beau-frère de Confalonieri, suivi d'une foule immense, se rendit au palais du gouvernement pour présenter, au nom de la ville, une série de demandes dont l'objet était plus en rapport avec la situation du moment. La première de toutes était la délivrance des nombreux citoyens arrêtés lors des massacres de janvier. Le gouvernement opposait un refus obstiné à cette demande, lorsque le drapeau tricolore fut soudainement arboré dans les rues. Ce fut le signal de l'insurrection commencée, comme à Palerme, par un petit nombre de personnes très-mal armées (dans toute la ville de Milan il y avait à peine trois cents fusils!) et terminée, au bout de cinq jours de combats par l'expulsion du maréchal Radetzky, ainsi que de ses quatorze mille soldats et de ses soixante pièces d'artillerie. A ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître dans tous ses détails émouvants ce glorieux épisode du grand drame dont l'Italie fut le théâtre en 1848 et 49, nous indiquerons une intéressante brochure publiée à Paris sous ce titre : *L'insurrection de Milan*, par M. Charles Cattaneo, qui forma, le 20 mars, avec Henri Cernuschi, Terzaghi et Clerici, ce *comité de guerre* sorti des barricades, destiné à suppléer à l'incapacité du gouvernement provisoire présidé par le comte Casati. Rien ne fut négligé par ces hommes énergiques, mais surtout par Cernuschi, pour assurer le triomphe de l'insurrection. Voici la proclamation qu'ils adressaient, le 20 mars, aux habitants des villes et des campagnes environnantes :

« Les Milanais se battent victorieusement depuis trois jours, mais » ils sont presque sans armes et entourés d'une masse de soldatesque » qui, quoique abattue, est toujours formidable par le nombre. Nous » jetons cet écrit par-dessus les murailles, pour appeler les popula» tions de toutes les villes, de toutes les campagnes à s'armer aussitôt, » à se réunir dans leurs paroisses, comme on fait à Milan, et à se » former en compagnies de cinquante hommes qui éliront un capi» taine et un intendant, pour accourir partout où la défense com» mune l'exigera. Aide et victoire! Vive l'Italie! Vive Pie IX! »

Plusieurs exemplaires de cette proclamation furent envoyés au dehors à l'aide de petits ballons, qui allèrent porter au loin la nouvelle des événements de Milan et excitèrent, partout où ils parvinrent, des soulèvements en masse. Bientôt des milliers de paysans, guidés par les notables du pays et quelquefois par des prêtres, se dirigèrent sur Milan. Du haut des clochers, on voyait des masses compactes poursuivre la cavalerie autrichienne à coups de feu. Cinq cents volontaires de la Suisse italienne, réunis aux montagnards du lac de Côme et à la jeunesse de cette ville, s'emparèrent de douze cents Kroates. Arrivés sous les murs de Monza, ils rencontrèrent deux autres colonnes, dont l'une avait fait trois cents prisonniers à Varèse. Une autre colonne partait des rives du Pô, en même temps qu'un comité organisé à Lecco soulevait la Valteline, la Valsassine, la Brianza, et que les provinces de Brescia et de Bergame envoyaient à Milan plusieurs centaines de leurs bourgeois et de leurs montagnards.

Tandis que les Milanais combattaient héroïquement pour soustraire leur patrie au joug abhorré de l'Autriche, ils s'abstenaient de toute insulte et de toute attaque contre les personnes et les biens de ceux-là mêmes dont ils avaient eu le plus à se plaindre, témoin la manière généreuse dont ils traitèrent l'ex-directeur de la police Torresani et le fameux Bolza, tombés l'un et l'autre dans leurs mains. Voici, en revanche, quelques-unes des atrocités commises par les Autrichiens, depuis le jour où éclata l'insurrection jusqu'à celui de leur fuite.

Le 18 mars, après avoir envahi l'hôtel de ville et mis la main sur un grand nombre de personnes marquantes, la troupe les traîna au château et en fusilla quatre; puis, à sa retraite de Milan, elle en emmena une vingtaine enchaînés, en les accablant des plus indignes traitements : un des prisonniers, Hercule Durini, fut passé par les armes pendant la route. Dans Milan, ce furent les Kroates surtout qui se distinguèrent par leur infâme cruauté. Partout où ils entraient, ils marquaient leur passage par le massacre, sans respect pour l'âge ni le sexe. Dans une maison on trouva treize personnes égorgées, parmi lesquelles une mère ayant dans ses bras deux enfants, dont l'un était décapité, tandis que l'autre avait une baïonnette qui lui traversait le cou. Un Kroate coupa un enfant en deux, et cloua chaque moitié contre un pan de mur. Un autre soldat empala une petite fille et la promena ainsi au bout de son fusil. On arracha du sein d'une femme un fœtus de deux mois et on le fit cuire! Un ouvrier était occupé à la fabrique de boules de résine, quand ces assassins couverts de l'uniforme autrichien tombèrent sur lui, l'éventrèrent, et, lui ayant rempli le ventre de ces matières combustibles, y mirent le feu. Dans la fabrique de soie de M. Fabris, tous les ouvriers que les soldats y rencontrèrent furent passés au fil de l'épée. Dans une auberge du faubourg de Santa-Croce, un père fut attaché corps à corps avec son fils, et les deux victimes furent tuées du même coup. Un autre père de famille fut lié à une poutre, et brûlé sous les yeux de sa femme et de ses enfants. Trois paysans, plongés dans un bain d'eau-de-vie, subirent le même sort. Tous les raffinements de barbarie qu'il est possible d'imaginer furent employés par les abominables suppôts du plus détestable des gouvernements. Les Autrichiens partis, on trouva dans le château des cadavres horriblement mutilés. Des nez, des oreilles, des bras, jonchaient la cour, et une odeur infecte s'exhalant tout autour indiquait assez la quantité des morts que l'on venait d'y enterrer. A toutes ces horreurs, nous n'ajouterons qu'un seul fait. Le nombre des victimes, de la part des Milanais, atteignit le chiffre de mille environ. Or, une centaine à peine avait péri en combattant! Les pertes éprouvées par les Autrichiens furent bien autrement considérables, car on les évalua à près de quatre mille hommes; mais pas un d'entre eux ne fut tué ailleurs que sur le champ du combat. Leur retraite de Milan ressembla beaucoup à une débandade, et la panique qui s'était emparée d'eux était telle, que, sans le sang-froid de Radetzky et l'ascendant extraordinaire qu'il exerçait sur l'esprit du soldat, ils seraient tombés tous dans les mains des insurgés, dont

Digitized by Google

le nombre ne faisait qu'augmenter à chaque heure, au son du tocsin, lequel, retentissant désormais d'un bout à l'autre de la Lombardie, venait porter une nouvelle terreur dans l'âme de ses anciens oppresseurs. Voici de quelle manière, le 23 mars 1848, le gouvernement provisoire de Milan annonçait officiellement la délivrance de la patrie. Ce document porte la signature de Gabrio Casati, président; Vitalien Borromeo; Joseph Durini; Pompée Litta; Gaëtan Strigelli; César Giulini; Antoine Beretta; Marc Greppi; Alexandre Porro; César Correnti, secrétaire :

« Citoyens, le maréchal Radetzky, qui avait juré de réduire notre » ville en un monceau de ruines, n'a pu résister plus longtemps. Sans » armes, sans munitions de guerre, vous avez défait une armée jouis» sant d'une vieille renommée de valeur et de discipline. Le gouver» nement autrichien est chassé pour jamais de notre magnifique cité; » mais il faut nous occuper énergiquement de compléter la victoire » et de conquérir la délivrance du reste de l'Italie, sans quoi il n'y » aurait pas d'indépendance pour nous-mêmes.



L'expulsion des Autrichiens de la ville de Venise, le 22 mars 1848.

» Vous avez porté les armes avec trop de gloire pour désirer les » déposer de sitôt. Conservez donc les barricades, courez vous faire » inscrire comme volontaires dans les bataillons réguliers que le » comité de guerre va former immédiatement. Finissons-en une bonne » fois avec toute domination étrangère en Italie. Embrassez ce dra» peau tricolore qui, par votre courage, flotte sur le pays, et jurez » de ne plus le laisser abattre. Vive l'Italie! Vive Pie IX! »

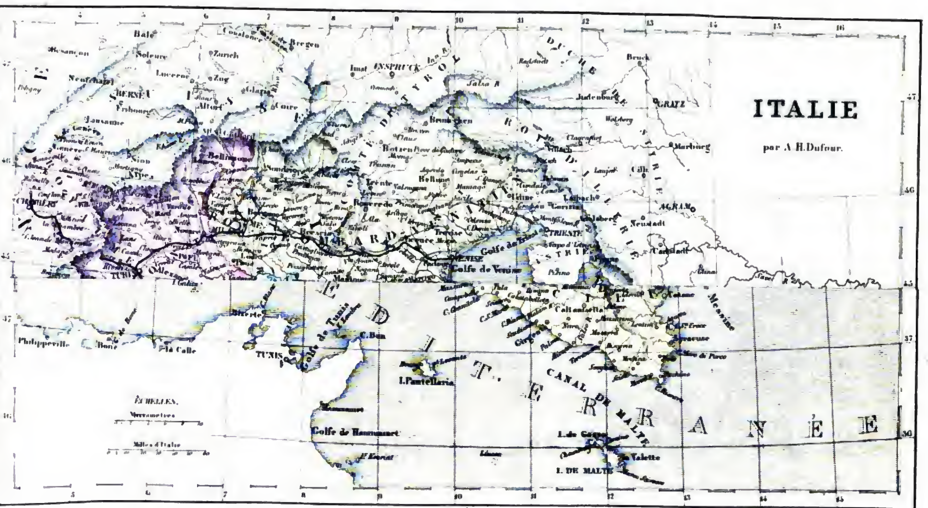
Pendant que ces événements se passaient en Lombardie, Venise d'abord, puis ses anciennes provinces de Terre-Ferme, arboraient le drapeau de l'indépendance, et les Autrichiens, frappés d'épouvante, battaient en retraite de toutes parts, sans presque brûler une amorce. La révolution de Venise présenta un caractère particulier. L'arrestation de Manin et de Tommaseo, qui avait eu lieu le 20 janvier 1848, la conduite postérieure du gouvernement autrichien, les nouvelles du reste de la Péninsule, tout avait concouru à préparer le terrain pour une explosion, quand les événements de Vienne furent connus. Le 17 mars au soir, le cri de *Vive Ferdinand, roi constitutionnel!* s'étant fait entendre au théâtre, celui de *Vive l'Italie!* retentit tout à coup dans la salle et aussitôt mille voix le répétèrent à l'envi. Le lendemain matin, un immense attroupement se forma devant l'église Saint-Marc et sur le quai des Esclavons, et le cri de *Vive Manin et Tommaseo!* ayant été proféré, le peuple se porta à la prison et en brisa les portes, sans que la force armée pût l'en empêcher. Manin et Tommaseo, délivrés ainsi, furent promenés en triomphe dans la ville. Quarante-huit heures se passent sans que la constitution octroyée à Vienne soit proclamée, et sans même que la nouvelle en soit communiquée officiellement aux autorités municipales. Le 20 mars, la population se portait au palais du gouverneur, qui était alors le comte Palfy, en criant : *Vive la constitution! Vive la garde civique!* quand une voix tonnante fit entendre ces paroles, aussitôt répétées par la foule : *A bas les Autrichiens!* Ce fut le signal de la révolution. Trois cents Kroates, rangés en bataille sur la place Saint-Marc, ayant fait feu sur le peuple, celui-ci les attaque de toutes parts et les force à se renfermer dans l'ancien palais des doges. Le lendemain, l'arsenal est pris sans qu'il y ait, grâce à l'intervention de Manin, d'autre excès à déplorer que le meurtre du colonel Marinowich. Une fois armée, la multitude guidée par Avesani se rend chez le gouverneur, afin de le sommer de quitter la ville, et le comte Palfy, voyant toute résistance inutile, résigne ses fonctions en faveur du commandant militaire, le comte Zichy, que le peuple va visiter à son tour, et qu'il oblige de capituler. Vingt-quatre heures après les Autrichiens quittaient Venise, bien que leur nombre fût de sept mille environ et qu'ils fussent maîtres de positions formidables, et la république était proclamée, sous la présidence de Manin. Tommaseo fut chargé du portefeuille des affaires étrangères. Parmi les autres ministres, il y eut, comme à Paris, un simple ouvrier, nommé Toffoli, qui ne contribua pas peu, par l'ascendant qu'il exerçait sur les basses classes, à maintenir l'ordre dans la ville.

En apprenant l'insurrection de Milan et de Venise, les autres villes de la Lombardie et de la Vénétie se levaient tour à tour, et les Autrichiens, les abandonnant le plus souvent sans combat, se repliaient sur les places fortes. La garnison de Padoue était faible, et les habitants auraient pu facilement l'écraser. Cependant, ils la laissèrent partir tranquillement, oubliant les massacres dont elle s'était rendue coupable au mois de septembre 1847.

A Vicence, on vit un spectacle étrange. Le général d'Aspre s'y était rendu à la tête de neuf mille hommes, force plus que suffisante pour tenir cette ville en respect. Néanmoins, il ne s'y crut pas en sûreté, et, vingt-quatre heures après, il marchait sur Vérone, où était le gros de l'armée. Nous devons ajouter que ses troupes étaient tellement démoralisées, qu'il demanda aux autorités municipales de Vicence une escorte de soixante hommes de garde civique, afin, disait-il, que ses soldats ne fussent pas insultés par la population!

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

Digitized by Google



Gustave Barba Édit. Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Un profond découragement se manifestait partout chez les Autrichiens, forcés, au bout de quelques jours, à se renfermer dans un petit espace de terrain, sans autre espoir de salut que dans les quatre places fortes de Mantoue, de Vérone, de Legnago et de Peschiera. Toutes les autres étaient tombées au pouvoir de la révolution. A Palmanova, c'était le général Zucchi qui, de prisonnier d'Etat, était devenu commandant de la garnison, composée en très-grande partie de soldats italiens qui avaient foulé aux pieds la cocarde de l'Autriche.

Ce fut dans des circonstances si propices que le roi Charles-Albert fit son entrée en Lombardie, à la tête d'environ trente mille hommes, animés du plus vif enthousiasme, et qui ne demandaient qu'à marcher en avant. Il ne s'agissait pour lui que de compléter en quelque sorte la glorieuse victoire des Milanais, et il aurait pu à lui seul, en quelques semaines, délivrer la Péninsule de l'étranger, en satisfaisant à la fois sa royale ambition et en effaçant noblement son passé. Mais, pour cela, il aurait dû ne pas s'arrêter un instant, et, profitant de l'élan extraordinaire des populations et de la frayeur dont les Autrichiens étaient saisis, les pousser l'épée dans les reins jusqu'aux Alpes. Au lieu d'adopter ce parti, que fait-il? Il perd un temps précieux autour de Peschiera, qu'il aurait pu laisser derrière lui sans danger; il repousse l'aide puissante des populations levées en masse; il dégoûte les volontaires accourus de toutes parts, et refuse les offres de service des Suisses, des Polonais et des Corses. Mais ce n'est pas tout: il marchande ses secours à la république de Venise et laisse à découvert ses provinces de terre ferme, ne comprenant pas que le meilleur moyen de se faire proclamer roi non-seulement des provinces lombardo-vénitiennes, mais de l'Italie tout entière, était de chasser l'étranger.

Voici la première proclamation de Charles-Albert, publiée à Turin le 23 mars 1848 et adressée aux habitants de la Lombardie et de la Vénétie :

« Les destinées de l'Italie sont mûres, un avenir plus heureux sou-
» rit aux intrépides défenseurs des droits foulés aux pieds.

» Nous, vos amis d'origine, qui comprenons le temps présent et
» qui faisons les mêmes vœux que vous, nous proclamons les premiers
» l'unanime admiration que vous porte l'Italie.

» Peuple de la Lombardie et de la Vénétie, déjà nos armes se con-
» centraient sur votre frontière, quand vous avez devancé nos vœux
» par la délivrance du glorieux Milan; nous venons maintenant vous
» offrir, dans vos épreuves ultérieures, l'assistance que le frère attend
» du frère, et l'ami de l'ami.

» Nous seconderons l'accomplissement de vos justes désirs, en nous
» liant à l'aide de ce Dieu qui est visiblement avec nous, de ce Dieu
» qui nous a donné Pie IX, et qui, par sa merveilleuse impulsion, met
» l'Italie en état de se suffire à elle-même.

» Et, pour exprimer en signes éclatants et visibles le sentiment de
» l'union italienne, nous voulons que nos troupes, en entrant sur le
» territoire de la Lombardie et de la Vénétie, portent l'écu de Savoie
» sur la bannière tricolore italienne. »

Une seconde proclamation fut adressée par Charles-Albert, au moment où il franchissait le Tessin, tant aux Lombards-Vénitiens qu'aux habitants des duchés de Parme et de Modène :

« Appelé par ceux d'entre vos concitoyens auxquels une confiance
» bien méritée a livré la direction temporaire de la chose publique,
» et surtout visiblement poussé par la main de Dieu, qui, pardonnant
» à l'Italie ses anciennes fautes pour tous les malheurs qu'elle a souf-
» ferts, a voulu la ressusciter à une nouvelle et glorieuse vie, je viens
» à vous à la tête de mon armée, suivant en ceci l'impulsion de mon
» cœur. Je viens sans conditions, et uniquement pour terminer la
» grande entreprise si heureusement commencée par votre valeur.

» Italiens! sous peu notre patrie sera purifiée de l'étranger.

» Bénie soit mille fois la Providence, qui a voulu me réserver pour
» une si belle journée, et qui a choisi mon épée pour poursuivre et
» achever le triomphe de la plus sainte cause.

» Italiens, la victoire est certaine, nos armes, en abrégeant la lutte,
» vous rendront la sécurité qui vous permettra de procéder avec
» calme à la réorganisation de votre régime intérieur; le vœu de la
» nation pourra s'exprimer librement.

» Inspirez-vous surtout, dans cette heure solennelle, de l'amour de
» la patrie et de l'horreur de vos anciennes divisions qui ont ouvert
» les portes de l'Italie à l'étranger.

» Invoquez d'en haut les célestes inspirations; que l'angélique es-
» prit de Pie IX se répande sur vous, et l'Italie sera sauvée! »



Départ des volontaires napolitains pour la guerre de l'Indépendance italienne, en avril 1848.

Il nous serait difficile de décrire l'enthousiasme excité dans tout le reste de l'Italie par la nouvelle de l'insurrection victorieuse des provinces lombardo-vénitiennes, et nous ne craignons pas d'ajouter que ce fut à cet enthousiasme, encore plus qu'à l'ambition de Charles-Albert que l'on dut l'entrée en campagne de ce dernier. Il est même à observer, qu'avant la mise en mouvement de l'armée piémontaise,

des volontaires du Piémont et de la ville de Gênes accoururent en Lombardie, tandis que Parme, Modène et Bologne envoyaient leurs contingents dans les provinces insurgées. Cet entraînement, essentiellement national, se propageant de proche en proche d'une manière électrique, gagna en même temps la Toscane, les États-Romains, le royaume de Naples et la Sicile. Pas un coin de l'Italie ne tarda à envoyer de nombreux représentants à la guerre nationale, malgré le mauvais vouloir évident des gouvernements. La princesse Belgiojoso, qui se trouvait à Naples à cette époque, en partit avec deux cents volontaires. D'autres colonnes, comptant en tout près de trois mille jeunes gens, s'empressèrent d'accourir vers la haute Italie, au grand contentement de Ferdinand II, qui se débarrassait ainsi de la partie la plus énergique de la population. Nous dirons même que c'est à ce fait que l'on doit attribuer l'insuccès de la tentative du 15 mai 1848.

Pie IX, tout en déclarant que, en sa qualité de chef de l'Église, il ne pouvait pas participer à la guerre, était obligé de laisser partir, non-seulement des légions de volontaires, sous les ordres du général Ferrari, qui avait acquis un grand renom en Espagne, en combattant contre les carlistes à la tête de la légion étrangère, mais encore près de dix mille hommes de troupes régulières, sous la conduite du général Jean Durando, tandis que la Toscane, outre la troupe de ligne commandée par les généraux César de Laugier et d'Arco-Ferrari, envoyait en Lombardie une légion universitaire, dont les officiers étaient des professeurs et les soldats des étudiants. Voici la proclamation que Léopold II adressait en avril au corps d'expédition :

« La sainte cause de l'indépendance de l'Italie se décide aujourd'hui dans les campagnes de la Lombardie. Déjà les habitants de Milan ont acheté leur liberté avec leur sang et un héroïsme dont l'histoire offre peu d'exemples. Déjà l'armée sarde marche au grand combat, commandée par le magnanime Charles-Albert, qui a sous ses ordres les princes royaux.

» Enfants de l'Italie, héritiers de la gloire militaire de leurs ancêtres, les Toscans ne peuvent pas, ne doivent pas, dans un moment aussi solennel, rester dans un repos honteux. Volez donc, unis aux courageux volontaires qui se sont rangés sous nos drapeaux, au secours de nos frères lombards.

» Que l'amour de la patrie excite en vous cette valeur, dont le soldat toscan a donné des preuves à toutes les époques.

» Demandez à la discipline la force que ne donne pas toujours le nombre, et comptez sur la victoire.

» Honneur aux armes italiennes !

» Vive l'indépendance de l'Italie ! »

Tel était le langage qu'un prince d'origine autrichienne était obligé de tenir à des hommes allant combattre contre l'Autriche, tant l'opinion publique avait acquis de puissance, et tant l'entraînement général était grand ! Rien de plus sublime que le spectacle présenté par l'Italie tout entière à cette époque, et nous ne saurions trouver d'expressions pour décrire l'émotion profonde que nous éprouvâmes en revoyant la patrie, après un exil de douze ans, au moment où les plus belles espérances lui souriaient. Jamais heure ne fut plus propice pour la régénération complète d'un grand peuple, et aujourd'hui encore ce n'est pas sans larmes bien amères que nous nous rappelons de quelle manière une pareille occasion fut perdue !

Nous conclurons ce chapitre en transcrivant le premier bulletin de l'armée sarde, daté du 29 mars 1848, et publié à Turin dans le journal officiel du 30 :

« L'avant-garde du premier corps d'armée, sous les ordres du major général Trotti, se trouvait, le 28, à Lodi.

» Celle du second corps d'armée, sous les ordres du major général Bès, se trouvait le même jour à Treviglio. Les deux généraux ont reçu l'ordre de concentrer leur mouvement.

» Le corps d'armée sous les ordres du roi est en marche. Aujourd'hui, après midi, Sa Majesté entre à Pavie. L'ennemi se retire de toute la ligne de l'Adda et paraît démoralisé.

» Les captures suivantes ont été effectuées, à Brescia, par les Lombards :

» Le général Schoenals, deux colonels, deux lieutenants-colonels, cinquante officiers, le délégué Breindl (le même qui présida aux massacres de Gallicie en 1846 !), huit cents soldats de divers corps, soixante dragons à cheval, trois canons de campagne, soixante voitures, caissons et fourgons.

» La citadelle de Rocca d'Anfo est entre nos mains.

» Vive l'Italie ! Vive l'indépendance ! »

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE D'ÉMANCIPATION JUSQU'A L'ARMISTICE DE MILAN.

(1848.)

L'entrée de Charles-Albert à Pavie avait lieu sept jours après la glorieuse délivrance de Milan et la fuite de Radetzky. Le roi sarde n'avait donc qu'à faire, avec son armée brûlant d'enthousiasme contre des troupes en déroute, ce qu'une ville presque désarmée avait fait contre des soldats réputés jusqu'alors invincibles. Ce que nous dirons de la campagne de 1848 montrera la manière toute différente dont il comprit son rôle de chef suprême de la guerre d'émancipation.

Parmi les innombrables écrits publiés sur les événements militaires dont la haute Italie fut le théâtre pendant cette année mémorable, nous citerons surtout celui du général Bava, qui commanda le premier corps de l'armée piémontaise, le *journal* de M. Ferrero, officier sarde ; une brochure anonyme d'un officier français (que l'on croit être le duc de Dino), intitulée : *Custoza*, et l'ouvrage du général prussien Willisen, écrit sous le point de vue autrichien.

Au lieu de marcher droit sur l'ennemi avec toutes ses forces, et en s'aidant des populations lombardes levées en armes, sans lui accorder ni trêve ni répit qu'au moment où il aurait évacué entièrement le territoire italien, Charles-Albert lui donna le temps de se retirer à l'abri des places fortes, pour y refaire le moral du soldat et y attendre des renforts, ce qui fut d'autant plus déplorable qu'il aurait suffi, pendant ces jours-là, d'une simple démonstration sous Vérone et Mantoue pour que les populations de ces villes s'insurgeassent contre les Autrichiens. Inutile d'ajouter que ce seul fait aurait assuré le succès de la campagne dès son début même, car l'armée de Radetzky aurait été obligée de mettre bas les armes. Ce ne fut que le 8 avril, c'est-à-dire dix jours après l'arrivée de Charles-Albert en Lombardie, qu'une partie du premier corps fut assez heureuse pour se mesurer avec l'ennemi, et, qui plus est, pour le vaincre. Ce premier engagement, qui coûta aux Autrichiens une centaine de prisonniers et une pièce de canon, et dans lequel les *Bersaglieri*, commandés par Alexandre la Marmora, jouèrent le principal rôle, eut lieu sur le pont de Goïto, dans le but de forcer le passage du Mincio. « Il est à regretter, dit le général Bava à propos de ce combat, que notre cavalerie n'ait pas franchi la rivière, afin de poursuivre l'ennemi, car c'aurait été alors une journée tout à fait glorieuse pour nos armes, d'autant plus que tout le monde avait rempli brillamment son devoir. » Ces paroles ont d'autant plus de valeur dans la bouche du général Bava, qu'il est très-sobre d'éloges, sinon même très-sévère, à l'égard de l'armée sarde. Il aurait fallu profiter de ce succès, qui avait beaucoup exalté l'esprit du soldat, pour marcher immédiatement en avant et pousser la guerre avec vigueur. Au lieu de cela, on se borna à des attaques partielles, telle que celle de Monzambano, lesquelles, quoique couronnées de succès, n'en firent pas moins perdre un temps précieux. Le 19 avril, Charles-Albert sort du quartier général de Volta avec une partie de ses troupes, et se dirige vers Mantoue, dans le but de faciliter la jonction du contingent toscan avec les Piémontais, jonction qui s'opère heureusement après un combat des plus vifs engagé près de l'église des Grâces, et au bout duquel l'ennemi est forcé de se réfugier dans Mantoue.

Le 23 avril, quinze cents Parmesans, avec quatre pièces d'artillerie, venaient se joindre à leur tour à l'armée de Charles-Albert. Des faits d'armes, dont l'issue fut tout à l'avantage des troupes sardes, eurent lieu les 28 et 29 avril, mais la journée du 30 fut encore plus glorieuse. Nous voulons parler de la bataille de Pastrengo, qui eut pour effet de couper toute communication entre Vérone et Peschiera, et qui coûta à l'ennemi des pertes considérables. L'artillerie piémontaise surtout causait chez lui de terribles ravages. Sur un officier autrichien, tué à Pastrengo, on trouva une lettre ainsi conçue : « Tous les jours on nous mène à la boucherie ; l'artillerie sarde fait des ravages épouvantables dans nos rangs, et je crains bien de ne plus rentrer en Allemagne. »

Pendant que les Italiens versaient leur sang pour délivrer la patrie de l'étranger, la défection des princes commençait, et, qui plus est, par celui là même à qui l'Europe s'était plu à attribuer la première impulsion du magnifique mouvement dont l'Italie présentait le spectacle. Ce même Pie IX qui, poussé par la force irrésistible de l'opinion générale, avait tenu, le 24 mars 1848, le langage suivant aux volontaires romains partant pour la Lombardie : « Comme vicaire de Jésus-Christ, je suis en paix avec l'univers ; mais, comme prince italien, j'ai le droit de défendre la patrie italienne. Je vous bénis. La cause que vous défendez est sainte ; Dieu la fera triompher. Je vous bénis encore une fois. Combattez et triomphez au nom du Seigneur ; » ce même Pie IX, disons-nous, prononçait, le 29 avril 1848, une allocution, où il disait entre autres choses « que, comme chef de l'Église, il ne pouvait déclarer la guerre aux Autrichiens, car eux aussi étaient ses enfants ; que si les princes italiens avaient pris part à la lutte, ils l'avaient fait pour céder aux exigences de leurs peuples ; que les troupes pontificales n'avaient pas d'autre mission que de défendre les frontières de l'État, et que si elles avaient passé le Pô, ce n'avait pu être qu'en méconnaissant ses ordres. »

Ces paroles, que nous nous abstiendrons de qualifier, ayant produit une indignation aussi générale que profonde, Pie IX s'efforça d'en atténuer l'effet, d'abord en publiant, le 1er mai, une nouvelle allocution qui ne parut pas plus satisfaisante que la première ; puis en écrivant, deux jours après, à l'empereur d'Autriche, une lettre dans laquelle on lisait ce passage :

« Que Votre Majesté ne tienne pas à déplaisir que nous nous adressions à sa piété et à sa religion, en l'exhortant avec une affection toute paternelle à retirer ses armes d'une guerre qui, sans pouvoir

Digitized by Google

» reconquérir à l'empire le cœur des Lombards et des Vénitiens, en-
» traîne après elle les plus grandes calamités. »

La réponse de l'Autriche à cette lettre (présentée à Innspruck à l'empereur par le prélat Morichini) fut l'envoi en Italie de nouveaux bataillons, sous la conduite des généraux Nugent et Welden, dont le premier ne tarda pas, par ses succès dans la Vénétie, à permettre au maréchal Radetzky de passer de la défensive à l'offensive.

Mais avant de reprendre le récit des opérations militaires, nous devons exposer les événements du royaume de Naples, qui, en désolant ce malheureux pays, eurent des conséquences si désastreuses pour la grande cause nationale !

Le gouvernement n'exerçait qu'une autorité nominale, tant à cause du discrédit où l'avait fait tomber l'incapacité du ministère, que grâce à l'impatience de tout frein qui ne manque jamais de s'emparer des peuples sortant d'une longue oppression. Il n'y avait presque pas de jour qu'une démonstration bruyante n'eût lieu dans la rue, et, en général, c'étaient les clubs qui donnaient le mot d'ordre dans ces circonstances, soit qu'il s'agît d'abattre les armes de l'ambassade d'Autriche, soit qu'il fût question de chasser les jésuites, soit, enfin, qu'il fallût arracher de nouvelles concessions au mauvais vouloir de plus en plus évident de Ferdinand II. Bien que la liberté de la presse fût resserrée dans d'étroites limites par l'article 30 de la constitution, les journaux se livraient aux attaques les plus violentes contre les hommes publics, et, qui plus est, contre l'armée, à qui l'on ne cessait de reprocher son passé dans les termes les plus outrageants : conduite d'autant plus déplorable, de la part du journalisme, que la troupe était disposée à se rallier au régime constitutionnel, et qu'elle se montrait surtout désireuse de se réhabiliter aux yeux du pays en allant combattre contre l'Autriche. En même temps, les provinces, livrées à elles-mêmes, car les gendarmes y avaient été désarmés et la garde nationale commençait à peine à y être organisée, voyaient le peuple se venger de ses longues souffrances, en se partageant les biens domaniaux, et quelquefois même ceux des particuliers qu'il soupçonnait avoir été usurpés sur les communes. L'industrie et le commerce, déjà si cruellement éprouvés sous le régime absolu, étaient complétement arrêtés, et la misère était telle, à Naples surtout, que nous ne craignons pas d'exagérer en affirmant que le quart de la population mourait de faim. C'était un état de choses intolérable, dont les vrais patriotes gémissaient, tandis que le roi et ses partisans s'en réjouissaient en secret, car ils espéraient que le pays, envisageant tous ces maux comme l'effet des institutions constitutionnelles, finirait par les prendre en haine.

Au mois de mars, le ministère était modifié en partie. Bozzelli, à qui il avait suffi de quelques semaines pour perdre toute sa popularité, se retirait avec deux ou trois de ses collègues, et d'autres ministres leur succédaient, parmi lesquels Saliceti ; mais ce dernier ayant insisté en vain auprès du roi sur l'acceptation d'un programme des plus larges, ne tarda pas à être renvoyé de la manière la plus brutale, pour faire place à Marcarelli. Quelques jours après, une nouvelle crise ministérielle se déclarait, et, le 3 avril, un nouveau cabinet était formé. Charles Troya, littérateur de grand mérite, mais nullement homme d'Etat, eut la présidence du conseil. Parmi les autres ministres on remarquait le marquis Louis Dragonetti, ancien député au parlement de 1820 et 21 ; Vignale, magistrat des plus intègres, et Scialoja, économiste distingué.

L'opinion publique s'élevait de plus en plus contre tout ce qu'il y avait d'absurde dans la charte du 10 février. On demandait notamment une loi électorale assise sur des bases plus larges que celles posées dans les articles 56 et 57 de la constitution, ainsi que la suppression ou au moins une modification de la chambre des pairs. Un parti considérable faisait sentir en même temps la nécessité de reconnaître à la chambre des députés des pouvoirs constituants. C'était, on le voit, vouloir changer de fond en comble l'édifice politique dont le roi se prétendait le fondateur. Le ministère Troya crut se tirer d'embarras en adoptant un moyen terme. Le 5 avril 1848, il publiait son programme, par lequel il donnait une assez grande extension à la loi électorale, changeait en quelque sorte la chambre des pairs en une seconde chambre élective, et promettait de faire reviser la constitution par la chambre des députés. Par cette dernière concession le nouveau cabinet admettait implicitement le principe d'une assemblée constituante. Ce qu'il y avait de mieux dans le programme des nouveaux ministres, c'était son caractère essentiellement national, car ils y prenaient l'engagement formel d'aider puissamment la cause de l'indépendance italienne. En effet, outre le 10e de ligne parti de Naples par la voie de mer presque en même temps que les volontaires, deux fortes divisions, formant environ quinze mille hommes, furent envoyées en Lombardie, sous les ordres du général Guillaume Pepe, le même qui avait présidé au mouvement de 1820, et qui était rentré à Naples à la suite de l'amnistie générale proclamée dans les premiers jours de février. De plus, une bonne partie de l'escadre, commandée par le contre-amiral de Cosa, faisait voile pour l'Adriatique.

Le 7 avril 1848, tandis qu'une commission partait pour Rome, pour rejoindre le congrès destiné à organiser une ligue contre l'Autriche, entre Charles-Albert, Ferdinand II, Pie IX et Léopold II de Toscane, comme si les intérêts des trois derniers avaient pu jamais s'accorder avec ceux du roi sarde, mais surtout avec leur amour pour l'Autriche, le roi de Naples adressait la proclamation suivante à *ses peuples bien-aimés* :

« Votre roi partage avec vous ce vif intérêt que la cause italienne
» excite dans tous les cœurs, et tient, par conséquent, à contribuer
» à son triomphe par toutes les forces matérielles que notre position
» particulière vis-à-vis d'une partie du royaume nous laisse dispo-
» nibles. Bien que les conditions de la ligue italienne n'aient pas en-
» core été arrêtées complétement, nous la considérons comme un fait
» accompli, grâce à l'accord unanime qui existe à ce sujet entre les
» princes et les peuples, ainsi qu'à la prochaine réunion à Rome du
» congrès que nous avons été les premiers à proposer, comme nous
» sommes les premiers à y envoyer les représentants de cette partie
» de la grande famille italienne. Déjà un envoi de troupes a été fait
» par nous par la voie de mer, et une division est en marche le long
» de la marine de l'Adriatique, pour opérer de concert avec l'armée
» de l'Italie centrale. Les destinées de la patrie commune vont être
» décidées sur les plaines de la Lombardie, et chaque prince et chaque
» peuple de la Péninsule est dans l'obligation de prendre part à la
» guerre qui doit en assurer l'indépendance, la liberté et la gloire.
» Quant à nous, bien que des nécessités particulières soient faites pour
» paralyser une bonne partie de notre armée, nous avons l'intention de
» contribuer à cette guerre avec toutes nos forces de terre et de mer,
» avec nos arsenaux et les trésors de la nation. Nos frères nous at-
» tendent au champ d'honneur, et nous ne ferons pas défaut partout
» où l'on combattra pour le grand intérêt de la nationalité italienne.

» Peuples des Deux-Siciles, serrez-vous autour de votre roi. Res-
» tons unis pour être forts et pour nous faire redouter, et préparons-
» nous à la lutte avec ce calme qui vient de la conscience de la force
» et du courage. Ayons confiance dans la bravoure de l'armée, qui
» saura, dans cette entreprise magnanime, représenter dignement
» l'Etat le plus considérable de la Péninsule. Pour déployer toute
» notre énergie à l'extérieur, nous avons besoin de paix et de con-
» corde à l'intérieur, et nous comptons sur l'excellent esprit de notre
» belle garde nationale, ainsi que sur l'amour de notre peuple, pour
» la conservation de l'ordre et l'observation des lois, de même qu'il
» devra toujours compter sur notre loyauté et sur notre respect pour
» les libres institutions que nous avons jurées solennellement et que
» nous entendons maintenir au prix des plus grands sacrifices.

» *Union, abnégation et fermeté, et l'indépendance de notre belle Italie*
» *sera conquise*. Que ce soit là notre unique pensée ; que cette passion
» généreuse fasse taire toutes les autres, et nul doute que vingt-
» quatre millions d'Italiens n'aient bientôt une patrie puissante, un
» patrimoine commun riche de gloire et une nationalité respectée,
» laquelle pèsera beaucoup dans la balance politique du monde. »

On ne tardera pas à voir de quelle manière les faits répondirent aux paroles qui précèdent. Quant à la ligue italienne proposée par le gouvernement de Ferdinand II, elle eut le même sort que la ligue douanière dont nous avons déjà fait mention.

Les élections eurent lieu le 18 avril, dans l'ordre le plus parfait, si ce n'est que, dans sept provinces, on refusa de procéder à la nomination des pairs, tant cette institution était déjà impopulaire. Le choix des électeurs porta en général sur les citoyens les plus recommandables, et la majorité de la chambre des députés put dès lors être regardée comme franchement libérale. Le dépit du roi et de son entourage n'en devint que plus grand, ce qui fit qu'on redoubla d'efforts pour semer la division parmi les patriotes, et même pour pousser au désordre, dans l'espoir de ramener ainsi le pays sous l'ancien système de compression. Ferdinand employait, en outre, tous les moyens possibles pour séparer l'armée des citoyens. Ces menées ténébreuses, qui ne tardèrent pas à être connues, donnèrent naissance à mille projets de la part des libéraux les plus avancés. La province, d'après les uns, devait marcher sur Naples, dans le but d'y démocratiser le gouvernement. Selon d'autres, c'était à la métropole à donner le signal d'une révolution radicale. On tenait de fréquents conciliabules, et tout semblait annoncer une prochaine levée de boucliers, lorsque le gouvernement de Ferdinand II vint en offrir l'occasion.

Le parlement, qui d'abord aurait dû se réunir le 1er mai, fut convoqué pour le 15 du même mois. L'avant-veille de ce jour le pouvoir exécutif, sans daigner consulter les membres des deux chambres, publiait un programme de la cérémonie d'ouverture, par lequel on imposait aux représentants du pays un serment des plus étranges dont voici la substance :

« Je jure de professer et de faire professer la religion catholique,
» apostolique et romaine.

» Je jure fidélité au roi des Deux-Siciles.

» Je jure d'observer la constitution octroyée le 10 février 1848. »

Les députés devaient rejeter un pareil serment par les raisons suivantes : La première clause impliquait une offense à la liberté de conscience, et elle imposait une obligation qu'il était impossible d'assumer. Par le second article, les représentants du pays ne se seraient engagés à rien moins qu'à soutenir une guerre fratricide contre les Siciliens insurgés. Enfin, le troisième paragraphe devait être d'autant

Digitized by Google

moins admis que, la charte n'étant pas encore revisée par les chambres, d'après la faculté que le gouvernement lui-même leur avait accordée à cet effet, les membres du parlement auraient prêté serment à une constitution transitoire.

L'impression produite par ce programme, lequel, entre autres singularités, ne portait aucune signature, fut très-défavorable, et les députés présents dans la capitale s'étant réunis à l'hôtel de ville, au nombre de cent environ, en assemblée préparatoire, dans la matinée du 14 mai, la grande majorité se déclara contraire à toute espèce de serment. Une certaine agitation se manifestait en même temps dans la ville. La garde nationale surtout se montrait fort animée, et son attitude était aussi favorable aux représentants du pays qu'hostile au gouvernement. Toutefois, elle n'était pas trop décidée à la lutte, tandis que le peuple flottait entre la représentation nationale et le roi. Quant à l'armée, elle était prête à obéir aveuglément aux ordres de ce dernier, qui, las de ronger le frein depuis plus de trois mois, n'attendait qu'un prétexte pour châtier ceux qu'il appelait des factieux. Pendant la discussion sur le programme du 13 mai, discussion qui se prolongea jusqu'à la nuit, de nombreux rassemblements, composés principalement de provinciaux et surtout de Calabrais, s'étaient formés autour de l'hôtel de ville, dans l'attente des résolutions des députés. Ceux-ci avaient envoyé au roi une députation chargée de lui exposer les raisons qui s'opposaient à ce que les membres du parlement acceptassent le serment proposé. Après une longue attente, le roi fit répondre : « qu'ayant prononcé lui-même, le 24 février, le » même serment dont il avait donné la formule, il ne voyait aucune » objection à ce que les députés l'adoptassent. » De là une nouvelle discussion, encore plus vive que toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors, et laquelle durait encore quand Jean la Cecilia, officier de la garde nationale, entra précipitamment pour annoncer que les troupes étaient sorties de leurs casernes, et qu'à cette nouvelle des barricades avaient commencé à se former dans la ville. Une grande agitation se manifesta à cette annonce parmi les députés, et des cris d'indignation et même de menace contre le gouvernement retentirent dans la salle. Sur la proposition du député Joseph Ricciardi, le général Gabriel Pepe, commandant de la garde nationale, et assistant à la réunion comme député, fut chargé de se mettre à la tête de la milice citoyenne, et de veiller avec elle au maintien de la liberté et de l'ordre publics.

Voici maintenant ce qui se passait dans la rue.

Quelques bataillons et quelques escadrons avaient été mis sur pied pour rassurer le roi, que le moindre événement alarmait, et ce fait avait suffi pour décider un certain nombre parmi les libéraux les plus exaltés à pousser le cri de guerre et à construire les premières barricades. La grande majorité de la garde civique ou ne se rendit pas à l'appel des insurgés, ou assista l'arme au bras aux apprêts de l'insurrection, en méconnaissant la voix de ses chefs, voire même celle de Gabriel Pepe, qui jouissait pourtant d'une considération générale. Le roi, averti de ce qui se passait, au lieu de faire étouffer l'insurrection avant qu'elle devînt formidable, ordonna, soit par peur, soit plutôt par calcul, la retraite de la force armée, ce qui augmenta de telle manière l'audace des insurgés, que le lendemain matin la rue de Tolède était hérissée de barricades depuis la place Saint-Ferdinand jusqu'à la route qui conduit à Capodimonte. Cependant les députés étaient toujours réunis, et les messages entre eux et le gouvernement se succédaient sans interruption. Quelques-uns des ministres, ainsi que le préfet de police, se rendirent pendant la nuit à l'hôtel de ville, dans le but d'amener une conciliation entre les parties. Enfin, vers cinq heures du matin, le roi fit savoir qu'il consentait à ce que tout serment fût ajourné pour le moment, en priant toutefois les représentants du pays d'employer leur autorité à faire disparaître les barricades. Alors le président provisoire Lanza fit écrire et répandre dans la ville une grande quantité de bulletins, par lesquels on disait que toute dissidence entre les pouvoirs de l'État ayant cessé, tout projet hostile au gouvernement devait être abandonné. Cela fait, les députés se séparèrent pour se réunir de nouveau à dix heures, afin d'assister à l'ouverture du parlement. Mais la voix des représentants du pays ne devait pas être plus écoutée que ne l'avait été celle des chefs de la garde nationale, et l'agitation, au lieu de diminuer dans la ville, ne fit qu'augmenter. Nous ne devons pas taire que la présence dans les eaux de Naples de l'escadre française, commandée par l'amiral Baudin, ne contribua pas peu à l'exaltation des esprits, d'autant plus qu'il se répandit dans la ville le faux bruit que des marins français avaient aidé les insurgés dans la construction des barricades.

Le 15 mai, vers dix heures du matin, tandis que les députés retournaient à l'hôtel de ville, la garde royale, les Suisses, l'infanterie de marine et l'artillerie se rangeaient en bataille autour du palais du roi et en défendaient rigoureusement les abords. L'effervescence d'une partie de la population avait grandi de telle sorte qu'il n'y avait désormais qu'un seul moyen pour la calmer et pour éviter par là une collision, celui de donner de telles garanties au pays, qu'il n'y eût plus rien à craindre de la part du gouvernement. Ce fut dans cette conviction que Joseph Ricciardi, arrivé à l'hôtel de ville au moment où une députation allait être envoyée au roi pour le prier de presser autant que possible l'ouverture des chambres, seul moyen, disait-on, de conjurer l'orage, parla à peu près en ces termes :

« La situation a bien changé depuis hier. A l'animadversion avec » laquelle une partie considérable de la ville regardait déjà le gouvernement est venue se joindre une défiance invincible. Il faut, dès » lors, que des gages certains lui soient donnés par le pouvoir. Celui-ci » a dans ses mains les châteaux forts, à l'aide desquels il peut détruire » la ville en quelques heures. Il dispose, en outre, de forces considérables, qui lui sont aveuglément soumises. La garde royale surtout » cause des alarmes continuelles à la population, fatiguée de la voir » parader à tout instant dans les rues. Eh bien ! que ces forts si justement redoutés soient confiés aux mains amies de la milice citoyenne, et que la garde royale soit ou dissoute immédiatement, » ou envoyée en Lombardie, pour y grossir l'armée de l'indépendance. Je fais la motion formelle que ces deux demandes soient » présentées sur-le-champ au roi par la députation que vous venez » de nommer. Connaissant l'appui unanime que nous prête la garde » nationale, il ne s'avisera pas de répondre par un refus. »

Cette proposition parut par trop hardie aux députés, et, combattue par plusieurs d'entre eux, mais surtout par Bellelli et Ruggiero, elle fut rejetée après une courte discussion. La députation, composée de Dominique Capitelli, Charles Poerio, Pica et Émile Imbriani, partit pour se rendre au palais, démarche aussi humiliante qu'inutile de la part des représentants du pays, et laquelle ne servit qu'à raffermir le roi dans ses résolutions liberticides. Quant aux ministres, ils ne manquèrent pas, il faut le dire, de faire envisager à Ferdinand II les funestes conséquences qu'amènerait infailliblement une collision entre les citoyens et la troupe. Pour toute réponse, il leur tourna le dos en leur disant : « Il est temps de songer à vous-mêmes, car le jour de » votre punition n'est pas éloigné. » N'oublions pas de noter que ces derniers mots furent prononcés en latin. Le ministère n'avait autre chose à faire qu'à se retirer, ce qu'il fit immédiatement, en effet, et depuis ce moment jusqu'au lendemain, 16 mai, le gouvernement resta exclusivement dans les mains du roi, sur qui doit retomber, par conséquent, tout entière la responsabilité des sinistres événements que nous avons à rappeler.

La garde nationale, apercevant l'imminence du combat, envoyait une députation au palais du roi, afin de déclarer que jamais elle ne consentirait à appuyer le gouvernement dans une lutte fratricide, et, presque au même moment, d'autres gardes nationaux se présentaient à l'hôtel de ville, pour se mettre à la disposition des députés, en assurant que la milice citoyenne ne voulait recevoir d'ordres que d'eux seuls. Nous devons avertir à ce propos que, si quelques centaines de gardes nationaux seulement participèrent à la défense des barricades, sous la conduite du chef de bataillon Avitabile, qui fit preuve d'une grande bravoure dans cette circonstance, aucun d'entre eux ne s'arma en faveur de Ferdinand. De cette abstention de la garde civique, abstention que l'on peut expliquer par l'absence de motifs assez graves pour autoriser une révolution, il résulta une immense disproportion entre les forces des deux camps, car, d'un côté, on compta tout au plus six à sept cents combattants, sans chefs, sans drapeau, sans cri de ralliement, tandis que de l'autre se trouvaient des troupes nombreuses, et, qui plus est, de l'artillerie. Malgré cela, le combat fut long et acharné, et le terrain fut disputé pied à pied par les insurgés pendant huit heures environ. Au premier coup de fusil, tiré par un affidé de la cour entre onze heures et midi, répondit aussitôt une décharge générale des troupes rangées sur la place du palais. Un feu bien nourri partit alors des barricades, mais ce fut des fenêtres surtout qu'une pluie de balles commença à tomber sur les soldats. Le palais Cirella, situé au coin de la place Saint-Ferdinand, renfermait de nombreux combattants, parmi lesquels une femme, mademoiselle Brambilla, qui fit preuve ce jour-là d'un courage extraordinaire. Des pertes considérables furent essuyées par les troupes dès cette première attaque, et le général qui les commandait, voyant l'impossibilité de venir à bout d'une résistance aussi opiniâtre sans l'aide du canon, fit avancer plusieurs pièces et tirer à mitraille sur les barricades. Celles-ci une fois entamées, les soldats commencent à forcer les portes des maisons et à se répandre dans les appartements, aussi bien à la recherche des insurgés que pour dévaster et piller tout ce qu'ils trouvent. Faisant main-basse sur tous ceux qu'ils rencontrent, ils tuent des enfants et des femmes, à côté d'hommes surpris les armes à la main. Un vieillard malade est assassiné dans son lit. Des jeunes filles sont violées d'abord, puis égorgées. Les Suisses, employées de préférence par le roi dans cette horrible guerre, se distinguent aussi entre tous par des cruautés sauvages. La lie du peuple, suivant à la piste ces ignobles mercenaires, est loin toutefois d'égaler leurs exploits, et elle se contente de voler ce qu'ils veulent bien lui laisser. A mesure que les barricades s'abattaient sous les coups de la mitraille, les troupes s'avançaient dans le cœur de la ville, portant partout la désolation et le carnage. Au coin de la rue Sainte-Brigitte, la résistance ayant été des plus vives, le massacre fut encore plus affreux. Une heure après, cinq personnes étaient passées par les armes sur la place de la Charité. Des jeunes gens très-aimés dans le pays périrent sur les barricades, entre autres Louis Lavista et Vincent Melga, tous deux distingués à la fois par l'intelligence et par le cœur. Mais la

Digitized by Google

grande majorité des victimes succomba dans les maisons, sous le fer de ces soldats assassins, car les insurgés, tirant du haut des fenêtres ou à l'abri des barricades, ne présentaient que peu de prise au feu des assaillants. Ce fut dans le palais Ricciardi, plus connu à Naples sous le nom de Gravina, qu'eurent lieu les scènes les plus atroces. Ferrara, capitaine de la garde nationale, et sa vieille mère furent égorgés avec six autres personnes dans l'appartement d'Elisabeth Ricciardi, sœur du député de ce nom, et cette dernière aurait subi le même sort sans sa présence d'esprit extraordinaire. La femme de l'infortuné Ferrara, dans l'espoir de se soustraire à la mort en se jetant dans la rue par l'une des croisées, se brisa les deux jambes.

Racontons maintenant ce qui se passait à l'hôtel de ville, où les députés se tenaient en permanence.

On attendait avec anxiété le retour de la députation envoyée au roi, lorsque vers midi l'officier de garde entre tout à coup pour annoncer que le combat est engagé, et bientôt le son de la mousqueterie d'abord, puis celui du canon, viennent confirmer la sinistre nouvelle. Aussitôt un cri général d'indignation se fit entendre, et Etienne Romeo demanda qu'on déclarât la déchéance de Ferdinand II, comme si un pareil acte, auquel du reste la majorité de ses collègues se montra très-contraire, avait pu diminuer en rien les forces dont disposait le roi. La conduite à tenir par les représentants du pays était toute tracée. Appuyés sur la garde civique, dont l'attachement à la cause libérale n'était pas douteux, ils auraient dû, à la première nouvelle des apprêts militaires du roi, concentrer dans leurs mains tous les pouvoirs, en appelant en même temps autour d'eux les défenseurs naturels des libertés publiques. Une courte proclamation et le rappel battu dans la rue, sur leur ordre, auraient provoqué un tel déploiement de forces de la part de la ville, que Ferdinand aurait été obligé de renoncer à ses projets. Ce fut dans ce sens qu'insista énergiquement Ricciardi, en adjurant ses collègues de nommer sur-le-champ un comité de salut public. Une très-vive opposition s'étant manifestée contre lui, jusqu'à l'accuser d'avoir contribué à l'insurrection, il répliqua aussitôt, en déclarant sur l'honneur qu'il avait fait au contraire tous ses efforts pour empêcher une collision entre les citoyens et la troupe, mais que, le sang ayant commencé à couler, il croyait qu'en sa qualité de représentant du pays, il aurait manqué à tous ses devoirs, s'il n'avait pas conseillé, en pareille circonstance, de déployer la plus grande énergie.

Déjà des gardes nationaux, venant du théâtre de l'action, avaient fait irruption dans la salle, et, à l'appui de leurs récits, empreints de l'excitation du combat, ils avaient fait rouler sur la table des boulets encore chauds. D'autres personnes étant venues confirmer leurs paroles, et le son de l'artillerie se faisant entendre toujours plus distinctement, on se décida enfin, sur de nouvelles instances encore plus ardentes de Ricciardi, secondé cette fois par les plus avancés de ses collègues, à élire le comité dont il avait proposé la création. Voici les noms des cinq députés qui le formèrent : le colonel Tupputi, président, Giardini, Bellelli, Lanza et Petruccelli. Malheureusement, ce n'étaient pas là les hommes requis par la situation, et, en effet, toute leur action se réduisit à envoyer deux députations, l'une au commandant de la place, composée du général Gabriel Pepe et de l'avocat Jean Avossa, pour l'engager à faire cesser le feu des troupes, l'autre à bord de la flotte française, composée de Giuliani et de Ricciardi. Il est facile d'imaginer l'insuccès complet de la première. Quant à la seconde, elle avait pour mission de réclamer, tant du chargé d'affaires de la république française que de l'amiral Baudin, non point une intervention directe, mais des démarches tendant à obtenir la cessation des hostilités. Il était deux heures et demie quand Giuliani et Ricciardi quittèrent l'hôtel de ville. Les principales rues étant obstruées par les barricades, ils furent obligés de faire de longs détours pour se rendre, d'abord chez M. Levraud, envoyé de France; puis, avec celui-ci, à bord du vaisseau amiral *le Friedland*. « Il dépend » de vous, dit Ricciardi à l'amiral Baudin, de sauver non-seulement » nos libertés, mais la cause de l'Italie tout entière; car, une fois » vainqueur, Ferdinand retirera à la guerre de l'indépendance les » secours que l'ascendant de l'opinion publique l'avait seule forcé à lui » accorder. Nous ne demandons pas une intervention directe de votre » part, mais uniquement l'emploi de votre influence pour faire cesser » l'effusion du sang de nos compatriotes et empêcher le triomphe de » la réaction. »

L'illustre amiral, visiblement ému à ces paroles, témoigna son vif regret de ne pouvoir pas accéder à la demande des députés napolitains, lié qu'il était par ses instructions, qui consistaient à éviter toute espèce d'immixtion dans les affaires des autres peuples.

Sur de nouvelles instances de la part de Ricciardi, et sur l'observation qu'il lui fit de la présence à Naples des régiments suisses, ce qui plaçait le pays dans des conditions toutes particulières, puisqu'il se trouvait en face d'un élément étranger, M. Baudin demanda à réfléchir, et les députés crurent convenable de le laisser en tête-à-tête avec M. Levraud. Après une attente d'autant plus cruelle, que du pont du *Friedland* on entendait la fusillade et on apercevait la fumée du canon, Giuliani et Ricciardi furent rappelés en présence de l'amiral, qui leur dit ne pouvoir faire autre chose qu'envoyer au roi une lettre signée par lui et par M. Levraud, afin de le prier, ce furent ses paroles, d'écouter les conseils de la modération et de la clémence. Cette lettre, dont les députés napolitains déclinèrent toute responsabilité, produisit d'autant moins d'effet, qu'elle arriva au moment où la troupe commençait à avoir le dessus. La résolution de l'amiral fut des plus regrettables pour le pays, car une trêve imposée par l'escadre française, trêve qu'elle aurait pu exiger dans le but de sauvegarder la vie et les intérêts des nombreux Français qui se trouvaient à Naples, eût suffi pour empêcher Ferdinand d'accomplir ses projets liberticides, et l'on n'aurait pas eu à déplorer la dispersion des députés, la dissolution de la garde nationale, l'état de siége, enfin la destruction presque totale de la charte, et, qui plus est, le rappel de la flotte et de l'armée envoyées contre l'Autriche.

Sur ces entrefaites, presque toutes les barricades étaient renversées par la mitraille ou prises à la baïonnette, et, les rangs des insurgés s'éclaircissant de plus en plus, la troupe se répandait triomphante dans les rues. Une poignée de Calabrais tint jusqu'au dernier moment. Elle avait pour chef un ancien militaire, appelé Pierre Mileti qui, armé d'un tromblon énorme, qu'il chargeait jusqu'à la gueule, abattit à lui seul un grand nombre de Suisses. Mileti, échappé par miracle au massacre du 15 mai, devait périr misérablement en Calabre, après la triste fin de l'insurrection de cette province. Traqué par les royalistes de chaumière en chaumière, il fut égorgé par des Bohémiens chez lesquels il s'était réfugié.

Pendant ce temps, des partis très-hardis étaient mis en avant à l'hôtel de ville par les députés les plus avancés. Nous nous contenterons de citer celui proposé en vain par Benoit Musolino, qui aurait voulu que ses collègues se retirassent à Capodimonte, endroit très-élevé à côté de Naples, où ils auraient appelé autour d'eux la garde nationale de la métropole, ainsi que celle des provinces environnantes. Des courriers furent expédiés à cet effet par Carducci et par d'autres députés à Salerne, à Avellino et à Caserte; mais ces avis arrivèrent trop tard pour amener des résultats utiles à l'insurrection. Aussi, il ne resta aux députés établis en permanence à l'hôtel de ville qu'à préparer la protestation suivante, que nous reproduisons en entier, avec ses soixante-quatre signatures :

« La chambre des députés, réunie en séance préparatoire à Monte-» Oliveto, se voyant, au moment même où elle remplissait son man-» dat, assaillie par la violence des troupes royales en la personne de » ses membres, en qui réside la représentation souveraine du pays, » proteste, non-seulement en face de l'Italie, dont on veut troubler » ainsi la résurrection, mais en face de l'Europe renaissant à l'esprit » de liberté, contre cet acte d'aveugle despotisme. Elle déclare qu'elle » ne suspend ses séances que contrainte par la force brutale, mais » que, loin d'abandonner l'accomplissement de ses devoirs, elle est » décidée à se réunir de nouveau dans l'endroit et à l'époque où il » lui sera possible de le faire, afin d'adopter les résolutions réclamées » tant par la gravité de la situation que par les droits du peuple et » par la dignité nationale indignement foulés aux pieds.

» Naples, le 15 mai 1848, à Monte-Oliveto, à sept heures du soir.

» L'abbé Cagnazzi, président; Etienne Romeo, secrétaire; Joseph » de Vincenzi, Léonard Dorotea, Salvator Tommasi, Gaëtan del » Giudice, Eugène de Riso, F. A. Mazziotti, Nicolas de Luca, » Ange-Camille de Meis, Louis Zuppetta, Philippe Assanti, » F. Clausi, F. de Blasiis, F. Sacchi, Goffrède Sigismondi, » Michel Pisonti, Innocent de Cesare le jeune, Thomas Ortale, Bélisaire Clemente, P. S. Mancini, Henri Berardi, Antoine Cimmino, Carmel Faccioli, Antoine Laterza, Nazaire » Colanesi, Pascal Amodio, Dominique de Cesaris, Joseph del » Re, Silvius Spaventa, Xavier Barbarisi, Benoit Musolino, » Ferdinand Petruccelli, Gennaro Bellelli, Octave Tupputi, » Dieudonné Sarzone, Antoine Ciccone, Jean Saliano, Michel » Carmonese, Louis Cardone, Stanislas Barracca, Jérôme Sagarriga, Joseph Tusi, F. Bella, Louis Scarambone, Casimir » de Lieto, Joseph Polsinelli, François Garofalo, Antoine » Plutino, Gaëtan Pesce, P. Ferretti, Michel Primicerio, Ernest Capocci, Paul-Annanie da Luca, Joseph Pisanelli, L. Locarelli, Thomas Lanzetta, Costabile Carducci, Jean Semmola, Marin Turchi, Vincent Lanza, César Marini, Larussa, » Dominique Mauro. »

Cet acte était à peine signé, qu'un officier du roi entrait dans la salle pour déclarer aux députés qu'ils eussent à se retirer sur-le-champ. A cette sommation, le président d'âge, le vénérable abbé Cagnazzi, qui, pendant cette terrible journée du 15 mai, fit preuve de la plus noble fermeté, répondit en faisant donner lecture au messager royal de la protestation que nous venons de citer, après quoi, il déclara la séance terminée. Il était sept heures et demie du soir lorsque les députés se séparèrent, et, quelques minutes plus tard, Giuliani et Ricciardi arrivaient aux portes de l'hôtel de ville, qu'ils trouvaient barrées par les Suisses et la garde royale. Ayant accompli leur mission jusqu'au bout, ils allaient se retirer, quand Ricciardi, en se retournant, aperçut l'incendie du palais de son frère situé en face de l'hôtel de ville. La troupe, non contente de l'avoir dévasté et pillé

Digitized by Google

de fond en comble, poussée par une main cachée, y avait mis le feu. Nos lecteurs devineront facilement les motifs de cet acte, d'autant plus odieux, que les opinions des deux frères différaient complétement. Cependant ce fut le seul palais brûlé dans la ville, et il n'est pas inutile d'ajouter que les pompes offertes par l'amiral Baudin ne furent pas acceptées.

Le premier acte du roi, une fois l'insurrection étouffée, fut le rappel des troupes et de la flotte qu'il avait dû envoyer contre l'Autriche. Le nouveau ministère, formé dans la matinée du 16 mai, sous la présidence du prince de Cariati, compta parmi ses membres Bozzelli, Ruggiero, le général Carrascosa, le prince d'Ischitella et le prince de Torella.

Outre une proclamation publiée par le ministère, le 16 mai, le roi en fit paraître une nouvelle le 24, dans laquelle on lisait ces paroles :

« Notre volonté immuable est de maintenir la constitution du » 10 février, en la préservant de tout excès. Seule compatible avec » les vrais besoins de l'Italie, elle sera l'arche sainte qui sauvegardera » à la fois les droits de nos sujets bien-aimés et ceux de la cou» ronne...... Reprenez donc vos occupations habituelles, et ayez foi » pleine et entière dans notre loyauté, dans notre religion, dans le » serment sacré que nous avons prêté spontanément. »

Personne ne fut étonné de la rentrée de Bozzelli au ministère, car il avait donné assez de gages de sa conversion aux idées antilibérales; mais ce fut, en revanche, avec une surprise douloureuse que l'on vit parmi les nouveaux ministres le prince de Cariati et Ruggiero, car l'un, très-considéré jusqu'alors pour son noble caractère, venait d'assister à la dévastation et à l'incendie du palais de son gendre, tandis que l'autre n'avait pas cessé de compter parmi les patriotes les plus purs. Leurs amis espéraient du moins que leur présence au pouvoir aurait eu pour résultat d'empêcher Ferdinand de pousser la réaction jusqu'au bout. Il n'en fut rien cependant. Les garanties constitutionnelles furent anéanties une à une, et le statut du 10 février ne subsista depuis lors que de nom.

Pour donner une idée de l'indignation générale et profonde produite en Italie par les événements du 15 mai, nous transcrirons l'article suivant publié dans *la Patrie*, journal paraissant à Florence, et l'un des plus modérés et des plus graves que l'on comptât à cette époque :

« Les horreurs de Naples en 1848 ont surpassé celles de 1799. » Mais cette fois le triomphe d'un despotisme incorrigible ne sera pas » long; le fourbe et le bourreau ne peuvent plus être crus ni supportés » plus longtemps. L'Italie provoquera contre lui une croisade, de » même que contre l'Autriche. Ils tendent au même but, ils doi» vent avoir le même sort. Quand une nation a dans son sein de » tels ennemis, elle doit les chasser ou périr. Ils corrompent » la religion, violent l'humanité, et rendent toute espèce d'ordre » civil impossible. Un roi comme Ferdinand est le plus grand apôtre » de la république, non de la république de 1848, mais de celle » de 1793. »

Dès le 15 mai au soir, des réfugiés en grand nombre se pressaient sur l'escadre de l'amiral Baudin, qui, nous devons le dire à son honneur, leur fit l'accueil le plus sympathique. Plusieurs députés se trouvaient à bord du *Friedland*, parmi lesquels Ricciardi, qui, dès le premier moment, ne songea qu'au moyen d'opposer une protestation à main armée, dans les provinces, à la victoire que la réaction venait de remporter à Naples, mais surtout de fournir à ses collègues l'occasion de tenir la promesse solennelle signée par eux au milieu même du combat. Le 22 mai, il partait avec sept autres, parmi lesquels Mileti et les trois députés Étienne Romeo, Casimir de Lieto et Antoine Plutino, sur le bateau à vapeur *le Pluton*, que l'amiral Baudin avait bien voulu mettre à sa disposition, à la condition toutefois de se rendre à Malte; car l'envoyer en Calabre ou à Messine aurait équivalu, d'après lui, à un acte d'hostilité contre le roi de Naples. Le 29 mai, Ricciardi et ses collègues étaient à Messine, pressant Piraino, commissaire du pouvoir exécutif dans cette ville, ainsi que Ribotti, commandant militaire de la province, de lancer immédiatement en Calabre le petit corps expéditionnaire préparé depuis quelques jours par ordre du parlement sicilien, qui, saisi d'indignation à la nouvelle des massacres du 15 mai, et sentant bien que Ferdinand, vainqueur à Naples, n'aurait pas tardé à attaquer la Sicile, avait voté par acclamation une descente dans les provinces de terre ferme. Heureux les deux pays, si la résolution des représentants de la Sicile avait été exécutée sur-le-champ! mais les chefs auxquels on avait confié l'expédition, Ribotti surtout, s'obstinèrent, malgré les instances les plus vives des quatre députés napolitains, à ajourner l'entreprise au moment où la Calabre elle-même en aurait donné le signal en s'insurgeant. Persuadé alors de plus en plus qu'il fallait à tout prix soulever cette partie du royaume, Ricciardi s'y jette résolûment le 31 mai, et, tandis que ses collègues vont préparer l'insurrection dans la province de Reggio, il se rend en toute hâte à Montéléone, à Nicastro et à Catanzaro. Le 1[er] juin, au soir, il parvient à Cosenza, chef-lieu de la Calabre citérieure, où les dispositions des habitants étaient déjà si hostiles à Ferdinand II, que deux heures après un comité était installé à la préfecture. Le premier acte de ce comité fut la publication du manifeste suivant :

« Les atrocités commises à Naples le 15 mai, et les actes destruc» tifs de la constitution, qui leur ont succédé, ont rompu tout lien » entre le prince et le peuple. Aussi, en notre qualité de représentants » du pays, nous venons, aidés par nos frères de Sicile, et forts du cri » d'indignation générale élevé contre le plus détestable des gouver» nements, nous mettre à la tête du mouvement des Calabres, et dé» clarer ce qui suit, avec la certitude d'être les fidèles interprètes du » vœu public.

» Nous souvenant de la promesse solennelle faite par le parlement, » dans sa noble protestation du 15 mai, de se réunir de nouveau dès » qu'il le pourrait, nous croyons devoir inviter nos collègues à se » rendre à Cosenza le 15 juin, afin d'y reprendre les délibérations » interrompues à Naples par la force brutale, et de placer sous l'égide » de l'assemblée nationale les droits sacrés du peuple napolitain.

» Mandataires du pays, nous appelons autour de nous, au soutien » de la liberté nationale, le patriotisme de la milice citoyenne, qui, » tout en défendant une cause sacrée, saura faire respecter les pro» priétés et l'ordre public, sans lesquels la liberté ne saurait exister.

» Joseph Ricciardi,
» Dominique Mauro,
» Raphaël Valentini,
» Eugène de Riso. »

Ce manifeste fut reproduit aussitôt par le comité de Catanzaro, présidé par le baron Vincent Marsico, qui, de préfet de la province, était devenu l'un des chefs de l'insurrection calabraise, et plus tard par le comité que les députés Romeo, de Lieto et Plutino, organisèrent dans la première Calabre ultérieure. On doit donc le considérer en quelque sorte comme la base légale de l'insurrection calabraise, puisque les signataires s'appuyaient sur la protestation faite par les représentants du pays au moment même où leur réunion était détruite par la force. Aussi, on ne saurait trop blâmer la conduite des soixante-quatre députés qui, après avoir pris le 15 mai 1848 l'engagement solennel de *se réunir de nouveau et aussitôt qu'ils le pourraient, afin d'adopter les résolutions réclamées par les droits du peuple*, ne se rendirent pas à l'appel de ceux de leurs collègues qui, au péril de leur vie, avaient été replanter en Calabre le drapeau de la liberté foulé aux pieds dans la fatale journée du 15 mai. Ajoutons que, non contents de manquer à leur promesse, ils commirent la faute énorme de répondre à l'appel que leur fit le roi, en convoquant les deux chambres pour le 1[er] juillet, ce qui équivalait, de leur part, à condamner le soulèvement des Calabres et à placer, par conséquent, hors la loi ceux qui l'avaient provoqué ou exécuté. Il nous est très-pénible d'affirmer à ce propos que Charles Poerio contribua beaucoup à faire prendre aux députés cette fatale résolution. Il aurait suffi de ce fait pour faire échouer la tentative de Ricciardi, tentative dont le succès aurait sauvé la cause italienne, car il eût rendu disponibles contre l'Autriche toutes les forces militaires du royaume; mais, nous devons le dire, ce ne fut pas là la seule cause de son issue malheureuse.

Dès les premiers jours, ne pressentant que trop ce manque de courage civique de la part des membres du parlement restés à Naples, ainsi que l'inaction des autres provinces, Ricciardi proposa au comité, dont il avait été nommé président, de parcourir le reste du royaume, certain qu'il était de provoquer partout le mouvement qu'il avait été assez heureux pour déterminer en Calabre. Mais tel ne fut pas l'avis de ses collègues, et il eut le tort grave de leur céder, car l'insurrection étant restée circonscrite dans les limites des Calabres, le roi put envoyer contre elle la plus grande partie de ses forces.

Un premier corps de cinq mille hommes, commandé par le général Nunziante, débarqua au Pizzo et occupa Montéléone les 5 et 6 juin; puis une autre division, sous les ordres du général Busacca, allait se poster à Castrovillari, pendant que d'autres troupes marchaient vers Rotonda, sous la conduite du général Lanza, et que le général Nicoletti était envoyé avec des renforts dans la province de Reggio. De quinze à vingt mille hommes furent employés par le roi de Naples pour réduire les Calabres, tant cette insurrection lui sembla redoutable, et tant il lui importait de l'étouffer sans délai. Il était dès lors impossible que les insurgés ne succombassent pas tôt ou tard, quoique leurs bandes armées comptassent près de huit mille hommes, et qu'elles déployassent une grande bravoure dans les différentes rencontres qu'elles eurent avec les troupes royales, dont une près de Castrovillari, le jour de la Fête-Dieu, rencontre à laquelle prirent part les cinq cents volontaires que la Sicile avait enfin fait débarquer en Calabre le 17 juin : secours bien minime, surtout en comparaison de celui que les Siciliens auraient pu apporter aux Calabrais. Un autre engagement eut lieu le 27 juin, depuis les bords de l'Angitola, petite rivière qui coule à peu de distance de Montéléone, jusqu'à Maïda, entre deux mille hommes commandés par Nunziante et trois ou quatre cents Calabrais commandés par François Stocco, riche propriétaire de Nicastro, que le comité de Catanzaro avait mis à la tête des bandes armées de la seconde Calabre ultérieure. Malgré leur grande infériorité numérique, les insurgés luttèrent pendant douze heures consécutives contre les troupes de Nunziante, et le succès de celui-ci se serait changé en déroute complète, si les trois ou quatre mille hommes disséminés dans le pays étaient accourus au secours

Digitized by Google

des combattants. Mais la division avait commencé parmi les chefs de bande, et le découragement n'avait pas tardé à s'emparer de ces dernières, tandis que l'approche de la moisson et l'or semé à pleines mains par les partisans du roi étaient cause de nombreuses défections. Ribotti ayant quitté avec les auxiliaires Siciliens les positions que le comité de Cosenza lui avait assignées en face de Castrovillari, le chef-lieu de la Calabre citérieure dut être évacué, et Siciliens et Calabrais se dirigèrent vers Tiriolo, position des plus fortes, où convergent plusieurs routes, et d'où l'on pouvait agir à la fois sur les trois provinces dont se composent les Calabres. Voici la proclamation que le comité publiait le 3 juillet 1848, en quittant Cosenza :

« Par des circonstances inutiles à rappeler, nos forces ont dû rétrograder dans ce chef-lieu. Désireux d'éviter au pays les horreurs d'une guerre acharnée et les suites d'une invasion de la part des troupes royales, invasion que le site défavorable de Cosenza rendrait plus facile, nous avons décidé d'évacuer cette ville spontanément. Nous resterons inébranlables toutefois dans les principes proclamés le 2 juin, et, en transplantant le drapeau de l'insurrection dans la province voisine, nous nous constituerons à Catanzaro en *gouvernement provisoire central des Calabres*. De fortes masses de Calabrais, aidés de leurs frères de Sicile, prêtant leur appui à la bonne cause, nous mettront bientôt à même non-seulement de rentrer dans cette province, mais de nous étendre dans le reste du royaume.

» *Le président :* Joseph Ricciardi,
» *Les membres :* François Federico,
» Stanislas Lupinacci,
» Benoit Musolino,
» *Le secrétaire :* Louis Miceli. »

Les deux autres membres du comité, Dominique Mauro et François Mosciaro, se trouvaient détachés en ce moment en qualité de commissaires extraordinaires, l'un à Campotenese, l'autre à Paola.

Tout en tenant ce langage, le comité sentait bien que la cause des Calabres, et partant celle du royaume, était très-gravement compromise, car dans les guerres d'insurrection, il suffit d'un pas en arrière pour que tout risque d'être perdu. En effet, la démoralisation des Calabrais, et surtout des Siciliens, ne fit qu'augmenter dès ce jour, à tel point, que ces derniers, sans vouloir attendre les bateaux à vapeur qu'un message de Ricciardi aux consuls de France et des Etats-Unis à Messine devait faire arriver sur la côte, se décidèrent à partir brusquement, suivis d'une centaine de Calabrais, pour aller s'embarquer sur de petits navires à voiles, et pour tomber, le 11 juillet, au pouvoir du vapeur de guerre napolitain le *Stromboli*, envoyé à leur poursuite par Nunziante. Cette capture ayant eu lieu dans les eaux des îles Ioniennes, le gouvernement britannique s'efforça de faire mettre en liberté les prisonniers, mais il réussit à peine à arracher à la mort Longo et Delli Franci, officiers d'artillerie napolitains, qui avaient été condamnés comme déserteurs. En attendant, le général Busacca avait fait son entrée à Cosenza; la réaction avait commencé à Catanzaro, et Nicastro avait fait sa soumission au général Nunziante. En même temps, les troupes royales grossissaient de toutes parts autour de Tiriolo. Aussi, le comité présidé par Ricciardi, resté seul dans cette position, avec deux ou trois cents Calabrais, fut obligé de se retirer dans les forêts de la Sila, d'où il finit par gagner la mer, et enfin les îles Ioniennes, sur des barques de pêcheurs.

Nous ne quitterons pas les Calabres sans faire ressortir le contraste que l'on remarqua dans ce pays, pendant toute la période insurrectionnelle, entre la conduite des insurgés et celle des troupes royales. Tandis que les premiers poussaient le respect pour la propriété jusqu'à s'abstenir de toucher à ces fruits si abondants en Calabre qu'ils n'ont presque pas de valeur, et qu'ils faisaient preuve de la plus grande générosité envers les royalistes prisonniers, allant même jusqu'à épargner les espions, les soldats de Nunziante traitaient les Calabres en terre conquise, et se livraient aux excès les plus révoltants. Il nous suffira de rappeler quelques faits à ce propos. Le 27 juin, Nunziante, après avoir franchi à grand'peine l'Angitola, faisait fusiller deux enfants de dix à douze ans, parce que, ayant refusé de lui indiquer la direction prise par les insurgés, il les avait soupçonnés d'espionnage en leur faveur. A quelque distance de là, il rencontrait un paysan qui, pris de la fièvre, se tenait au soleil sur une meule de blé. Lui ayant posé en vain la même question qu'il avait faite aux enfants qui venaient d'être fusillés, il ordonna de mettre le feu à la meule. A la ferme de Bevilacqua, des soldats avinés égorgèrent et partagèrent en deux, avec une hache, une pauvre femme, pour le seul fait d'avoir insisté auprès d'eux pour qu'ils payassent leur écot. Le village de Filadelfia aussi assista aux scènes les plus barbares; mais ce fut le Pizzo surtout qui vit les plus grandes infamies, bien que cette ville passât, depuis la mort de Murat, en 1815, pour l'une des plus dévouées aux Bourbons. Le 29 juin 1848, sans motif ni provocation d'aucune sorte, les soldats du roi envahissent tout à coup les maisons, et, non contents de les piller, se jettent en furieux sur les habitants et en égorgent un grand nombre. On compta parmi les victimes, le père et le frère de Musolino, dont le premier, très-âgé, fut assassiné dans son lit, où la maladie le tenait cloué depuis dix ans.

Mais il est temps de reprendre le récit des événements militaires de la haute Italie, où de beaux faits d'armes avaient lieu presqu'au moment même où les Calabres étaient horriblement déchirées par ces soldats de Ferdinand II, dont le concours eût été si précieux à la guerre d'émancipation!

Dès le 13 avril on avait commencé le siége de Peschiera; mais, faute de grosse artillerie, qu'on attendait de jour en jour, on ne faisait guère de progrès. Il était nécessaire, en outre, d'isoler complétement cette place du corps d'armée qui avait son quartier général dans Vérone. Enfin, les instances du ministère, la prochaine ouverture des chambres piémontaises, les excitations continuelles des Milanais, et par-dessus tout les plaintes générales sur le peu de parti que l'on avait tiré de la victoire de Pastrengo, tout poussait Charles-Albert à tenter quelque entreprise importante. Aussi, le 6 mai, dans l'espoir de déterminer les Autrichiens à en venir à une bataille, ou de pouvoir exciter un mouvement insurrectionnel dans la ville, le roi sarde donna l'ordre à une partie de l'armée de s'avancer sur Vérone. De là la bataille de *Santa-Lucia*, où les Piémontais firent des prodiges de valeur, mais laquelle, pour avoir été très-mal conduite par Charles-Albert et par ses généraux, n'aboutit qu'à des pertes considérables. Voici le jugement que l'auteur de *Custoza* porte sur cette journée mémorable, après en avoir décrit les sanglantes péripéties : « Le défaut d'ensemble, la connaissance imparfaite du terrain, le manque de solidité d'une partie des troupes, le peu d'énergie de quelques-uns des chefs, furent les causes de ce revers qui pouvait devenir beaucoup plus grand si l'ennemi eût su profiter de son succès à la Croix-Blanche. Mais on ne saurait trop louer l'extrême bravoure des corps qui surent triompher à Sainte-Lucie des immenses moyens de défense qui leur étaient opposés : cette bravoure frappa d'étonnement les Autrichiens, et l'impression qu'ils en reçurent ne fut pas inutile dans la suite aux Piémontais. » Parmi les pertes essuyées par ces derniers, nous devons mentionner celle de Caccia, colonel du 5e d'infanterie, qui expira avec le nom de l'Italie sur les lèvres, et celle du marquis Colli de Felizzano, lieutenant d'artillerie, et fils aîné du général de ce nom. Ce dernier, qui avait déjà envoyé à l'armée trois de ses enfants, en apprenant la mort de son aîné, essuya une larme et ordonna à son quatrième fils d'aller le remplacer.

Tandis que Charles-Albert sacrifiait ainsi inutilement le sang de ses soldats, en perdant à la fois un temps précieux, la Vénétie était en butte aux attaques des Autrichiens commandés par Nugent, et les passages des Alpes, dont il aurait été si important d'assurer la bonne garde, n'étaient défendus que par des volontaires.

Nous allons rappeler, en quelques mots, les services rendus à la cause italienne par ces braves jeunes gens, ainsi que les opérations militaires des provinces vénitiennes situées entre l'Isonzo et l'Adige.

Dès le commencement de la campagne, des volontaires napolitains en grand nombre étant arrivés en Lombardie, on les avait échelonnés en partie autour du lac de Garda. Ils livrèrent là plusieurs combats aux Autrichiens, un, entre autres, à Castelnovo, où, bien qu'ils fussent dans la proportion de deux contre dix, ils luttèrent vaillamment, et ne se retirèrent qu'après avoir essuyé de grandes pertes. L'ennemi, au lieu de les poursuivre, ne songeant qu'à punir les habitants de Castelnovo d'avoir accueilli les volontaires napolitains comme des frères, mit le feu au bourg, et repoussant à coups de fusil les malheureux qui fuyaient l'incendie, en fit périr de quatre à cinq cents. A ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître en détail la valeur déployée par les volontaires italiens et les souffrances inouïes endurées par eux inutilement pour la cause nationale pendant près de quatre mois, nous indiquerons la brochure publiée à ce sujet, à Berne, en 1849, par le général Allemandi, réfugié piémontais de 1821 naturalisé suisse, que Charles-Albert avait placé à leur tête, et qu'il remplaça plus tard par le général Jacques Durando.

Maîtres des forts de Lodrone et de Rocca d'Anfo, ainsi que d'autres postes importants, les volontaires lombards et napolitains, bien qu'abandonnés complétement par l'armée de Charles-Albert, et manquant bien souvent des choses les plus indispensables, *défendirent* comme de vieux soldats les positions confiées à leur courage et ne quittèrent la partie qu'après l'armistice de Milan. Organisés en compagnies et en légions, ils eurent pour principaux chefs d'Apice, Torres, Arcioni, Griffini, Tanneberg, et ce Lucien Manara qui devait périr plus tard en défendant Rome contre les Français! D'autres volontaires en grand nombre faisaient partie, soit de la garnison de Palmanova ou de celle de Venise, soit des colonnes dirigées par les généraux Jean Durando et André Ferrari. Le général Durando avait aussi sous ses ordres deux régiments suisses et plusieurs bataillons de troupes de ligne romaine, avec de l'artillerie et de la cavalerie en proportion. Parti de Rome au commencement d'avril, il n'avait franchi le Pô que vers la fin de ce mois, poussé plutôt par l'enthousiasme général que par les ordres du gouvernement, tant Pie IX était contraire à la guerre de l'indépendance! Le général Ferrari s'était, avec quatre bataillons de volontaires romains, posté sur la Piave, afin d'en défendre le passage contre les troupes de Nugent, qui ve-

Digitized by Google

naient de forcer la ville d'Udine à capituler sans combat. Les 8 et 9 mai, des actions meurtrières eurent lieu à Cornuda. Bien que les volontaires vissent le feu pour la première fois, et que, attaqués par des forces supérieures et privés d'artillerie, ils ne fussent pas secourus par Durando, qui resta inactif à Bassano, ils ne battirent en retraite sur Trévise qu'après plusieurs heures de combat. Arrivés dans cette ville, ils repoussèrent, avec la garde nationale, de nouvelles attaques des Autrichiens. Nugent alors, voyant qu'il ne pouvait réussir à s'emparer de Trévise, et sachant que Durando s'était enfin ébranlé pour se rendre à Vicence, s'avança avec la plus grande partie de ses troupes vers cette ville, où il arriva le 20 mai. Bien que Vicence ne comptât dans ses murs que la garde nationale, et trois bataillons de volontaires romains, sous les ordres du colonel Gallieno, l'attaque de l'ennemi fut repoussée vaillamment. Le 21 mai, Durando arriva avec ses troupes, ainsi qu'une légion de volontaires italiens, français et polonais, formée à Paris et commandée par le général Jacques Antonini, qui avait servi dans les troupes polonaises et qui s'était particulièrement distingué dans la révolution de Warsovie, le 29 novembre 1830. Les Autrichiens ayant pris position à l'Olmo, sur la route de Vérone, dans le but de protéger leur convoi, Antonini voulut les déloger de ce poste, mais il fut repoussé avec perte, et un éclat d'obus lui emporta le bras droit. Le 22, le général La Tour-Taxis, qui remplaçait Nugent tombé malade, trouva, à moitié chemin entre Vérone et Vicence, Radetzky sorti à sa rencontre avec quelques troupes. Le vieux maréchal, très-mécontent de l'échec éprouvé devant Vicence, et ayant fort à cœur la prise de cette ville, car il voyait en elle une position stratégique des plus importantes, fit rebrousser chemin à La Tour-Taxis avec dix-huit mille hommes et quarante pièces de canon, avec ordre d'emporter Vicence à tout prix; mais cette seconde attaque fut aussi infructueuse que la première, grâce à la brillante bravoure déployée par les troupes de Durando, mais surtout par les volontaires. L'action, commencée dans la soirée du 23 mai, cessa dans la journée du 24, et l'ennemi dut se retirer sur l'Adige, après avoir perdu près de deux mille hommes.

Depuis la bataille de *Santa-Lucia*, l'armée piémontaise était restée immobile sur le Mincio. L'arrivée d'un parc de siége venait enfin de la mettre à même d'attaquer sérieusement Peschiera, et elle perdait en ce moment un temps précieux autour de cette place dont la prise ne devait lui procurer qu'un résultat insignifiant en comparaison de l'avantage qu'il y aurait eu pour elle à porter la presque totalité de ses forces dans la Vénétie, ne fût-ce que pour empêcher la jonction des troupes amenées par Nugent avec celles de Radetzky.

Le roi confia la direction supérieure du siége à son second fils, le duc de Gênes. Le général Chiodo commandait le génie, le général Rossi, l'artillerie, tandis que la division Fédérici formait le corps assiégeant. Ce ne fut que le 18 mai qu'on put ouvrir le feu contre la place, qui, bien que vaillamment défendue par le général Rath, dut se rendre le 30 mai, c'est-à-dire le jour même où l'armée de Charles-Albert remportait une brillante victoire à Goïto. D'autres engagements, plus ou moins glorieux pour les armes italiennes, avaient eu lieu dans les jours précédents, parmi lesquels celui qui eut pour théâtre le cimetière de Colmasino, le 29 mai, c'est-à-dire au moment même où les Toscans et le 10ᵉ de ligne napolitain, postés sur la rive droite du Mincio, entre Curtatone et Montanara, opposaient la plus belle résistance à des forces supérieures commandées par Radetzky en personne. On trouvera d'émouvants détails à ce sujet soit dans une brochure publiée à Capolago, par le général César de Laugier, qui commandait les Toscans, et qui se montra, dans cette journée mémorable, aussi bon soldat que capitaine habile; soit dans les Mémoires de Joseph Montanelli. Ce dernier, simple soldat dans cette légion universitaire qui combattit comme auraient pu le faire de vieilles troupes, tomba grièvement blessé ce jour-là, et fut fait prisonnier par les Autrichiens, tandis que son collègue Léopold Pilla expirait en s'écriant : *Je n'ai qu'un seul regret, celui d'avoir fait si peu pour la cause italienne!* Ce fait d'armes de Curtatone, l'un des plus beaux de la campagne, bien que les Tosco-Napolitains eussent fini par succomber, excita l'admiration de l'ennemi lui-même, et Radetzky ne put s'empêcher de complimenter les prisonniers sur la valeur dont ils avaient fait preuve dans une lutte aussi grandement inégale.



La ville de Naples au 15 mai 1848.

Avant de compléter notre esquisse sur les opérations militaires qui eurent lieu dans la haute Italie jusqu'à la capitulation de Milan, il nous faut dire un mot de l'attitude et des actes des différents gouvernements italiens, mais notamment de l'action exercée par le gouvernement provisoire de Milan, qui, formé d'éléments hétérogènes et nullement en rapport avec la situation, ne contribua pas peu, grâce à son inexpérience révolutionnaire et malgré ses bonnes intentions, à la ruine de la cause nationale.

Le comité siégeant à Milan se composait, au commencement d'avril 1848, des membres ci-après, représentant les neuf provinces qui forment la Lombardie : Gabrio Casati, président; Vitalien Borromeo,

Digitized by Google

Joseph Durini, Pompée Litta, Gaëtan Strigelli, Antoine Beretta, César Giulini, Anselme Guerrieri, Jérôme Turroni, Pierre Moroni, François Rezzonico, Azzo Carbonera, l'abbé Louis Anelli, Annibal Grasselli, et César Correnti, secrétaire.

Le 12 avril 1848, le gouvernement lombard adressait le manifeste suivant aux nations européennes :

« Nous nous croirions indignes des miracles que Dieu a opérés en notre faveur, indignes du dévouement de nos frères de toute l'Italie, si nous ne déclarions pas à la face du monde que nous ne tendrons jamais le cou au joug du gouvernement autrichien, et que nous n'entrerons jamais en composition d'aucune espèce avec lui. Lors même que nous le voudrions, nous ne le pourrions pas. Le gouvernement autrichien lui-même, et nous en rendons grâces à Dieu, nous a mis, par ses antécédents, dans l'impossibilité de le faire. Les massacres, les déprédations que ses hordes ont commises dans leur retraite, nos campagnes désolées par le pillage et l'incendie, nos églises profanées, nos femmes outragées, nos enfants mêmes égorgés ou jetés dans les flammes, toutes ces horreurs ont creusé un sanglant abîme entre nous et ce gouvernement.

» Nous combattons pour nous défendre. C'est une guerre de la civilisation contre la barbarie. Nous la poursuivons sans peur cette guerre sacrée, bien déterminés à la soutenir jusqu'aux dernières extrémités, comme des gens de cœur entraînés à une grande entreprise dont ils ne veulent ni ne peuvent plus se désister. Nous invoquons l'Europe, nous lui demandons son concours moral pour une œuvre de justice et d'humanité. Le gouvernement autrichien redouble d'efforts; il excite contre nous la haine de ses sujets pour les conduire à une lutte impie. Nous les combattrons, s'il le faut, nous ne les craignons pas, et nous comptons sur la victoire, parce que le bon droit est pour nous. Mais pour l'honneur de notre époque, pour l'honneur de la civilisation et du nom chrétien, n'est-il pas désolant que l'ambition d'un gouvernement ait armé ainsi les uns contre les autres des peuples qui n'ont aucun motif de se haïr et de se déchirer? C'est à l'Europe d'éclairer ce gouvernement et de le détourner d'une entreprise dont il ne peut recueillir que désolation pour les peuples et opprobre pour lui-même. Nations de l'Europe, nous vous adjurons de nous recevoir dans le concert européen avec le sentiment fraternel qui nous anime tous aujourd'hui. Par les maux que nous avons soufferts, par les terribles combats que nous avons soutenus, par la victoire que Dieu nous a donnée, nous vous adjurons de condamner la cruelle obstination de notre unique ennemi, et de nous reconnaître comme dignes de parler au nom de la patrie italienne. »

Dans un autre manifeste adressé à l'Allemagne, le gouvernement provisoire de Milan s'exprimait ainsi :

« Nous vous envoyons le salut fraternel, ô braves, ô savants, ô généreux Allemands! Ce salut d'un peuple qui a repris, après une lutte terrible, la conscience de soi-même et l'exercice de son droit, est fait pour toucher vos cœurs magnanimes. Nous aussi nous nous déclarons dignes de proférer cette grande parole de fraternité qui brise toutes les vieilles traditions de discorde entre les peuples.

» Nous nous sommes levés en armes contre le gouvernement, non contre le peuple autrichien, pour nous racheter de l'opprobre et des douleurs de trente-quatre années du despotisme le plus abject. Vous voyez tous nos frères de la Péninsule se réunir sous la bannière arborée par Pie IX, où est inscrite l'indépendance italienne. Nous vous honorons, nobles Allemands. Nous ne pouvons pas croire que des liens de race et de langage vous fassent méconnaître les titres sacrés du malheur et du droit. Ah! répondez à notre appel, généreux Allemands! Serrez cette main que nous vous offrons avec le sentiment d'une amitié fraternelle. Hâtez-vous de désavouer toute apparence de complicité avec un gouvernement que les massacres de la Galicie et de la Lombardie ont marqué d'une flétrissure sanglante. Accordez votre appui à un peuple qui se régénère, soutenez-le dans sa carrière nouvelle, nous vous en adjurons au nom des grands principes de la justice, de l'humanité, de la civilisation et de la fraternité chrétienne. »



Le comité insurrectionnel des Calabres, présidé par J. Ricciardi, cherche son salut sur la mer, le 9 juillet 1848.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les actes du comité central de Lombardie.

Evidemment l'une des premières choses à faire était la réforme radicale du personnel des administrations. Or, on laissa en place un grand nombre d'employés, sans en excepter ceux de la police, qui naturellement ne manquèrent pas de servir la cause de l'Autriche. Ce fut aussi dans la gestion des finances et dans l'organisation militaire du pays que l'incapacité du gouvernement provisoire de Lombardie se manifesta à un haut degré. La loterie avait été abolie, le prix du sel diminué, et la loi sur le timbre modifiée. Pour combler le déficit causé par ces réformes, il fallait, ne voulant pas établir de nouvelles taxes, avoir recours aux prêteurs; mais de quoi s'avisa le comité? Changeant l'emprunt en un sacrifice à la patrie, il y mit pour condition qu'il aurait lieu sans intérêts. Malgré cela, le pays répondit

Digitized by Google

à l'appel des gouvernants, et l'on vit riches et pauvres apporter leur offrande, avec cet entraînement que le patriotisme seul peut produire. Quelques millions entrèrent ainsi dans les caisses publiques; mais comme des sommes énormes étaient nécessaires, tant pour les vivres que la Lombardie était tenue de fournir à l'armée sarde, que pour l'armement des troupes lombardes, il fallut bientôt recourir à des taxes sur l'industrie et le commerce, sur l'exercice de la médecine, de la jurisprudence et des autres professions savantes, ainsi que sur les dettes hypothécaires, ce qui mécontenta beaucoup de monde sans beaucoup rapporter au trésor.

Quant aux mesures militaires, l'impéritie du gouvernement provisoire fut encore plus grande. Malgré les admirables dispositions du pays, il ne sut mettre sur pied, dans l'espace de quatre mois, qu'une quinzaine de mille hommes au plus, aussi mal armés et équipés qu'imparfaitement organisés et inhabilement commandés, car les grades furent accordés avec la plus grande légèreté; mais le tort le plus grave du comité fut celui de refuser les services des milliers de soldats nationaux qui avaient quitté le drapeau de l'Autriche, et qui, certes, auraient formé d'excellents régiments. Qu'on ajoute à cela le peu de sympathie montrée aux volontaires, ou, pour mieux dire, les dégoûts dont on les abreuva depuis le commencement de la campagne. Enfin, le service des vivres était fait d'une manière si pitoyable, que, malgré les grosses sommes dépensées à cet effet, il y eut des jours pendant lesquels les soldats piémontais furent privés de toute nourriture, et cela dans l'un des pays les plus riches du monde, et tandis que l'armée autrichienne vivait grassement, en ravageant ces mêmes campagnes et en rançonnant ces mêmes villes à qui les troupes italiennes s'abstenaient soigneusement d'occasionner le plus petit dommage!

Sur ces entrefaites, les intrigues des partisans de Charles-Albert n'avaient point de trêve, et le voyage de Gioberti à Milan ne contribuait pas peu à les activer. Leur but était d'amener la Lombardie, la Vénétie et les duchés de Parme et de Modène à se prononcer pour leur annexion au Piémont, seul moyen, disaient-ils, d'imprimer à la guerre d'émancipation cette vigueur qu'elle n'avait pas eue jusqu'alors, et le gouvernement provisoire, composé en grande partie d'Albertistes, ne tarda pas à céder à leurs instances, oubliant la proclamation ainsi conçue qu'il avait publiée le 22 mars :

« Ce n'est pas lorsque nous luttons encore contre l'ennemi qu'il » convient de se livrer à des discussions sur les institutions politiques » dont notre pays devra être doté. Il s'agit maintenant de lui conquérir l'indépendance; tout individu qui songerait à autre chose » qu'à combattre ne se conduirait pas en bon citoyen. *Après la victoire, ce sera à la nation qu'il appartiendra de discuter et de statuer » sur ses propres destinées.* »

Malgré la déclaration solennelle contenue dans ces derniers mots, le comité lombard publiait, le 12 mai 1848, la proclamation suivante :

« Citoyens! le gouvernement provisoire de la Lombardie tient son mandat du fait sublime de notre héroïque révolution, laquelle, opérée par le concours des forces sociales, n'avait d'autre but que l'expulsion des Autrichiens et la conquête de l'indépendance italienne. C'est pour cela que pendant que le canon tonnait de tous côtés et que le peuple répondait à ses détonations en criant : *Vive l'Italie!* le gouvernement, quoique sous la pression des circonstances, quoiqu'en invoquant le secours du roi de Sardaigne, quoique plein d'admiration pour les preuves de maturité politique que donnait un peuple valeureux, magnanime et discipliné au milieu des fureurs d'une guerre à mort, ne crut pas devoir pousser d'autre cri que celui de *Vive l'Italie!* arborer d'autre étendard que celui de l'indépendance italienne. Aussi, laissant intactes toutes les questions de forme politique et d'organisation définitive, il voulut que ces pays, si longtemps forcés de s'appeler étrangers à l'Italie, retournassent d'abord à la patrie commune.

» Aussi dans sa proclamation du 22 mars il déclarait que, *étant appelés à conquérir l'indépendance de notre chère patrie, les bons citoyens ne devaient s'occuper d'autre chose que de combattre;* et dans sa proclamation du 29 mars il ajoutait : *Puisqu'un seul cri d'indépendance nous a faits libres, un seul cri doit compléter notre victoire : L'Italie unie et libre!* Mais aujourd'hui, citoyens, le cri de *Vive l'Italie!* qui résumait toute la politique du gouvernement provisoire ne peut plus suffire seul. Cette courageuse neutralité d'opinions, cette force expectative qui eût été un exemple unique dans l'histoire, qui eût offert un merveilleux spectacle du calme et du sacrifice momentané de ce que l'homme sacrifie le plus difficilement, rien de cela n'a pu durer longtemps. Cette sainte concorde, cette généreuse fraternité, cette magnanime tolérance qui ne demandait rien au présent et qui attendait tout de l'avenir, eut bientôt fait place à une impatience irritante et provocatrice.

» Les opinions, secouant toute espèce de frein, se sont agitées, s'accusant et s'attaquant l'une et l'autre à outrance. La neutralité qui avait été proclamée pour éviter les dissensions et les discussions dangereuses en face de l'ennemi; la neutralité qui avait été convenue par amour pour la patrie italienne, afin que tout fût sacrifié à la loi suprême de l'intérêt public, et que tous les désirs et que tous les vœux pussent se grouper autour de cette sainte bannière; cette neutralité est accusée aujourd'hui d'entretenir et de fomenter les discordes civiles, de justifier les plus coupables espérances et de tenir tout le reste de l'Italie dans une effrayante incertitude.

» Et les esprits ne se sont pas renfermés dans les limites d'une discussion dont la vivacité était déjà dangereuse. Dans plusieurs provinces on a publié des adresses, recueilli des signatures par milliers, préludant ainsi au vote de la nation; des sociétés se sont organisées, ayant chacune leur nom et leurs tendances; les questions les plus difficiles et les plus ardentes y ont été provoquées, discutées, publiées; des publications anonymes ont entrepris une propagande des plus violentes, surexcitant les passions, alimentant les espérances, et concluant toujours à la nécessité de faire un choix, de prendre un parti.

» Les plus pressantes invitations arrivent de tous côtés; les peuples, les gouvernements, les villes, les individus, invoquant le bon sens, le patriotisme et les intérêts communs, nous invitent à sortir de cette position où nous nous étions retranchés, en attendant que les événements eussent mûri la destinée générale de l'Italie.

» Les choses étant en cet état, le gouvernement provisoire de Lombardie ne peut plus avoir de confiance dans le principe de cette neutralité qu'il avait proclamé pour se consacrer tout entier à la guerre et à la défense du pays. Il l'avait proclamé afin de pouvoir être un gouvernement exclusivement guerrier et administrateur; et il se trouve au contraire être au milieu des agitations de disputes politiques incessantes, et obligé de lutter chaque jour contre les exigences des opinions les plus divergentes.

» Cet état de choses ne peut durer. Il faut de deux choses l'une : ou que le peuple revienne à sa primitive résolution de ne plus parler politique, et que, de sa voix puissante, il impose silence aux partis, ou bien qu'il adopte cette fusion qui seule est naturelle et, dans les circonstances présentes, seule possible.

» Le principe de la neutralité avait cela de grand, qu'il subordonnait tout au vote de la nation tout entière. Mais, pour qu'il fût possible de persister à agir en vertu de ce principe, il fallait rester calme et avoir le courage de la patience; il fallait savoir respecter les hommes et ne faire violence à aucune opinion. Et, en vérité, on ne pouvait espérer qu'une telle abnégation d'idées et de sympathies pût durer bien longtemps. Quand cette espérance fut accueillie, tout le monde était convaincu qu'une victoire assurée allait couronner une guerre de courte durée; et c'est pour cela que tout le monde trouva facile et naturel de remettre au triomphe de notre cause la discussion des destinées politiques du pays.

» Nous avons eu au contraire une guerre compliquée, sanglante, interminable; l'armement de tout le pays, la levée et l'organisation d'une armée lombarde, des subsistances à fournir à cette armée et aux armées piémontaises, toscanes, romaines et napolitaines; des complications politiques imprévues, les influences inutiles de la diplomatie étrangère, les provinces vénitiennes en grande partie reprises par les barbares; telles sont les nouvelles et graves conditions où se trouve le pays et qui demandent une prompte décision.

» Quelle sera cette décision? Sans aucun doute, la plus favorable à la cause de l'Italie, celle qui hâtera le plus la conclusion de la guerre. Par conséquent, comme Lombards au nom et dans l'intérêt de ces provinces, comme Italiens dans l'intérêt de toute la nation, nous devons reconnaître la convenance que notre pays s'associe au pays voisin, le belliqueux Piémont, sauf les garanties communes de liberté pour former de la haute Italie un boulevard inexpugnable contre les invasions étrangères sous le sceptre constitutionnel de cette illustre maison de Savoie à laquelle l'histoire lègue le titre glorieux de gardienne des portes de l'Italie.

» Déjà Parme et Modène nous ont précédés dans la manifestation plus ou moins explicite de ce vote qui proclame la grande pensée de l'unité italienne; déjà la Sicile, en déclarant solennellement qu'elle confiait ses destinées au régime monarchique constitutionnel, nous a indiqué quelle était la voie ouverte à l'union de l'Italie.

» La Lombardie, de la hauteur où l'a placée sa victoire, ne répondra-t-elle pas à l'accusation qu'on lui a lancée de vouloir tout faire par elle et pour elle? Les Lombards ne doivent-ils pas prouver leur reconnaissance aux frères qui viennent à leur secours, qui leur ont donné de si éclatantes preuves de sympathie, qui sont disposés à renoncer, en leur faveur, à leur ambition la plus légitime, et qui n'ont d'autre désir que de concourir avec eux au grand œuvre de la reconstitution de l'unité italienne?

» C'est à vous, citoyens, qu'il appartient de décider. C'est à vous d'examiner si, dans les circonstances présentes, il convient de persister dans une résolution qui, un moment opportune, peut aujourd'hui enfanter des discordes au bout desquelles se trouve toujours l'esclavage; ou bien de prendre un nouveau parti plus conforme aux grands intérêts de la patrie italienne. Votre gouvernement ne pouvait rester spectateur indifférent des dangers d'une discorde civile, et c'est dans le désir de vous rendre unis et forts qu'il s'est décidé à faire un appel au peuple entier, afin que sa voix sonore et toute-puissante couvre celle de tous les partis et les confonde en un seul. »

Cette proclamation du gouvernement provisoire de Milan provoqua, le 21 mai, une protestation du parti démocratique, protestation revêtue de quarante et une signatures, parmi lesquelles il y avait

Digitized by Google

celles de Junius Bazzoni et Pompée Ferrario, au nom de la *Société de la souveraineté du peuple;* Joseph Mazzini, pour l'*Association nationale italienne* (fondée à Paris par Ricciardi, le 5 mars 1848); Joseph Sirtori, Henri Gallardi et le docteur Hercule Porro, pour la *Société républicaine;* plus celles des rédacteurs des journaux la *Voix du peuple*, l'*Emancipation*, le *Républicain* et la *Revue européenne*.

Nous ne transcrirons que la dernière partie de ce document.

« Ce décret appelle à l'improviste des citoyens non préparés à décider du sort du pays par un moyen illégal, antilibéral, inconvenant et calculé de manière à assurer le triomphe d'une opinion exclusive. Le système des registres est illégal, parce qu'il viole, au nom de votre propre autorité, le programme qui était la condition fondamentale de votre existence politique aux yeux du pays, parce qu'il enlève la plus vitale, la plus décisive des questions aux décisions de l'assemblée constituante; antilibéral, parce qu'il supprime la discussion, base indispensable du vote, parce qu'il prive les citoyens d'un droit inaliénable et qu'il substitue le mutisme et la servilité à l'expression publique et motivée de la conscience du pays.

» Messieurs, vous avez violé votre mandat. En vous le disant hautement, nous croyons remplir un triste devoir, non pas pour ce qui touche aux destinées futures de l'Italie, — les destinées de l'Italie sont dans des sphères plus élevées que celles où se meuvent les gouvernements provisoires, — mais bien parce que nous vous avons longtemps défendus et aimés, et parce que nous croyons que le décret du 12 mai troublera longtemps la paix de vos consciences.

» Messieurs, les conséquences immédiates de ce décret pourraient mettre en grand danger la paix intérieure et la liberté du pays. Avec ce décret, vous donnez un prétexte à l'intervention étrangère que nous déplorons tous. En sortant de votre neutralité, vous vous faites subitement les défenseurs d'une opinion exclusive, vous jetez imprudemment le gant aux opinions sacrifiées.

» Que Dieu sauve l'Italie et éloigne le danger que vous lui suscitez du côté des étrangers! Quant à nous, nous aimons la patrie commune plus que nous-mêmes; nous ne ramasserons pas le gant.

» Nous ne résisterons pas au nom de nos droits, parce que la résistance serait un commencement de guerre civile, et que la guerre civile, toujours coupable, le serait doublement aujourd'hui que l'étranger envahit encore nos provinces. Nous espérons que nos concitoyens nous tiendront compte du sacrifice.

» Il nous suffit, pour aujourd'hui, de protester solennellement à la face de l'Italie et de l'Europe, et pour la satisfaction de notre conscience. Le bon sens de la nation et l'avenir feront le reste. »

Le jour fixé pour le vote était le 29 mai, et, en effet, ce jour-là le peuple alla déposer ses suffrages chez les curés, qui, nous ne devons pas taire cette circonstance, avaient été invités par les évêques à favoriser les vues du gouvernement provisoire. Nous devons dire aussi qu'on fit voter les officiers piémontais qui venaient d'entrer dans les régiments lombards, puis les soldats sous les yeux de leurs chefs, enfin bon nombre d'étrangers, et jusqu'aux malades dans les hôpitaux et aux condamnés dans leurs prisons. « Si le vote ne fut pas libre, » dit M. Cattaneo, au moins il fut *universel*. Les émissaires déployè» rent un tel zèle, qu'en plusieurs endroits on eut plus de votes qu'il » n'y avait d'habitants. » La précipitation que l'on mit à faire voter la fusion de la Lombardie avec le Piémont fournit le prétexte de l'échauffourée provoquée à Milan, le jour même du vote, par un certain Urbino, arrêté presque aussitôt par le peuple de Milan, et dans lequel on se plut à voir un agent de Mazzini, parce que, s'étant rendu maître pendant un instant du siége du gouvernement provisoire, et même de la personne du comte Casati, il avait proclamé à sa place la présidence du chef de la *Jeune Italie*. Il n'est pas inutile d'avertir, au sujet de ce dernier, que son action, en 1848, fut bien moindre que celle qu'on lui attribua à cette époque, car elle se borna à la publication, à Milan, du journal intitulé : *l'Italie du peuple*, ainsi qu'à quelques discours prononcés en place publique. Nous pourrions même dire que s'il eut un tort, ce fut de ne pas chercher à s'emparer du pouvoir, dans le but surtout de changer en lutte nationale une guerre purement dynastique. Il est vrai que pour cela il aurait fallu à la fois cet esprit pratique et cette audace qui font complétement défaut à Mazzini, outre que le parti républicain n'était pas le plus nombreux, et qu'il lui manquait un chef militaire dont le nom fût capable d'entrainer les soldats.

Voici la proclamation par laquelle le gouvernement provisoire faisait connaître, le 8 juin 1848, le résultat du vote général du 29 mai :

« La nation a prononcé sur son propre sort dans le libre et plein exercice de sa souveraineté.

» Aujourd'hui, en réunion solennelle, en présence de l'archevêque de cette métropole, des chefs de la magistrature, de la garde nationale et de l'armée, le gouvernement provisoire a publié le dépouillement des registres contenant les votes exprimés, conformément à la loi du 12 mai 1848, par les habitants de toutes les paroisses de la Lombardie non occupées par l'ennemi et par les militaires qui servent dans l'armée régulière et dans les corps francs.

» Le dépouillement, rédigé en acte notarié par les citoyens Thomas Grossi et Joseph Alberti, notaires de cette ville, et qui sera conservé aux archives nationales de Saint-Fidèle, a donné le résultat suivant : 561,002 votes pour la fusion immédiate, 681 pour l'ajournement du vote.

» Le peuple lombard a, par conséquent, accepté presque à l'unanimité la proposition suivante :

» Nous, soussignés, obéissant à la suprême nécessité qui veut que l'Italie entière soit délivrée de l'étranger, et au besoin principal de continuer la guerre de l'indépendance avec la plus grande efficacité possible, comme Lombards, au nom et pour l'intérêt de toutes les provinces, et, comme Italiens, pour l'intérêt de toute la nation, nous approuvons dès aujourd'hui la fusion immédiate des provinces lombardes avec les États sardes, à la condition que, sur les bases du suffrage universel, il sera convoqué dans le pays et dans tous ceux qui adhéreront à cette fusion, une assemblée constituante chargée de discuter et d'établir les bases et les règles d'une nouvelle monarchie constitutionnelle avec la dynastie de Savoie.

» Lombards! vous avez fait un acte de profonde prudence civile, vous avez jeté les fondements de cet édifice que tant de siècles ont travaillé à élever, et que notre époque verra s'établir sur des bases solides pour la gloire et la sécurité perpétuelle de toute la nation. Le bon sens et le patriotisme qui vous ont guidés et soutenus dans l'entreprise d'une si grande œuvre ne vous abandonneront pas jusqu'à son entier accomplissement.

» En même temps que le gouvernement provisoire, conformément à l'article 14 de la loi du 12 mai, rend public le vote de la nation, il fait savoir qu'il le communique à Sa Majesté Sarde, afin qu'étant approuvé par le roi et par les chambres, il ait plus tôt son efficacité.

» D'un autre côté, fidèle à ses engagements, il déclare qu'il s'occupe activement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté Sarde, à fixer les règles d'après lesquelles les provinces lombardes devront être gouvernées, jusqu'à ce que la constituante ait prononcé d'une manière définitive. A cet effet, une commission part immédiatement pour Turin.

» Le gouvernement déclare encore que, jusqu'à la réunion de l'assemblée constituante, le peuple lombard conservera intacts, dans la forme et l'étendue actuelles, de droit et de fait, la liberté de la presse, le droit d'association et la garde nationale, et que la loi d'après laquelle l'assemblée constituante sera convoquée, aura pour base le suffrage universel.

» Lombards, après avoir glorieusement conquis l'indépendance et la liberté, vous avez pris le parti de les assurer par votre union fraternelle avec une des grandes parties de la famille italienne, sous le sceptre constitutionnel d'une dynastie qui a si bien mérité de toute l'Italie. Toute l'Italie, des Alpes aux deux mers, applaudira à votre sage résolution ; elle sera surtout approuvée par les braves de l'armée du magnanime roi Charles-Albert, lesquels se réjouiront à l'idée qu'à leur retour du champ de bataille, ils seront unis à vous par un lien indissoluble, rendu plus étroit par une estime et une affection réciproques. »

Les mêmes manœuvres produisirent les mêmes résultats dans les duchés de Parme et de Modène et dans les provinces vénitiennes. L'union était à peine votée, que le gouvernement piémontais prenait la place des gouvernements provisoires établis jusqu'alors tant à Parme qu'à Modène, et les troupes sardes occupaient les duchés. Dans les provinces vénitiennes de Padoue, Vicence, Trévise et Rovigo, sur 143,536 votants 140,726 furent favorables à la fusion immédiate avec le Piémont, tandis que le reste des électeurs, c'est-à-dire 2,810, opinèrent pour un délai. Venise fut la dernière à se prononcer, car ce ne fut que le 4 juillet 1848 qu'une assemblée nationale, réunie la veille, décréta, à la majorité de 126 votes sur 132, l'annexion de cette ville aux États sardes, unique moyen, disait-on, pour obtenir les secours que Charles-Albert avait refusés jusqu'alors à la Vénétie. Tommaseo fut le seul qui s'éleva énergiquement contre cet acte. Quant à Manin, qui se démit du pouvoir à cette occasion, il conseilla la fusion comme une triste nécessité, tout en la désapprouvant en sa qualité de républicain.

Jusqu'à l'arrivée des commissaires royaux, le général Colli et Cibrario, le gouvernement de Venise resta dans les mains d'une commission provisoire présidée par Castelli, tandis que la garnison, composée de soldats improvisés de toute l'Italie, était commandée par le général Guillaume Pepe, qui y avait amené les restes du corps d'armée que le roi de Naples avait placé sous ses ordres, et qu'il avait rappelé aussitôt après sa triste victoire du 15 mai. Nous dirons, pour l'honneur de l'armée napolitaine, que la plupart des officiers qui obéirent à l'ordre de retraite donné par Ferdinand II, le firent bien à contre cœur. Il y en eut qu'on vit pleurer de rage en rentrant dans le royaume, et le désespoir qui s'empara de l'un d'entre eux, le colonel Laballe, fut tel, qu'il se brûla la cervelle. Le 10e régiment d'infanterie, qui avait si vaillamment combattu le 29 mai, fut ramené à Naples lui aussi par ses chefs, et poursuivi dans sa marche rétrograde par les huées de ces mêmes populations qui l'avaient accueilli, à son premier passage, avec le plus grand enthousiasme. Pierre Léopardi, qui avait été envoyé par le ministère Troya, en qualité de ministre plénipotentiaire auprès de Charles-Albert, ne tenant, après le 15 mai, aucun compte des ordres d'un gouvernement qui trahissait l'Italie, fit tous ses efforts pour empêcher que la flotte napolitaine

Digitized by Google

quittât l'Adriatique; mais le contre-amiral De Cosa ne voulut obéir qu'aux ordres de Ferdinand, et, dès lors, restée seule, la flotte sarde, commandée par le contre-amiral Albini, dut renoncer au blocus de Trieste.

Pour calmer le profond mécontentement causé par sa conduite ambiguë, Pie IX se décida, le 4 mai 1848, à appeler au ministère Mamiani, avec d'autres laïques dont les principes libéraux et les sentiments patriotiques n'étaient pas douteux, mais en donnant la présidence du conseil au cardinal Ciacchi, remplacé bientôt par le cardinal Soglia. Le nouveau ministère rencontra des obstacles invincibles dans Pie IX, qui, de plus en plus contraire aux idées libérales et surtout à la guerre contre l'Autriche, ne cessait de contrecarrer, par tous les moyens en son pouvoir, les opérations de ses ministres. Nous rappellerons à ce propos la lettre du cardinal Soglia, interceptée par le gouvernement de Milan, par laquelle le président du conseil de Pie IX disait au nonce pontifical à Vienne *de ne tenir aucun compte des ordres du ministère, mais d'obéir seulement à ceux du pape!* Aussi Mamiani et ses collègues, voyant l'impossibilité de servir la cause nationale en présence du mauvais vouloir du pontife, finirent par donner leur démission.

Le grand-duc Léopold ne montrait guère de meilleures dispositions que le pape, surtout après le voyage de Gioberti, qui fit, en Toscane comme à Rome, de la propagande en faveur du roi sarde. Qu'on ajoute à cela les empiétements de ce dernier sur la *Lunigiana*, province du grand-duché placée sur les limites du Piémont. Il est vrai que, cédant lui-même à des vues ambitieuses, Léopold II avait fait occuper par ses troupes les territoires de Massa et de Carrara, qu'il espérait tôt ou tard pouvoir annexer à la Toscane. On doit voir par tout ce que nous venons de dire combien les intérêts opposés et l'ambition personnelle des princes italiens créaient d'obstacles à l'accomplissement des grandes œuvres de l'émancipation et de l'unité nationales.

Pendant ce temps, la lutte que l'Autriche soutenait si péniblement en Italie, la nouvelle révolution de Vienne et l'agitation croissante de la Hongrie, inspiraient les plus grandes inquiétudes au gouvernement impérial. Il suffirait, pour s'en convaincre, de la note adressée, le 24 mai 1848, à lord Palmerston, par M. Hummelauer, pour réclamer l'intervention de l'Angleterre. Après avoir posé les bases de l'intervention, à savoir : 1° la suzeraineté de l'empereur sur le royaume Lombardo-Vénitien, qui recevrait une administration distincte, dont les conditions seraient réglées par les représentants mêmes du royaume, avec un ministère italien et un archiduc vice-roi, une armée nationale et la plus grande liberté commerciale possible; 2° la réunion des duchés de Parme et de Modène à la Lombardie, et celle de Plaisance aux États sardes, M. Hummelauer s'exprimait comme il suit :

« Les bases ci-dessus indiquées prouvent incontestablement la sincérité du gouvernement impérial, d'autant plus qu'en ce moment, à l'exception de Venise et de Palmanova, nos troupes sont maîtresses de tout le territoire vénitien. (Cette assertion n'était pas exacte, car Vicence, Trévise et Padoue n'étaient pas encore tombées et la forteresse d'Osopo tenait toujours.) Le maréchal Radetzky est sur le point de recevoir des renforts qui lui permettront d'aller chercher l'armée piémontaise; le Tyrol allemand est tout entier en armes, le Tyrol italien est parfaitement assuré, et l'allocution du pape, en date du 29 avril, vient justement de paraître et de constater la perfidie avec laquelle on a abusé de son nom et de son autorité pour échauffer le fanatisme de la population. Si malgré ces circonstances, qui sont en notre faveur, nous avons recours à l'amitié de la Grande-Bretagne, c'est parce que nous attachons un grand prix à la prompte solution de toutes ces complications. Le cabinet anglais doit savoir mieux que nous quelle est en France la marche des choses. Nous regardons l'explosion de la France comme inévitable, et peut-être comme prochaine. L'invasion de nos provinces par une armée piémontaise et par les troupes et les bandes du reste de l'Italie est calculée pour attirer la France dans ce pays. Si demain les Français passent les Alpes et entrent en Lombardie, nous n'irons pas à leur rencontre. Nous commencerons par garder notre position à Vérone et sur l'Adige. Si les Français viennent nous y chercher, nous nous retirerons vers les Alpes autrichiennes et l'Isonzo, mais nous n'accepterons pas de bataille; nous ne mettrons pas d'obstacle à l'entrée et aux progrès des Français en Italie. Ceux qui les y auront appelés feront pour la seconde fois l'épreuve de leur intervention. Personne ne viendra nous chercher derrière nos Alpes, et nous demeurerons spectateurs des conflits dont l'Italie sera le théâtre. »

Pour tenir un pareil langage il fallait que l'Autriche sentit tout l'embarras et tout le danger de sa position. Combien est-il à regretter qu'on ne l'ait pas compris aussi bien en France qu'en Italie, et surtout que la guerre de l'indépendance n'ait pas été conduite avec une habileté égale à la bravoure déployée par les troupes!

Nous avons laissé l'armée sarde sur le champ de bataille de Goïto, où elle se conduisit vaillamment, et d'où Radetzky dut se retirer après avoir perdu trois mille hommes. Il est juste d'ajouter que, dans cette journée mémorable, Charles-Albert paya noblement de sa personne. Heureuse l'Italie, s'il avait été aussi bon capitaine qu'il était bon soldat, ou si du moins il avait eu à sa disposition des généraux plus habiles! Profitant de la brillante victoire de Goïto, il aurait pu porter un coup terrible à l'ennemi. Il n'en fit rien cependant, et l'armée resta inactive pendant quatre jours. On objecta, il est vrai, qu'il était impossible, à cause des pluies continuelles, de conduire l'artillerie à travers des chemins défoncés. C'est pourtant par ces mêmes chemins que l'ennemi vaincu était parvenu à sauver la sienne.

Le 4 juin, Charles-Albert s'ébranla enfin, à la tête de quarante mille hommes et de quatre-vingts pièces d'artillerie; mais Radetzky, averti de ce mouvement, abandonna ses positions pour se retirer dans Mantoue et Vérone. Voici ce que l'auteur de *Custoza* écrit à ce sujet :

« Malgré la proximité des deux armées, le roi n'apprit ce départ que le lendemain, au moment où les colonnes se mettaient en marche; il n'avait alors qu'un parti à prendre, c'était de passer sur la rive gauche et de se lancer dans la direction de Legnago; au lieu de cela, il eut l'inconcevable idée d'exécuter les dispositions arrêtées la veille, comme si l'ennemi eût été encore en présence; quelque diligence que l'on fit, on ne put joindre l'arrière-garde. On prit cependant quelques traînards et on recueillit près de quinze cents déserteurs italiens, qui avaient pu s'échapper au milieu du désordre inévitable d'une retraite de nuit et fort précipitée. Cela portait la perte des Autrichiens, du 27 mai au 4 juin, en tués, blessés, prisonniers et déserteurs, à plus de six mille hommes. Celle des Italiens n'était guère que de moitié. Les Piémontais virent avec surprise les travaux que l'ennemi avait exécutés en si peu de temps et qu'il n'avait cependant pas hésité à abandonner : ils auraient dû en tirer quelques enseignements. Ils furent saisis d'une vive indignation à la vue de la manière impitoyable avec laquelle ce même ennemi faisait la guerre; les maisons étaient entièrement vides, les églises profanées; les habitants pillés et ruinés mouraient de faim. Mais ces populations, malgré la présence de leurs libérateurs, avaient peu de foi dans le succès des armes italiennes; elles prévoyaient le triomphe prochain de l'ennemi. Le fait suivant, fort singulier, peut donner une idée de leurs dispositions. Le village des Grâces a une église assez remarquable que le roi voulut visiter; on ne trouva pas les clefs et il n'insista pas. Plus tard on sut que l'ennemi avait laissé dans cette église une centaine de blessés et des malades, qu'il vint chercher après le départ des Piémontais, à qui pas un habitant n'avait osé ou voulu le dire! »

Huit jours se passent dans la plus complète inaction. Le 11 juin, une escarmouche eut lieu entre les tirailleurs piémontais et les Tyroliens sur les bords de l'Adige, et, le soir du même jour, Charles-Albert, en entrant dans la petite ville de Garda, reçut une députation du gouvernement provisoire de Milan, qui venait lui annoncer le résultat du vote du 29 mai, et l'engager en même temps à presser les opérations militaires. Le général Bava raconte qu'un conseil de guerre eut lieu à la suite de cette entrevue du roi sarde avec les députés milanais, et que l'on discuta les moyens de pousser la guerre avec vigueur; mais ce qui est certain, c'est qu'au lieu d'avancer hardiment sur l'ennemi, Charles-Albert resta encore inactif, et, en délaissant Vicence, il fut cause de la chute de cette ville.

Pendant que l'armée piémontaise restait tranquille dans ses positions, Radetzky faisait sa jonction avec Welden, qui venait de descendre du Tyrol, et ordonnait l'investissement de Vicence, laquelle, attaquée le 10 juin de tous les côtés à la fois par quarante-trois mille hommes et cent dix bouches à feu, succomba le 12, après une défense des plus belles. La capitulation de Vicence entraîna d'abord celle de Padoue et de Trévise, puis celle de Palmanova, que Zucchi était parvenu à préserver jusqu'alors, et qu'il fut obligé de rendre le 24 juin. Ainsi toute la Vénétie, excepté Venise et Osopo, restait livrée à la discrétion de l'Autriche, tandis que la cause de l'indépendance italienne était privée de douze à quinze mille hommes, grâce à la condition qui obligeait la garnison de Vicence à s'abstenir de toute participation à la guerre pendant l'espace de trois mois. On ne saurait décrire la manière indigne avec laquelle les Autrichiens se conduisirent partout où ils restèrent les maîtres. Indépendamment des taxes de guerre frappées dans les villes, il n'y eut pas de cruautés dont ils ne marquassent leur passage au milieu des campagnes. Les prisonniers, en outre, étaient l'objet de la plus grande brutalité. Mais ce n'est pas encore tout : le colonel Zobel, s'étant emparé, dans le Tyrol, d'un certain nombre de volontaires, en fit fusiller dix-sept dans les fossés de la ville de Trente!

Le 18 juin, un brillant fait d'armes eut lieu à la Corona, près de Rivoli, entre trois mille cinq cents Autrichiens et la brigade de Pignerol, avec laquelle se trouvait une compagnie des étudiants de

Digitized by Google

Turin. Les impériaux, quoique en nombre triple, attaqués à la baïonnette, se retirèrent précipitamment et furent poursuivis pendant l'espace de deux milles, en laissant sur le terrain une trentaine de morts. A part ce combat et quelques escarmouches, l'armée sarde resta inactive depuis le 14 juin jusqu'au 16 juillet, temps plus que suffisant pour que Radetzky reçût les nouveaux renforts qu'il attendait d'Allemagne. Si jamais l'audace avait été nécessaire, c'était alors que, par la capitulation de Vicence et des autres villes de la Vénétie, par la retraite des Napolitains et par les pertes graves essuyées par les Toscans, l'armée piémontaise se trouvait presque seule en face des forces toujours croissantes de l'Autriche. Ce que nous avons dit des troupes de ligne lombardes est plus que suffisant pour montrer qu'elles ne pouvaient pas être d'un grand secours. Il semblait donc qu'on aurait dû faire de deux choses l'une : ou, en adoptant une tactique audacieuse, multiplier les forces de l'armée par la rapidité des mouvements, et chercher à frapper un grand coup; ou bien, en traitant avec l'ennemi, accepter la ligne de l'Adige que le cabinet de Vienne était disposé à concéder comme limite des nouveaux Etats de Charles-Albert. Ne se décider pour aucun de ces partis était vouloir s'exposer à une perte certaine. Cependant de glorieux combats devaient encore avoir lieu avant la fatale catastrophe que tout devait faire présager. La prise de Governolo, accomplie le 16 juillet par le général Bava, fut un fait d'armes des plus brillants, puis, entre le 22 et le 26 juillet, des combats acharnés eurent lieu entre les deux armées.

Voici quelles étaient, le 20 juillet, les positions occupées par les différents corps de l'armée sarde. Le quartier général de Charles-Albert était à Marmirolo. La première division occupait Governolo et Castellaro, sur la droite du Mincio. La seconde division, sous les ordres du général de Ferrère, et les Lombards, commandés par le général Perrone, étaient employés au blocus de Mantoue, et occupaient, sous le tir de la place, une ligne décrivant un arc de cercle depuis les rives du lac Supérieur, près du sanctuaire des Grâces, jusqu'à Pietole, à l'extrémité du lac Inférieur. La troisième division et une partie de la quatrième défendaient les positions qui s'étendent depuis la Corona, au delà de Rivoli, jusqu'à Sommacampagna. Le reste de la quatrième division, formée de la brigade de Piémont et du régiment de cavalerie Royal-Piémont, sous les ordres du duc de Gênes, était cantonné, avec les Toscans, à Villafranca, Mozzecane et Castelbelforte. La réserve, commandée par le duc de Savoie, était établie dans les villages de Marmirolo et Villanova. Une seconde réserve, composée de régiments provisoires, dépourvue de cavalerie, et n'ayant qu'une seule batterie, était disséminée entre Goïto, Borghetto, Monzambano, Ponti, Peschiera, Pozzolengo, Salionze et San-Giorgio-in-Salice. Le grand parc de campagne se trouvait à Pozzolengo. Ainsi l'armée occupait une ligne extrêmement étendue, et présentait, par cela même, des points très-faibles à l'ennemi, qui, très-nombreux désormais, et dont les forces étaient aussi concentrées que possible, n'attendait plus qu'une occasion favorable pour prendre l'offensive.

Le 21 juillet, le corps du général Thurn, cantonné à Roveredo, descendit, formé en deux colonnes, entre le lac de Garda et l'Adige. La première attaqua dans la matinée du 22 le poste de la Corona, où se trouvait le major San Vitale avec un bataillon du 14e et quelques pièces de montagne. Enveloppés par un ennemi dix fois supérieur en nombre, les Piémontais ne se retirèrent qu'après avoir fait la plus vigoureuse résistance, et leur retraite, soutenue par un bataillon envoyé de Rivoli, se fit en très-bon ordre. Les deux colonnes autrichiennes, étant parvenues à opérer leur jonction, avaient déjà mis en ligne leur artillerie sur le bord du plateau de Rivoli, quand le général Sonnaz arriva avec un bataillon du 16e d'infanterie et une demi-batterie. Le combat recommença alors avec le plus grand acharnement. A neuf heures du soir, les Piémontais avaient repris toutes leurs positions et rejeté l'ennemi au delà de Caprino, bien qu'ils ne fussent que cinq mille contre douze mille. Ce combat fit le plus grand honneur aux 14e et 16e régiments, qui renouvelèrent sur le même champ de bataille les prodiges de valeur par lesquels les Français s'étaient illustrés le 14 janvier 1797. Le 23 juillet, malgré l'avantage remporté la veille sur l'ennemi, le général Sonnaz, attendu sa grande infériorité numérique, crut devoir se replier sur ses anciennes positions, tandis que les Autrichiens s'apprêtaient à attaquer celles de Sommacampagna, de Sona et de l'*Osteria del Bosco*. Il n'y avait du côté des Italiens, qu'environ six mille hommes. Malgré cela, le 2e régiment disputa le terrain à l'ennemi avec un courage digne d'un meilleur succès. A Sona, quelques compagnies de chasseurs firent plusieurs charges à la baïonnette; mais la position ayant été tournée, ils furent obligés de se retirer. L'ennemi se rendit coupable, ce jour-là, d'un indigne guet-apens. Voici comment le fait est raconté par M. Ferrero :

« Durant l'action, le comte d'Aviernoz, major-général, commandant la brigade de Savoie, n'ayant auprès de lui aucun officier d'état-major à envoyer en reconnaissance, se dirigea lui-même, avec quelques *Bersaglieri*, sur une hauteur dite *Monte del Pino*, entre Sona et la *Madonna del Monte*. Il aperçut aussitôt une colonne autrichienne qui se présentait au débouché du vallon, drapeau blanc en tête, et au cri de *Vive l'Italie ! Vivent nos frères !* Le général éprouva un instant d'hésitation; mais voyant le chef de cette troupe s'avancer et embrasser l'officier du 2e régiment, qui gardait le poste avec une soixantaine d'hommes, il ne douta plus de la loyauté de cette démonstration et accourut à la rencontre des impériaux. Ceux-ci fraternisent avec nos soldats; mais cet accord n'est pas de longue durée. Bientôt les traîtres, changeant tout à coup d'attitude, arment leurs fusils, et, au commandement de leurs chefs, font feu sur les nôtres ! Alors se renouvelle une scène digne des combats héroïques du moyen âge : le comte d'Aviernoz commande une charge à la baïonnette, la mêlée devient sanglante, et bientôt il ne lui reste qu'une trentaine d'hommes pour lutter contre deux cents Autrichiens. Toutefois, il ne perd pas courage, et trois de ces perfides ennemis tombent sous ses coups; mais enfin, assailli de toutes parts, frappé d'un coup de baïonnette dans le ventre, et atteint d'une balle au genou, il est fait prisonnier. Comme on lui demandait son épée, transporté d'une noble indignation, il la jeta à terre en disant : *Je ne rends pas mon épée à des traîtres !* »

Tandis qu'une partie des troupes impériales sorties de Vérone occupaient Sona et Sommacampagna, le reste marchait sur Monzambano et Salionze, avec l'intention de jeter un pont sur le Mincio, et de couper les communications entre les différents corps de l'armée sarde. Cette dernière s'étant mise en mouvement le 24 juillet pour déjouer les projets de l'ennemi, le deuxième corps essuya un échec qui permit aux Autrichiens, protégés par dix pièces d'artillerie, de construire un pont de bateaux à Salionze. Le général Bava s'avança alors vers la vallée de Staffalo, avec trois brigades, celles des gardes, de Coni et de Piémont, les deux premières guidées par le duc de Savoie, la troisième par le duc de Gênes. Les gardes attaquèrent les collines de Berettara, la brigade de Coni marcha sur celles de Mondatore, et la brigade de Piémont s'avança contre un corps autrichien posté au-dessous de Sommacampagna. La brigade d'Aoste était en réserve. Deux régiments de cavalerie, sous les ordres du général Olivieri, et une batterie d'artillerie, protégeaient l'aile droite, et le général Robilant, à la tête d'une autre brigade de cavalerie, soutenait l'extrême gauche, du côté de Valleggio. Le combat commença vers quatre heures. Les Autrichiens étaient bien supérieurs en nombre et opposèrent une résistance acharnée. Cependant, au coucher du soleil, les Piémontais avaient emporté à la baïonnette toutes les positions de l'ennemi. Dix-huit cents prisonniers et deux drapeaux furent les trophées de cette glorieuse journée. Malheureusement, Charles-Albert ne sut pas profiter de son succès, tandis que Radetzky, averti par l'échec que ses troupes venaient d'essuyer, concentra de plus en plus son armée, et opéra avec une telle rapidité, dans la nuit du 24 au 25 juillet, un nouveau mouvement concentrique, que dans la matinée du 25 il avait sous la main près de cinquante-cinq mille hommes. Les destinées de l'Italie allaient être décidées sur ce même champ de bataille où l'armée sarde avait remporté des succès si brillants. Nous laisserons parler encore une fois l'auteur de *Custoza*, d'autant plus qu'il fut témoin oculaire des faits qu'il raconte :

« Resté à Villafranca, depuis la soirée du 23 juillet jusqu'à celle du 24, sans rien apprendre des forces et des projets de l'ennemi, le roi passa encore la nuit du 24 au 25 dans la même ignorance. Tandis que les Autrichiens s'accumulaient sur le point le plus décisif, lui, ne se doutant guère de ce qui l'attendait, laissait à Volta, à Goïto et sous Mantoue, plus de trente mille hommes, dont vingt mille au moins auraient pu, mis en mouvement dans cette même nuit, paraître encore à temps sur le champ de bataille. Les dispositions de Bava pour cette journée consistaient à faire attaquer Valleggio par les troupes tenues la veille en réserve, en combinant cette attaque avec le mouvement de conversion des colonnes de Custoza et de Sommacampagna. Il laissa trois à quatre mille hommes en réserve à Villafranca, qu'il désigna pour point de retraite en cas d'échec, point fort mal choisi, comme trop éloigné de Goïto, où l'on pouvait ainsi être facilement prévenu par l'ennemi. Radetzky distribua ses forces de la manière suivante. Il plaça à droite le corps de Wratislau, une division à Borghetto et Valleggio, l'autre à San-Zeno et Fornelli; il mit à gauche, entre Custoza et Sommacampagna, et jusque vers Saint-Georges, le corps de d'Aspre. Le corps de réserve prit position à San-Rocco et Oliosi, formant ainsi le centre et renforçant en même temps la droite. Le corps de Thurn resta en réserve fort loin en arrière, près de Castelnovo, et observant Peschiera. Les ponts de Monzambano et de Salionze étaient gardés, le premier par deux bataillons, le second par un seul. Les Piémontais, selon leur habitude, et malgré la nécessité où ils étaient d'occuper promptement Valleggio, marchèrent assez tard contre cette position et n'abordèrent les avant-postes ennemis que vers les neuf heures : cette attaque était conduite par Bava accompagné du roi. A la vue de la nombreuse artillerie qui défendait la position et des bataillons qui, placés sur le versant des hauteurs, pouvaient le prendre en flanc, Bava s'arrêta, décidé à limiter l'action sur ce point à un feu de tirailleurs et d'artillerie, jusqu'à ce que les progrès des deux autres colonnes lui fournissent le moment opportun pour aborder la position; mais celles-ci ne bougeaient pas. Le duc de Gênes n'avait pas terminé ses dispositions à la Berettara, le point le plus important de sa ligne; ses vivres n'étaient pas arrivés, et enfin il paraît qu'il avait reçu l'ordre de ne se

Digitized by Google

mettre en marche qu'à onze heures, ordre qui était sans doute un de ses malentendus assez fréquents dans les armées dont le service d'état-major n'est pas fait avec précision et ensemble. L'inaction de la droite nécessitait celle du centre qui, en s'avançant seul, aurait tout compromis. Ce retard était favorable à l'ennemi, à qui il permettait de faire arriver à leur poste, avant l'action générale, ses troupes les plus éloignées; il les faisait marcher aussi vite que possible par une chaleur excessive qui régnait depuis quelques jours, et qui fit périr un assez grand nombre de soldats dans l'une et l'autre armée. Dès que Radetzky eut toutes ses forces en ligne, il fit attaquer Custoza et Sommacampagna; le plan des Piémontais étant alors déjoué, puisqu'il dépendait de la marche en avant des colonnes du centre et de la droite, leur gauche dut entrer aussi en action et le combat se trouva engagé sur les trois points; les Piémontais attaquaient Valleggio, les Autrichiens Custoza et Sommacampagna. Les deux jeunes princes firent preuve, dans cette journée, de beaucoup de bravoure et de fermeté, et leurs troupes reçurent avec une grande vigueur les attaques réitérées de l'ennemi. A droite, le duc de Gênes, qui avait à peine quatre mille hommes, les concentra habilement à la Berettara, où il tint jusqu'au soir; il repoussa trois fois de suite à la baïonnette l'ennemi qui revenait sans cesse à la charge. Au centre, le duc de Savoie, qui était plus en force, gagna un peu de terrain au commencement de l'action; l'une de ses brigades, qui secondait la colonne de gauche dans son attaque contre Valleggio, s'empara d'une des collines voisines de ce village, et fut même un instant sur le point d'y pénétrer; l'autre se soutenait intrépidement dans la position de Custoza. Pendant ce temps, Bava et le roi s'obstinaient contre Valleggio, qu'ils étaient hors d'état d'emporter avec le peu de monde qu'ils avaient; ils se tinrent toute la journée sur ce point sans aller voir ce qui se passait au centre et à la droite, sans se servir de la réserve, sans l'accorder aux princes qui ne cessaient de la demander, et qui avec elle auraient peut-être pu se maintenir dans leurs positions jusqu'à la nuit. Radetzky ne se montrait pas beaucoup plus habile; se tenant sur la défensive à Valleggio, il cherchait à emporter de front Custoza et la Berettara. La disposition du terrain l'empêchait d'évaluer les forces piémontaises, qu'il croyait beaucoup plus nombreuses; mais il dut cependant finir par s'apercevoir que c'était toujours aux mêmes troupes qu'il avait affaire, et alors, en portant une masse considérable sur l'une des ailes pour déborder ou accabler l'ennemi, il le forçait bien vite à se retirer et pouvait le mettre en déroute complète. Mais il ne sut pas se prévaloir de sa supériorité numérique et attaqua toujours de front, avec le désavantage du terrain, et sans engager à la fois autant de monde qu'il le pouvait. Ce ne fut qu'après des efforts inouïs et après avoir été repoussé plusieurs fois à la baïonnette, que le corps de d'Aspre parvint à s'établir sur le plateau de Custoza. Dès lors Bava, en essayant de résister plus longtemps, n'aurait fait que se compromettre de plus en plus; les troupes étaient d'ailleurs épuisées de fatigue, et il n'y avait plus à compter sur la coopération de Sonnaz. L'ordre de la retraite fut donné sur tous les points, et le mouvement commença vers les six heures. Le centre, qui n'avait pu empêcher l'ennemi d'arriver sur les hauteurs de Custoza, lui disputait cependant le terrain pied à pied et donna à la gauche et à la droite le temps de quitter leurs positions sans être débordées ou coupées. L'artillerie et la cavalerie, par leur fermeté, continrent l'ennemi à distance, et une retraite, qui aurait dû être désastreuse, se fit au contraire avec assez d'ordre et de précision et sans être sérieusement inquiétée; à huit heures toute l'armée arrivait et campait autour de Villafranca. Les pertes ne furent pas aussi considérables qu'on pourrait le croire d'après la durée de la lutte et l'effectif des combattants, et comme il arrive presque toujours lorsque la victoire est due surtout au nombre, celle des vainqueurs surpassa celle des vaincus. Les Autrichiens eurent à peu près deux mille hommes tués ou blessés, et les Piémontais quinze cents. Il n'y eut des deux côtés d'autres prisonniers que quelques blessés. Les officiers autrichiens, qui donnaient sans cesse à leurs troupes l'exemple de l'ardeur et du courage, eurent un nombre de morts et de blessés hors des proportions ordinaires. Telle fut la bataille de Custoza, peu importante comme résultat matériel, mais qui n'en décida pas moins du sort de la campagne par l'effet produit sur l'armée piémontaise, renfermant tant de germes de désorganisation. »

L'armée sarde étant par trop exposée à Villafranca, Charles-Albert ordonna la retraite sur Goïto, où presque toutes les troupes se trouvèrent réunies le 26 juillet vers midi. Bien que les soldats fussent harassés de fatigue, après quatre jours de combats continuels, le roi ne se croyant pas en sûreté à Goïto s'il ne tenait pas la clef des hauteurs environnantes, c'est-à-dire Volta, que le deuxième corps avait abandonné sur un ordre écrit au crayon, que l'on reconnut faux par la suite, à quatre heures du soir, il envoya le général Sonnaz reprendre cette position avec la division Broglia et deux bataillons de Parmesans; mais malgré des efforts héroïques de la part des Italiens, efforts qui se prolongèrent jusqu'au lendemain matin, l'entreprise dut être abandonnée. Nous devons ajouter que dans ce combat, le plus acharné de toute la campagne, il y eut de chaque côté plus de mille hommes tués ou blessés : perte énorme pour le petit nombre de troupes sur lesquelles elle portait.

Ce nouvel échec empira beaucoup la situation de l'armée sarde, et aurait même pu amener sa défaite totale, si l'ennemi avait su saisir l'occasion, en profitant de l'abattement qui avait gagné tout le monde, les chefs aussi bien que les soldats. Ce fut dans ces circonstances que Charles-Albert demanda une suspension d'armes à Radetzky, en proposant l'Oglio comme ligne de séparation entre les deux armées; mais le maréchal, fort de son succès et de sa supériorité numérique, exigea que les Piémontais se retirassent derrière l'Adda, en évacuant entièrement la Vénétie et les duchés. C'étaient les mêmes conditions que le roi sarde subit quelques jours après, par suite de l'armistice du 9 août, avec cette énorme différence, que, par la retraite des Piémontais derrière le Tessin, la ville de Milan et la Lombardie se trouvèrent perdues complétement, tandis que si la suspension d'armes avait été arrêtée en temps utile, une partie de la haute Italie aurait été préservée, et l'armée sarde aurait eu le temps de recevoir des renforts de toutes parts. Ayant refusé de souscrire aux exigences de Radetzky, Charles-Albert ordonna la retraite sur Crémone. Les troupes eurent pendant ce trajet horriblement à souffrir de la chaleur et du manque de vivres, outre que la désertion les réduisit d'un bon tiers. Malgré cela, l'ennemi, qui les harcelait de bien près, ne parvint pas à les entamer. Après douze heures de marche, où beaucoup de soldats, accablés par la fatigue et la faim, expirèrent sur la route, l'armée arriva à Crémone. C'était le 29 juillet. Le lendemain, une colonne autrichienne s'étant avancée sur la route de Piadena, un escadron de cavalerie, deux compagnies d'infanterie et deux pièces d'artillerie sont envoyées à sa rencontre. Un feu meurtrier s'engage aussitôt, malgré une pluie d'orage qui tombait par torrents. Le général Broglia, quoique blessé, accourt au bruit du canon, et le combat devient encore plus vif. Enfin, l'ennemi, voyant la bonne contenance des troupes sardes, bat en retraite.

Arrivé à Crémone, Charles-Albert aurait dû franchir le Pô, pour se couvrir de son cours, s'appuyer aux places de la rive droite et, selon les circonstances, se maintenir dans les duchés, pénétrer de nouveau en Lombardie, ou rentrer en Piémont par la vraie ligne de défense de ce pays, celle d'Alexandrie à Gênes. L'ennemi aurait beaucoup hésité soit à suivre les Piémontais au delà du fleuve, soit à avancer sur Milan, en les laissant sur son flanc gauche. Mais le roi, mu avant tout par la crainte d'être accusé de l'abandon de Milan et de la Lombardie, voulut les défendre jusqu'au bout, si ce n'est que la division commandée par le général Sommariva ayant laissé construire aux Autrichiens un pont sur l'Adda, cette ligne dut être abandonnée comme celles du Mincio et de l'Oglio.

Le 1er août au matin, le ministre anglais Abercromby se présenta au quartier général du roi, pour lui offrir de se rendre auprès de Radetzky, dans le but d'obtenir une trêve. Charles-Albert accepta cette proposition, et alla attendre la réponse à Lodi. Le jour suivant, Abercromby revint du quartier général autrichien, pour annoncer que Radetzky, loin d'accéder à une suspension d'hostilités, se disposait à marcher sur Milan. On se décida alors à un mouvement immédiat sur cette ville, où l'on arriva le 3 août. L'armée ne comptait plus désormais que de vingt-cinq à trente mille hommes, et la fin de la campagne approchait. Mais avant de conclure notre douloureux récit, voyons comment l'auteur de *Custoza* juge la manière dont la guerre de 1848 fut conduite des deux parts.

« Radetzky a fait preuve d'une habileté incontestable et s'est montré parfois grand capitaine; il est loin cependant d'avoir tiré tout le parti possible des circonstances, et surtout de sa supériorité de forces. Il a mieux su préparer la victoire que l'obtenir; dans l'exécution, il a manqué souvent de hardiesse et toujours de vigueur. En réalité il n'a remporté aucun succès éclatant, n'a frappé aucun coup décisif, et si après quelques jours d'une lutte indécise à la fin de juillet, l'armée piémontaise s'est démoralisée et fondue tout d'un coup, ce n'est pas à ses manœuvres qu'on peut l'attribuer. Si cette armée eût su transformer en constance et en moral un peu de son ardeur et de sa bravoure, sa concentration à Goïto, après Custoza, devenait pour le maréchal tout autre chose qu'une victoire. Quant à Charles-Albert, il a constamment manqué aux principes fondamentaux de l'art, qui sont de prendre l'initiative des mouvements et d'agir en masse, surtout dans une guerre comme celle qu'il avait à faire. Mais c'est pour son plan de campagne qu'il mérite le plus d'être critiqué. Il devait se jeter résolûment au delà de l'Adige sans tenir compte de ce que les Autrichiens entreprendraient en deçà, et s'attacher à couper leurs communications et à barrer le passage aux renforts. Cette manière d'opérer demandait, il est vrai, de l'audace; Charles-Albert n'avait qu'une seule armée; vaincu en Vénétie, il pouvait être perdu sans ressources, et le Piémont restait à la merci de l'Autriche; mais il n'y a jamais que des probabilités dans les entreprises humaines, et ici les chances de succès étaient assez grandes pour qu'il ne fût pas permis d'hésiter. Malgré la faute capitale de se heurter de front contre les positions si solides de l'ennemi, la campagne pouvait encore être heureuse si le roi eût concentré sur le Mincio toutes les troupes italiennes, s'il n'eût pas trop étendu sa ligne et s'il eût saisi quelques-unes des occasions que lui a fournies son adversaire. Il n'a pas su s'inspirer une seule fois des actions de guerre mémorables dont les lieux où il combattait ont été si souvent le théâtre, et qui ont fait de

Digitized by Google

la haute Italie la terre classique des batailles. Mais il ne faut pas cependant être trop sévère à son égard. Lui et son armée ont vaillamment soutenu la cause de l'indépendance dans la mesure de leurs forces; ils ont succombé parce que l'ennemi était plus fort et plus habile. Le Piémont seul ne pouvait vaincre l'Autriche; il lui fallait l'appui des autres parties de l'Italie; il lui fallait surtout le concours de la Lombardie et de la Vénétie. Ce concours lui a manqué ou du moins a été trop limité pour pouvoir être utile; c'est là la cause véritable de l'avortement d'une entreprise commencée sous les plus heureux auspices. »

Depuis le triomphe de l'insurrection de mars, les Milanais avaient toujours regardé le retour des Autrichiens comme impossible. Aussi aucun moyen de résistance n'avait été préparé par eux, en cas de revers de l'armée sarde. Ce ne fut que dans les derniers jours de juillet et lorsque les nouvelles du camp de Charles-Albert commencèrent à être mauvaises, qu'un comité de salut public, composé du général Fanti, de l'avocat Restelli et du docteur Maestri, fut créé par décret du gouvernement provisoire. Parmi les nombreuses mesures adoptées par ce comité, dont la conduite se trouve exposée en détail dans une brochure publiée par Restelli et Maestri, sous le titre de *Récit de la capitulation de Milan en août* 1848, on compta l'enrôlement en masse des citoyens de dix-huit à quarante ans, enrôlement accueilli et exécuté par la population au milieu d'un immense enthousiasme. Malheureusement les armes faisaient défaut, les munitions et les vivres n'étaient pas en grande abondance, et tous les travaux de défense faits par la ville contre un ennemi victorieux se réduisaient à quelques mouvements de terre sur les remparts et vers la place d'armes, ainsi qu'à ces barricades qui, très-utiles au moment d'une révolution, ne peuvent être, en temps de guerre, que d'un secours très-médiocre. Radetzky, arrivé devant Milan dans la matinée du 4 août, attaqua immédiatement, dans le but de refouler le roi sarde dans la ville ou bien de le forcer à continuer sa retraite. Après divers engagements bien soutenus de part et d'autre, les Autrichiens pénétrèrent, à la faveur de quelques accidents de terrain, dans un vide de la ligne piémontaise, prirent en flanc quelques bataillons qu'ils obligèrent à se retirer, et s'emparèrent d'une batterie de six pièces. Cet échec força toute l'armée à se replier, et bientôt elle n'eut d'autre parti que de se réfugier dans la ville et d'aller garnir les remparts. « Dans ce combat, dit l'auteur de *Custoza*, les Piémontais montrèrent plus de vigueur que ne le faisait espérer leur peu de fermeté depuis le commencement de la retraite; mais sa malheureuse issue ôtait tout espoir de relever leur moral. La partie énergique de la population avait pris quelque part à l'affaire; depuis le matin des barricades s'élevaient dans toutes les rues, le tocsin sonnait sans interruption, tout semblait préparé pour une défense désespérée, mais quand on connut le résultat du combat, et qu'on vit l'armée refoulée dans les murs, toute cette ardeur fit place au découragement, et l'élan général se trouva paralysé. En tout cas, la défense était impossible; toute ville qui n'est pas une place forte doit succomber en quelques jours, dès que ses défenseurs ne peuvent tenir l'ennemi à distance, et que celui-ci est décidé à attaquer sans pitié. La plupart du temps un bombardement suffit pour amener les habitants à capituler, ou bien, s'ils savent le braver, ils ne tiennent pas contre une attaque plus complète, qui n'épargne rien et porte sur tous les points la destruction et la mort; ils peuvent périr sous les ruines de leur ville, ils ne peuvent pas triompher. Mais ici ce qu'il importait surtout d'éviter, c'était la perte de l'armée piémontaise, qui eût porté à la puissance militaire du Piémont un coup terrible, car ces vingt-cinq mille hommes étaient l'élite de cette armée et comprenaient presque toute l'artillerie et la cavalerie. Dans leur état de faiblesse et de découragement, sans munitions et avec peu de vivres, en présence de quarante-cinq mille Autrichiens animés par le succès, il ne leur restait aucun autre espoir de salut que de traiter pour la reddition de la ville. Le roi offrit donc au maréchal de rendre Milan et de se retirer derrière le Tessin. Soit impatience trop vive de rentrer en vainqueur dans une ville dont il avait été chassé par l'insurrection, soit manque de hardiesse et connaissance encore imparfaite de la situation des Piémontais, le maréchal se montra trop facile dans un moment où il pouvait certainement faire mettre bas les armes au roi ou lui faire éprouver un sanglant échec. Il lui accorda deux jours pour rentrer en Piémont, s'engagea à épargner la ville, à respecter les personnes et les propriétés, et à laisser un délai de vingt-quatre heures aux personnes qui voudraient abandonner Milan après l'entrée des Autrichiens. Lorsque cette capitulation, aussi favorable qu'on pouvait l'espérer, fut connue dans la ville, le 5 août au matin, une partie de la population accusa le roi de trahison et se répandit en imprécations contre lui. Au moment où il allait monter à cheval pour présider au départ des troupes, quelques centaines de furieux entourèrent le palais qu'il occupait et en gardèrent toutes les issues. Cette effervescence populaire, jointe aux instances de la municipalité, seul pouvoir subsistant encore dans Milan, entraîna Charles-Albert à un acte fort inconsidéré; il déclara aux Milanais que s'ils étaient décidés à s'ensevelir sous les murs de leur ville, il était prêt à partager leur sort, et il déchira la capitulation. Mais la municipalité changea bientôt d'avis, et effrayée de la détermination du roi, envoya une députation à Radetzky, pour le prier de ratifier de nouveau la capitulation. Il fut stipulé définitivement que l'armée autrichienne ferait son entrée le lendemain 6 août, à midi. »

Le récit de MM. Restelli et Maestri diffère essentiellement de celui qui précède, et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à le lire attentivement, car c'est de la confrontation de deux versions contraires que jaillit souvent la vérité. « On ne sut pas plutôt à Milan, disent MM. Restelli et Maestri, qu'une capitulation avait été signée, qu'un cri d'indignation, ou plutôt de fureur désespérée, s'éleva partout. Le mot *trahison* circula bientôt dans la ville. *Plutôt mourir*, disait-on, *que de voir encore les Autrichiens!* Les premiers qui annoncèrent la triste nouvelle furent massacrés par le peuple en délire, comme des complices de la trahison, ou des agents payés par l'ennemi pour répandre la confusion et l'anarchie. MM. Pompée Litta et l'abbé Anelli, les seuls membres du gouvernement provisoire restés à leur poste, prirent la parole au nom du peuple qui se refusait à toute transaction avec l'ennemi, et publièrent contre la capitulation une protestation dont un exemplaire fut remis au roi. M. César Cantù s'associa à cette démarche. A la vue de cette terrible réaction opérée dans l'esprit du peuple par la nouvelle de la capitulation, le roi trembla. Il n'eut pas plutôt reçu la protestation des deux membres du gouvernement provisoire, qu'il fit proclamer sur son balcon que, puisque les citoyens étaient si résolus à se défendre, ses enfants et lui étaient prêts à verser leur sang pour la défense de la ville, et qu'il ne cesserait de combattre pour l'indépendance de l'Italie. On ne se fia point à ces promesses verbales, et l'on exigea que cette proclamation fût imprimée, ce qui eut lieu en effet. »

Malgré cela, que le roi y consentit ou qu'on opérât à son insu, on dégarnissait les bastions, et dans le camp on activait les préparatifs de départ. Ce fut alors que les auteurs de la protestation dont nous venons de parler firent afficher la proclamation qu'on va lire :

« L'enthousiasme incomparable avec lequel cette population a protesté ce matin contre la capitulation consentie par le roi, a été digne des héros des cinq journées. L'honneur est sauf, mais les choses sont déjà arrivées à un tel point que nous sommes réduits à couvrir encore une fois d'un voile de deuil le drapeau tricolore, à baisser tristement la tête devant le sort, en nous écriant nous aussi : *Il est trop tard!*

» Citoyens, au milieu de la désorganisation des administrations, de la fuite des employés, les soussignés seuls sont restés pour remplir la tâche douloureuse de vous adresser les paroles suprêmes au nom de la patrie. Citoyens, le cœur nous saigne en vous annonçant la capitulation suivante :

» 1° La ville est épargnée;

» 2° Son Excellence le maréchal promet, en ce qui dépend de lui, d'avoir, par rapport au passé, tous les égards qu'exige l'équité;

» 3° Le mouvement de l'armée sarde se fera en deux jours d'étape, ainsi qu'il a été convenu entre les généraux;

» 4° Son Excellence accorde à tous ceux qui voudront sortir de la ville la libre sortie par la route de Magenta, jusqu'à demain à huit heures du soir;

» 5° Par compensation, le maréchal demande l'occupation militaire de la porte Romaine, ainsi que l'entrée et l'occupation de la ville pour midi;

» 6° Le transport des malades et des blessés aura lieu pendant les deux jours d'étape;

» 7° Toutes ces conditions ont besoin d'être ratifiées par Sa Majesté Sarde;

» 8° Son Excellence le maréchal demande la délivrance immédiate de tous les généraux, officiers et employés autrichiens qui se trouvent à Milan.

» (Signé par le maire de Milan et par les chefs d'état-major des deux armées.) »

» Vous voyez qu'on promet d'épargner la vie, l'honneur, la fortune des citoyens. Plaise à Dieu que la promesse ne soit pas mensongère!

» Mais vous, jeunes gens robustes, vous qui tous, tant que vous êtes, pouvez encore porter un fusil et endurer les fatigues d'une marche, il vous reste à faire une protestation solennelle en faveur de la Lombardie. Non, la patrie ne périt pas avec les murailles! non, la patrie italienne ne succombe pas sous la force brutale qui s'intitule droit! Emigrons tous avec nos armes. A la suite de cette armée piémontaise et ligurienne, qui s'éloigne tristement d'un pays qu'elle avait juré d'aider à s'affranchir, retirons-nous sur la terre d'exil, qui sera pour nous la patrie, puisqu'elle sera italienne. L'Europe demeurera frappée de cette résolution énergique, puis, dans une même pensée, dans une même espérance, nous tiendrons haut et ferme la bannière que nous avions arborée sur les barricades, en ne cessant de protester contre une domination violente, et en gardant la confiance qu'un jour viendra où nous arborerons de nouveau les trois couleurs sur les tours de notre cité!

» Qu'à six heures du soir tous ceux qui sont dans l'intention d'émigrer se trouvent réunis sur la place d'armes, munis de leurs fusils et animés de ce courage qui se retrempe dans les grandes épreuves. Le roi quittera cette ville le dernier. Nous serons avec vous, et en

Digitized by Google

faisant nos derniers adieux à cette terre bien-aimée, nous nous écrierons : *Vive l'Italie libre et indépendante!*

» Louis Anelli,
» Pompée Litta,
» César Cantu. »

A la lecture de cette proclamation, un immense désespoir s'empara des citoyens. Qu'il suffise de dire que dans cette journée fatale une trentaine de personnes perdirent tout à coup la raison. Le 6 août, à la pointe du jour, avant l'entrée des Autrichiens, les trois quarts des habitants se précipitèrent hors de la ville. Des familles entières qui n'avaient jamais quitté Milan se traînaient sur les routes, sans savoir où elles iraient, ni comment elles pourraient subsister. On vit des soldats piémontais sortir des rangs pour venir au secours des malheureux fugitifs, et porter dans leurs bras des enfants qui ne pouvaient plus marcher. Ce spectacle était d'autant plus douloureux que, de la haute Lombardie et de tous les districts environnants, des milliers d'hommes armés accouraient à la défense de Milan; mais, à la nouvelle de la capitulation, ils se dispersaient en frémissant de rage. MM. Restelli et Maestri affirment qu'environ cinquante mille hommes en armes étaient prêts à fondre sur les assiégeants, et M. Cattaneo écrit ces mots dans les dernières pages de son livre :

« Il y avait quatorze mille volontaires sur la ligne qui s'étend de la frontière des Grisons jusqu'à Peschiera, et de là jusqu'au lac de Côme. Ils auraient pu se concentrer et sauver Milan, ils auraient pu encore défendre les montagnes qui couvrent la moitié de la Lombardie; mais Charles-Albert avait pris son parti, et ses agents avaient tout désorganisé. Le corps d'Apice, qui tant de fois avait teint du sang de l'ennemi les neiges du Wintschgau, fut obligé de se dissoudre faute de vivres. Griffini, qu'on avait laissé inactif à Brescia, à vingt-cinq lieues derrière l'ennemi, se dirigea, par le passage presque impraticable de l'Aprica, sur la frontière des Grisons. Jacques Durando après avoir livré aux Autrichiens la vallée du Caffaro, se chargea de ramener tranquillement en Piémont sept mille volontaires. Arrivé à Bergame, il refusa d'écraser les quinze cents Autrichiens qui l'avaient laissé monter dans la haute ville tambour battant et drapeau déployé, au milieu des acclamations du peuple. Cernuschi, qui était là, le supplia vainement de ne pas laisser aux mains des Kroates un demi-million qui était dans la caisse de la province, et qui aurait pu fournir du pain aux combattants. Joseph Garibaldi fut le seul qui chercha à rallumer le feu sacré, mais il avait trop tardé; il s'était du reste renfermé dans un triangle : l'ennemi, la Suisse et le lac Majeur, où il ne pouvait ni se nourrir, ni faire aucun mouvement. Après quelques faits d'armes, les volontaires durent abandonner le sol lombard. »

Retirée derrière le Tessin, et profondément découragée, l'armée piémontaise se trouvait hors d'état non-seulement de pénétrer de nouveau en Lombardie, mais même de défendre le Piémont. Radetzky, de son côté, avait peu à gagner à continuer les hostilités, et son entrée dans les États sardes aurait pu compliquer la situation, en provoquant une intervention de la France. Aussi l'armistice demandé par Charles-Albert ne tarda pas à être conclu. Signé à Milan le 9 août 1848, il était stipulé pour quarante-cinq jours seulement, mais il fut prolongé ensuite sans limite de durée, sauf à être dénoncé huit jours à l'avance. Voici quelles en étaient les conditions : « La » frontière du Piémont pour ligne de démarcation entre les deux ar- » mées; évacuation par les troupes sardes des places de Peschiera, » Rocca d'Anfo et d'Osopo, ainsi que du port et du territoire de » Venise; évacuation des duchés; retraite de la flotte sarde de l'Adria- » tique. »



La capitulation de Milan, le 5 août 1848.

C'était, comme on voit, replacer les choses sur le même pied qu'avant la guerre, et, partant, perdre en un jour tout le fruit de la révolution, ainsi que des énormes sacrifices en hommes et en argent que l'on avait faits pendant l'espace de quatre mois. Il n'est pas difficile, dès lors, d'imaginer le retentissement douloureux qu'eut dans toute l'Italie la nouvelle de cette convention, mais surtout le cri d'indignation qui s'éleva d'un bout à l'autre du royaume Lombardo-Vénitien.

CHAPITRE TROISIÈME.

DEPUIS L'ARMISTICE DE MILAN JUSQU'A LA PROROGATION DU PARLEMENT SARDE.

(1848.)

Charles-Albert n'était parvenu à sortir de Milan que grâce à l'énergie du général Bava, qui, à la tête des *Bersaglieri* et d'un bataillon des gardes, avait réussi, non sans peine, à le dégager des rassemblements menaçants qui obstruaient les abords du palais Greppi. Le roi sarde, à peine arrivé en Piémont, publiait à Vigevano, le 7 août,

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

Digitized by Google

une proclamation adressée à ses soldats, puis, sentant la nécessité de répondre aux attaques dont il était l'objet de la part des Lombards, et de dissiper en même temps les doutes qui auraient pu être conçus en Piémont sur le maintien du régime constitutionnel, il faisait paraître, le 10 août, l'adresse suivante aux habitants des États sardes :

« L'indépendance de l'Italie m'a poussé à la guerre contre l'Autrichien. La valeur de mes troupes a semblé d'abord enchaîner la victoire. Ni moi ni mes fils n'avons reculé en face des dangers. La justice de notre cause enflammait leur courage et le mien.

» Mais le sourire de la fortune fut de courte durée. L'ennemi reçut des renforts considérables, et mes troupes, presque seules pour combattre, privées de vivres, ont dû bientôt abandonner les positions conquises et les provinces rendues par elles à la liberté.

» Je m'étais retiré sur la ville de Milan pour la défendre; mais mon armée, épuisée par de longues fatigues, car la valeur des plus braves soldats a aussi ses limites, ne pouvait affronter de nouvelles batailles.



Les Autrichiens expulsés de Bologne, le 9 août 1848.

» Il était impossible de soutenir un siége dans Milan, l'argent, les munitions de guerre et de bouche manquaient. Peut-être, avec le concours des habitants, nous aurions pu résister quelques jours, mais pour nous ensevelir sous les ruines de la cité, sans espoir de vaincre nos ennemis.

» Ce fut alors que, d'accord avec les Milanais, j'entamai des négociations avec l'étranger.

» Je n'ignore pas les accusations dont on a cherché à ternir mon nom. Je prends Dieu à témoin de la loyauté de mes actions, et je laisse à l'histoire le soin de les justifier.

» Une trêve de six semaines vient d'être conclue; dans l'intervalle, j'obtiendrai une paix honorable, sinon la guerre recommencera.

» Mon cœur a toujours battu pour l'indépendance de l'Italie; mais l'Italie n'a pas encore montré au monde ce qu'elle peut faire pour son affranchissement.

» Peuples du royaume, montrez-vous forts dans ce premier revers, mettez à profit les institutions libérales dont vous jouissez. Vous m'avez fait connaître vos vœux; non-seulement j'y ai accédé, mais encore j'ai la ferme volonté de rester en tout temps fidèle à mes promesses.

» Je n'ai pas oublié les acclamations dont vous m'avez salué à mon départ. Au milieu du bruit des batailles, elles charmaient encore mon oreille. Ayez confiance dans votre roi. La cause de l'indépendance italienne n'est pas perdue !

» Charles-Albert. »

En reprochant à l'Italie de *n'avoir pas encore montré au monde ce qu'elle pouvait faire pour son affranchissement*, Charles-Albert oubliait le magnifique mouvement dont l'Italie tout entière avait donné le spectacle au premier cri de l'insurrection de Milan, et l'immense enthousiasme avec lequel des milliers de volontaires étaient accourus en Lombardie de tous les points de la Péninsule, malgré le mauvais vouloir des gouvernements. Il oubliait aussi que, par son ambition trop tôt manifestée, il avait augmenté encore ce mauvais vouloir, et qu'en plaçant exclusivement sa confiance dans l'armée sarde, il avait contribué à éloigner les éléments précieux qui affluaient de toutes parts. Charles-Albert oubliait enfin qu'une nation amie s'était montrée prête à lancer ses légions contre l'Autriche, mais qu'il n'avait fait appel à son aide que le 7 août, pour entendre le général Cavaignac lui répéter le fatal mot : *Il est trop tard !*

Le 8 août, l'émigration lombarde publiait, contre la capitulation de Milan, une protestation revêtue de plusieurs milliers de signatures, protestation suivie de celle contre l'armistice du 9 août, signée par les ministres piémontais démissionnaires.

Vers la fin de juillet, un nouveau ministère, composé de Casati, Gioja, Rattazzi, Durini, Lisio, Plezza et Collegno, avait succédé, en Piémont, à celui présidé par Balbo, qui, bien qu'animé des meilleures intentions, avait fait preuve d'autant d'incapacité que le gouvernement provisoire de Milan, tandis que les chambres, ouvertes au nom du roi, dès le 8 mai, par le prince Eugène de Carignan, au lieu de s'occuper avant tout des moyens d'activer la campagne contre l'Autriche, en augmentant par tous les moyens possibles les forces militaires et les ressources financières de l'État, s'étaient perdues dans des discussions inutiles. Le nouveau ministère, comprenant la gravité de la situation, avait proposé au parlement plusieurs mesures énergiques, et Collegno, ministre de la guerre, avait demandé, entre autres choses, la mobilisation de cinquante bataillons de la garde nationale, mobilisation accordée immédiatement et ordonnée le 1er août par décret du régent. De plus, sur la proposition de Boncompagni et de Ferraris, la chambre des députés, après une discussion orageuse, avait consenti à concentrer tous les pouvoirs dans les mains du gou-

Digitized by Google

vernement, qui, le 2 août, avait adopté les principales mesures exigées par les circonstances, parmi lesquelles nous citerons l'ouverture d'un registre spécial pour l'inscription des volontaires de dix-huit à vingt et un ans. Enfin, le 5 août, l'agitation du pays étant arrivée à son comble, un comité de salut public avait été institué. Tous ces faits montrent assez le bon esprit qui animait le Piémont, et sont une preuve de plus de ce que Charles-Albert aurait pu faire en faveur de la cause italienne.

Comme compensation en quelque sorte des scènes douloureuses de Milan, un beau spectacle était offert à l'Italie, quelques jours plus tard, par les villes de Venise et de Bologne.

Le général Welden chercha à pénétrer dans Venise le 27 juillet 1848, à l'aide d'un indigne stratagème, c'est-à-dire en écrivant à Castelli la lettre suivante :

« Après un combat acharné de trois jours, l'armée de Charles-» Albert a été complétement détruite. Nos troupes sont campées sur » l'Oglio. Je suis homme d'honneur ; des mensonges seraient indignes » et même inutiles, puisque vous pourriez en peu de temps les re-» connaître. C'est le moment, mais le dernier, de discuter une cause » avant qu'elle soit totalement perdue. »

La réponse du gouvernement provisoire fut digne de Venise, et, dès lors, cette ville généreuse, bien que privée de tout secours du dehors, sut, grâce à ses énormes sacrifices, à la constance de sa population et au courage des volontaires qui formaient presque seuls sa garnison, maintenir haut et ferme, pendant longtemps encore, le drapeau de l'indépendance italienne. Protégée par plus de cinq cents pièces d'artillerie, indépendamment de ses forces maritimes, Venise repoussa, depuis le commencement de la guerre jusqu'au mois d'août 1849, toutes les attaques des Autrichiens, parmi lesquelles nous rappellerons celle du 18 juin 1848. Nos lecteurs pourront consulter, pour tout ce qui concerne la défense de Venise, les nouveaux mémoires publiés par le général Pepe, en 1850, ainsi que l'excellent ouvrage écrit par M. Anatole de Laforge sous l'inspiration de Manin.

Le jour même où l'armistice de Milan était signé, Castelli et les deux commissaires de Charles-Albert, Cibrario et Colli, publiaient la proclamation suivante, comme s'ils avaient voulu répondre ainsi à la sommation de Welden, et en même temps protester d'avance contre la cessation des hostilités.

« Venise est dans une situation unique au monde; sa position et la » valeur de ses habitants la rendent imprenable, tandis que notre » flotte nous assure la voie de la mer. C'est elle qui est le véritable » boulevard de la liberté italienne ; elle, de qui nous est venu le pre-» mier exemple d'indépendance et de grandeur civique.

» Venise peut et veut exister ; Venise, unie et tranquille, peut re-» nouveler les grands exemples des Dandolo, des Morosini, des Pi-» sani et des Zeno, dont les noms vénérés ont dans l'histoire des » proportions gigantesques.

» Vénitiens, nos frères, confiance et concorde, et le triomphe de » la liberté est assuré !

» Vive saint Marc ! Vive l'Italie ! »

A la nouvelle de l'armistice, un grand mouvement se fit à Venise, et la population se porta en masse sous les fenêtres des commissaires piémontais, en criant : *A bas Charles-Albert ! et vive la république !* Manin, toujours prêt dans les moments difficiles, se présente alors au peuple, et, par sa parole aussi sincère qu'éloquente, parvient à le calmer. S'étant ensuite mis d'accord avec les commissaires de Charles-Albert, il annonce à la multitude la convocation d'une assemblée nationale pour le 13 août. « Mais d'ici là, ajoute-t-il, il vous faut un » gouvernement ; voulez-vous que je m'en charge? » Une immense acclamation répondit à ces mots, et Manin resta investi d'une espèce de dictature jusqu'à la réunion des représentants du peuple, qui, après avoir approuvé sa conduite, lui adjoignirent, pour gouverner Venise, Graziani et Cavedalis.

Déjà, le 26 juillet, les Autrichiens avaient fait irruption à Ferrare. Malgré la protestation du prolégat Lovatelli contre cette violation du territoire romain, le général Welden, étant survenu avec de nouvelles troupes, s'avança vers Bologne, et, le 4 août, il publia, à Bondeno, une proclamation dans laquelle, se prévalant de l'attitude gardée par Pie IX pendant la guerre, il menaçait des plus terribles châtiments les populations qui se seraient attaquées à ses soldats, et ne craignait pas de rappeler comme exemple de ses rigueurs sauvages le malheureux sort de Sermide, petite ville mise à feu et à sang, parce que quelques-uns de ses habitants *avaient osé*, disait-il, *tirer sur l'armée de son auguste maître*. Cette proclamation excita à Bologne une indignation et une effervescence générale, qui ne firent qu'augmenter dans la matinée du 8 août, à la nouvelle de l'approche des Autrichiens. Malgré les paroles de paix du prolégat Bianchetti, le peuple se prépara à la résistance. Welden, arrivé devant Bologne, envoie dans la ville quelques-uns des siens, dont l'air provocateur ne tarde pas à faire naître une rixe entre eux et les citoyens. Les Autrichiens ayant eu le dessous, leur général frappe la ville d'une contribution de cent mille piastres et réclame huit otages. Le 9 août, un officier d'abord, puis un soldat, porteurs de dépêches adressées par Welden au prolégat, sont tués par la multitude. Bianchetti, pour éviter à la ville de terribles représailles, prend la noble résolution de se rendre le premier, comme otage, au quartier général autrichien ; mais le peuple levé en armes l'en empêche, et, quelques minutes après, le combat s'engage entre les Bolonais et l'envahisseur étranger, aux abords de la porte Saint-Félix, contre laquelle Welden avait fait braquer ses canons. Au premier coup de feu, le tocsin retentit aussitôt dans la ville, et le peuple, aidé par les carabiniers et par les douaniers, seule force militaire qui se trouvât à Bologne, repousse l'ennemi malgré son artillerie et ses fusées. Welden, furieux d'une défaite aussi inattendue, court à la porte Galliera, pour occuper une colline appelée la *Montagnola*, servant de promenade publique et dominant toute la ville; mais, malgré l'avantage de la position et le feu incessant de leurs canons, les Autrichiens sont obligés de battre en retraite, en laissant cinquante des leurs dans les mains des Bolonais, sans compter une quarantaine de morts et un grand nombre de blessés. Le 10 août, les populations environnantes étant accourues à Bologne, et le colonel Belluzzi s'étant mis à la tête des troupes venues en toute hâte de la Romagne, le général Welden s'empressa d'évacuer les Etats-Romains.

Peschiera, gardée par trois mille hommes environ, et investie tout de suite après la bataille de Custoza, se défendit vaillamment jusqu'au jour où arriva la nouvelle officielle de l'armistice. Bien autrement longue fut la défense d'Osopo, fort bâti sur un rocher au pied des Alpes, dans la haute vallée du Tagliamento, et au débouché de la route qui mène d'Allemagne en Italie par le col de Tarvis. Cette petite place était occupée par des volontaires vénitiens, qui résolurent de tenir contre l'ennemi jusqu'à la dernière extrémité, et qui, en effet, ne se rendirent que dans le courant du mois d'octobre, après avoir épuisé tous leurs vivres et toutes leurs munitions.

Le contre-coup des malheureux événements de la haute Italie se fit beaucoup sentir dans le reste de la Péninsule, mais surtout en Toscane et dans les Etats-Romains. Déjà, le 30 juillet, à la première nouvelle des revers de l'armée sarde, une grande manifestation populaire avait eu lieu à Florence, manifestation à la suite de laquelle le ministère Ridolfi, accusé de mollesse excessive pour tout ce qui avait trait à la participation de la Toscane à la guerre contre l'Autriche, s'était retiré, et les chambres, réunies dès le mois de juin, sans grand profit jusqu'alors pour la cause nationale, avaient adopté enfin des mesures militaires assez énergiques. Mais les nouveaux membres du cabinet, présidé par le marquis Capponi, ayant suivi bientôt les mêmes errements que leurs prédécesseurs, l'agitation du pays n'avait fait qu'augmenter.

Un événement, de peu d'importance par lui-même, faillit, dès le mois d'août 1848, exciter en Toscane cette révolution qui changea plus tard le gouvernement constitutionnel en démocratique. Nous voulons parler de l'arrivée à Livourne du père Gavazzi, barnabite célèbre par ses prédications plutôt politiques que religieuses, dont l'effet était très-grand sur les masses. Très-populaire partout, il l'était surtout à Livourne. Aussi, à peine arrivé en rade, malgré l'ordre donné par le gouvernement de ne pas le laisser débarquer, une députation de la ville alla le prendre à bord et l'amena à terre aux acclamations de la foule. Le père Gavazzi étant parti le jour même de Livourne pour Bologne, avec l'intention de passer par Florence, le gouvernement commit l'imprudence de le faire arrêter à quelques lieues de la ville, et la nouvelle de ce fait suffit pour irriter tellement la population livournaise, qu'elle alla jusqu'à jeter en prison le gouverneur et à s'emparer de la citadelle. La garde nationale, seule force armée qui se trouvât dans la ville, n'opposa aucune résistance, et, le lendemain, trois hommes du peuple ayant été tués à l'arsenal par les gardes civiques formant le poste, la milice citoyenne fut obligée de s'effacer complétement. Pour l'honneur du peuple livournais, nous devons dire que pas un seul excès ne fut commis par lui, bien qu'il fût entièrement maître de la ville. Bientôt un comité fut nommé par acclamation populaire, et sa voix fut écoutée avec déférence par les masses. Le mouvement n'ayant pas eu de fortes causes déterminantes, aurait fini par se calmer de lui-même, si le gouvernement, après avoir répondu vaguement aux différentes députations envoyées à Florence par le comité, ne s'était avisé de diriger sur Livourne un corps de troupes, sous les ordres du colonel Cipriani, qui, par une proclamation des plus imprudentes, fut cause d'une sanglante collision entre la population et les soldats. Ce fut alors que Joseph Montanelli, très-populaire en Toscane depuis son retour de la captivité, fut nommé gouverneur de Livourne, et qu'aidé de Guerrazzi, il parvint à rétablir le calme dans la ville.

Dans les Etats-Romains l'agitation était permanente, et le succès remporté à Bologne contre les troupes de Welden avait surexcité encore l'esprit public. En même temps, la désaffection envers Pie IX ne faisait qu'augmenter. Celui qui écrit ces pages était à Rome, lorsque arriva dans cette ville la nouvelle des revers de l'armée sarde. Après le cri de *Vive Charles-Albert, roi d'Italie !* poussé par la multitude, à l'annonce de la journée victorieuse du 24 juillet 1848, succéda une consternation profonde, puis une sombre colère, qui se traduisit

Digitized by Google

bientôt en démonstrations populaires menaçantes. La chambre des députés se rendit l'organe de l'opinion publique, en présentant une adresse au pape, empreinte du plus ardent patriotisme; puis, le 2 août, elle vota à l'unanimité : 1° la mobilisation de douze mille gardes nationaux; 2° l'organisation d'une légion étrangère de douze mille hommes; 3° la nomination d'un bon général italien au commandement en chef de l'armée; 4° un subside de quatre millions de piastres affecté au département de la guerre. Ces décrets, présentés le même jour aux membres du haut conseil, furent votés par eux aussi unanimement qu'ils l'avaient été par la chambre des députés; mais le mauvais vouloir de Pie IX et du parti clérical ayant paralysé en grande partie l'effet des mesures adoptées par le parlement, Mamiani finit, comme nous l'avons dit plus haut, par se retirer du ministère, pour être remplacé par le comte Edouard Fabbri, excellent patriote, mais qui, affaibli par l'âge, était encore moins fait que Mamiani pour dominer une situation extrêmement difficile.

Le duché de Modène, occupé par les Autrichiens, dès le 7 août, revoyait bientôt ce même François V qui s'était enfui avec eux, et qui, quelques jours après sa rentrée, jouant tout à coup le rôle de prince libéral, promettait aux Modénois un statut constitutionnel, qu'il ne songea jamais à octroyer. A Parme et à Plaisance aussi, les troupes de Radetzky prenaient la place des troupes sardes; mais Charles-Louis de Bourbon et son fils, qui savaient combien leur impopularité était grande, se tenaient à l'écart, laissant à l'Autriche le soin de régir, ou, pour mieux dire, de pressurer le duché, tandis que la duchesse Louise, sœur du comte de Chambord et mère de l'héritier présomptif, lançait, le 21 août, de Livourne, la proclamation suivante :

« Obligée d'abandonner votre pays au milieu de douloureuses circonstances, qu'il est inutile de rappeler, j'acceptai l'offre généreuse que me fit Son Altesse Impériale et Royale le grand-duc de Toscane, et me retirai momentanément dans ses Etats, me promettant de n'y passer que le temps nécessaire au rétablissement de ma santé.

» L'accueil si bienveillant que j'ai reçu, non-seulement du prince et de sa gracieuse famille, mais aussi de la population au milieu de laquelle je me trouvais, n'a pu toutefois m'empêcher de tenir compte des offres que Sa Majesté Britannique m'a faites, en m'envoyant un bâtiment de guerre pour me prendre à Livourne. Je pars donc pour l'Angleterre.

» Peuples de Parme et de Plaisance! en m'éloignant de l'Italie, après vous avoir donné un fils, j'accomplis un sacrifice à la parole donnée, mais qui ne sera pas de longue durée. Le plus vif désir de mon cœur maternel est que mon fils, né en Italie, succède par droit de naissance au gouvernement des Etats parmesans, et qu'il hérite des sentiments de nationalité, de patriotisme et d'amour de la liberté de son pays qui animent ses parents. Séparés de corps par les circonstances, nous ne le serons jamais d'esprit, et aussitôt que les événements permettront le retour de ma famille, je m'efforcerai de tout accomplir pour le bonheur de ma patrie adoptive.

« LOUISE. »

Rien ne saurait peindre la désolation des provinces rentrées sous le joug autrichien. Les finances de l'Autriche étant dans le plus triste état, l'armée impériale prélevait sur la malheureuse Italie non-seulement tout ce qui lui était nécessaire, mais ce qu'il fallait pour venir en aide à la pauvreté extrême du trésor de Vienne. Pour surcroît de maux, tous les pouvoirs étaient concentrés dans les mains de l'autorité militaire, qui en usait de la manière la plus barbare.

Le royaume de Naples, entièrement désarmé, après la triste issue de l'insurrection des Calabres, et livré au bon plaisir du roi, qui s'appuyait uniquement sur la soldatesque, ne pouvait plus rien désormais pour la cause italienne. Cependant la chambre des députés (dont le personnel était à peu près le même qu'au 15 mai, car les colléges électoraux réunis le 15 juin avaient déclaré presque tous vouloir maintenir les nominations faites le 18 avril), dans sa réponse au discours prononcé par le duc de Serra Capriola, comme commissaire royal, fit entendre de nobles paroles au nom de l'Italie. Malheureusement, elle ne pouvait former que des vœux stériles, et, même à l'égard des questions intérieures, elle était condamnée à une fatale impuissance, grâce à sa déplorable attitude vis-à-vis de Ferdinand II, qu'elle avait pleinement amnistié de toutes ses violations à la loi fondamentale de l'Etat, en répondant, le 1er juillet, à son appel, au lieu de répondre à celui du comité des Calabres. Le roi comprit si bien la fausse position dans laquelle la chambre des députés s'était placée, que son dédain pour elle alla jusqu'à refuser de recevoir son adresse en réponse au discours de la couronne. Voici quels avaient été les derniers mots de ce discours :

« Inflexible dans ma résolution d'assurer à tous le bien-être, ainsi » que la jouissance d'une liberté raisonnable, je ferai de ce noble » objet la préoccupation constante de ma vie, et votre puissant con» cours suffira pour en garantir le succès. Ayant invoqué Dieu comme » juge de mes intentions à cet égard, il ne me reste, à l'heure qu'il » est, qu'à en appeler à votre témoignage, ainsi qu'à celui de l'his» toire. »

Malgré ces paroles solennelles de Ferdinand II, ses ministres, Bozzelli surtout, ne montraient aucune déférence envers les représentants du pays, dont l'opposition incessante n'avait aucun résultat. Pendant deux mois environ, bien que les membres les plus énergiques de la chambre basse fussent tous en exil, une improbation continuelle se manifesta chez elle à l'égard du ministère, et, assurément, il faut tenir compte aux députés napolitains de leur courage civique, d'autant plus qu'ils manquaient des deux garanties principales du régime constitutionnel, la liberté de la presse et la garde nationale. Le gouvernement, dans les premiers jours de juin, effrayé par l'insurrection des Calabres (à laquelle seule on dut le maintien de la forme constitutionnelle), avait reconstitué un simulacre de milice citoyenne, comptant deux mille hommes environ, recrutés la plupart dans le parti royaliste. La chambre des députés, sentant donc l'urgente nécessité de la réorganisation complète de la garde civique, songea avant tout à la loi qui la concernait. Une commission fut nommée à cet effet, et son rapporteur, Imbriani, lut un discours fort remarquable, où il s'attacha surtout à démontrer et l'illégalité du désarmement général des citoyens et l'impérieuse nécessité de remettre en vigueur, sans délai, la plus puissante sauvegarde des libertés publiques. Le ministère devait répondre bientôt par la prorogation des chambres aux paroles d'Imbriani, dont le projet de loi resta à l'état de rapport. D'autres députés firent entendre de nobles accents sur différentes questions : Scialoja et Dragonetti, sur les mauvais traitements infligés aux Siciliens faits prisonniers dans les eaux de Corfou, ainsi que sur l'état des Calabres; Pisanelli, sur l'abolition de la peine de mort; Nicolas de Luca, sur la réforme des prisons; Charles Poerio, sur la dissolution arbitraire de la garde nationale et sur la question de l'indépendance italienne. Des interpellations très-vives eurent lieu, en outre, sur l'horrible assassinat du député Carducci, qui, après avoir pris part au soulèvement des Calabres, avait été égorgé en Basilicate, par un prêtre royaliste nommé Peluso, au moment où il se disposait à se rendre dans la province de Salerne. Ajoutons à ce sujet que non-seulement l'assassin ne fut pas arrêté ni poursuivi, mais que le sang de la victime crie vengeance aujourd'hui encore au nom des lois foulées aux pieds! La question sicilienne attira aussi l'attention de la chambre, et fut l'objet, de sa part, de commentaires d'autant plus odieux au ministère, que l'intention bien arrêtée du roi était de reconquérir la Sicile. Aussi, pour éviter tout débat sur ce point, Ferdinand décida de proroger le parlement au 30 novembre.

Une fois l'insurrection calabraise étouffée, la reprise des hostilités contre la Sicile devait tôt ou tard avoir lieu. Toutefois, Ferdinand II aurait reculé quelque temps encore devant les moyens extrêmes, si les Siciliens n'avaient pas commis la faute de se donner un autre roi, en appelant au trône le second fils de Charles-Albert. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1848, après une discussion des plus vives, le parlement sicilien avait proclamé à la fois sa nouvelle constitution (réformée sur les bases de celle de 1812), et l'élection du duc de Gênes. Cette mesure, nous le répétons, fut une grande faute, car, d'un côté, par la formation d'un nouveau royaume, elle ajoutait au morcellement de l'Italie, et, de l'autre, c'était une provocation trop directe envers le roi de Naples, pour que celui-ci pût rester inactif. La Sicile, après avoir déclaré la dynastie des Bourbons déchue du trône à tout jamais, n'aurait dû songer qu'à s'organiser intérieurement, et surtout à se créer des forces militaires suffisantes, en ajournant à l'époque où l'Italie aurait été tout à fait indépendante la décision de ses propres destinées. Mais, en admettant même la nécessité pour elle de se donner un roi, elle aurait mieux agi dans l'intérêt de l'unité nationale, en appelant à régner sur elle ce Charles-Albert qui semblait si près, à cette époque, de ceindre la couronne italienne.

Les chambres napolitaines n'étaient pas encore prorogées, car le décret de prorogation, signé le 1er septembre 1848, ne leur fut communiqué que le 5 du même mois, quand l'expédition destinée à soumettre la Sicile partit de Naples. Le roi en avait confié le commandement suprême au général Filangieri, fils du grand publiciste de ce nom et ancien officier de l'empire, qui ne craignit pas de ternir une belle réputation militaire en se faisant l'instrument de Ferdinand II, à l'occasion d'une guerre fratricide! Nous tenons d'un témoin oculaire les détails qu'on va lire sur l'assaut et sur la prise de l'infortunée ville de Messine.

Le 3 septembre 1848, à la pointe du jour, six bateaux à vapeur et vingt barques canonnières chargées de troupes ouvrirent le feu, sous la protection de la citadelle et du fort *Don Blasco*, contre la batterie de *Mare Grosso*, qui fut bientôt réduite au silence. Ce premier succès permit aux Napolitains de débarquer, puis d'opérer leur jonction avec les troupes sorties de la citadelle, enfin d'attaquer la ville. Pendant que les Siciliens se disposaient à repousser l'ennemi, leurs batteries commencèrent à foudroyer la citadelle, la plaine de Terranova et les forts de *Don Blasco* et du *Salvatore*. Aussitôt les boulets, les grenades, les fusées et les bombes pleuvent de tous ces points sur la cité, où l'incendie ne tarde pas à se déclarer. Malgré cela, les colonnes des

Digitized by Google

assaillants sont refoulées de toutes parts vers la citadelle ou obligées de se rembarquer. Quant aux batteries, elles ne cessent leur feu qu'à la nuit tombante. Le lendemain, la lutte recommence, et le bombardement produit à Messine des effets encore plus désastreux que la veille, car l'incendie étend de plus en plus ses ravages, malgré tous les efforts des habitants pour l'éteindre, tandis que la fumée empêche de distinguer les mouvements de l'ennemi. Messine compte déjà un grand nombre de victimes; toutefois ses batteries dirigent toujours un feu bien nourri sur la citadelle. Les hostilités sont encore suspendues par la nuit, puis elles reprennent le 5 septembre au matin, avec une nouvelle fureur, sans que la résistance des habitants devienne moins vive. Le quatrième jour, le feu des batteries se ranime des deux côtés avec des chances égales; mais, vers huit heures du matin, treize bateaux à vapeur, remorquant trois frégates et vingt-deux barques canonnières remplies de soldats, se dirigent sur le *Dromo*, dans le but d'y effectuer un débarquement. Ce point de la côte avait été choisi de préférence, parce qu'il était placé hors de la portée des batteries siciliennes, et devait, par conséquent, présenter moins de difficultés à surmonter. Le général Filangieri présidait lui-même à cette opération. Quoique les forces de l'ennemi fussent imposantes, la garde nationale de Messine, secondée par quelques escouades de soldats réguliers, s'avance à sa rencontre, et, l'attaquant à la baïonnette, le repousse jusqu'au bord de la mer. Mais les soldats du roi, appuyés par de nouvelles troupes, reprennent bientôt l'offensive et s'avancent sur la ville. Un combat terrible s'engage alors, et la plus grande bravoure est déployée également des deux parts. Le colonel Lamasa (le même qui avait figuré à Palerme, lors de l'insurrection, puis commandé en Lombardie les volontaires siciliens), se présente, sur ces entrefaites, à la tête de sa colonne, et l'arrivée de ce renfort détermine enfin la retraite des troupes royales. Pendant ce temps, le bombardement continue avec la plus grande vigueur, et l'incendie se propage dans tous les quartiers de la ville. Des palais, des couvents, des églises s'écroulent avec fracas, et leurs décombres rendent la circulation de plus en plus difficile. La ruine devient telle dans certaines rues, que les habitants en masse sont forcés de quitter leurs maisons. Neanmoins, au milieu d'une scène de destruction aussi épouvantable, aucun murmure ne s'élève et nul acte de la population ne dénote la volonté de céder. Mais déjà les positions occupées par les défenseurs de la ville ne sont plus tenables. Alors ces combattants héroïques, accablés par une pluie de bombes et de grenades, renfermés dans un cercle de fer, suffoqués par la fumée, se retirent sur des points moins exposés, bien décidés, toutefois, à prolonger leur résistance, quoique tout espoir soit à peu près perdu. Dans l'après-midi, le commissaire du pouvoir exécutif se transporta à bord du bateau à vapeur anglais *le Gladiateur* et du vaisseau français *l'Hercule*, afin d'obtenir, par l'entremise de leurs commandants, la suspension des hostilités pendant vingt-quatre heures; mais les conditions auxquelles il aurait fallu souscrire lui ayant paru inacceptables, sa démarche demeura sans effet. En attendant, les Messinois se soutenaient par des efforts inouïs, de telle sorte que les troupes de Ferdinand essayèrent en vain jusqu'au soir de pénétrer dans la ville. Le 7 septembre, le bombardement fut repris à sept heures du matin, et, en même temps, de nouvelles attaques furent dirigées de toutes parts contre Messine. Les Siciliens défendaient le terrain pied à pied, mais une dernière sortie de la garnison de la citadelle, ajoutée aux ravages de plus en plus grands causés par l'incendie, les obligèrent enfin à abandonner toutes leurs positions. Lorsque les troupes royales entrèrent dans la ville, d'immenses tourbillons de flammes et de fumée s'élevaient de onze foyers différents, tandis que des cadavres, des mourants et des blessés de tout rang, de tout sexe et de tout âge, gisaient au milieu des ruines embrasées. Il nous serait impossible d'indiquer au juste les pertes essuyées par les Messinois dans ces terribles journées, mais elles durent être considérables, tant à cause du bombardement que des suites du combat, engagé souvent corps à corps entre les Siciliens et les Napolitains. Quant à ces derniers, il suffira de citer un passage du discours prononcé à Naples par le général Filangieri, le 8 février 1849, à la chambre des pairs, dans le but de laver les troupes sous ses ordres de l'accusation de cruauté qu'on avait lancée contre elles de toutes parts :

« Je fus obligé, dit-il, d'avancer à travers des jardins entourés de » murs, entremêlés de maisons de campagne et d'autres édifices, dont » plusieurs, le couvent de la Madeleine par exemple, étaient fortifiés » d'une manière formidable. Pour déloger les rebelles, et occuper » successivement toutes les maisons du faubourg méridional de Messine, je dus employer tous les moyens que nécessite la guerre de » barricades. Il fallut enlever chaque maison sous une grêle de balles. » Les barricades, élevées à travers les rues de la ville et des faubourgs, » étaient non-seulement protégées par un fossé large et profond, mais » encore défendues par des pièces de canon. Les insurgés firent aussi » jouer des mines qui nous tuèrent beaucoup de monde; mais ce qui » irritait surtout le soldat, c'était la fusillade invisible qu'il était » obligé d'essuyer à découvert. Dans un combat qui dura près de » trente heures, et dans lequel nos troupes perdirent quarante-six » officiers et mille trente-trois hommes, sur un effectif de six mille » quatre cent sept soldats et de deux cent cinquante-cinq officiers, le » soldat avait trop à faire pour se livrer à des actes de cruauté qui » sont l'œuvre des lâches. »

Malgré les assertions du général Filangieri, nous n'en croyons pas moins à la barbarie de ses soldats, car elle nous a été attestée par des témoins dignes de foi, aussi bien que celle dont quelques Messinois n'eurent pas honte de se souiller.

Les représentants de la France et de l'Angleterre, après avoir donné asile sur les navires de leur nation à un très-grand nombre de fugitifs, prirent le parti, tant dans un intérêt d'humanité que dans celui des Français et des Anglais résidant en Sicile, d'arrêter les hostilités. Tout en louant cette résolution, nous ne pouvons nous abstenir de relever ce qu'il y eut d'étrange dans la conduite tenue par les gouvernements de France et d'Angleterre vis-à-vis de la Sicile. Au mois de juillet, lors de l'élection du duc de Gênes, les deux escadres en rade de Palerme avaient applaudi à cet événement par des salves d'artillerie, puis un bateau à vapeur français avait transporté à Gênes le duc de Serra di Falco et les autres membres du parlement chargés d'aller offrir au fils de Charles-Albert la couronne de Sicile. C'était assez dire que les deux puissances reconnaissaient l'indépendance de cette île, et, par ces actes mêmes, elles s'obligeaient à la faire respecter. Il était donc fort singulier qu'elles eussent permis au roi de Naples l'expédition de Messine, d'autant plus qu'il n'était pas difficile d'en prévoir l'issue. Il est vrai qu'elles étaient toujours à même de mettre obstacle à la continuation de la lutte, et qu'elles l'arrêtèrent en effet; mais il est vrai aussi qu'elles ne le firent que lorsque des torrents de sang ayant été versés des deux côtés, toute conciliation était devenue impossible entre les deux peuples.

En Piémont, le ministère Pinelli avait remplacé celui présidé par le comte Casati, et quelques jours lui avaient suffi pour devenir très-impopulaire dans le pays, malgré son programme rempli de promesses et les soins donnés à la réorganisation de l'armée. Le nouveau cabinet avait, entre autres fautes, commis celle d'accepter la médiation anglo-française, médiation qui ne pouvait aboutir à aucun résultat honorable, car il était impossible que l'Autriche consentît, après sa victoire, à renoncer à une partie quelconque de ce royaume lombardo-vénitien dont l'émancipation avait été, de la part du Piémont, l'objet suprême de la guerre. Des pétitions furent signées de toutes parts contre les nouveaux ministres, et la consulte lombarde, espèce de représentation de la Lombardie, convoquée à Turin, au nom du roi lui-même, dès le 24 août, et présidée par le comte Casati, protesta solennellement contre toute paix avec l'Autriche qui aurait sacrifié les provinces lombardo-vénitiennes, tandis qu'une adresse, signée par des milliers d'exilés, était présentée au gouvernement de la république française. Nous croyons utile de transcrire les passages principaux de ce document :

« Les puissances médiatrices vont bientôt par leurs actes manifester leur pensée sur la solution de la question italienne. Il est donc nécessaire que l'intention généreuse qui les anime ne soit pas induite en erreur par des données inexactes, qui ne pourraient que les éloigner de la pacification qu'elles se proposent. Il est indispensable que le peuple italien, juge suprême en pareille question, se prononce et explique les impérieuses nécessités de son existence politique : car, si l'on n'en tenait pas compte, la médiation deviendrait inutile et dangereuse. Il faut que l'Italie parle par la voix de ses associations politiques, de ses journaux et surtout de son émigration.

» Oui, *de son émigration surtout;* car elle se compose de citoyens de toute l'Italie réunis par les mêmes malheurs et par le même dévouement, et qui, émancipés de toute influence locale, sont la plus pure expression de l'esprit national. Cette émigration est la preuve vivante de l'énergie de toute la population lombardo-vénitienne et des sacrifices qu'elle s'est imposés. La fleur de la jeunesse lombarde fait en ce moment partie de cette émigration sur ces terres hospitalières, où la pensée n'est soumise à d'autre autorité que celle de la conscience. Les espérances et les craintes de cette noble jeunesse sont les craintes et les espérances de la patrie; la dernière, elle a quitté le champ de bataille, et quoi qu'il advienne, la première, elle y reviendra !

» Toute médiation, qui aurait en vue la pacification et le bonheur de l'Italie doit être assise sur ces deux grandes vérités :

» 1° Qu'il n'y a de paix possible pour l'Italie que dans son affranchissement complet de toute domination étrangère, directe ou indirecte;

» 2° Que la question italienne n'est pas une question d'organisation ou de politique intérieure, mais bien une question d'indépendance et de nationalité.

» L'insurrection lombardo-vénitienne n'a pas été un acte isolé de réaction contre l'oppression locale; elle a été, pour ainsi dire, le résultat militaire du mouvement général de la nation; c'est un assaut que les forces lombardes, avant-garde du peuple italien, ont livré au camp d'où l'Autriche dominait toute la Péninsule. Et depuis, d'un bout à l'autre de l'Italie, on n'a plus entendu qu'un seul cri : *Guerre à l'Autriche !*

» C'est en vain que la cour de Vienne a employé tour à tour la

Digitized by Google

terreur des affreux cachots du Spielberg, les cruautés les plus inouïes et la corruption, pour asservir cette population lombardo-vénitienne en état de conspiration permanente contre l'étranger campé dans ses villes. C'est en vain que l'Autriche, désespérant de nous soumettre par la violence, a voulu nous gagner par des concessions. L'heure avait sonné, le peuple était debout, et l'Italie entière a applaudi à l'insurrection des cinq journées, car nous combattions pour tous et au nom de tous. Les volontaires accouraient de tous les coins de l'Italie à l'armée de l'indépendance. Secoués et dominés par cette explosion populaire, les gouvernements se préparaient ou bien feignaient de se préparer à la guerre ; et celui qui se trouvait le plus près du théâtre de la lutte, menacé d'une révolution intérieure, poussait malgré lui son armée au delà du Tessin. C'est alors que la grande voix de l'Italie a prononcé cet arrêt irrévocable : *Guerre éternelle à l'Autriche !*

» Toute combinaison diplomatique qui ne serait pas basée sur l'affranchissement intégral de l'Italie laisserait subsister au sein de l'Europe une cause indestructible de guerre nationale.

» Non, cette guerre n'a pas été enfantée par une aveugle et déplorable haine de races, ni par le simple désir d'améliorations matérielles ou administratives. De semblables concessions ne nous suffisent pas. C'est la conscience d'un peuple qui a décrété cette guerre ; ce peuple se relève par la connaissance qu'il vient d'acquérir de lui-même, et il veut entrer libre, et non affranchi; dans la grande communauté des peuples libres; et le droit d'y entrer, il veut le mériter par toute espèce de sacrifices.

» La guerre italienne est une guerre de liberté, de progrès, de développement national. Dans la tyrannie autrichienne et dans ses influences, nous sentons une entrave apportée à l'expansion innée de notre vie politique; c'est pourquoi nous lui ferons une guerre à outrance.

» Les peuples de l'Italie demandent le libre exercice de leur souveraineté ; ils demandent le droit inaltérable de se donner la forme de gouvernement qui leur conviendra. A eux seuls appartient ce travail d'organisation intérieure.

» Nous prions la France de s'unir à nous par une nouvelle alliance, qui sera d'autant plus généreuse que nous l'invoquons dans notre adversité; c'est la France républicaine que nous prions, cette France qui déclarait naguère que les traités de 1815 étaient anéantis en droit, et qui proclamait hautement la sainteté des droits des nations. »

Le 28 août 1848, Charles-Albert, sentant la nécessité de rassurer encore une fois l'opinion publique sur ses intentions relativement à la guerre de l'indépendance et au maintien du statut constitutionnel, publiait à Alexandrie la proclamation suivante à l'adresse de l'armée :

« Pendant le temps que lui laisse l'armistice, mon gouvernement pourvoit énergiquement aux moyens de recommencer la guerre.

» De tous côtés de nouveaux frères, de nouveaux compagnons, accourent avec une joyeuse spontanéité sous les bannières que vous avez fait flotter sur l'Adige.

» Si les désastres, les privations et les fatigues ont pu vous enlever la victoire, le repos et une sévère discipline ramèneront les jours de triomphe.

» Soldats, il faut prouver qu'un retour de fortune ne vous a pas découragés; prouvez à la patrie, qui attend tout de vous, qu'elle peut compter sur votre fidélité et sur votre courage.

» Le souvenir de vos gloires passées servira de stimulant aux nouveaux soldats, qui brûleront, en suivant vos nobles exemples, de se montrer dignes de vous.

» Aussi, à la fin de l'armistice, on nous obtiendrons des conditions en rapport avec les droits de la nation, ou bien, si l'honneur l'exige, l'ennemi nous verra recommencer la guerre de l'indépendance, qui est le vœu du pays et le but de tous ses sacrifices.

» En attendant, que la patrie, qui met en vous toutes ses espérances, sache que vous êtes inviolablement attachés par les liens de l'amour et de la conviction à ses institutions libres qui sont la base des nouvelles destinées de l'Italie.

» En conséquence, j'ordonne non-seulement que tous les officiers et tous les chefs sans exception de l'armée de terre et de mer, mais aussi tous les soldats qui la composent, prêtent serment au statut; cet acte solennel sanctionnera irrévocablement l'unité de la nation, en rendant inséparables la qualité de citoyen et celle de soldat, à laquelle sont attribués tous les droits que la loi accorde indistinctement à nos peuples fidèles et bien-aimés. »

Sur ces entrefaites, la *Société de la Confédération italienne* se formait sous la présidence de Gioberti, qui, le 8 septembre 1848, publiait le programme suivant :

« Art. Ier. Le but de la société consiste à provoquer, par tous les moyens légitimes, la réalisation du pacte fédéral de l'Italie.

» Art. II. La société prend pour base de ses opérations les faits accomplis et les principes fondamentaux qui constituent le droit universel des nations, parmi lesquels elle croit devoir spécifier les suivants : 1° L'indépendance absolue de l'Italie. 2° Le maintien de l'union du Piémont avec les duchés et les provinces lombardo-vénitiennes, sous le sceptre constitutionnel de la dynastie de Savoie. 3° Le maintien de l'intégrité territoriale et des prérogatives des divers Etats déjà constitués dans la Péninsule, à savoir : l'Etat de l'Eglise, le royaume de Naples, le royaume de Sicile, le grand-duché de Toscane et la république de Saint-Marin.

» Art. III. Dans ce but, la société se propose principalement : 1° De répandre par la presse et par la parole l'idée de la nécessité d'un pacte fédéral et de former un projet pratique qui concilie l'intérêt commun de la nation et les intérêts spéciaux des divers Etats italiens. 2° De recueillir les vœux des peuples pour la réalisation de ce pacte. 3° De travailler auprès des princes et des gouvernements pour les engager à seconder puissamment le vœu public.

» Art. IV. Il sera établi provisoirement à Turin un *comité central* de la société, dont les membres seront indistinctement de toutes les provinces, Etats ou villes de l'Italie.

» Art. V. Il sera établi, en outre, dans les autres parties de l'Italie, des *comités locaux* qui se mettront en rapport avec le comité central.

» Art. VI. Chaque Italien a droit à faire partie de la société, et il en sera membre de fait en s'obligeant à en répandre les principes et à verser annuellement dans la caisse de la société une livre italienne.

» Art. VII. Chaque journal qui se déclarera en faveur de la confédération et qui en propagera les principes sera considéré comme l'un des journaux de la société et en portera les insignes.

» Art. VIII. Aussitôt qu'il sera formé, le comité central, dont il est question à l'article quatre, s'occupera de publier le règlement organique de la société. »

Ce programme avait pour signataires : Vincent Gioberti, président; Jacques Sanvitale et Louis Sanvitale, de Parme; François Freschi, de Plaisance; Joseph Bersani, de Parme; Charles-Joachim Lessona, de Turin; Joseph-Melchior Giovannini, de Reggio de Modène ; François Perez, de Palerme ; Michel-Ange Castelli, de Turin ; Joseph Malmusi, de Modène ; Ange Genocchi, de Plaisance; Nicomède Bianchi, de Reggio de Modène; Ferdinand Maestri, de Parme; Jean Paltrinieri, de Modène; Antoine Gallenga, de Parme; Ange Brofferio, de Turin; Sébastien Tecchio, de Vicence; Aurèle Bianchi-Giovini, de Milan; Etienne Gatti, d'Alexandrie; Camille Gay, de Turin; Jean Minghelli, de Modène; Titus Omboni, de Brescia; Paul-Emile Niccoli, de Milan; François Ferrara, de Palerme; Louis Minghelli, de Modène.

Le 17 septembre, Gioberti lançait, au nom de la société, un manifeste, par lequel on convoquait à Turin, pour le 10 octobre, un congrès ayant pour but l'établissement d'une constituante italienne. Une assemblée assez nombreuse se réunit à cet effet, au jour indiqué, dans la capitale des Etats sardes, et plusieurs discours furent prononcés, un, entre autres, par Mamiani, que l'on chargea de rédiger le projet relatif à la constituante nationale.

Avons-nous besoin de dire que les efforts de la nouvelle société n'eurent aucun résultat? Et, en vérité, le gouvernement de Naples ayant rompu tout à fait avec les idées libérales, et surtout avec le sentiment national, et les provinces lombardo-vénitiennes et les duchés étant occupés par l'Autriche, de quel poids aurait pu être une constituante qui n'aurait représenté que le tiers de l'Italie, et qui encore aurait eu pour principaux adversaires le grand-duc de Toscane et Pie IX ? Le congrès de Turin aurait bien mieux employé son influence, s'il s'était attaché à pousser, d'une part, le gouvernement piémontais, de l'autre, les pays encore libres de l'Italie, à la reprise des hostilités, alors surtout que, par la nouvelle révolution de Vienne, par la nouvelle fuite de l'empereur et par le soulèvement de la Hongrie, l'Autriche était à deux doigts de sa perte. Le parti démocratique, toujours disposé à l'action, ne manqua pas de saisir une aussi précieuse occasion, et il tenta un mouvement en Valteline; mais, abandonné à ses efforts, il finit par succomber devant le nombre. Un combat eut lieu, le 2 novembre 1848, à Germignaga, entre quinze cents Autrichiens et quelques centaines d'insurgés commandés par d'Apice, Arcioni, Daverio et Medici, qui, par la connaissance qu'ils avaient du terrain, et par la sympathie qu'ils avaient rencontrée parmi les populations, auraient pu causer de grandes pertes à l'ennemi, si une armée régulière était entrée en Lombardie. De vives interpellations furent adressées à ce sujet, par des députés de l'opposition, au ministère Pinelli, qui répondit d'une manière évasive, et la chambre eut le tort de passer à l'ordre du jour.

En Toscane, l'agitation devenant de plus en plus vive, le ministère Capponi était forcé, le 13 octobre, à donner sa démission. Le même jour, Montanelli, haranguant le peuple de Livourne, faisait publiquement sa profession de foi politique, profession de foi qu'il développait dans le manifeste publié, quelques jours après, lors de son entrée au ministère avec Guerrazzi, Mazzoni, Ayala, Adami et Franchini. Dans ce manifeste, conçu d'après les principes les plus larges, on insistait surtout sur la guerre contre l'Autriche, et sur la question de la constituante italienne, au sujet de laquelle Montanelli se faisait tout autant d'illusions que Mamiani, et dont il ne tarda pas à tracer un projet encore moins exécutable que celui de l'ancien ministre de Pie IX.

Digitized by Google

Dans les Etats-Romains, au ministère Fabbri succédait, le 16 septembre, le ministère Rossi, sous la présidence nominale du cardinal Soglia. Rossi, tant par l'ascendant de son talent que par l'empire exercé sur l'esprit faible de Pie IX, devint bientôt maître de la situation, et on le vit obtenir de la caste cléricale ce qu'aucun autre ministre n'eût jamais osé lui demander. Nous voulons parler des trois ou quatre millions d'écus qu'il parvint à faire avancer à l'Etat par le clergé régulier. Rossi ne visait à rien moins qu'à réformer radicalement tous les services publics, mais surtout à réorganiser complétement la justice, les finances et l'armée : tâche immense, sinon même impossible, en face des obstacles qui l'entouraient de toutes parts, et qu'il aborda pourtant avec une résolution peu commune. Malheureusement, il avait des ennemis dans tous les partis, et il n'était aucunement populaire, grâce à la roideur de ses manières et à son esprit absolu, mais surtout au peu de cas qu'il paraissait faire du sentiment national, si unanime en faveur de l'indépendance. Son impopularité augmenta encore, quand il ne craignit pas de se montrer aussi hostile au Piémont que favorable à une alliance avec Naples. Une grande agitation régnait dans les esprits, agitation prête à se traduire en événements graves, à la première occasion, lorsque le 14 novembre, veille de la réunion du parlement, le bruit se répandit que la police, dont Rossi s'était réservé la direction, avait arrêté deux réfugiés napolitains, et qu'elle allait les livrer au gouvernement de Ferdinand. On apprit en même temps que les carabiniers, appelés à Rome en grand nombre, avaient été harangués par le ministre, et distribués par fortes escouades dans les différents quartiers de la ville. Enfin, la gazette officielle du même jour vint ajouter à l'irritation du parti libéral avancé par un article très-acerbe contre les députés de l'opposition.

Le 15 novembre, jour destiné à la réunion des chambres, une foule considérable se pressait aux abords du palais de la chancellerie, et beaucoup de monde exprimait son mécontentement sur la difficulté que l'on éprouvait à trouver place dans les tribunes, dont l'espace avait été restreint par ordre de Rossi, de manière à ne pouvoir donner accès qu'à deux cents personnes tout au plus. A une heure arrive le ministre accompagné de l'un de ses collègues, Righetti, et aussitôt des huées et des sifflets retentissent de toutes parts, puis un mouvement soudain se fait autour de Rossi, et, au moment où celui-ci met pied à terre, une main homicide le frappe mortellement à la gorge. Cet acte infâme, que l'on ne saurait trop flétrir, fut suivi d'une scène des plus sauvages. Le soir même de ce jour néfaste, une promenade aux flambeaux eut lieu dans les rues, et des cris abominables furent poussés sous les fenêtres de la maison où se trouvait la famille de la victime. Empressons-nous d'ajouter que cette lâche manifestation, dont on voulut rendre responsable la ville de Rome, fut le fait d'un petit nombre de misérables. Nous dirons même, afin de mieux prouver l'horreur inspirée généralement par l'assassinat de Rossi, que l'assassin n'osa pas se montrer, et qu'aujourd'hui encore, malgré un long procès, suivi d'une double condamnation et d'une exécution capitale, on ne connaît pas avec certitude ni les auteurs ni la vraie cause du forfait. La seule chose dont on ne puisse pas douter, c'est qu'il fut l'œuvre de quelques forcenés, et non du parti républicain, ainsi que les ennemis de l'Italie se plurent à le proclamer à cette époque, et Sterbini avait bien raison de s'écrier, quelques années après, en répondant à d'indignes attaques : *Un parti qui a recours à l'assassinat est un parti perdu!* Le lendemain, 16 novembre, de grands rassemblements s'étant formés dans les rues, la troupe, au lieu de les disperser, s'y associa en fraternisant avec la garde civique et avec le peuple. Le gouvernement de Pie IX avait cessé d'exister avec son ministre dirigeant. Une multitude immense, composée de toutes les classes, et au milieu de laquelle on remarquait même un certain nombre de carabiniers, se dirigea sur la chambre, pour en inviter les membres à se rendre avec elle au Quirinal, dans le but de présenter au pape les demandes suivantes : 1° proclamation du principe de la nationalité italienne; 2° convocation d'une assemblée constituante, pour arriver à une confédération des peuples italiens; 3° exécution des résolutions prises par le parlement, le 2 août, au sujet de la guerre de l'indépendance; 4° nomination d'un nouveau ministère, formé par Mamiani, Sterbini, Campello, Saliceti, Fusconi, Lunati, Sereni et Galletti.

La population, ayant ses députés en tête, se rendit à Monte-Cavallo. Elle était organisée par pelotons, mais elle n'avait aucune arme, et rien ne décelait dans son attitude des intentions hostiles. Galletti, rencontré par le peuple, dont il était très-aimé, dans les environs du palais pontifical, fut invité à se joindre à la députation, laquelle, au lieu d'être admise auprès du pape, ne put voir que le cardinal Soglia, et n'en reçut qu'une réponse évasive. De violentes exclamations retentirent dans la foule à cette annonce, et Galletti fut renvoyé à l'instant pour obtenir de Pie IX une réponse positive et immédiate. Les portes du palais avaient été fermées par les Suisses, et cinq d'entre eux en gardaient l'issue principale. Aussi, le mandataire du peuple eut-il beaucoup de peine à se faire introduire, et lorsqu'il parvint en présence du pontife, celui-ci lui dit « qu'il ne voulait point » délibérer sous l'empire de la force, et qu'au surplus il s'en remettait » à la volonté de Dieu. » Ces paroles, communiquées aussitôt à la multitude, ne firent qu'augmenter son irritation. En même temps des injures ayant été proférées contre elle par les Suisses, plusieurs d'entre eux furent immédiatement désarmés, tandis que les autres s'empressaient de se réfugier dans le palais dont ils barricadèrent toutes les portes. Quelques minutes après, des coups de feu partaient des grilles et des fenêtres du Quirinal, et tuaient ou blessaient quelques hommes du peuple. Alors le cri : *Aux armes!* se fit entendre sur la place, et des coups de fusil ayant été tirés par la garde civique, le prélat Palma, qui se trouvait par hasard près de l'une des croisées, fut atteint mortellement. Deux heures après, une multitude d'hommes armés se joignait à la garde nationale et cernait de toutes parts le palais pontifical. Des soldats de la ligne en bon nombre, suivis d'une pièce d'artillerie, vinrent se réunir aux assiégeants; mais ceux-ci, avant d'en arriver aux moyens extrêmes, voulurent épuiser la voie des négociations, et le duc Cesarini-Sforza fut envoyé avec Galletti et d'autres citoyens pour présenter au pape la double demande d'une satisfaction contre les Suisses et de l'acceptation complète du programme.

Telle était, le 16 novembre 1848, la triste situation de ce même Pie IX qui, depuis son avénement au trône pontifical jusqu'à la publication de sa fatale encyclique du 29 avril, avait été l'idole de Rome, et un objet d'admiration enthousiaste de la part de l'Italie tout entière, tant il est vrai que l'on ne froisse pas impunément le sentiment national!

Ce fut avec la plus grande peine que Galletti seul put parvenir jusqu'au pape, qui consentit enfin à la formation d'un nouveau ministère, en renvoyant aux chambres l'examen des autres demandes. Une très-vive irritation existant contre les Suisses, la multitude demanda à grands cris qu'on les remît entre ses mains; mais Galletti, grâce à une harangue chaleureuse, fut assez heureux pour obtenir leur pardon, et alors, hommes du peuple, gardes nationaux et soldats vidèrent en un clin d'œil la place du Quirinal, et, après une promenade des plus joyeuses à travers Rome, ils se dispersèrent paisiblement. Il est à remarquer que dans toute cette journée, ainsi que dans celles qui suivirent, jusqu'à la fuite de Pie IX, aucun cri ne fut proféré contre ce dernier. Nous devons même dire que les libéraux les plus exaltés ne cessèrent de faire entendre ces paroles : *Respect à la personne du pontife*, ce qui doit prouver une fois de plus que les Italiens ne songeaient guère à s'attaquer à l'autorité de l'Eglise.

Galletti, chargé de la formation du nouveau cabinet, présenta à Pie IX la même liste qui avait été dressée au nom du peuple; mais le pape raya le nom de Saliceti, et ajouta celui du célèbre abbé Rosmini, qui se trouvait à Rome à cette époque, mais qui ne voulut pas accepter. Le ministère finit par se trouver composé comme il suit : Muzzarelli à l'instruction publique, avec la présidence du conseil; Mamiani aux affaires étrangères; Galletti à l'intérieur; Sereni à la justice; Lunati aux finances; Campello à la guerre, et Sterbini au commerce et aux travaux publics. Ces nominations, signées par le cardinal Soglia, ex-président du conseil, furent publiées au nom du pape.

Huit jours se passèrent dans la plus parfaite tranquillité, et Pie IX paraissait être dans les meilleurs termes avec ses ministres, lorsque, le 25 novembre au matin, la nouvelle de sa fuite se répandit tout à coup dans la ville. Cette fuite, que rien ne justifiait, fut l'œuvre du corps diplomatique, et surtout du ministre de Bavière, M. de Spaur, qui, en même temps, était chargé secrètement des affaires de l'Autriche. Quant au duc Eugène d'Harcourt, ambassadeur de la république française, il fut complétement joué dans cette circonstance, car, au moment même où sa voiture roulait sur la route de Civita-Vecchia, où il comptait faire monter le pape à bord du *Ténare*, pour l'emmener en France, Pie IX, déguisé en simple abbé, s'éloignait rapidement de Rome, en compagnie de M. et madame de Spaur, pour se rendre à Gaëte, après avoir écrit la lettre suivante au marquis Sacchetti, majordome du palais :

« Nous vous prions de prévenir de notre part le ministre Galletti, » en le chargeant, ainsi que ses collègues, de faire respecter les personnes attachées à notre maison, d'autant plus qu'elles ignorent » complétement nos intentions. Nous recommandons en même temps » aux ministres de tâcher de maintenir dans la ville l'ordre et la » paix. »

Le marquis Sacchetti s'empressa de communiquer cette lettre au ministère, qui, dans la journée même du 25 novembre, publiait la proclamation suivante :

« Le pape, poussé par de funestes conseils, a quitté Rome cette » nuit. Dans un moment aussi solennel, le ministère ne manquera » pas au devoir que lui impose le salut de la patrie et la confiance » qui lui a été accordée par le peuple. Toutes les dispositions sont » prises pour le maintien de l'ordre et pour sauvegarder la vie et les » intérêts des citoyens.

» La garde nationale et les troupes se tiendront en armes dans » leurs quartiers respectifs, prêtes à accourir au premier ordre.

» Le ministère, uni à la chambre des représentants et au sénat, » prendra désormais toutes les mesures que lui commanderont les » circonstances.

Digitized by Google

» Romains, fiez-vous à nous! Restez dignes du nom que vous portez,
» et répondez par la grandeur d'âme aux calomnies de vos ennemis!

» MUZZARELLI,
» GALLETTI,
» LUNATI,
» STERBINI,
» CAMPELLO,
» SERENI. »

Mamiani, absent au moment de sa nomination, n'arriva qu'au bout de quelques jours.

La population, que le départ du pontife n'avait point émue, tant la désaffection des Romains à son égard était devenue grande, ne cessa pas un instant de garder un calme admirable, et l'on peut même affirmer que jamais tranquillité plus parfaite n'avait régné dans les murs de Rome.

Pie IX, par le seul fait de sa fuite, autorisait le peuple des Etats-Romains, dès le 25 novembre, à se donner un nouveau gouvernement. Malgré cela, l'assemblée constituante ne fut convoquée que le 20 décembre, et encore après qu'on eut épuisé tous les moyens de conciliation entre le prince et les citoyens. Nous devons même dire que les ministres, en s'adressant au pape fugitif, firent preuve de l'humilité la plus grande, à en juger surtout par la lettre du 2 décembre, que le marquis Sacchetti fut chargé de porter à Gaëte. Dans cette lettre, le ministère romain, après avoir déclaré au pape *qu'il ne relevait que de lui seul*, l'adjurait de la manière la plus vive de ne pas tarder un instant à rentrer à Rome, où sa présence, disait-il, était *ardemment désirée.* Le marquis Sacchetti ne put parvenir jusqu'au pape qu'après avoir subi de longs interrogatoires de la part d'un agent de police du roi de Naples et du commandant de la place de Gaëte.

Pie IX, ayant pris connaissance de la lettre, répondit : « qu'il avait » pourvu à tout par le bref du 27 novembre, par lequel une commis- » sion était nommée pour gouverner en son nom. »

Ce bref, qui avait la forme d'une protestation, était conçu en ces termes :

« Les violences commises contre nous dans ces derniers jours, et les intentions manifestées d'en commettre de nouvelles (que Dieu les éloigne et qu'il verse dans les âmes des sentiments de modération et d'humanité!), nous ont contraint à nous séparer momentanément de nos sujets, qui sont nos enfants, que nous avons toujours aimés, et que nous aimons toujours.

» Parmi les causes qui nous ont porté à cette démarche bien douloureuse à notre cœur, Dieu le sait, il en est une de la plus grande importance, celle de la pleine liberté dont nous avons besoin pour l'exercice de la suprême puissance du saint-siége, puissance et liberté dont le monde catholique pourrait douter avec fondement dans les circonstances actuelles par les empêchements que nous éprouvons.

» Tandis qu'une pareille violence est pour nous le sujet d'une grande amertume, notre affliction s'accroît en songeant à la tache d'ingratitude contractée par une classe d'hommes pervers à la face de l'Europe et du monde; elle s'accroît encore plus de ce que cette conduite a imprimé dans leurs âmes le mépris de Dieu, et les expose à subir tôt ou tard les peines établies par son Eglise. Sans doute, nous reconnaissons dans l'ingratitude de nos enfants la main du Seigneur qui nous frappe, qui veut satisfaction pour nos péchés et ceux de nos peuples, mais nous ne pouvons, sans trahir nos devoirs, nous abstenir de protester solennellement, en présence de tous, contre la violence inouïe et sacrilége exercée contre nous, protestation que nous avons déjà faite verbalement le 16 novembre et dans la matinée du 17, en présence du corps diplomatique qui nous formait un noble entourage et qui a si dignement contribué à fortifier notre cœur.

» Cette même protestation, nous entendons la reproduire aujourd'hui, disant que nous avons été subjugué par la violence, et qu'en conséquence nous déclarons nuls, dénués de vigueur et de légalité tous les actes qui en sont dérivés.

» Les dures vérités et les protestations que nous venons d'exposer nous sont arrachées des lèvres par la perversité même des hommes et par notre conscience, laquelle nous a stimulé et forcé à l'accomplissement de nos devoirs. Cependant nous avons la confiance qu'il ne nous sera pas interdit devant Dieu, quand nous l'invoquerons, quand nous le supplierons d'apaiser sa colère, de commencer notre prière par ces paroles du saint roi prophète : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus* (Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa douceur.)

» En attendant, ayant à cœur de ne pas laisser à Rome le gouvernement de notre Etat sans direction et sans chef, nous nommons une commission composée de sept membres, savoir : le cardinal Castracane, monsignor Roberto-Roberti, le prince de Roviano, le prince Barberini, le marquis de Bevilacqua, de Bologne; le marquis Ricci, de Macerata, et le lieutenant général Zucchi. En chargeant cette commission de la direction temporaire des affaires publiques, nous recommandons à tous nos sujets et à nos enfants le calme et le maintien du bon ordre.

» Finalement, nous voulons et commandons que l'on adresse à Dieu de quotidiennes et ferventes prières pour notre humble personne, et pour que la paix soit rendue au monde, spécialement à notre Etat et à Rome, où sera toujours notre cœur, quelque partie que nous habitions dans le troupeau du Christ.

» Invoquons donc, nous à votre tête, comme c'est le devoir du sacerdoce suprême, invoquons la grande Mère des miséricordes, la Vierge Immaculée, les saints apôtres Pierre et Paul, afin que, selon nos vœux et nos ardents désirs, soit détournée de la ville de Rome la colère du Dieu tout-puissant.

» PIUS papa IX. »

En réponse à la protestation de Pie IX, la chambre des députés de Rome publiait la proclamation et le décret suivants :

« Un écrit a été publié, signé, dit-on, par le souverain pontife, à Gaëte, le 27 novembre, contenant une protestation de nullité relativement aux actes de son gouvernement, et nommant une commission administrative dont quelques membres se sont déjà éloignés du pays. Cet écrit a éveillé l'attention des députés. Afin de pourvoir à la protection des droits constitutionnels et de l'ordre public, la chambre a adopté, dans la séance publique de la nuit dernière, les résolutions suivantes :

» 1° La chambre des députés, reconnaissant que l'acte signé, dit-on, par le souverain pontife, à Gaëte, n'a aucun caractère d'authenticité ni de publicité régulière, et que même dans le cas contraire, n'ayant aucun des caractères constitutionnels auxquels le souverain est tenu aussi bien que la nation, on ne pourrait s'y soumettre, et la chambre devant d'ailleurs obéir à la loi de la nécessité d'avoir un gouvernement, déclare que les ministres actuels devront continuer d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné;

» 2° Une députation de la chambre sera envoyée immédiatement auprès de Sa Sainteté pour l'inviter à revenir à Rome;

» 3° La chambre haute sera invitée à faire une déclaration analogue et à joindre quelques-uns de ses membres à la députation qui sera envoyée à Sa Sainteté;

» 4° Une proclamation sera adressée au peuple romain et des Etats pontificaux, pour l'informer des mesures prises par la chambre des députés, et une autre aux gardes civiques, pour les inviter à protéger l'ordre public.

» La chambre des députés, en publiant les résolutions qu'elle a cru devoir adopter au milieu de circonstances si graves, espère avec confiance que les peuples conserveront cette attitude ferme, vertueuse et calme, par laquelle ils ont démenti jusqu'à présent les calomnies, brisé les armes de la haine et bien mérité de la patrie. »

Le haut conseil ratifia immédiatement ce décret, et deux membres de la municipalité, dont l'un était le sénateur même de Rome, le prince Corsini, ayant été réunis à la députation, celle-ci partit pour Gaëte. Or, quel ne fut pas l'étonnement général, quand, trois jours après, on la vit revenir à Rome et l'on sut qu'elle n'avait pas même pu franchir la frontière! Le pape avait fait répondre par le cardinal Antonelli, à qui le prince Corsini avait écrit de Portella, qu'il ne pouvait donner d'autre réponse que celle qu'il avait déjà faite au marquis Sacchetti.

L'indignation fut grande dans la ville de Rome, et le peuple ayant pressé les chambres de pourvoir aux besoins de la situation, le parlement, adopta le 11 décembre, presque à l'unanimité, un décret ordonnant la nomination d'une commission provisoire de trois membres, destinée à exercer le pouvoir exécutif jusqu'au retour du pontife. Les membres de cette junte suprême devaient être élus hors du sein des chambres, qui, en effet, désignèrent pour remplir ces charges importantes, le prince Corsini, le comte Camerata, maire d'Ancône, et Zucchini, maire de Bologne; mais le dernier ayant refusé, on lui substitua Galletti. Cependant des adresses arrivaient à Rome de toutes parts, adresses par lesquelles on réclamait la réunion immédiate d'une assemblée constituante, destinée à mettre fin à une situation provisoire non exempte de dangers. En même temps une certaine agitation se manifestait à Rome même, où des proscrits napolitains et lombards arrivaient tous les jours en grand nombre. Convaincue de la nécessité de prendre sans délai un parti définitif, *la junte provisoire* dont nous avons parlé publia, le 20 décembre, *la proclamation* qu'on va lire, relative à la convocation d'une constituante :

« Vu les adresses et les manifestations de la capitale et de toutes les provinces de l'Etat;

» Vu la note présentée par la junte suprême de l'Etat, et communiquée par le ministère à la chambre des députés;

» Considérant que, en présence de l'état de nos finances et des périls qui nous menacent d'une division entre les provinces et d'une dissolution sociale, la suprême loi du salut public commande de convoquer la nation, afin que, au moyen d'une représentation légitime, universelle, et munie de tous les pouvoirs, elle puisse exprimer sa volonté et prendre les mesures nécessaires; sur la proposition des ministres, la chambre des députés décrète :

» Art. Ier. Une assemblée nationale, munie de pleins pouvoirs et représentant l'Etat-Romain, est convoquée à Rome.

» Art. II. Le but de cette assemblée est de prendre toutes les mesures qu'elle jugera opportunes pour organiser la chose publique

Digitized by Google

d'une manière stable et régulière, conformément aux vœux et aux tendances du pays ou du moins de la majeure partie des populations.

» Art. III. Les colléges électoraux seront convoqués pour le 21 janvier prochain, à l'effet d'élire les représentants du peuple à l'assemblée nationale.

» Art. IV. L'élection aura pour base la population.

» Art. V. Le nombre des représentants sera de deux cents.

» Art. VI. Ils seront répartis entre les circonscriptions électorales existant actuellement à raison de deux représentants par chaque circonscription.

» Art. VII. Le suffrage est direct et universel.

» Art. VIII. Sont électeurs tous les citoyens âgés de vingt et un ans accomplis, résidant dans l'Etat depuis un an, et qui ne sont privés ni suspendus de leurs droits civiques par une condamnation judiciaire.

» Art. IX. Sont éligibles tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans accomplis.

» Art. X. Tous les électeurs voteront au chef-lieu de la circonscription électorale. Chaque bulletin de vote contiendra autant de noms qu'il y aura de représentants à nommer dans la province entière.

» Art. XI. Le scrutin sera secret. Nul ne pourra être nommé représentant du peuple s'il ne réunit au moins cinq cents suffrages.

» Art. XII. Chaque représentant recevra une indemnité de deux écus par jour pendant toute la durée de la session. Nul ne peut refuser cette indemnité.

» Art. XIII. Une instruction du gouvernement réglera toutes les autres dispositions pour l'exécution du présent décret.

» Art. XIV. L'assemblée nationale s'ouvrira à Rome le 5 février prochain.

» Art. XV. Le présent décret sera immédiatement transmis à toutes les provinces, publié et affiché dans toutes les communes de l'Etat. »

Une scission s'étant déclarée dans les chambres, le ministère dut en opérer la dissolution. Celle-ci ayant eu lieu, et les trois membres de la junte s'étant démis volontairement, les ministres s'érigèrent en commission provisoire gouvernementale, et concentrèrent dès lors dans leurs mains, jusqu'à la réunion de la constituante, tous les pouvoirs de l'Etat. Bien que cette résolution fût de tous points nécessaire, Mamiani refusa de s'y associer et se retira du ministère. Par cette conduite, il se mettait d'avance en contradiction avec les paroles adressées au pape dans sa lettre du 30 janvier 1849, par laquelle, en faisant l'historique des événements, et surtout en exposant les torts de Pie IX, il lui donnait une excellente leçon de droit constitutionnel et justifiait pleinement tout ce qui s'était fait à Rome depuis sa fuite à Gaëte.

L'état du royaume de Naples était de plus en plus misérable, car, sans parler de l'anéantissement presque complet des libertés publiques, le pays était en butte à l'insolence d'une soldatesque effrénée. Malgré cela, et bien que les chambres eussent été encore une fois prorogées, le parti libéral ne cessait de faire une opposition assez vive au gouvernement, ne se fatiguant pas de substituer de nouveaux journaux a ceux que la police supprimait à cause de leurs hardiesses vis-à-vis du pouvoir, et faisant retentir chaque jour à l'oreille de Ferdinand ce nom d'Italie qui lui était si odieux, surtout depuis qu'il avait tant fait pour sa ruine!



Prise et incendie de Messine, le 7 septembre 1848.

La Sicile, dont le duc de Gênes n'avait pas osé accepter la couronne, sans rien pouvoir dans l'intérêt de la cause italienne, songeait trop tard, hélas! à organiser ces forces militaires qui devaient lui servir si peu contre les nouvelles attaques du roi de Naples, tandis que ses ministres et son parlement faisaient de louables efforts pour reformer les lois et améliorer le sort des populations. Les principaux ministres de Sicile furent Stabile, le marquis de Torrearsa, le général Paternò, La Farina, Cordova et Amari; mais ce dernier ne siégea que peu de temps, car il fut envoyé en mission extraordinaire à Paris, où le baron Friddani représentait déjà le gouvernement sicilien, tandis que le prince de Granatelli figurait, en cette même qualité, auprès du gouvernement britannique. Rien ne fut négligé par ces excellents citoyens, ainsi que par le père Ventura, délégué auprès du pape, pour faire reconnaître solennellement l'existence politique de la Sicile; mais leurs efforts n'eurent aucun résultat, ce qui du reste était facile à prévoir, le droit ne triomphant presque jamais sans la force!

Il nous serait difficile d'exposer tous les maux dont l'Autriche accablait les provinces lombardo-vénitiennes, malgré les promesses faites par Radetzky lors de la capitulation de Milan. Qu'il nous suffise de quelques faits à ce propos. Un rescrit, émané de l'autorité militaire de Vérone, déclarait les propriétaires responsables de toute

affiche révolutionnaire placardée sur les murs de leurs maisons, et les menaçait des peines les plus graves. A Mantoue et à Pavie, le gouverneur forçait le public à se rendre au spectacle, en le condamnant à indemniser les directeurs des deux théâtres des pertes que son absence aurait pu leur occasionner. Une contribution énorme était frappée sur les riches, dont les palais, changés en casernes, étaient horriblement dévastés par les soldats. Le nombre des conscrits réfractaires étant devenu de plus en plus considérable, de fortes amendes étaient exigées des communes auxquelles les déserteurs appartenaient. Enfin, la détention d'une arme quelconque suffisait pour qu'on fût traduit devant un conseil de guerre et fusillé sur-le-champ. Ces exécutions furent très-nombreuses, et, ajoutées aux actes d'intolérable oppression que nous venons de rappeler, furent cause de l'expatriation de tous ceux à qui leurs ressources pécuniaires permettaient de vivre dans l'exil. Nous ne craignons pas d'évaluer à plus de cinquante mille le nombre des habitants du royaume lombardo-vénitien émigrés à cette époque.



Proclamation de la République à Rome, le 9 février 1849.

Dans les duchés, l'insolence et les exactions des troupes d'occupation n'étaient pas moindres qu'en Lombardie, et la ville de Plaisance surtout était ruinée par les impôts de guerre.

En attendant, la noble Venise, protégée par ses lagunes et par les armes de ses vaillants défenseurs, défiait toutes les attaques des Autrichiens, contre lesquels elle prenait même parfois l'offensive, témoin le glorieux combat de Mestre, du 27 octobre, combat qui valut aux Italiens la prise d'un drapeau et de plusieurs pièces de canon. Plus d'un trait de brillante bravoure signala cette journée. Nous citerons, entre autres, celui d'Alexandre Poerio qui, malgré sa santé extrêmement affaiblie et sa presque cécité, avait suivi le général Pepe à Venise, et persisté ce jour-là, malgré les instantes prières de son ami Ulloa, à vouloir marcher un des premiers contre l'ennemi. Grièvement blessé à la cuisse, il subit l'amputation au cri de *Vive l'Italie!* et quelques jours après il mourait en prononçant des paroles brûlantes de patriotisme. Alexandre Poerio brillait autant par les qualités de l'esprit que par celles du cœur, et avait le don de parler huit langues avec une étonnante facilité.

Personne n'ignore les immenses sacrifices que les citoyens de Venise surent s'imposer pour subvenir aux besoins de la patrie. Il résulte d'un compte rendu présenté par le gouvernement aux représentants du pays que les prêts et les dons faits à cette occasion par les Vénitiens dépassèrent le chiffre de vingt millions, somme énorme, surtout pour une ville dont l'industrie et le commerce étaient entièrement anéantis.

Le ministère Pinelli, cédant enfin à la pression de l'opinion publique, qui se manifestait notamment par une agitation croissante dans la ville de Gênes, se présenta aux chambres pour leur annoncer sa retraite. Gioberti, qui s'était posé jusqu'alors comme l'un des chefs de l'opposition, fut chargé par le roi de la formation d'un nouveau ministère, qui, à peine installé, fit connaître son programme. Le cabinet précédent étant tombé devant le parti de la guerre, Gioberti ne pouvait pas faire moins que d'annoncer la résolution de reprendre les hostilités contre l'Autriche; mais, soit qu'arrivé au pouvoir il vit les difficultés qui s'opposaient à la reprise immédiate de la guerre, soit qu'en réalité le moment ne fût plus aussi favorable pour la recommencer, il est certain que Gioberti suivit, sous ce rapport, la même ligne de conduite que ses prédécesseurs, et, pour couper court aux attaques de l'opposition, le 28 décembre 1848, il prorogea le parlement au 23 janvier 1849.

Nous ne quitterons pas l'année 1848 sans rappeler que le 2 décembre, Ferdinand d'Autriche et son frère, l'archiduc François, ayant abdiqué, le fils de ce dernier, François-Joseph, monta sur le trône impérial. A un empereur incapable succédait un empereur adolescent. Malgré cela, et bien que la position de l'empire fût extrêmement difficile, l'aide de la Russie et les fautes de ses ennemis non-seulement empêchèrent sa ruine, mais lui donnèrent une importance politique qu'il n'avait jamais eue jusqu'alors.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEPUIS LA PROROGATION DU PARLEMENT SARDE JUSQU'A LA BATAILLE DE NOVARE.

(1848-1849.)

La funeste issue de la campagne de 1848, et les maux de tout genre qui en furent les effets immédiats, produisirent, d'une part, un désenchantement profond à l'ég•• les princes qui avaient si mal

Digitized by Google

secondé l'élan national, de l'autre, un redoublement de haine contre l'Autriche. Tous les voiles étaient tombés désormais des yeux des libéraux, et même les plus modérés d'entre eux n'osaient plus mettre en avant l'utopie de Gioberti et de Balbo, qui n'avaient pas cessé de prêcher l'alliance entre les princes et les peuples, et surtout celle entre le principe populaire et la papauté, comme seul moyen efficace de *délivrer l'Italie des barbares*. Nous ne craignons pas d'affirmer que telle était à cette époque la disposition des esprits en Italie, qu'un mouvement démocratique y aurait éclaté, pour peu que le gouvernement français lui fût venu en aide. Mais le général Cavaignac, qui tenait alors dans ses mains, nous ne dirons pas les rênes du gouvernement français, mais les destinées de la France, au lieu de faire de la propagande démocratique au delà des Alpes, ce qui aurait été dans la nature de son rôle et dans l'intérêt de la république française, songeait à envoyer à Civita-Vecchia un corps de trois mille cinq cents hommes. « L'ordre a été expédié, disait-il dans la séance du 28 novembre 1848 de l'assemblée constituante, à une brigade, qui se » tenait toute prête, de s'embarquer à Marseille et à Toulon, et de » se diriger sur Civita-Vecchia. L'un de nos collègues, M. de Corcelles, a accepté une mission dont je vais faire connaître le but à » l'assemblée, en lui donnant connaissance des instructions qui lui » ont été remises. »

Ces instructions étaient contenues dans la lettre suivante, adressée le 27 novembre 1848 par M. Bastide, ministre des affaires étrangères, à M. de Corcelles :

« Vous connaissez les déplorables événements qui se sont passés dans la ville de Rome et qui ont réduit le saint-père à une sorte de captivité. En présence de ces événements, le gouvernement de la république vient de décider que quatre frégates à vapeur, portant à bord une brigade de 3,500 hommes, seraient dirigées sur Civita-Vecchia. Il a décidé également que vous vous rendriez à Rome en qualité d'envoyé extraordinaire; votre mission a pour but d'intervenir, au nom de la république française, pour faire rendre à Sa Sainteté sa liberté personnelle, si elle en a été privée.

» Si même il est dans son intention, vu les circonstances actuelles, de se retirer sur le territoire de la république, vous assurerez, autant qu'il sera en vous, la réalisation de ce vœu, et vous assurerez le pape qu'il trouvera au sein de la nation française un accueil digne d'elle et digne aussi des vertus dont il a donné tant de preuves.

» Vous n'êtes autorisé à intervenir dans aucune des questions politiques qui s'agitent à Rome; il appartient à l'assemblée nationale de déterminer la part qu'elle voudra faire prendre à la république dans les mesures qui devront concourir au rétablissement d'une situation régulière dans les États de l'Église. Pour le moment, vous avez, au nom du gouvernement qui vous envoie et qui en cela reste dans la limite des pouvoirs qui lui ont été confiés, à assurer la liberté et le respect de la personne du pape.

» A votre arrivée devant Civita-Vecchia, vous débarquerez de votre personne pour vous rendre auprès de M. d'Harcourt, avec lequel vous aurez à vous entendre, pour agir ensuite conjointement dans la ligne qui vous est tracée par le gouvernement. Vous ne ferez débarquer les troupes mises à votre disposition que dans le cas où, soit à Civita-Vecchia, soit dans un rayon extérieur proportionné à leur effectif, elles pourraient concourir à assurer le succès de votre mission.

» Les mesures sont prises pour renforcer cette brigade, si cela devenait nécessaire, et vous recevrez sans doute des instructions ultérieures plus développées, si l'assemblée nationale le juge convenable.

» Je ne saurais trop insister pour vous faire comprendre que votre mission n'a et ne peut avoir pour le moment d'autre but que d'assurer la sûreté personnelle du saint-père, et, dans un cas extrême, sa retraite momentanée sur le territoire de la république. Vous aurez soin de proclamer hautement que vous n'avez à intervenir à aucun titre dans les dissentiments qui séparent aujourd'hui le saint-père du peuple qu'il gouverne. La république, mue par un sentiment qui est une vieille tradition pour la nation française, se porte au secours du pape; elle ne pense pas à autre chose; votre mission est délicate, elle exige une grande sûreté de vues et d'appréciation. Le gouvernement de la république a pleine confiance dans les sentiments qui vont vous diriger.

» Je dois insister encore sur l'emploi que vous pourriez avoir à faire des troupes qui sont confiées à votre direction supérieure; leur débarquement ne doit être opéré qu'autant que, dans le rayon très-court où il leur sera donné d'agir, elles pourraient concourir au seul résultat que vous avez à atteindre, la sûreté du pape.

» Il est possible que les événements vous paraissent faire ressortir des nécessités que je ne prévois pas ici : dans ce cas, vous aurez à prendre sans délai les ordres du gouvernement de la république qui, suivant les cas et les propositions que vous auriez à lui faire, se décidera, soit par son initiative, soit après avoir pris les ordres de l'assemblée nationale. »

Bien que ces instructions limitassent la mission de M. de Corcelles et l'expédition projetée à la protection de la personne du pontife, le ministère romain, dès qu'il eut connaissance des intentions du général Cavaignac, protesta énergiquement, par une déclaration solennelle, contre toute espèce d'intervention étrangère.

Nous avons parlé de la constituante romaine convoquée pour le 5 février 1849. Les élections par suffrage universel, qui eurent lieu à cet effet, le 21 janvier, furent faites au milieu du plus grand ordre, et très-peu de citoyens s'abstinrent d'y prendre part, malgré le monitoire lancé de Gaëte par Pie IX le 1er janvier 1849, monitoire dans lequel on lisait, entre autres, ces paroles :

« Nous vous rappelons que cette défense absolue que nous vous » signifions est sanctionnée par les décrets de nos prédécesseurs et des » conciles, et spécialement du très-saint concile de Trente (sess. XXII, » c. XI de Refor.), dans lesquels l'Église, à diverses reprises, a fulminé ses censures, et principalement l'excommunication majeure » qu'encourt, sans qu'il soit besoin d'aucune déclaration, quiconque » ose se rendre coupable d'un attentat, quel qu'il soit, contre la souveraineté temporelle des souverains pontifes romains, comme nous » déclarons que l'ont déjà malheureusement encourue tous ceux qui » ont contribué à l'acte susdit (la convocation de l'assemblée constituante) et aux actes précédents, accomplis au détriment de la même » souveraineté, ou qui, de quelque autre manière et sous de faux prétextes, ont troublé, violé et usurpé notre autorité. »

Les voix des électeurs s'étant portées, en général, sur les hommes de la démocratie, personne ne fut étonné, lorsque le 9 février l'assemblée constituante des États-Romains proclama, à une immense majorité, le gouvernement républicain. Mamiani fit partie des vingt-deux membres de l'assemblée qui votèrent contre l'établissement de la république, insistant pour que l'on confiât à une constituante italienne le choix du nouveau gouvernement, et, ses efforts ayant été inutiles, il résigna ses fonctions de député. Joseph Garibaldi et Charles Bonaparte, prince de Canino, se montrèrent parmi les plus ardents en faveur de la république. Voici la proclamation par laquelle le ministère, composé à ce moment-là de Muzzarelli, président, Mariani, Armellini, Sterbini, Campello et Galletti, faisait connaître, le 9 février 1849, la décision prise par l'assemblée constituante :

« Un grand événement s'est accompli. L'assemblée nationale, composée de nos représentants légitimes, a reconnu, au nom de la souveraineté du peuple, que la seule forme de gouvernement qui pût nous convenir était celle qui fit nos pères si grands et si glorieux.

» L'assemblée a rendu un décret en conséquence, et la république romaine a été proclamée aujourd'hui du haut du Capitole.

» Tout citoyen qui n'est pas un ennemi de la patrie doit donner son adhésion prompte et loyale à ce gouvernement, qui, né du vote libre et universel des représentants de la nation, suivra les voies de l'ordre et de la justice. Après tant de siècles, nous retrouvons la patrie et la liberté; montrons-nous dignes de ce présent de Dieu, et la république romaine sera éternelle et prospère. »

Le même jour, la déchéance du pape, comme prince temporel, était déclarée par l'assemblée romaine. Voici les termes du décret, signé par Galletti, président de la constituante, ainsi que par ses quatre secrétaires :

« Art. Ier. Le pape est déchu de fait et de droit du gouvernement » temporel de l'État-Romain.

» Art. II. Le pontife romain aura toutes les garanties d'indépendance nécessaires pour l'exercice de sa puissance spirituelle.

» Art. III. La forme du gouvernement de l'État-Romain sera la » démocratie pure, et prendra le nom glorieux de République romaine.

» Art. IV. La république romaine entretiendra avec le reste de » l'Italie les relations qu'exige la nationalité commune. »

La proclamation de la république et la déchéance de Pie IX comme prince temporel furent des actes résultant forcément de la situation, et s'il y a un reproche à adresser à leurs auteurs, c'est de n'en avoir pas aperçu les conséquences logiques, et de n'avoir pas compris que le seul moyen d'assurer à Rome l'existence du nouveau gouvernement était de l'étendre tout autour, mais surtout dans le royaume de Naples, où il eût suffi, dans ce temps-là, d'une simple démonstration sur la frontière pour que les populations secouassent le joug abhorré de Ferdinand II. Nous ne devons pas taire, à ce propos, que les généraux Garibaldi et Ferrari insistèrent en vain énergiquement auprès du triumvirat, composé d'abord de Saliceti, Montecchi et Armellini, puis de Mazzini, Armellini et Saffi, pour qu'une tentative fût faite dans les Abruzzes, tentative que Joseph Ricciardi avait proposée, inutilement aussi, de Paris, tout de suite après la fuite de Pie IX.

Le 7 février 1849, le grand-duc de Toscane, après avoir simulé une maladie aux yeux de ses ministres, quittait brusquement la ville de Sienne, puis, le 21 du même mois, imitant Pie IX, il s'enfuyait à Gaëte. A peine la nouvelle de son départ de Sienne arrivait à Florence, que le parlement investissait de pleins pouvoirs Guerrazzi, Montanelli et Mazzoni, qui publiaient, le 8 février, la proclamation suivante :

« » Le prince à qui vous avez prodigué des trésors d'affection vous a » abandonnés, et il vous a abandonnés au moment du suprême danger.

» Le peuple et l'assemblée législative ont appris cet événement » avec un sentiment de profonde amertume.

Digitized by Google

» Les princes passent, les peuples restent!

» Peuple et assemblée ont consulté leur dignité et agi en conséquence.

» Le peuple et l'assemblée nous ont élus pour composer le gouvernement provisoire de la Toscane. Nous acceptons, et, confiants en Dieu, nous remplirons notre mission avec force et rectitude.

» Courage! soyons unis, et cet événement sera léger comme la plume qui tombe de l'aile de l'oiseau qui passe.

» Que personne ne tente, sous aucun prétexte, de troubler l'ordre. Que le peuple garde le peuple. La liberté a un drapeau sans tache. Que les Toscans ne l'oublient pas.

» Préposés par la volonté du peuple à la garde de la civilisation, de la propriété et de la justice, nous sommes décidés à réprimer, et à réprimer sévèrement, toute tentative des hommes violents ou rétrogrades; défenseurs de l'indépendance, nous ne voulons employer que des armes pures et honnêtes. »

Au lieu de convoquer immédiatement une assemblée semblable à celle de Rome, et de lui proposer d'urgence la fusion de la Toscane avec les Etats-Romains, les triumvirs toscans ne convoquèrent la constituante que pour le 15 mars, ce qui donna le temps au parti rétrograde d'organiser ses forces et de préparer la contre-révolution.

Les événements de l'Italie centrale, ajoutés à la conduite équivoque du gouvernement, ne firent que surexciter les esprits dans les Etats sardes, mais surtout dans la ville de Gênes, où de fréquents tumultes avaient lieu, outre que tout le monde était fatigué d'un état de choses qui n'était ni la paix ni la guerre. Une crise paraissait imminente, et le ministère présidé par Gioberti n'avait que deux moyens pour la conjurer : reprendre les hostilités contre l'Autriche, en cherchant à redonner quelque prestige à la royauté, par la conquête de l'indépendance italienne, ou bien se substituer à l'Autriche, en essayant de détruire le principe démocratique qui venait d'être proclamé à Rome et qui allait triompher en Toscane. Or, c'est à ce dernier parti que Gioberti aurait voulu avoir recours, ce qui eût abouti à la guerre civile, au moment même où il était plus que jamais nécessaire de réunir en faisceau contre l'Autriche les forces de l'Italie tout entière. Heureusement, le bon sens public fit justice de ce projet, et l'attitude hostile du parlement obligea Gioberti non-seulement de renoncer à toute intervention dans l'Italie centrale, mais de quitter le ministère. Il est vrai que ceux dans les mains desquels resta le pouvoir, tels que le général Chiodo, président du conseil, Rattazzi, Sineo, Buffa, Tecchio, Cadorna et Ricci, tout en suivant une ligne politique différente, ne se montrèrent pas plus habiles. Décidés à adopter le parti exigé par les circonstances, celui de la reprise des hostilités, la médiation anglo-française n'ayant pas abouti, ils ne surent rien faire pour assurer le bon résultat d'une guerre de laquelle dépendait le salut ou la ruine non-seulement du Piémont, mais de l'Italie tout entière. L'armée, après avoir été complétement désorganisée, et, qui plus est, démoralisée par l'issue malheureuse de la campagne de 1848, était sourdement travaillée par le parti rétrograde. Il était donc de toute nécessité, avant de recommencer la guerre, de réorganiser les troupes, mais surtout de relever leur moral et de les soustraire, en même temps, à l'influence délétère de ce parti que sa haine contre les idées libérales rendait l'allié naturel de l'Autriche. Or, le seul moyen d'atteindre un pareil but était de créer des intérêts nouveaux dans l'armée, et notamment d'y introduire l'élément populaire et national, en stimulant le zèle des sous-officiers, et même des soldats, qui s'étaient le plus distingués pendant la dernière campagne, en purgeant les états-majors des régiments, ainsi que l'état-major général, de tout ce qu'il y avait de réactionnaire, et en appelant à entrer dans les corps piémontais les volontaires des autres contrées de l'Italie. Cette dernière mesure était d'autant plus nécessaire qu'elle pouvait seule imprimer à la lutte qu'on allait renouveler contre l'Autriche ce caractère de guerre nationale qui devait en assurer le triomphe. Outre cela, on aurait dû pourvoir avec le plus grand soin à l'armement du pays, dans la prévision que la guerre pourrait être portée au cœur même du Piémont. Enfin, on aurait dû, avant de dénoncer l'armistice, faire les plus grands efforts pour réunir aux forces du Piémont celles de l'Italie centrale, ou du moins concerter avec elle les mouvements de l'armée sarde. Que fit en revanche le ministère piémontais? Il chargea de la réorganisation de l'armée ces mêmes généraux qui l'avaient si mal dirigée en 1848, puis, après avoir demandé en vain au gouvernement français le maréchal Bugeaud et les généraux Bedeau et Changarnier, il confia le commandement suprême à Albert Chrzanowski, c'est-à-dire au plus médiocre parmi les généraux polonais. Quant au personnel des états-majors, on n'y toucha presque pas, et on ne fit absolument rien, soit pour relever l'esprit du soldat, soit pour intéresser l'armée à la guerre de l'indépendance, soit, enfin, pour y détruire les sinistres influences qui l'avaient dominée jusqu'alors. De plus, aucun appel ne fut adressé aux volontaires italiens, et les Lombards-Vénitiens réfugiés en Piémont en si grand nombre, au lieu d'être incorporés dans les régiments piémontais, dans lesquels leur présence aurait excité à la fois le sentiment national et l'émulation la plus vive, furent organisés en légion séparée et placés sous les ordres du général Ramorino. Pour ce qui était de l'armement du pays, à peine si on songea à garnir les places fortes. La garde nationale, dont l'organisation avait été des plus imparfaites, n'était armée qu'à moitié, et les campagnes, qui, en cas d'invasion, auraient pu être d'un grand secours, furent laissées complétement désarmées. Quant à l'accord à établir entre le Piémont et l'Italie centrale, on se contenta d'envoyer le député Valerio à Florence et à Rome; puis, sans attendre le résultat de ses démarches, on s'empressa de dénoncer l'armistice, de telle sorte que l'armée piémontaise était battue à Novare, le 23 mars 1849, avant qu'un seul homme eût pu se mettre en marche pour la haute Italie, soit de Toscane, soit de Rome. Nous ne devons pas taire que l'impatience extrême de Charles-Albert de venger sa défaite de 1848 et de répondre par là aux attaques dont il ne cessait d'être l'objet, contribua beaucoup à précipiter les événements. Nous dirons même à ce propos que le roi sarde, en voyant les obstacles qui semblaient s'opposer de toutes parts à la reprise des hostilités, n'avait pas craint de s'écrier avec une ardeur toute juvénile : « Je prendrai ma revanche à tout prix, dussé-je me coiffer du bonnet rouge! »

Voici le cartel présenté à Milan, à Radetzky, par le major Cadorna, le 12 mars 1849 :

« Bien que la convention d'armistice, stipulée à Milan entre les armées sarde et autrichienne, le 9 août 1848, n'ait pas été ratifiée par les pouvoirs constitutionnels des Etats de Sa Majesté Charles-Albert, et n'ait jamais eu d'autre caractère que celui d'un acte purement militaire et transitoire, cependant toutes les conditions que cette convention imposait à l'armée sarde ont été fidèlement et surabondamment remplies.

» Au contraire, les autorités autrichiennes ont violé et violent encore les engagements que, conformément à cette convention, elles devaient tenir; entre ces violations, nous signalons, comme les plus flagrantes, le refus de rendre les canons du parc d'artillerie qui a servi au siége de Peschiera; l'occupation militaire et politique des duchés; le blocus par terre et par mer de Venise, et, enfin, les excès en tout genre qui ont remplacé la *protection* que, par l'article 5 de l'armistice, le gouvernement impérial assurait à toutes les *personnes* et à toutes les *propriétés*, dans tous les lieux évacués par l'armée royale.

» Les instances et les plaintes réitérées du gouvernement royal contre ladite violation sont restées inefficaces, et cette obstination est d'autant plus imputable au gouvernement impérial, que le lieutenant général baron de Hess, dans son rescrit du 1er octobre 1848, déclarait que la franchise et la loyauté militaires n'éprouveraient pas de difficulté à admettre les réclamations du ministre de la guerre sarde, mais que le maréchal comte Radetzky n'étant dans cette affaire que l'*organe responsable* de son gouvernement, il se trouvait, malgré lui, forcé d'adopter le système du cabinet de Vienne.

» Le gouvernement impérial a même violé la stipulation formelle de l'armistice relative à l'ouverture des négociations de paix, et quand il a déjoué tous les efforts des hautes puissances médiatrices pour fixer le lieu des conférences, et quand il a déclaré vouloir s'en tenir aux traités de 1815, ce qui répugnait trop directement à l'idée et aux bases de la médiation proposée, et quand il a omis d'envoyer son plénipotentiaire à Bruxelles, où se réunirent cependant les plénipotentiaires de la France, de l'Angleterre et de la Sardaigne.

» Cela posé, le gouvernement de Sa Majesté Charles-Albert pense et déclare qu'il n'a *jamais été engagé*, et, dans toute hypothèse, qu'il est *délié* de la susdite convention du 9 août 1848, signée par le baron de Hess, lieutenant général, quartier-maître général de l'armée autrichienne, et le comte Salasco, lieutenant général, chef d'état-major général de l'armée sarde, et, par surabondance d'honneur, ce gouvernement dénonce, au nom et par ordre de Sa Majesté, *la cessation de l'armistice.* »

Le jour même, Radetzky adressait la proclamation suivante à ses troupes :

» Soldats! vos vœux les plus ardents sont exaucés; l'ennemi nous a dénoncé l'armistice. Il étend une seconde fois la main sur la couronne de l'Italie; qu'il sache que six mois de repos n'ont en rien altéré votre fidélité, votre courage, votre amour pour votre empereur et roi.

» Après être sorti de Vérone, avoir marché de victoire en victoire et chassé l'ennemi jusqu'à ses frontières, vous eûtes la générosité de lui accorder un armistice; lui, tandis qu'il avait l'air de faire des propositions de paix, comme il les appelait, il se préparait, au contraire, à une nouvelle guerre. Eh bien, nous aussi, nous sommes prêts, et la paix que nous lui offrions généreusement, nous l'obtiendrons de force dans sa capitale.

» Soldats! la lutte sera courte. C'est le même ennemi que vous avez vaincu à Santa-Lucia, à Sommacampagna, à Custoza, à Volta et devant les portes de Milan. Dieu est avec nous, parce que notre cause est juste. En avant donc, soldats, suivez encore une fois votre vieux général au combat et à la victoire. Je serai témoin de vos actions glorieuses, et ce sera la dernière joie de ma longue vie de soldat de pouvoir, dans la capitale d'un ennemi déloyal, orner la poitrine de mes braves compagnons d'armes du signe de la valeur conquis par le sang et par la gloire!

Digitized by Google

» En avant donc, soldats, que notre mot d'ordre soit : *A Turin!* Là, nous aurons la paix pour laquelle nous combattons.

» Vive l'empereur! Vive la patrie! »

Non content de cette proclamation, Radetzky publiait un long manifeste, dans lequel, oubliant toute mesure et toute dignité, il descendait aux outrages les plus grossiers contre l'Italie et contre le roi Charles-Albert. Nous ne transcrirons que les derniers passages de cet ignoble document :

« A qui veut connaître l'amour des Lombards pour Charles-Albert, nous dirons : *Visitez le palais Greppi à Milan*. Nous ajouterons qu'il s'est enfui honteusement, la nuit, de la capitale de ses fidèles alliés les Lombards. Un roi si méprisé ne peut pas être celui du choix d'aucun peuple. Comment peut-il avoir existé, comment peut-il exister encore à l'avenir, affection et attachement entre lui et les Lombards? Les deux partis se trompent : l'un espère jouer l'autre, et, lorsque l'Autriche redoutée aura été vaincue, ces deux alliés espèrent se débarrasser facilement l'un de l'autre. Charles-Albert travaille à la ruine de son trône et de sa dynastie, comme s'il était le principal agent de Joseph Mazzini. Lui qui fut le plus absolu des monarques, croit-il, par hasard, consolider son trône par l'adoption d'une politique de carrefour? La justice et la loyauté sont des vertus dont un monarque, moins que tout autre, peut se passer. L'histoire n'offre pas d'exemple que des trônes se soient consolidés par la déloyauté et le parjure, et Charles-Albert n'assurera pas le sien, après l'avoir miné par l'esprit de conquête et par une ambition sans mesure. Ayant confiance dans la justice de notre cause et dans la bravoure de mon armée, je vais droit à l'ennemi. Puisque notre modération dans la victoire n'a pu l'amener à la paix, que l'épée décide une seconde fois. La possession de Turin rendra peut-être plus faciles les négociations pour la paix. »

Le 14 mars, le général en chef adressait, de son côté, la proclamation suivante aux troupes sardes, de son quartier général d'Alexandrie :

« Soldats! les jours de trêve sont passés, vos désirs sont exaucés! Charles-Albert vient de nouveau se placer à la tête de vos braves bataillons. L'armistice est dénoncé et les jours de gloire pour les armes d'Italie vont recommencer.

» Soldats! voici le moment solennel! marchons au combat qui nous promet une victoire certaine. Suivez l'exemple de vos princes qui combattent dans vos rangs et la voix de votre roi qui marche à votre tête, et prouvez à l'Europe que vous n'êtes pas simplement les vengeurs de l'Italie, mais les vengeurs de ses droits.

» A votre approche, les populations opprimées changeront leurs gémissements en chants d'allégresse, et vos frères, sauvés de nouveau, jouiront dans vos bras de l'enivrement du triomphe.

» Soldats! plus votre valeur sera grande, plus la victoire sera prompte, plus vous mettrez d'ardeur dans vos luttes, plus tôt vous rentrerez au sein de vos familles, couronnés de lauriers et fiers de voir votre pays libre, indépendant et prospère. »

Les triumvirs toscans avaient à peine connaissance, le 15 mars, de la dénonciation de l'armistice, qu'ils faisaient entendre ces paroles :

« L'armistice Salasco est rompu; le duc de Modène est en fuite, le bruit du canon italien retentit dans la vallée du Pô; le sang de nos frères coule peut-être en ce moment pour le salut de la patrie.

» Les Piémontais s'apprêtent à venger l'Italie; ils ne nous ont pas dit : *Accompagnez-nous*, mais bien : *Suivez-nous*..... Vive le Piémont! Si l'honneur n'en faisait pas un devoir, l'intérêt seul devrait pousser dans la même voie tous les enfants de l'Italie.

» C'est en vain que des hommes qui, sans leur profonde stupidité, seraient à la hauteur de toutes les infamies, ont essayé de nous diviser. Le Piémont, Rome, Venise et la Toscane, animés par les liens d'une loyale fraternité, réunissent leurs efforts pour la défense commune.

» Les circonstances sont graves. Nous avons affaire à un ennemi redoutable, et ces ennemis-là il faut, non pas s'en moquer, mais les détester et les battre.

» Du calme et de la fermeté, de la résolution, voilà ce qui doit sauver le peuple italien. Trêve pour une bonne fois aux vains discours, aux bruits alarmants; finissons-en avec les scandaleux spéculateurs de liberté, et à quiconque, dans ce moment suprême, refuse de venir au secours de la patrie, châtiment et infamie. Nous n'osons pas supposer que la patrie renferme des traîtres.

» La patrie a besoin de toute espèce de secours. Puisque la persuasion ne suffit pas pour obtenir de l'argent, il faut employer la force, et puisqu'il en est qui refusent honteusement de combattre pour l'indépendance, il faut les y contraindre.

» L'Autriche a pu trouver à Ferrare 200,000 écus de contribution, pour les tourner contre Ferrare; elle a pu obtenir des familles lombardes des jeunes gens dont elle s'est servie dans un but fratricide, et nous ne pourrions trouver ni hommes ni argent!... Donc, en Italie, on peut faire des sacrifices contre la patrie et non pour la patrie!

» Les moyens de persuasion sont épuisés; la liberté en demande d'autres; nous essayerons. O Toscane! toi qui disais : *Je veux être libre et grande*, tiens donc ta promesse. Notre devoir est de t'y contraindre par la force.

» Pas de prétextes, pas d'excuses, pas de plaintes. Ce que la patrie veut, Dieu le veut!

» Que tous les cœurs toscans battent d'un seul sentiment, et que ce sentiment soit la guerre! L'année dernière, la voix faible, peureuse et incertaine d'un prince vous appelait, et vous accouriez, aujourd'hui la liberté fait entendre sa puissante et magnifique voix, et vous restez chez vous.

» Debout, pour Dieu, debout; votre mère qui vous appelle n'est pas chez vous; votre mère vous tend les mains dans les plaines de la Lombardie; notre chère et vénérable mère, c'est l'Italie! »

Le langage tenu par Guerrazzi, Montanelli et Mazzoni, dans cette circonstance, prouve assez le chemin que la réaction avait déjà fait en Toscane, ainsi que le profond découragement qui s'était emparé des esprits. Il est vrai que tout avait contribué à amener cette triste situation; les divisions du parti libéral, l'attitude du corps diplomatique, aussi favorable à Léopold II, au point de le suivre dans sa fuite, qu'hostile au gouvernement provisoire, mais surtout la défection du général César de Laugier, qui, suivi par trois mille hommes environ, s'était déclaré en faveur du grand-duc. Qu'on ajoute à cela que des tentatives contre-révolutionnaires furent faites à Florence même, dont une, dans la soirée du 21 février, que Montanelli parvint toutefois à rendre vaine, tandis que son collègue Guerrazzi, aidé du général d'Apice, forçait le général de Laugier à se retirer sur le territoire piémontais, après s'être vu quitter par ses troupes.

Quant à l'assemblée constituante et aux triumvirs de Rome, leur action en faveur de la guerre de l'indépendance se réduisit, grâce à l'extrême rapidité des événements, à un vote de secours et à l'ordre de départ donné à toutes les forces disponibles. Nous devons ajouter que la république romaine avait déjà à se défendre chez elle, car, outre l'occupation de la ville de Ferrare (que le général Haynau avait envahie soudainement, le 18 février 1849, avec six mille hommes et vingt-deux pièces de canon), une coalition des puissances catholiques se tramait contre elle à Gaëte.

L'armistice était à peine dénoncé que les troupes sardes s'ébranlaient déjà de toutes parts. Malgré l'imprévoyance et l'incapacité du gouvernement, la campagne de 1849 aurait pu encore aboutir à un heureux résultat, si d'habiles chefs l'avaient dirigée. Le plus simple bon sens aurait dû tracer au général Chrzanowski la marche à suivre dès le premier jour de la mise en mouvement de l'armée. Le principal appui de celle-ci consistant dans l'insurrection des provinces lombardo-vénitiennes, il était évident que les forces piémontaises devaient se porter immédiatement en Lombardie. Radetzky comprit si bien cela, et le danger qu'il aurait couru, s'il s'était trouvé pris entre l'armée sarde et l'insurrection lombarde, que, pour l'éviter, il conçut le projet téméraire de porter la guerre en Piémont. Nous disons téméraire, car un général un peu habile aurait laissé Radetzky s'avancer jusqu'au cœur du Piémont, et, en se jetant lui-même sur ses derrières, il eût, d'une part, appuyé le soulèvement de la Lombardie, et, de l'autre, coupé l'ennemi de sa base d'opération. Sur ces entrefaites, la garnison de Venise, qui se montait à près de vingt mille hommes, à l'aide d'une pointe sur Padoue, aurait pu provoquer une levée de boucliers dans la Vénétie et donner la main, d'un côté, aux troupes sardes s'avançant de la Lombardie, de l'autre, aux volontaires de la Toscane et des Etats-Romains qui, tôt ou tard, n'auraient pas manqué d'accourir. Combien alors serait devenue critique la position de Radetzky, même dans le cas où son audace l'eût porté jusqu'à Turin, ce qui n'était guère présumable, car, en agissant ainsi, il aurait provoqué l'intervention de la république française. Mais en admettant même un pareil cas, les places fortes de Casal, de Coni et d'Alexandrie n'auraient-elles pas suffi pour sauver le Piémont et pour rendre tout à fait inutile le mouvement de l'ennemi? Ajoutez à cela qu'un corps de quinze mille hommes environ, commandé par le général La Marmora, était déjà maître de Parme et de Plaisance, et qu'en s'emparant de Pavie il aurait pu empêcher Radetzky de repasser le Tessin. Ainsi donc, tout aurait dû conseiller à M. Chrzanowski de préférer la guerre offensive à la guerre défensive, voire même après la manœuvre hardie de son adversaire; mais l'homme qui, étant gouverneur militaire de Warsovie, en 1831, menaçait de la fusillade les gardes nationaux qui auraient voulu défendre leur patrie à tout prix, pouvait-il aider, en 1849, à l'insurrection de la Lombardie? Au lieu de raconter nous-même la courte campagne de 1849, nous laisserons parler l'auteur de *Custoza*, qui, après avoir décrit les événements militaires de 1848, publia, sur ceux dont le Piémont fut le théâtre l'année suivante, une intéressante brochure sous le titre de *Novare*.

« L'armée autrichienne se composait de six corps; un resta sur le » Mincio et l'Adige et dans la Vénétie; les cinq autres, ne laissant » que des garnisons dans les châteaux de Milan, Brescia, Bergame et » Modène, à la tête de pont de Brescello, et dans la citadelle de » Plaisance, dix mille hommes en tout, se dirigèrent vers l'angle du » Pô et du Tessin. Les ordres furent donnés avec tant de promptitude » et de secret, et toutes les précautions si bien prises, que, dans la » nuit du 19 au 20 mars, l'armée était concentrée autour de Pavie, » prête à prendre l'offensive au moment qu'expirerait l'armistice, sans » que l'ennemi eût su distinguer ce grand mouvement convergent qui » se faisait par toutes les routes de la Lombardie. »

Digitized by Google

Après avoir décrit le passage du Tessin par les Autrichiens, passage que la division lombarde, commandée par Ramorino, ne sut pas leur disputer, l'auteur de *Novare* poursuit son récit en ces termes :

« La force totale des Autrichiens entrés ou sur le point d'entrer en Piémont était de soixante-neuf à soixante-dix mille hommes, avec deux cent dix bouches à feu; Chrzanowski ne pouvait plus leur opposer le même nombre, et ce seul fait peut faire juger de la différence d'habileté des deux adversaires..... Pendant que l'armée autrichienne entrait si tranquillement en Piémont, vers Pavie, l'armée piémontaise l'attendait vers Buffalora, ou la croyait en retraite sur l'Adda. Dès le matin, les cinq divisions destinées par Chrzanowski à franchir ou à défendre le Tessin étaient à leurs postes... Le 20 mars, à midi, la division du duc de Gênes était massée contre le pont de Buffalora; on n'apercevait point de troupes au delà du fleuve, on n'entendait rien du côté de Pavie, et l'on ignorait toujours la concentration des Autrichiens sur le bas Tessin. Vers une heure, Chrzanowski se détermina à entreprendre une reconnaissance sur Magenta; le roi voulut passer le premier avec une compagnie de tirailleurs. On arriva à Magenta sans rien rencontrer, et l'on aperçut seulement au loin quelques piquets de cavalerie..... En rentrant à Trecate, on n'apprit encore rien. Un général qui aurait senti la gravité de la situation et la valeur du temps aurait tout mis en mouvement autour de lui, aurait couru lui-même vers Vigevano pour savoir au plus vite ce qu'il avait tant d'intérêt à connaître. Chrzanowski ne fit rien, se résigna à attendre et se coucha tranquillement à huit heures. A neuf, un officier de l'état major du général Bes vint lui annoncer le passage des Autrichiens et l'absence de Ramorino, et peu après il reçut enfin de ses espions des renseignements certains sur la concentration de toute l'armée ennemie vers Pavie..... Malgré tout ce qui venait d'arriver, le projet de Chrzanowski de se porter au-devant de l'ennemi, entre Tromello et Mortara, restait exécutable, à la condition toutefois d'opérer avec beaucoup de rapidité et de précision, car l'ennemi était bien près. »

Après une juste critique des manœuvres de M. Chrzanowski et avoir décrit en détail les brillants combats soutenus par les Piémontais le 21 mars, surtout celui de la Sforzesca, l'auteur de *Novare* raconte la sanglante affaire de Mortara, qui coûta à l'armée sarde cinq cents hommes tués ou blessés et plus de deux mille prisonniers, puis il ajoute :

« Ce désastre et la position avancée des Autrichiens à Mortara et à Gambolo ne rendaient pas seulement les projets de Chrzanowski impossibles; mais ils mettaient l'armée piémontaise dans une position périlleuse. La retraite sur Verceil pouvait être considérée comme coupée, et même si l'ennemi marchait un peu rapidement sur Novare ou entre Novare et Vigevano, il pouvait empêcher la jonction des deux divisions battues avec les autres. Dans un tel état de choses, il y avait à prendre l'un des trois partis suivants : se jeter avec les troupes de Vigevano sur le flanc droit de l'ennemi, tandis que les divisions en retraite, reprenant l'offensive, attaqueraient de front; entrer en Lombardie; livrer sur un terrain choi i et étudié une bataille décisive. Le premier parti était le plus audacieux et exigeait beaucoup de vigueur; mais on sait que les résolutions hardies, rapidement et habilement exécutées, sont souvent couronnées de succès, comme cela venait d'arriver à l'ennemi à Mortara. Le second parti était le plus prudent et le plus fécond en combinaisons et en chances heureuses; de l'autre côté du Tessin, on pouvait rallier tout ce qui se trouvait sur la droite du Pô, même la division La Marmora; on soulevait la Lombardie, on coupait la retraite aux Autrichiens, on les prévenait sur le Mincio. Le troisième parti enfin, le plus sage en apparence, était en réalité le plus imprudent; mais il était le plus facile et celui qui convenait le mieux à l'esprit étroit et stérile de Chrzanowski, qui ne pouvait manquer de l'adopter. »

De là la fatale bataille de Novare, que l'écrivain militaire déjà cité décrit de la manière suivante :

« Au sud de Novare, entre les torrents de l'Agogna et du Terdoppio, s'élève une espèce de plateau ondulé, dont le village de la Bicoque, situé à deux kilomètres environ de la ville et traversé par la route de Mortara, occupe la partie culminante. Au levant des collines de la Bicoque, c'est-à-dire à gauche, quand on tourne le dos à Novare, le sol s'abaisse rapidement vers le Terdoppio et est coupé par deux petits canaux. A droite au delà du ruisseau de l'Arbogna, qui coule à peu de distance de la Bicoque, il est peu accidenté et présente seulement quelques légères élévations vers le centre, mais il est couvert de vignes, d'arbres disposés en longues files, de maisons éparses et coupé aussi par un canal parallèle à l'Agogna. C'est dans cette position, dont le point important est la Bicoque, surtout contre un ennemi arrivant par la route de Mortara, que Chrzanowski attendait les Autrichiens. Le front de bataille était formé de trois divisions rangées sur deux lignes, et occupait une étendue d'environ trois kilomètres, depuis le canal d'Olengo, voisin du Terdoppio, jusqu'au canal Dassi, près de l'Agogna. La division Perrone, placée à la Bicoque, tenait la gauche; la division Bes occupait le centre, et la division Durando formait la droite. Six bataillons appuyaient le flanc gauche de Perrone, quatre la droite de Durando : trois bataillons de tirailleurs couvraient le front de bataille. Les divisions du duc de Gênes et du duc de Savoie étaient en réserve, la première à gauche, derrière la Bicoque, près du cimetière de San-Nazzaro, la seconde, à droite, tout près de Novare, entre la place d'armes et la route de Verceil; toutes deux étaient massées en colonnes. En dehors de toute la position, sur le flanc gauche, la brigade Solaroli à cheval sur les routes de Trécate et de Galliate, et couverte par le Terdoppio, devait observer et contenir les forces ennemies qui se présenteraient de ce côté. Sur la gauche du front, le terrain coupé de fossés et fortement accidenté; à droite l'Agogna et le canal offraient d'assez grands obstacles à l'attaquant, de sorte que la position ne pouvait être tournée que par des mouvements très-étendus, d'un côté sur la route de Trécate, de l'autre sur celle de Verceil. En outre, une grande partie de la division Durando était couverte par un fossé profond à rebords élevés. C'était donc là un ordre de bataille excellent, et l'armée ainsi rangée se trouvait dans une position solide, le front bien garni, les flancs assurés, les réserves dans une forte proportion, les troupes toutes sous la main. Quelques précautions avaient cependant été négligées; le pont de l'Agogna, sur la route de Verceil, n'était pas gardé, quoique l'on sût que l'ennemi s'était montré vers Confienza; on n'avait pas songé à interdire aux troupes l'accès de la ville pendant la bataille; enfin, on aurait dû élever quelques retranchements à la Bicoque, le point le plus important de la ligne.

» Toutes les troupes étaient à leur poste dès neuf heures, prêtes à livrer bataille. Le total des forces en ligne était de cinquante-trois mille hommes, avec cent onze bouches à feu. Vingt mille hommes avec quarante canons restaient impuissants au delà du Pô, et les combats de la Sforzesca et de Mortara, ainsi que les marches et contre-marches faites depuis trois jours, avaient déjà diminué l'armée de sept à huit mille hommes dont la plupart avaient abandonné volontairement leurs corps. Les soldats ne montraient point d'ardeur, et l'on pouvait voir qu'ils avaient l'esprit frappé du mauvais début de la campagne. Depuis la veille, les vivres manquaient en partie, des pillages et des désordres de toute espèce avaient été commis dans Novare. Le roi, passant devant le front des troupes, ne recueillait que d'assez faibles témoignages de dévouement. Il ne s'agissait plus cependant de se battre pour la Lombardie, mais pour le Piémont, que la perte de la bataille devait mettre à la merci de l'Autriche.

» Les Autrichiens, qui avaient fait si peu de chemin le 22, ne montrèrent pas plus d'activité le 23; ils se mirent tard en marche, et les troupes de d'Aspre ne parurent vers Olengo qu'entre dix et onze heures, alors que les Piémontais étaient depuis longtemps en bataille. D'Aspre fit ici comme à Mortara; sans se rendre compte des forces qu'il a devant lui, entraîné par son ardeur et celle de ses troupes, qui comptent sur un nouveau succès, il ne songe qu'à attaquer. Il déploie la division de l'archiduc Albert des deux côtés de la route, en face de la Bicoque et de la division de Perrone, prolonge sa gauche avec une partie de la division Schaaffgotsche, dont il tient le reste en réserve, et met la cavalerie en arrière des deux ailes. Pendant qu'il achève ses dispositions et que le combat des tirailleurs et de l'artillerie est déjà engagé, il apprend qu'il est en face de toute l'armée ennemie; il envoie bien vite prévenir le maréchal, fait dire à Appel de s'avancer en toute hâte, à Thurn de revenir sur Novare, et, espérant pouvoir tenir tête aux forces immenses qu'il va avoir sur les bras pendant qu'on va marcher à son secours, il engage résolûment l'action. Après une forte canonnade et un vif combat de tirailleurs, dans lequel les Piémontais ont le dessous, il fait avancer son infanterie. Cette attaque met le désordre dans les rangs de la brigade de Savone, qui forme la première ligne, et cette brigade cède et se débande en partie. Celle de Savoie, placée en seconde ligne, s'avance pour la remplacer, regagne le terrain perdu, perd et reprend successivement diverses positions, et fait un assez grand nombre de prisonniers dans les maisons éparses en avant de la Bicoque. D'Aspre fait alors avancer au soutien de l'archiduc Albert les troupes qu'il tenait en réserve, et comme il craignait un mouvement du centre et de la droite de l'ennemi sur son flanc gauche, il cherchait à occuper et à contenir le centre par un combat de tirailleurs, et avait envoyé contre la droite un détachement qui s'était placé au Torrione; enfin il avait aussi détaché sur son extrême droite quelques troupes légères pour inquiéter la brigade de Solaroli.

» Les succès de la deuxième ligne de Perrone durèrent peu; la brigade de Savoie ne put tenir contre les troupes fraîches entrées en action pour soutenir celles de l'archiduc; elle recula bientôt et se décomposa comme la brigade de Savone. Il n'était guère que midi, et déjà les Autrichiens étaient maîtres pour la seconde fois de la Bicoque; toute la division Perrone était à peu près en déroute. Chrzanowski ordonna alors au duc de Gênes d'amener contre l'ennemi une de ses brigades, en la faisant suivre de la seconde à quelque distance. La brigade de Piémont s'avance; le 3[e] régiment à droite de la route, le 4[e] à gauche. Le général Passalacqua, commandant de cette brigade, marche avec le 3[e] dans la vallée de l'Arbogna, attaque et prend plusieurs positions autour de la Bicoque, fait deux à trois cents prisonniers, et tombe frappé mortellement de trois balles dans la poitrine. Le régiment continue d'avancer, dépasse la bicoque et parvient jusqu'à la hauteur de Castellazzo; mais là il se trouve sous un feu meurtrier et il faut qu'il se replie. Le 13[e] de la brigade de Pignerol arrive à

Digitized by Google

son secours et réoccupe les environs de Castellazzo. A gauche, le duc de Gênes, à la tête du 4e, pousse vigoureusement l'ennemi, s'empare de Castellazzo, s'y maintient, en attendant l'arrivée du 14e, qui vient l'appuyer à gauche, et avec ces deux régiments, se porte hardiment sur le village d'Olengo, en chasse les Autrichiens et les fait suivre par les tirailleurs à une assez grande distance. En même temps, les faibles démonstrations tentées sur le centre et les extrémités de la ligne piémontaise restaient sans effet; la colonne qui avait occupé la Torrione, en face de la division Durando, avait engagé de là un combat d'artillerie; mais elle n'avait pas tenu longtemps sous le feu d'une vingtaine de pièces dirigées contre elle, elle s'était retirée en arrière de l'église et des maisons voisines. De l'autre côté, la brigade Solaroli avait facilement repoussé et même assez loin les troupes venues pour l'attaquer.

» Il était deux heures, la position de d'Aspre, battu de tous côtés, refoulé au delà d'Olengo, à trois kilomètres de la Bicoque, était des plus critiques, car aucun secours ne lui arrivait encore. S'attendant à voir les Piémontais profiter de leurs succès, il faisait les plus grands efforts pour remettre ses troupes en ordre, sans trop se flatter de pouvoir résister à une attaque un peu vigoureuse. C'était, en effet, un de ces moments décisifs, où celui qui commence à plier est bientôt tout à fait battu si on le presse un peu vivement. Un général habile doit toujours être prêt à saisir un tel moment; mais c'est ce que ne voulut pas faire Chrzanowski. En se plaçant sous Novare dans une position rétrécie, ne déployant que la moitié de l'armée, et tenant l'autre moitié en réserve, il s'était proposé de rester sur la défensive pendant une grande partie de la journée. Il avait compté que les Autrichiens, arrivant par la route de Mortara, tenteraient d'abord d'emporter la Bicoque, échoueraient dans leur attaques de front et chercheraient alors à tourner la droite de la ligne piémontaise; il aurait saisi ce moment pour exécuter un fort mouvement offensif avec la division du duc de Gênes, la brigade Solaroli et une partie de la division de réserve. Ces calculs, qui ne tenaient pas compte de la nature des troupes et leur supposaient beaucoup plus de solidité qu'elles n'en pouvaient avoir, avaient été détruits dès le commencement de l'action; malgré cela, Chrzanowski s'attacha obstinément à l'exécution de son plan. Il ignorait ou ne connaissait qu'imparfaitement la marche et la position des divers corps autrichiens, car il ne savait pas s'éclairer et surveiller l'ennemi. Il ne s'était pas non plus aperçu que les attaquants n'étaient pas nombreux, qu'il n'y avait là qu'un corps isolé qu'il était facile d'écraser. Aussi s'était-il contenté de faire entrer en action les unes après les autres, et uniquement pour se maintenir à la Bicoque, des troupes qui, employées par plus fortes masses et plus vigoureusement, et secondées par le centre et par la droite, auraient taillé en pièces d'Aspre avant l'arrivée d'Appel, peut-être ensuite Appel avant l'arrivée des autres, et ces succès pouvaient être le prélude d'une victoire plus considérable qui aurait forcé Radetzky à repasser le Tessin..... Chrzanowski, bien loin de songer à une offensive dont le succès était si probable et pouvait entraîner d'immenses conséquences, crut ses troupes aventurées à Olengo, et s'empressa d'envoyer l'ordre au duc de Gênes de les ramener en deçà de Castellazzo. D'Aspre, que ce faux mouvement sauvait, n'en devint que plus audacieux; il se reporta immédiatement en avant, ses troupes reprirent courage, et il vint réoccuper Castellazzo, sans toutefois pouvoir s'y maintenir. Le combat continua autour de cette position, mais sans une grande ardeur de part et d'autre. Depuis le commencement de l'action, et pendant presque toute la bataille, l'infanterie piémontaise se battait en désordre et d'une manière irrégulière. Les bataillons obligés de céder se dispersaient, ne se ralliaient pas derrière ceux qui les remplaçaient et ne tardaient pas à se fondre entièrement. Beaucoup de soldats courageux restaient au feu et combattaient isolés; d'autres tiraient en arrière par-dessus les troupes qui étaient en avant et les inquiétaient beaucoup: il se faisait très-inutilement une immense consommation de munitions, ainsi que cela arrive toujours avec de jeunes troupes et dans des engagements désordonnés. On voyait beaucoup d'hommes quitter sous divers prétextes le champ de bataille et rentrer dans Novare, dont on leur laissait l'entrée libre. Bon nombre d'officiers faisaient faiblement leur devoir, et ceux qu'animaient l'esprit militaire et le sentiment de l'honneur se dévouaient en vain. Le général Perrone, qui donnait l'exemple du courage et ramenait sans cesse au combat quelques parties de sa division, qui avait montré si peu de fermeté, reçut une blessure mortelle à la tête. Peu à peu l'avantage restait aux Autrichiens, ce qui obligea Chrzanowski à faire venir à la Bicoque, vers trois heures et demie, trois nouveaux régiments, un de la division Bes, et deux de la division de réserve; ces troupes fraîches rétablirent le combat, et, gagnant du terrain, se portèrent assez loin au-delà de la Bicoque. Les troupes de d'Aspre étaient alors entièrement épuisées et ne pouvaient plus tenir longtemps, mais le moment était venu où les choses allaient changer de face, où les Piémontais allaient cruellement expier leur peu de vigueur, l'aveuglement et l'inaction fatale de leur général en chef.

» Radetzky avait reçu à midi, à son quartier général de Lavezzaro, la nouvelle de la présence de l'armée piémontaise à Novare, que le bruit du combat lui avait déjà fait soupçonner. Il avait mis aussitôt la réserve en mouvement, envoyé à Appel l'ordre de marcher au plus vite au secours de d'Aspre, à Thurn et à Wratislau celui de revenir sur leur droite dans la direction de Novare; ces ordres donnés et toutes les dispositions prises, il s'était transporté sur le champ de bataille. Le corps d'Appel, qui avait passé la nuit à Vespolate, n'était pas à plus de deux heures de chemin d'Olengo, mais entre lui et le corps de d'Aspre se trouvait un nombreux équipage de pont et beaucoup de bagages qui encombraient la route et retardèrent tellement la marche des troupes, qu'elles ne purent paraître sur le lieu du combat avant quatre heures. Le corps d'Appel était composé des divisions Lichnowsky et Taxis; la première entra aussitôt en ligne en se plaçant au centre, et la seconde resta en réserve derrière elle. Le combat devint alors plus animé; ces nouvelles troupes échouèrent dans leurs premiers efforts, mais elles ne tardèrent pas à prendre l'avantage, malgré le feu de l'artillerie de la division Bes, qui se croisait sur elle avec celui de la gauche combattant de front à la Bicoque; l'artillerie de Durando, de son côté, tirait à grande portée sur quelques détachements qui, ayant appuyé à gauche dans leur marche sur Novare, se reportaient à droite, en défilant devant le front des Piémontais. On ne faisait point d'efforts décisifs d'un côté ni de l'autre, parce que Chrzanowski ne cherchait toujours qu'à se maintenir à la Bicoque, et que Radetzky attendait l'approche de Thurn pour prendre plus résolûment l'offensive. Thurn, arrivé à Confienza vers midi, avait entendu la canonnade sur sa droite, et sachant que l'ennemi n'avait pas paru sur la route de Verceil, il avait marché sur Novare, sans attendre l'ordre du maréchal. Vers cinq heures, son avant-garde arriva au pont de l'Agogne, où elle ne trouva qu'un détachement de cavalerie qui ne put l'arrêter. En même temps la réserve, qui avait suivi de près le corps d'Appel, arrivait vers Olengo. Radetzky, qui se tenait à gauche de la route de Mortara, sur une élévation de terrain d'où il surveillait la marche de la bataille, fit alors tout disposer pour frapper un grand coup. Les quatre divisions de d'Aspre et d'Appel, soutenues par une brigade de grenadiers de la réserve, furent formées en colonnes d'attaque en face de la Bicoque, tandis que le reste de la réserve se déployait à gauche pour contenir le centre et la droite des Piémontais, et qu'un faible détachement continuait d'inquiéter la brigade Solaroli. Au même moment Chrzanowski se décidait enfin à faire avancer son centre et sa droite, non dans l'espoir de remporter une victoire, désormais impossible, mais pour faire une simple diversion en faveur des défenseurs de la Bicoque, et tâcher de conserver le champ de bataille. Bes et Durando n'eurent pas de peine à faire reculer les troupes peu nombreuses qui se trouvaient en face d'eux, et Chrzanowski, venu vers le centre avec le roi pour diriger ce mouvement, retournait en toute hâte à la Bicoque, mais à ce moment même l'ennemi y entrait. Les quatre divisions autrichiennes, lancées vigoureusement, ayant emporté rapidement Castellazzo et toutes les positions voisines, avaient continué de s'avancer, et les Piémontais, cédant à une telle masse, avaient abandonné la Bicoque. Chrzanowski voulut essayer de la reprendre, et donna l'ordre au duc de Gênes de faire un dernier effort. Le jeune prince ne put mettre en ordre que trois bataillons, et marchant à pied à leur tête, les reporta en avant; mais accueilli par un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie, il fut bientôt obligé de revenir en arrière, et l'ennemi resta définitivement maître de la Bicoque.

» Il ne restait d'autre parti aux Piémontais que de gagner au plus vite Novare; cette retraite, inquiétée par l'ennemi, qui attaquait vivement en queue et sur les flancs, fut bientôt soutenue par la cavalerie, mais dans l'infanterie le désordre fut extrême; les soldats couraient pêle-mêle vers Novare, et l'ennemi était si près qu'il vint mettre ses pièces au milieu des fuyards de l'arrière-garde. A la porte de la ville il y eut une confusion et un encombrement énorme dont heureusement l'ennemi, qui s'arrêta à quelque distance, ne sut pas profiter; à huit heures toutes les troupes qui avaient combattu aux environs de la Bicoque étaient entrées en ville.....

» La perte des Piémontais était de quatre mille hommes tués ou blessés, deux mille prisonniers et douze canons; celle des Autrichiens, qui portait presque uniquement sur le corps de d'Aspre, de trois mille hommes hors de combat et d'un millier de prisonniers. Ces pertes étaient assez peu différentes, mais ce n'est pas seulement par le nombre des hommes mis hors de combat que se mesure l'importance d'une défaite. Pour les armées mal constituées, tout échec a de graves conséquences; l'armée piémontaise, débandée et démoralisée, se trouvait entièrement hors d'état de réparer ses revers; le Piémont était donc vaincu et désarmé, et la fortune de l'Autriche l'emportait encore cette fois.

» Charles-Albert avait assisté à tous les combats de la Bicoque, et ne s'était retiré qu'avec l'arrière-garde; il avait pu juger par lui-même des dispositions et de la qualité de l'armée, et ne pouvait plus se dissimuler, après la perte de la bataille, que tout effort était désormais inutile. En rentrant à Novare, il envoya demander un armistice au maréchal, qui répondit qu'il ne l'accorderait qu'à la condition d'occuper le pays situé entre le Tessin et la Sesia et de tenir la citadelle d'Alexandrie, et laissa même entendre que, ne pouvant se fier à la parole du roi, il voulait avoir le duc de Savoie en otage. Charles-Albert réunit alors les généraux et leur demanda à plusieurs reprises

Digitized by Google

s'il était possible de se retirer sur Alexandrie; tous furent d'avis qu'une telle retraite était impraticable, et, sur ces réponses unanimes, il abdiqua et proclama roi le duc de Savoie. »

Notre avis diffère complétement de celui de l'auteur de *Novare*, quant à l'impossibilité, de la part du Piémont, de continuer sa lutte contre l'Autriche. La plus grande partie de l'armée sarde n'avait pris aucune part ni au combat de Mortara ni à la bataille de Novare, la division lombarde était intacte, et le corps du général La Marmora comptait, comme nous l'avons dit, quinze mille hommes. Qu'on y ajoute les places fortes, remplies de troupes et renfermant un immense matériel de guerre, ainsi que les bonnes dispositions du pays, que prouvèrent assez la belle résistance de Casal, l'indignation qui s'éleva partout à la nouvelle de l'armistice de Novare, et l'insurrection de la ville de Gènes contre un gouvernement qui lui parut faire bon marché de l'indépendance italienne. Charles-Albert n'aurait eu qu'à se retirer dans la partie la plus forte du Piémont, y proclamer la guerre nationale à outrance, appeler autour de lui les troupes restées fidèles au drapeau et les gardes nationales du royaume, transférer, en outre, le siége du gouvernement à Alexandrie, ou même à Gênes, faire un appel à l'Italie tout entière, et déclarer à l'Autriche qu'il n'y aurait trève ni répit à la lutte tant qu'il lui resterait un soldat, tant que son bras et celui de ses fils pourraient soutenir le poids d'une épée. Au lieu de cela, que fait le roi sarde? Le soir même de la défaite de Novare, avant même de connaître l'étendue de ses pertes et la situation réelle de l'armée, il désespère du salut de son pays et de celui de l'Italie, et, pour rendre, dit-il, plus facile une transaction avec l'ennemi, il abdique en faveur de son fils; puis, sans que rien l'y force, il quitte en toute hâte ce même champ de bataille, où quelques heures auparavant il avait combattu avec ardeur. C'était livrer le Piémont, l'Italie au bon plaisir de l'Autriche, tandis qu'un peu d'énergie lui eût suffi pour rétablir la fortune de la patrie, en se couvrant lui-même d'une gloire immortelle. Le ministère et le parlement sardes ne se montrèrent pas plus habiles ni plus énergiques que le roi, car l'un resta pétrifié à l'annonce du désastre de Novare, tandis que l'autre se perdit en de vaines discussions, au moment même où il aurait fallu adopter les mesures les plus énergiques.

Nous avons maintenant un pénible devoir à remplir, celui de signaler le principal auteur du grand désastre de Novare. Nous avons sous les yeux le *Mémoire* envoyé à Turin, au mois de février 1849, au roi Charles-Albert, au moment où celui-ci allait charger le général Chrzanowski du commandement en chef de l'armée. Ce *Mémoire* rempli de faits accablants, dont l'authenticité est attestée par des témoignages irréfutables, renferme, entre autres, deux documents que nous croyons indispensable de reproduire.

Le général Chrzanowski ayant offert, en 1832, ses services au gouvernement belge, le comité polonais, organe officiel de l'émigration, crut devoir adresser la lettre suivante au général Evain, ministre de la guerre à Bruxelles :

« Paris, le 26 décembre 1832.

» *Le comité national de l'émigration polonaise*, chargé de veiller sur tout ce qui touche à l'honneur et aux intérêts de la Pologne, regarde comme un devoir de vous adresser, monsieur le ministre, le présent écrit, pour vous prévenir que M. Albert Chrzanowski, élevé au grade de général de division pendant notre dernière révolution, est resté avec l'ennemi à Warsovie, dès le 7 septembre 1831, au moment où toute l'armée nationale était forcée de quitter cette capitale, et lorsque d'autres généraux polonais non expatriés, ainsi que plusieurs de leurs frères d'armes, M. Chrzanowski a été du très-petit nombre à qui on a permis de rester tranquillement à Warsovie. Après avoir prêté serment de fidélité à l'empereur Nicolas, il a obtenu un passeport avec son ancien grade de lieutenant-colonel; aussi à son arrivée à Paris, il ne pouvait pas faire partie de l'émigration polonaise.

» *Le comité national*, en s'empressant de vous informer, monsieur le ministre, de ces détails, croit remplir ce qu'exige l'honneur de notre nation, et il saisit cette circonstance pour exprimer sa profonde sympathie pour la nation belge.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre haute considération,

Le président : Joseph Dwernicki, général de division. *Les membres :* J. N. Uminski, général de division; Julien Sierawski, général de brigade; Théodore Morawski, député de Kalisz; Jean Ledochowski, nonce de Jendrzeiow; François Wolowski, député de Warsovie; Alexandre Jelowicki, nonce de Hayssyn; Michel Hube, référendaire d'Etat. *Pour le secrétaire* : André Slowaczynski, archiviste. »

Cette déclaration se trouve corroborée par les mots suivants extraits d'une narration succincte des événements de Pologne en 1831, narration écrite à Londres, le 14 avril 1848, par le célèbre général Joseph Bem, et publiée à Paris et à Leipzig :

« ..... Quant au général Chrzanowski, il manqua à ses devoirs lors de la bataille de Wawr, en s'arrêtant à mi-chemin de sa destination, sous prétexte que les chemins étaient trop mauvais pour pouvoir poursuivre l'ennemi.

» Lorsque l'armée russe franchit la Wistule à Osiek, près la frontière prussienne, et s'approcha de Warsovie, le général en chef Skrzynecki donna vaguement quelques ordres pour organiser un mouvement général, mais peu de temps après il envoya des contre-ordres et se prépara à la retraite. Comment peindrai-je jamais notre stupeur, notre désespoir et notre indignation! Chacun cherchait à pénétrer les motifs de ce contre-ordre, lorsque nous apprîmes que le général Chrzanowski, qui n'avait pas assisté au conseil de guerre, avait eu un entretien particulier avec le général en chef et que c'était après cet entretien que les aides de camp avaient été envoyés pour contremander les premiers mouvements. Ainsi ce n'étaient plus des fautes, mais des crimes, méritant la plus terrible punition.

» Les Russes s'avançaient donc sans aucune opposition, mais comme l'exaspération de l'armée polonaise était au comble, Skrzynecki, après deux jours de réflexion, fit faire un mouvement, vint camper près de Bolimow, et y réunit un conseil de guerre, dans le but de faire retomber toute la responsabilité sur les autres.

» Le général en chef ne tarda pas à s'apercevoir que la majorité serait unanime pour qu'on attaquât les Russes, qui occupaient Lowicz; en conséquence il remit les votes au lendemain sous un prétexte futile. Il voulait gagner du temps pour amener la majorité à ses projets. Le lendemain Skrzynecki confia à Chrzanowski la mission de persuader au général Ramorino, qui ne comprenait pas le polonais, et qui par conséquent ne pouvait pas se convaincre par lui-même, que non-seulement la position, mais l'esprit de l'armée nationale, étaient singulièrement affaiblis; il appuya cet infâme mensonge d'un faux rapport et dit que les Russes devanceraient notre attaque, et que sa division, appuyée sur l'aile droite de la Baura, avait vu les Russes réparer les ponts. Après cette grave assertion de Chrzanowski, Ramorino dit que son avis était de ne point attaquer, et cette opinion trouva de l'écho dans une majorité coupable. Malheureusement plusieurs de nos généraux, animés de meilleurs sentiments, n'avaient pu se trouver à ce fatal conseil de guerre.

» Voulant me convaincre par moi-même de la vérité des paroles de Chrzanowski relatives aux ponts de la Baura, aussitôt après le conseil, je montai à cheval, suivi de deux cavaliers, et j'arrivai en sûreté sur les lieux, où je pus voir que les ponts n'étaient point rétablis : bien loin de là, ils avaient été détruits par les Russes eux-mêmes afin de nous couper le passage.

» Quelle punition réservera-t-on à un général de division qui ose, devant un conseil de guerre, avancer un faux rapport, qui devait exercer une si fatale influence sur les membres du conseil et sur les destinées de la patrie? Le général Chrzanowski n'a-t-il pas été notre mauvais génie? Ne nous a-t-il pas entravés au moment où, les forces de Peskévitsch étant disséminées, nous pouvions les détruire plus facilement?

» Lorsque la conduite étrange du général en chef amena sa déposition, et lorsqu'on offrait ce poste à plusieurs généraux, on s'adressa aussi à moi; mais comme je posai pour condition l'éloignement des fauteurs de nos revers, c'est-à-dire de Krukowiecki, qui intriguait dans la capitale, et de Chrzanowski, qui cherchait toujours à démoraliser l'armée, je me trouvai écarté, et ce fut Krukowiecki que l'on nomma président du gouvernement avec le commandement en chef de l'armée. Enfin, pour compléter notre ruine, Chrzanowski fut nommé gouverneur militaire de Warsovie. Cet homme ne s'était fait connaître jusque-là que par son empressement à paralyser toutes les entreprises hardies et entraver tous les plans énergiques. Je fais allusion à tous les conseils de guerre dont il a fait partie; il avait pour habitude de répondre, quand on lui demandait ce qu'il fallait faire : *Ma foi, je n'en sais rien!* Dans les entretiens particuliers il assurait toujours que la révolution serait écrasée et que nous n'aurions rien de mieux à faire que de nous soumettre à Nicolas. Quand il fut nommé gouverneur de Warsovie, il sévit contre les réunions patriotiques, il en fit arrêter les principaux membres, il désarma la garde nationale, et fit disperser les volontaires accourus sur les barricades, ou dans les principaux points, pour défendre Warsovie. Ces mesures avaient été concertées entre lui et Krukowiecki. Aussi Paskévitsch n'attaqua Warsovie que lorsqu'il fut bien assuré de la réussite. Warsovie fut donc livrée et non conquise!

» Le désespoir dans le cœur, notre armée se retira sur Praga et dans les environs. Krukowiecki et Chrzanowski restèrent à Warsovie, au milieu des Russes. Quel nom donner à cette conduite? Un militaire qui passe à l'ennemi n'est-il pas puni de mort? »

Que pouvait attendre l'Italie d'un pareil homme? et combien le gouvernement sarde ne fut-il pas coupable d'avoir accepté ses services après avoir pris connaissance du *Mémoire* dont nous n'avons donné que les faits principaux?

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEPUIS LA BATAILLE DE NOVARE JUSQU'A L'EXPÉDITION DE ROME PAR LES FRANÇAIS.

(1849.)

Charles-Albert parti de Novare, immédiatement après son abdication, avec un seul valet de chambre, rencontra sur la route de

Digitized by Google

Verceil un fort détachement d'Autrichiens qui, attendu l'obscurité de la nuit, faillirent faire feu sur sa voiture. Interrogé par l'officier qui commandait le poste, le roi s'annonça comme étant le comte de Barge, colonel de l'armée sarde, et il montra, à l'appui de sa déclaration, le passe-port que lui avait délivré le commandant de la place de Novare. Arrêté pendant plusieurs heures, dans l'attente du général Thorn, qui ne tarda pas à arriver, Charles-Albert ne put continuer sa route qu'après un nouvel interrogatoire et sur l'assurance d'un soldat piémontais prisonnier, qu'il était réellement le comte de Barge. Ce ne fut qu'après le départ du roi que la vérité fut connue par Thorn, qui fit entendre ces paroles : « Dieu protége l'Autriche ! » Qu'aurait dit le monde, si nos soldats avaient tué Charles-Albert? » Celui-ci, arrivé le 26 mars dans les environs de Nice, faisait avertir secrètement le préfet, qui l'aida à gagner la frontière sans que personne se doutât de son passage. Par un triste retour des choses d'ici-bas, celui qui présidait ainsi à l'expatriation de Charles-Albert n'était autre que le fils de Santarosa ! « Ma première pensée, lui dit le roi » sarde, a été de me rendre en Palestine, mais j'ai dû y renoncer, » car on n'aurait pas manqué de dire que je finissais mon règne par » une capucinade. J'ai songé à Londres, et j'y serais même allé volontiers, mais ç'aurait été y accroître le nombre des exilés. J'ai donc » décidé de me retirer à Oporto, ville trop éloignée du Piémont pour » qu'on puisse soupçonner que je veuille me mêler encore des affaires » publiques. » Ces paroles furent prononcées par Charles-Albert sans aucune apparence d'émotion ; mais Santarosa lui ayant exprimé l'espérance de jours plus heureux pour l'Italie et pour lui, son visage extrêmement pâle se colora tout à coup, et ce fut d'une voix très-animée qu'il s'écria : « En quelque lieu et en quelque temps qu'un » gouvernement régulier lève son drapeau contre l'Autriche, celle-ci » peut être bien certaine de me trouver comme simple soldat dans les » rangs de ses ennemis ! » Telles furent les derniers mots prononcés par Charles-Albert sur la terre d'Italie. On sait que, déjà malade à son arrivée en Portugal, il mourut à Oporto le 28 juillet 1849.



Le roi Victor-Emmanuel prêtant serment à la Constitution devant les chambres piémontaises, le 30 mars 1849.

Radetzky, en apprenant l'abdication de Charles-Albert, se montra mieux disposé à traiter, mais il voulut s'expliquer directement avec le nouveau roi, qui, après quelque hésitation, consentit à une entrevue avec le vieux maréchal dans une ferme près de Vignale. Voici quelles furent les tristes conditions de l'armistice conclu entre le Piémont et l'Autriche, et signé, le 26 mars 1849, par Chrzanowski et Radetzky :

« Le roi de Sardaigne donne une assurance positive et solennelle de conclure, en tant qu'il dépendra de son honneur, un traité de paix sur les bases des articles suivants :

» Art. 1er. Le roi de Sardaigne licenciera les corps militaires hongrois, polonais et lombards, se réservant de conserver certains officiers de ces corps, d'après ses convenances.

» Art. II. Le comte Radetzky s'entremettra auprès de Sa Majesté l'empereur afin que complète amnistie soit accordée aux soldats hongrois, polonais et lombards, sujets de Sa Majesté sus-énoncée.

» Art. III. Le roi de Sardaigne permet que dix-huit mille hommes d'infanterie et deux mille hommes de cavalerie occupent le territoire compris entre le Pô, le Tessin et la Sesia, et que les troupes autrichiennes composent la moitié de la garnison dans la citadelle d'Alexandrie.

» Cette occupation n'exercera aucune influence sur l'administration civile et judiciaire de la division de Novare. Trois mille Autrichiens pourront composer la moitié de la garnison de la ville et citadelle d'Alexandrie, et l'autre moitié sera composée de soldats de Sa Majesté Sarde. Les Autrichiens auront libre communication entre Alexandrie et la Lomelline par Valence. Il sera nommé une commission militaire mixte pour régler l'entretien des troupes autrichiennes. Seront évacués par les troupes sardes, les duchés de Modène, Parme, Plaisance et Toscane, c'est-à-dire les territoires qui, avant la guerre, n'appartenaient pas au Piémont.

» Art. IV. L'entrée des troupes autrichiennes dans la citadelle d'Alexandrie ne pouvant avoir lieu que dans trois ou quatre jours, elle sera garantie par le gouvernement sarde.

» Art. V. La flotte sarde quittera l'Adriatique avec tous ses bateaux à vapeur dans le délai de quinze jours, et les Piémontais qui se trouvent à Venise recevront l'ordre de rentrer dans leurs anciens États dans le même délai.

» Art. VI. Le roi Victor-Emmanuel promet de conclure une paix prompte et durable, et de réduire l'armée sur l'ancien pied de paix.

» Art. VII. Le roi de Sardaigne regarde comme inviolables toutes les conditions stipulées ci-dessus.

» Art. VIII. Il sera envoyé des plénipotentiaires réciproques dans une ville quelconque, qui sera déterminée, à l'effet de conclure la paix définitive.

» Art. IX. La paix à faire sera indépendante de la stipulation du présent armistice.

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

» Art. X. Si l'on venait à ne pas conclure la paix, la dénonciation de l'armistice aurait lieu dix jours avant la reprise des hostilités.

» Art. XI. Seront rendus réciproquement et promptement tous les prisonniers de guerre.

» Art. XII. Tous les Autrichiens qui ont déjà passé la Sesia seront tenus de rentrer dans les limites ci-dessus tracées. »

Le 27 mars 1849, le nouveau roi Victor-Emmanuel II adressait la proclamation suivante aux habitants des Etats sardes :

« De funestes événements et la volonté de mon très-vénéré père » m'ont appelé avant le temps au trône de mes aïeux. Les circon- » stances dans lesquelles je prends les rênes du gouvernement sont » telles que, sans le concours universel, je ne pourrais que difficile- » ment accomplir mon unique vœu, le salut de la patrie commune. » Les destinées de la nation étaient arrêtées dans les desseins de » Dieu ; l'homme doit s'y soumettre. Quant à nous, nous n'avons pas » failli à notre tâche. Aujourd'hui notre but doit être de maintenir » l'honneur sauf et sans tache, de guérir les blessures de la fortune » publique et d'affermir nos institutions constitutionnelles. Je prie » en conséquence tous mes peuples de réunir leurs efforts aux miens » pour atteindre ce but, et je suis prêt à jurer solennellement l'obser- » vation fidèle des statuts. »

Voici maintenant le serment que Victor-Emmanuel II, entouré de son nouveau ministère, composé par Delaunay, président du conseil, Pinelli, Galvagno, Nigra, Mameli, de Margherita et della Rocca, prêta le 30 mars devant les chambres réunies :

« En présence de Dieu, je jure d'observer loyalement le statut, de » n'exercer l'autorité royale qu'en vertu des lois et conformément » aux lois, de faire rendre à chacun suivant son droit pleine et en- » tière justice, et d'agir en toutes choses en vue de l'intérêt, de la » prospérité et de l'honneur de la nation. »

Après avoir signé ce serment en triple original, Victor-Emmanuel prononça les paroles suivantes :

« En prenant les rênes de l'Etat dans les circonstances présentes, » dont, plus qu'aucun autre, je sens l'immense gravité et l'amertume, » j'ai déjà fait connaître à la nation quelles étaient les dispositions de » mon esprit.

» L'affermissement de nos institutions constitutionnelles, le salut » et l'honneur de la patrie commune, seront le but constant de mes » pensées, et avec l'aide de la Providence et votre concours, j'espère » pouvoir l'atteindre. Ce n'est que profondément pénétré de la gra- » vité de mes devoirs que j'ai accompli devant vous l'acte solennel » du serment qui devra guider ma vie. »

Il est facile d'imaginer l'impression douloureuse produite sur l'Italie émigrante par la nouvelle de l'immense désastre de Novare. Les Italiens réfugiés en France songèrent aussitôt à faire un appel aux armes françaises, et Ricciardi ayant réuni chez lui, à Paris, un certain nombre de ses compatriotes, proposa l'envoi de l'adresse suivante aux représentants de la république, adresse déposée le jour même au secrétariat de l'assemblée constituante :

« Nous serons courts, car il doit être question plutôt d'agir que de parler. Un ennemi, fort surtout du morcellement de notre pays, vient d'infliger un échec à nos armes. Malgré la bravoure de nos troupes, l'Autrichien est au cœur même du Piémont. Nous ne désespérerons jamais du salut de la patrie, car notre cause est celle de la justice et du droit combattant l'iniquité la plus criante, et l'Italie est décidée à conquérir son indépendance à tout prix. Mais sa lutte avec l'Autriche sera d'autant plus longue et terrible, qu'attendu la division de ses forces, elle ne peut être qu'inégale. C'est le moment ou jamais pour la France d'accourir à son aide. Que le glorieux drapeau de février se montre seulement sur les Alpes, et l'esprit de nos soldats se ranimera tout à coup, et les populations de nos villes et de nos campagnes désolées se lèveront comme un seul homme ! Mais il ne faut pas tarder un instant, tout retard pouvant entraîner de nouveaux désastres, de nouvelles épreuves douloureuses pour cette pauvre Italie déjà si cruellement éprouvée ! Et c'est à vous, citoyens représentants, à prendre une noble initiative dans cette circonstance solennelle, à vous qui, par le vote mémorable du 24 mai 1848, engagiez la parole de la France.

» Paris, 29 mars 1849.

» Joseph Ricciardi,
» Céleste Menotti,
» Joseph de Filippi. »

Non content d'avoir provoqué la présentation de l'adresse qu'on vient de lire, Ricciardi publia, le 31 mars, dans plusieurs journaux de Paris la lettre suivante :

« Je crois bien interpréter les sentiments d'un grand nombre de mes compatriotes en m'élevant de toutes mes forces contre l'ordre du jour proposé à l'assemblée nationale par le comité des affaires étrangères, ordre du jour tendant à engager le gouvernement à l'oc-



Le roi de Naples chassé de Velletri par le général Joseph Garibaldi, le 19 mai 1849.

Digitized by Google

cupation de la Savoie. Eh quoi! c'est à cela que se réduirait l'action de la France dans des moments aussi graves! Oh! mieux vaudrait ne rien faire qu'adopter le moyen en question. Tranchons le mot: Si la France veut réellement nous aider, en sauvegardant à la fois ses intérêts et son honneur, *il faut que ses soldats franchissent les Alpes!* Mais la question, dira-t-on, serait alors entre la paix et la guerre. Oui certes; mais y a-t-il à balancer entre une paix honteuse ne pouvant aboutir qu'à la ruine de la cause des peuples, et peut-être à l'invasion de la France, et une guerre généreuse faite au nom de la civilisation et du principe démocratique contre la barbarie et le despotisme? Que la France choisisse, et surtout qu'elle ne tarde pas longtemps, car les Piémontais formaient son avant-garde et l'ennemi est à ses portes! Je ne dois pas dissimuler que, personnellement, j'ai toujours éprouvé une grande répugnance contre toute intervention étrangère, et que c'est une douleur bien amère pour moi que d'invoquer même les armes de la nation qui nous est le plus sympathique, mais pouvais-je hésiter devant les malheurs qui accablent mon pays et en songeant à ceux qui peuvent encore l'accabler? En effet, n'y a-t-il pas tout à craindre pour Venise abandonnée à ses seules forces? Et la Toscane, n'est-elle pas exposée à être envahie d'un moment à l'autre par les bataillons autrichiens? Et le roi de Naples, enhardi par la victoire remportée par ses alliés, ne peut-il pas se jeter sur Rome ou écraser la Sicile? Encore une fois, que la France pousse ses soldats au delà des Alpes, car le temps presse et chaque retard peut amener un désastre de plus. Qu'elle se souvienne de l'engagement formel pris par elle le 24 mai 1848; qu'elle se souvienne de sa haute mission dans le monde; qu'elle se souvienne que nos ennemis sont les siens! »

Les conséquences les plus tristes du fatal désastre de Novare furent le martyre de l'héroïque Brescia, le bombardement de Gênes, le triomphe de la contre-révolution en Toscane, un surcroît de réaction dans le royaume de Naples, et la soumission de la Sicile.

Un mouvement avait été préparé à Milan; mais il n'éclata pas, bien qu'il ne fût resté d'Autrichiens que dans le château. Il n'en fut pas de même du côté des montagnes, et dès que la haute Lombardie se trouva dégarnie de troupes, quelques villes, telles que Côme et Bergame, secondées par les émigrés italiens venant de la Suisse, parmi lesquels nous citerons Camozzi, que le gouvernement sarde avait muni d'armes et d'argent, ne tardèrent pas à se soulever, si ce n'est qu'à l'annonce des revers de l'armée piémontaise ces mouvements tombèrent d'eux-mêmes. Brescia seule, après avoir levé hardiment le drapeau national, lutta jusqu'au dernier moment contre les forces supérieures de l'envahisseur étranger. Voici comment l'auteur de *Novare*, très-peu enthousiaste, d'ailleurs, à l'endroit des soulèvements populaires, parle de la résistance de Brescia:

« Le général Haynau, qui commandait les troupes de la Vénétie, arriva en toute hâte de Padoue avec trois à quatre mille hommes, et, le 30 mars, Brescia se trouva attaquée par la garnison de la citadelle, par les troupes qui étaient déjà sous ses murs et par celles de Haynau. Cette malheureuse ville, abandonnée à ses propres forces, ne pouvait résister longtemps et aurait dû se soumettre; mais, trompée par quelques agitateurs insensés qui ne vivaient que d'illusions, elle ignorait les événements du Piémont, ne voulant pas ajouter foi aux nouvelles que lui donnait l'ennemi. » (L'auteur de *Novare* se trompe à ce sujet, car Haynau se plut à entretenir les habitants de Brescia dans leur ignorance de ce qui se passait en Piémont.) « Elle résolut de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, persuadée qu'elle servait utilement la cause de l'indépendance. Haynau pouvait se contenter de la bloquer, en attendant que la vérité se fît jour; il n'y avait plus à craindre, après l'armistice avec le Piémont, de soulèvement en Lombardie, et il n'y avait pas lieu de faire un exemple; mais il voulut emporter immédiatement Brescia, et ce fut là une résolution barbare qui fit verser inutilement beaucoup de sang. Pendant toute la journée du 31 mars, on se battit avec le plus grand acharnement; les Autrichiens pénétrèrent dans la ville; ils n'en furent pas maîtres pour cela, et eurent à emporter l'une après l'autre chaque maison et chaque rue; mais enfin Brescia, mise à feu et à sang et remplie de cadavres, se soumit le 1er avril. Elle fut traitée d'une manière impitoyable par Haynau, qui préludait ainsi aux cruautés dont il devait se souiller en Hongrie, et fut soumise à des contributions énormes qui achevèrent de la ruiner. Le Piémont ne parut pas se rappeler assez le dévouement de Brescia, et ne chercha pas autant qu'il aurait pu à obtenir quelque adoucissement à un sort dont les excitations du cabinet de Turin avaient été les causes premières. »

Voici maintenant quelques passages du rapport fait par Haynau à Radetzky sur la prise de Brescia:

« Ce fut alors que commença un combat des plus meurtriers, combat continué par les insurgés, de barricade en barricade, de maison en maison, avec une obstination extraordinaire. Je n'aurais pas cru qu'une cause aussi mauvaise pût être soutenue avec une pareille persévérance. Malgré cette défense désespérée, et bien que l'assaut ne pût être effectué qu'en partie et seulement à l'aide de canons de gros calibre, nos braves troupes occupèrent avec un courage héroïque, mais au prix de grandes pertes, un premier rang de maisons, si ce n'est que, toutes mes colonnes ne pouvant pas pénétrer à la fois dans la ville, j'ordonnai à la nuit tombante de suspendre toute attaque, en me bornant à garder le territoire déjà conquis. Malgré cela, le combat se prolongea fort avant dans la nuit. Le 1er avril, aux premières lueurs du matin, le tocsin se fit entendre avec encore plus de fureur que la veille, et les insurgés recommencèrent le feu avec un acharnement tout nouveau. Je fis alors renouveler l'assaut, en même temps qu'un terrible bombardement avait lieu contre la ville. Attendu la gravité de nos pertes, ainsi que l'entêtement et la fureur de l'ennemi, on dut adopter une mesure des plus rigoureuses. J'ordonnai qu'on ne fît pas de prisonniers, mais que l'on mît à mort immédiatement quiconque serait pris les armes à la main, et qu'on brûlât les maisons desquelles seraient partis des coups de feu. C'est ainsi que l'incendie, causé en partie par les troupes, en partie par le bombardement, éclata sur plusieurs points de la ville. »

Ne pouvant pas décrire en détail les horribles scènes dont Brescia fut le théâtre, le 31 mars et le 1er avril 1849, nous nous bornerons à rappeler quelques faits tirés du touchant récit publié par César Correnti, sous ce titre: *Les Dix journées de Brescia*. On vit dans cette infortunée ville tous les raffinements de barbarie qu'il est possible d'imaginer. Les soldats envahissaient à peine les maisons, qu'ils y égorgeaient tous ceux qui leur tombaient sous la main, sans respect pour l'âge ni pour le sexe, puis ils lançaient dans la rue les cadavres, mutilés souvent à coups de hache! C'est ainsi que des têtes d'enfants, des débris humains de toute espèce vinrent tomber plus d'une fois au milieu des insurgés qui luttaient encore, et en centuplèrent la fureur. Mais ce ne fut pas tout, car il y eut des femmes et des jeunes filles déshonorées et éventrées sous les yeux de leurs maris et de leurs pères, que ces assassins, portant l'uniforme de l'Autriche, avaient eu soin d'attacher, non-seulement pour les rendre témoins impuissants de leurs infamies, mais, le dirons-nous? pour leur fourrer dans la bouche les entrailles palpitantes de leurs victimes!...

Correnti donne la liste de cent trente-sept des martyrs de Brescia, dont il évalue le nombre total à six cents, en y comptant les citoyens tombés dans le combat. Du côté des Autrichiens, il y eut mille cinq cent quatorze morts, chiffre énorme, surtout si on le compare aux pertes essuyées par l'armée autrichienne les 21 et 23 mars; car, si nous devons en croire le rapport de Radetzky, elles ne se montèrent qu'à quatre cent quatre-vingt-trois morts.

Nous ne quitterons pas l'héroïque Brescia sans avoir rappelé le nom de Titus Speri, qui fut le premier à prendre les armes et le dernier à les déposer, et lequel se montra à la fois chef très habile et soldat des plus intrépides. Échappé par miracle, en 1849, aux balles des Autrichiens, il était fusillé à Mantoue avec quatre autres, le 3 mars 1853, comme complice de la tentative insurrectionnelle opérée à Milan dans la soirée du 6 février de la même année.

Un premier tumulte eut lieu à Gênes, le 27 mars 1849, à l'annonce de l'armistice de Novare; mais ce ne fut que le 31, à quatre heures et demie du soir, que l'insurrection éclata dans toute sa force, et qu'un gouvernement provisoire en sortit, gouvernement composé de Joseph Avezzana, de David Morchio et de Constantin Reta. Après un combat qui coûta la vie à vingt-sept citoyens et à un petit nombre de militaires, parmi lesquels le colonel Morozzo, le général en chef de Asarta fut obligé de capituler, bien que les troupes sous ses ordres ne se montassent pas à moins de cinq mille trois cents hommes. La capitulation portait que les troupes évacueraient la ville sans délai, ce qui eut lieu, en effet, dans la journée du 1er avril; mais le gouvernement sarde, instruit à peine du soulèvement de Gênes, ordonnait au général Alphonse La Marmora de marcher en toute hâte sur la ville insurgée, qui, attaquée dans la nuit du 4 au 5 avril par des forces imposantes, dut, après une assez vive résistance dirigée surtout par Avezzana, ouvrir ses portes aux soldats sardes.

Voici les circonstances qui contribuèrent principalement à la prompte reddition de la ville. M. Reta s'étant rendu à bord du vapeur français le *Tonnerre*, commandé par M. Gasquet, afin d'engager le corps consulaire, qui s'y trouvait réuni, à obtenir de La Marmora une suspension d'armes, y fut retenu de force, ainsi qu'il résulte d'un rapport officiel publié dans le *Moniteur* du 25 avril 1849, rapport dans lequel on lit ces mots: « Pendant le temps que dura l'armistice, le » consul de France, M. Favre, détermina les principaux chefs des » insurgés à s'embarquer sur le *Tonnerre*, où ils furent retenus et » traités comme prisonniers de guerre. C'est ainsi que MM. Reta, » Lazzotti, Accame, etc., furent enlevés à l'insurrection, qui, privée » de ses principaux chefs et réduite à M. Avezzana seulement, se vit » bientôt forcée de capituler. » Qu'on ajoute à cela la non-arrivée de la légion lombarde sur laquelle l'insurrection avait fondé ses principales espérances, et que le gouvernement sarde s'était empressé d'envoyer à Bobbio, avec ordre de la dissoudre. La capitulation obtenue de La Marmora par la municipalité de Gênes impliquait une amnistie pleine et entière en faveur des insurgés, à l'exception de douze, parmi lesquels Avezzana, Reta et Morchio, qui plus tard furent condamnés à mort par contumace, pour n'être graciés par le roi qu'en 1856.

Digitized by Google

Voici de quelle manière Avezzana faisait ses adieux aux Génois, le 10 avril 1849 :

« La ville a reconnu l'ancien gouvernement. Vous savez que cela » n'a pas dépendu de moi. Gênes s'est insurgée un moment, et ce » moment restera comme une preuve de ce que peut un peuple qui » veut. L'insurrection a forcé à capituler une garnison nombreuse, » forte par son organisation et par la position qu'elle occupait. Elle » a repoussé et tenu en échec aux portes de la ville une armée en- » tière, qui aujourd'hui même n'entre qu'en vertu d'un traité avec » votre municipalité. Peut-être Gênes pouvait-elle mieux faire; peut- » être sa persévérance aurait pu peser d'une manière décisive sur les » destinées de l'Italie. Quoi qu'il en soit, la nation vous est recon- » naissante de votre protestation solennelle contre les hontes du gou- » vernement dans cette malheureuse guerre. C'est une heure d'hé- » roïsme au milieu de toutes les lâchetés imprimées sur le front de » l'Italie en présence de l'Europe.

» Génois! l'histoire se souviendra de vos barricades, et Dieu veuille » que votre exemple ne soit pas perdu! Quant à moi, je remercie tous » ceux qui se sont battus à mes côtés, et le temps viendra, je l'espère, » où nous nous retrouverons. En attendant, je suis assez récompensé » par le souvenir de nos heures de gloire, par le témoignage de ma » conscience, et par l'espérance que plusieurs d'entre vous se sou- » viendront de moi avec affection, sûrs de trouver toujours en moi » un homme prêt à mourir sous le drapeau de la liberté de l'Italie. »

C'est ici le lieu de rappeler que le général Fanti avait remplacé, dès le 21 mars, le général Ramorino, qui, traduit devant un conseil de guerre à Turin, fut condamné à mort pour crime d'insubordination, et fusillé le 22 mai : sévérité excessive que l'on doit d'autant plus déplorer, que des officiers bien autrement coupables, à commencer par le général en chef (Chrzanowski), étaient restés ou restaient encore impunis.

Voici ce que l'infortuné Ramorino écrivait le 20 mai 1849 à son ancien aide de camp, le capitaine V. de Rochetin : « ..... Que tous » m'accusent, à la bonne heure! Vous, mon cher de Rochetin, vous, » vous ne le *pouvez* pas. Trahir ma patrie! c'est comme si on accu- » sait Ney ou Labédoyère de l'avoir fait. Je n'ai même pas désobéi. » Lisez la plaidoirie de Brofferin. J'étais placé dans une souricière » avec 5,600 hommes, à vingt-cinq milles du quartier général, et » commandant isolément, ne devant prendre conseil que de mon » expérience militaire, du bon sens et de mon patriotisme. Appre- » nant que j'allais être cerné et pris par une colonne de quinze mille » hommes, j'ai voulu me replier sur Alexandrie pour ne me rendre » point complice des grands et petits qui livraient ma patrie à l'Au- » trichien, *inde iræ*. Je ne suis pas coupable. Dites à ma femme que » je la remercie de sa démarche et de sa fermeté auprès de Gioberti » (c'est un vilain ingrat comme les autres); mais qu'elle n'y retourne » plus, je l'en prie : le droit ou la mort! Qu'elle se tranquillise : si » je dois vivre, je confondrai un jour mes ennemis; si je dois être » assassiné, c'est la main sur ma conscience que j'attendrai la » mort... »

A peine la nouvelle du désastre de Novare était connue en Toscane, que l'assemblée constituante, croyant mieux pourvoir aux exigences de la situation par la nomination d'un dictateur, concentrait tous les pouvoirs dans les mains de Guerrazzi, qui, une fois débarrassé de l'excellent Montanelli, envoyé à Paris avec une mission inutile, et de Mazzoni, dont la probité austère se serait refusée à toute transaction, ne songea plus, ainsi qu'il le dit lui-même dans son apologie, qu'aux moyens d'opérer tranquillement la restauration du grand-duc Léopold II. Il ne sera pas superflu, pour faire mieux connaître Guerrazzi, homme d'un immense talent, mais sans conviction aucune, et surtout très-sceptique à l'endroit des grands principes de l'indépendance et de l'unité nationales, de mettre sous les yeux de nos lecteurs le passage suivant de l'écrit que nous venons de citer :

« Personne plus que moi n'a été ennemi des républicains, espèce » folle, et peut-être pis. J'ai servi avec loyauté, avec dévouement, » mon prince constitutionnel; je l'ai engagé à ne pas accepter la » constituante de Montanelli. J'ai dit à la couronne : Altesse Royale, » vous ne devez point prendre part à la guerre contre l'Autriche, » parce que, si elle est victorieuse, elle entrera chez nous; si le Pié- » mont l'emporte, nous aurons pour voisin un royaume formidable » de dix millions d'âmes, nation fière et insolente dans la victoire, » qui pèsera sur nous et nous regardera comme des vassaux; chaque » courrier nous apportera des ordres que nous serons tenus d'exé- » cuter. Et en ce cas, Altesse Royale, quelle honte, quelle humiliation » pour votre auguste couronne! »

Personne ne sera étonné, après avoir lu ces paroles, que Guerrazzi ait d'abord énergiquement repoussé l'union de la Toscane avec Rome, malgré les efforts de Montanelli et l'insistance de Mazzini, puis travaillé à ramener le pays sous l'autorité du grand-duc. Quant à cette dernière œuvre, il n'eût pas certes manqué de l'accomplir à lui seul, si les partisans de Léopold II, beaucoup plus impatients que lui, n'avaient pas saisi la première occasion non-seulement pour opérer la contre-révolution en Toscane, mais pour jeter en prison Guerrazzi. Cette occasion leur fut offerte par une rixe des plus sanglantes qui eut lieu à Florence, le 11 avril 1849, entre les volontaires livournais et la populace de la ville, secondée par les carabiniers. Le lendemain, Guerrazzi, tombant victime d'un véritable guet-apens de la part des amis du grand-due, se trouvait prisonnier dans le fort de Belvédère, et la municipalité, érigée en commission provisoire du gouvernement, en dépit de l'assemblée constituante, qui n'avait su rien tenter pour faire respecter ses droits, proclamait le rétablissement de l'ancien ordre de choses.

Voici les deux proclamations publiées par elle coup sur coup dans la journée du 12 avril 1849 ;

« Citoyens, au milieu de la gravité des circonstances, votre muni- » cipalité sent toute l'importance de sa mission, elle prend au nom » du prince la direction des affaires, et espère vous épargner la dou- » leur d'une invasion. La municipalité, dans ce moment solennel, » s'adjoint cinq citoyens qui jouissent de votre confiance et qui sont » Gino Capponi, Bettino Ricasoli, Louis Serristori, Charles Torri- » giani, César Capoquadri.

» *Pour le maire empêché*,

» Horace-César Ricasoli, 1er adjoint. »

« Citoyens, la municipalité de Florence et les soussignés compo- » sant la commission que la municipalité s'est adjointe, secondant, » dans ce moment solennel, le vœu exprimé par la population entière » de la ville, ont, depuis ce matin, pris les rênes du gouvernement. » La municipalité compte, pour le maintien de l'ordre, sur vous, sur » le concours de la garde nationale, et sur la coopération de son » digne chef. En attendant, elle déclare qu'en proclamant le rétablis- » sement de la monarchie constitutionnelle, elle la veut entourée » d'institutions populaires, et qu'elle ne négligera rien pour atteindre » ce but. Son premier soin sera d'en appeler aux municipalités des » provinces pour se fortifier par leur adhésion formelle.

» Horace-César Ricasoli, 1er adjoint; Guillaume Cambray-Digny, » Philippe Brocchi; Joseph Ulivi; Joseph Martelli; Louis Cantagalli; Charles Buonaiuti; Joseph Bonini; Gustave Galletti; » Philippe Rossi; Gino Capponi; Bettino Ricasoli; Louis Serristori; Charles Torrigiani; César Capoquadri; Ferdinand » Zannetti, général de la garde nationale; Louis Pavoli, aide- » chancelier. »

La réaction, commencée à Lucques le 11 avril, y fut consommée le 13, et le reste de la Toscane ne tarda pas à suivre cet exemple, à l'exception de Livourne, ville où la république avait été proclamée par le gouverneur Charles Pigli avant la réunion de l'assemblée constituante, et laquelle ne se soumit au grand-duc qu'un mois plus tard, grâce aux bataillons autrichiens qui, en attendant, occupaient Massa et Carrara, au nom du duc de Modène, et Pontremoli, au nom du duc de Parme. Léopold II, instruit des événements de Florence, faisait entendre ces paroles : « Les Toscans doivent être persuadés » que j'emploierai tous les moyens possibles pour leur faire oublier » les calamités qu'ils ont souffertes, et pour restaurer le régime con- » stitutionnel de manière qu'on n'ait plus à déplorer des désor- » dres semblables à ceux qui viennent d'avoir lieu. » Or, comme première conséquence de ces promesses, le 1er mai, il nommait le comte Serristori commissaire extraordinaire avec pleins pouvoirs « attendu, » disait-il, l'impuissance des corps législatifs à prêter appui au gou- » vernement. » Le 6 mai, on sut que les Autrichiens avaient franchi la frontière et occupé Lucques, et bientôt on eut connaissance d'une proclamation du général d'Aspre, où on lisait ces paroles : « Je viens » défendre les droits de votre souverain légitime, et, en même temps, » faire renaître et consolider la tranquillité publique. Ce ne sera qu'à » cette condition que les institutions constitutionnelles que le prince » vous a concédées pourront porter de bons fruits. » D'Aspre terminait sa proclamation en disant qu'il agirait d'accord avec le comte Serristori, qui n'en déclara pas moins, dans le journal officiel, n'être pour rien dans l'entrée des Autrichiens en Toscane. On connut plus tard une dépêche expédiée, le 29 avril 1849, par le prince Schwarzenberg à l'ambassadeur d'Autriche auprès de la cour de Londres, dans laquelle on lisait les mots suivants : « Le gouvernement de l'empe- » reur a envoyé au maréchal comte Radetzky l'ordre de faire avancer » nos troupes tant en Toscane que dans les Légations. En nous déci- » dant à ces expéditions, nous n'avons fait qu'adhérer aux demandes » qui nous ont été adressées à cet effet par le grand-due de Toscane » et par le pape. » La ville de Livourne occupée, d'Aspre occupait Florence, après avoir publié à Empoli, le 24 mai, une proclamation aux Florentins, qui finissait par ces mots : « Appelé par votre prince, » je viens dans votre ville comme ami, comme allié. »

Livourne n'avait succombé qu'après une résistance de quarante-huit heures, résistance d'autant plus héroïque, que le peuple, dirigé un moment par le colonel Ghilardi, avait fini par être abandonné à lui-même, et que les armes et les munitions étaient fort rares dans la ville. Nous ne devons pas taire que les Autrichiens y entraient à peine qu'ils y commettaient des horreurs assez semblables à celles de Brescia. Sans parler du sac donné par eux à plusieurs maisons de banque et des dévastations opérées dans l'église de Saint-Joseph et

Digitized by Google

même dans la cathédrale, nous dirons que tout combat avait cessé, lorsque vingt personnes, arrêtées à tout hasard, étaient fusillées sur la place du *Voltone*. De plus, trois volontaires étaient mis à mort sous l'arbre de la liberté planté au milieu de la place d'armes. D'autres exécutions de ce genre, que nous pourrions bien qualifier du nom d'assassinats, car elles furent l'œuvre de la troupe et non le résultat de sentences émanées d'un conseil de guerre, eurent lieu le même jour, de manière qu'à quatre heures du soir, on comptait sur les deux places dont nous venons de faire mention cinquante-six victimes immolées sans combat. Le prêtre Maggini était massacré pour le seul fait d'avoir été trouvé nanti d'une cocarde tricolore. Un autre prêtre, nommé Puccini, natif de Corse, était traîné à la citadelle et égorgé, pour un mot adressé à des soldats hongrois qu'il avait entendus parler avec enthousiasme des victoires remportées par leurs compatriotes sur les Russes qui étaient venus au secours de l'Autriche. Un garde national appelé Artidoro et Amédée Piccoli subirent le même sort, l'un pour ne s'être pas pressé de quitter son uniforme, l'autre pour avoir refusé d'aider les Kroates à défaire les barricades. Enfin, Henri Bertelloni avait été arrêté comme coupable d'insulte à l'égard d'un factionnaire. Le lendemain un avis imprimé, et non signé, annonçait son exécution. Inutile d'ajouter que Livourne resta entièrement livré à l'autorité militaire autrichienne, ce qui dura quelques années, de manière que l'on vit souvent, non pas le grand-duc, mais le maréchal Radetzky, être appelé à ratifier les arrêts de mort prononcés contre des Toscans par des conseils de guerre étrangers.

Les chambres napolitaines, prorogées d'abord au 30 novembre 1848, puis au 1er février 1849, ne furent réunies ce jour-là par le gouvernement que parce qu'il avait besoin de leur vote relativement au payement des impôts, et les représentants du pays, sentant bien leur peu de force vis-à-vis de la couronne, accordèrent ce qu'on leur demandait, mais, en même temps, ils exposèrent dans une adresse assez ferme les nombreux griefs du pays, ainsi que la nécesité de substituer d'autres ministres à ceux qui avaient si ouvertement violé les libertés publiques. Le roi, au lieu de songer à satisfaire à ces vœux, non-seulement refusa, comme il l'avait fait en 1848, de recevoir la députation chargée de les lui communiquer, mais, décidé plus que jamais à opérer la soumission de la Sicile, et désireux de couper court à toute opposition du parlement, il publia, le 12 mars 1849, un décret de dissolution. Quelques jours après, les représentants du pays commençaient à être en butte à toute espèce de persécutions, et tandis que plusieurs d'entre eux se voyaient forcés à s'exiler, beaucoup d'autres, tels que Louis Dragonetti, Scialoja, Pica, Barbarisi, Spaventa et Léopardi, étaient jetés en prison. Depuis lors, la réaction contre le parti libéral alla toujours en augmentant, et la constitution n'exista plus que de nom.

Ferdinand II n'avait suspendu les hostilités contre la Sicile que contraint par les gouvernements de France et d'Angleterre. Or, pour écarter tout obstacle de ce côté, en montrant, disait-il, qu'il était prêt à pousser aussi loin que possible sa longanimité envers des sujets rebelles, il publiait à Gaëte, le 28 février 1849, un long manifeste en forme d'ultimatum, dont nous ne donnerons que la conclusion :

« Après avoir mûrement réfléchi sur vos besoins et sur ceux de vos vœux qui peuvent être équitablement et utilement satisfaits, tout en déclarant nuls, aussi bien de droit que de fait, tous les actes qui ont eu lieu en Sicile depuis le 12 janvier 1848 jusqu'à ce jour, nous vous octroyons un statut, basé sur la constitution de 1812, sauf à être modifié selon les circonstances et la législation en vigueur.

» Ce statut, que nous nous réservons de formuler avant la fin de juin prochain, contiendra en substance les dispositions suivantes :

» 1° La religion catholique, apostolique et romaine dominera à l'exclusion de toute autre.

» 2° La liberté individuelle est garantie, personne ne pouvant être arrêté ou poursuivi que dans les cas prévus par les lois et d'après les formes prescrites par elles.

» 3° Personne ne peut être forcé à céder sa propriété, sinon pour cause d'utilité publique, et moyennant indemnité.

» Une loi spéciale sera faite par le parlement, d'accord avec le roi, ayant pour but de déterminer la marche à suivre en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

» 4° Les Siciliens ont le droit de faire connaître leurs opinions par la presse, conformément aux dispositions destinées à réprimer les abus de cette liberté.

» Le roi se réserve, dans la plénitude de ses pouvoirs, d'émaner ces dispositions en vertu d'une loi spéciale. »

Pour que les Siciliens rejetassent l'ultimatum du roi de Naples, il aurait suffi de la faculté que se réservait celui-ci de formuler la nouvelle constitution, ainsi que la loi relative à la presse. Qu'on ajoute à cela le délai de trois mois environ qui devait s'écouler jusqu'à la publication du statut, car pendant ce temps, les troupes royales auraient occupé la Sicile tout entière, et permis à Ferdinand de violer impunément ses promesses. L'histoire était là pour prouver aux Siciliens le peu de confiance qu'ils devaient avoir dans la parole des Bourbons, outre que l'acceptation des concessions illusoires de Ferdinand II aurait équivalu pour eux à faire bon marché de leurs droits séculaires. L'opinion publique se prononça donc énergiquement en Sicile contre l'ultimatum de Gaëte, et ce fut avec le plus grand enthousiasme que l'on se prépara à la reprise des hostilités. Malheureusement les forces militaires du pays n'étaient pas en état de lutter contre celles du roi de Naples, d'autant plus que les premières étaient commandées par un proscrit polonais, Louis Mieroslawski, aussi vaillant soldat que capitaine inhabile, tandis que les secondes obéissaient à Filangieri, aussi mauvais citoyen qu'excellent général. De plus, une fraction de l'aristocratie penchait pour l'ancien ordre de choses, et une partie de la bourgeoisie, bien qu'elle éprouvât une profonde répulsion à l'endroit de Ferdinand II, était fatiguée des sacrifices que la révolution lui coûtait, et de voir le pays dans une situation aussi précaire et privé en même temps de toute industrie et de tout commerce. Toutes ces causes réunies, mais surtout le défaut d'organisation militaire, rendirent très-facile la tâche du général Filangieri, qui, après s'être emparé de Taormina, ne rencontra de véritable résistance qu'à Catane, où Mieroslawski fut blessé et où les jeunes bandes siciliennes firent tout ce qu'elles purent pour arrêter la marche victorieuse de troupes aussi nombreuses que bien organisées. Le 26 avril, onze navires de guerre napolitains étaient embossés contre Palerme, et le corps d'armée de Filangieri cernait la ville de toutes parts, sans oser l'attaquer toutefois, tant elle semblait décidée à se défendre à outrance, quand, d'une part, la division s'étant mise dans les rangs de la garde nationale, et, de l'autre, l'amiral Baudin ayant interposé ses bons offices, il ne resta d'autres éléments à la résistance que dans le peuple, qui, en effet, livra des combats sanglants aux troupes royales dans les journées du 7, du 8 et du 9 mai. Mais que pouvait-il, abandonné par les chambres, ainsi que par les membres du gouvernement? Le 11 mai, une espèce de capitulation fut conclue entre les Palermitains et le général Filangieri, capitulation impliquant une amnistie dont quarante-trois personnes seulement étaient exclues, ainsi que l'accomplissement des promesses faites à l'amiral Baudin, parmi lesquelles la principale était l'exécution de l'ultimatum de Gaëte. Avons-nous besoin de dire qu'aucune des conditions stipulées ne fut observée? Le 15 mai 1849, anniversaire funèbre des massacres de Naples, Ferdinand II était maître non-seulement de Palerme, mais de la Sicile tout entière, et le général Filangieri, nommé vice-roi de l'île, avec pleins pouvoirs, se chargeait de consommer au delà du phare cette réaction qui avait été si bien accomplie dans les provinces continentales du royaume.

CHAPITRE SIXIÈME.

DEPUIS L'EXPÉDITION DE ROME PAR LES FRANÇAIS JUSQU'A LA CAPITULATION DE VENISE.

(1849.)

Avant d'aborder le récit de l'expédition de Rome nous croyons nécessaire de reproduire un document important. A la nouvelle de la proclamation de la république romaine, les membres démocrates de la constituante française avaient envoyé une adresse aux constituants de Rome, à laquelle ces derniers avaient répondu de la manière suivante :

« Rome, 20 mars 1849.

» Citoyens, c'est à un moment solennel, à la veille des combats, » que votre adresse nous est parvenue. Nous y puisons de nouvelles » forces, de nouveaux encouragements pour la sainte lutte qui va » s'ouvrir. La France a fait de grandes choses en ce monde. Vous » avez souffert, espéré, combattu pour l'humanité, et toute voix venant de vous nous impose des devoirs que, Dieu aidant, nous » saurons accomplir.

» Vous avez senti, citoyens, tout ce qu'il y a de noble, de grand, » de providentiel, dans ce drapeau des rénovations flottant au-dessus » de la ville qui renferme le Capitole et le Vatican : le droit éternel » recevant une nouvelle confirmation, un troisième monde se levant, » au nom de Dieu et du peuple, au-dessus des ruines éteintes des » deux mondes, une Italie, qui sera la sœur de la France, brisant la » couvercle de sa sépulture pour venir demander, au nom d'une mission à remplir, droit de cité dans la fédération des peuples.

» Vous avez compris que nos cœurs sont purs de haine et d'intolérance, que nous accomplissons une œuvre d'amour et d'amélioration humaine, et qu'en revendiquant nos droits sans toucher à la » croyance, en séparant comme nous l'avons fait le pape du prince, » nous avons pris l'engagement de ne pas souiller cette œuvre au » contact des basses passions et des lâches vengeances qu'une presse » corrompue et trompée s'obstine à nous reprocher. Cet engagement, » nous le tiendrons. Des paroles telles que les vôtres dédommagent » de bien des calomnies, nous rassurent contre bien des complots. » Nous savons que vous éclairerez vos concitoyens sur le caractère de » notre révolution, et que vous maintiendrez pour nous ce droit à la » vie nationale que vous avez les premiers proclamé et conquis.

Digitized by Google

» Il n'y a qu'un soleil au ciel pour toute la terre; il n'y a qu'un » but, qu'une loi, qu'une seule croyance, association, progrès pour » tous ceux qui la peuplent. Comme vous, nous combattons pour le » monde entier. Nous sommes tous frères, nous le serons quoi qu'on » fasse.

» Comptez sur nous : nous comptons sur vous. Si dans la crise que » nous allons traverser, les forces viennent à nous manquer, nous » nous souviendrons de votre promesse, nous vous crierons : *Frères, » l'heure est venue, levez-vous!* Et nous verrons vos volontaires ac- » courir. Ensemble nous avons combattu sous l'empire, nous com- » battrons encore ensemble pour tout ce qu'il y a de plus sacré pour » les hommes : Dieu, patrie, liberté, république, sainte-alliance des » peuples.

» *Le vice-président :* Charles-Lucien BONAPARTE.

» Les secrétaires, les questeurs et cent vingt-trois membres » de l'assemblée. »

Cette adresse fut présentée à Paris le 28 mars 1849 par Pierre Beltrami et Pescantini, envoyés de la république romaine auprès de la république française.

Trois semaines après, c'est-à-dire le 17 avril 1849, M. Odilon Barrot, président du conseil des ministres, en exposant à l'assemblée nationale les motifs de l'expédition de Civita-Vecchia, s'exprimait comme il suit :

« L'Autriche poursuit les conséquences de sa victoire; elle pourrait » se prévaloir de la guerre à l'égard des États plus ou moins engagés » dans la lutte qui avait éclaté entre elle et la Sardaigne. Le contre- » coup de ces événements s'est fait sentir dans l'Italie centrale. Les » informations qui nous arrivent annoncent dans les États romains » une crise imminente. La France ne peut y rester indifférente. Le » protectorat de nos nationaux, le soin de maintenir notre légitime » influence en Italie, le désir de contribuer à faire obtenir aux popu- » lations romaines un bon gouvernement fondé sur des institutions » libérales, tout nous fait un devoir d'user de l'autorisation que vous » nous avez accordée. Il nous serait impossible d'entrer dans plus de » détails sans compromettre le but même que nous avons en vue; en » pareilles circonstances, une part doit toujours être réservée aux éven- » tualités. Mais ce que nous pouvons vous affirmer dès à présent, c'est » que du fait de notre intervention sortiront d'efficaces garanties, et » pour les intérêts de notre pays et pour la cause de la vraie liberté. »

L'urgence demandée par M. Odilon Barrot ayant été déclarée par l'assemblée nationale, M. Jules Favre, rapporteur de la commission nommée par elle à cette occasion, prononçait entre autres ces paroles :

« Elle (la commission) a appelé dans son sein M. le président du » conseil et M. le ministre des affaires étrangères. De leurs explica- » tions il est résulté que la pensée du gouvernement n'est pas de faire » concourir la France au renversement de la république qui subsiste » actuellement à Rome; qu'il agit dans sa liberté, dégagé de toute » solidarité avec d'autres puissances, ne consultant que ses intérêts, » son honneur, la part d'influence qui lui appartient nécessairement » dans tout grand débat européen. Votre commission a pris acte de » ces déclarations positives; elle vous prie de ne point les oublier dans » le cours de la délibération qui va s'ouvrir. Fille d'une révolution » populaire, la république française ne pouvait sans s'amoindrir co- » opérer à l'asservissement d'une nationalité indépendante. L'assem- » blée qui tant de fois a manifesté ses sympathies pour la cause » italienne ne peut humilier sa politique en se faisant la complice de » l'Autriche. Mais c'est précisément parce que le Piémont a succombé, » parce que les armées impériales menacent la Toscane et la Romagne, » en vertu des lois de la guerre et des privilèges de la victoire, c'est » parce qu'à leur suite éclateraient nécessairement de cruelles réac- » tions, qu'il importe à la France, sous peine d'abdiquer, de faire » flotter son drapeau en Italie, pour qu'à son ombre l'humanité soit » respectée et la liberté au moins partiellement sauvée. Votre com- » mission a compris qu'en autorisant le pouvoir exécutif à occuper un » point de l'Italie aujourd'hui menacé, vous lui donneriez pour mis- » sion de poser une limite aux prétentions de l'Autriche, et de ter- » miner par un arbitrage, que la force de nos armes appuierait au » besoin, tous les différends qui divisent encore la Péninsule, et que » notre intérêt comme notre honneur nous commandent de trancher » dans le sens le plus favorable possible au développement des insti- » tutions démocratiques.

» Convaincue qu'en s'associant à cette politique le gouvernement » ne désertera aucune des graves questions actuellement pendantes, » votre commission a l'honneur de vous proposer de déclarer l'urgence » et de passer immédiatement à la discussion du projet de loi. »

La discussion ayant été engagée, M. Odilon Barrot faisait à la tribune la déclaration suivante :

« Vous nous demandez pourquoi nous prendrons possession d'un » point sur le littoral de l'Italie. Je ne crois pas sortir de la réserve » qui, en pareille circonstance, m'est imposée, en répondant que nous » n'irons pas en Italie pour imposer un gouvernement aux Italiens, » pas plus le gouvernement de la république qu'un autre gouverne- » ment. »

Ce fut après cette déclaration formelle que l'Assemblée nationale vota les 1,200,000 francs nécessaires à l'expédition de Civita-Vecchia.

Dans l'ordre du jour publié le 20 avril 1849 à Marseille par le général Oudinot, on trouve les paroles suivantes :

« Le gouvernement, résolu à maintenir partout notre ancienne et » légitime influence, n'a pas voulu que les destinées du peuple italien » puissent être à la merci d'une puissance étrangère ou d'un parti en » minorité. Il nous confie le drapeau de la France pour le planter sur » le territoire romain comme un éclatant témoignage de nos sym- » pathies. »

Cette déclaration du général Oudinot fut confirmée le 24 avril à Civita-Vecchia, par celle de son aide de camp, le chef d'escadron Espivent, que nous croyons devoir rapporter en entier :

« Le gouvernement de la république française, toujours animé d'un » esprit très-libéral, *déclare vouloir respecter le vœu de la majorité des » populations romaines*, et vient sur leur territoire amicalement dans » le but de maintenir sa légitime influence. *Il est de plus décidé à ne » vouloir imposer à ces populations aucune forme de gouvernement qui » ne serait pas choisie par elles.*

» Pour ce qui concerne le gouvernement de Civita-Vecchia, il sera » conservé dans toutes ses attributions, et le gouvernement français » pourvoira à l'augmentation des dépenses occasionnées par le corps » expéditionnaire. Toutes les denrées et toutes les réquisitions qui » seront faites pour les besoins des troupes françaises seront payées » en argent comptant. »

Cette publication fut suivie par une adresse de la municipalité de Civita-Vecchia au général commandant l'expédition, portant en substance qu'on se fiait à la loyauté de la France, à son esprit protecteur de toutes les libertés, et que si, par impossible, cette confiance était trahie, on en appellerait au jugement de l'Europe.

Voici maintenant le langage, tant soit peu différent de celui de M. Espivent, tenu le 25 avril par le général Oudinot à ses soldats, immédiatement après le débarquement :

« Le drapeau français flotte sur les forts de Civita-Vecchia. Nous » pensions opérer un débarquement de vive force, toutes les mesu- » res étaient prises pour en assurer le succès; nous avons dû nous » inspirer de la pensée de notre gouvernement qui, associé aux idées » généreuses de Pie IX, veut éviter, autant que possible, l'effusion » du sang.

» Les autorités de Civita-Vecchia, cédant aux vœux des habitants, » nous ont ouvert les portes de la place à la première sommation. »

Ce dernier passage de la proclamation du général Oudinot se trouve quelque peu en contradiction avec la lettre que lui écrivait, le 26 avril, M. Manucci, préfet de Civita-Vecchia :

« J'ai reçu la dépêche par laquelle vous m'informez que le gouver- » nement français, désirant mettre fin à la situation où se trouvent » depuis quelques mois les populations romaines, et faciliter *l'établis- » sement d'un ordre de choses éloigné des abus et de l'anarchie de ces » derniers temps*, a résolu d'envoyer un corps de troupes à Civita- » Vecchia.

» Comme représentant de la république romaine, je dois protester » contre le mot *anarchie*, qui n'est pas applicable à un peuple qui, » conformément à son droit incontestable, s'est donné un gouverne- » ment d'ordre et de moralité, et je puis vous assurer que la France » est très-mal informée des événements qui ont eu lieu et de notre » conduite.

» La force peut beaucoup dans ce monde, mais je ne puis croire » que la république française veuille l'employer à opprimer les droits » d'une république née sous les mêmes auspices qu'elle-même. L'Eu- » rope, qui a les yeux sur nous, jugera nos actes, et l'histoire dira si » notre conduite politique peut être accusée d'*anarchie*.

» Je suis sûr, général, que quand vous connaîtrez la vérité, vous » serez convaincu que dans ce pays la république est appuyée par » l'immense majorité du peuple. »

Une attaque de la part de la France était regardée comme un fait tellement impossible, que le triumvirat n'avait songé à prescrire aucune mesure de défense, ce qui, ajouté à la déclaration de M. Espivent, doit expliquer la facilité extrême avec laquelle le corps expéditionnaire s'établit à Civita-Vecchia. Nous ajouterons que les Français y furent reçus à bras ouverts par les habitants, et que le soir même du débarquement on vit les drapeaux des deux peuples hissés au même mât. Cet accord n'aurait pas cessé d'exister, si le général Oudinot se fût borné à l'occupation de Civita-Vecchia, d'où il aurait fini probablement par être appelé à Rome par la population même, car les Autrichiens s'avançant d'un côté, et les Napolitains et les Espagnols de l'autre, les soldats de la république française auraient été considérés par le plus grand nombre, sinon comme des auxiliaires, du moins comme une force étrangère infiniment moins dangereuse que toute autre pour les libertés du pays. La marche des Français sur Rome fut d'autant plus étrange, que des envoyés de celle-ci étaient venus lui communiquer la résolution prise à l'unanimité par l'assemblée romaine d'opposer la force à la force, dans le cas où les troupes françaises auraient marché sur Rome. Enfin, le général Oudinot ne pouvait pas ignorer la proclamation suivante, publiée par les triumvirs dans la soirée du 25 avril, c'est-à-dire dès qu'ils avaient eu connaissance du débarquement du corps expéditionnaire :

Digitized by Google

« Une invasion étrangère menace le territoire de la république ; un » détachement de soldats français s'est présenté à Civita-Vecchia.

» Quel que soit leur but, l'honneur du principe librement consenti » par le peuple, le droit des nations, l'honneur du nom romain, com- » mandent à la république de résister, et la république résistera.

» Il importe que le peuple prouve à la France et au monde qu'il » est un peuple, non d'enfants, mais d'hommes qui ont dicté des lois » et donné la civilisation à l'Europe. Il importe que personne ne dise : » *Les Romains ont voulu et n'ont pas su être libres*. Il importe que la » nation française juge, par notre résistance, par nos déclarations, » par notre attitude, de nos vœux et de notre inébranlable volonté » de ne plus nous soumettre au gouvernement abhorré que nous avons » renversé.

» C'est là ce que le peuple doit prouver, celui-là déshonore le peu- » ple et trahit la patrie qui s'oppose à une telle démonstration.

» L'assemblée siége en permanence. Le triumvirat accomplira sa » mission, advienne que pourra.

» Ordre, calme solennel, énergie concentrée ! Le gouvernement » veille, inexorable, sur quiconque tenterait de jeter le pays dans » l'anarchie, ou bien de le soulever contre la république.

» Citoyens, organisez-vous, groupez-vous autour de nous, la loi et » le droit triompheront ! »

Avant de marcher sur Rome, le général Oudinot mit Civita-Vecchia en état de siége, fit jeter en prison le gouverneur, désarma la garnison de la ville et le bataillon que les triumvirs y avaient envoyé en toute hâte sous les ordres du colonel Mellara. Il ordonna en outre la saisie de dix mille fusils que la république romaine avait fait acheter en France et l'arrestation des débris de la légion lombarde qui venaient de débarquer à Civita-Vecchia. Tous ces faits, dont la nouvelle ne tarda pas à parvenir à Rome, ne contribuèrent pas peu à changer en lutte fratricide les sympathies de deux peuples faits pour s'entendre et s'aimer. Une très-grande émotion se manifesta à l'annonce de l'approche des Français, et la garde nationale et la troupe, mais surtout la légion de Garibaldi, coururent aux armes avec une ardeur indicible, tandis que le triumvirat adoptait les mesures exigées par les circonstances, et que l'assemblée nationale, après avoir nommé dans son sein une commission dite des Barricades, faisait placer aux abords de la ville, ainsi que sur la route de Civita-Vecchia, de grands écriteaux avec l'article 5 de la constitution française de 1848, conçu comme il suit : *La France respecte les nationalités étrangères; jamais ses forces ne seront employées contre la liberté d'aucun peuple.*

La première attaque des Français eut lieu le 30 avril 1849, entre neuf et dix heures du matin, vers les portes Cavalleggieri, Portèse et Angélique. Mais un combat bien plus vif s'engagea dans les environs de la porte Saint-Pancrace et le long de l'enceinte Vaticane. Le général Oudinot, trompé par de faux rapports, qui lui avaient représenté Rome comme profondément divisée, et, partant, toute prête à s'insurger au nom du pape, s'était avancé avec la plus grande assurance et comme si une simple démonstration avait dû suffire pour lui ouvrir les portes de la ville. De là sa retraite précipitée à Castel-di-Guido, après avoir essuyé des pertes considérables, et vu tomber plus de trois cents des siens au pouvoir de Garibaldi. Empressons-nous d'ajouter que les prisonniers français furent rendus quelques jours plus tard, après avoir été traités comme des frères, et que le général Oudinot répondit à ce noble procédé du gouvernement romain en faisant délivrer les Lombards arrêtés à Civita-Vecchia et rendre les armes au bataillon commandé par Mellara. Il eût été très-facile aux Romains, après leur succès du 30 avril, d'écraser le faible corps du général Oudinot. Cela fut même proposé par Garibaldi ; mais le triumvirat s'y opposa, et il fit bien, car ç'aurait été irriter l'amour-propre de la nation française, sans améliorer en rien la situation de la république romaine, laquelle, répétons-le, avait été condamnée à périr, le jour où elle n'avait pas su s'étendre dans le reste de la Péninsule, mais surtout dans le royaume de Naples. Aussi, attaquée bientôt de toutes parts par des forces supérieures, elle ne lutta que pour l'honneur de l'Italie et des armes républicaines, ce qui ne doit pas être pour elle un dernier titre de gloire.

Voici la courte proclamation publiée par les triumvirs, le 30 avril 1849, à la suite du premier engagement entre les Romains et les Français :

« L'honneur est sauf. Dieu et nos fusils feront le reste.

» Énergie et ordre. Soyez dignes de vos pères.

» Qu'aucune voix ne profère de nouvelles alarmantes.

» Qu'aucun coup de feu ne soit tiré dans l'intérieur de la ville.

» Que chaque coup soit pour l'ennemi, que chaque cri soit : *Vive la » république !* »

Le *Moniteur romain* du 1er mai 1849, d'où nous avons extrait cette proclamation, en rapporte une seconde, ainsi conçue :

« Au nom de Dieu et du peuple.

» Au premier son de la cloche, le Saint-Sacrement sera exposé dans » les principales églises pour implorer le salut de Rome et le triomphe » du bon droit. »

Notre but, en transcrivant les lignes qui précèdent, a été de prouver une fois de plus que le gouvernement de la république romaine n'était pas cet ennemi de la religion qu'on s'est plu à dépeindre.

Le même jour, l'assemblée constituante de Rome publiait la proclamation suivante au peuple romain et aux milices républicaines :

« Vous avez ratifié avec le sang notre décret de résistance. En » combattant hier l'armée française, vous avez glorieusement mérité » de la patrie. Les tombeaux des morts sont les autels de notre foi » républicaine. Mais nos ennemis ne sont pas encore anéantis. Au » jourd'hui peut-être ou demain ils tenteront un assaut, et nous se- » rons demain ce que nous avons été hier. Nos ennemis seront-ils » plus nombreux? Notre courage et notre constance croîtront en » proportion. Nos frères des provinces accourent déjà pour partager » notre gloire et nos dangers. Ceux de Viterbe sont déjà parmi nous.

» Persévérance ! persévérance ! vous défendez dans Rome l'Italie » et la cause républicaine du monde ! »

Il est facile d'imaginer l'effet produit en France par la nouvelle de l'échec essuyé par le général Oudinot. Le 7 mai 1849, des explications ayant été demandées au ministère par l'assemblée nationale au sujet de l'attaque du 30 avril, le ministre des affaires étrangères nia que des instructions eussent été données au général Oudinot, soit d'attaquer Rome, soit de sommer le gouvernement romain de se dessaisir du pouvoir. La résolution suivante fut votée alors à une immense majorité, c'est-à dire par 338 voix contre 241 ;

« L'assemblée nationale invite le gouvernement à prendre sans » délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit » pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné. »

Le lendemain, le ministère français faisait paraître dans le *Moniteur* une note conçue en ces termes :

» Le gouvernement a fait partir aujourd'hui un envoyé pour Rome, » avec mission de s'informer du véritable état des esprits de la po- » pulation romaine à l'égard de l'expédition française. » Et, le 9 mai, M. Odilon Barrot prononçait ces paroles au sein de l'Assemblée nationale :

« Je vous déclare que, tant que j'aurai dans les mains une partie » du pouvoir dans ce pays, les armes de la France n'auront pas servi » à restaurer des abus impossibles. »

Puis, en parlant de la mission confiée à M. de Lesseps, le ministre ajoutait :

« Il est parti avec la recommandation expresse de se mettre immé- » diatement en communication avec le gouvernement, de le tenir au » courant, jour par jour, de tous les incidents qui peuvent survenir, » et avec l'instruction formelle d'employer tout ce qu'il pourra avoir » d'influence à faire sortir de notre intervention des garanties sé- » rieuses et réelles de liberté pour les États-Romains. »

Le même jour, M. Frapolli, qui, après avoir en 1848 représenté à Paris, avec M. Anselme Guerrieri, le gouvernement provisoire des provinces lombardes, représentait alors celui de la république romaine, adressait la lettre suivante au président de l'assemblée nationale française :

« Envoyé du gouvernement que le peuple romain a librement » choisi, je m'adresse avec confiance aux représentants du peuple » français auprès duquel j'avais mission d'apporter des paroles de » paix et d'union fraternelle; citoyen italien, jouissant de l'hospita- » lité généreuse de la France, je ne crains pas de présenter une pé- » tition à des citoyens français.

» Que ma première parole soit donc l'expression de ma plus vive » reconnaissance pour les sentiments de profonde sympathie que le » peuple romain a rencontrés au sein de l'Assemblée française et parmi » le peuple parisien.

» Le peuple romain avait été abreuvé de calomnies par des hommes » qui sont indignes du nom français. C'était, à les entendre, un » peuple d'assassins, de voleurs, de vandales,... un peuple de lâches, » abruti par le joug de quelques misérables aventuriers... Nous avons » examiné de quel côté venaient ces assertions, nous avons cru qu'il » était au-dessous de nous de les réfuter. Le peuple romain s'est no- » blement chargé d'y répondre.

» L'assemblée de la grande nation a reconnu l'injustice dont on » avait usé à notre égard. Merci ! merci et honneur aux dignes re- » présentants de la nation française ! Que le sang français soit épargné » pour le jour où la civilisation européenne sera en danger ; que celui » des enfants de l'Italie puisse couler à côté du sang français, comme » sous Valence et à la Moscowa, si nos communs ennemis essayent » de renouveler leurs ligues infernales !

» Je vous prie, citoyen président, de vouloir bien faire part de ces » sentiments à l'Assemblée nationale. Je vous prie en même temps » de vouloir bien lui présenter notre demande fraternelle.

» L'Assemblée nationale, dans sa mémorable séance d'avant-hier, » a décidé que « l'expédition d'Italie ne serait pas plus longtemps dé- » tournée du but qui lui avait été assigné. » Ce but était de protéger » l'indépendance du peuple romain contre l'invasion éventuelle des » Autrichiens ou du roi de Naples ; il était d'appuyer en général » toutes les négociations qui tendraient à soutenir les droits de la » nation italienne.

» Or, après les revers préparés de l'armée royaliste de Charles- » Albert, nous avons pris toutes les mesures qui nous étaient possibles

Digitized by Google

pour augmenter l'effectif de nos moyens de défense, pour nous procurer des soldats et des armes, afin de concentrer la résistance dans le territoire romain, le seul point de l'Italie où la liberté et l'indépendance nationales n'étaient pas encore tombées sous le fer ou sous les intrigues de l'étranger. Pauvres, par l'héritage du gouvernement des papes, nous avions fait tout cela à grands frais; nous l'avions fait au su et au vu de la France et de son gouvernement, car nous ne pouvions être défiants vis-à-vis du gouvernement de la république française.

» Eh bien, ces armes que nous avions achetées aux fabricants français et belges, ces armes, pour l'exportation desquelles nous avons été munis des permis nécessaires par le ministère de la guerre, ont été arrêtées ou prises par les agents du gouvernement français. Nos hommes ont été dispersés, nos auxiliaires lombards, pas plus étrangers pour Rome que ne le sont le Marseillais ou le Normand pour Paris, moins que ne le sont aux Français le Breton ou l'Alsacien, ces vaillants Lombards de Milan et de Brescia ont été désarmés alors qu'ils ne croyaient avoir affaire qu'à des frères; ils ont été désarmés lorsque, sans défiance, ils croyaient à la parole d'un général qui se disait ami et libérateur. Les nouvelles les plus absurdes ont été répandues à dessein pour terrifier nos populations; la diplomatie française n'a cessé de faire cause commune avec nos ennemis, nos correspondances ont été entravées, les passe-ports refusés à nos courriers.

» En présence de ces faits, je ne crois pas sortir des intentions de l'Assemblée nationale, qui veut que les forces de la France soient employées en notre faveur et non contre nous, en vous priant, citoyen président, de vouloir bien lui soumettre notre pétition fraternelle.

» Nous demandons que nos armes nous soient rendues; que nos hommes puissent rentrer dans la possession de leurs fusils, qu'ils n'ont point perdus par une reddition honteuse; que la diplomatie française cesse de prêcher chez nous la guerre civile et d'encourager l'invasion des étrangers; que les soldats de la France, recevant à Civita-Vecchia l'hospitalité fraternelle de l'Italie, sachent bien qu'ils sont là pour s'opposer au besoin aux projets de destruction de l'Autriche impériale et du roi de Naples, et non pour les appuyer.

» Recevez, citoyen président, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus fraternels.

» Colonel L. Frapolli,

» *Envoyé extraordinaire de la république romaine à Paris.* »

M. de Lesseps arrivait à peine à Rome que, cherchant par tous les moyens possibles à s'éclairer sur la véritable situation des Etats-Romains, il faisait, entre autres démarches, celle d'un appel à la loyauté du triumvirat romain. Or, voici la réponse qui lui était faite, au nom de ce dernier, par Mazzini, le 16 mai 1849 :

» Vous nous demandez quelques notes sur l'état actuel de la république romaine. Je vais vous les fournir avec cette franchise qui a été, pour moi, dans vingt années de vie politique, une règle inviolable. Nous n'avons rien à cacher, rien à déguiser. Nous avons été, en ces derniers temps, étrangement calomniés en Europe; mais nous avons toujours dit à ceux auprès desquels on nous calomniait : *Venez et voyez*. Vous êtes maintenant ici, monsieur, pour vérifier la réalité des accusations : faites-le. Votre mission peut s'accomplir avec une liberté pleine et entière. Tous l'ont saluée avec joie, car elle est notre garantie.

» La France ne nous conteste pas sans doute le droit de nous gouverner comme nous l'entendons, le droit de tirer, pour ainsi dire, des entrailles du pays la pensée qui règle sa vie et d'en faire la base de nos institutions. La France ne peut que nous dire : — En reconnaissant votre indépendance, c'est le vœu libre et spontané de la majorité que je veux reconnaître. Liée aux puissances européennes et cherchant la paix, s'il était vrai qu'une minorité s'opposât chez vous aux tendances nationales, s'il était vrai que la forme actuelle de votre gouvernement ne fût que la pensée capricieuse d'une faction substituée à la pensée commune, je ne pourrais pas voir avec indifférence que la paix de l'Europe fût mise continuellement en danger par les emportements et l'anarchie qui doivent nécessairement caractériser le règne d'une faction.

» Nous reconnaissons ce droit à la France, car nous croyons à la solidarité des nations pour le bien. Mais nous disons que si jamais il y eut gouvernement issu de la majorité et maintenu par elle, ce gouvernement c'est le nôtre.

» La république s'est implantée chez nous par la volonté d'une assemblée issue du suffrage universel; elle a été acceptée partout avec enthousiasme; elle n'a rencontré d'opposition nulle part. Et remarquez bien, monsieur, que jamais l'opposition ne fut plus facile, si peu dangereuse, je dirai même si provoquée, non par ses actes, mais par les circonstances exceptionnellement défavorables dans lesquelles elle s'est trouvée placée à son début.

» Le pays sortait d'une longue anarchie de pouvoirs, inhérente à l'organisation même du gouvernement déchu. Les agitations inséparables de toute grande transformation, et fomentées en même temps par les crises de la question italienne et par les efforts du parti rétrograde, l'avaient jeté dans une excitation fébrile qui le rendait accessible à toute tentative hardie, à tout appel aux intérêts et aux passions. Nous n'avions pas d'armes, pas de puissance répressive; conséquence des dilapidations antérieures, nos finances étaient appauvries, épuisées. La question religieuse, maniée par des mains habiles et intéressées, pouvait servir de prétexte auprès d'une population douée d'instincts et d'aspirations magnanimes, mais peu éclairée. Et cependant, aussitôt le principe républicain proclamé, un premier fait incontestable se produisit : l'ordre. L'histoire du gouvernement papal se détaille par ses émeutes : il n'y en a pas eu une seule sous la république. L'assassinat de M. Rossi, fait déplorable mais isolé, excès individuel repoussé par tout le monde, provoqué peut-être par une conduite imprudente, et dont la source est restée ignorée, fut suivi de l'ordre le plus complet.

» La crise financière atteignit son apogée; il y eut un instant dans lequel le papier de la république ne put, par suite de manœuvres indignes, s'escompter qu'à 41 ou 42 pour cent. L'attitude des gouvernements italiens devint de plus en plus hostile. Difficultés matérielles et isolement politique, le peuple supporta tout avec calme. Il avait foi dans l'avenir qui sortirait du principe nouvellement proclamé.

» Aujourd'hui, au milieu de la crise, en face de l'invasion française, autrichienne et napolitaine, nos finances se sont améliorées, notre crédit se refait, notre papier s'escompte à 12 pour cent, notre armée grossit chaque jour, et les populations entières sont prêtes à se soulever derrière elle. Vous voyez Rome, monsieur, et vous connaissez la lutte héroïque que soutient Bologne. J'écris seul, dans la nuit, au milieu du calme le plus profond. La garnison a quitté la ville hier soir, et avant l'arrivée de nouvelles troupes, à minuit, nos portes, nos murailles et nos barricades étaient, sur un simple mot passé de bouche en bouche, garnies sans bruit, sans forfanterie, par le peuple en armes. Il y a au fond du cœur de ce peuple une décision bien arrêtée : la déchéance du pouvoir temporel investi dans le pape; la haine du gouvernement des prêtres, sous quelque forme, mitigée, détournée, qu'il puisse se présenter. Je dis la haine, non des hommes, mais du gouvernement. Envers les individus, notre peuple s'est toujours, Dieu merci, depuis l'avénement de la république, montré généreux; mais l'idée seule du gouvernement clérical du roi-pontife le fait frémir. Il luttera avec acharnement contre tout projet de restauration. Il se jettera dans le schisme plutôt que de le subir.

» Par suite de menaces obscures, mais surtout du manque d'habitudes politiques, un certain nombre d'électeurs n'avaient pas contribué à la formation de l'assemblée, et ce fait paraissait affaiblir l'expression du vœu général. Un second fait caractéristique, vital, vint répondre d'une manière irréfutable aux doutes qui auraient pu prévaloir. Il y eut, peu de temps avant l'installation du triumvirat, réélection des municipalités. Tout le monde vota. Partout et toujours l'élément municipal représente l'élément conservateur de l'Etat. Chez nous, on redouta un instant qu'il ne représentât un élément rétrograde. Eh bien, l'orage avait éclaté, l'intervention était initiée; on aurait dit que la république n'avait plus que quelques jours à vivre; et ce fut ce moment que les municipalités choisirent pour faire acte d'adhésion spontanée à la forme choisie. Pendant la première quinzaine de ce mois, aux adresses des cercles et des commandements de la garde nationale, vinrent se joindre, deux ou trois exceptées, celles de toutes les municipalités. J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous en transmettre la liste. Elles proclament toutes un dévouement explicite à la république, et une profonde conviction que les deux pouvoirs réunis sur une seule tête sont incompatibles. Ceci, je le répète, constitue un fait décisif. C'est une seconde épreuve légale complétant la première et constatant notre droit de la manière la plus absolue.

» Lorsque les deux questions se posèrent devant l'assemblée, il se trouva quelques membres timides qui jugèrent la proclamation de la forme républicaine prématurée, dangereuse vis-à-vis de l'organisation européenne actuelle; pas un seul pour voter contre la déchéance; droite et gauche se confondirent. Il n'y eut qu'une seule voix pour crier : *le pouvoir temporel de la papauté est à jamais aboli*. Avec un tel peuple que faire? Y a-t-il un gouvernement libre qui puisse s'arroger sans crime et contradiction le droit de lui imposer un retour au passé? Le retour au passé, songez-y, monsieur, c'est le désordre organisé; c'est la lutte des sociétés secrètes à recommencer; c'est l'anarchie jetée au sein de l'Italie; c'est la réaction, la vengeance inoculée au cœur d'un peuple qui ne demande qu'à oublier; c'est un brandon de guerre en permanence au cœur de l'Europe; c'est le programme des partis extrêmes remplaçant le gouvernement d'ordre républicain dont nous sommes aujourd'hui les organes. Ce n'est pas la France qui peut vouloir cela; ce n'est pas son gouvernement; ce n'est pas un neveu de Napoléon. Ce n'est pas surtout en présence du double envahissement des Napolitains et des Autrichiens; il y aurait aujourd'hui dans la poursuite d'un dessein hostile quelque chose qui rappellerait le concert de 1772 contre la Pologne. Il y aurait, au reste, impossibilité de réalisation; car ce ne serait que sur des monceaux de cadavres, et sur les ruines de nos villes, que le drapeau lavé par la volonté du peuple pourrait être abattu. »

Avant que cette lettre fût écrite, en apprenant, le 7 mai 1849,

Digitized by Google

qu'aux Français, aux Autrichiens et aux Napolitains était venu s'ajouter un corps d'Espagnols, les triumvirs avaient publié une proclamation où l'on trouve ces paroles :

« Le chœur est complet. L'Autriche, la France et l'Espagne re-
» commencent la vieille histoire, en répondant à l'appel d'un pape.
» Mais l'histoire ne se copie pas, et à la place des vieilles traditions
» se trouve la conscience des peuples.

» Derrière les baïonnettes du général Oudinot il y a la généreuse
» nation française; derrière l'épée impériale de Radetzky sont les
» braves Hongrois et la démocratie de Vienne; derrière l'hidalgo
» hautain qui menace Fiumicino, se trouve une nation qui n'a plus
» ni la force qui vainquit les Maures, ni l'or du nouveau monde.

» D'ailleurs qu'ils soient deux ou trois, la différence n'est pas grande,
» et Rome ne se laisse pas détourner de son but. Nos visiteurs trou-
» vèrent, il y a de cela trois siècles et demi, une Italie mourante: ils
» trouvent aujourd'hui une Italie qui renait, l'Italie du peuple! »

Nous avons vu par la lettre de Mazzini à M. de Lesseps que, le 15 mai, toute la garnison était sortie de Rome. Or, c'était pour attaquer les troupes que le roi de Naples avait amenées en personne jusqu'à Palestrina, petite ville située à quelques lieues de Rome. Roselli, général en chef des troupes romaines, avait été placé à la tête de l'expédition; mais en réalité c'était Garibaldi qui la commandait, Garibaldi, qui, secondé par son intrépide légion, fut le principal héros de l'épopée romaine de 1849. Les troupes napolitaines, battues par lui, d'abord à Palestrina, puis à Albano, enfin à Velletri, bien qu'elles fussent en nombre supérieur et pourvues d'une artillerie formidable, furent obligées de rentrer précipitamment dans le royaume, où Garibaldi fit même une pointe, et où il n'aurait pas manqué d'exciter un soulèvement général, s'il n'avait pas dû retourner à Rome en toute hâte. Le fait d'armes de Velletri fit le plus grand honneur à Garibaldi et à sa légion, et le roi de Naples ne s'échappa que par miracle des mains des républicains. Tous ces faits se passaient dans la seconde quinzaine du mois de mai 1849, c'est-à-dire au moment même où Bologne, attaquée par de nombreux bataillons autrichiens munis d'un grand nombre de canons, succombait après une glorieuse résistance. Quelques jours plus tard c'était le tour d'Ancône, bien que vaillamment défendue par sa garnison commandée par le colonel Zambeccari. Ajoutons que tant la capitulation de Bologne que celle d'Ancône furent depuis violées à l'envi par l'Autriche et par le gouvernement papal restauré.



Épisode de la bataille de Velletri en mai 1849.

Après bien des pourparlers entre les triumvirs romains et M. de Lesseps, et bien des dépêches échangées entre les parties, ainsi que des propositions et des contre-propositions très-vivement discutées, la convention suivante était arrêtée le 31 mai 1849, et signée d'un côté par le plénipotentiaire français, de l'autre par Mazzini, Armellini et Saffi.

« Art. Ier. L'appui de la France est assuré aux populations des
» États-Romains; elles considèrent l'armée française comme une
» armée amie qui vient concourir à la défense de leur territoire.

» Art. II. D'accord avec le gouvernement romain, et sans s'im-
» miscer en rien dans l'administration du pays, l'armée française
» prendra des cantonnements extérieurs convenables tant pour la
» défense du pays que pour la salubrité des troupes.

» Art. III. La république française garantit contre toute invasion
» étrangère les territoires occupés par ses troupes.

» Art. IV. Il est entendu que le présent arrangement devra être
» soumis à la ratification de la république française.

» Art. V. En aucun cas les effets du présent arrangement ne
» pourront cesser que quinze jours après la communication officielle
» de la non-ratification. »

Si cette convention avait été exécutée, tout eût été concilié. Malheureusement le général Oudinot refusa de la ratifier. Voici la lettre écrite à ce sujet par le duc de Reggio à M. de Lesseps :

« Au quartier général, le 31 mai 1849.

» Monsieur le ministre plénipotentiaire,

» Vous avez, depuis le 17 de ce mois, paralysé tous les mouvements
» du corps expéditionnaire sous mes ordres.

» Vous m'aviez demandé avec instance que la trêve promise verba-
» lement par vous aux troupes romaines fût prorogée jusqu'à ce que
» le ministère pût faire connaître sa réponse aux dépêches dont M. de
» la Tour d'Auvergne était porteur. Bien que ce retard fût, dans ma
» conviction, très-préjudiciable aux opérations militaires, j'ai souscrit
» à votre désir afin d'éviter jusqu'aux apparences d'un dissentiment
» entre nous. Depuis ce temps, les troupes romaines ont pu se porter
» partout où elles ont cru qu'il était de leur intérêt de le faire. J'ai au
» contraire renfermé mes opérations dans la partie du territoire qui
» avait Civita-Vecchia pour base. Vous avez proposé, le 29 de ce mois,

» aux autorités romaines un *ultimatum* dont j'ai accepté les termes, » bien que certaines conditions qui y sont stipulées fussent loin de » me donner une entière satisfaction.

» Dans la journée même, vous m'avez écrit de Rome que cet ultimatum allait, selon toute probabilité, être accepté le soir, et, contrairement à toute prévision, vous me déclarez que vous avez signé » avec la république romaine des conventions auxquelles vous espérez » que j'apposerai ma signature.

» Ces conventions sont en opposition formelle avec les instructions » que j'ai reçues. Je les crois contraires aux volontés de mon gouvernement; non-seulement je ne leur donnerai pas mon assentiment, » mais je les considère comme non avenues, et je suis forcé de le déclarer aux autorités romaines. Quand le ministère aura fait connaître, à la suite de la mission de M. de la Tour d'Auvergne, ses » intentions, je m'y conformerai scrupuleusement. En attendant, j'ai » le regret d'être dans l'impossibilité de concerter désormais mon » action politique avec la vôtre. »

» déclaration que je vous avais faite que ma mission serait terminée, » et que les hostilités pourraient recommencer à partir du moment » de l'expiration du terme fixé, était absolue et indépendante de toute » circonstance nouvelle.

» Mais je vous ai dit, en temps opportun, et je vous répète que, » neuf heures avant la fin du délai (qui était de vingt-quatre heures) » les autorités romaines avaient répondu à notre ultimatum, qu'elles » m'avaient envoyé un contre-projet que le simple bon sens, les » principes élémentaires de la diplomatie, et, plus que tout autre mobile, l'humanité nous commandaient de prendre en considération.

» Vous avez à peine eu le temps de jeter les yeux sur cet écrit, » ainsi que sur les lettres de la municipalité de Rome, du président » de l'assemblée constituante et du pouvoir exécutif romain. Vous » m'avez renvoyé le dossier par votre premier aide de camp, M. Espivent. Ce dernier m'a prévenu que vous étiez trop occupé des » détails de votre service et des ordres à donner à l'armée pour l'examiner dans ce moment avec attention; vous avez ensuite réuni les



Combat entre les Italiens et les Autrichiens dans les Apennins en août 1849.

Voici maintenant la réponse que M. de Lesseps fit au général Oudinot :

« Rome, 1er juin 1849.

» Monsieur le général en chef,

» Vos deux lettres du 31 mai, dont j'expédie des copies au gouvernement, me sont parvenues, l'une hier à sept heures du soir, la » seconde ce matin à six heures.

» Voici ma réponse :

» J'ai suivi avec dévouement et abnégation personnelle les directions du gouvernement de la république. Le jour où vous m'avez » fait, en présence de témoins, les scènes les plus scandaleuses, que » mon sang-froid seul et ma détermination bien arrêtée ont empêché » de se convertir en lutte violente, le jour où, me mettant complétement à l'écart, vous avez répondu à ma confiance en ordonnant » secrètement à tous vos chefs de corps de commencer les hostilités à » l'improviste et dans l'ombre de la nuit, ce jour-là mon parti a été » pris irrévocablement.

» J'avais laissé entre vos mains, avant-hier, trois notes dont j'envoie également les copies à M. le ministre des affaires étrangères. » Ces documents prouveront que, devinant vos projets, je vous avais » mis en demeure de ne pas les exécuter. Vous avez bien voulu supposer qu'ayant adressé un ultimatum aux autorités romaines, la

» généraux Vaillant, Regnault-Saint-Jean d'Angely, Molhière, l'intendant en chef de l'armée et votre chef d'état major, le colonel de » Tinan. En leur présence, malgré vos cris, vos injures et vos gestes » menaçants, j'ai donné avec calme lecture de toutes les pièces ainsi » que de mes notes de la journée à vous adressées. Mes représentations étant devenues inutiles, ayant formellement refusé de m'associer à vos projets d'attaque nocturne sans avis préalable aux » autorités romaines, acte inouï qui aurait peut-être fait massacrer la » colonie française de Rome, je me suis retiré. Je tiens à constater » ici que toutes les personnes présentes à la réunion ont observé » envers le représentant officiel de la république l'attitude la plus » convenable, à l'exception du général Regnault-Saint-Jean d'Angely.

» La réflexion et des conseils énergiques et éclairés, variant les » mesures, ont permis de révoquer au dernier moment vos ordres » de recommencer les hostilités. Mais ces ordres ne sont pas arrivés » assez à temps pour empêcher l'occupation de *Monte Mario*, où vous » n'avez pas rencontré de résistance parce que j'avais pu à l'avance » faire connaître à Rome, par mon secrétaire particulier, M. Leduc, » que l'on ne devait pas s'inquiéter de vos mouvements, destinés » seulement à vous assurer des positions dont les armées étrangères » en marche sur Rome pourraient s'emparer contre nous.

» Sans cet avis et sans mon retour à Rome, le tocsin eût été sonné, » la garnison et la population de la ville, jusqu'aux femmes du Trans-

Digitized by Google

» tevère, armées de leurs couteaux, auraient fait l'assaut de *Monte* » *Mario;* je sais que nos braves soldats s'y seraient maintenus, mais » les conséquences d'une attaque et d'un assaut acharnés auraient » atteint au cœur notre patrie.

» Parti du quartier général après avoir remis ma dernière note et » éclairé sur les inconvénients à craindre de l'entrée immédiate de » l'armée française à Rome, où vous auriez pu compromettre les in- » térêts que j'avais à défendre, j'ai rédigé *seul* un nouveau projet » d'arrangement entièrement conforme aux directions que j'avais » reçues du gouvernement de la république. Ce projet adopté, après » quelques discussions, par le pouvoir exécutif, a été approuvé à » l'unanimité (moins trois voix) par l'assemblée constituante.

» Je vous en ai remis, avant de le signer, un exemplaire accom- » pagné d'une déclaration; j'avais commencé par vous donner lecture » de mes instructions du 8 mai. Quant à votre déclaration, monsieur » le général en chef, de considérer comme non avenu l'arrangement » qui a été régulièrement signé hier entre le pouvoir exécutif romain » et moi, c'est à notre gouvernement à prononcer, et, suivant l'usage, » vous ne pourrez l'enfreindre sur aucun point avant la ratification » ou la non-ratification.

» Lorsque vous jugerez à propos, en vertu de l'article 2, de dési- » gner, avant la saison des fièvres, des cantonnements plus salubres » que ceux occupés aujourd'hui par l'armée française, veuillez m'en » informer afin que ces cantonnements puissent être pris sans diffi- » culté, et s'il le faut avec l'aide des populations.

» Je rends justice, monsieur le général en chef, au fils d'un illustre » maréchal : on a exploité votre ardeur militaire, vous vous êtes rendu » *sans le savoir* l'instrument d'une conspiration ourdie par les ennemis » de la France; ma vigilance a su déjouer à temps la trame téné- » breuse dont *je connais tous les fils*, et j'ai pu sauver l'honneur de » l'armée, l'honneur de la France!

» Vous avez, par *votre* affaire du 30 avril, ébranlé un ministère; » en faisant avorter le 30 mai, qui eût été un nouveau 30 avril sur » une plus grande échelle, je vous ai heureusement empêché d'obéir » aveuglément à ceux qui, par leurs perfides conseils, vous avaient » entraîné une première fois et voulaient aujourd'hui perdre la » France.

» Si vous ne me croyez pas bon Français, vous penserez peut-être » que ceux qui m'ont remplacé au quartier général le sont plus que » moi, entre autres l'agent officiel de la Russie près du saint-siége, » le père Vaure, un général prussien, envoyé de Radetzky, M. l'abbé » de Brimont, etc., etc.

» J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur le général en chef, » que toutes les personnes qui se seront munies à Rome d'un *laissez-* » *passer* signé de moi sont autorisées à se rendre aux destinations » indiquées sur leurs papiers; j'ose espérer que vous n'apporterez » aucun obstacle à cette mesure d'ordre public, ainsi qu'à la libre » entrée et sortie des courriers portant les correspondances publiques » et privées.

» Toute relation personnelle cesse entre nous, mais les relations » officielles écrites doivent subsister.

» Veuillez agréez, monsieur le général en chef, les assurances de » ma haute considération.

» *L'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république française en mission à Rome,*

» FERD. DE LESSEPS.

» *P. S.* Le triumvirat me transmet en communication la copie d'une » lettre que vous lui avez adressée ce matin et de sa réponse. La dé- » marche que vous avez faite est déplorable, parce qu'elle met au » grand jour un dissentiment politique dont notre gouvernement était » seul juge, et qui provisoirement devait rester entre nous. »

Le général Oudinot ayant fait connaître sa résolution aux triumvirs romains, ceux-ci lui adressèrent, le 1er juin, la lettre suivante :

« Nous recevons à l'instant, avec étonnement et regret, votre dé- » pêche du 31 mai.

» Le désaccord entre le général en chef de l'armée expéditionnaire » et le ministre plénipotentiaire de France est un fait auquel nous » étions en droit de ne pas nous attendre. Ce désaccord, se produisant » au sujet d'une convention dont l'esprit répond entièrement aux » vœux explicites émanés dernièrement de l'assemblée française et » aux justes sympathies de votre nation, est un fait très-déplorable » et qui peut produire de graves conséquences dont la responsabilité » ne nous appartient pas.

» Nous espérons que, pour le bien de Rome et pour l'intérêt moral » de la France, ce désaccord ne tardera pas à disparaître. »

Dans la même journée, M. de Lesseps, en accusant réception aux triumvirs de la copie tant de la lettre du général Oudinot que de leur réponse, leur écrivait comme il suit :

« En réponse à la communication que vous m'avez adressée ce » matin, contenant une lettre du général en chef de l'armée française » et votre réponse, j'ai l'honneur de vous déclarer que je maintiens » l'arrangement signé hier et que je pars pour Paris afin de le faire » ratifier. Cet arrangement a été conclu en vertu de mes instructions » qui m'autorisaient à me consacrer exclusivement aux négociations » et aux rapports à établir avec les autorités et les populations » romaines. »

Mais tandis que M. de Lesseps allait plaider à Paris la cause de la république romaine, l'ordre d'attaquer Rome arrivait au général Oudinot, qui en effet s'empressait de dénoncer l'armistice, et dans la nuit du 2 au 3 juin, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant l'époque fixée pour la reprise des hostilités, lançait ses troupes contre la ville éternelle.

Pour pouvoir entreprendre des travaux de siége, il fallait resserrer la place et en dégager les abords; il était nécessaire surtout de s'emparer du petit plateau sur lequel les villas Panfili, Valentini et Corsini forment des postes avancés, d'où l'assiégé aurait pu prendre à travers les tranchées et les batteries. Enfin, il n'était pas sans importance pour les assiégeants de se porter sur le Tibre, au-dessus de Rome, et occuper le Milvius (*Ponte Molle*). Aussi à deux heures du matin, tandis que la brigade qui s'était déjà emparée de *Monte-Mario* surprenait le poste romain qui gardait le Milvius, une autre brigade se portait contre la villa Panfili, ouvrait à l'aide des mines une brèche dans le mur d'enceinte, et, après quatre heures de lutte acharnée, se rendait maîtresse de la position. A dix heures, les Français marchaient contre les villas Corsini et Valentini, dont l'enlèvement ne présentait pas moins de difficultés. Prises et reprises quatre fois, ces importantes positions tombèrent, elles aussi, au pouvoir des assaillants. Les pertes furent très-considérables des deux parts. Du côté des défenseurs de Rome, on compta trois cent trente-six blessés et un assez grand nombre de morts, parmi lesquels Daverio, Masina, Peralta, Dandolo, nobles jeunes gens qui s'étaient transformés en soldats au premier cri de guerre. Les volontaires génois Bisio et Mameli et le colonel Mellara furent blessés si grièvement, que les deux derniers moururent quelques jours après des suites de leurs blessures. Garibaldi n'eut pas la moindre part de gloire dans cette sanglante journée, ainsi que pendant tout le siége, et nous devons même dire que pour ceux qui l'ont vu dans ce temps-là, c'est un vrai miracle qu'il ait pu sortir sain et sauf des dangers qu'il affrontait sans cesse avec un sang-froid sans égal. En rendant compte aux triumvirs des terribles combats du 3 juin, Garibaldi concluait son rapport par ces mots : « Je ne saurais lesquels vous signaler parmi les plus braves, » car ils l'ont été tous. »

Parmi les mille épisodes de la défense de Rome, nous ne devons pas manquer de citer celui raconté de la manière suivante par le *Moniteur romain* du 29 juin 1849 :

« Colomba-Antonietti, de Foligno, âgée de vingt et un ans, suivait » depuis deux ans son mari, Louis Porzio, lieutenant au deuxième de » ligne, partageant ses fatigues, ses dangers, les longues marches et » le feu de l'ennemi. A la bataille de Velletri, elle se battit comme » un homme, comme un héros digne de son mari, digne de son cousin, » Louis Masi. Le 13 juin, elle se trouvait près des murs à Saint- » Pancrace; là, pendant qu'elle passait à son mari le sac et autres » objets nécessaires à la réparation de la brèche, un boulet vint la » frapper dans le flanc. Elle joignit les mains, les éleva au ciel, et » expira en criant : *Vive l'Italie!* »

De très-vifs engagements eurent lieu les 5, 6 et 7 juin, et des sorties furent opérées par les assiégés dans la soirée du 9 et dans la matinée du 12, sans que les travaux de l'ennemi, commencés dès le 4, se ralentissent un seul instant. Le 19, tous les canons étant en batterie, on ouvrit le feu contre Rome de trois côtés différents, et, le 21, trois brèches ayant été ouvertes dans les remparts de la place, un premier assaut fut donné à dix heures du soir. Cette attaque réussit grâce au peu de vigilance des assiégés; mais les Français s'étant trouvés en face de l'enceinte aurélienne, il leur fallut construire de nouvelles batteries afin de surmonter ce nouvel obstacle.

Cependant M. Francisque de Corcelles, substitué à M. de Lesseps comme ministre plénipotentiaire de la république française, s'associait complétement aux vues du général Oudinot, et tandis que celui-ci pressait Rome de ses bataillons et de ses batteries, il ne cessait, lui, d'agir auprès des triumvirs dans l'espoir de venir à bout, par les moyens diplomatiques, de cette résistance que les armes n'avaient pu vaincre jusqu'alors. Nous trouvons parmi les documents échangés à cette occasion entre les deux parties, à côté d'une longue note de M. de Corcelles, dans laquelle il s'efforçait de prouver la non-valeur du traité conclu entre le triumvirat et M. de Lesseps, la réfutation de Mazzini dont nous croyons devoir reproduire quelques passages :

« Nos jeunes officiers, nos militaires improvisés, nos hommes du » peuple, tombent sous votre feu en criant : *Vive la république!* Les » braves soldats de la France tombent sous le nôtre sans cris, sans » murmures. Je suis sûr qu'il n'y en a pas un seul qui ne se dise en » mourant ce qu'un de vos soldats nous disait hier : *Nous sentons en* » *nous quelque chose comme si c'était des frères que nous combattions!* » Et cela pourquoi? Je n'en sais rien, vous n'en savez rien non plus. » La France n'a pas ici de drapeau; elle combat des hommes qui l'ai- » ment, et qui, hier encore, avaient foi en elle; elle cherche à incen- » dier une ville qui ne lui a rien fait; sans programme politique, sans » but avoué, sans droit à réclamer, sans mission à remplir, elle joue, » par ses généraux, la partie de l'Autriche!

Digitized by Google

» M. de Corcelles ne parle plus d'*anarchie* ni de *faction;* il n'ose » pas, mais il écrit, comme un homme troublé, cette phrase inconcevable : *La France a pour but la liberté du chef vénéré de l'Eglise, » la liberté des Etats Romains et la paix du monde.*

» Nous au moins nous savons pourquoi nous combattons, et c'est » parce que nous le savons que nous sommes forts. Si la France re» présentait ici un principe, une de ces idées qui font la grandeur » des nations, et qui ont fait la sienne, la bravoure de ses enfants ne » se briserait pas contre la poitrine de nos jeunes recrues. »

La mission de M. de Corcelles n'ayant pas eu plus de résultat que celle de M. de Lesseps, bien que pour des causes et dans des circonstances différentes, c'était à la force qu'il appartenait de décider la question. La nouvelle batterie construite par les Français dans le fossé de la place ouvrit son feu le 28 juin, et fit une large brèche, rendue praticable dans la journée du lendemain. L'assaut fut donné le 30, à deux heures du matin, avec une vigueur extraordinaire; mais la résistance des Romains fut telle, que les Français ne purent s'emparer du bastion de Saint-Pancrace qu'après des efforts inouïs et au prix de pertes énormes. Voici comment s'exprime Garibaldi sur cette terrible journée, dans son dernier bulletin, daté du 1er juillet 1849 :

« Hier a été une journée féconde en faits d'armes, pertes et avan» tages; hier l'Italie a compté de nouveaux martyrs. Le colonel Manara » a laissé dans les rangs un vide difficile à remplir. Jeune homme » plein de mérite et d'intégrité, il a été frappé par une balle au mo» ment où il défendait la villa Spada contre un ennemi bien supérieur » en nombre. Le lieutenant-colonel Medici a donné d'éclatantes » preuves de valeur en défendant le premier bastion de droite, à la » porte Saint-Pancrace. Il a été admirablement secondé par le brave » colonel Ghilardi. La légion Medici et le 1er de ligne se sont com» portés comme des lions; ils ont plusieurs fois repoussé l'assaut de » la brèche et payé par la précieuse vie de tant de jeunes gens, es» poir de la patrie, la dette sacrée de tous. La légion italienne aux » ordres du colonel Manara s'est montrée digne de sa renommée dans » la défense de la villa Spada. Le 3e de ligne, en défendant la posi» tion du *Pino*, s'est couvert d'autant de gloire que le 1er. »

La prise du bastion de Saint-Pancrace ouvrait Rome aux Français et changeait toute résistance ultérieure de la part des Romains en effusion de sang inutile. Aussi l'assemblée romaine, après avoir entendu le rapport de Garibaldi, qui affirma ne pouvoir prolonger la lutte qu'en sacrifiant une partie de la ville, rendit un décret ainsi conçu :

« L'assemblée cesse une défense devenue impossible et reste à son » poste. Elle charge les triumvirs de l'exécution du présent décret. »

Les triumvirs, de leur côté, étant d'avis qu'il fallait défendre Rome jusqu'à la dernière extrémité, donnèrent immédiatement leur démission, et Mazzini adressait la lettre suivante à l'assemblée nationale :

« Ma conscience ne me permet pas d'accepter la mission de com» muniquer au général Oudinot le décret de l'assemblée du 30 juin. » J'étais votre mandataire et triumvir pour défendre Rome et la ré» publique; l'acte qu'on me demande change la nature de mon mandat. » Je me sens donc dégagé, et je résigne le pouvoir entre vos mains. »

Armellini et Saffi ayant adhéré à cette déclaration, l'assemblée nomma un nouveau triumvirat, composé de Calandrelli, Saliceti et Marieni; mais les nouveaux triumvirs ne voulurent pas plus que leurs devanciers traiter avec le général Oudinot, et ce fut une députation de la municipalité, composée de MM. Guglielmetti, Feliciani et de Andreis, qui se rendit au quartier général du duc de Reggio.

Les Français entraient à Rome le 3 juillet, c'est-à-dire au moment même où l'assemblée constituante publiait du haut du Capitole cette constitution de la république romaine qu'elle avait discutée et votée pendant que le canon tonnait contre la ville éternelle. Due principalement à Saliceti, jurisconsulte des plus éminents, la constitution romaine fut à coup sûr la meilleure qui eût été proclamée en Italie entre 1848 et 1849. Nos lecteurs ne trouveront pas superflus quelques détails sur les principes qu'elle consacre et sur les dispositions qu'elle renferme.

La souveraineté résidant de droit éternel dans le peuple, le peuple de l'État-Romain s'est constitué en république.

Les citoyens romains sont égaux et libres.

La république romaine honore la vertu, les sacrifices faits pour les frères et la patrie.

La république se charge de l'éducation de tous les citoyens pour les rendre aptes à améliorer leur condition par l'industrie, le travail et l'intelligence.

Tous les droits des nationalités sont sacrés pour la république romaine, qui regarde tous les peuples comme des frères.

Tous les citoyens doivent sacrifier leur vie à la défense de la république et à l'indépendance nationale.

Les municipalités ont toutes des droits égaux; leur indépendance n'est limitée que par les lois d'utilité universelle.

La religion catholique est la religion de l'État; mais l'exercice des droits civils et politiques ne dépend pas de la croyance religieuse.

Dans le chapitre Ier, où il est question des devoirs et des droits des citoyens, on trouve à l'article 5 l'abolition de la peine de mort et de la confiscation.

Les chapitres où l'on règle l'exercice des pouvoirs sont dignes de la plus grande attention, surtout celui relatif au tribunat, et en général toute cette constitution porte le cachet de la sagesse et de la prévoyance.

Quant au pape, voici ce qu'on lit à l'article 8 des principes fondamentaux :

« Le chef de l'Eglise catholique aura, de la part de la république, » toutes les garanties nécessaires au libre exercice du pouvoir » spirituel. »

Un détachement de soldats français vint disperser les représentants de Rome assemblés au Capitole; mais ceux-ci ne se séparèrent pas sans avoir signé une protestation, au bas de laquelle figurait entre autres noms celui de Charles Bonaparte, prince de Canino, vice-président de l'assemblée romaine.

Les Français perdirent plus de mille hommes dans le siége de Rome. Les pertes des Romains furent beaucoup plus considérables, car, du 15 au 25 juin 1849 seulement, elles s'élevèrent à plus de quinze cents hommes. Dans le combat du 30 avril, il y eut de la part des Romains onze morts et cent vingt-six blessés. Quant au nombre total des troupes qui défendirent Rome, il était, le 15 juin, de 19,512 hommes. Celui des assiégeants fut presque double.

Le général Oudinot entrait à peine dans la ville éternelle qu'il publiait la proclamation suivante :

« HABITANTS DE ROME!

» L'armée envoyée par la république française sur votre territoire » a pour mission de rétablir l'ordre réclamé par le vœu des popula» tions. Une minorité factieuse ou égarée nous a contraints de donner » l'assaut à vos remparts. Nous sommes maîtres de la place; nous » accomplirons notre mission. Au milieu des témoignages de sympa» thie qui nous ont accueillis, là surtout où les sentiments du vrai » peuple romain n'étaient pas contestables, quelques clameurs hostiles » se sont fait entendre et nous ont forcés à une répression immédiate.

» Que les gens de bien et les vrais amis de la liberté reprennent » confiance; que les ennemis de l'ordre et de la société sachent que » si des manifestations subversives provoquées par une faction étran» gère se renouvelaient, elles seraient rigoureusement punies.

» Pour donner à la sécurité publique des garanties positives, j'arrête » les dispositions suivantes :

» Provisoirement, tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains » de l'autorité militaire; elle fera immédiatement appel au con» cours de l'autorité municipale.

» L'assemblée, le gouvernement, dont le règne violent et oppressif » a commencé par l'ingratitude et a fini par un appel impie à la guerre » contre une nation amie des populations romaines, cessent d'exister.

» Les clubs et les associations politiques sont fermés. Toute publi» cation par la voie de la presse, toute affiche non autorisée par le » pouvoir militaire sont provisoirement interdites.

» Les délits contre les personnes et les propriétés sont justiciables » des tribunaux militaires.

» Le général de division Rostolan est nommé gouverneur de Rome.

» Le général de brigade Sauvan est nommé commandant de la place.

» Le colonel Sol est nommé major de place.

» Rome, le 3 juillet 1849.

» *Le général commandant en chef,*

» OUDINOT DE REGGIO. »

Trois jours après, la municipalité de Rome faisait entendre sa voix de la manière suivante :

« ROMAINS,

» La proclamation du général Oudinot, commandant en chef de » l'armée française, annonce que l'autorité militaire demandera im» médiatement le concours de la municipalité. Votre représentation » municipale n'a eu aucune part dans les dispositions prises jusqu'ici. » Elle reste cependant à son poste afin de ne pas abandonner la tu» telle de ses concitoyens dans un moment suprême. Elle reste jusqu'à » ce qu'il soit possible de régir convenablement les intérêts munici» paux, et pour vous éviter autant qu'elle le pourra de plus grands » malheurs.

» Elle a l'espoir d'être toujours digne de la confiance que vous lui » avez témoignée en l'élisant. Elle recevra toujours vos réclamations. » Elle n'hésitera pas à s'interposer auprès de l'autorité pour vous faire » rendre justice et pour adoucir ce qu'il y a de cruel dans les circon» stances actuelles.

» Romains, même dans cette situation, vous devez montrer la » loyauté de votre caractère. Nous ferons nos efforts pour que cette » loyauté puisse contribuer à vous faire un meilleur avenir.

» Fait au Capitole, le 6 juillet 1849.

» Pour la municipalité romaine,

» FRANÇOIS STURBINETTI, *sénateur.* »

Nous avons à raconter maintenant un des plus étranges épisodes,

Digitized by Google

non-seulement de l'année 1849, mais de l'histoire d'Italie. Nous voulons parler de la retraite de Garibaldi, qui, après avoir été le dernier en 1848 à renoncer à la lutte contre l'Autriche, ne mit bas les armes en 1849 que lorsque tout espoir de triomphe fut perdu. En quittant Rome, sa première pensée fut de se rendre à Venise; mais des lettres de Toscane lui ayant représenté ce pays comme très-disposé à prendre part à une guerre d'insurrection populaire, il se décida à s'y jeter, changeant ainsi ses projets, aussi malheureusement pour lui et pour sa troupe que pour la cause nationale, qu'il aurait pu soutenir longtemps encore dans la glorieuse ville des lagunes. Ce fut dans la soirée du 2 juillet 1849 qu'il donna le signal du départ, après avoir publié la proclamation suivante qui peint admirablement et l'homme dont elle émanait et ceux à qui elle s'adressait :

« Soldats! voici ce qui vous attend : la chaleur et la soif pendant » le jour, le froid et la faim pendant la nuit; point de solde, point » de repos, point d'abri, mais en revanche une misère extrême, des » alertes et des marches continuelles, des combats à chaque pas. » Que ceux-là seuls qui aiment l'Italie me suivent! »

Le corps expéditionnaire, divisé en deux légions, se composait de 4,000 fantassins et de près de 800 cavaliers, et l'on voyait marcher à l'avant-garde, outre le père Bassi et *Ciceruacchio* avec ses deux fils, l'héroïque femme de Garibaldi, cette *Annita* qui, Brésilienne de naissance, avait embrassé avec ardeur la cause de l'indépendance italienne. Après avoir suivi son mari dans l'Amérique du Sud, aussi bien sur terre que sur mer, en faisant preuve d'un sang-froid et d'une intrépidité des plus rares, elle n'avait pas voulu se séparer de lui, pas même dans cette circonstance, malgré ses prières les plus instantes, et bien qu'elle fût enceinte de six mois. Après six jours de marche dans des sentiers abrupts, car avant tout il fallait éviter les grandes routes, les troupes républicaines atteignirent la petite ville de Terni, où elles trouvèrent 900 des leurs sous les ordres du colonel Forbes, officier anglais qui avait combattu vaillamment pour l'Italie, et qui, s'étant empressé de se joindre au corps de Garibaldi, reçut de celui-ci le commandement de l'une des légions, tandis que l'autre était confiée au lieutenant-colonel Sacchi. Quant à la cavalerie, elle obéissait à un officier américain appelé Bueno.

Cette marche soudaine de Garibaldi à travers l'Italie centrale avait mis d'autant plus en émoi les trois corps d'armée qui occupaient le territoire romain, que l'on ne savait pas son vrai but. Français, Autrichiens et Espagnols se mirent donc aussitôt en mouvement, les uns pour lui barrer le passage ou le poursuivre, les autres pour l'observer; mais l'habile tacticien sut échapper à toute attaque et à toute surveillance, et le 13 juillet il arrivait sans encombre à Todi, d'où il s'apprêta à franchir la frontière. La désertion ayant commencé dans son corps depuis son passage à Spolète, il ne comptait déjà plus que 3,000 hommes environ quand il s'éloigna de Todi, le 15 juillet, après avoir eu soin de diviser ses troupes en plusieurs détachements, avec ordre à leurs chefs respectifs de suivre des chemins différents, en évitant surtout les deux routes postales qui mènent de Rome à Florence. Parvenu lui-même, le 16, à Orvieto, il en repartit le 17, une demi-heure avant que les Français, lancés à sa poursuite par le général Morris, n'y arrivassent, et le lendemain il atteignit le bourg de Cetona, en Toscane. C'est là qu'il avait fixé le rendez-vous général de ses troupes, qui, en effet, ne tardèrent pas à s'y trouver réunies, pour s'ébranler de là, le 20 juillet, dans la direction de Fojano, et parvenir, le 21, à Montepulciano par des chemins qui auraient été impraticables pour de tout autres soldats. Sur ces entrefaites, le général d'Aspre, qui commandait les forces autrichiennes en Toscane, supposant à Garibaldi l'intention de s'embarquer sur des navires américains que l'on voyait louvoyer le long des côtes, avait concentré à Sienne un corps de troupes sous le général Stadion, avec ordre d'empêcher à tout prix l'embarquement des Garibaldiens. En même temps il avait envoyé à la rencontre de ces derniers près de 8,000 hommes sous la conduite de l'archiduc Ernest. Le gouvernement toscan, de son côté, très-alarmé de l'entreprise audacieuse de Garibaldi, avait réussi, à force d'argent, à lancer contre lui le rebut des populations des campagnes; mais l'habile chef, bien que pressé de toutes parts et bien que la désertion et les maladies diminuassent continuellement le nombre des siens, parvint constamment, grâce à l'extrême rapidité de ses mouvements et à ses mille ruses de guerre, à déjouer tous les plans et toutes les attaques de l'ennemi. S'éclipsant tout à coup devant ses forces, chaque fois qu'il le voyait trop nombreux, il fondait sur lui soudainement dès qu'il était sûr de l'écraser. Pour peu que les libéraux de Toscane l'eussent secondé, la position des Autrichiens serait devenue très-critique. Mais le parti libéral, tout en sympathisant ouvertement avec les Garibaldiens et tout en leur fournissant ce qui leur était nécessaire, n'alla pas jusqu'à répondre par une prise d'armes à l'appel que Garibaldi lui avait fait par son manifeste imprimé à Montepulciano. De cette dernière ville le corps expéditionnaire se porta sur *Castiglion-Fiorentino*, d'où, le 23 juillet, il s'achemina vers la ville d'Arezzo, au milieu de telles marques d'enthousiasme de la part des populations, que les Autrichiens, qui le suivaient à la piste, n'osèrent pas l'attaquer, bien qu'à ceux commandés par l'archiduc Ernest fussent venus se joindre ceux commandés par Stadion.

Après avoir reculé devant la guerre civile à Arezzo, dont le parti grand-ducal était parvenu à lui faire fermer les portes, Garibaldi prit la route de la Romagne, et, le 25 juillet, il occupait les hauteurs de Citerna. Le jour suivant, les Autrichiens entraient dans le bourg de Monterchi, d'où ils s'apprêtaient à attaquer les républicains, quand ceux-ci, leur échappant subitement, grâce à un chef-d'œuvre de tactique de la part de leur chef, se retirèrent, sans être entamés, à *Santa-Giustina*, d'où ils parvinrent, dans la nuit du 26 au 27 juillet, à gagner le sommet des Apennins. Le 28, ils descendirent en Romagne, où ils ne tardèrent pas à être rejoints par l'ennemi, avec lequel ils eurent plusieurs engagements; mais de nouvelles désertions ayant diminué encore leur nombre, Garibaldi sentit bien qu'il ne lui restait désormais qu'à assurer le salut de ses soldats. Or, il n'y avait pour cela qu'un seul moyen, celui de chercher à gagner Saint-Marin sans le moindre délai, ce qu'il fit, en effet, après bien des péripéties et non sans s'être mesuré plus d'une fois avec l'ennemi. Parvenu, le 31 juillet, au sommet du mont Titan, avec les débris de ses légions, Garibaldi y publiait un ordre du jour par lequel il déliait ses soldats de tout devoir d'obéissance envers lui, en leur recommandant à la fois la conduite la plus irréprochable envers leurs nouveaux hôtes. Les Autrichiens s'apprêtaient à violer le territoire de Saint-Marin, quand les magistrats de cette république réussirent à obtenir du général Gorzkoffsky, accouru en toute hâte de Bologne, une capitulation en faveur des réfugiés, capitulation que ceux-ci refusèrent d'accepter, préférant s'ouvrir un chemin par les armes. Il était près de minuit, et les légionnaires exténués s'abandonnaient au sommeil, étendus la plupart sur le pavé des rues, tandis que Garibaldi, qu'aucune fatigue n'abattait, veillait sur une carte d'Italie, examinant la route à suivre pour atteindre la mer, sans tomber dans les mains des huit ou dix mille Autrichiens qui l'enserraient de toutes parts. Son plan ne tarda pas à être conçu, mais, pour l'exécuter avec succès, il était indispensable d'opérer à la faveur de la nuit et sans perdre un instant. Aussi, ayant réveillé ses aides de camp, il leur donna l'ordre de tout disposer pour le départ. Deux heures après, il se mettait en route avec sa femme, précédé de trois guides et suivi par deux cents seulement de ses légionnaires, car les autres, soit qu'ils n'eussent pas été avertis des résolutions de leur général, soit qu'ils reculassent devant une tentative aussi désespérée, finirent par se confier à Gorzkoffsky ou par chercher à se sauver isolément. L'ennemi ne fut instruit du départ de Garibaldi que deux heures après sa sortie du territoire de Saint-Marin, et telle en fut la colère de Gorzkoffsky, qu'il ne craignit pas de publier une proclamation par laquelle il menaçait de la fusillade « quiconque oserait fournir « du pain, de l'eau ou du feu à Garibaldi et à sa bande de bri- « gands », en donnant les indications les plus minutieuses sur leur compte, et allant jusqu'à faire mention de la femme du célèbre général et de sa grossesse de six mois! Avertis à peine, les Autrichiens s'élancèrent à la poursuite des fugitifs, dont les pas se dirigeaient vers le petit port de Cesenatico; mais, arrivés à Verrucchio, ils apprirent que Garibaldi avait su les gagner d'une étape, ce qui leur rendait impossible désormais de lui barrer le chemin de la mer. En effet, arrivé à Cesenatico dans la nuit du 1er au 2 août, Garibaldi s'embarqua quelques heures après, avec les siens, sur treize barques de pêcheurs. Un vent frais du midi favorisa la marche de la flottille pendant presque toute la journée, si ce n'est qu'*Annita*, brisée par tant d'émotions et de fatigues, éprouvait de fréquentes défaillances. Les treize barques, dirigées par des marins très-experts, la plupart anciens compagnons de Garibaldi, marin lui-même de premier ordre, étaient presque en vue de Venise, quand le brick autrichien l'*Oreste*, commandé par un Dalmate, nommé Kopinovich, bien connu par sa brutalité et par la haine qui l'animait contre tout ce qui était italien, fut signalé à quelque distance, et l'on ne tarda pas à le voir s'avancer avec deux autres bâtiments. Garibaldi, aidé par son admirable coup d'œil, prit aussitôt son parti. Son plan subit consista à diviser l'attention et les forces de l'ennemi, de manière à pouvoir passer très-rapidement au milieu de son feu pour rejoindre le cap de *Maestra*, d'où il lui eût été assez facile d'aller se placer sous la protection de la croisière vénitienne; mais, mal secondé ou désobéi par les pêcheurs à qui appartenaient les barques, et qui voulaient les sauver à tout prix, il ne put atteindre que la plage de *Mesola*, et encore avec cinq barques seulement. Les huit autres tombèrent au pouvoir des Autrichiens, après avoir essuyé, ainsi que celles sauvées par Garibaldi, la plus vive canonnade. Les prisonniers se virent aussitôt accablés d'outrages et chargés de chaînes, pour être conduits ensuite à la station navale de Pola. Quant à Garibaldi, arrivé à terre avec sa femme qui se mourait, le père Bassi, *Ciceruacchio* et ses deux fils et un très-petit nombre de légionnaires, sentant bien que, pour se soustraire à l'ennemi, il fallait fuir séparément et par des chemins différents, il s'achemina sur-le-champ vers Ravenne, suivi seulement d'un de ses officiers, qui l'aida à transporter sa femme pendant trois mortels jours, de cabane en cabane, tantôt dans les bois, tantôt au soleil du mois d'août, sans qu'on pût lui administrer aucun remède, et avec la certitude de tomber tôt ou tard dans les mains d'un ennemi impitoyable. Aussi le quatrième jour la pauvre *Annita* expira dans les bras de son mari, qui, traqué sans

Digitized by Google

cesse par les Autrichiens, put à grand'peine, à l'aide d'un déguisement, gagner Ravenne, d'où il parvint, à travers mille nouveaux dangers et travesti de mille manières, à atteindre d'abord la Toscane, puis les Etats sardes.

N'oublions pas de noter, à l'honneur des populations de la Romagne, que, malgré les menaces de Gorzkoffsky et toutes ses promesses à quiconque eût livré morts ou vifs les malheureux fugitifs, non-seulement personne ne songea à les trahir, mais des hommes de toutes les classes s'empressèrent de subvenir à leurs besoins les plus urgents et de protéger leur fuite. Quant aux légionnaires restés à Saint-Marin, malgré l'assurance formelle d'un officier de Gorzkoffsky que les conditions offertes à Garibaldi seraient observées à leur égard, ils sortaient à peine du territoire saint-marinois, que, cernés par les Autrichiens, ils étaient, au nombre de huit cents, traînés à Rimini, et de là envoyés à Mantoue, pour n'être délivrés ensuite qu'après avoir été fustigés la plupart jusqu'au sang! Parmi ceux qui, ne se fiant pas aux promesses de Gorzkoffsky, avaient préféré chercher leur salut en s'efforçant de gagner par petites bandes la frontière de Toscane, pour se rendre de là en Piémont, il y en eut neuf que les chasseurs tyroliens surprirent dans un bois et passèrent aussitôt par les armes. Tel fut aussi le sort de Cicerovacchio, de ses deux fils et de quatre autres fugitifs. Enfin, le père Bassi et le capitaine Livraghi étaient fusillés à Bologne, après avoir été soumis au jugement dérisoire d'un conseil de guerre autrichien. C'est ainsi que des hommes, dont tout le crime consistait à avoir aimé assez leur patrie pour la vouloir libre et heureuse, étaient traités, en plein dix-neuvième siècle, par les soldats d'une puissance se disant chrétienne et civilisée!

Tandis que ces faits déplorables avaient lieu dans l'Italie centrale, le Piémont, forcé, par son double échec de Custoza et de Novare, à subir une paix des plus dures, signait, le 6 août 1849, le traité suivant avec l'Autriche :

« Sa Majesté le roi de Sardaigne, de Chypre, de Jérusalem, etc.; Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, de Bohême, de Lombardie et de Venise, etc., ayant également à cœur de mettre fin aux calamités de la guerre et de rétablir les anciennes relations d'amitié et de bonne intelligence qui ont subsisté entre leurs Etats respectifs, ont résolu de procéder sans délai à la conclusion d'un traité de paix définitif, et ont, en conséquence, nommé pour leurs plénipotentiaires, Sa Majesté le roi de Sardaigne, etc., le sieur Berando, comte de Pralormo, grand'croix de l'ordre royal des saints Maurice et Lazare et de l'ordre impérial de la Couronne de fer; son ministre d'Etat, le sieur Joseph Dabormida, chevalier de l'ordre royal des saints Maurice et Lazare, son général d'artillerie et son aide de camp; le sieur Boncompagni de Monbello, chevalier de l'ordre royal des saints Maurice et Lazare, président de la cour d'appel; et Sa Majesté l'empereur d'Autriche, etc., le sieur Ch. Louis chevalier de Bruck, chevalier de l'ordre impérial de Léopold, son ministre du commerce et des travaux publics, lesquels, après avoir reconnu leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

» Art. Ier. Il y aura à l'avenir et pour toujours paix, amitié et bonne intelligence entre Sa Majesté le roi de Sardaigne et Sa Majesté l'empereur d'Autriche, leurs héritiers et successeurs, leurs Etats et sujets respectifs.

» Art. II. Tous les traités et conventions conclus entre Sa Majesté le roi de Sardaigne et Sa Majesté l'empereur d'Autriche, qui étaient en vigueur au 1er mars 1848, sont pleinement rappelés et confirmés ici, autant qu'on n'y déroge pas par le présent traité.

» Art. III. Les limites des Etats de Sa Majesté le roi de Sardaigne du côté du Pô et du côté du Tessin seront telles qu'elles ont été fixées par les paragraphes 3, 4 et 5 de l'article 85 de l'acte final du congrès de Vienne du 9 juin 1815, c'est-à-dire telles qu'elles existaient avant le commencement de la guerre en 1848.

» Art. IV. Sa Majesté le roi de Sardaigne, tant pour elle que pour ses héritiers et successeurs, renonce à tout titre comme à toute prétention quelconque sur les pays situés au delà des limites désignées aux susdits paragraphes de l'acte précité du 9 juin 1815. Toutefois le droit de réversibilité de la Sardaigne sur le duché de Plaisance est maintenu dans les termes des traités.

» Art. V. Son Altesse Royale l'archiduc de Modène et Son Altesse Royale l'infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance, seront invités à accéder au présent traité.

» Art. VI. Ce traité sera ratifié, et les ratifications, de même que les actes d'accession et d'acceptation, en seront échangés dans le terme de quatorze jours, ou plus tôt si faire se pourra.

» En foi de quoi les plénipotentiaires l'ont signé et muni du cachet de leurs armes. »

Articles séparés et additionnels au traité de paix.

« Art. Ier. Sa Majesté le roi de Sardaigne s'engage à payer à Sa Majesté l'empereur d'Autriche la somme de soixante-quinze millions de francs à titre d'indemnité des frais de la guerre de toute nature et des dommages soufferts pendant la guerre par le gouvernement autrichien et par ses sujets, villes, corps moraux ou corporations, sans aucune exception, ainsi que pour les réclamations qui auraient été élevées pour la même cause par Leurs Altesses Royales l'archiduc de Modène et l'infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance.

» Art. II. Le payement de la somme de soixante-quinze millions de francs stipulée par l'article précédent sera effectué de la manière suivante :

» Quinze millions de francs seront payés en argent comptant moyennant un mandat payable à Paris à la fin du mois d'octobre prochain sans intérêts, qui sera remis au plénipotentiaire de Sa Majesté l'empereur au moment de l'échange des ratifications du présent traité. Le payement des soixante millions restants doit avoir lieu en dix versements successifs, à effectuer de deux mois en deux mois, à raison de six millions chacun, en argent comptant, à commencer le premier terme, qui sera en échéance à la fin de décembre prochain, avec l'intérêt à cinq pour cent, sur le montant du terme à payer. Pour chaque terme, les intérêts seront calculés à dater du premier du mois qui suivra celui dans lequel les ratifications du présent traité seront échangées. Pour garantie de l'exactitude de ce payement, le gouvernement sarde remettra en dépôt à celui de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, au moment de l'échange des ratifications du présent traité, soixante inscriptions d'un million de francs chacune en capital, soit cinquante mille francs de rente chacune sur le grand-livre de la dette publique de la Sardaigne. Ces inscriptions seront restituées au gouvernement de Sa Majesté Sarde au fur et à mesure des versements qui seront effectués à Vienne, en lettres de change sur Paris, comme il est stipulé ci-dessus. Si le gouvernement sarde, par quelque motif que ce soit, manquait de retirer ces inscriptions et de faire les versements stipulés, il est entendu que deux mois après l'échéance du terme non payé, le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique serait autorisé, par ce fait même, à faire vendre chaque fois à la Bourse de Paris des rentes pour la somme échus de six millions, soit trois cent mille francs de rente. Le déficit qui pourrait en résulter, comparativement à leur valeur nominale, serait à la charge du gouvernement de Sa Majesté Sarde, et le montant en devra être payé par lui dans le plus bref délai possible, en lettres de change sur Paris, conjointement avec les intérêts échus qui seraient calculés jusqu'au jour où ce payement aura effectivement lieu.

» Art. III. Sa Majesté l'empereur d'Autriche s'engage de son côté à faire évacuer entièrement par les troupes autrichiennes, dans le terme de huit jours après la ratification du présent traité, les Etats de Sa Majesté le roi de Sardaigne, soit le territoire sarde, dans les limites établies à l'article 3 du traité de paix de ce jour.

» Art. IV. Comme il existe depuis de longues années une contestation entre la Sardaigne et l'Autriche à l'égard de la ligne de démarcation près de la ville de Pavie, il est convenu que la limite en cet endroit sera formée par le thalweg du canal dit Gravellone, et qu'on fera construire de commun accord et à frais communs, sur ce même canal, un pont sur lequel il ne sera pas perçu de péage.

» Art. V. Les deux hautes parties contractantes, désirant donner plus d'étendue aux relations commerciales entre les deux pays, s'engagent à négocier prochainement un traité de commerce et de navigation sur la base de la plus stricte réciprocité, et par lequel leurs sujets respectifs seront placés sur le pied de la nation la plus favorisée. A cette occasion, on prendra également en considération la question des sujets mixtes, et on conviendra des principes qui devront régler leur traitement réciproque.

» Dans le but de faciliter et de favoriser le commerce légitime aux frontières de leurs territoires, elles déclarent vouloir employer mutuellement tous les moyens en leur pouvoir pour y supprimer la contrebande. Pour mieux atteindre ce but, elles remettent en vigueur la convention conclue entre la Sardaigne et l'Autriche le 4 décembre 1834 pour deux ans, à commencer du 1er octobre prochain, avec la condition énoncée à l'article 24 de ladite convention, c'est-à-dire qu'elle sera considérée comme renouvelée de deux ans en deux ans, à moins que l'une des deux parties ne déclare à l'autre, trois mois au moins avant l'expiration de la période des deux années, qu'elle devra cesser d'avoir son effet.

» Les deux parties contractantes s'engagent à introduire successivement dans ladite convention toutes les améliorations que les circonstances rendront nécessaires pour atteindre le but qu'elles ont en vue.

» Art. VI. Le gouvernement autrichien, en retour des avantages que la remise en vigueur de cette convention procure à son commerce, consent à la résiliation de celle conclue le 11 mars 1851 entre le gouvernement sarde et celui de la Lombardie, et déclare en conséquence qu'elle n'aura plus aucune valeur à l'avenir. Il consent en outre à révoquer, aussitôt après la ratification de la présente convention, le décret de la chambre aulique qui a imposé, à dater du 1er mars 1846, une surtaxe sur les vins du Piémont.

» Art. VII. Les présents articles séparés et additionnels auront la même force et la même valeur que s'ils étaient inscrits mot à mot au traité principal de ce jour. Ils seront ratifiés, et les ratifications en seront échangées en même temps.

Digitized by Google

» En foi de quoi, les plénipotentiaires les ont signés et munis du cachet de leurs armes. »

Une fois la république abattue à Rome par les armes françaises, il était clair que l'autorité du pape n'aurait pas tardé à y être restaurée. Cependant, les armes pontificales ne furent rétablies que le 15 juillet 1849, tandis que le gouvernement des Etats Romains était confié à une commission de trois cardinaux (Altieri, Sermattei della Genga et Vannicelli Casoni), que le peuple ne désigna bientôt plus que sous le nom de *Triumvirat rouge*. La réaction se fit sentir encore plus durement dans les provinces, où les commissaires pontificaux se livraient à des rigueurs extraordinaires contre les libéraux. Voici, entre mille, une notification publiée à Viterbe par l'un des principaux représentants de l'autorité papale restaurée :

« Voulant rétablir entièrement l'ordre public dans les provinces qui nous ont été confiées, et pourvoir par des mesures efficaces à ce qu'il ne soit plus troublé, en vertu de nos pouvoirs, nous ordonnons ce qui suit :

» Tout emblème de l'anarchie sera détruit, les magistrats locaux seront chargés de relever sans retard les armes et la bannière du légitime gouvernement pontifical. Il est défendu à qui que ce soit, sous peine d'arrestation immédiate, de porter aucun signe républicain, comme bonnet rouge, ruban, etc. La garde civique ordinaire et mobilisée, les corps francs et ceux des volontaires sont dissous. Ils devront, en conséquence, dans les cinq jours, rendre leurs armes et munitions de guerre, sous peine d'être punis avec toute la rigueur des lois.

» Les *casini* seront fermés. Quant aux cercles, ils sont prohibés, et toute association politique est dissoute.

» Il est défendu de se réunir au nombre de cinq personnes, et surtout le soir.

» Depuis onze heures du soir, quiconque sera trouvé dans les rues sans motif juste et grave, sera arrêté et condamné à cinq jours d'emprisonnement, et à un mois en cas de récidive.

» La liberté de la presse est et demeure suspendue.

» On devra soumettre à l'autorité ecclésiastique ou à la police, suivant les matières, tout ce que l'on voudra publier. En cas de contravention, outre la confiscation de l'imprimé, l'éditeur et l'auteur seront passibles d'une amende de vingt-cinq écus pour la première fois, de cinquante pour la seconde et de cent pour la troisième. Dans ce dernier cas l'imprimerie sera fermée et l'imprimeur déclaré à jamais inhabile à exercer sa profession.

» Les livres et imprimés, soit étrangers, soit nationaux, ne pourront être mis en circulation sans la permission de l'autorité ecclésiastique ou de la police. Lesdits livres ou imprimés ne pourront être vendus dans les rues et places, mais seulement dans les boutiques et avec autorisation écrite. Toutes contraventions seront punies de la confiscation et d'une amende qui sera de dix écus au moins et de vingt au plus.

» Les mêmes dispositions seront applicables aux gravures et lithographies.

» Sont déclarées nulles et de nul effet les aliénations et distractions de biens, meubles et immeubles, appartenant à des ecclésiastiques, à des couvents et à des établissements pieux, effectuées par le gouvernement révolutionnaire. Tout individu qui ne remettrait pas dans les cinq jours à la police les livres, papiers, objets, vases et ornements sacrés, sera considéré comme coupable de vol qualifié et puni suivant toute la sévérité de la loi.

» Sera passible des mêmes peines quiconque, ayant en sa possession des objets enlevés à des particuliers par le régime démocratique, ne les aurait pas remis à la police dans le délai ci-dessus.

» De notre résidence actuelle de Viterbe, ce 3 août 1849.

» Jérôme d'Andrea, *archevêque de Mitylène*,
» *commissaire pontifical extraordinaire*. »

Ce furent ces allures, ouvertement despotiques, du gouvernement restauré, qui déterminèrent le président de la république française à écrire au colonel Edgard Ney, le 18 août 1849, la lettre suivante, laquelle, publiée à Rome, malgré l'opposition des trois cardinaux, par ordre du général Rostolan, successeur du général Oudinot, excita à la cour de Gaëte un dépit qui, pour être resté secret, n'en fut pas moins profond :

« La république française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais, au contraire, pour la régler, en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide, en remettant sur le trône pontifical le prince qui, le premier, s'était placé hardiment en tête de toutes les réformes utiles. J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du saint-père, comme notre propre action, restent stériles, en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du pape la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit plus permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention.

» Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape : Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral.

» J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France, ni même des souffrances de nos braves soldats.

» Toute insulte faite à notre drapeau ou à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation.

» Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout, comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté : il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats.

» Dites au général de remercier en mon nom l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine que, physiquement même, elle n'était pas traitée comme elle devait l'être; rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes.

» Recevez, mon cher Ney, l'assurance de ma sincère amitié.

» Louis-Napoléon Bonaparte. »

Le journal *la Patrie*, qui, à cette époque, passait pour recevoir les inspirations de l'Élysée, fit paraître, à l'occasion de cette lettre, la note suivante, que l'on attribua à M. Dufaure :

« La lettre que publie ce matin le *Moniteur* sera accueillie en France avec la satisfaction la plus vive. D'après les correspondances arrivées de Rome, elle a produit déjà dans cette ville la plus salutaire et la plus heureuse impression.

» Il est impossible d'exprimer dans un plus simple et fier langage les libérales intentions de la France, que ne l'a fait M. le président de la république. Cette lettre, qui résume en peu de mots la politique de notre intervention, honorera éternellement celui qui l'a signée.

» On a souvent, et fort injustement, reproché à M. Louis Bonaparte d'avoir oublié, vis-à-vis du peuple des États-Romains, la conduite qu'il avait tenue en 1831, et l'engagement moral qu'il avait contracté en combattant le gouvernement absolutiste de Grégoire XVI. Les griefs rétrospectifs d'une opposition toujours prompte à accuser sans rien connaître tombent devant la publication de la lettre adressée au colonel Ney.

» Ce que demande, ce qu'exige aujourd'hui du gouvernement pontifical le président de la république, c'est exactement ce que voulait le bouillant jeune homme de 1831 : *l'amnistie générale*, *la sécularisation de l'administration*, *le code Napoléon*, *un gouvernement libéral*.

» En république, le président a sa liberté d'action avec sa responsabilité. Il est donc parfaitement permis de reporter à M. Louis Bonaparte le principal mérite des nobles sentiments exprimés par sa lettre. Mais il est juste aussi de reconnaître que toutes les calomnies accumulées contre le ministère, au sujet des affaires d'Italie, s'évanouissent devant ce document. La politique si nette et si ferme indiquée par le président est exactement celle qu'a exposée et défendue M. de Tocqueville dans son remarquable discours en réponse aux interpellations de M. Arnaud (de l'Ariége), et le rapprochement qu'on peut faire de la lettre et du discours témoigne, en ce point comme en tous les autres, d'une parfaite concordance de vues et d'action entre le président et le ministère.

» Nous ne savons pas encore quel effet aura produit à Gaëte la lettre du président, mais il nous est impossible de supposer que la voix de la France ne soit pas entendue, et que les légitimes exigences qu'on l'oblige à formuler ne soient pas accueillies. »

Le drapeau aux trois couleurs nationales ne flottait plus qu'en Piémont et sur la noble ville des lagunes, mais bientôt l'héroïque Venise allait succomber, elle aussi, sous les forces prépondérantes de l'Autriche.

La campagne piémontaise du mois de mars avait été tellement courte, que le général Pepe n'avait pu rien entreprendre dans l'intérêt de la cause italienne. Tout s'était borné, ces jours-là, pour la garnison de Venise, au glorieux combat de *Conche*, forte position sur la Brenta, que les Autrichiens avaient conquise sur les Vénitiens et que ceux ci leur reprirent, sous la conduite du brave Sirtori. La nouvelle de la défaite de Novare ayant été communiquée par le général Haynau à Manin, et celui-ci ayant interpellé l'assemblée vénitienne sur ses intentions, dans la séance secrète du 2 avril 1849, les représentants de Venise votèrent unanimement le décret suivant :

« Venise résistera à l'Autriche à tout prix. A cet effet le président
» Manin est investi de pleins pouvoirs. »

Ce décret fut l'unique réponse faite par les Vénitiens aux sommations du général autrichien, et le même jour le drapeau rouge, en signe de guerre à outrance, était hissé sur la tour Saint-Marc, tandis qu'une médaille était frappée, avec la date du 2 avril 1849, et l'image de Venise défendant le drapeau national. D'immenses forces furent réunies alors par l'Autriche, et la première parallèle ayant été terminée le 4 mai 1849, le feu fut ouvert contre la ville; mais les batteries vénitiennes répondirent de telle sorte, qu'elles ne tardèrent pas

Digitized by Google

à l'éteindre. La principale défense de Venise consistait dans le fort de Malghera, gardé par deux mille quatre cents hommes commandés par le Napolitain Jérôme Ulloa, l'un des plus glorieux défenseurs de Venise, et qui, de simple capitaine d'artillerie, sut, à force de talent et de courage, conquérir, pendant le siége, le grade de général.

De nouveaux travaux durent être entrepris par les Autrichiens, tandis que de nouveaux bataillons étaient amenés autour de la ville assiégée par le général Thurn, destiné à remplacer Haynau, que le gouvernement impérial avait envoyé combattre la Hongrie. Un terrible feu, produit par cent soixante pièces d'artillerie, recommença contre Venise, dans la nuit du 23 au 24 mai, et ne cessa qu'au bout de 72 heures, c'est-à-dire alors que Malghera eut été complétement démantelé. Le général Pepe, sur l'avis d'un conseil de guerre, ordonna à Ulloa d'évacuer le fort, ce qui fut fait dans la nuit du 27 au 28 mai, non-seulement avec un ordre admirable, mais avec de telles précautions, que les Autrichiens ne s'en aperçurent qu'aux premières lueurs du matin. L'île Saint-Julien ayant dû être abandonnée, elle aussi, par les Vénitiens, et l'ennemi l'ayant occupée immédiatement, ainsi que Malghera, les assiégeants se trouvèrent à trois mille deux cents mètres de la ville, qui n'était plus défendue désormais que par la seconde ligne, formée par le centre de la place, par le grand pont du chemin de fer et par l'île Saint-Second.

Pendant que les canons de l'Autriche grondaient contre Venise et que le feu de celle-ci exerçait de terribles ravages dans les rangs autrichiens, des dépêches étaient échangées et des pourparlers avaient lieu entre les deux parties. On trouvera dans la *Gazette de Venise* l'ensemble de tous les documents, au nombre de vingt et un, relatifs aux négociations entamées par Manin, d'abord avec la France et l'Angleterre, ensuite, et pour se conformer aux conseils de ces puissances, avec les représentants officiels de l'Autriche, M. de Bruck et le maréchal Radetzky. Nous ne donnerons ici, dans leur intégrité, que trois de ces dépêches, après quoi nous résumerons les notes et ouvertures échangées entre le chevalier de Bruck et MM. Joseph Calucci et Georges Foscolo, commissaires extraordinaires du gouvernement de Venise.

Voici d'abord la dépêche adressée par Manin à lord Palmerston et à M. Drouyn de Lhuys, le 4 avril 1849 :

« Mylord, Monsieur,

» C'est au nom de l'humanité et de la justice, c'est au nom de la légitimité et de la liberté, que le peuple de Venise implore les effets aussi prompts que possible de cette médiation bienfaisante que lui font espérer depuis plusieurs mois les gouvernements des deux plus puissantes et plus libres nations de l'Europe. Nous allons rappeler des faits bien connus, mais nos malheurs nous y forcent, et le malheur dignement supporté, quand même il serait dénué de tout droit, est à lui seul un titre auprès des cœurs généreux.

» Les droits du peuple vénitien sont, comme chacun sait, des plus anciens et des plus légitimes. Venise, sortie de ses lagunes comme une création du libre arbitre et de la persévérance humaine, comme une protestation vivante contre la violence étrangère, fit de son histoire une conséquence immédiate de son origine et, tout en gardant son indépendance et son originalité, noua d'honorables rapports avec les peuples les plus redoutés de la terre et rendit quelques services à la civilisation par ses arts, à l'humanité par son commerce, à la chrétienté par ses armes. Les moyens spontanés par lesquels elle acquit et garda ses domaines, la façon dont elle perdit et ses domaines et son existence politique, concourent à témoigner de ses droits. Tout en lui promettant une liberté plus vraie que celle qui lui était connue, on la livra à une puissance qui n'avait alors pour elle pas même le droit du plus fort.

» La sainte alliance, dont le rôle était de faire respecter tous les droits qu'on disait violés par la révolution et par la guerre, la sainte alliance ne songea pas à Venise. L'Autriche, dont les proclamations animaient les Italiens à la guerre contre la France, en les flattant de l'espoir de recouvrer leur vie nationale, l'Autriche n'a pas tenu ses promesses. Les traités de 1815 ont subi des changements que l'Europe a déjà reconnus.

» L'Angleterre et la France, qui ont reconnu la légitimité du mouvement sicilien, ne pouvaient sans doute refuser leur appui à notre délivrance, dont la légitimité repose sur des fondements plus sacrés.

» Venise, en joignant ses forces, dans le moment de la lutte, à celles d'autres États d'Italie, n'en garde pas moins la propriété de ses titres et le caractère unique dont elle fait preuve même dans les présents efforts de sa résistance. Nous ne rappellerons pas les promesses dont l'Europe a retenti, ni ces paroles solennelles où la pacification de la Péninsule était inséparablement liée à l'idée d'affranchissement, ni tous les témoignages de sympathie qu'eut Venise, et qui, dans son état, devenaient autant de promesses pour l'avenir.

» Si d'autres États italiens ont jadis rejeté les secours de la France, Venise était, en revanche, accusée du contraire : les journaux du temps en font foi ; et si quelqu'un, en son nom, a jamais osé s'associer à un refus non moins imprudent qu'ingrat, aucun de ses actes officiels ne pouvait être cité qui ne prouvât notre gratitude et notre confiance.

» C'est ainsi que, dès le commencement, nous adressâmes au gouvernement de Sa Majesté Britannique des paroles dont la signification n'était pas douteuse. Mais, quand même nous aurions, à cet endroit, des torts que nous n'avons pas, ce serait offenser des gouvernements tels que ceux des puissances médiatrices, que de penser qu'ils daigneraient saisir de si minces prétextes pour nous abandonner dans notre détresse.

» En nous séparant un instant de notre peuple et en assumant l'orgueil de mérites qui ne nous sont pas personnels, nous ne craignons pas d'affirmer que le titre principal de Venise à l'appui des puissances n'est pas tant ce qu'on lui a fait ou ce qu'on lui a promis, que sa propre souffrance et la manière dont elle sait l'endurer. L'histoire des révolutions ne présente pas beaucoup d'exemples d'un tel amour de l'indépendance allié à un tel génie de sacrifices qui paraît être devenu l'état naturel des esprits.

» Point de factions, point de tumultes, point d'ostentation, point de haine. La liberté nouvelle n'éteint point l'ancienne piété; les habitudes d'une vie par trop pacifique font place à de rudes exercices, à des privations journalières. La durée de la résistance est elle-même un titre, puisqu'elle démontre que ce n'est pas une ivresse turbulente, mais une volonté réfléchie.

» Tout en recommandant à Votre Excellence, à vous, monsieur le ministre, l'Italie tout entière, dont les intérêts sont solidaires et dont la pacification, c'est-à-dire l'affranchissement, est devenue la condition indispensable à la paix de l'Europe, nous devons vous prier de prendre, dès l'abord, en considération notre état qui, faute de moyens économiques, ne saurait se prolonger sans donner gain de cause à notre ennemi. Les délais sont calculés ; il veut que la diplomatie de deux grandes puissances soit sa dupe et qu'elle paraisse sa complice.

» Ce que Venise demande, c'est que le joug autrichien ne pèse plus désormais sur elle ; c'est, non pas qu'on lui rende tout ce que Campo-Formio lui a ôté, mais au moins son nom et ce qui est strictement nécessaire à son existence. Elle se place sous le patronage associé de la France et de l'Angleterre, et leur abandonne le choix des moyens. La diplomatie, dans cette espèce de négociation, a beau jeu, puisque notre délivrance n'est pas une révolution, c'est la reprise de nos droits historiques, de notre légitimité. Au fait, Venise affranchie ne saurait donner de l'ombrage ; Venise autrichienne serait une honte et un embarras.

» Agréez, mylord et monsieur, l'assurance de ma profonde considération.

» *Le président du gouvernement de Venise,* Manin. »

Une bien triste réponse fut faite à la lettre qui précède par lord Palmerston, le 22 avril 1849 :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 courant et de vous assurer, en réponse, que le gouvernement de Sa Majesté a vu avec un grand intérêt non-seulement les lourds sacrifices que le peuple de Venise a faits pendant les douze mois derniers, dans le dessein de défendre la cause qu'il a épousée, mais aussi le bon ordre qui, pendant cette période, a été maintenu dans la ville.

» Mais, quant au désir que vous m'exprimez de la part de vos concitoyens, que Venise cesse d'appartenir à l'Autriche, le gouvernement de Sa Majesté ne peut que vous dire que le traité de Vienne, auquel la Grande-Bretagne a pris part, déclare Venise partie de l'empire autrichien, et que l'arrangement proposé par les gouvernements anglais et français au gouvernement de l'Autriche, au mois d'août dernier, comme base de négociation, n'apportait aucune modification au traité de Vienne. Aucun changement ne peut être apporté à la situation politique de Venise sans le consentement et le concours du gouvernement impérial, et ce gouvernement a déjà exprimé son intention à cet égard. Le gouvernement de Sa Majesté ne peut alors que renouveler l'avis qu'il a dernièrement chargé le consul de Sa Majesté à Venise de remettre en son nom au gouvernement de cette ville, à savoir, que les Vénitiens n'ont pas de temps à perdre pour tâcher d'arriver à un arrangement amiable avec les autorités autrichiennes et pour s'entendre avec elles sur les meilleurs moyens de rétablir sans collision l'autorité de l'empereur d'Autriche dans la ville de Venise.

» J'ai l'honneur, etc.

» Palmerston. »

La réponse de M. Drouyn de Lhuys, quoique moins sèche que celle de lord Palmerston, n'en fut pas moins désolante. Voici comment s'exprimait, le 27 avril 1849, le ministre des affaires étrangères de la république française :

« Monsieur,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois. Les nobles sentiments qui y sont exprimés avec tant d'élévation et de dignité m'ont profondément touché. Personne plus que nous ne rend justice au courage, à la modération, à l'abnégation

Digitized by Google

de tout intérêt personnel que le peuple vénitien a apportés à la défense de son indépendance. Si la liberté italienne eût été partout défendue ainsi, elle n'aurait pas succombé, ou du moins en recourant à temps, après une honorable résistance, à la négociation, elle eût obtenu des conditions qui lui eussent assuré une partie des bénéfices de la victoire. Il en a été autrement. Des fautes irréparables ont été commises, et les Vénitiens, qui n'ont pas à se les reprocher, doivent aujourd'hui, par la force des choses, en supporter les conséquences. Quelque illusion que puisse vous faire un généreux patriotisme, vous êtes trop éclairé, monsieur, pour ne pas comprendre qu'après les événements accomplis, lorsque Venise continue seule en Italie à tenir tête à l'Autriche, le cabinet de Vienne ne saurait être amené à lui accorder une existence complétement séparée, qu'il refusait à l'époque même où il consentait à l'accorder aux Lombards. Pour l'y déterminer, il faudrait, ou des événements au-dessus de toute prévoyance humaine, ou une guerre générale qui serait pour l'Europe, dans les conjonctures actuelles, une si terrible calamité, que vous-même, monsieur, vous pouvez à peine la désirer, votre haute raison ne vous permettant sans doute pas d'attendre pour votre patrie des avantages incertains et hypothétiques au prix d'une catastrophe universelle, dans laquelle Venise elle-même se trouverait engloutie. Je vous en conjure donc, monsieur, n'essayez pas plus longtemps de vous dissimuler les difficultés de la situation; usez, pour ouvrir les yeux de vos compatriotes, de l'autorité que vous ont justement acquise vos talents et vos services, et sans perdre davantage un temps précieux, mettez à profit l'ensemble des circonstances qui, aujourd'hui encore, peut disposer l'Autriche à traiter Venise avec plus de ménagement, ou même à lui faire, sous une forme quelconque, des concessions importantes. Je n'ai pas besoin de vous dire que si vous entrez dans cette voie, la France fera tout ce qui dépendra d'elle pour vous la faciliter. Vous saurez déjà, lorsque cette lettre vous parviendra, que tels sont aussi les sentiments et les dispositions du cabinet de Londres.

» Agréez, monsieur, etc.

» L. Drouyn de Lhuys. »

Les dépêches de lord Palmerston et de M. Drouyn de Lhuys n'étaient pas encore arrivées à leur destination quand, le 4 mai 1849, le maréchal Radetzky adressait aux habitants de Venise une proclamation où il leur signifiait les conditions *immuables* suivantes :

« 1° Soumission absolue, pleine et entière;

» 2° Reddition immédiate de tous les forts, de tous les arsenaux de la ville;

» 3° Reddition de toutes les armes appartenant soit à l'Etat, soit aux particuliers;

» 4° A quiconque voudrait partir de Venise, permission de le faire dans les quarante-huit heures;

» 5° Amnistie générale pour tous les sous-officiers et simples soldats. »

En réponse à cette impérieuse signification, Manin déclara premièrement que l'assemblée avait décidé que Venise résisterait à outrance, secondement qu'il s'était adressé aux gouvernements français et anglais pour les prier d'obtenir du cabinet de Vienne des conditions acceptables; à quoi le maréchal Radetzky répondit: « Notre auguste souverain est décidé à ne pas permettre plus longtemps » l'intervention des puissances étrangères entre lui et ses sujets rebelles; toute espérance du gouvernement révolutionnaire de Venise » à cet égard est vaine, illusoire, et faite seulement pour tromper » les pauvres habitants. »



Les Milanais et les Milanaises fustigés par les Autrichiens, le 22 août 1849.

Cette réponse laconique de Radetzky portait la date du 6 mai, et elle ne devait, suivant ses expressions, laisser aucun espoir aux Vénitiens. Cependant, le 31 du même mois, Manin recevait une lettre où M. de Bruck lui annonçait que, « *pour épuiser tous les moyens de* » *modération*, il était autorisé à le prévenir qu'il se trouverait au » quartier général près Mestre jusqu'au lendemain à huit heures du » matin. » Le lendemain, MM. Calucci et Foscolo arrivaient à Mestre et se mettaient immédiatement en rapport avec le ministre d'Autriche. Posant la question carrément, ils demandèrent « l'indépendance ab» solue de Venise, avec une étendue de territoire qui rendît son exis» tence économiquement possible. » Ils appuyèrent leur demande de toute espèce de considérations tirées de l'histoire et de la situation politique et commerciale de l'Europe en général, et de l'Allemagne en particulier. M. de Bruck déclara que ces propositions rendaient toute négociation impossible, l'Autriche étant fermement décidée à reconquérir Venise. La seule chose à discuter, c'était le caractère de la future constitution. « Il ajoutait, dit le rapport des commissaires vénitiens, qu'il était chargé de préparer celle du royaume lombardo-vénitien, et que, pour prouver combien étaient libérales les bases sur lesquelles elle était fondée, il consentait à en donner lecture, nous invitant à lui dire ce que nous aurions fait de mieux pour le bien de

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

Digitized by Google

notre pays. Et, en effet, il nous donna lecture d'un projet de constitution pour le royaume Lombardo-Vénitien. En voici les points principaux :

» 1° Conservation de l'intégrité de la monarchie sous un seul chef;

» 2° Le pouvoir exécutif dans le royaume Lombardo-Vénitien serait exercé par un lieutenant de l'empereur, en union avec un conseil d'Etat;

» 3° La capitale serait Vérone;

» 4° Le pouvoir législatif serait exercé par un sénat et une chambre de députés élus *presque* par le suffrage universel; nous disons *presque* parce que les conditions exigées seraient telles que tout le monde pourrait les remplir;

» 5° Pour faire partie du sénat, il faudrait une dignité, ou bien un cens assez élevé et fixé d'avance; mais, pour être député, il suffirait d'avoir trente ans;

» 6° Les chambres auraient le plein pouvoir législatif, à quelques exceptions près, telles que la guerre et les relations extérieures, qui seraient de la compétence de la diète générale résidant à Vienne, et à laquelle les Italiens enverraient leurs représentants.

» Après la lecture de ce projet, le ministre conclut par trois propositions dont il nous laissa le choix.

» Ou, dit-il, Venise pourra former une partie de ce royaume, ou bien, si elle veut conserver le caractère et les avantages de capitale, l'empereur consentira à former deux royaumes, un vénitien, l'autre lombard, auquel cas la capitale de la Lombardie serait Milan, tandis que Venise serait celle de la Vénétie, et il y aurait un parlement vénitien et un parlement lombard, ou bien enfin, si elle veut se détacher de ses propres provinces et vivre isolée, elle le pourra aux mêmes conditions que Trieste; elle serait alors constituée en ville impériale, régie par une municipalité propre, laquelle, à des époques déterminées, serait convertie en diète. »

Ces conditions dérisoires furent repoussées à l'Assemblée nationale de Venise par cent cinq voix contre trois. Les raisons alléguées étaient celles-ci : Que les conditions proposées, outre qu'elles n'assuraient ni les droits des Lombards-Vénitiens, ni la dignité de la nation, se réduisaient à de simples promesses, privées de toute espèce de garantie et abandonnées au bon plaisir de l'Autriche elle-même. On sait, en effet, à quoi aboutirent ces ouvertures du cabinet de Vienne, et combien les Vénitiens eurent à s'applaudir d'avoir résisté jusqu'au bout, car ils sauvèrent au moins leur dignité et l'honneur du drapeau national. Pour revenir à la correspondance en question, nous dirons qu'on y trouve à chaque ligne une nouvelle preuve de la noblesse de caractère et de la fermeté inébranlable qui, pendant plus d'un an, marquèrent tous les actes du gouvernement et du peuple vénitien, et qui, après leur avoir conquis l'estime et les sympathies de l'Europe, leur assurent l'admiration de l'histoire.

Venise était serrée toujours de plus près, et bientôt la faim et le choléra vinrent rendre sa position de plus en plus douloureuse. Personne pourtant ne songeait à céder, et le siége était soutenu avec une vigueur et une constance sans égales. Pour mieux coordonner et activer les opérations militaires, une commission suprême fut formée sous la présidence de Pepe, commission composée d'Ulloa, de Sirtori et de Baldisserotto. En même temps le capitaine de frégate Achille Bucchia était mis à la tête de la flotte, dont l'action aurait pu être d'un immense secours en facilitant le ravitaillement de la ville, mais qui, nous devons le dire, ne répondit nullement à l'attente des Vénitiens, car, sortie à peine des lagunes dans le but d'attaquer la faible flotte de l'Autriche, elle ne tarda pas à y rentrer sans avoir rien tenté contre l'ennemi. En revanche, une brillante sortie, faite de Brondolo par un petit corps de troupes commandé par Joseph Sirtori et Augustin Noaro, valut à Venise la précieuse capture d'une centaine de bœufs et, qui plus est, le trophée d'un drapeau conquis sur le 18e régiment d'infanterie.



Charles Poërio et ses camarades au bagne de Nisida, visités par lord Gladstone.

Presque tous les jours les boulets et les bombes s'abattaient sur Venise par milliers, et y faisaient des ravages considérables; mais ce fut surtout dans la nuit du 28 au 29 juillet qu'une véritable pluie de feu et de fer vint tomber sur la ville, sans pour cela que les habitants fissent entendre la moindre plainte. Jamais peuple ne montra une patience, une résignation aussi héroïques au milieu de privations et de maux de toute espèce, et au moment même où le choléra enlevait de trois à quatre cents personnes par jour!

L'Assemblée nationale, appelée, le 6 août 1849, à délibérer sur le parti à prendre dans une pareille situation, se contentait de confirmer les pleins pouvoirs de Manin, se réservant uniquement la faculté de ratifier le traité qu'il aurait pu être forcé de conclure avec l'Autriche. Mais Manin ne pouvait user désormais de ses pouvoirs extraordinaires que pour prolonger la lutte jusqu'au jour où il serait resté à Venise une livre de pain et une once de poudre. Or, c'est justement ce qu'il fit; puis, le fatal jour arrivé, ni lui, ni l'Assemblée nationale n'ayant voulu traiter avec l'Autriche, ce fut la municipalité de Venise qui,

Digitized by Google

le 22 août 1849, arrêta avec le général Gorzkoffsky, qui avait succédé au général Thurn, la capitulation dont on trouvera ci-après le procès-verbal.

Par une étrange coïncidence, le jour même un nouvel outrage était ajouté par l'Autriche à tous ceux dont elle n'avait pas cessé d'accabler l'Italie depuis 1814. Nous voulons parler de la bastonnade infligée à Milan, en place publique, à un certain nombre de personnes, parmi lesquelles deux femmes, uniquement coupables d'avoir refusé de participer aux réjouissances officielles destinées à célébrer la fête de l'empereur!

« Procès-verbal fait dans la villa Papadopoli, près de Mestre, où est établi le quartier général du second corps d'armée de réserve, le 22 août 1849. Présents : S. E. le général de cavalerie, chevalier de Gorzkoffsky, commandant du second corps d'armée de réserve; S. E. le général d'artillerie, baron de Hess, quartier-maître général de l'armée impériale; M. le comte Marziani, attaché à S. E. le général pour les affaires civiles. Ont comparu : MM. Nicolas Picenti, le comte d'Alario-Medin, et l'avocat Calucci, tous trois représentant le conseil municipal; M. l'ingénieur Cavedalis, représentant l'armée, et M. Antonini, représentant le commerce, qui, ayant exposé la résolution de leurs commettants et de la population de Venise, de faire leur soumission à Sa Majesté I. et R., et d'établir le mode de reddition de la ville et de ses dépendances, il a été établi ce qui suit :

» 1° La soumission aura lieu dans les termes précis de la proclamation de M. le feld-maréchal comte Radetzky, en date du 14 courant;

» 2° La remise de tous les objets dont il est question dans ladite proclamation du 14 août se fera dans quatre jours, à partir de celui d'après-demain, de la manière qui sera déterminée par une commission militaire composée du général de cavalerie chevalier de Gorzkoffsky; du général d'artillerie baron de Hess; du colonel Schiller, aide de camp de Son Excellence le feld-maréchal Radetzky; et du chevalier Schiller, chef d'état-major du deuxième corps d'armée de réserve, d'une part; — et d'autre part de M. l'ingénieur Cavedalis, qui s'adjoindra un officier supérieur de la marine.

» MM. les délégués vénitiens, ayant ensuite exposé la nécessité de quelques explications sur les articles 4 et 5 de la proclamation précitée (*Gazette de Milan*, n° 227), ont déclaré que les personnes qui doivent quitter Venise sont :

» 1° Les officiers qui ont combattu contre leur légitime souverain;

» 2° Tous les militaires étrangers, de quelques grades qu'ils soient;

» 3° Et les personnes civiles nommées dans la liste qui sera remise aux députés vénitiens.

» Comme il circule en ce moment, à Venise exclusivement, une masse de papier-monnaie dont on ne pourrait dépouiller la partie pauvre de la population sans les plus grands inconvénients pour sa subsistance, et vu la nécessité de régler ce point avant l'entrée des troupes, il est convenu que le papier-monnaie qui circule sous la dénomination de papier communal est réduit à la moitié de sa valeur nominale et aura un cours forcé seulement à Venise, Chioggia et autres lieux compris dans le district maritime pour cette valeur et jusqu'à ce que l'on puisse, d'accord avec le conseil municipal de Venise, le retirer et le remplacer, ce qui devra avoir lieu dans un bref délai.

» L'amortissement de ce nouveau papier-monnaie est à la charge de la ville de Venise et du district du littoral, moyennant la surtaxe déjà établie de vingt-cinq centimes par livre et autres voies subsidiaires. Eu égard à cette charge, il ne sera pas infligé d'amendes de guerre, et l'on aura égard à celles qui ont déjà été infligées à quelques habitants de Venise, relativement à leurs immeubles situés sur la terre ferme.

» En ce qui concerne le papier-monnaie intitulé *patriotique*, qui sera retiré de la circulation, et les autres titres de dette publique, on prendra les mesures opportunes.

» Fait en double original et signé le jour et dans le lieu susdits : Gorzkowsky, général de cavalerie; Hess, général d'artillerie, quartier-maître; Marziani; Nicolas Picenti; d'Alario-Medin; G. Calucci; A. Antonini; E. Cavedalis.

» Le 24 courant, la place sera rendue ainsi que le district maritime de la manière suivante :

» 1° Départ de Venise et du territoire vénitien pour la terre ferme, c'est-à-dire pour Fusine, des bataillons lombards commandés par Meneghetti;

» 2° Occupation des forts le 25, savoir : San-Secondo, Piazzale, San-Giorgio, Sant-Angelo et celui de la station du chemin de fer;

» 3° Occupation de la ville, remise de l'arsenal et de la flotte le 27; réunion des officiers au fort du Lido;

» 4° Départ des corps du Frioul le 28;

» 5° Occupation de Chioggia, Burano et districts respectifs le 29;

» 6° 30 août, départ des Napolitains par la voie de mer. Occupation de San-Niccola et du Lido;

» 7° 31 août, départ des officiers et consignation du fort du Lido.

Si la lutte contre l'Autriche cessa avec la résistance de Venise, il n'en est pas moins vrai que de grandes espérances sortaient pour l'Italie des événements que nous venons de rappeler, bien que malheureux dans leur issue, de telle sorte que nous n'hésitons pas à les regarder comme providentiels. La nation italienne, énervée par tant de siècles d'esclavage, avait besoin d'une secousse profonde, et il lui fallait surtout s'accoutumer de nouveau au maniement des armes et au bruit des batailles. Or, d'un bout à l'autre de la Péninsule, on entendit le son du canon, et l'on vit une jeunesse ardente accourir de toutes parts sur le théâtre de la lutte. De plus, les troupes régulières et les volontaires de l'Italie tout entière se trouvèrent rassemblés pendant quelque temps sous le même drapeau, le grand drapeau national, et il leur fut donné de fraterniser sur le champ de bataille et sous les balles autrichiennes. Rien ne pourra effacer de l'esprit de la nation ces glorieux souvenirs, et nul effort de l'Autriche ne saurait détruire le précieux germe jeté dans les cœurs par les quelques mois de liberté dont jouit l'Italie en 1848 et en 1849. Des tribunes restèrent ouvertes pendant plus ou moins de temps à Palerme, à Naples, à Rome, à Florence, à Venise et à Turin, et la voix d'une presse délivrée de toute entrave retentit des Alpes à l'Etna. Ajoutez à cela qu'aujourd'hui encore près de quatre-vingt mille exilés de toutes les parties de l'Italie communient d'esprit et de cœur sur la terre étrangère, et que les Etats sardes, qui en abritent le plus grand nombre, maintiennent haut et ferme contre l'Autriche le drapeau de l'indépendance nationale. Rien donc n'est fait pour décourager l'Italie, malgré ce qu'elle a souffert et ce qu'elle souffre encore, si ce n'est qu'elle doit être prête à des épreuves nouvelles et plus dures, car l'indépendance et la liberté sont de ces biens suprêmes que l'on ne peut conquérir qu'au prix de longs efforts et des plus grands sacrifices. Il ne sera pas inutile de rappeler à ce propos la durée des guerres d'émancipation les plus célèbres.

Les Suisses, dont le premier soulèvement contre l'Autriche eut lieu en 1308, indépendamment de leur victoire de Morgarten en 1315, durent en remporter deux autres à Sempach et à Næfels en 1386 et en 1388, et encore ils ne déposèrent les armes, dans les premières années du quinzième siècle, que pour les reprendre contre les Bourguignons, qu'il leur fallut vaincre dans plusieurs grandes batailles, dont la plus fameuse est attestée par l'ossuaire élevé à Morat en 1576.

Les Suédois, guidés par Gustave Wasa, luttèrent contre les Danois depuis 1520 jusqu'en 1524.

Bien autrement longue fut la lutte soutenue, dans le cours du même siècle, par les Hollandais contre Philippe II.

Les Portugais combattirent pendant vingt-huit ans contre les Espagnols, car leur indépendance, proclamée en 1640 vis-à-vis de Philippe IV, ne fut véritablement assurée qu'en 1668, grâce à la victoire remportée par eux à Villavicioso.

Les Etats-Unis, attaqués par l'Angleterre en 1775, ne cessaient de lutter contre elle qu'en 1783, pour lutter encore une fois pendant trois ans, c'est-à-dire de 1812 à 1815.

L'Espagne, dont l'insurrection commença en 1808, ne parvenait à se débarrasser des Français qu'au bout de huit ans de guerre, et ses colonies de l'Amérique du Sud ne secouaient son joug qu'après des efforts prolongés pendant treize ans.

La Grèce enfin ne devenait libre qu'après avoir versé le plus pur de son sang pendant de longues années.

Que l'Italie ne se décourage pas, encore une fois, malgré toutes ses déceptions et toutes ses douleurs; qu'elle se souvienne que quelques années ne sont rien dans la vie d'un peuple, et qu'au milieu de son abaissement politique et de sa servitude, elle soit bien convaincue que la justice et le droit finiront par triompher de la force brutale!

Digitized by Google

DIXIÈME PARTIE.

DEPUIS LA CAPITULATION DE VENISE JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE (1849-1857).

En commençant par les Deux-Siciles, nous dirons que leur état ne fit qu'empirer constamment depuis la chute de Palerme, mais surtout depuis la retraite du ministère présidé par le prince de Cariati. Celui-ci, honnête homme et même libéral, n'était resté au pouvoir que grâce à l'assurance que lui avait donnée le roi de convoquer les chambres aussitôt que la Sicile aurait été soumise et le gouvernement papal restauré. Or ces événements s'étant réalisés sans que la promesse royale fût maintenue, le 7 août 1849, il donna sa démission. De ses collègues, il ne resta au ministère que le prince d'Ischitella et le général Carrascosa, auxquels s'adjoignirent d'Urso, Ferdinand Troya (frère du ministre dirigeant du 3 avril 1848), Longobardi et Fortunato. Ce dernier eut la présidence du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères. Composé des absolutistes les plus purs, le ministère du 7 août devait pousser à ses dernières limites la réaction napolitaine. Tandis que le général Nunziante faisait en Calabre le plus triste usage des pleins pouvoirs que le roi lui avait confiés, et que le général Filangieri allait en Sicile jusqu'à faire fusiller dans les vingt-quatre heures six personnes accusées d'avoir participé à une tentative insurrectionnelle opérée à Palerme dans les premiers jours de janvier 1850, les cachots du royaume regorgeaient de prisonniers politiques, et plusieurs procès étaient en cours d'instruction. Nous citerons les trois principaux : celui du 15 mai, celui de l'insurrection des Calabres et celui de l'*Unité italienne*, dans lequel fut impliqué, entre autres, Charles Poërio. C'est à l'occasion de ce dernier procès et des condamnations qui s'ensuivirent que M. Gladstone publia ses lettres à lord Aberdeen, lettres qui firent trop de bruit en Europe pour qu'il ne nous semble pas nécessaire d'en rapporter quelques pages :

« Ce n'est pas une simple imperfection, ni la corruption dans les bas-fonds, ni une sévérité accidentelle que je vais décrire, c'est la violation incessante, systématique, préméditée des lois que le pouvoir a mission de protéger. C'est une violation de la loi humaine et écrite, poursuivie dans le but de fouler aux pieds les lois non écrites, éternelles, humaines et divines; c'est la persécution en masse de la vertu quand elle est unie à l'intelligence, persécution opérée sur une telle échelle, que l'on peut dire avec vérité que les classes entières lui sont soumises, en sorte que le gouvernement est en état d'hostilité choquante, cruelle, aussi bien que profondément illégale, contre tout ce qui, dans la nation, vit, se meut, et forme le principal ressort du progrès pratique et du perfectionnement. C'est l'audacieuse profanation de la religion publique par son alliance notoire, dans la main des pouvoirs gouvernementaux, avec la violation de toute loi morale, sous le double stimulant de la peur et de la vengeance; c'est la prostitution complète de la magistrature, dont on a fait, sous un voile trop usé et transparent, le récipient dégradé des machinations les plus viles et les plus grossières, ourdies avec opiniâtreté et préméditation par les conseillers immédiats de la couronne, dans le but de détruire à jamais la paix et la liberté, en recourant même, en cas d'insuccès de ces moyens, aux condamnations capitales contre les hommes les plus vertueux, les plus élevés, les plus intelligents, les plus distingués et les plus policés du peuple napolitain; c'est enfin un sauvage et lâche système de tortures morales et physiques, même dans le plus bas degré, à travers lequel il faut passer pour l'exécution des sentences prononcées par des cours de justice dégradées. L'effet de tout ceci est le renversement de toutes les idées morales et sociales. La loi, au lieu d'être respectée, est odieuse; le gouvernement s'appuie sur la force et non sur l'affection. Il n'y a pas association, mais violent antagonisme entre l'idée de liberté et celle d'ordre; *c'est la négation de Dieu érigée en système de gouvernement*. Je confesse mon étonnement à la vue de la douceur de caractère que le peuple napolitain a montrée dans les temps de révolution. Il semble réellement que l'infernal esprit de vengeance n'a trouvé aucune place dans son cœur...

» L'opinion générale est que le nombre des prisonniers pour offenses politiques dans le royaume des Deux-Siciles est de quinze, vingt ou trente mille. Le gouvernement a ôté tous les moyens de se procurer des informations exactes à ce sujet. J'ai cependant trouvé que cette opinion était partagée par les personnes les plus intelligentes, les plus considérées et les mieux informées. Elle est encore appuyée sur ce qu'on connaît des multitudes étonnantes enfermées dans les prisons particulières et sur ce qu'on sait *exactement* du nombre d'individus qui manquent dans la communauté. J'ai entendu parler de ce nombre, par exemple pour Reggio et Salerne, et après des efforts faits pour établir le rapport avec la population, je ne crois pas déraisonnable de l'estimer à vingt mille.

» Le nombre des membres de la chambre des députés était, au grand complet, de 164. Ils avaient été élus par un scrutin qui avait donné 117,000 votants. Le plus grand nombre de ces députés qui se rendirent à Naples pour remplir leur mandat fut de 140. Une majorité absolue d'entre eux, c'est-à-dire 76, furent ou arrêtés ou exilés, outre ceux qui furent privés des charges dont ils étaient pourvus. Ainsi, après la formation régulière de la chambre représentative populaire et sa suppression, à la barbe de la constitution, le gouvernement napolitain a mis le comble à son audace en jetant en prison ou en poussant dans l'exil, par le désir d'échapper à la captivité, la majorité effective des représentants du peuple. »

Après avoir exposé en detail les procédés inqualifiables de la police napolitaine, les horribles traitements infligés aux prisonniers politiques, la marche suivie dans l'instruction des procès et le jugement des principaux accusés, mais surtout de Louis Settembrini et de Charles Poërio, M. Gladstone s'exprime ainsi sur ce dernier en racontant la visite qu'il alla lui faire au bagne de Nisida :

« J'avais vu Poerio en décembre, lors de son jugement; il n'était pas reconnaissable. Il ne pensait pas que sa santé pût y résister, quoique Dieu, disait-il, lui eût donné la force de souffrir. On lui avait suggéré en haut lieu l'idée d'envoyer sa mère au roi pour implorer son pardon et de s'adresser lui-même à ce souverain. Il refusa fermement. Sa mère, pendant que j'étais à Naples, perdait ses facultés mentales sous la pression de ses douleurs..... Je n'ai jamais causé et je ne causerai jamais probablement avec un gentilhomme plus instruit et plus accompli..... Je ne peux pas honnêtement taire ma conviction, que le but à l'égard de Poerio, comme homme d'un pouvoir moral suffisant pour être craint, est d'obtenir le résultat que produirait l'échafaud, par des moyens plus cruels que l'échafaud, et sans la clameur que soulèverait l'échafaud.....

» Récemment les habitants de la prison d'État de Procida, exaspérés par de mauvais traitements, se mirent en révolte et tâchèrent de se rendre maîtres de la prison. Voici les moyens qu'on employa pour apaiser cette révolte : les soldats de garde lancèrent des grenades sur les prisonniers, et en tuèrent cent soixante-seize, dont dix malades de l'infirmerie, qui n'avaient pris aucune part à la révolte. On m'a dit que, pour avoir fait ce massacre, le sergent qui commandait le poste fut décoré d'un ordre militaire, qu'on peut lui voir porter actuellement. »

A la publication faite par M. Gladstone s'ajouta un fait bien plus grave pour le gouvernement de Ferdinand II. Le prince de Castelcicala, ambassadeur du roi de Naples auprès de la cour britannique, ayant envoyé à lord Palmerston quinze exemplaires du pamphlet publié par un M. Macfarlane en réponse aux lettres de M. Gladstone, le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne lui fit, le 18 août 1851, la réponse suivante :

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 9 de ce mois. Elle était accompagnée d'un pamphlet intitulé : *Le gouvernement napolitain et M. Gladstone*, dont vous me priez de faire remettre des copies aux ambassadeurs de Sa Majesté la reine auprès des différentes cours de l'Europe.

» Je dois vous répondre que je me crois obligé de refuser toute participation à faciliter la circulation d'un document qui, d'après moi, ne fait honneur ni à son auteur, ni au gouvernement qu'il s'applique à défendre, ni enfin au parti politique dont il se fait le champion.

» Je n'aurais pas pris la liberté de vous écrire au sujet des pamphlets de M. Gladstone, si vous n'aviez pas, par votre lettre du 9 août, rendu cette démarche absolument nécessaire pour moi, et je puis vous assurer que ce n'est pas sans un sentiment de peine et de répugnance que je suis obligé de vous exprimer mon opinion au sujet de ces pamphlets et des affaires auxquelles ils se rapportent; mais je sens que le silence de ma part, après avoir reçu votre communication du 9 août, m'exposerait à le voir mal interprété.

» Je me sens donc forcé de déclarer que les lettres de M. Gladstone à lord Aberdeen présentent le triste tableau d'un système d'illégalité, d'injustice et de cruauté tel, qu'on ne *croirait* pas qu'il pût être exercé de nos jours dans une contrée européenne. Les renseignements que j'ai obtenus de diverses sources m'ont amené à cette conclusion que le publiciste anglais n'a nullement exagéré les maux qu'il dépeint.

» Evidemment les lettres de M. Gladstone n'ont pas été écrites et publiées, comme l'imprime le pamphlet que vous venez de m'envoyer, dans un esprit d'hostilité envers le roi de Naples, ou dans un esprit contraire à la constitution représentative et monarchique que Sa Ma-

Digitized by Google

jesté Sicilienne a octroyée à ses sujets et confirmée par son serment royal; au contraire, M. Gladstone paraît avoir eu pour but d'appeler amicalement l'attention publique sur des abus qui, s'ils devaient durer plus longtemps, renverseraient nécessairement le fondement du gouvernement napolitain et ouvriraient la voie à ces explosions violentes qui éclatent tôt ou tard quand l'injustice se prolonge et s'aggrave...

» On aurait pu espérer que le gouvernement napolitain aurait reçu ces lettres avec le sentiment qui les avait dictées, et qu'il se serait mis à l'œuvre sérieusement et avec succès pour redresser les nombreux abus sur lesquels son attention a été appelée. Il est clair qu'en suivant cette route le gouvernement aurait plus fait pour déconcerter les plans des révolutionnaires et pour consolider les institutions monarchiques de son pays, qu'il ne saurait le faire par l'action la plus énergique du plus vigilant chef de police.

» Le gouvernement napolitain se trompe, au reste, s'il pense qu'un tissu d'assertions sans fondement et de démentis hasardés, mêlés à de grossières attaques et à des lieux communs sur les partis politiques, lui rendra un service réel et l'aidera à atteindre le but qu'il poursuit. En terminant, je ferai remarquer que, dans les publications de M. Macfarlane, sont contenus des aveux directs et indirects qui, contre son intention, confirment plutôt qu'ils ne détruisent cette conviction. »

Le 13 août 1850, une nouvelle loi sur la presse, encore plus draconienne que celle qui existait déjà, venait rendre impossible la publication de tout journal politique. En même temps le gouvernement provoquait, par tous les moyens possibles, des adresses et des pétitions contre la constitution, dans le but de fournir au roi le prétexte de l'abolir par décret, après l'avoir abolie de fait.

Les arrêts relatifs aux accusés de l'*Unité italienne* et du 15 mai furent prononcés le 1er février 1851 et le 8 octobre 1852. Quoique toute garantie constitutionnelle eût cessé, et que le pouvoir royal fût sans bornes désormais, l'opinion générale était tellement favorable aux condamnés, que le roi dut se contenter d'envoyer à l'*ergastolo* tous ceux qui avaient été l'objet d'une sentence capitale. Il en fut de même à l'égard des personnes impliquées dans le procès des Calabres. Les accusés présents condamnés, on songea à juger les contumaces, dont on avait déjà séquestré les revenus en dépit de toute loi et de toute équité. Le préfet de police Peccheneda et le ministre de la justice Longobardi rivalisaient dans cette œuvre de persécution impitoyable, et tandis que l'un ne cessait d'ajouter de nouvelles arrestations à celles déjà si nombreuses qui avaient été faites depuis le mois de mars 1849, l'autre s'attachait à changer de plus en plus les magistrats en instruments aveugles du pouvoir, en destituant tout ce qui restait parmi eux d'hommes intègres.

Dans les derniers jours de décembre 1851, Fortunato faisait place à Ferdinand Troya dans la présidence du conseil. Plus tard, Longobardi et d'Urso étant morts, et les autres ministres s'étant presque tous retirés, Ferdinand II n'eut plus que des directeurs, ou, pour mieux dire, des commis pour ministres, voulant tout diriger par lui-même. Jamais autocratie ne fut exercée d'une manière aussi réelle et aussi rigoureuse qu'elle l'a été et qu'elle l'est encore dans les Deux-Siciles, et malheur à quiconque fait seulement mine de vouloir s'y opposer, témoin la disgrâce encourue par les jésuites pour le seul fait de s'être montrés favorables à certaines prétentions de la cour de Rome tant soit peu contraires à l'autorité suprême du roi de Naples!

Tandis que l'Europe tout entière se couvre d'un immense réseau de chemins de fer, le royaume de Naples n'en a que sur un faible parcours, et l'île de Sicile manque de routes ordinaires. C'est en vain qu'en 1852 le chemin de fer de Naples à Brindes, dont la construction aurait pu être d'une utilité incalculable, fut concédé à l'ingénieur Melisurgo, et que le général Filangieri proposa un système de routes pour la Sicile. Aujourd'hui encore tout cela est à l'état de projet. Parmi les travaux exécutés pendant ces dernières années dans le royaume de Naples, nous ne trouvons à citer que le bassin de radoub, inauguré le 15 août 1852. Quant aux encouragements donnés par le gouvernement napolitain à l'industrie et au commerce, nous ne rappellerons que deux faits : la prohibition aux industriels des Deux-Siciles de participer aux expositions universelles de Londres et de Paris, expositions où le reste de l'Italie figura très-honorablement, et les entraves de tous genres opposées tantôt à la sortie des riches produits du royaume, sous prétexte de mauvaise récolte, tantôt à l'arrivée des navires étrangers, grâce à de très-longues quarantaines. Nous citerons à ce propos le décret du 7 juillet 1854, destiné, d'après le gouvernement, à préserver le pays du choléra, et qui, sans sauver Naples et la Sicile des horribles ravages du fléau, ne servit qu'à arrêter pendant quelque temps toute transaction commerciale.

Le général Filangieri, privé de sa vice-royauté de Sicile, malgré tous les gages donnés par lui à la réaction depuis 1848, était remplacé au mois de mai 1855 par le prince de Castelcicala, dont il nous suffira de dire qu'il fit regretter son prédécesseur.

A Naples, au préfet de police Peccheneda avait succédé Horace Mazza, ancien conspirateur, devenu l'un des partisans les plus acharnés et les plus aveugles du roi Ferdinand; mais ayant secondé trop ouvertement les antipathies nourries par son maître contre les ennemis de la Russie, et s'étant attaqué surtout à la légation anglaise, il finit par être forcé à se retirer, et par être remplacé par Bianchini, qui, il faut le dire, chercha à imprimer des allures moins brutales à la police napolitaine. Il est vrai que de grands ménagements étaient commandés au gouvernement de Naples par l'attitude prise à son égard par les deux puissances occidentales, mais surtout par la flétrissure publique que lui infligea le congrès de Paris par la bouche de lord Clarendon et du comte Walewski (1).

Le roi de Naples ressentit très-vivement le coup que portait à son gouvernement le langage sévère des ministres de France et d'Angleterre, mais il ne renonça pas pour cela à son système, consistant à maintenir le pouvoir uniquement par l'emploi de la force matérielle. Au lieu de vider les prisons, de lever les séquestres et de faire cesser l'exil de plusieurs milliers de citoyens, Ferdinand II ne songeait qu'à augmenter encore son armée, mais surtout ces Suisses si odieux aussi bien au pays qu'aux troupes nationales, et au moment même où les gouvernements de France et d'Angleterre le menaçaient de la rupture des relations diplomatiques, il permettait la continuation d'un procès inique, celui de l'avocat Mignogna et consorts, dont les débats révélèrent les abus de pouvoir les plus révoltants. Nous ne citerons que la déposition faite, dans la séance de la cour criminelle de Naples du 6 septembre 1856, par le capitaine Acuti, ancien commandant du bagne de Procida, qui avoua avoir fait administrer en un seul jour deux mille sept cents coups de bâton à cinquante-quatre condamnés, en vertu des ordres reçus par le général Palumbo, inspecteur en chef des bagnes du royaume! Faut-il s'étonner, après tout ce que nous venons de dire, et du langage violent des journaux anglais à l'égard du gouvernement de Naples, et de la note publiée par le *Moniteur* français du 20 octobre 1856?

« La présence de deux vaisseaux de ligne français, disait le *Times* dans son numéro du 20 septembre 1856, et de deux autres vaisseaux de ligne anglais dans la baie de Naples, suffirait pour assurer la destruction complète du roi des Deux-Siciles. Les puissances ne peuvent pas décréter autre chose que sa déchéance. Voilà pourquoi elles hésitent, préférant abandonner ce roi à ses propres réflexions ou à la justice de ses sujets. »

Voici maintenant la note du *Moniteur :*

« La paix conclue, la première préoccupation du congrès de Paris a été d'en assurer la durée. Dans ce but, les plénipotentiaires ont examiné les éléments de perturbation qui existaient encore en Europe, et ils ont particulièrement porté leur attention sur l'état de l'Italie, de la Grèce, de la Belgique. Les observations échangées à cette occasion ont été accueillies partout avec un esprit de cordiale entente, parce qu'elles étaient inspirées par une sincère sollicitude pour le repos de l'Europe, et qu'elles témoignaient en même temps du respect dû à l'indépendance de tous les États souverains.

» Ainsi en Belgique, le gouvernement, d'accord avec l'opinion sur les excès de certains organes de la presse, s'est montré disposé à les arrêter par tous les moyens en son pouvoir.

» En Grèce, le plan d'organisation financière soumis à l'appréciation des cours protectrices atteste l'empressement du gouvernement hellénique à tenir compte des avis du congrès.

» En Italie, le Saint-Siége et les autres États admettent l'opportunité de la clémence et celle des améliorations intérieures.

» La cour de Naples seule a rejeté avec hauteur les conseils de la France et de l'Angleterre, quoique présentés sous la forme la plus amicale.

» Les mesures de rigueur et de compression, érigées depuis longtemps en moyens d'administration par le gouvernement des Deux-Siciles, agitent l'Italie et compromettent l'ordre en Europe. Convaincues des dangers d'une semblable situation, la France et l'Angleterre avaient espéré la conjurer par de sages avis donnés en temps opportun; ces avis ont été méconnus : le gouvernement des Deux-Siciles, fermant les yeux à l'évidence, a voulu persévérer dans une voie fatale.

» Le mauvais accueil fait à des observations légitimes, un doute injurieux jeté sur la pureté des intentions, un langage blessant opposé à des conseils salutaires, et enfin des refus obstinés, ne permettaient pas de maintenir plus longtemps les relations amicales.

» Cédant aux suggestions d'une grande puissance, le cabinet de Naples a tenté d'atténuer l'effet produit par une première réponse; mais ce semblant de condescendance n'a été qu'une preuve de plus de sa résolution de ne tenir aucun compte de la sollicitude de la France et de l'Angleterre pour les intérêts généraux de l'Europe. L'hésitation n'était plus permise : il a fallu rompre les relations diplomatiques avec une cour qui en avait elle-même si profondément altéré le caractère.

» Cette suspension des rapports officiels ne constitue nullement une intervention dans les affaires intérieures, encore moins un acte d'hostilité.

(1) Voyez le chapitre XXVIII du *Congrès de Paris*, par É. DE LA BÉDOLLIÈRE, où se trouve le protocole XXII, relatant la séance du 8 avril 1856.

Digitized by Google

» Toutefois la sécurité des nationaux des deux gouvernements pouvant être compromise, ils ont, pour y pourvoir, réuni des escadres; mais ils n'ont pas voulu envoyer leurs bâtiments dans les eaux de Naples, pour ne pas prêter à des interprétations erronées. Cette simple mesure de protection éventuelle, qui n'a rien de comminatoire, ne saurait être non plus considérée comme un appui ou un encouragement offert à ceux qui cherchent à ébranler le trône du roi des Deux-Siciles. Si, revenant d'ailleurs à une saine appréciation du sentiment qui guide les gouvernements de France et d'Angleterre, le cabinet napolitain comprend enfin son véritable intérêt, les deux puissances s'empresseront de renouer avec lui les mêmes relations que par le passé, et seront heureuses de donner par ce rapprochement un nouveau gage au repos de l'Europe. »

Les documents échangés entre le gouvernement britannique et celui de Naples, depuis le 19 mai jusqu'au 15 novembre 1856, comprennent quarante-sept pièces, dont la première est une dépêche adressée par lord Clarendon à sir William Temple, ministre anglais à Naples, dans le but d'expliquer les motifs qui portèrent le gouvernement de la Grande-Bretagne à conseiller à Ferdinand II une amnistie générale et un meilleur système d'administration. En comparant cette note à celle envoyée à la même occasion par M. Walewski, on remarque que le texte des deux pièces diffère notablement. M. William Temple accuse réception de cette dépêche, et fait connaître le résultat peu satisfaisant de son entrevue avec le ministre napolitain. On trouve ensuite un mémorandum adressé à M. Temple par les amis des prisonniers politiques, au sujet des mauvais traitements qui leur étaient infligés. Il y a parmi les documents en question divers comptes rendus de procès politiques jugés par la haute cour criminelle. Depuis le 31 juillet jusqu'au 27 octobre 1856, M. Petre remplace M. Temple, et ses dépêches renferment des observations intéressantes sur l'état politique du royaume, quelques détails sur l'incarcération de Poerio et d'autres détenus politiques, ainsi que le récit des faits concernant la rupture des relations diplomatiques et le départ des deux légations. Celle de ces dépêches qui offre le plus d'intérêt est relative à la situation de Charles Poerio. M. Petre écrivait comme il suit à lord Palmerston le 27 octobre 1856 :

« Je regrette sincèrement dans cette lettre, qui est une des dernières que j'adresserai à Votre Seigneurie, d'avoir à vous entretenir » des souffrances physiques de Poerio.

» Depuis quelque temps il souffrait d'une tumeur à l'épine dorsale, » laquelle provenait en grande partie, je pense, de la fatigue d'un » long emprisonnement, d'une nourriture insuffisante et malsaine, » et qui était empirée par le frottement de sa chaîne de fer. On lui » a fait tout dernièrement une opération, et l'on apprend qu'il se » trouve aujourd'hui dans un état de santé plus satisfaisant; mais si » mes renseignements sont exacts, quelque révoltant pour l'humanité » que soit ce fait, ni avant, ni pendant, ni après l'opération, on n'a » soulagé Poerio en lui ôtant sa chaîne. »

Les représentants de la France et de l'Angleterre quittèrent Naples le 28 octobre 1856, au milieu de marques de sympathie de la part du public, que la police s'efforça en vain d'amoindrir.

Bien certain que des insultes adressées à des Français et à des Anglais auraient servi d'occasion à l'envoi devant Naples des flottes combinées des puissances occidentales, ce qui n'aurait pas manqué d'exciter dans le pays un soulèvement général, le roi faisait adresser la circulaire suivante à tous les agents de sa police :

« Je dois vous recommander la plus extrême vigilance dans les af» faires de votre administration, afin d'empêcher l'origine de la plus » légère discussion avec des sujets anglais et français; et, dans le cas » où des différends de cette nature s'élèveraient, il est à désirer que » vous employiez tous vos efforts pour les apaiser et que vous fassiez » votre possible pour défendre et protéger activement les droits, les » personnes, les biens et les intérêts des Français et des Anglais.

» Enfin, vous êtes positivement chargés d'empêcher aucun incident » fâcheux; vous pourrez, pour les prévenir, employer tous les moyens » qui sont à la disposition des autorités, et s'ils se produisaient, vous » les feriez cesser aussitôt.

» Vous êtes trop prudents pour ne pas comprendre combien » il vous faudra de soin et de vigilance pour bien exécuter ces in» structions, et la lourde responsabilité qui pèserait sur les autorités » qui, par négligence ou autrement, permettraient à des différends » de cette nature de se produire, ou qui, étant informées de leur exis» tence, ne les feraient pas cesser immédiatement. Vous accuserez » réception de cet ordre. »

En attendant, un grand travail souterrain se faisait dans le pays, et les différentes nuances du parti libéral préludaient aux tentatives insurrectionnelles par des proclamations. Nous transcrirons entre autres la suivante, émanée des constitutionnels-unitaires, partisans de la maison de Savoie :

« Quelle sera notre conduite? Quels seront nos actes pour qu'au » premier moment où les peuples italiens s'agiteront et demanderont » une Italie, cette Italie ne reste pas, comme en 1848, une sublime » aspiration, mais devienne aussitôt un être politique plein de vie?

» Au premier mouvement (je suppose un mouvement sérieux et non » pas une magnanime folie comme au 6 février 1853), à la première » insurrection des peuples italiens se levant pour demander *le royaume » d'Italie avec la dynastie de Savoie et le statut piémontais*, le parle» ment et l'armée n'auront en Piémont qu'un seul cri : ils acclameront » l'Italie, et dès ce moment elle aura une existence et une vie » politique.

» Comment alors surgira une autorité qui ne soit ni piémontaise, » ni lombarde, ni vénitienne, ni toscane, ni sicilienne, mais » *italienne?*

» Par la transformation du parlement piémontais en *parlement » italien.*

» Que fera le parlement italien?

» Après certaines conditions posées,.... certaines garanties deman» dées et obtenues,.... le parlement italien investira le roi *de la dic» tature pour le temps de la guerre de l'indépendance.*

» Que fera le roi dictateur?.

» Il nous unifiera en disant : Peuples italiens, ralliez-vous autour » de moi. Obéissez aux commissaires que j'envoie pour vous armer. » Que vos légions accourent de toutes parts pour grossir mon armée, » qui n'est plus simplement l'armée piémontaise, mais l'armée ita» lienne. Je suis avec vous.....

» Aujourd'hui l'opinion publique en Europe nous est favorable; » c'est donc le *moment opportun;* faisons en sorte d'en profiter en » nous portant avec ensemble sur le terrain de l'action. Ne nous oc» cupons pas de la diplomatie plus qu'il ne faut. La diplomatie nous » foulera aux pieds sans miséricorde si nous avons le malheur de ne » pas réussir, comme en 1848 et 1849. Mais que le roi de Sardaigne » se montre sur les Alpes à la tête de cinq cent mille combattants, » et la diplomatie, malgré ses répugnances, s'empressera de recon» naître le *fait accompli*. Ne nous faisons pas illusion : la question » italienne est une question de justice au tribunal de Dieu; elle est une » question de force, *uniquement de force*, au tribunal des hommes. »

Des proclamations à l'armée ont été répandues à Naples clandestinement, soit par le parti républicain, soit par les muratistes; mais ceux-ci, assez nombreux parmi les proscrits, n'ont que très-peu d'influence à l'intérieur, tandis que les libéraux siciliens se partagent en deux camps, celui des *séparatistes*, même au risque de subir le protectorat de l'Angleterre, et celui des *unionistes italiens*.

Voici une proclamation lancée parmi les troupes suisses le 10 janvier 1857, au moment où la Suisse paraissait menacée par l'invasion du roi de Prusse à l'occasion de l'affaire de Neufchâtel :

« Votre pays est en danger, et vous, au lieu de défendre la liberté, » vous défendez la tyrannie du Bourbon de Naples et du Pape. Les » Prussiens se mettent déjà en mouvement pour envahir votre pays, » et vous restez à Naples et à Rome au service de ceux qui oppriment » les nôtres. En Suisse, vous seriez de généreux soldats; ici, vous » êtes de misérables sbires, et quand vous pourriez consacrer vos » bras à l'indépendance que vos pères ont achetée au prix de leur » sang, vous les faites servir à maintenir l'esclavage. Les fils de » Guillaume Tell doivent-ils être des assassins à la solde de Ferdi» nand II et du cardinal Antonelli? Un grand nombre d'Italiens ont » déjà offert leurs services à votre pays. Pendant qu'ils vont com» battre pour la Suisse, aurez-vous le courage de combattre contre » l'Italie? Hâtez-vous d'aller où votre patrie vous appelle. Là est la » gloire, ici l'infamie. Là, les bénédictions de vos parents, de vos » femmes et de tous les hommes libres; ici, la malédiction des femmes » et des enfants de l'Italie dont vous aurez fait des veuves et des or» phelins, la malédiction de tout le monde civilisé. Choisissez entre » les glorieux lauriers de Sempach, de Grandson, de Morgarten, de » Morat, et les infâmes lauriers de Naples et de Messine. Retournez » dans vos vallées, dans vos montagnes, et vous serez suivis par » nos prières et par la protection du Dieu des batailles, qui est le » Dieu des soldats de la liberté, et non le Dieu des satellites des » tyrans! »

Nous reproduirons aussi une adresse de l'armée à Ferdinand II, adresse que le parti libéral modéré fit circuler parmi les soldats au mois de novembre 1856, et laquelle coûta la liberté à tous ceux qui en furent reconnus détenteurs :

« Sire, Votre Majesté a pu, pendant de nombreuses années, se con» vaincre du dévouement et de la fidélité de l'armée, qui, toutes les » fois que l'occasion s'en est présentée, n'a jamais manqué de verser » son sang pour la défense du trône et de la monarchie. Maintenant » que l'avenir est si obscur et si gros d'événements, que Votre Ma» jesté daigne écouter sa voix et ses désirs.

» Votre Majesté lui a fait prêter serment à la constitution de 1848, » et elle a voulu ensuite que l'armée combattit les exigences immo» dérées de certains individus, desquelles pouvait résulter la disso» lution de l'Etat.

» Dans cette circonstance, l'armée exécuta votre volonté avec zèle » et avec courage, parce que Votre Majesté a toujours protesté qu'elle » n'entendait pas pour cela abolir la charte qu'elle avait spontané» ment octroyée. L'armée devait croire qu'elle pouvait obéir avec » honneur en toute conscience.

» Mais voilà huit longues années que la plus grande tranquillité » règne dans l'Etat, et rien n'empêche Votre Majesté de remettre en » vigueur la charte octroyée et jurée. Tel est le désir plus ou moins

Digitized by Google

» caché de nous tous, maintenant que l'armée a conscience d'elle-» même.

» Que Votre Majesté considère ce que l'Europe doit dire de nous, » qui, lorsque l'autre armée italienne s'est couverte de gloire, ne » sommes que les oppresseurs de nos frères, lesquels veulent abso-» lument ce que nous voulons, c'est-à-dire la prospérité générale » et celle de nos familles.

» Maintenant que partout s'élèvent des cris en faveur de ce pau-» vre peuple, devons-nous encore pointer nos baïonnettes et nos » épées sur sa poitrine? Un tel état de choses peut-il encore durer » longtemps?

» Votre Majesté pourvoira bien certainement selon la raison et la » prudence. Tel est, nous le répétons, le désir de toute l'armée, qui » veut désormais sauvegarder son honneur et sa conscience, qui se-» raient compromis si Votre Majesté persistait à résister au désir de » tous, que nous venons de lui exprimer. »

On connaît la tentative qui eut lieu en Sicile le 22 novembre 1856, tentative à laquelle on croit que le gouvernement anglais ne fut pas étranger, et qu'on aurait vue aboutir à une révolution, si la ville de Palerme avait éclaté le 30 novembre, ainsi qu'il avait été arrêté entre les patriotes. Réprimée par les troupes royales, elle ne fit que raffermir le despotisme de Ferdinand II. Nous en dirons autant de l'attentat commis contre la vie du roi, le 8 décembre 1856, par le soldat calabrais Agésilas Milano, qui, soumis à la question, quatre jours après périssait sur l'échafaud. Le 20 du même mois, Bentivegna et sept autres étaient fusillés à Palerme. C'était ainsi que Ferdinand II répondait aux conseils d'amnistie et de réforme des deux grandes puissances de l'Occident. Quelques mois plus tard (février 1857), le gouvernement de Naples concluait avec la république argentine un traité en vertu duquel les condamnés politiques des Deux-Siciles devaient être transportés en Amérique; mais leur consentement ayant été déclaré nécessaire, et ce consentement ayant été refusé presque unanimement, le traité est resté lettre morte. Les relations avec les gouvernements de France et d'Angleterre étant toujours interrompues, Napoléon III s'exprimait ainsi à ce sujet dans le discours prononcé le 16 février 1857, lors de l'ouverture du Corps législatif.

« Si un désaccord regrettable s'est élevé au sujet des affaires de » Naples, il faut encore l'imputer à ce désir qui anime également le » gouvernement de la reine Victoria et le mien d'agir partout en fa-» veur de l'humanité et de la civilisation. »

Les paroles que nous venons de rapporter ne firent pas plus d'effet sur le roi de Naples que celles employées au sein du congrès de Paris à l'égard de son gouvernement par les ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre, car rien n'a été changé au déplorable système suivi jusqu'à présent. Parmi les mesures les plus récentes adoptées par le gouvernement napolitain, nous citerons la décentralisation universitaire, opérée dans le but d'obvier à une trop grande affluence d'étudiants dans la capitale, et la destruction des dernières garanties possédées par le pays contre les prétentions de la cour de Rome et les empiétements du clergé.

Nous terminerons cette esquisse sur la situation des Deux-Siciles en mettant sous les yeux de nos lecteurs une adresse envoyée à lord Lindhurst par plusieurs députés napolitains du parti libéral modéré, dans le but de le remercier de la sympathie qu'il avait témoignée à leur pays dans un discours prononcé dans la chambre haute d'Angleterre. Bien que nous ne partagions aucunement l'opinion de nos collègues quant à l'efficacité du remède qu'ils proposent, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt un document qui jette un nouveau jour sur la question napolitaine.

« Nous croyons, mylord, être les fidèles interprètes de la grande majorité de nos compatriotes en venant vous exprimer notre profonde reconnaissance pour le noble intérêt que vous avez bien voulu témoigner, au sein du parlement, en faveur de notre patrie.

» Encouragés tant par vos intentions généreuses que par la persistance de vos démarches à l'égard de notre malheureux pays, si outrageusement opprimé par le plus détestable des gouvernements, nous venons vous soumettre quelques considérations qui vous sembleront peut-être utiles à l'accomplissement de la noble tâche que vous vous êtes imposée dans le double but de soulager les populations du royaume des Deux-Siciles, et de conjurer cette terrible crise, qui n'a été retardée jusqu'à présent qu'en vue des chances de la guerre d'Orient, ainsi que par l'espoir placé dans les délibérations du congrès de Paris.

» Le mot *réforme*, à l'égard du royaume des Deux-Siciles et des États pontificaux, a bien été prononcé dans cette assemblée; mais à moins que cette expression assez vague n'implique un changement total, tant dans l'esprit que dans la forme du gouvernement de ces États, nous croyons que l'on ne saurait y empêcher tôt ou tard une de ces grandes catastrophes qui remuent la société de fond en comble.

» Laissant de côté la question romaine, qui ne nous touche que d'une manière indirecte, nous vous ferons remarquer que, dans le royaume des Deux-Siciles le Code Napoléon étant en vigueur, il y a peu de choses à faire sous le rapport de l'amélioration des lois, à l'exception toutefois des lois pénales pour le crime de lèse-majesté, édictées après la révolution française de 1830, et lesquelles sont tout à fait draconiennes. Il y a d'ailleurs une consulte qui a dans ses attributions la révision des lois, ainsi que le contentieux administratif. Chaque année en outre on réunit des conseils d'arrondissement et de province dans le but de soumettre au gouvernement les objets réputés utiles à chaque localité, et d'exprimer des vœux pour le bien général du pays. En un mot, la machine gouvernementale est assez bien montée pour un pays régi despotiquement, grâce à l'organisation que lui donna la domination française, sauf pourtant la suppression complète des libertés municipales existant chez nous depuis des siècles, et auxquelles on substitua le système de centralisation qui règne en France et que les Bourbons, revenant de l'exil, s'empressèrent d'adopter.

» Le mal chez nous n'est donc pas absolument dans les institutions, mais il réside dans l'arbitraire du gouvernement, qui, par de simples ordonnances, altère les sages dispositions du Code, dans la toute-puissance d'une police essentiellement tracassière et qui, sur le moindre soupçon, foule aux pieds toute garantie légale, mais surtout dans la mauvaise foi et dans les instincts tyranniques du chef de l'État et de ceux qui, dans leurs fonctions respectives, se font un devoir d'en suivre les exemples. Le mal réside aussi dans la corruption, conséquence inévitable d'un faux système qui n'admet aux emplois publics que des hommes dépourvus de toute conscience, ignorants et décriés la plupart. Ces inconvénients deviennent bien plus graves lorsqu'il s'agit de la magistrature; en effet, on a vu, dans ces derniers temps surtout, les tribunaux, dominés par l'influence du pouvoir, condamner à mort, aux fers ou à l'exil l'élite de la nation, sans aucune preuve sérieuse de la culpabilité des accusés, et uniquement pour flatter la haine du souverain. Le mal réside encore dans l'hypocrisie du gouvernement et dans la domination exclusive de la faction appelée *sanfédiste*, qui, depuis le trône, s'étend jusqu'aux degrés les plus infimes des gens de police. Pour étayer un pareil système, on n'a de meilleurs auxiliaires que l'ignorance et la pauvreté, on repousse donc les hommes d'intelligence en les écartant avec soin des chaires universitaires et en leur défendant même l'enseignement privé. Les écoles primaires, déjà réduites en nombre dans toute l'étendue du royaume, sont confiées en général à des gens grossiers et ignorants, auxquels on accorde le misérable salaire de dix ou douze francs par mois, c'est-à-dire le dixième de ce qui est souvent consacré à soudoyer les agents de la police secrète.

» Par l'absence totale d'institutions de crédit, institutions que le gouvernement repousse systématiquement, la seule spéculation des capitalistes consiste dans l'usure.

» On voit donc un peuple, très-actif et très-industrieux de sa nature, placé inutilement sur le sol le plus fertile du monde et sur la grande route des échanges entre l'Occident et l'Orient, et cela faute de capitaux, ou plutôt de confiance dans le gouvernement, et surtout de liberté, sans laquelle il ne saurait y avoir ni agriculture, ni industrie, ni commerce. Cependant la misère, résultat nécessaire d'un semblable état de choses, est la moindre des calamités qui pèsent sur les habitants des Deux-Siciles. Leurs griefs capitaux contre le gouvernement sont toujours, répétons-le, l'arbitraire, le déni de justice, l'absence de toute sûreté personnelle, surtout en ce qui a trait au domicile, violé sans cesse par la police sous le moindre prétexte. Notons à ce propos qu'il suffit d'un livre quelconque surpris chez vous pour vous faire jeter et retenir en prison jusqu'au jour où il plaira à la commission de censure de prononcer sur l'innocuité de l'ouvrage séquestré. Ce n'est pas tout, mylord, car pour aller d'une ville à l'autre, appartinssent-elles au même département, il faut se munir de passe-ports qu'on n'obtient que fort difficilement, voire même dans les cas les plus urgents.

» En butte à l'espionnage le plus effronté, les citoyens sont forcés, pour s'y soustraire, à payer le premier venu qui les aborde, et qu'ils peuvent croire chargé de surveiller leurs démarches. Quelle réforme, mylord, pourrait-on espérer en présence d'un pareil renversement de tous les principes, nous ne dirons pas de justice et d'ordre public, mais de la morale la plus vulgaire? Pour conserver cet échafaudage d'ignorance et d'immoralité profondes, ce royaume, qui n'a que 130 millions de francs de revenus, tandis que sa dette atteint le chiffre de 600 millions, est obligé d'entretenir une armée de 100,000 hommes, parmi lesquels 16,000 Suisses, payés trois fois plus que les soldats indigènes, et 10,000 gendarmes, ainsi qu'une marine militaire n'ayant d'autre emploi que le transport des troupes partout où la révolution pourra éclater, ce qui prouve une fois de plus la vérité du célèbre mot de sir Francis Burdett : *Que le despotisme est la dépense la plus écrasante des États*. Un si grand appareil de force militaire ne démontre-t-il pas en effet que le gouvernement napolitain se reconnaît lui-même en état d'hostilité ouverte vis-à-vis de son peuple? Et peut-on croire que des réformes partielles, très faciles à éluder par un pouvoir dont la mauvaise foi est proverbiale, en puisse changer la nature, et surtout brider l'arbitraire effréné qui en forme le caractère essentiel? La force, et uniquement la force, sert de base au monstrueux état de choses qui existe dans les Deux-Siciles et qui serait disparu, à l'heure qu'il est, grâce à la haine et au mépris unanime du pays, sans l'incertitude qui règne sur la politique des grandes puissances de l'Occident, ou plutôt sans l'espoir placé en elles par ces malheureux peuples.

Digitized by Google

» D'après cet exposé de la situation actuelle de notre pays et du véritable caractère de son gouvernement, vous comprendrez parfaitement, mylord, que pour écarter des Deux-Siciles le danger d'une révolution, laquelle serait indubitablement suivie de celle du reste de l'Italie, et dont le contre-coup se ferait sentir dans l'Europe tout entière, il n'y a que deux moyens: 1° Amnistie pleine et entière à l'égard des milliers de victimes politiques qui gémissent dans les prisons ou traînent leur vie dans l'exil, soit après avoir subi les jugements les plus iniques, soit même sans avoir jamais été jugés; 2° rétablissement de la constitution octroyée et jurée par le roi en 1818, ainsi que du décret complémentaire du 6 avril de la même année. Une loi fondamentale qui n'a jamais été rapportée et qui doit être réputée sacrée, grâce au serment solennel de la maintenir prêté par le roi sur les saints Evangiles, peut bien être réclamée au nom d'un congrès qui a cru nécessaire à la paix du monde d'inviter le roi de Naples à rentrer, après huit ans des plus violentes provocations aux soulèvements révolutionnaires, dans les voies du droit et de la justice. L'indépendance des Etats comme la liberté des individus sont sujettes à de certaines restrictions, et de même que la liberté individuelle n'est légale qu'autant qu'elle ne nuit pas à celle de ses prochains, l'indépendance des Etats n'est inviolable de la part des autres puissances qu'autant qu'elle ne compromet pas par ses excès le bien de tous, c'est-à-dire la paix générale. »

Dans les Etats-Romains, les trois cardinaux chargés de représenter le Pape faisaient un si déplorable usage de leur autorité, que le pays en était à désirer le retour de Pie IX. Quant à celui-ci, au lieu de songer à rentrer à Rome, et surtout à rétablir le statut constitutionnel octroyé le 14 mars 1848, il adressait la proclamation suivante aux habitants des Etats-Romains :

« Portici, 12 septembre 1849.

» A peine les vaillantes armées des puissances catholiques qui, avec un vrai dévouement filial, ont concouru au rétablissement de notre liberté et de notre indépendance dans le gouvernement temporel des domaines du saint-siége, vous eurent délivrés de cette tyrannie qui vous opprimait de mille façons, non-seulement nous avons adressé des hymnes de reconnaissance au Seigneur, mais en même temps nous nous sommes empressé d'expédier à Rome une commission de gouvernement dans la personne de trois prélats considérables (*ragguardevoli porporati*). Ils étaient chargés de reprendre en notre nom les rênes du gouvernement civil, et d'aviser, avec l'aide d'un ministère autant que les circonstances le comporteraient, à prendre les mesures qui, pour le moment, étaient réclamées dans l'intérêt de l'ordre, de la sécurité et de la tranquillité publiques.

» Nous nous sommes occupé à établir les bases d'institutions capables de vous assurer, à vous, nos bien-aimés sujets, les libertés convenables (*le convenienti larghezze*), et d'assurer en même temps notre indépendance, que nous avons l'obligation de conserver intacte en face de l'univers. Cette mesure a pour but de satisfaire les gens de bien qui ont tant mérité notre spéciale bienveillance et notre estime, et de détromper les malheureux égarés qui s'étaient prévalus de nos concessions pour renverser l'ordre social.

» Ainsi donc, pour montrer à tous que nous n'avons en vue que votre véritable et solide prospérité, de notre propre mouvement (*motu proprio*), science certaine et plénitude de notre autorité, nous avons résolu de décréter ce qui suit :

» Art. Ier. Il est institué à Rome un conseil d'Etat.

» Il donnera son avis sur les projets de loi avant qu'ils soient soumis à la sanction souveraine. Il examinera toutes les questions importantes dans chaque branche de l'administration publique sur lesquelles il sera consulté par nous et par nos ministres.

» Une loi spéciale déterminera le nombre et les qualités des conseillers, leurs devoirs, leurs prérogatives, la règle des discussions et tout ce qui peut concerner le fonctionnement régulier d'une si importante concession.

» Art. II. Une consulte d'Etat est instituée pour les finances.

» Elle sera entendue sur le budget de l'Etat; elle en examinera les dépenses; elle prononcera les sentences en reddition de comptes; elle donnera son avis sur l'établissement de nouveaux impôts et sur la diminution de ceux qui existent, sur le meilleur mode de répartition à suivre, sur les moyens les plus efficaces de faire refleurir le commerce, et en général sur tout ce qui concerne les intérêts du trésor public.

» Les membres de la consulte seront choisis par nous sur des listes qui nous seront présentées par les conseils provinciaux. Leur nombre sera proportionné à celui des provinces. Ce nombre pourra être augmenté par une addition déterminée de personnes que nous nous réservons de nommer.

» Une loi spéciale déterminera le mode de présentation des membres de la consulte, les qualités requises, les règles de l'expédition des affaires de finances et tout ce qui peut efficacement et promptement contribuer à la réorganisation de cette branche si importante de l'administration publique.

» Art. III. L'institution des conseils provinciaux est confirmée. Les conseillers seront choisis par nous sur des listes présentées par les conseils communaux.

» Les conseillers provinciaux discuteront les intérêts locaux de la province, les dépenses à faire à sa charge et avec son concours, les comptes de recette et de dépense de l'administration intérieure; cette administration sera exercée par une commission administrative qui sera choisie par chaque conseil provincial, sous sa responsabilité.

» Quelques-uns des membres du conseil provincial seront choisis pour faire partie du conseil du chef-lieu de la province pour l'aider dans les fonctions de vigilance qui incombent aux municipalités.

» Une loi spéciale déterminera le mode de représentation, les qualités requises et le nombre des conseillers pour chaque province, les devoirs et les rapports qui devront exister entre les administrations provinciales et les grands intérêts de l'Etat, et jusqu'où doit s'étendre sa tutelle supérieure.

» Art. IV. Les représentations et les administrations municipales jouiront des franchises les plus larges que peut comporter l'intérêt local des communes.

» L'élection des conseillers municipaux aura pour base un nombre large d'électeurs, en ayant principalement égard à la propriété. Les éligibles, outre les qualités intrinsèquement nécessaires, devront payer un cens qui sera déterminé par la loi.

» Les chefs de commune (*capi delle magistrature*) seront nommés par nous, et leurs adjoints (*anziani*) seront nommés par les gouverneurs de province sur une triple liste présentée par le conseil communal.

» Une loi spéciale déterminera les qualités et le nombre des conseillers communaux, le mode d'élection, le nombre des membres de l'administration municipale, et réglementera la marche de l'administration en la coordonnant avec les intérêts de la province.

» Art. V. Les réformes et les améliorations s'étendront aussi à l'ordre judiciaire ainsi qu'à la législation civile, criminelle et administrative. Une commission sera nommée pour s'occuper du travail nécessaire à ce but.

» Art. VI. Finalement, toujours porté par l'inclination de notre cœur paternel à l'indulgence et au pardon, nous voulons faire encore cette fois un acte de clémence envers les hommes égarés qui furent poussés à la félonie et à la révolte par les séductions, par l'incertitude et peut-être encore par l'inertie des autres. Nous devons avoir présent à l'esprit, en cette circonstance, ce que réclament la justice, fondement des Etats, les droits d'autrui opprimés ou lésés, le devoir qui nous incombe de vous protéger contre le retour des maux qui vous ont accablés, l'obligation de vous soustraire aux pernicieuses influences des corrupteurs de toute morale et des ennemis de la religion catholique, cette source éternelle de tout bien, de toute prospérité sociale, qui a fait votre gloire et qui vous distinguait comme une famille élue de Dieu et favorisée de ses dons particuliers.

» Dans ces sentiments, nous voulons qu'il soit publié en notre nom une amnistie pour les peines encourues par tous ceux qui, dans les limites qui seront déterminées, ne se trouveront pas exclus de ce bénéfice.

» Telles sont les dispositions que, pour votre bien-être, nous avons cru devoir publier devant Dieu. En même temps qu'elles sont compatibles avec les devoirs de nos fonctions apostoliques, nous avons la ferme conviction qu'elles peuvent, étant fidèlement exécutées, produire l'heureux résultat que désirent les hommes sages et honnêtes. J'en ai pour garant le juste sentiment de chacun de vous, dont le cœur soupire après le bien en proportion des épreuves subies.

» Mais surtout mettons notre confiance en Dieu, qui, même au milieu d'une juste colère, n'oublie jamais sa miséricorde.

» Pie IX. »

Voici comment un écrivain catholique, grand admirateur de Pie IX, M. Eugène Rendu, juge le document qui précède, dans une excellente brochure publiée en 1849 sous ce titre : *Conditions de la paix dans les Etats-Romains :*

« Le *motu proprio*, s'il reste le dernier mot de la restauration, est une rétractation solennelle, rétractation imposée à un grand Pape en expiation de sa gloire : c'est l'acte d'abdication morale déposé par Pie IX entre les mains de Grégoire XVI. Dans la sphère des idées comme dans le domaine des faits, l'œuvre de Pie IX est frappée à mort.

» 1846, 1847, liberté de la presse, institutions représentatives, le règne entier de Pie IX, tout cela est rayé d'un trait de plume par la main d'un parti implacable.

» Le *motu proprio* brise, avec le dernier espoir du parti modéré, les derniers liens qui rattachaient au pouvoir temporel du Pape les destinées politiques des Etats-Romains. Il fait payer au parti constitutionnel les fautes que d'autres ont commises, et le jette, en l'irritant, dans les bras du radicalisme.

» Un programme qui méconnaît le travail d'un demi-siècle, qui heurte de front les idées enfantées par la raison d'une époque, un tel programme, qui ne le voit? ne contient pas une solution.

Digitized by Google

» Dans l'ordre religieux, en prétendant défendre le catholicisme, on le sacrifie à la restauration d'un trône; en voulant protéger la papauté, on l'accable sous les ruines du passé; pour la sauver, on la tue, — si elle pouvait mourir!

» Politiquement, on croit semer la paix, on ne recueillera que la guerre; on pense fonder l'ordre, on organise la conspiration. Si toute question résolue est une force, toute question éludée est un péril. Tant que la question italienne, dans son double caractère, ne sera pas résolue; tant que les idées qui, dans leur lutte avec les faits, ont enfanté d'une part l'insurrection nationale contre l'Autriche, d'autre part la révolution de Rome; tant que ces idées, dans une mesure légitime, n'auront pas obtenu satisfaction, l'Italie ni l'Europe, qu'on se le dise, ne peuvent conquérir le repos. »

Le *motu proprio* de Portici, publié à Rome le 18 septembre 1849, était suivi de la notification suivante, signée par les trois cardinaux formant la commission gouvernementale :

« Sa Sainteté Notre Seigneur le Pape, ayant égard aux circonstances accordée par Sa Sainteté, ont manqué à leur parole d'honneur en participant aux derniers bouleversements politiques;

» Enfin ceux qui, outre les délits politiques, se sont rendus coupables de délits particuliers prévus par les lois en vigueur.

» La présente amnistie n'implique pas le maintien dans les emplois du gouvernement ni dans les emplois provinciaux ou municipaux, de tous ceux qui s'en seraient rendus indignes par leur conduite pendant les derniers événements. La même réserve est applicable aux militaires et aux employés de toutes armes. »

C'est ainsi que le gouvernement pontifical répondait aux désirs manifestés par le président de la république française dans sa lettre du 18 août 1849. Inutile d'ajouter que les trois cardinaux, dès le jour de leur installation, s'attachèrent à détruire les quelques améliorations que le gouvernement provisoire d'abord, puis le gouvernement républicain s'étaient efforcés d'opérer pendant la courte période de leur domination. Nous citerons, entre autres mesures de ce genre, le rétablissement du droit de mouture, mais surtout celui du



Tentative d'une insurrection de Milan, le 6 février 1853.

qui atténuent chez un certain nombre de ses bien-aimés sujets la culpabilité de leur participation aux troubles politiques qui ont récemment affligé les Etats pontificaux; désirant montrer de plus en plus la bonne volonté de son cœur vraiment paternel, et usant de son plein pouvoir en faveur d'hommes égarés, plutôt séduits que séducteurs, nous a ordonné de faire connaître en son auguste nom ce qu'il a daigné arrêter par suite de l'article 6 de son *motu proprio* souverain du 12 de ce mois.

» Nous conformant en conséquence au vénérable commandement de Sa Sainteté, nous nous empressons de publier les dispositions suivantes, aux termes de la pensée souveraine qui nous a été exprimée :

» A ceux qui ont pris part à la dernière révolution des Etats pontificaux, est accordé, par bienfait souverain, le pardon de la peine qui leur serait due pour les délits politiques dont ils seraient responsables.

» Sont exclus de cette grâce :

» Les membres du gouvernement provisoire;

» Les membres de l'assemblée constituante qui ont pris part aux délibérations de cette assemblée;

» Les membres du triumvirat et du gouvernement de la république;

» Les chefs des corps militaires;

» Tous ceux qui, ayant déjà une fois joui du bénéfice de l'amnistie saint-office. Plus tard, un décret du cardinal Antonelli détruisait l'excellent système hypothécaire créé par la république. Quant aux proscriptions et aux persécutions exercées contre le parti vaincu, il nous suffira d'affirmer que jamais le nombre des exilés romains n'avait été aussi considérable, et que, malgré la notification du 18 septembre 1849, celui des détenus politiques fut bientôt tel, que le conseil de salubrité dut faire des représentations énergiques à la commission gouvernementale sur les dangers qui pouvaient résulter pour la santé publique de l'encombrement extraordinaire des prisons. En même temps les vengeances politiques et les attentats contre la propriété étaient fréquents, malgré la présence de nombreuses troupes étrangères, et, à Rome, les attaques contre les Français s'étant renouvelées plus d'une fois, le général Baraguay-d'Hilliers, qui avait succédé au général Rostolan, publiait, le 11 février 1850, un arrêté ainsi conçu :

« Voulant mettre un terme aux attentats qui compromettent la vie » des officiers et des soldats de l'armée, nous déclarons que la déten» tion de couteaux, de poignards, de stylets, ou de tout autre instru» ment propre à la perpétration d'un crime est prohibée à Rome et » dans ses environs. Quiconque sera trouvé porteur d'une arme sem» blable sera immédiatement fusillé. »

En effet, quinze jours après, c'est-à-dire le 26 février 1850, le nommé Laurent Cascapera était fusillé sur la place du Peuple pour

Digitized by Google

avoir été trouvé nanti d'un couteau et avoir fait entendre la menace de s'en servir contre les Français.

Dans la partie des États-Romains occupée par les troupes autrichiennes, de bien autres procédés étaient employés contre quiconque faisait seulement mine de porter atteinte à la sûreté de l'État. Plus de cent exécutions, en vertu de sentences rendues par des conseils de guerre autrichiens, ont eu lieu depuis 1849 jusqu'aujourd'hui, à Bologne, à Ancône, partout enfin où les troupes de l'Autriche ont tenu garnison, sans que pour cela la conspiration contre le gouvernement papal ait cessé d'être permanente, et sans que les personnes et les propriétés se soient vues assurées un seul instant contre les attaques des brigands. Parmi ces derniers, Pelloni, plus connu sous son surnom de Passatore, désola longtemps la Romagne, car il ne fut tué que le 22 mars 1851, et récemment encore, le fameux degli Afflitti, surnommé Lazzarini, mettait impunément à contribution ce malheureux pays, le seul de l'Europe, avec l'Espagne, où l'on voie des faits de pareil genre.

Cédant aux instances du corps diplomatique, et faisant droit aux doléances de plus en plus vives qui s'élevaient de toutes parts contre la commission des trois cardinaux, Pie IX se décida enfin à retourner à Rome, où il fit sa rentrée, le 12 avril 1850, sans qu'il fût nullement question d'amnistie générale ni du rétablissement de la constitution. En revanche, de nouveaux impôts furent bientôt établis et de nouveaux emprunts contractés, pour combler le déficit toujours croissant du trésor, tandis que rien n'était fait pour venir en aide à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, et que, seuls dans la Péninsule, les États-Romains n'avaient pas le moindre chemin de fer. Pour ce qui est des réformes conseillées au Pape par le gouvernement français, tout se réduisit à la publication de cinq lois, dites organiques, destinées à compléter les prétendues concessions faites par le *motu proprio* de Portici, concessions dont aujourd'hui encore on attend en vain les effets salutaires.

Le 27 mars 1856, le comte de Cavour et le marquis de Villamarina, plénipotentiaires sardes auprès du congrès de Paris, présentèrent inutilement à lord Clarendon et au comte Walewski une longue note sur la triste situation des États-Romains et sur les moyens d'y porter remède. Il est vrai que ces derniers étaient inexécutables ou inefficaces, le mal ne pouvant disparaître que grâce à la séparation pleine et entière du pouvoir spirituel d'avec le pouvoir temporel du pontife. Cette séparation est d'autant plus nécessaire que sans elle la nationalité italienne sera toujours un vain mot.



Les Piémontais au pont de Traktir en Krimée, en 1855.

Pie IX balança longtemps avant de rentrer à Rome, ayant la plus grande répugnance à se confier à la garde d'une garnison française, dont il aurait pu, disait-il, devenir le prisonnier au moindre événement révolutionnaire arrivé en France. Aussi, il aurait préféré de beaucoup d'être gardé par les Autrichiens ou par les Espagnols; mais ceux-ci furent rappelés par Narvaez dans les premiers mois de 1850, et, quant aux troupes de l'Autriche, le gouvernement français s'opposa constamment à ce qu'elles franchissent les limites qu'on leur avait assignées dans la Romagne et les Marches. Restait la ressource d'une armée pontificale; mais malgré tous les efforts du vieux général Kalbermatten, ce fut à peine si l'on put réunir quelques milliers d'hommes, suisses pour la plupart, soit grâce à l'aversion des Romains pour l'état militaire sous un gouvernement détesté, soit à cause du peu de confiance que des troupes nationales devaient inspirer à ce dernier. Qu'on ajoute à cela l'extrême pénurie du trésor, pénurie à laquelle il ne fut possible d'obvier qu'à l'aide d'un emprunt des plus onéreux, car Rothschild n'y consentit, en définitive, qu'à la condition de ne verser que trente millions, au lieu des quarante pour lesquels il était contracté! Ce fait nous paraît d'autant plus digne de remarque, que, quelques mois après, le comité national établi à Londres par Mazzini ayant ouvert, sous forme d'emprunt, une souscription en faveur de la cause italienne, il réunit en peu de temps près de deux millions de francs.

Ces derniers temps ont été signalés par le décret relatif aux chemins de fer, que la puissance de l'opinion publique a fini par arracher à Pie IX, et par le voyage de ce dernier à travers les provinces, voyage qui a dû lui prouver combien il a perdu dans l'esprit des populations. Nous ne citerons d'autre preuve à l'appui de ce fait que les paroles adressées par le Pape à l'évêque de San-Severino, petite ville des Marches : « Je suis navré de l'attitude irrévérencieuse des » populations devant la personne sacrée du vicaire de Jésus-Christ. » A peine ai-je rencontré trois ou quatre âmes ferventes qui ont demandé ma bénédiction avec une véritable effusion de cœur. »

Le grand-duc Léopold, réglant sa conduite sur celle de Pie IX, ne rentrait en Toscane que plusieurs mois après la contre-révolution et l'entrée des troupes autrichiennes, si ce n'est qu'il ne s'avisa pas, comme le Pape, de regarder comme nul et non avenu le statut con-

Digitized by Google

stitutionnel; près de deux ans devaient s'écouler avant qu'il jetât tout à fait le masque. Voici le décret qu'il faisait paraître le 22 septembre 1850 :

« Considérant que la situation politique de l'Europe, et surtout la situation particulière de l'Italie et de la Toscane, ne nous ont pas permis et ne nous permettent pas, pour le moment, de remettre en vigueur le système du gouvernement représentatif, qui, accordé par nous en 1848, a été détruit plus tard par les violences révolutionnaires de février 1849, et que nous déclarons cependant vouloir rétablir de manière à ne plus craindre le renouvellement des désordres passés;

» Considérant que, sous l'impérieuse nécessité de ces circonstances, il ne nous est pas donné de déterminer aujourd'hui le temps où l'état précaire des choses pourra avoir un terme;

» Considérant enfin que, pour observer, autant que les temps le permettent, les principes consacrés par le statut, il est cependant indispensable de pourvoir utilement et efficacement à la meilleure administration du pays et d'y consolider l'ordre et la tranquillité publique;

» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. I[er]. L'assemblée générale des députés, dont la session, ouverte le 10 janvier 1849, a été interrompue par la révolution de février suivant, est dissoute.

» Art. II. Tant qu'il ne pourra y avoir lieu à une nouvelle convocation des assemblées législatives, tout pouvoir sera exercé par nous, notre conseil d'État entendu, et sauf la conservation, autant que les circonstances le permettront, des principes consacrés par le statut fondamental.

» Art. III. Notre conseil des ministres est chargé de l'exécution du présent décret. »

Le même jour, le grand-duc signait un décret sur la presse et un autre sur la librairie, qui rendaient l'expression de la pensée et la circulation des livres de plus en plus difficiles.

Au mois d'octobre 1851 paraissaient deux autres décrets, tout aussi réactionnaires, dont l'un ordonnait la dissolution des gardes civiques qui étaient encore réunies sur quelques points de la Toscane, tandis que l'autre supprimait l'Institut agraire de Pise, ainsi que plusieurs chaires de l'université de cette ville.

Tous ces décrets n'étaient que le prélude de celui du 8 mai 1852, par lequel on abolissait la constitution, on supprimait la garde nationale, on menaçait le pays d'une nouvelle loi sur la presse encore plus rigide que la dernière, et l'on prétendait suppléer aux conseils législatifs par la séparation du conseil d'État d'avec le conseil des ministres. Enfin, au mois de novembre de la même année, on rétablissait la peine de mort pour plusieurs crimes, mais surtout pour ceux de sacrilége et de lèse-majesté. On serait allé jusqu'à l'abolition des précieuses lois léopoldines, et, partant, à mettre la Toscane tout à fait à la merci de la cour de Rome, si l'opinion publique, d'une part, et, de l'autre, il est juste de le dire, la résistance de Baldasseroni, président du conseil des ministres, n'y avaient pas fait obstacle.

Le 1[er] juillet 1853, la grande cour criminelle de Florence fit connaître ses arrêts contre Guerrazzi et les autres citoyens qui avaient été incarcérés au mois d'avril 1849. Aucune sentence de mort ne fut prononcée, et Guerrazzi, qui s'était défendu lui-même avec une rare éloquence, mais en faisant, comme nous l'avons déjà dit, des aveux déplorables, vit commuer en exil sa condamnation à l'emprisonnement perpétuel.

Le 21 août, une surtaxe était établie sur les journaux étrangers, dans l'unique but d'en entraver l'accès en Toscane. Presque en même temps, la législation sur la presse était aggravée de manière à rendre impossible la publication de tout journal politique indépendant.

Ce n'était que le 27 décembre 1854 que la ville de Livourne voyait cesser enfin cet état de siége que les Autrichiens y avaient établi le 17 mai 1849, et dont ils avaient fait, pendant plus de cinq ans, un si détestable usage; mais si la Toscane était délivrée de l'odieuse présence des troupes étrangères, son gouvernement n'en suivait pas moins une marche aussi contraire à l'opinion publique que conforme aux conseils de l'Autriche.

Qu'on ajoute à cela les persécutions auxquelles a été en butte, depuis 1849, quiconque a été seulement soupçonné de vouloir embrasser le protestantisme. Indépendamment du capitaine anglais Pakenham, expulsé de Toscane au mois de février 1850, et de mademoiselle Cunningham, emprisonnée à Lucques, en 1853, pour crime de prosélytisme, nous pourrions citer un nombre infini de Toscans jetés en prison, condamnés à des peines plus ou moins graves, ou exilés, pour le seul fait d'avoir lu la Bible en commun ou fréquenté la chapelle suisse ou la chapelle anglicane. Les plus connues parmi ces victimes de l'intolérance religieuse du gouvernement toscan sont les époux Madiai, Ange Guarducci, Dominique Cecchetti et le comte Pierre Guicciardini. Des persécutions du même genre ont lieu aujourd'hui encore, mais bien loin d'arrêter le mouvement qui se fait en Toscane vers le protestantisme, elles ne font que l'activer. Dans une circulaire secrète, adressée par l'autorité civile aux curés de Florence, pour leur recommander de surveiller attentivement la conduite religieuse de leurs paroissiens, le nombre des protestants du grand-duché était évalué à près de dix mille!

Tous les faits que nous venons de rappeler ont été cause que l'ancien attachement des Toscans pour la famille régnante, ébranlé déjà par la conduite tenue par Léopold II en 1848 et en 1849, se soit changé en désaffection ou du moins en indifférence profonde.

Que dire de la situation des duchés de Parme et de Modène, sinon que, réoccupés par les bataillons autrichiens en 1849, ils étaient sous l'influence immédiate de l'Autriche? Cependant il est juste d'ajouter que la réaction n'y était pas aussi impitoyable que dans le royaume lombardo-vénitien. Nous devons même dire que le duc de Modène fit cesser l'exil d'un certain nombre de proscrits, et que s'il signa, en 1853, d'accord avec le gouvernement de Parme, un traité d'union douanière avec l'Autriche, et si, récemment encore, il faisait arrêter les Modénois qui venaient de faire partie de la légion anglo-italienne, on ne saurait lui reprocher ces exécutions si nombreuses qui ont épouvanté dans ces dernières années les malheureuses provinces italiennes soumises au joug de l'Autriche. Nous devons dire aussi que, le 14 juillet 1852, François V publiait un nouveau Code de procédure civile, de beaucoup supérieur à l'ancien; que, le 31 octobre 1853, il instituait une commission centrale et des commissions provinciales et communales, dans le but de venir en aide aux classes nécessiteuses sur l'argent provenant de la moitié du droit de consommation sur le vin et sur les farines; et qu'enfin, le 7 juin 1856, il prescrivait la construction de maisons ouvrières à l'instar de celles de Paris.

Le duc régnant n'ayant pas d'enfants, et son frère et successeur n'ayant qu'une fille, le duché de Modène devrait disparaître tôt ou tard, pour se fondre, soit avec le royaume lombardo-vénitien, soit avec la Toscane, grâce au droit de réversibilité consacré en faveur de la maison d'Autriche par les traités de 1815. Nous espérons que les événements viendront empêcher un fait aussi contraire au droit des peuples qu'à la grande cause italienne.

Quant au gouvernement du duché de Parme, il fut un modèle d'arbitraire et en même temps d'extravagance jusqu'à la mort de Charles III, frappé d'un coup mortel par une main inconnue, le 26 mars 1854. Le lendemain sa veuve, la duchesse Louise de Bourbon, publiait la proclamation suivante :

« Attendu qu'il a plu à Dieu tout-puissant d'appeler à lui notre » bien-aimé époux et souverain Charles III, duc de Parme, Plaisance » et États y annexés, nous en communiquons la très-funeste nouvelle » aux sujets de ces États, et, tout en proclamant duc notre bien-aimé » fils aîné Robert, nous déclarons, attendu sa minorité, prendre en » main la régence.

» Par ces motifs, nous avons déclaré et déclarons :

» Art. I[er]. Le ministère d'État pour la maison et la cour et les » ministres d'État actuellement en charge cessent leurs fonctions » officielles.

» Art. II. L'administration de l'État est provisoirement confiée, » pour le département de grâce et de justice, au commandeur Salati; » pour le département de l'intérieur, et aussi comme chargé des » affaires étrangères, au marquis Joseph Pallavicino; pour le dépar» tement des finances, au président de la cour des comptes, com» mandeur Antoine Lombardini.

» Art. III. Il n'est rien innové en ce qui touche le conseil d'État.

» Notre profonde douleur est adoucie par la certitude que les su» jets de ces États voudront conserver à notre fils et souverain bien» aimé leur fidélité inviolable, et nous leur donnons l'assurance de » toute notre sollicitude pour leur félicité et leur bien-être. »

Fidèle aux promesses contenues dans ces derniers mots, la régente chercha à réparer autant que possible le mal fait par son mari. Après avoir changé en partie le personnel du gouvernement, et renvoyé notamment l'Anglais Ward, elle adopta plusieurs mesures importantes. Le nombre des troupes, qui était de cinq mille hommes, fut réduit à quinze cents; les biens des hôpitaux et autres établissements d'utilité publique, qui avaient été annexés au domaine royal, furent rendus à leur destination, et l'emprunt forcé établi par le feu duc fut converti en emprunt facultatif, avec garantie pour les créanciers de l'État sur les biens de la duchesse. Enfin la police, qui avait été concentrée dans les mains de la gendarmerie, fut rendue à l'autorité civile. Malheureusement une échauffourée, dont le gouvernement autrichien fut soupçonné le promoteur secret, vint arrêter tout à coup ces bonnes dispositions de la régente, et, qui plus est, fournir un nouveau prétexte à l'Autriche d'exercer sa toute-puissance dans le duché. Ce fut à l'occasion de la déplorable tentative de Parme que le général Joseph Garibaldi fit paraître dans les journaux du Piémont la lettre suivante :

« Acqui, le 4 août 1854.

» Attendu que, depuis mon arrivée en Italie, pour la deuxième fois » je vois mon nom mêlé à des mouvements insurrectionnels que je » n'approuve pas, je crois devoir protester publiquement et pré» venir notre jeunesse, toujours prête à affronter des périls pour la » délivrance de la patrie, de ne pas se laisser si facilement égarer par

Digitized by Google

» les fallacieuses espérances d'hommes trompés ou trompeurs, qui, en » la poussant à des tentatives intempestives, ruinent ou du moins » discréditent notre cause.

» GARIBALDI. »

Non-seulement un conseil de guerre autrichien prononça de nombreuses condamnations, mais un assez grand nombre de Parmesans furent, contre toute loi et toute justice, et malgré les protestations du gouvernement ducal, envoyés par le général Crenneville à Mantoue, pour n'être rendus à leur pays qu'au bout de quelques mois, et après avoir subi le traitement le plus rigoureux. L'état de siége ne cessa à Parme que le 7 juin 1855; mais les troupes autrichiennes y restèrent jusqu'au 5 février 1857, en occasionnant au duché une dépense de quatre millions de francs.

Dans le royaume lombardo-vénitien, il n'y avait qu'une seule autorité, l'autorité militaire, et celle-ci se résumait dans la volonté suprême de Radetzky. La conspiration du pays contre l'Autriche étant permanente, et les menées du comité révolutionnaire établi à Londres devenant toujours plus actives, les rigueurs de l'état de siége étaient sans cesse aggravées. Par une proclamation publiée le 19 juillet 1851, le maréchal retirait toutes les mesures destinées à adoucir quelque peu l'exercice des pouvoirs extraordinaires dont il était revêtu, et allait jusqu'à rendre les communes responsables de tout trouble et même de la non-arrestation des ennemis du gouvernement. Sur ces entrefaites, un grand nombre de personnes étaient jetées en prison à Vérone, à Venise et à Milan, et, au mois de septembre 1851, beaucoup de sentences capitales étaient prononcées par les conseils de guerre, commuées cette fois par Radetzky, qui avait, entre autres, l'attribut souverain de faire grâce. Le maréchal ne craignit pas, en revanche, de ratifier les arrêts relatifs à Louis Dottesio et au prêtre Jean Grioli, fusillés l'un, à Venise, le 10 octobre 1851, l'autre, à Milan, le 4 novembre de la même année : le premier pour avoir été en relation avec l'établissement typographique de Capolago et répandu des écrits *contraires à la sûreté de l'État;* le second pour avoir engagé à la désertion quelques soldats autrichiens et avoir eu en sa possession dix-huit exemplaires d'un écrit qualifié d'incendiaire.

Pendant cette même année 1851, le jeune empereur ayant visité les provinces lombardo-vénitiennes, ce fut en vain que le maire de Milan, Pestalozza, et les autres membres de la municipalité de cette ville lui demandèrent une amnistie générale. En 1852, de nouvelles arrestations eurent lieu, grâce à la prétendue découverte d'un tribunal secret et à une lettre de Kossuth interceptée par la police, et, le 25 novembre, dix arrêts de mort étaient prononcés à Mantoue. Trois prêtres se trouvant parmi les condamnés, l'archevêque de Milan, Romilli, courut à Vienne pour obtenir leur grâce de l'empereur. De bien autres rigueurs eurent lieu en Lombardie, à la suite de la tentative téméraire opérée à Milan, dans la soirée du 6 février 1853, sous l'inspiration de Mazzini, par un certain nombre d'individus qui, armés uniquement la plupart de pistolets ou de couteaux, n'en osèrent pas moins se jeter sur les soldats autrichiens, et chercher à s'emparer du château. Il est vrai qu'ils avaient compté sur l'aide des régiments hongrois, ainsi que sur celle d'une partie de la population. Cernés de toutes parts, ils furent facilement écrasés. Deux jours après, c'est-à-dire le 8 février 1853, sept d'entre eux étaient fusillés, puis d'autres encore, tant à Milan qu'à Mantoue, tandis que tous les autres se voyaient condamnés aux peines les plus graves. Voici maintenant quelques passages de la proclamation publiée à Vérone, le 9 février 1853, par Radetzky :

« J'ai ordonné, conformément à ma proclamation du 19 juillet 1851 :

» 1° La ville de Milan est assujettie au plus rigoureux état de siége, qui sera maintenu avec toutes ses conséquences et avec la plus extrême sévérité.

» 2° Tous les étrangers suspects seront éloignés de la ville de Milan.

» 3° La ville de Milan aura à pourvoir à l'entretien des familles des hommes tués et à celui des blessés, pendant toute leur vie.

» 4° Jusqu'à l'arrestation et à la punition des instigateurs et fauteurs des méfaits commis, la ville de Milan aura à payer à toute la garnison, qui a singulièrement souffert dans ces actes, une solde extraordinaire. Seront toutefois exemptés de participer à cette contribution les individus notoirement dévoués au gouvernement, à quelque classe qu'ils appartiennent.

» 5° Je me réserve d'infliger à la ville de Milan, suivant le résultat de mes informations, la peine ou contribution ultérieure qu'elle aurait justement méritée. »

Le 11 février, Radetzky publiait une nouvelle proclamation qui se terminait par ces mots :

« J'ai ordonné aux autorités judiciaires de mettre sous le séquestre, dès les premiers indices légaux, les biens de ceux qui, d'une manière quelconque, se rendraient complices de tentatives de haute trahison, quand même cette complicité ne consisterait que dans l'omission de la révélation à laquelle chacun est tenu, et cela dans le but d'indemniser le trésor public des dépenses extraordinaires que lui occasionnent ces continuels efforts subversifs. »

L'inique mesure des séquestres fut tellement étendue, qu'elle atteignit jusqu'à ceux qui avaient hautement désapprouvé la tentative du 6 février. Plusieurs Lombards qui s'étaient fait naturaliser Piémontais se trouvant dans le nombre, le gouvernement de Victor Emmanuel réclama énergiquement, mais en vain, contre tant d'injustice, au moyen d'un *memorandum* dans lequel on lit, entre autres, ces paroles :

« S'il résulte, par quelque enquête judiciaire, que quelque citoyen » piémontais, ancien ou nouveau, se soit rendu complice d'un crime » public ou privé au préjudice de l'Autriche, que les tribunaux le » jugent selon la rigueur des lois, nous n'interviendrons pas en sa » faveur. Ce que nous ne pouvons pas tolérer sans forfaire à l'honneur, sans manquer au devoir le plus sacré, c'est que, sur de simples suppositions, l'autorité politique autrichienne se permette de » violer les droits les mieux établis et les plus incontestables en frappant de séquestre les biens de tant de familles qui ont cessé d'être » émigrées et dont les membres sont devenus, d'après des lois des » deux pays, sujets sardes. C'est un grave attentat sur lequel nous » faisons appel à la conscience mieux informée du cabinet de Vienne, » et invoquons en même temps les bons offices des souverains alliés » et amis. »

Toutes les réclamations du cabinet de Turin auprès de celui de Vienne étant restées sans effet, les relations diplomatiques finirent par être interrompues entre le Piémont et l'Autriche. La conduite de cette dernière était d'autant plus injustifiable dans cette circonstance, que le gouvernement piémontais s'était montré très-sévère à l'égard des réfugiés qui avaient voulu se jeter en Lombardie, au point d'en envoyer quatre-vingts en Amérique sur les deux cents qu'il avait fait arrêter par ses troupes dans les environs de Stradella. Il est vrai que l'Autriche, très-souple vis-à-vis des puissances dont elle a peur ou dont l'appui lui est nécessaire, ne se fait pas faute, au moindre prétexte, d'abuser de sa force contre les faibles, témoin l'expulsion des citoyens tessinois, dont le nombre ne se montait pas à moins de cinq mille, ordonnée le 16 février 1853, en représailles de celle de huit capucins lombards, ainsi que du séquestre mis par le gouvernement du canton du Tessin sur les biens des séminaires de Polleggio et Ascona, dépendants du diocèse de Milan. Ce ne fut que le 11 avril 1855 que les Tessinois expulsés purent rentrer en Lombardie. Quant à l'état de siége que le général Giulay, gouverneur militaire des provinces lombardes, avait aggravé encore par toute espèce de mesures vexatoires, il ne fut levé que le 1er mai 1854, mais le pays ne cessa pas pour cela d'être soumis aux caprices de l'autorité militaire et à l'autocratie de Radetzky. Parlerons-nous après cela de l'emprunt forcé frappé par l'Autriche sur ces provinces lombardo-vénitiennes, si accablées déjà par les contributions militaires, et dont les propriétés payent aujourd'hui encore au trésor impérial la moitié de leur revenu? Et ferons-nous mention du concordat conclu avec Rome en 1855, concordat qui a fait de l'Église un élément tout-puissant? Et rappellerons-nous encore une fois tous les griefs des Lombards-Vénitiens, parmi lesquels le plus grand, à coup sûr, est celui de l'enlèvement annuel de treize à quatorze mille jeunes gens envoyés vivre sous le bâton allemand dans les provinces les plus reculées de l'empire? Et sera-t-on étonné, après tous les faits que nous venons de passer en revue, de l'impossibilité de tout amalgame entre l'opprimé et l'oppresseur, entre la race italienne et la race allemande? Et ne doit-on pas regarder comme une amère dérision le décret publié par Radetzky, le 5 novembre 1855, par lequel il déclarait constituées définitivement ces congrégations centrales et provinciales qui ne l'avaient été, disait-il, que provisoirement jusqu'alors, comme si des assemblées composées au gré du gouvernement, et privées de toute initiative et de toute liberté, pouvaient quelque chose pour le bien d'un pays écrasé par la force étrangère?... La haine qui anime les Italiens contre l'Autriche est tellement générale et profonde, que, lors du récent voyage (janvier 1857) de l'empereur François-Joseph dans le royaume lombardo-vénitien, il a été impossible, malgré tous les efforts des autorités et malgré la levée des séquestres et la publication d'une amnistie, de faire accepter la charge de maire de Milan à un habitant de cette ville.

Ajoutons que le 15 janvier, jour où l'empereur d'Autriche faisait son entrée solennelle à Milan au milieu de l'indifférence générale, les Lombards faisaient parvenir en Piémont leur offrande pour les *cent canons d'Alexandrie*, et la municipalité de Turin désignait l'endroit où le sculpteur lombard Véla doit placer le monument destiné à perpétuer les glorieux souvenirs de l'expédition de Krimée. Nous devons dire enfin que le 22 mars 1857, les Vénitiens, malgré toutes les rigueurs dont la police autrichienne frappe les moindres manifestations politiques, célébraient l'anniversaire de leur délivrance en faisant paraître soudainement partout des drapeaux et des cocardes tricolores.

Peu de temps après le retour de l'empereur François-Joseph à Vienne, son frère l'archiduc Maximilien était nommé gouverneur général du royaume lombardo-vénitien, sans que cette nomination eût d'autre effet que celui de mettre fin à l'autocratie du maréchal Radetzky, que son âge extrêmement avancé obligeait à la retraite.

Mais il est temps de parler des États sardes, c'est-à-dire du seul

Digitized by Google

pays d'Italie où flotte le drapeau national, du seul où il existe quelque liberté, et lequel par conséquent est le seul aussi où, depuis huit ans, on n'ait vu ni tentatives révolutionnaires ni conspirations.

Nous avons rapporté plus haut les paroles prononcées par Victor-Emmanuel II, le 30 mars 1849, aussitôt après sa prestation de serment comme roi constitutionnel. Une heure après, le parlement était dissous, puis la nouvelle chambre s'étant montrée très-contraire à la paix signée par le gouvernement avec l'Autriche, Maxime d'Azeglio, qui avait succédé à Delaunay comme président du conseil des ministres, ne vit d'autre moyen pour sortir d'une situation extrêmement difficile que celui de conseiller au roi de faire un nouvel appel aux électeurs. De là la proclamation royale du 20 novembre 1849, qui finissait par ces mots :

« Jamais jusqu'à ce jour la maison de Savoie n'a eu recours en vain » à la foi, au bon sens, à l'amour de ses peuples. J'ai donc le droit » de me fier à eux en cette occasion, et de croire fermement que, par » notre union, nous pourrons sauver le statut et le pays des périls qui » les menacent. »

Notre devoir d'historien ne nous permet pas de taire que les moyens employés par le ministère pour stimuler le zèle des électeurs ne furent pas tous des plus constitutionnels.

L'une des premières lois soumises à l'examen du parlement fut celle qui devait sanctionner le traité de paix.

Votée le 9 janvier 1850 par la chambre des députés, après une vive discussion, à la majorité de cent douze voix contre dix-sept, elle fut adoptée par le sénat dix jours après à la majorité de cinquante voix contre cinq. La session de 1850 fut signalée en outre par le vote de la loi relative à l'adoption du système métro-décimal, qui eut lieu le 12 janvier, mais surtout par celui de la loi proposée par le ministre de la justice Siccardi, concernant l'abolition du droit d'asile et des immunités du clergé. Votée par la chambre des députés, le 19 mars, à une grande majorité, et par le sénat, le 8 avril, par cinquante et une voix contre vingt-neuf, deux jours après, elle était sanctionnée par le roi. C'est de la publication de cette loi, qui ne faisait pourtant qu'abolir des abus intolérables n'existant désormais que dans les Etats de l'Église, que datent les dissentiments profonds qui aujourd'hui encore séparent la cour de Rome du gouvernement de Victor-Emmanuel. Ce fut en vain que ce dernier chercha à conclure un nouveau concordat avec le Pape et qu'il envoya à Rome Pinelli, président de la chambre des députés. Pie IX alla jusqu'à lancer contre le Piémont des bulles comminatoires, une, entre autres, le 26 juin 1850. La querelle s'envenima encore davantage par l'arrestation des archevêques de Turin et de Cagliari, dont le premier s'était mis en révolte contre la nouvelle loi, tandis que le second avait lancé l'excommunication contre les agents du gouvernement chargés d'inventorier les biens du clergé. Ces deux prélats, traduits devant les tribunaux ordinaires, furent condamnés à l'exil et les biens de l'archevêché de Turin frappés de séquestre. Malgré l'opposition de plus en plus vive du clergé, et en dépit des menaces continuelles de la cour de Rome, le roi, fort de l'appui de l'opinion publique, de plus en plus favorable aux réformes de ce genre, annonça, en rouvrant les chambres, le 23 novembre 1850, la présentation d'un projet de loi sur le mariage civil et d'un autre sur la sécularisation du clergé régulier; mais le premier, voté par la chambre des députés, le 5 juillet 1852, par cent voix contre vingt-neuf, fut repoussé par le sénat, et, grâce aux efforts du parti clérical et à l'effet produit sur l'esprit de Victor-Emmanuel par une lettre que lui adressa le Pape le 19 septembre 1852, le Piémont se trouve soumis aujourd'hui même à l'ancien système, bien que tout le monde en reconnaisse les graves inconvénients. Quant à l'autre projet, il ne fut présenté que pendant la session de 1854 à 1855; mais il rencontra autant de sympathie dans la chambre élective que d'opposition dans le sénat. Considérablement modifié par celui-ci, il n'en fut pas moins voté par les députés, et la loi fut publiée par le pouvoir exécutif le 29 mai 1855. Grâce à elle, de trois à quatre cents couvents se trouvèrent supprimés, et l'on obtint une meilleure répartition des immenses revenus du clergé; mais l'Etat fut loin de retirer de cette réforme les avantages qui en étaient résultés pour le royaume de Naples sous le règne de Joachim Murat. N'oublions pas de noter qu'au moment même où de cruelles persécutions religieuses avaient lieu en Toscane, la propagande protestante devenait de plus en plus active en Piémont, où la première pierre d'un temple était jetée à Turin, le 29 octobre 1851.

Il nous faudrait écrire un livre à part pour exposer en détail les travaux qui ont signalé chaque session du parlement sarde. Qu'il nous suffise de dire que des améliorations importantes ont été introduites par lui dans toutes les branches des services publics et dans la législation. De plus, de nombreux traités de commerce ont été conclus par le gouvernement et approuvés par les chambres, surtout depuis l'avénement du comte de Cavour à la présidence du conseil. Ajoutons que l'esprit qui a toujours dirigé la conduite de ce ministre a été celui du libre échange, au grand avantage du pays, qui, malgré les énormes sacrifices supportés en 1848 et en 1849, et sa paix si onéreuse avec l'Autriche, au point que sa dette dépasse le chiffre de six cents millions, n'a pas cessé de voir augmenter sa richesse, tandis que les finances de l'État jouissent d'une grande prospérité relative. Parmi les traités qui ont été signés dans ces dernières années, nous citerons celui sur la propriété littéraire, conclu avec la France le 25 janvier 1851, et celui avec M. Brett, relatif au télégraphe électrique sous-marin destiné à relier le port militaire de la Spezia à l'île de Sardaigne. Nous devons dire aussi que nulle part en Italie les chemins de fer n'ont plus d'importance qu'en Piémont, ce qui ne contribue pas peu au développement de ses ressources agricoles et industrielles, ainsi qu'aux progrès de son commerce. Tels ont été, dans les Etats sardes, les effets de cette liberté si cruellement proscrite du reste de la Péninsule, et que le brave peuple piémontais a su garder au milieu de toutes les secousses de l'Europe et de toutes les menaces de l'Autriche.

Après avoir songé à fortifier cette ville de Casal, qui, au mois de mars 1849, avait opposé une si belle résistance aux troupes du général Wimpfen, le gouvernement sarde a songé à compléter les fortifications d'Alexandrie, ce qui a fourni au sentiment national, non-seulement du Piémont, mais de l'Italie tout entière, l'occasion de se manifester de la manière la plus significative. Nous voulons parler de la souscription proposée à Turin par les rédacteurs de la *Gazette du peuple*, dans le but de réunir l'argent nécessaire à la fonte de cent pièces d'artillerie. La proposition était à peine formulée que l'on s'empressait d'y répondre de toutes parts, sans distinction de partis, car tout dissentiment s'efface au delà des Alpes dès qu'il s'agit du grand principe de l'indépendance nationale.

La guerre avait éclaté en Orient, et la France et l'Angleterre avaient commencé à presser le gouvernement sarde de joindre une partie de ses troupes à leurs armées de Crimée, en accédant au traité qu'elles avaient conclu avec l'Autriche le 10 avril 1854. Or, bien que cette accession eût pu exposer les soldats piémontais à se trouver côte à côte avec ceux qu'ils avaient combattus en Italie, le cabinet de Turin ne crut pas devoir refuser son concours à une guerre qui, d'une part, lui offrait l'occasion de se donner du relief vis-à-vis de l'Europe en figurant à côté des deux grandes puissances de l'Occident, et, de l'autre, lui faisait espérer ces compensations territoriales qu'il n'avait pu obtenir en 1848. Le 26 janvier 1855, le traité fut donc signé par le gouvernement de Victor-Emmanuel, et, le 4 mars, les ratifications ayant été échangées, puis une convention militaire établie avec les gouvernements de France et d'Angleterre, et un emprunt de vingt-cinq millions de francs garanti par cette dernière, on fit en toute hâte les apprêts de l'expédition. Pendant ce temps, un proscrit que la moindre occasion trouvait prêt à plaider la cause italienne adressait la note suivante aux gouvernements de France et d'Angleterre :

« Si tout le monde, dans l'Europe libérale, est pleinement d'accord sur la nécessité de restreindre autant que possible la puissance de la Russie, il n'en est pas de même quant aux moyens à employer dans ce but. Ce sera donc sur ce dernier point que nous insisterons principalement dans cette note, qui, tout en traitant d'une manière spéciale la question italienne, embrassera celle de tous les peuples divisés et opprimés comme ceux que renferme l'Italie, et cherchera à résoudre le grand problème de procurer au monde une paix durable fondée sur l'équilibre des Etats, équilibre si ardemment et si vainement poursuivi depuis des siècles!

» Posons avant tout en principe et comme point de départ de notre raisonnement, que ce n'est pas la Russie seulement que la France et l'Angleterre ont à combattre, mais la Prusse et l'Autriche, ses amies dévouées, malgré tous les faits qui pourraient faire croire le contraire; car si la Russie, clef de voûte du despotisme européen, était, nous ne dirons pas écrasée, mais seulement affaiblie, l'empire des Hapsbourg et le royaume des Hohenzollern ne tarderaient pas à déchoir au second rang, sinon même à être effacés de la carte politique de l'Europe.

» Cette vérité une fois admise, et elle est si évidente qu'il serait impossible de la nier, il s'ensuit nécessairement que le vrai, le seul moyen d'arriver à la diminution de la Russie, et de rendre impuissantes à l'aider la Prusse et l'Autriche, consiste à susciter contre ces trois puissances les nombreux et redoutables ennemis qu'elles renferment, la Pologne, la Hongrie, l'Italie! Ce moyen, nous en avons la ferme conviction, devra être employé tôt ou tard. Or, pourquoi ne pas l'employer sur-le-champ, en évitant par là l'effusion d'un sang précieux, sinon même de grands désastres? Mais le remède, dira-t-on, ne serait-il pas mille fois pire que le mal? Et ne serait-ce pas vouloir exposer l'Europe à une conflagration générale bien plus terrible que celle qui a failli la dévorer tout entière en 1848? Enfin, se pourrait-il que la France et l'Angleterre se portassent à de pareils actes d'hostilité contre l'Autriche et la Prusse au moment même où la première, liée avec elles par un traité solennel, paraît prête à marcher contre le czar, tandis que la seconde est peut-être sur le point de faire cause commune avec l'Occident? En nous réservant de dissiper ces craintes et de faire pleine justice de ces objections, nous nous attacherons pour le moment à démontrer les avantages de tous genres que la France et l'Angleterre ne manqueraient pas de retirer de l'emploi du moyen proposé.

» Et d'abord, par le fait même de l'émancipation de la Pologne, de

Digitized by Google

la Hongrie et de l'Italie, d'immenses forces, aujourd'hui au service de la Russie et de ses deux éternels satellites, seraient ajoutées à celles des puissances occidentales, de manière à rendre bientôt impossible toute résistance sérieuse de l'ennemi. Quelques détails à ce sujet ne sembleront pas superflus.

» Qui est-ce qui ignore la brillante bravoure de la nation polonaise, et surtout les hauts faits de ces immortelles légions qui combattirent sous les drapeaux de la République et de l'Empire, et que l'on regardait à juste titre comme la première cavalerie de l'Europe? Et a-t-on oublié l'héroïque campagne de 1831, pendant laquelle une armée de cinquante à soixante mille Polonais sut tenir longtemps en échec presque toutes les forces de la Russie? Et avons-nous besoin de rappeler la guerre, non moins glorieuse, soutenue par la Hongrie en 1849, d'abord contre l'Autriche, puis contre celle-ci et la Russie? Et ne sait-on pas que la force principale de l'armée autrichienne réside dans les troupes que fournit la Galicie, mais surtout dans les régiments hongrois, dont ceux d'infanterie seulement présentent en temps de guerre un effectif de près de cent mille hommes? Enfin, les Polonais du duché de Posen ne passent-ils pas pour les meilleurs soldats de la Prusse? Mais arrivons à l'Italie, dont les ressources militaires et navales, déjà si considérables en ce moment, le deviendraient encore plus au premier cri d'émancipation nationale.

» Est-il besoin d'évoquer le souvenir de la lutte soutenue en 1848 par les Etats sardes contre l'Autriche, lutte d'autant plus glorieuse que l'armée piémontaise se trouva presque seule, depuis le 8 avril jusqu'au 5 août, en face des forces toujours croissantes du maréchal Radetzky? Or, quelle ne serait pas la puissance de nos armes si aux excellentes troupes du Piémont venaient s'ajouter les cent cinquante mille hommes que les Deux-Siciles peuvent mettre sur pied facilement, grâce à la bonne organisation militaire de cette partie de l'Italie? Le soldat napolitain restant en disponibilité pendant cinq ans, après en avoir passé le même nombre sous les drapeaux, l'effectif de chaque corps peut être doublé en peu de jours. Une troisième armée, aussi brillante que celle qui combattit si longtemps et si vaillamment pour la France à l'époque du *Royaume d'Italie*, pourrait être fournie par les provinces lombardo-vénitiennes, d'où l'Autriche, outre des masses d'or, tire aujourd'hui quatorze mille recrues tous les ans. Viennent ensuite les petites armées de l'Italie centrale, c'est-à-dire des Etats-Romains, de la Toscane et des duchés de Parme et de Modène, indépendamment des innombrables volontaires que cette partie de la péninsule ne manquerait pas de fournir, comme les autres, à la grande lutte nationale, ainsi qu'en 1848 et 1849. Il ne sera pas inutile de rappeler à ce propos que Venise et Rome furent défendues l'une et l'autre, presque exclusivement, par des soldats improvisés de tous les Etats italiens.

» En passant des forces de terre à celles de mer, nous rappellerons qu'il en existe de très-considérables dans les Deux-Siciles et dans les Etats sardes, tandis que la marine de l'Autriche se recrute uniquement dans la Vénétie maritime, en Istrie et en Dalmatie, ce qui veut dire qu'au premier signal d'insurrection la flotte autrichienne arborerait, ainsi qu'elle le fit en 1848, les trois couleurs italiennes. Faudra-t-il mentionner après cela l'immense matériel et les grandes ressources de tous genres que renferment les arsenaux de Venise et de Gênes, mais surtout ceux des Deux-Siciles? Nous nous contenterons d'affirmer à ce sujet que les puissances occidentales n'auraient pas un canon, pas un fusil, pas une once de poudre ou de plomb à nous fournir, car nous avons tout ce qu'il faut pour soutenir une longue guerre, et quant aux armes notamment, il suffirait de celles qui se trouvent amassées en Piémont et dans les Deux-Siciles pour en pourvoir largement les jeunes gens de l'Italie tout entière.



Fête donnée par le roi Victor-Emmanuel aux troupes sardes revenues de la Krimée. (Turin, le 15 mai 1856).

» Telles sont les forces militaires et navales de la péninsule italienne, presque entièrement inutiles aujourd'hui à la grande cause de la civilisation luttant contre la barbarie, ou, qui pis est, au service de cette dernière, assujetties qu'elles sont, soit à l'Autriche, soit au roi de Naples, amis naturels de la Russie. Or, ne suffirait-il pas d'un simple signe de la part de la France et de l'Angleterre pour qu'elles vissent accourir dans leur camp toutes ces forces si précieuses, ainsi que celles dont pourraient disposer la Pologne reconstituée et la Hongrie émancipée? Cette seule considération, indépendamment des hautes questions d'humanité et de justice, devrait être plus que suffisante assurément pour décider les puissances occidentales en faveur des peuples opprimés au nom desquels nous parlons; mais il y en a d'autres encore, embrassant l'avenir, que nous ne saurions négliger de signaler. Que l'on suppose, en effet, la Pologne, la Hongrie et l'Italie érigées en Etats indépendants, sinon par le fait, du moins par la puissante impulsion de la France et de l'Angleterre : quels alliés sûrs et dévoués n'auraient-elles pas dans ces peuples délivrés en grande partie par leur aide, et liés à elles conséquemment par la plus ardente gratitude? Et quels précieux débouchés ne trouveraient-elles pas dans les trois magnifiques pays en question, dont la population

Digitized by Google

réunie atteint presque le chiffre énorme des habitants de la Russie? Un des premiers articles de l'étroite alliance qui aurait lieu tout naturellement entre les nouveaux États et les deux grandes puissances industrielles et commerciales de l'Occident consisterait sans nul doute dans l'abolition de toute ligne de douane internationale, ce qui serait d'autant plus exempt des dangers qui peuvent résulter de l'application pleine et entière du principe du libre échange, que la Pologne, la Hongrie et l'Italie sont et seront pendant très-longtemps encore des contrées essentiellement, sinon même exclusivement agricoles.

« Mais outre ceux que nous venons d'indiquer, des intérêts d'un ordre plus élevé ne sont-ils pas là peut-être pour disposer en notre faveur les gouvernements des deux grandes nations libérales de l'Europe? Nous voulons parler des intérêts d'ordre public et d'équilibre général, que tous les gouvernements doivent avoir tant à cœur, et de cette paix si désirée par tout le monde, et laquelle ne saurait être durable qu'à la condition d'être assise sur les lois éternelles de la raison et de la justice.

« Quel est le publiciste homme de cœur qui ne se soit pas élevé énergiquement contre les iniques traités de 1815, lesquels, en parquant les peuples ainsi qu'on le fait du bétail, et en donnant pour seule base aux nationalités la raison du plus fort, ont été cause de tous les bouleversements et de tous les maux qui ont affligé l'Europe depuis bientôt quarante ans? Cependant, qu'a-t-on fait jusqu'à ce jour pour changer un état de choses aussi contraire aux principes les plus élémentaires du droit et de la logique? Rien, absolument rien, malgré les terribles avertissements donnés par la révolution en 1830 et en 1848. De là l'état très-précaire de l'Europe, dont la tranquillité dépend uniquement des baïonnettes, et nécessite, par conséquent, un déploiement de forces militaires coûtant des sommes énormes qui, appliquées à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, feraient la richesse et le bonheur des nations. Il est donc urgent de reviser entièrement ces fatals traités de 1815, et jamais occasion aussi précieuse que la guerre actuelle ne s'offrira certes à pareille œuvre. C'est là même une de ces occasions vraiment providentielles qui ne se présentent qu'une fois dans dix siècles! Que la France et l'Angleterre disent seulement : *Nous voulons que la Hongrie, que la Pologne, que l'Italie soient*, et la Hongrie, la Pologne et l'Italie seront aussitôt, et alors, seulement alors, le véritable équilibre des États et une paix durable existeront pour l'Europe, car l'oppression et l'injustice auront fait place à la liberté et au droit, grâce à l'application du principe, aussi logique que sacré, de la division ethnographique des nations. Mais il est temps d'aborder l'objection capitale relative au réveil de la révolution pouvant résulter de l'appel aux peuples sur lequel nous n'avons pas cessé d'insister.

« Cette révolution que l'on semble tant redouter ne peut être que l'effet de deux grandes aspirations, de la part de tout peuple opprimé : l'aspiration à l'indépendance, sans laquelle il n'y a pas de vie morale pour une nation, et l'aspiration à la liberté, c'est-à-dire aux institutions demandées par l'esprit de notre siècle. Or, quant à la première, elle se trouverait pleinement satisfaite par l'accomplissement du grand acte auquel nous venons convier la France et l'Angleterre. Reste la seconde, à laquelle il faudra faire droit tôt ou tard, sous peine de voir se perpétuer en Europe cet état d'agitation et de malaise dont on se plaint à juste titre. C'est là, selon nous, une de ces nécessités inéluctables qu'il vaut mieux prévenir que subir. Nous dirons même plus. Il en est de la révolution comme de certaines forces de la nature, d'une rivière torrentueuse, par exemple, qui, abandonnée à elle-même, produirait de grands dégâts dans les champs, tandis que, dirigée par la main de l'homme, elle en accroît la richesse. Désire-t-on réellement conjurer les dangers que l'on croit pouvoir résulter de la révolution? Qu'on se mette sans retard à sa tête, en commençant par satisfaire aux besoins légitimes des nations morcelées et soumises à l'odieux joug étranger. La seule objection sérieuse qui puisse être faite contre l'emploi de la propagande consiste dans l'alliance toute récente des puissances occidentales avec l'Autriche, alliance à laquelle on espère voir accéder la Prusse tôt ou tard, ce qui rendrait, assure-t-on, encore plus facile le rétablissement de la paix.

« Loin de nous la pensée de vouloir nous ériger en conseiller des deux grandes puissances de l'Occident dans d'aussi graves circonstances. Qu'il nous soit permis toutefois d'exprimer de nouveau et de justifier en même temps notre profonde conviction, que cette alliance si ardemment recherchée et si difficilement obtenue, bien loin d'amener aucun résultat favorable, empêchera qu'on arrive au but même de la guerre, qui est l'amoindrissement de la Russie. Et, en vérité, ce que nous avons vu jusqu'à présent ne devrait-il pas suffire pour nous éclairer sur l'avenir? Et nous faut-il rappeler la conduite plus qu'ambiguë de l'Autriche depuis le commencement de la lutte, et surtout l'attitude de ses troupes dans les principautés danubiennes, attitude qui, en mettant obstacle à une diversion turque en Bessarabie, a empêché la prise de Sébastopol? Et quels sont, depuis le 2 décembre 1854, les services rendus par l'Autriche? Et en quoi les relations de cette puissance avec le czar sont-elles devenues hostiles jusqu'à présent? Et le ministre plénipotentiaire de l'empereur Nicolas n'est-il pas toujours à Vienne? Pour ce qui est de la Prusse, nous croyons inutile d'en parler, tant sont évidentes ses tendances en faveur de la Russie. Mais admettons pour un moment qu'une union bien étroite puisse avoir lieu entre la France et l'Angleterre, d'une part, et les deux grandes puissances allemandes, de l'autre. Pourrait-on compter réellement sur la coopération bien active, et surtout bien sincère de ces dernières? Et leur action, en définitive, ne s'arrêterait-elle pas le jour même où, le tzar vaincu, il s'agirait de diminuer la Russie? Une rupture étant donc inévitable ce jour-là, pourquoi ne pas s'y décider dès à présent? Mais comment rompre, dira-t-on, des liens si fraîchement contractés, et changer en hostilités soudaines les négociations pacifiques qui ont eu lieu jusqu'à ce jour? Par une simple déclaration concernant le vrai but de la guerre, une déclaration par laquelle, après avoir posé comme condition indispensable de la conclusion de la paix le rétablissement des limites de la Russie, telles qu'elles étaient avant le partage de la Pologne, on inviterait les deux puissances allemandes à y souscrire sans délai. Or, comme elles s'y refuseraient indubitablement, grâce aux motifs que nous avons indiqués en commençant, la situation deviendrait aussitôt bien tranchée entre elles et les deux grandes puissances de l'Occident, lesquelles, affranchies dès lors de toute entrave, n'auraient plus qu'à jeter des brandons au delà du Rhin et au delà des Alpes pour réduire en peu de temps leur triple ennemi à la plus complète impuissance.

« Nous avons exposé les ressources considérables que renferme l'Italie, ressources que le fait même de l'émancipation nationale augmenterait de manière à rendre inutile toute intervention directe de la part de la France et de l'Angleterre, qui pourraient dès lors porter la presque totalité de leurs forces militaires et navales soit en Allemagne, soit du côté de la Baltique. Il suffirait tout au plus de faire apparaître une simple division des flottes combinées sur les côtes des Deux-Siciles et dans les eaux de l'Adriatique, pour que, d'une part, les populations de l'Italie méridionale se soulevant tout à coup contre un gouvernement détesté, l'armée et l'escadre napolitaines pussent marcher contre l'Autriche, et, de l'autre, la marine autrichienne se changeât comme nous l'avons dit, en partie importante des forces navales italiennes. L'armée sarde, secondée par les troupes de l'Italie centrale et par les volontaires de la Péninsule tout entière, ne manquerait pas de faire le reste. Et qu'on n'aille pas s'étonner de l'extrême facilité attribuée par nous tant au soulèvement des populations italiennes qu'au triomphe de nos armes sur l'Autriche, car il est bien notoire que, sans l'aide des baïonnettes étrangères, aucun des gouvernements existants, excepté celui des États sardes, ne tiendrait une seule heure, et les faits de 1848 sont là pour prouver combien il est aisé, certaines circonstances étant données, de venir à bout des forces beaucoup trop vantées de l'Autriche.

« Quant à la forme de gouvernement à être adoptée par les peuples émancipés, on devrait leur laisser une entière liberté à ce sujet, et respecter à leur égard le principe de la souveraineté nationale sur lequel est fondé le gouvernement français. Pour ce qui est de l'Italie en particulier, des gouvernements provisoires s'établiraient partout, hormis dans les États sardes, et fonctionneraient pendant la guerre, en plein accord avec les puissances occidentales; puis, la Péninsule délivrée du joug autrichien, une assemblée italienne, élue par le suffrage universel, prononcerait souverainement ses arrêts, tant sur l'organisation politique du pays que sur la constitution nationale.

« Telles sont les idées que nous avons cru devoir soumettre à la haute sagesse des gouvernements de France et d'Angleterre, et nous aimons à espérer qu'elles seront agréées comme témoignage de nos vives sympathies pour la grande et noble cause qu'elles soutiennent, ainsi que du désir ardent qui nous anime de voir contribuer à son triomphe les immenses forces dont peut disposer l'Italie, et lesquelles, excepté celles du Piémont, ne servent aujourd'hui que les alliés naturels de l'ennemi acharné de toute civilisation et de toute liberté!

« L'occasion est solennelle et précieuse. Que les deux grandes puissances de l'Occident ne la laissent pas échapper, et qu'elles songent surtout à la gloire immortelle qu'elles peuvent acquérir, en réparant à la fois de très-grandes injustices, et en fondant sur des bases inébranlables le véritable équilibre européen et cette paix générale si grandement et si universellement désirée!

« J. Ricciardi.

» Tours, le 19 février 1855. »

Par le traité du 26 janvier 1855, le Piémont s'était engagé à fournir un contingent de quinze mille hommes, dont l'avant-garde faisait voile de Gênes, le 25 avril 1855, sur le navire à vapeur *le Charles-Albert*. Le 28, partait, avec d'autres troupes et l'état-major, le général Alphonse La Marmora, chargé du commandement suprême du corps expéditionnaire. Débarqués à Balaclava, petite ville fondée jadis par les Génois, dans la Chersonèse taurique, les troupes sardes se trouvaient établies, le 25 mai, sur les hauteurs de Kamara. Décimées par le choléra avant d'avoir eu l'occasion de se mesurer avec les Russes, elles firent, entre autres pertes, celle du frère du général en chef, de cet Alexandre La Marmora qui avait combattu si vaillamment en Italie en 1848 et en 1849, après avoir eu le mérite de créer en Piémont l'arme des *Bersaglieri*, qui servit de modèle aux fameux chasseurs de Vincennes. Ce ne fut que le 16 août 1855, jour de la bataille de la Tchernaïa, que les Piémontais purent enfin se

Digitized by Google

trouver en face de l'ennemi, en recevant même son premier choc au pont de Traktir, dont la garde leur avait été confiée. Indépendamment du rapport du général La Marmora, inséré au *Moniteur* du 3 septembre 1855, et de ceux du maréchal Pélissier et du général Simpson, dans lesquels on rappelle en termes très-flatteurs la part glorieuse prise par les soldats italiens à cette journée mémorable, nous trouvons les paroles suivantes sur leur compte dans la lettre d'un officier anglais, témoin oculaire des faits qu'il raconte :

« Les Sardes, dont le tir est admirable, ont fait taire entièrement » l'artillerie russe qui s'était établie sur les plateaux opposés. Des » tirailleurs russes s'étant reformés sur les bords de la Tchernaïa, un » bataillon de Piémontais, précédé d'une compagnie de tirailleurs, » s'est avancé en bon ordre, comme s'il marchait à la parade, et il a » débusqué les tirailleurs russes. Le bataillon a continué sa marche » vers les plateaux; l'ennemi battait en retraite avec précipitation. » Les Sardes n'ont eu qu'une division engagée, celle du général » Trotti; n'étant protégés par aucun retranchement, si ce n'est le » petit épaulement près du pont, qui pouvait être tourné de tous les » côtés, nos braves alliés, quoique surpris par les Russes, ont prouvé » une fois de plus que ceux-ci, en campagne découverte, ne sau- » raient tenir contre eux. »

Voici maintenant les mots adressés par le général Trochu au général La Marmora sur l'attitude gardée par la brigade Cialdini pendant la prise de Sébastopol :

« Vous devez être fier de commander de si braves soldats. Je n'en » ai pas vu de plus solides au feu; le jour de l'assaut, ils étaient dans » les tranchées sous une pluie incessante de boulets et d'obus, et pas » un ne baissait la tête. »

Parmi les nombreux blessés piémontais du 16 août 1855, on compta le général Gabrielli di Montevecchio, qui succomba quelques semaines après. De grandes sympathies pour les soldats sardes combattant en Krimée se manifestèrent dans toute l'Italie, et de nombreuses souscriptions eurent lieu partout en leur faveur, malgré l'opposition et même les rigueurs des gouvernements, qui voyaient dans la guerre d'Orient le commencement de grands dangers pour leur existence.

Victor-Emmanuel, après avoir été cruellement éprouvé par la triple perte de son frère le duc de Gênes, de sa mère et de sa femme, tomba gravement malade dans l'été de 1855. Guéri à peine, il visitait la France et l'Angleterre, qui lui faisaient un accueil sympathique, saluant en lui en même temps le vaillant soldat de 1848 et le seul prince italien qui n'eût pas forfait à ses promesses. Sur ces entrefaites, tout se préparait pour la paix, au grand contentement des rois absolus, mais surtout de l'Autriche, à qui la continuation de la lutte n'aurait pu être que fatale. Le tzar Alexandre II ayant consenti aux conditions proposées par les puissances occidentales, un congrès ne tarda pas à se réunir à Paris, et le Piémont, qui ne devait rien retirer de sa participation à la guerre, eut du moins la satisfaction de voir ses plénipotentiaires figurer parmi ceux des grandes puissances de l'Europe. Désireux de profiter de cette occasion pour servir autant que possible la cause italienne, le comte de Cavour et le marquis de Villamarina, outre le *Mémoire sur les États-Romains* que nous avons mentionné, adressèrent, le 16 avril 1856, aux ministres des affaires étrangères de France et d'Angleterre, une note sur la situation de l'Italie, où ils se posaient ouvertement contre l'Autriche, ce qui engagea le comte de Buol, ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, à envoyer, le 18 mai 1856, une circulaire très-hostile au Piémont et aux cours de Naples, de Rome, de Florence, de Parme et de Modène, où il s'élevait surtout contre certains passages d'un remarquable discours prononcé par M. de Cavour dans la séance de la chambre des députés de Turin du 6 mai 1856, en réponse aux interpellations de M. Buffa. Dans ce discours, nous trouvons entre autres ces paroles : « Depuis le traité d'Utrecht, pour la » première fois (et nous devons en être fiers), il a été donné à une » puissance de second ordre de participer à la solution d'un problème » européen. »

Deux jours après la séance en question, les soldats qui avaient combattu en Krimée faisaient leur entrée à Gênes au milieu des acclamations les plus enthousiastes. Le 15 mai, le même accueil leur était fait à Turin, où une magnifique fête nationale avait été préparée par le gouvernement. Victor-Emmanuel voulut distribuer lui-même aux troupes les médailles qui leur étaient destinées, et il leur adressa à cette occasion les paroles suivantes :

« OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS!

» Il y a à peine une année que j'assistai à votre départ, en regrettant » vivement de ne pouvoir pas partager vos dangers. C'est avec bonheur que je vous revois aujourd'hui et que je puis vous dire : *Vous » avez bien mérité de la patrie!* Vous avez dignement répondu à mon » attente, aux espérances du pays, à la confiance que nos puissants » alliés avaient placée en vous. Votre fermeté au milieu des fatigues » et des maladies, votre intrépidité en face de l'ennemi, l'admirable » discipline que vous avez su garder, tout chez vous a concouru à » faire honneur à la noble contrée qui vous a vus naître. En reprenant les drapeaux que je vous avais confiés et que vous avez ramenés victorieux de l'Orient, je compte les garder comme un pré» cieux souvenir de votre valeur, et en même temps comme un gage » certain de ce que vous sauriez faire, non-seulement pour les défen» dre, mais pour les entourer d'une gloire nouvelle, dans le cas où » l'honneur et les intérêts de la nation vous appelleraient encore une » fois sur le champ de bataille. »

Un épisode touchant signala cette belle journée. Tandis que les troupes défilaient devant le roi, celui-ci remarqua parmi les innombrables spectateurs un soldat à la jambe de bois, appelé Augustin Armandi, décoré de la médaille dont la reine d'Angleterre avait fait cadeau aux militaires des nations alliées qui avaient pris part à la guerre d'Orient. Lui ayant fait signe d'approcher et l'ayant questionné, Victor-Emmanuel apprit avec émotion qu'il avait été blessé deux fois, pendant les campagnes de 1848 et 1849, à cette même jambe qu'il venait de perdre en Krimée. Aussi, détachant la croix qu'il portait sur la poitrine, il s'empressa d'en décorer l'invalide, aux grands applaudissements de la foule.

Depuis cette époque jusqu'à la réouverture des chambres piémontaises, nous ne saurions signaler, pour ce qui est du Piémont, qu'une grande tranquillité, alliée au développement des libertés publiques, ce qui n'a pas cessé de faire contraster d'une manière douloureuse la situation de cette partie de la Péninsule avec celle des autres États italiens.

La nouvelle session du parlement sarde fut ouverte par Victor Emmanuel le 7 janvier 1857, et la discussion de l'adresse qui eut lieu dans les deux chambres fut des plus animées, et parmi les députés, Brofferio et Mamiani prononcèrent des discours remarquables. Le premier s'éleva surtout contre le ministère, à cause du peu de résultats qu'a eus pour le Piémont et pour l'Italie la participation de l'armée sarde à la guerre d'Orient. Le comte de Cavour, en répondant à ces interpellations, ne fit en quelque sorte que paraphraser le discours qu'il avait prononcé le 6 mai 1856, discours où il s'était attaché principalement à montrer l'influence acquise par le Piémont par son accession à l'alliance occidentale et par son admission dans les conseils de l'Europe.

Les relations entre le Piémont et l'Autriche, déjà si tendues depuis quelque temps, le devinrent encore plus lors du voyage en Italie de l'empereur François-Joseph, qui resta plusieurs semaines à Milan, sans qu'aucun envoyé de Victor-Emmanuel allât l'y complimenter, d'après ce qu'on pratique, en pareille circonstance, entre souverains d'États limitrophes.

En même temps une polémique remplie d'acrimonie avait lieu entre les deux gouvernements, par l'organe des gazettes officielles, et bientôt après les relations diplomatiques étaient entièrement interrompues, grâce surtout au vote relatif aux fortifications d'Alexandrie, qui eut lieu à la chambre des députés, le 16 mars 1857, à la majorité de 106 voix contre 14.

Arrivé au terme de notre tâche, nous ne quitterons pas la plume sans renouveler l'expression de notre foi profonde dans les glorieuses destinées de notre pays, à qui toutes les affreuses douleurs et tous les magnanimes sacrifices que nous avons racontés doivent profiter tôt ou tard, et, à l'appui de nos paroles, nous répéterons celles prononcées en 1816 par le captif de Sainte-Hélène : « L'Italie, disait-il, » est une seule nation : la conformité des mœurs, de la langue et de » la littérature, et sa position géographique, qui la sépare du reste » de l'Europe, doivent, dans un avenir plus ou moins rapproché, » réunir tous les peuples italiens sous le même drapeau. »

Or, que faut-il pour que ce grand fait s'accomplisse? Il faut que l'Italie, oubliant toute autre question pour le moment, ne songe qu'à la conquête de son indépendance; car, celle-ci obtenue, elle saura bien se donner les institutions dont elle est digne et prendre en Europe la place qui lui convient. « Une nation, comme un individu, dit » Rossi dans l'introduction de son *Traité de droit pénal*, se prépare de » brillants succès le jour où elle concentre toutes les forces de son » esprit sur un seul point. »

FIN DE L'HISTOIRE D'ITALIE.

Digitized by Google

NOTE FINALE.

A ceux de nos lecteurs qui tiendraient à connaître en détail cette histoire dont nous n'avons pu donner qu'une esquisse, nous indiquerions les ouvrages suivants parmi ceux très-nombreux qui ont été publiés à ce sujet :

Les *Origines italiques*, par Mazzoldi ;
L'*Italie avant la domination des Romains*, par Micali ;
L'*Histoire d'Italie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque des Lombards*, par Atto Vannucci ;
Les *Révolutions d'Italie*, par Denina ;
L'*Histoire d'Italie*, par Guicciardini ;
L'*Histoire d'Italie depuis celle de Guicciardini jusqu'à l'année* 1789, par Botta ;
L'*Histoire d'Italie de* 1789 *à* 1814, par le même ;
L'*Histoire des Républiques italiennes*, par Sismondi ;
L'*Histoire civile du royaume de Naples*, par Giannone ;
L'*Histoire d'Italie racontée au peuple*, par Joseph La Farina ;
L'*Histoire d'Italie de* 1815 *à* 1850, par le même ;
Les *Mémoires historiques* de Gualterio ;
L'*Histoire d'Italie de* 1846 *à* 1853, par Ranalli.

Les ouvrages que nous venons d'indiquer peuvent donner une idée complète de l'histoire d'Italie, la plus importante de toutes, à coup sûr, car souvent elle embrasse celle du monde ; mais nous recommanderons surtout à l'attention de nos lecteurs les travaux de Muratori, c'est-à-dire du plus consciencieux des annalistes et du plus grand érudit de son siècle. Quant à l'histoire de la littérature italienne, on pourra consulter l'ouvrage de Ginguené, complété par Salfi, et quant à celle des beaux-arts, les ouvrages de Winckelmann et d'Agincourt. Enfin, c'est à l'*Histoire des sciences physiques et mathématiques en Italie*, de Guillaume Libri, que l'on devra avoir recours pour connaître l'immense part prise de tout temps par la nation italienne au mouvement scientifique de l'humanité.

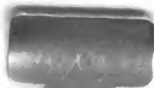
TABLE DES MATIÈRES.

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google


Digitized by Google